



Le syndrome de Saint-Domingue. Perceptions et représentations de la Révolution haïtienne dans le Monde atlantique, 1790-1886

Alejandro Gomez

► To cite this version:

Alejandro Gomez. Le syndrome de Saint-Domingue. Perceptions et représentations de la Révolution haïtienne dans le Monde atlantique, 1790-1886. Histoire. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2010. Français. NNT: . tel-00555007v2

HAL Id: tel-00555007

<https://theses.hal.science/tel-00555007v2>

Submitted on 1 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE ET CIVILISATIONS

Thèse de doctorat en Histoire

LE SYNDROME DE SAINT-DOMINGUE

Perceptions et représentations de la Révolution
haïtienne dans le Monde Atlantique, 1790-1886

par

Alejandro Enrique GÓMEZ PERNÍA

sous la direction de

Frédérique LANGUE

Membres du jury :

Carmen BERNAND

Aline HELG

Frédérique LANGUE

Annick LEMPÉRIÈRE

Jean-Frédéric SCHAUB

Clément THIBAUD

Soutenue le 13 décembre 2010

*Cette thèse a été préparée dans le cadre des centres
de recherches suivants :*

Centre d'études et de recherches sur les
Mondes américains (C.E.R.M.A.)

Mondes Américains,
Sociétés, Circulations, Pouvoirs
(XVème - XXIème siècle)
(M.A.S.C.I.P.O.), UMR 8168

École des Hautes Études
en Sciences Sociales,
54 bd Raspail,
75006 Paris.

Résumé

Jusqu'à la dernière décennie du XVIII^e siècle, Saint-Domingue était la colonie de plantation la plus prospère du continent américain. Ce fut précisément dans le nord de ce territoire insulaire que se produisit en 1791 la rébellion d'esclaves qui marqua peut-être le plus l'histoire du Nouveau Monde. Cet événement a été suivi par des conflits civils et militaires qui, ultérieurement, ont conduit à l'Indépendance d'Haïti en 1804. Dès le début de ce processus de nature sociale et politique, la situation des Blancs s'en trouva affectée, notamment dans les sociétés esclavagistes voisines qui craignaient pour leur propre paix intérieure et s'alarmèrent de la violence d'une insurrection qui déboucha sur une République indépendante dirigée exclusivement par des Noirs et des mulâtres. De cette crainte collective on trouve des manifestations presque dans toute la Grande Caraïbe, aussi bien de manifestations d'angoisse, de peur que de panique, ainsi dans le discours tenu sur ce point par les Blancs. Elles continuèrent de se manifester tout au long du XIX^e siècle, jusqu'à ce que l'esclavage fût aboli dans chaque territoire, et parfois même au-delà. Ces manifestations mettent en évidence l'existence d'un traumatisme de portée supranationale lié aux événements survenus dans la « Perle des Antilles », et à la réception de ces derniers jusqu'à constituer un « syndrome collectif ». Notre travail s'attache par conséquent à déterminer la véritable extension et les conséquences de ce phénomène, en analysant dans le détail et dans diverses aires culturelles du Monde Atlantique (anglophone et hispanophone) chacune de ses manifestations, voire de ses enjeux sur le plan politique, à travers des outils analytiques inspirés notamment des sciences cognitives.

Mots clés

Monde Atlantique, Caraïbes, Haïti, Saint-Domingue, Venezuela, Cuba, Jamaïque, Virginie, États-Unis, Révolution haïtienne, abolitionnisme, esclavage, peur, émotions, Psychologie

Titre en anglais

The Syndrome of Saint-Domingue: Perceptions and representations of the Haitian Revolution in the Atlantic World, 1790-1886

Abstract

Until the last decade of the eighteenth century, Santo Domingo was the most prosperous plantation colony in the Americas. It was precisely in the north of this insular territory where in 1791 broke out the slave rebellion that perhaps marked the most the history of the New World. This event was followed by civil and military conflicts which, further on, led to the independence of Haiti in 1804. From the beginning of this social and political process, the situation of the Whites was affected, especially in the nearby slave societies who feared for their own inner peace and were alarmed by the violence of an insurgency which could led to an independent Republic ran exclusively by Blacks and Mulattos. Evidences of this widespread collective alarm can be found almost everywhere in the Greater Caribbean, as well as expressions of anxiety, fear and even of panic, also in the discourse held on this issue by the Whites. These evidences continued to happen throughout the nineteenth century, until slavery was abolished in each territory, and sometimes even later. They highlight the existence of a supranational traumatism related to the events occurred in the « Pearl of the Antilles », which has been described as a collective syndrome. Our work aims therefore to determine the real extent and consequences of this phenomenon, by analyzing in detail each of its manifestations in the various cultural areas of the Atlantic World (English and Spanish speaking), including its political repercussions, by using analytical tools particularly inspired in the cognitive sciences.

Keywords

Atlantic Word, Caribbean, Haiti, Saint-Domingue, Venezuela, Cuba, Jamaica, Virginia, United States, Haitian Revolution, Abolitionism, Slavery, Fear, Emotions, Psychology

*À ma famille et à mes collègues
vénézuéliens qui, malgré tout,
continuent à se battre pour la
« bonne histoire ».*

« Il n'y a pas de haine de races parce qu'il n'y a pas de races. [...] L'âme émane, égale et éternelle, des corps différents en forme et en couleur. Il pèche contre l'Humanité celui qui fomenté et propage l'opposition et la haine des races ».

José Martí, « Notre Amérique »,
Revista Ilustrada de New York, 1871

REMERCIEMENTS

Cette thèse doctorale est le résultat de plusieurs années de recherches dans les archives et bibliothèques des deux côtés de l'Atlantique. Un grand nombre de personnes et d'institutions ont contribué à sa réalisation, et je leur dois à toutes une reconnaissance profonde. L'idée d'entamer les recherches dont je présente ici le résultat m'est venue en 1998, quand j'étais encore étudiant à l'Université Central de Venezuela. En liaison avec cette thématique, mon parcours de chercheur a en effet commencé lors de ces premières recherches effectuées sous la direction de mon professeur et ami Ramón Aizpurua, que je tiens à remercier tout particulièrement de m'avoir fait apprécier l'histoire de la Caraïbe, et de m'avoir montré que la Terre Ferme hispanique faisait également partie de cette merveilleuse « Méditerranée des Amériques ». Il convient également de remercier les professeurs José Rafael Lovera, Germán Carrera Damas, María Elena González de Lucca, Henry Suárez, Michelle Ascencio, Bernard Gainot, Georges Lomné et François-Xavier Guerra ; leurs conseils initiaux m'ont considérablement aidé à démarrer avec un « bon vent » mon projet de recherche.

Depuis mon arrivée en France, j'ai fait la connaissance de nombreuses personnes dont l'amitié n'a fait que faciliter mon séjour et le bon déroulement de mes recherches. Je pense en premier lieu, à ma directrice de thèse, Frédérique Langue, qui a toujours été disposée à me donner toute l'aide dont j'avais besoin, tant du point de vue académique que personnel. Je lui exprime également ma gratitude pour les encouragements qu'elle a su me prodiguer pendant la durée de cette recherche, les conseils pertinents qu'elle m'a donnés et sa patience sans mesure à mon égard. Il me faut également mentionner Capucine Boudin, Elizabeth Burgos, Aude Argouse, Annick Lempérière, Marcel Dorigny, Lydia Robin, Christophe Giudicelli, María Eugenia Albornoz, Leonardo García, et Juan Carlos Garavaglia. Hors de France, Carole Leal, Manuel Barcia, Manuel Garate, Salvador Bernabeu, Jordana Dym, Matthew Brown, Inés Quintero, Carlos J. Gómez, et Estrella Marciano.

Les approches psychologiques m'ont toujours fasciné, et je le dois à mon père, Otto Lima Gómez, qui m'a transmis ses inquiétudes de chercheur et directeur pendant

plusieurs années durant d'un centre de recherches en psychologie expérimentale. Je remercie par ailleurs très vivement Alessandro Stella, Johanna von Grafenstein, Robin Blackburn, Rebecca Scott, Federica Morelli, Laurent Dubois, Gilles Havard, Michel Zeuske, Clément Thibaud, Consuelo Naranjo, et John Garrigus ; leurs conseils, recommandations et critiques m'ont grandement aidé et guidé dans mes recherches. Je dois également beaucoup à Romy Sánchez, Manuel Covo, Laurie-Anne Laget, Gilles Havard et Carmen Bernand, qui ont procédé à une relecture critique de certaines parties de la version finale de ce travail.

Ces remerciements seraient incomplets si n'y étaient mentionnés les organismes et institutions qui m'ont permis de réaliser ce travail de recherche. En premier lieu, l'Ambassade de France au Venezuela, qui m'a accordé une bourse de doctorat par l'intermédiaire d'Edu-France, malgré le refus ultérieur du gouvernement vénézuélien d'honorer ses engagements à mon égard dans le cadre de ce programme de coopération binational... J'exprime également ma reconnaissance au C.E.R.M.A., au MASCIPO et à l'école doctorale d'Histoire et civilisations de l'E.H.E.S.S., qui ont contribué au soutien financier de mes recherches. Mes remerciements s'adressent également aux institutions qui m'ont octroyé des bourses de recherche, ainsi la Virginia Historical Society, le Gilder Lehrman Institute of American History, The David Nicholls Memorial Trust, et la Escuela de Estudios Hispanoamericanos. Je remercie également le Centro de Estudios Históricos BOLIVARIUM, de l'Université Simón Bolívar, de m'avoir accueilli pendant la première étape de mes recherches.

Enfin, mes pensées vont tout naturellement et tout spécialement à ma famille au Venezuela, en particulier à mes parents, Dulce et Otto Lima, mais aussi à ma sœur Hannia, mes frères Otto et Leopoldo, ainsi que mon beau-frère Carlos, pour la confiance et le soutien qu'ils ont manifesté durant ces longues années de recherche. En tout dernier lieu, je dois remercier mon fils Alejandro José (à qui cette thèse a volé tant de moments) et mon épouse Marianne, pour l'aide qu'ils m'ont constamment prodiguée, ainsi que pour la patience dont ils ont fait preuve de tout au long de ce parcours. Si cette thèse a pu voir le jour, c'est en grande partie grâce à leur soutien affectif et leur compréhension de tous les jours.

TABLE DES MATIERES

Introduction	19
--------------------	----

Partie I - Chapitre 1

<i>Le ciel au-dessus du Cap-Français s'est illuminé</i>	41
1.1. La logique des informations officielles	43
1.1.1. Des visiteurs informés	44
1.1.2. Réseaux d'information	45
1.1.3. Espions, agents et autres informateurs	47
1.2. Les gouverneurs espagnols	48
1.2.1. Santo Domingo informe les territoires hispaniques	48
1.2.1.1. Une frontière « chaude »	50
1.2.1.2. Massacre à Juana Méndez	55
1.2.1.3. Les représailles des troupes auxiliaires	57
1.2.2. Personne n'est mieux informé que le gouverneur cubain	59
1.2.2.1. À un « souffle » de vent	59
1.2.2.2. La mission d'Arango	64
1.2.3. Le Venezuela : si loin et pourtant si proche	66
1.3. Les gouverneurs de la Jamaïque : un regard depuis le Sud-ouest	70

Partie I - Chapitre 2

<i>Les drames des réfugiés blancs de La Hispaniola</i>	83
2.1. L'« exode » des réfugiés de La Hispaniola	85
2.2. Santo Domingo: récepteur et générateur de réfugiés	88
2.3. Les territoires d'accueil	90
2.3.1. Cuba : le « foyer » des émigrés saint-dominguais	90
2.3.2. Venezuela : le refuge des Espagnols dominicains	92
2.3.3. Jamaïque : une solidarité limitée	94
2.3.4. La Virginie et le départ massif de 1793	96
2.4. Des calamités à la première personne	98

2.4.1. La ruine de la famille Rouvray	99
2.4.2. « L'odyssée » d'un jeune planteur.....	102
2.4.3. Une Nord-Américaine aux Caraïbes.....	105
2.4.4. Doña Francisca et Don Arredondo	108
2.5. Des pénuries s'ajoutent aux « horreurs »	113
2.5.1. Sorties <i>in extremis</i>	114
2.5.2. Les pénuries de l'émigration	114
2.5.3. Échapper à la misère	117
2.5.4. Séparations familiales	118
2.5.5. Pris par des corsaires.....	119
2.5.6. Pénuries en haute mer	120
2.5.7. La solidarité des locaux.....	122
Partie I - Chapitre 3	
<i>Calamités « noir sur blanc »</i>	127
3.1. Les « horreurs » dans la presse	130
3.1.1. Saint-Domingue dans la <i>Gaceta de Madrid</i>	130
3.1.2. Saint-Domingue dans la presse virginienne.....	132
3.2. Chroniques « à chaud »	139
3.2.1. Publications dans l'Atlantique britannique	139
3.2.1.1. Pamphlets français traduits et publiés à Londres.....	140
3.2.1.2. Le « récit historique » de monsieur Gros	142
3.2.1.3. L'étude historique de Bryan Edwards	144
3.2.1.4. L'« objectivité » de Marcus Rainsford	148
3.2.2.5. Le Toussaint de Dubroca.....	153
3.2.2. Publications dans l'Atlantique hispanique.....	155
3.2.2.1. Une histoire de Santo Domingo	155
3.2.2.2. Le Dessalines de Dubroca	156
Partie II - Chapitre 4	
<i>Écllosion d'inquiétude chez les Blancs de la Grande-Caraïbe</i>	165
4.1. Subir et décrire une « nouvelle » angoisse	166
4.2. Craintes antérieures et autres angoisses contemporaines.....	168

4.2.1. Rébellions d’esclaves avant 1791.....	168
4.2.2. L’insurrection à venir (ou qui ne vient pas).....	173
4.2.3. L’ennemi interne.....	176
4.2.4. Des thématiques et des mesures “inopportunes”.....	178
4.2.4.1. Le débat abolitionniste en Grande-Bretagne.....	178
4.2.4.2. Un code et une « grâce » dérangeant les Blancs espagnols.....	180
4.3. La tourmente révolutionnaire franco-antillaise se rapproche.....	183
4.3.1. Les « dangereux » idéaux révolutionnaires français.....	183
4.3.1.1. Le « Cordon sanitaire » hispanique.....	183
4.3.1.2. La « grippe égalitaire » qui menace les <i>West Indies</i>	185
4.3.1.3. Alarme pour les « désordres » dans les Îles du vent.....	186
4.3.2. Résistance d’inspiration franco-antillaise.....	187
4.3.2.1. L’« insolence » des esclaves.....	188
4.3.2.2. Rébellions d’inspiration franco-antillaise.....	190
4.3.2.3. En semant des rumeurs.....	197
4.3.2.4. Pétitions des libres de couleur.....	199
4.4. Individus indésirables : réfugiés et prisonniers.....	201
4.4.1. Méfiance croissante envers les réfugiés français.....	201
4.4.1.1. Jamais les bienvenus dans les territoires hispaniques.....	202
4.4.1.2. La Jamaïque s’en méfie aussi.....	203
4.4.1.3. L’acceptation des États-Unis.....	210
4.4.2. La présence de prisonniers français inquiète.....	213
4.5. Conspirations, rumeurs et invasions d’inspiration jacobine.....	216
4.5.1. La « bonne parole » de la révolution voyage par la mer.....	216
4.5.2. Une conspiration d’inspiration jacobine sur la Terre Ferme hispanique.....	219
4.5.3. Menaces et rumeurs d’invasion.....	223
4.5.3.1. Des mulâtres de Rigaud à Maracaibo.....	223
4.5.3.2. L’invasion attendue en Virginie et Cuba.....	225
4.5.3.3. L’affaire Sasportas.....	227
Partie II - Chapitre 5	
<i>Les autorités face aux révolutions franco-antillaises</i>	232
5.1. Les Blancs se protègent.....	233
5.1.1. Des renforts de troupes pour la Jamaïque.....	233

5.1.2. Renforçant la défense des côtes.....	237
5.1.2.1. Les défenses de Cuba	237
5.1.2.2. Des alliés peu fiables	240
5.1.3. Demande de renforts en Virginie	242
5.1.4. Aides aussi solidaires que pragmatiques	244
5.1.5. Législation sur les esclaves et les libres de couleur.....	249
5.2. Polémiques autour de l'armement des Noirs	251
5.2.1. Non aux Noirs armés	252
5.2.2. Méfiance à l'égard des Noirs alliés.....	257
5.2.2.1. Les « Noirs auxiliaires » à Cuba	257
5.2.2.2. Des « troupes coloniales » en Jamaïque	260
5.3. Non aux « Noirs français »	261
5.3.1. Mesures visant à empêcher leur entrée.....	261
5.3.1.1. Transgressant le « cordon sanitaire » hispanique	261
5.3.1.2. Virginie : un refus évolutif	264
5.3.1.3. Accords et désaccords en Jamaïque.....	268
5.3.2. Les intrusions clandestines.....	274
Partie II - Chapitre 6	
<i>Saint-Domingue « chez nous »</i>	279
6.1. Une émotion [presque] insaisissable	281
6.2. Appréhensions atlantiques au temps des révolutions.....	282
6.2.1. Un comte écossais contre la Convention nationale.....	282
6.2.2. Des mulâtres saint-dominguais à Curaçao	292
6.2.3. La décision du « généralissime ».....	303
Partie III - Chapitre 7	
<i>Qui craint le « mauvais exemple » de Saint-Domingue ?</i>	316
7.1. Une peur voilée	317
7.1.1. Les planteurs jamaïcains profitent de la conjoncture.....	318
7.1.2. Le rêve d'Arango devient réalité.....	320
7.1.3. Les différends au sujet du commerce avec Saint-Domingue et Haïti.....	324
7.2. La Terreur, Saint-Domingue et les idées politiques républicaines.....	328
7.2.1. Soutien à la Révolution française.....	329

7.2.2. La grande désillusion républicaine	332
7.3. L'utopie des nations blanches ou blanchies	336
7.3.1. Bolívar et la menace de la « pardocratie »	336
7.3.2. La Nation blanche des habitants de Virginie.....	341
7.3.3. Esclavage et libéralisme à Cuba.....	346
7.4. Isoler ou détruire la nation d'ex-esclaves	350
7.4.1. La réinstauration de l'ancien régime colonial à Saint-Domingue	351
7.4.2. « L'Amérique aux Américains », et non aux Haïtiens.....	355
7.4.3. Bolívar : entre les préjugés et la nécessité	356
Partie III - Chapitre 8	
<i>Un argument très convaincant</i>	363
8.1. Saint-Domingue dans le Parlement britannique	365
8.1.1. La révolte de 1791 : un événement, deux leçons	370
8.1.1.1. La faute aux abolitionnistes	370
8.1.1.2. L'opportunisme des esclaves.....	374
8.1.2. La « menace » latente.....	376
8.1.2.1. Trop d'esclaves comme à Saint-Domingue.....	376
8.1.2.2. Le problème des nouveaux esclaves (Edward Long <i>dixit</i>)	378
8.1.2.3. Sécurité des Indes Occidentales britanniques	381
8.1.2.4. Sombree dans l'oublie	384
8.1.2.5. Justifier la révolte	387
8.1.2.6. Un exemple alarmant.....	391
8.1.3. Accuser la France et les abolitionnistes	393
8.1.3.1. Les « <i>Friends of the Blacks</i> » sont des Jacobins.....	393
8.1.3.2. Les abolitionnistes britanniques font de même	396
8.1.3.3. Ils veulent détruire les Indes Occidentales.....	399
8.1.3.4. Les abolitionnistes aux abois.....	403
8.1.3.5. Distinguer abolition et émancipation	406
8.1.3.6. La précipitation « injustifiée » des abolitionnistes.....	408
8.2. Saint-Domingue dans les <i>Cortes</i> espagnoles	412
8.2.1. Les <i>Cortes</i> de Cadix de 1810 et 1821.....	414
8.2.2. Une proposition inattendue	417

8.2.3. L'avertissement du père Varela.....	419
8.2.4. Les idées des nouveaux abolitionnistes espagnols	421
8.2.5. L'exemple haïtien dans les derniers débats	423
Partie III - Chapitre 9	
<i>L'angoisse continue : Saint-Domingue dans la « mémoire historique »</i>	431
9.1. Mémoire et oubli de la Révolution haïtienne.....	433
9.1.1. La “menace” s'éternise	433
9.1.1.1. Cuba	433
9.1.1.2. La Jamaïque	439
9.1.2. Un silence apparent au Venezuela et en Virginie	443
9.1.2.1. Un « traumatisme » qui en efface un autre ?	443
9.1.2.2. Un « trou de mémoire » générationnel.....	448
9.2. « Explosion de mémoire » en Virginie	450
9.2.1. La « tragédie » de Southampton.....	450
9.2.2. Les moyens imprimés du souvenir	454
9.2.3. Un exemple pour les abolitionnistes du Nord	458
9.2.4. De Cap-Français à Harper's Ferry.....	460
<i>Conclusion</i>	469
Annexe 1 : Les élites blanches « euro-américaines »	491
Annexe 2 : Approche méthodologique	494
Annexe 3 : Distribution ethno-démographique	498
Annexe 4 : Le « paradis » des Antilles.....	504
Annexe 5 : Liste de gouverneurs, 1790-1805.....	506
Annexe 6 : Chronologie.....	507
Annexe 7 : Cartes historiques	509
<i>Sources et bibliographie</i>	515

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : « Incendie du Cap. Révolte générale des Nègres... »	40
Figure 2 : Plantations incendiées dans la Plaine du Nord en 1791	51
Figure 3 : Disposition des cadavres dans l'église de Dajabon	56
Figure 4: Liste de quelques noms des Blancs morts à Saint-Domingue en 1804	79
Figure 5 : Incendie du Cap-Français en 1793.	97
Figure 6: Massacre de tous les Blancs à Saint-Domingue.	137
Figure 7 : « The mode of exterminating the Black Army... »	154
Figure 8 : « Revenge taken by the Black Army... »	154
Figure 9 : « Blood Hounds attacking a Black Family in the Woods »	154
Figure 10: « Cristobal comandte del Exercito... »	160
Figure 11: « Fue muerta y destrozada... »	160
Figure 12: « Desalines huye del valor francés... »	160
Figure 13 : « A real sans-culotte »	164
Figure 14 : Révolte des Noirs Coromanti	172
Figure 15: Libelle qui circula à Caracas en 1790	182
Figure 16: Proclame du gouverneur Balcarres.	206
Figure 17: Vue de l'entrée à la baie de Kingston	207
Figure 18 : Cocardes réquisitionnées à Kingston en fin décembre 1799	230
Figure 19 : Un Noir dans un « red coat »	256
Figure 20 : Balcarres, Lauffer et Miranda	286
Figure 21 : Capitulation des Marrons	291
Figure 22 : Le port de Willemstadt	298
Figure 23: Des « Jacobins noirs » selon Gillray	315
Figure 24 : « L'apothéose d'Hoche »	398
Figure 25 : « Le génie de la France triomphe »	403
Figure 26 : « The new Union Club »	410
Figure 27: « El Negro Santos de Santo Domingo »	422
Figure 28 : Rébellion des esclaves à la Jamaïque	441

Figure 29 : « Horrid massacre en Virginie ».....	455
Figure 30 : Lincoln signe la proclamation d'abolition de l'esclavage	465
Figure 31 : Une plantation aux Antilles.....	504
Figure 32 : Vue du Cap-Français.....	504
Figure 34 : Plan de la ville du Cap-François.....	505
Figure 33 : Une place au centre du Cap-Français.....	505

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Routes de navigation et directions des vents aux Caraïbes.	39
Carte 2 : Frontière entre Saint-Domingue et Santo Domingo	49
Carte 3 : Le « Passage du vent »	60
Carte 4 : Circulations des réfugiés de La Hispaniola, 1790-1806	86
Carte 5 : Fort Amsterdam et Over Zyde	297
Carte 6 : Baies de St. Ann et de St. Michel.....	297
Carte 7 : Littoral de la Province de Caracas.....	308
Carte 8 : Saint-Domingue.....	510
Carte 9 : Cuba	511
Carte 10 : Virginie.....	512
Carte 11 : Jamaïque.....	513
Carte 12 : La Terre Ferme hispanique.....	514

TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Prix du « muscovado » à Londres et production de sucre à la Jamaïque	318
Graphique 2 : Population cubaine, 1791-1861.....	501
Graphique 3 : Population de la Jamaïque, 1775-1834	501
Graphique 4 : Population du Venezuela, en 1800 et 1839.....	502
Graphique 5 : Population de Virginie, 1792-1861.....	502
Graphique 6 : Virginie. Quantité d'esclaves par comté.....	503

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGI	Archivo General de Indias
AGN	Archivo General de la Nación
AGS	Archivo General de Simancas
AHN	America's Historical Newspapers
CAOM	Centre d'Archives d'Outremer
CO	Colonial Office
GCG	Gobernación y Capitanía General
LOV	Library of Virginia
JCB	John Carter Brown
N.d.	Non disponible
PQ	Proquest
S.d.	Sans date
S.t.	Sans titre
SHM	Service Historique de la Marine
TNA	The National Archives
VHA	Virginia Historical Society
WO	War Office

INTRODUCTION

Le 24 août 1791, l'inspecteur des frontières du village de Dajabón (située dans la partie nord-occidentale de Santo Domingo) envoya un message d'une teneur pour le moins inquiétante à son gouverneur : « Il y a un incendie général dans la colonie », faisant allusion de la sorte à la colonie française de Saint-Domingue. Au loin, dans la Plaine du Nord, plus précisément dans la Petite-Anse, du feu était visible et selon les informations qui parvinrent, au moins une habitation avait été brûlée. Il s'avéra que cette ambiance de destructions était consécutive à un soulèvement d'esclaves, qui s'était déclenché la veille de l'incendie relaté par l'inspecteur des frontières. Toujours selon l'information dont disposaient ces autorités, les esclaves soulevés faisaient de tous les Blancs qu'ils rencontraient des « victimes de leur férocité »¹.

Cette missive fut la première des nombreuses informations qui allaient concerner les événements violents survenant dans l'île de La Hispaniola tout au long des années suivantes, en particulier dans la partie française, et qui ne prendront fin que peu après l'Indépendance d'Haïti en 1804. La diffusion de ces informations par diverses voies fit l'effet d'un cataclysme dont le Monde Atlantique en général se trouva être le théâtre. Elles mettaient en effet en évidence, devant les yeux incrédules des Européens et des descendants des Européens dans l'Ancien et le Nouveau Monde, la manière la colonie la plus riche des Amériques leur échappait peu à peu dans ce tourbillon impromptu et sanglant, au point de devenir une nation de Noirs et de mulâtres.

À la fin du XVIII^e siècle, Saint-Domingue était en effet devenue un territoire colonial extrêmement prospère : principal producteur de café et de canne à sucre du monde, ainsi que l'un des principaux producteurs d'indigo et d'autres produits agricoles, la commercialisation de ses productions constituait un moteur important de l'économie

¹ « Mensaje del inspector de frontera (Dexabon, 24/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 1-2.

franco-atlantique. Au total, la valeur de ses exportations annuelles s'élevait à cette époque à plus de 137 millions de livres, ce qui représentait 70 % de la somme que la France récoltait de la production de toutes ses possessions américaines. Ce chiffre représentait plus que ce que rapportaient les métaux précieux du Brésil et de la Nouvelle-Espagne, et dépassait largement l'ensemble de la valeur de l'exportation de toutes les autres îles des Caraïbes réunies, en incluant la riche colonie de la Jamaïque. Ceci grâce à la production de 790 plantations de canne à sucre, 54 de cacao, 3 151 d'indigo, 789 de coton, 3 117 de caféières et 182 de distillerie de rhum².

L'impressionnante rentabilité de cette dépendance coloniale française, facteur déterminant de l'enrichissement des finances royales, contribua au développement de villes portuaires métropolitaines (comme Bordeaux, La Rochelle, Le Havre, Marseille et Nantes), ainsi que leurs *hinterlands* respectifs. C'étaient en effet plus de 1 500 navires qui, depuis ces villes ainsi que depuis d'autres ports de la façade atlantique, participaient régulièrement au commerce transatlantique³. La clé du succès de cette colonie française résidait par conséquent, non seulement dans l'essor du commerce de ces produits locaux et le développement connexe du capitalisme européen, mais également dans l'implantation précoce *in situ* de ce qu'il est convenu d'appeler un « complexe de plantation »⁴. Grâce à cette implantation, à la fin du XVIII^e siècle, Saint-Domingue était devenue la colonie de plantation caribéenne qui comptait le plus d'esclaves : près d'un demi-million, pour seulement 30 381 Blancs et 24 000 libres de couleur⁵. La prospérité atteinte par la colonie ne se reflétait pas seulement dans des chiffres positifs, mais également dans la magnificence des « habitations », et dans la splendeur des villes. De

² J. Cauna, *Au temps des isles à sucre : histoire d'une plantation de saint-domingue au xviii^e siècle*, Paris, A.C.C.T, 1987, pp. 12-13 ; D. P. Geggus, « Saint-Domingue on the eve of the Haitian Revolution », in D. P. Geggus, N. Fiering, (éds.), *The World of the Haitian Revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 2009, p. xi ; J. D. Garrigus. *Before Haiti : Race and Citizenship in French Saint-Domingue*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, pp. 173 et ss.

³ J. Cauna, *Au temps des isles à sucre*, *op.cit.*, pp.12-13 ; D. P. Geggus. « Saint-Domingue on the eve of the Haitian Revolution », *op.cit.*, p. xi ; J. D. Garrigus. *Before Haiti*, *op.cit.*, pp. 173 et ss.

⁴ Le « complexe de plantation » était un ordre politique et économique colonial mis en place dans les plantations qui se trouvaient sur le tropique américain, sur lesquelles travaillait une main d'œuvre principalement composée d'esclaves d'origine africaine, et dont la production était destinée principalement aux marchés métropolitains. S. Mintz. « Caribbean Society », in D. Silla, (éd.), *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, vol.II, New York, Macmillan and Free Press, 1968, p.xi ; P. D. Curtin, *The Rise and Fall of the Plantation Complex : Essays in Atlantic History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

⁵ D. Watts, *Las Indias Occidentales, modalidades de desarrollo, cultura y cambio medioambiental desde 1492*, Madrid, Alianza, 1992, p. 370.

prospères commerçants venus de diverses parties d'Europe y vivaient, de même des Français nobles qui, bénéficiant de concessions ou en raison d'unions maritales, s'étaient installés dans la colonie⁶. Cet ensemble de circonstances ne pouvait qu'avoir des répercussions sur les plans d'urbanisation et les ornements publics des villes, parmi lesquelles se distinguait celle que ses propres habitants appelaient la « *Paris de Saint-Domingue* » : Cap-Français⁷.

Le modèle de cette colonie prospère était admiré à l'étranger. Le célèbre historien jamaïcain Bryan Edwards, n'hésita pas à l'appeler le « paradis du Nouveau-Monde »⁸ [Annexe 4], tandis que l'élite cubaine, qui prenait ce modèle pour référence, transforma l'île en une colonie de plantation, avec le soutien sans faille de la Couronne d'Espagne⁹. De sorte que les conflits internes que connut cette colonie française à partir de la dernière décennie du XVIII^e siècle jusqu'au début du XIX^e, conflits qui détruisirent une bonne partie de sa capacité de production, ainsi que plusieurs de ses villes, qui mirent fin à la vie de milliers de personnes de couleur et qui firent pratiquement disparaître la population blanche, ne pouvaient pas passer inaperçus aux yeux des Européens et de leurs descendants aux Amériques. Néanmoins, l'image qu'on eut de ces violences ne fut pas élaborée en fonction de ce seul cas, aussi exemplaire soit-il, dans la mesure où elles se manifestèrent dans un contexte beaucoup plus vaste de combativité des catégories socio-ethniques concernées, situation qui débouchait sur une remise en question de l'esclavage et nombre de questionnements quant au statut des afro-

⁶ J. Cauna. *Au Temps Des Isles à Sucre*, op.cit., pp.12-13 ; D. P. Geggus. « Saint-Domingue on the eve of the Haitian Revolution », op.cit., p.xij. D. Garrigus. *Before Haiti*, op.cit., pp.173ss.

⁷ Entourée des plantations les plus importantes de l'île, Cap-Français, qui se trouvait dans la Plaine du Nord, face à l'océan Atlantique, était considérée comme la ville la mieux située pour le commerce avec la métropole et avec d'autres régions. C'était une ville de plus de 18 850 habitants, dotée de 56 rues qui formaient un ensemble de 260 pâtés de maisons. Elle comptait 1 400 maisons (construites en pierre, pour la plupart) et près de 300 immeubles de deux étages, voire de trois. La ville bénéficiait également d'un aqueduc efficace qui approvisionnait les habitants en eau fraîche. Au centre, les quartiers des Blancs étaient élégants, un théâtre y avait été édifié, où l'on jouait des pièces récentes, venues d'Europe, et les rues étaient pavées jusqu'au port. Ici, dans la Rue du Gouvernement, il y avait des boutiques où l'on trouvait les dernières marchandises arrivées d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. D. Marley, *Historic Cities of the Americas: An Illustrated Encyclopedia*, vol.I, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2005, p. 113 ; L. Dubois, *Avengers of the New World: The Story of the Haitian Revolution*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 2004, pp. 21-24.

⁸ B. Edwards, D. M'Kinnen, *The history, civil and commercial of the British Colonies in the West Indies*, vol.IV, Philadelphie, Printed and sold by James Humphreys, 1806, p. 127.

⁹ M. D. González-Ripoll, « Desde Cuba, antes y después de Haití : Pragmatismo y dilación en el pensamiento de Francisco Arango sobre la esclavitud », in M. D. González-Ripoll, A. Ferrer, C. Naranjo Orovio, [et al.], (éds.), *El rumor de Haití en Cuba, temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, pp. 41 et ss.

descendants. Dans ce contexte s'insèrent en effet la Révolution française, les révoltes et rébellions diverses dans d'autres régions caribéennes et le débat abolitionniste en France et en Grande-Bretagne.

Cette conjoncture produisit des attentes différentes dans les divers secteurs qui constituaient les sociétés esclavagistes de la Grande Caraïbe. De nombreux Africains et leurs descendants de couleur prirent conscience de l'injustice de leur situation, ce qui, en de nombreuses occasions, se traduisit par des manifestations de résistance, essentiellement sous forme d'insolence et de tentatives d'insurrection d'inspiration franco-antillaise¹⁰. Au sein de la population blanche, ces phases d'extrême agitation rendirent plus perceptibles les incertitudes vis-à-vis de l'avenir, accentuant ce que Jean Delumeau qualifia pour la période moderne de « climat d'insécurité » préexistant¹¹. La rébellion d'août 1791, du fait de son importance et de son caractère unique, contribua de manière déterminante à cette intensification. Elle compta jusqu'à quatre-vingt mille insurgés, des esclaves et des Marrons, et se solda par près de deux cents plantations dévastées, des dizaines de Blancs et de mulâtres, ainsi que des centaines de Noirs, morts ou blessés. Ces faits en font la rébellion la plus importante de toutes celles qui eurent lieu durant la période moderne en Amérique. À la fin, même si les meneurs de la rébellion y laissèrent leur vie, celle-ci ne put être étouffée dans sa totalité, contrairement à ce qui s'était passé tant de fois dans le passé, créant ainsi un précédent très « dangereux » pour l'hégémonie européenne dans les colonies.

À la fin du XVIII^e siècle, la crainte ressenties par les Blancs devant les soulèvements des secteurs subalternes de couleur, en particulier des révoltes d'esclaves, ne constituait pourtant pas une nouveauté. De fait, ces sursauts épisodiques avaient commencé à se produire au moment même où les Noirs-Africains avaient été introduits

¹⁰ À la fin du XVIII^e siècle, les esclaves et les libres de couleur qui participèrent à des révoltes dans l'aire des Caraïbes, souvent firent référence à ce qui se produisait à la même époque en divers endroits dans l'Atlantique français. Cela dénoterait — d'après Julius Scott — l'impact important produit sur ces secteurs subalternes par les conflits sociopolitiques qui à cette époque-là bouleversèrent la France et ses dépendances coloniales. Parmi ceux-ci, le cas de Saint-Domingue se distingue dans la mesure où il montrait la voie à suivre et apportait la preuve que la révolte était non seulement possible, mais couronnée de succès. Pour cette raison, il devint l'un des leitmotivs des manifestations de résistance violente orchestrées par les secteurs de couleur. J. S. Scott, *The Common Wind : Currents of afro-american communication in the era of the Haitian Revolution*, Duke University, 1986 ; D. P. Geggus. « Slavery, War, and Revolution in the Greater Caribbean, 1789-1815 », in D. P. Geggus, D. Gaspar, (éds.), *A Turbulent Time. The French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington ; Indianapolis, Indiana University Press, 1997.

¹¹ J. Delumeau, *La peur en Occident, XIV^e-XVIII^e siècles : une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978, p. 2.

en masse dans le Nouveau Monde, après avoir été considérés comme des « esclaves parfaits » au début du XVI^e siècle. À cette époque, les colons espagnols exprimaient déjà leur inquiétude face aux manifestations de résistance violente de ce type¹² ; par conséquent, les premières mesures pour les prévenir ou les éliminer commencèrent à être mises en place¹³. L'inquiétude face à l'éventualité que de semblables soulèvements ne se reproduisent persista dans tous les endroits où la population de couleur était nombreuse et pendant toute l'époque moderne, s'étendant à des territoires coloniaux portugais et, à partir du XVII^e siècle, français, britanniques, danois et néerlandais¹⁴. À la fin du siècle suivant, suite aux événements de La Hispaniola — en particulier après la grande révolte de 1791 dans la Plaine du Nord —, un changement majeur intervint : d'après Eugene Genovese¹⁵, il était en effet devenu manifeste, et pour la première fois, qu'un groupe suffisamment nombreux d'esclaves était à même de se soulever avec succès, et même d'en finir avec une colonie aussi riche que l'avait été jusqu'alors Saint-Domingue.

Les informations qui circulèrent dans l'espace atlantique sur les conflits révolutionnaires dans cette colonie française mettaient souvent en avant les scènes d'atrocités commises à l'encontre des Blancs, principalement par des hommes de couleur, ce qui contribua à donner l'impression qu'une « révolution noire » anarchique était en marche. Dans l'ensemble, ces nouvelles, ajoutées aux manifestations locales de résistance (associées ou non aux révolutions franco-antillaises), contribuèrent à

¹² D'après Michel Craton et Germán Carrera Damas, il y eut principalement deux types de manifestations de résistance de la part des esclaves, l'une violente (insolence, désobéissance, rébellion, empoisonnement, marronnage...) et l'autre passive (avortements, infanticide, suicide, obéissance feinte...). G. Carrera Damas, « Huída y enfrentamiento », in *África en América Latina*, México, Siglo Veintiuno Editores, 1977 ; M. Craton, « Forms of resistance to Slavery », in *General History of the Caribbean. The Slave Societies in the Caribbean*, vol.III, Hong Kong, Macmillan; UNESCO, 1997.

¹³ Certaines de ces mesures présentaient un caractère simplement prophylactique, visant à éviter que le nombre d'esclaves n'augmente, telle que l'interdiction de 1516 d'importer des Noirs dans le Nouveau Monde. D'autres présentaient un caractère exemplaire, telles que les ceps, le fouet, la mutilation, voire la mise à mort. Au XIX^e siècle encore, nous verrons comment des mesures de ce type perdurèrent dans d'autres régions esclavagistes d'Amérique. Sur cette première interdiction, voir : J. L. Cortés López, *Esclavo y colono: Introducción y sociología de los negros africanos en la América española del siglo XV*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 2004, p. 19.

¹⁴ En ce qui concerne l'Amérique du Nord, Herbert Aptheker a montré comment d'autres types de manifestations associées à la résistance d'esclaves (alliés aux indiens, ou à l'ennemi européen du moment) générèrent de la crainte parmi les colons anglo-saxons en Amérique du Nord, depuis le XVII^e siècle. H. Aptheker, *American Negro Slave Revolts*, New York, International Publishers, 1993, p. 19.

¹⁵ Eugene Genovese indique que la Révolution haïtienne a marqué un tournant dans l'histoire des révoltes des Noirs en Amérique. E. D. Genovese, *From rebellion to revolution. Afro-American slave revolts in the making of the modern world*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1979, pp. 87 et ss.

convaincre les Blancs des autres sociétés esclavagistes de la Grande Caraïbe — c'est-à-dire, celles qui se trouvaient aux Caraïbes et dans l'aire circum-caribéenne¹⁶ — que dans les territoires où ils résidaient une révolution semblable pouvait éclater. Du point de vue des membres des « élites euro-américaines » ou « blanches » de ces sociétés (dont les membres constituent, avec les autorités, les acteurs de notre étude)¹⁷ [Annexe 1], la possibilité que l'exemple de Saint-Domingue puisse être imité par les populations de couleur locales représentait une menace très grave pour leurs vies, leurs familles, leurs possessions matérielles, et même pour l'ordre de hiérarchisation socioethnique ou « racial »¹⁸ établi par les Européens depuis l'époque de la conquête ou de la colonisation. Pour les autorités, cette éventualité comportait des risques significatifs pour la sécurité des territoires dont la protection leur avait été confiée par le roi (dans le cas des colonies européennes) ou par ses représentants (pour les territoires indépendants).

La possibilité que leur monde s'effondrât à cause des esclaves et des hommes libres de couleur allait affecter durablement la tranquillité mentale de ces élites blanches. Cela entraîna chez leurs membres une série d'attitudes et de comportements qui reflétaient une sensation de vulnérabilité croissante face aux masses de couleur qui les entouraient. Du fait de la forte charge émotive des manifestations qui mettent en évidence cette modification, celles-ci ont été décrites par l'historiographie principalement en termes d'émotions, et plus précisément de *peur*¹⁹. Les historiens en particulier n'hésitèrent pas à utiliser des termes aussi forts ou connotés que « crainte », « psychose », « paranoïa », et même « horreur » pour les décrire. Un lexique émotif qui parfois ressemble à celui utilisé à l'époque afin de décrire des « comportements

¹⁶ D. P. Geggus, D. Gaspar, (éds.), *A Turbulent time: the French Revolution and the Greater Caribbean*. Bloomington; Indianapolis, Indiana University Press, 1997, p. viii.

¹⁷ F. X. Guerra, « L'Euro-Amérique, constitution et perceptions d'un espace culturel commun », in *Les civilisations dans le regard de l'autre*, Paris, Unesco, 2002.

¹⁸ Dans ce travail, on emploiera les termes « race », « racial », « racisme », et « racialiste » depuis une approche strictement analytique, afin d'éviter l'emploi excessif des expressions composées associées avec la voix « ethnie », ou parce que les acteurs étudiés les utilisent. Ceci ne signifie pas la reconnaissance de l'existence des « races » ; en fin de compte, comme l'indique André Pichot, les êtres humains « ...ne sont ni inégaux ni différents, ils sont *incomparables* ». A. Pichot, *La société pure: de Darwin à Hitler*, Paris, Flammarion, 2000, p. 435 [Je remercie C. Thibaud de m'avoir fait connaître cette œuvre]. Voir également : F. Ortiz Fernández, *El engaño de las razas*, La Habana, Editorial Páginas, 1945.

¹⁹ Parmi les niveaux affectifs, il convient de distinguer, aux côtés de l'humeur et des sentiments, les émotions de bases ou primaires ; celles-ci se subdivisent en six types culturels universellement reconnus, la peur, la joie, la tristesse, la colère, la surprise et la répugnance. Ces émotions se manifestent toutes sans exception par des réactions affectives dont l'intensité sera proportionnelle à la force du stimulus reçu. C. M. J. Braun, F. Crépeau, *Évaluation neuropsychologique*, Montréal, Décarie, 1997, pp. 330-331.

inhabituels »²⁰, mais qui ne coïncide pas nécessairement avec ce que signifient ces expressions en termes psychologiques. Ce vice d'origine n'est pas sans avoir influé sur la formulation épistémologique de ce qui a été appelé par l'historiographie des révolutions dans l'aire caribéenne la « peur haïtienne ».

Les chercheurs qui ont étudié de manière approfondie ce phénomène signalent tous l'existence généralisée d'un phénomène psychologique collectif d'envergure atlantique, comparable — comme le suggèrent Michael Zeuske et Clarence Munford — à la « Grande Peur » du complot aristocratique pendant la première année de la Révolution française²¹. D'autres, considérant les similitudes que présentent des cas a priori différents mais qui mettent en évidence son existence, s'y sont référés comme à un « syndrome ». La définition qu'en propose Arturo Morales Carrión est ainsi la suivante : « la crainte que, une fois un système esclavagiste créé, arrive le jour où les esclaves se rebellent contre une condition dégradante, anéantissent des vies et brûlent des haciendas »²². Malgré l'inégalable valeur historiographique que revêt cette interprétation, ainsi que d'autres d'ailleurs, aucune ne repose sur une base véritablement empirique, à même de la justifier. C'est pour cette raison que — sauf exceptions qui ne confirment pas la règle²³ — on a continué à décrire l'impact de la

²⁰ J. Nicolas utilise l'expression « comportements inhabituels » pour qualifier les termes originaux utilisés au XVIII^e siècle en France, pour décrire des comportements collectifs violents. Dans notre cas, nous l'utilisons pour identifier des termes dans les sources qui pourraient évoquer une réaction émotive reliée à la « peur haïtienne ». J. Nicolas, *La Rébellion Française : Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2008, p. 29.

²¹ Cette comparaison fait référence au travail classique de Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789*, déportant sur la peur des paysans d'un complot aristocratique, complot parfonde de surcroît sur des rumeurs. À cette occasion, et comme les historiens l'indiquent, les « individus en proie à cette peur n'étaient pas des bourgeois ou des paysans mais des planteurs, et ceux que l'on craignait n'étaient pas des « vagabonds » ou des « aristos », mais des esclaves noirs ». C. J. Munford, M. Zeuske, « Black Slavery, Class Struggle, Fear and Revolution in St. Domingue and Cuba, 1785-1795 », *The Journal of Negro History*, 1988, vol. LXXIII, n° 1/4, p. 24.

²² A. Morales Carrión, « Ojeada a las corrientes abolicionistas en Puerto Rico », *Anuario de Estudios Hispanoamericanos*, 1986, n° 43, pp.295-296 ; J. V. Grafenstein. *Nueva España en el Circuncaribe, 1779-1808: Revolución, Competencia Imperial y Vínculos Intercoloniales*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1997, p. 156.

²³ Nous pensons ici principalement à ce qu'indique C. Naranjo sur les manipulations intéressées de la « peur haïtienne » par les autorités espagnoles à Cuba aux années 1830, à la problématisation proposée par Ada Ferrer également pour Cuba, et aux « ambiguïtés » et « contradictions » que David Geggus relève dans le cas des manifestations qui dénotent l'impact de la Révolution haïtienne au-delà de ses frontières. C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado : Poder y fomento de la población blanca en Cuba », in M. D. E. A. González-Ripoll, (éd.), *El rumor de Haití en Cuba, temor, raza y rebeldía, 1789-1844*. Madrid, CSIC, 2004, pp. 160 et ss. ; A. Ferrer, « La société esclavagiste cubaine et la Révolution haïtienne ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2003, LVIII, n° 2, pp. 5-6 ; D. P. Geggus, *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, U. of South Carolina Pr., 2001, p. 247.

Révolution haïtienne sur les Blancs des autres sociétés esclavagistes en termes de peur, en contournant d'autres manifestations plus ou moins émotives.

Nous reconnaissons certes les avantages méthodologiques que comporte la notion de « syndrome » en tant que catégorie analytique, nous y recourrons par conséquent pour étudier les différentes manifestations de ce que désormais nous dénommerons le « syndrome de Saint-Domingue ». Demeurant toutefois un concept rarement appliqué au terrain de l'analyse historique, il nous semble indispensable de procéder, au préalable, à de brèves considérations théoriques : un « syndrome » ne renvoie pas à un cas d'application psychologique mais à une situation clinique. De fait, il constitue une altération pathologique caractérisée par une série de symptômes qui se répètent toutes les fois qu'il se présente²⁴. Dans le cas d'un syndrome collectif — nous nous appuyons ici sur le travail de Henri Rousso à propos du « syndrome de Vichy »²⁵ — ces phénomènes sont la conséquence d'une situation « traumatique » subie par une communauté, soit de manière directe en étant présent sur les lieux de l'événement, ou à distance à travers les informations transmises par les moyens de diffusion du moment.

Dans la perception d'un événement traumatique, la relation imaginaire établie avec les victimes directes joue un rôle fondamental pour la formation du « traumatisme collectif »²⁶. Dans le cas qui nous occupe, cette relation a pour cadre non pas une communauté nationale ou culturelle, mais bien une identité ethnique. Dans les sociétés esclavagistes de la Grande Caraïbe, elle s'effectue pour l'essentiel en termes d'idées et de valeurs raciales partagées par les Blancs, dont le soutien à l'esclavage et le mépris à l'égard des afro-descendants en étaient les principales expressions. Ainsi, bien que ceux-ci ne résidassent pas à Saint-Domingue, les terribles expériences éprouvées par leurs homologues de la colonie française eurent sur les premiers un impact psychique considérable. En fin de compte, à l'instar des Blancs saint-dominguais, ceux qui résidaient dans les territoires environnants étaient également des Européens ou des

²⁴ J. Quevauvilliers, A. Somogyi, A. Fingerhut, *Dictionnaire médical*, Paris, Elsevier Masson, 2007, p. 889.

²⁵ Dans cet ouvrage, H. Rousso définit son objet d'étude comme « l'ensemble hétérogène de symptômes, des manifestations, en particulier dans la vie politique, sociale et culturelle, qui révèlent l'existence du traumatisme engendré par l'Occupation... » nazie et les conséquences que ce fait engendra en France : le régime collaborationniste du général, Vichy, la déportation des Juifs dans les camps d'extermination, etc. H. Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987, pp. 18 et ss.

²⁶ J. C. Abric, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, pp. 15-18.

descendants d'Européens. D'où la formation d'un « traumatisme collectif » de portée grande caribéenne, résultant des informations qui leur parvenaient sur les événements violents de La Hispaniola²⁷, ainsi que d'autres situations similaires survenues au-delà des frontières géographiques et temporaires de la Révolution haïtienne.

Même si certains éléments nous permettent de situer le début de la révolution à la fin des années 1780, coïncidant plus particulièrement avec les activités politiques effectuées par les députés blancs et mulâtres en France à partir de 1788, ou encore avec une rébellion importante de mulâtres en octobre 1790, l'historiographie spécialisée la fait commencer avec l'insurrection esclave d'août 1791. Cette insurrection ne fut cependant pas inspirée par les idées et les faits révolutionnaires qui, à cette époque, agitaient tout l'Atlantique français, mais surtout par la résistance traditionnelle à l'esclavage. Après le début de la guerre de la première coalition de puissances européennes contre la République française en 1793, la colonie de Saint-Domingue est en effet envahie par les forces espagnoles et britanniques. Les agents républicains se voient dans l'obligation d'abolir l'esclavage afin de renforcer leurs troupes, mesure qui fut ratifiée par la Convention nationale en février de l'année suivante. Après que les forces britanniques se soient retirées en 1798, le leader noir, Toussaint Louverture, après sa victoire dans une guerre civile contre les mulâtres de l'île (Guerre du Sud), fait approuver une constitution pour la colonie qui fait de lui le gouverneur à vie et qui confirme l'abolition de l'esclavage.

En 1802, une puissante armée arriva de France sous le commandement du général Leclerc, envoyé par Napoléon qui, profitant de la signature de paix avec la Grande-Bretagne, prétendait réinstaurer à Saint-Domingue et dans les autres îles françaises l'ancien régime colonial, esclavage compris. Louverture fut arrêté et envoyé en prison en métropole où il décéda quelque temps plus tard. Lorsque les mulâtres et les Noirs prirent conscience des intentions du premier consul français, ils s'engagèrent aussitôt dans une sanglante guerre ethno-civile. Alors que les Français réussirent à s'imposer en Guadeloupe et en Martinique, à Saint-Domingue la lutte se poursuivit sans relâche. Cette résistance inattendue s'ajoutait aux énormes pertes que connut le

²⁷ Les recherches sur l'impact psychologique des attentats du 11 septembre sur la population des États-Unis ont montré qu'il n'était pas nécessaire d'être présent sur les lieux des événements pour développer des désordres post-traumatiques. J. A. Updegraff, R. C. Silver, E. A. Holman, « Searching for and finding meaning in collective trauma : results from a national longitudinal study of the 9/11 terrorist attacks », *Journal of Personality and Social Psychology*, 2008, vol. XCV, n° 3, pp. 710 et ss.

contingent en raison d'une part de la fièvre jaune, et d'autre part de la reprise des hostilités avec la Grande-Bretagne. Les troupes métropolitaines durent battre en retraite à la fin de l'année suivante. Le 1^{er} février 1804, le leader noir Jean-Jacques Dessalines déclare l'indépendance du territoire, sous le nom de République d'Haïti.

De tous les événements qui, d'une manière ou d'une autre, donnèrent forme et consistance à la Révolution haïtienne, seuls quelques-uns peuvent être considérés comme à l'origine du syndrome que nous avons mentionné et de ses manifestations diverses. Il s'agit principalement de situations dans lesquelles les Blancs furent victimes des mulâtres ou des Noirs, comme la rébellion de 1791, l'incendie de Cap-Français en 1793, l'occupation de Santo Domingo par Toussaint Louverture en 1801, la défaite des forces napoléoniennes en 1803, le massacre des Blancs orchestré par les adeptes de Jean-Jacques Dessalines en 1804, et enfin, l'invasion de cette colonie espagnole par le même leader noir en 1805. Cette conjonction de tensions fait apparaître une dynamique temporelle qui lui est propre et qui ne coïncide pas totalement avec la chronologie mise en exergue par l'historiographie du processus « révolutionnaire ».

En effet, et au moins jusqu'en 1805, des événements violents continuèrent de se succéder, entraînant l'apparition de nouvelles manifestations du syndrome cité. Ces événements ne se limitèrent pas davantage, d'un point de vue géographique, à l'espace de la colonie française de Saint-Domingue : d'autres violences se produisirent en effet dans la partie espagnole de l'île, ainsi lors des invasions de 1801 et 1805. Parfois, nous trouvons même des manifestations associées à des événements hors de La Hispaniola, essentiellement dans d'autres colonies françaises telle la Guadeloupe, qui connut un processus similaire à celui de Saint-Domingue, mais sans pour autant parvenir à l'indépendance.

Cette conjonction de situations « traumatisantes » ne fut pas perçue de manière homogène dans tous les territoires esclavagistes de la Grande Caraïbe, d'où les modalités extrêmement variées de l'impact de ces informations sur les populations blanches. Ces différences furent en effet subordonnées à la manière dont elles se présentèrent, selon les « niveaux d'accès » et du type d'information diffusée en chaque lieu. Ainsi, les différentes impressions qui en résultèrent ne reflétèrent pas avec une parfaite exactitude les événements de La Hispaniola, mais bien plutôt ce que les acteurs sociaux imaginèrent ou furent amenés à imaginer en fonction des informations dont ils

disposaient. Ultérieurement, cette dépendance par rapport à l'origine et la fiabilité des sources d'information fut compensée par des « canaux mnémoniques », qui permirent précisément aux nouvelles générations de l'élite blanche de « reconstruire » la mémoire des événements survenus dans cette île (principalement dans la partie française) pendant les années de la révolution, lorsque la nécessité de se les remémorer se faisait sentir²⁸.

La diffusion des informations et l'exercice de mémoire constituent des éléments essentiels afin de comprendre le déclenchement des réactions évoquées. Cependant, ces mêmes éléments seraient dépourvus de sens si leur analyse n'était complétée par l'étude des circonstances mêmes et de la manière dont les faits transmis furent évalués et interprétés. Nous sommes donc amenés à préciser les traits psychoculturels des acteurs, lesquels dépendent en grande partie de leur « expérience de vie » et de mécanismes mémoriels. Depuis la philosophie de l'histoire, Reinhart Koselleck a dégagé l'importance de cette variable, qu'il qualifie d'« espaces d'expérience » (c'est-à-dire marqués par « la présence consciente ou inconsciente d'une réalité passée dans le présent »), afin de comprendre les attitudes futures des individus situés en fonction d'« horizons d'attente » : un futur fait présent, dans lequel s'expriment leurs espoirs, leurs inquiétudes, leurs désirs et, bien entendu, leurs craintes²⁹.

Nous combinerons ces outils théoriques avec d'autres instruments d'analyse empruntés aux sciences cognitives — lesquelles ont connu un essor certain voire une véritable « révolution » depuis un demi-siècle — le principal aspect étant la prédilection manifestée en faveur de l'approche « mentaliste » au détriment du « behaviourisme »³⁰. En nous fondant sur la psychologie cognitive et la psychologie sociale, nous serons par conséquent amenés à prêter attention aux facteurs influençant la perception de nos acteurs confrontés à une réalité locale et aux événements de La Hispaniola. Nous insisterons tout particulièrement sur les émotions et leurs répercussions sur l'approche

²⁸ En ce sens, L. Valensi – suivant M. Halbwachs – affirme que « le contenu des souvenirs répond à la pression collective et aux sollicitations du présent, la même série d'événements connaîtra inflexions et transformations au cours du temps. » L. Valensi, *Fables de la mémoire : la glorieuse bataille des trois rois, 1578 : souvenirs d'une grande tuerie chez les chrétiens, les juifs & les musulmans*, Paris, Chandeigne, 2009, p. 18.

²⁹ R. Koselleck, *Futuro pasado. Para una semántica de los tiempos históricos*, Barcelona, Paidós, 1993, pp. 333-357.

³⁰ H. Gardner, *Histoire de la révolution cognitive : la nouvelle science de l'esprit*, Paris, Payot, 1993 ; J. Dortier, « La révolution cognitive », in : J. Dortier, (éd.), *Le cerveau et la pensée. La révolution des sciences cognitives*, Paris, Éditions Sciences humaines, 2003, pp. 35-42.

rationnelle des événements (essentiellement dans le cadre d'actions individuelles), et également aux représentations sociales en tant que « filtres » de la cognition, afin d'expliquer principalement les prédispositions ou les sensibilités de ces acteurs [Annexe 2].

Les expériences antérieures qui ont été à l'origine de prédispositions des acteurs sociaux pris de court par l'embrasement de l'île, renvoient en fait à des manifestations de violence locales mettant en scène des individus de couleur. Parmi elles, et compte tenu de leur fréquence et de leur intensité, les révoltes d'esclaves occupent une place privilégiée. Ce type de tensions continua en effet d'exister et de se manifester jusqu'à l'abolition de l'esclavage, générant — comme l'indique Herbert Aptheker — une peur endémique, indépendamment que du fait que se produisent ou non de nouvelles révoltes³¹. Le fait d'assister à ces événements, d'en être le spectateur, modela en effet l'opinion que les Blancs se forgèrent des individus de couleur, les présentant comme potentiellement dangereux. Leur opinion — du moins en ce qui concerne les membres les plus illustres de l'élite blanche — ont également été « sous influence », et leur évolution rythmée par les avertissements annonciateurs de nouvelles catastrophes, et ce, depuis la moitié du XVIII^e siècle, et dans l'hypothèse où l'introduction d'esclaves dans les colonies européennes des Caraïbes se poursuivrait.

Parmi ces avertissements, celui de Abbé Raynal acquiert une signification particulière : dans son *Histoire des deux Indes* (un ouvrage lu dans tout le monde atlantique) se trouve en effet annoncée l'apparition probable d'un « Spartacus noir », qui conduirait ses semblables « à la vengeance et au carnage »³². Au sein même des sociétés esclavagistes, des voix s'élevèrent, comme dans le cas d'un pamphlet anonyme qui circulait en Jamaïque en 1743, prédisant que si l'on ne mettait pas un terme définitif au trafic d'esclaves « l'île serait prise d'assaut et dévastée par ses propres esclaves »³³. Néanmoins, comme aucune rébellion, aussi violente et sanglante fût-elle, ne put se valoir d'un succès véritable ou marquer durablement les esprits, il ne s'ensuivit pas de situations assez traumatiques pour que les élites modifient leurs positions sur

³¹ H. Aptheker, *American Negro Slave Revolts*, op.cit., p.19.

³² G. A. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans le deux Indes*, vol.VII, Paris, A. Costes, 1820, pp. 226-227.

³³ Anonyme, *An essay concerning slavery, and the danger Jamaica is expos'd to from the too great number of slaves*, Londres, Charles Corbett, 1746, p. 18.

l'esclavage ou sur la traite. Leur opinion sur la population de couleur n'en fut pas davantage plus altérée : les élites continuèrent de considérer les esclaves comme des êtres plus ou moins "dociles", inférieurs du point de vue racial, et incapables de mener à bien leurs insurrections. Par conséquent, la discrimination pratiquée à l'encontre des libres de couleur et l'exploitation des esclaves pouvaient se poursuivre avec un niveau acceptable de sécurité. La persistance dans le temps de cet état de « vulnérabilité tolérable » était liée dans une très grande mesure, comme l'avaient souligné les prédictions les plus "pessimistes" — ou les plus réalistes —, à la configuration ethno-démographique de chaque région. Un pourcentage ou une concentration élevés de personnes de couleur (libres ou esclaves) dans une population donnée tendait à créer un paysage humain particulier, et constituait un facteur d'insécurité pour les Blancs qui résidaient sur place ou étaient amenés à visiter les lieux.

Ces considérations historiques et théoriques mises à part, l'hypothèse majeure sur laquelle nous avons fondé notre analyse, est en effet la suivante : les informations qui ont circulé dans les espaces considérés à propos des violences enregistrées à La Hispaniola entre 1791 et 1805, auraient joué un rôle de catalyseurs, ces « stimuli traumatisants » altérant considérablement la sensation de sécurité dont jouissaient traditionnellement les Blancs des autres sociétés esclavagistes. L'imaginaire social issu de ce véritable tournant émotif, même s'il a pu varier d'un lieu à l'autre (selon la nature de l'information à laquelle chaque individu ou communauté eut accès), fut en général associé à partir de cette époque à ce territoire insulaire, et plus particulièrement à sa partie francophone. Les différentes dénominations adoptées sont explicites sur ce point et selon l'aire linguistique : St. Domingo ou San Domingo, pour les anglophones ; et Guarico, ou simplement, Santo Domingo français, pour les hispanophones, synonymes d'« horreur » ou « mauvais exemple ». Cette « sémantisation » des imaginaires et des représentations sociales en fonction d'événements particuliers nous autorise en ce sens à parler d'un syndrome collectif, d'extension principalement grand-caribéenne, mais également atlantique.

D'où l'intérêt que d'appréhender ce phénomène dans une perspective comparée, et en considérant les comportements des acteurs sociaux comme des « unités comparatives » qui permettront d'évaluer et de mesurer au fil du temps l'incidence

individuelle et collective d'un ensemble d'informations traumatisantes³⁴. En ce qui concerne le « niveau d'analyse », il convient de souligner que les régions où les manifestations de ce syndrome ont été le plus fréquentes partageaient en fait une sorte d'« entrelacement » historique et de circonstances communes³⁵. À la fin du XVIII^e siècle, ces sociétés esclavagistes de l'aire grande-caribéenne disposaient, à l'instar de Saint-Domingue, d'une structure ethno-démographique à « trois niveaux » (*Three-tier structure*), en d'autres termes d'une population composée essentiellement de Noirs, Blancs et libres de couleur³⁶. Nous insisterons à cet égard sur les cas de Cuba, de la Jamaïque britannique, de l'État esclavagiste nord-américain de Virginia, et du Venezuela de la période coloniale puis de l'Indépendance³⁷. Dans presque tous les cas, la distribution ethnique y était en effet semblable, la population d'esclaves tendant à dominer, sauf dans le cas vénézuélien où les libres de couleur — ou *pardos* — étaient majoritaires. De même, la population de couleur dépassait en nombre la population blanche. Tel fut le cas à Cuba, en Jamaïque et au Venezuela. La Virginie constituait une

³⁴ Dans la perspective de Nancy Green, toute étude comparative se doit de définir clairement trois éléments : le phénomène à expliquer, les « unités observation ou comparaison » et le « niveau d'analyse ». N. L. Green, « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1990, vol. XLV, n° 6, p. 1337.

³⁵ Nous nous inspirons dans cette approche du terme « Entangled History », au sens défini par J. Cañizares-Esguerra, des régions qui partagent une histoire « entremêlée », non limitée aux aires frontalières. Nous préférons ce terme à celui de « Shared History », puisqu'il ne s'agit pas des sociétés disposant d'un passé commun ou « Oikoumène », comme c'était en effet le cas des colonies de plantation des Caraïbes. Nous pourrions également évoquer ici les « Connected Histories » ou « histoires croisées », mais il s'agit dans ces cas précis de catégories d'analyse, alors que la première approche correspond à une réalité historique qu'unifie précisément une variable historique, la Révolution haïtienne et son impact psychoculturel. R. Chartier, « La conscience de la globalité (commentaire) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2001, vol. LVI, n° 1. ; S. Gruzinski, « Les mondes mêlés de la monarchie catholique et autres « connected histories » », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2001, vol. LVI, n° 1. ; B. Zimmermann, M. Werner, « Penser l'histoire croisée, entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2003, vol. 58, n° 1 ; S. Subrahmanyam, « Connected Histories: Notes Towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », in V. B. Lieberman, (éd.), *Beyond binary histories: re-imagining Eurasia to c.1830*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1999 ; E. H. Gould, « Entangled Histories, Entangled Worlds: The English-Speaking Atlantic as a Spanish Periphery », *The American Historical Review*, 2007, vol. CXII, n° 3 ; J. Canizares-Esguerra, « Entangled Histories: Borderland Historiographies in New Clothes? », *The American Historical Review*, 2007, CXII, n° 3.

³⁶ D. P. Geggus, « The Haitian Revolution », in H. Beckles, V. Shepherd, (éds.), *Caribbean slave society and economy, a student reader*, New York, New Press, 1991, p.402 ; A. Helg, « Race and Black Mobilization in Colonial and Early Independent Cuba: A Comparative Perspective », *Ethnohistory*, 1997, vol. XCIV, n° 1, p. 54.

³⁷ Ces considérations ne signifient pas que nous ne ferons pas référence à d'autres régions où s'est également manifesté le syndrome étudié dans ce travail, comme c'est le cas de la Caroline du Nord pour les États-Unis, et de Curaçao pour l'espace caraïbe. Des situations semblables peuvent également être observées de l'autre côté de l'Atlantique, dans les métropoles britannique et espagnole. Tel sera notamment le cas lors du débat abolitionniste, auquel participèrent des représentants des Amériques.

exception notable, due au fait que l'importation d'esclaves y avait déjà été interdite (en 1778). [Annexe 3]

Par ailleurs, ces régions ont un autre point commun, d'ordre historiographique celui-là : la bibliographie disponible sur le sujet les décrit précisément comme les lieux où la « peur haïtienne » fut à la fois la plus manifeste, par sa fréquence et son intensité. Il ne s'agit en aucune façon d'un « caprice » historiographique. Le trait n'a pas davantage été forcé pour ce qui est des ressemblances historiques et démographiques. Nous nous trouvons bel et bien devant une série de traits singuliers (climatiques, géographiques, historiques et structurels) qui, même s'ils ont connu de variations d'un cas à l'autre, conditionnèrent la « réception » par les habitants des événements survenus à La Hispaniola. À l'époque, Cuba et la Jamaïque entretenaient en effet des contacts fréquents avec cette île, des contacts aussi bien formels qu'informels que facilitait leur proximité géographique. La Virginie, malgré la distance, entretenait elle aussi des relations suivies avec l'aire caribéenne, en raison de conditions climatiques favorables à la navigation, qui la rendait donc parfaitement accessible depuis Saint-Domingue et favorisait par conséquent la fluidité des échanges commerciaux entre les deux territoires. Seul le Venezuela demeura quelque peu en marge de ce phénomène de circulations dans la Caraïbe. Les contacts établis furent sporadiques, mais en revanche, suffisamment intenses pendant la période révolutionnaire, pour qu'y apparaissent des manifestations du syndrome étudié.

En ce qui concerne les limites chronologiques de ce travail, nous avons fait le choix de ne pas l'ouvrir sur la rébellion de 1791, mais plutôt vers le milieu de l'année précédente, avec le début de l'insurrection des mulâtres menée par Vincent Ogé³⁸. Si la rébellion de 1791 est présentée par l'historiographie comme le détonateur du processus révolutionnaire haïtien et continue d'être présentée comme telle, les acteurs sociaux de notre étude, dans leur tentative de comprendre rétrospectivement les conflits qui trouvèrent leur origine à ce moment précis, se sont en fait tournés vers le passé afin d'en identifier les causes et, par là-même, d'empêcher sa répétition. Les limites chronologiques choisies visent par conséquent à restituer l'importance acquise par le

³⁸ En juillet 1790, les mulâtres Vincent Ogé y Jean-Baptiste Chavannes, frustrés parce que l'Assemblée nationale de métropole ne reconnaissait pas explicitement des droits de citoyens actifs aux individus de leur condition bien que répondant aux conditions matérielles demandées, décident d'organiser une insurrection. En mars 1791, après avoir été capturés par les Espagnols, ils sont torturés et cruellement exécutés sur la roue par les autorités françaises à Cap-Français.

phénomène et l'institution de l'esclavage dans la poursuite de ce phénomène. La flexibilité des dates retenues s'est cependant avérée être un impératif majeur : il nous a fallu en effet les ajuster en fonction de l'année d'abolition de l'esclavage dans chacun des territoires étudiés : 1833 pour la Jamaïque, 1854 pour le Venezuela, 1864 pour la Virginie, et 1886 pour Cuba.

Afin de parvenir à une interprétation des différentes manifestations qui fondent notre objet d'étude, nous sommes partis d'autre part d'une constatation préalable, de la prémisse — déjà évoquée — selon laquelle toutes les manifestations du syndrome de Saint-Domingue ne se limitèrent pas à de la peur. Cette affirmation est en effet autorisée — et corroborée — par le fait suivant : la peur est, dans la plupart des cas, précédée d'une autre émotion, qui permet précisément à l'individu de percevoir les menaces pesant sur son existence et d'y être attentif : l'*angoisse*³⁹. Historiquement parlant, l'angoisse prendra essentiellement la forme d'une « logistique » cohérente d'actions ou de mesures, prises dans le but de corriger ou d'anticiper ce qui était perçu (s'agissant de menaces réelles ou imaginaires) comme un accroissement de la vulnérabilité individuelle ou collective⁴⁰. Si nous adoptons la classification des émotions proposée par R. Plutchik en fonction de l'intensité⁴¹, il existe par ailleurs un autre stade qui dépasse celui de la peur : c'est la *terreur*. Celui-ci devient manifeste lorsque la menace de mort identifiée dans les états précédents devient imminente. Il existe également d'autres mots pour décrire ces états émotionnels que nous pourrions situer ou tout du moins relier au même niveau d'angoisse (comme la préoccupation, l'inquiétude, la crainte et l'appréhension) ou de terreur (ainsi l'horreur et la panique). L'ensemble de ces termes contribue à délimiter un lexique des émotions, dont l'identification, aussi bien dans les sources que dans l'utilisation « analytique » qui en est faite, implique la reconnaissance

³⁹ P. Mannoni, *La peur*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982 ; P. Mannoni, *El miedo*. México, Fondo de Cultura Económica, 1982, p. 25.

⁴⁰ Les historiens P. Roberts y W. Naphy, parlent d'une « logistique de la peur » pour définir la manière dont « les personnes affrontèrent [...], et prirent des précautions, par rapport à ce dont ils avaient peur, depuis les plus pratiques (feu, inondation, désastres naturels) jusqu'aux plus intangibles (mort, sorcellerie, la peur même) ». W. G. Naphy, P. Roberts, (éds.), *Fear in Early Modern Society*, Manchester, Manchester University Press, 1997, p. 2.

⁴¹ D'après la classification « psycho-évolutive » des émotions de R. Plutchik, les émotions peuvent varier en intensité selon le stimulus qui les produit. Certaines « émotions secondaires » ou « sentiments » seraient le résultat de combinaisons d'émotions de base avec d'autres, secondaires, sous l'influence d'un certain stimulant. L'« horreur » et l'« appréhension » seraient ainsi respectivement des variations plus et moins intenses de l'émotion primaire de la « peur ». R. Plutchik, *The Emotions*, Lanham, University Press of America, 1991.

de sa signification et de la variabilité de son expression, afin d'éviter de tomber dans la simplification hâtive propre à l'historiographie de la « peur haïtienne ».

Afin de cerner plus précisément la portée de ce phénomène, il s'avère indispensable d'établir dans quelles circonstances apparaissent des manifestations émotives moins ou plus intenses sur l'échelle de la peur, et où commencent à apparaître en revanche des manifestations de nature plus consciente. Pour ce faire, nous avons eu recours à la théorie psychologique de la peur, théorie qui a déjà amplement fait la preuve de ses qualités lorsqu'elle a été appliquée à l'analyse historique⁴². Il devient par conséquent envisageable de discerner de manière progressive et dans un sens ascendant une transition de l'anxiété à la peur. Ce changement intervient dans la mesure où la menace à l'origine de ces sensations devient plus perceptible, au point que celui ou ceux qui en souffrent ont la sensation que la menace pour leur vie est immédiate. Cette sensation se transforme dès lors en horreur ou en réactions de panique lorsque l'individu ne trouve pas d'échappatoire ou se rend compte que ses dernières chances de se mettre hors d'atteinte sont sur le point de disparaître. Nous avons adopté la vision « échelonnée » que propose cette théorie, comme le fil conducteur d'une analyse voire d'un discours qui privilégiera trois grandes orientations thématiques.

La première, « Inventaire d'atrocités », se veut une étude de la nature et de l'extension acquise par la « menace » au travers des différents stimuli à l'origine des manifestations émotives qui donnèrent forme au syndrome en question. Pour ce faire, sachant que le principal facteur de production ou d'altération d'une représentation sociale réside dans les modalités de la communication et l'échelle de ces dernières⁴³, nous nous concentrerons sur les moyens de diffusion et les informations dont disposèrent — ou non — les acteurs sociaux sur les violences qui embrasèrent La Hispaniola entre 1791 et 1805. Nous nous appliquerons en particulier à extraire des sources les descriptions des moments les plus dramatiques vécus par les Blancs sur cette île, mais également les données concernant les informateurs, les moyens oraux ou écrits utilisés pour faire circuler ces informations, et enfin, les styles narratifs employés. Ces descriptions comportent un fort caractère émotif, raison pour laquelle nous

⁴² Voir notamment : J. Delumeau, *La peur En Occident, XIV^e-XVIII^e siècles*, op.cit. ; W. G. Naphy, P. Roberts, (éds.), *Fear in Early Modern Society*, op.cit.

⁴³ N. Roussiau, C. Bonardi, *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Vol. CCXXXVII, Liège, Editions Mardaga, 2001, pp. 179 et ss.

limiterons le niveau de synthèse afin que le lecteur puisse apprécier de manière plus directe l'impression que les acteurs ont pu avoir de ces moments. Pour cette raison également, nombre des nouvelles, récits et témoignages seront présentés dans leur forme originale, comme s'il s'agissait — nous reprenons ici l'expression d'Arlette Farge — de « tableaux de paroles »⁴⁴, afin de préserver toute leur expressivité émotive.

Dans le second ensemble, « Une angoisse conjoncturelle », nous insisterons en revanche sur les manifestations dans lesquelles les émotions décrites ont été les plus intenses. Nous aborderons l'angoisse et ses variantes d'une part, en les analysant dans une perspective de « longue durée afin de déterminer quel a été l'impact du traumatisme produit par les informations en provenance de La Hispaniola, et sur la crainte « traditionnelle » des élites blanches de se trouver confrontées à des révoltes émanant de la population de couleur d'autre part. Ce *distinguo* nous permettra également d'apprécier la manière dont ce type d'informations en est venu à influencer, rejoignant d'ailleurs d'autres « menaces » externes ou internes liées ou non à la question de Saint-Domingue, les mesures que prirent les autorités dans la conjoncture révolutionnaire haïtienne. Nous détaillerons par ailleurs les manifestations émotives les plus marquées, de peur dans la plupart des cas relatés. Étant donné la fugacité de ce type de réaction, ainsi que la faible quantité de données qui évoquent son existence, nous avons fait le choix de « réduire » notre échelle d'interprétation jusqu'à personnaliser l'analyse. Nous avons ainsi prêté une attention particulière aux décisions elles aussi extrêmes adoptées par certains gouvernants dans des moments de conflit ou potentiellement conflictuels au niveau local, et dans lesquels se trouvaient impliqués des individus de couleur.

Dans la troisième partie, « Au-delà de la « peur haïtienne », nous reviendrons sur une série de manifestations extérieures à l'ensemble des actions et des mesures qui composent la « logistique » émotive des réactions associées aux événements de la Hispaniola, et même à la crainte traditionnelle des rébellions des secteurs subalternes de couleur. Même si ce type de manifestations n'était pas dépourvu de charge émotive, les causes qui en furent à l'origine ont à voir avec des motivations plus conscientes, qu'elles soient « idéologiques »⁴⁵ (d'ordre moral, racial ou politique) ou matérielles,

⁴⁴ A. Farge, *Le cours ordinaire des choses dans la cité du XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1994, p. 9.

⁴⁵ Dans ce travail, nous employons le terme « idéologie » et ses différentes variantes sémantiques, non pas dans des termes strictement marxistes (de classe), mais comme la représentation de croyances

c'est-à-dire en lien avec les aspirations économiques des acteurs chez qui elles se manifestèrent. Dans cette partie, nous traverserons également l'Atlantique pour considérer, dans une perspective comparée, les débats abolitionnistes dans les diverses *Cortes* ou assemblées espagnoles et au parlement britannique, depuis la fin du XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e. Nous nous situerons à cet effet sur un plan linguistique, en tenant compte du fait que, dans ces assemblées, on trouvait en effet des individus originaires des colonies des Caraïbes, qui, tout comme les représentants métropolitains, utilisèrent l'exemple de Saint-Domingue comme argument afin d'appuyer ou de rejeter les mesures abolitionnistes. Dans cette partie, nous nous intéresserons également à la mémoire des événements de Saint-Domingue dans les quatre territoires américains étudiés. Cet élargissement du champ mémoriel nous permettra en effet de comprendre pourquoi les Blancs des diverses sociétés esclavagistes étudiées continuèrent de se les remémorer dans les années qui suivirent l'indépendance haïtienne, voire des décennies plus tard, ou en revanche les oublièrent complètement.

Dans un autre ordre d'idées, l'étude des différentes manifestations qui donnent forme au syndrome de Saint-Domingue présente une difficulté certaine, celle qui consiste à faire dialoguer des historiographies traditionnellement « fragmentées » par aires linguistiques — caractéristique soulignée par de nombreux auteurs pour les Caraïbes et situation qui tendrait à se reproduire dans les différents mondes atlantiques (britannique, français et ibérique)⁴⁶. Afin de surmonter cette difficulté, nous partons de la prémisse que le phénomène étudié a un caractère supranational et transculturel, ce qui nous oblige à revenir aux sources originales pour les analyser depuis ces perspectives. Dans la majorité des cas, ces sources ont été consultées directement dans diverses archives et bibliothèques en Espagne, en France, au Venezuela, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Nous avons également consulté des ressources électroniques, ce

particulières qui ont surgi au sein d'un même groupe humain. D. T. Van, « Politique, idéologie et discours », Trad. par E. Bouvard et A. Petitclerc, *Semen*, 2006, n° 21.

⁴⁶ B. W. Higman, « The Development of Historical Disciplines in the Caribbean », in B. W. Higman, (éd.), *General History of the Caribbean: Methodology and historiography of the Caribbean*, vol.VI, Hong Kong, Unesco Publishing, 1999, p. 16 ; C. Vidal, « La nouvelle histoire atlantique en France, Ignorance, réticence et reconnaissance tardive » [en ligne], *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos*, 2008, n° 8, <<http://nuevomundo.revues.org/42513>>, (15/05/2010) ; J. P. Greene, P. D. Morgan, (éds.), *Atlantic History: A Critical Appraisal*. Oxford, New York ; Oxford University Press, 2009 ; J. D. Barros, A. Diptee, D. V. Trotman, [et al.], *Beyond Fragmentation : Perspectives on Caribbean History*, Markus Wiener Publishers, 2006, p. xi ; D. Hidalgo, « REPLY : Anglocentric Atlantic World » [en ligne], *H-Latam*, 4 novembre 2007, <<http://hnet.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=hlatam&month=0711&week=a&msg=slbXpUQiy7NChwvbfLhdDw&user=&pw=>>, (10/10/2009).

qui nous a permis d'avoir accès à des matériaux non disponibles physiquement, et de faciliter dans de nombreux cas — mais pas dans tous — la lecture nécessaire « entre les lignes », afin de pouvoir localiser les manifestations les plus fuyantes du syndrome de Saint-Domingue.

Quant à la nature des sources primaires consultées, il convient de rappeler qu'elles constituent un énorme conglomerat, ce qui reflète la forte incidence que le processus révolutionnaire haïtien eut sur la vie quotidienne et intellectuelle des élites blanches étudiées, et également sur les intérêts impériaux. Nous avons remarqué que cet impact jouait pour des sources de nature très diverse : correspondances officielles, privées, journaux intimes, œuvres monographiques, littéraires, journaux, pamphlets, rapports officiels, gravures insérées dans des livres, posters et caricatures satiriques. Bien que les données extraites de ces matériaux aient été analysées principalement de manière comparée, afin de compenser l'univocité de cette méthode d'analyse, nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, de « croiser » ou de « connecter » les histoires des différents cas étudiés, soit entre eux soit avec d'autres situations qui ont été relevées dans d'autres lieux de la Grande Caraïbe ou, dans une perspective plus globalisante, en divers espaces du monde atlantique⁴⁷.

⁴⁷ R. Chartier, « La conscience de la globalité (commentaire) », *op.cit.* ; S. Gruzinski, « Les mondes mêlés de la monarchie catholique et autres "connected histories" », *op.cit.* ; B. Zimmermann, M. Werner, « Penser l'histoire croisée, entre empirie et réflexivité », *op.cit.* ; S. Subrahmanyam, « Connected Histories: Notes Towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », *op.cit.* ; E. H. Gould, « Entangled Histories, Entangled Worlds », *op.cit.* ; J. Canizares-Esguerra, « Entangled Histories », *op.cit.*

An Accurate MAP of the WEST INDIES.
Exhibiting not only all the Islands Possessed by the English, French, Spanish, & Dutch, but also all the Towns and Settlements on the Continent of America adjacent thereto.

Wm. Bladen, London, 1721.

The map shows the following regions and islands:

- North America:** Virginia, Maryland, Delaware, Pennsylvania, New Jersey, New York, Connecticut, Massachusetts, Rhode Island, New Hampshire, Maine.
- Central America:** Mexico, Yucatan, Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama.
- South America:** Colombia, Venezuela, Guiana, Suriname, Guayana Francesa.
- Caribbean Sea:** The West Indies, the Leeward Islands, the Windward Islands, the Virgin Islands, the Bahamas, the Caymans, the Lucayan Islands, the Antilles, the Greater Antilles, and the Lesser Antilles.
- Gulf of Mexico:** The Gulf of Mexico, the Gulf of Campeche, the Gulf of Honduras, the Gulf of Paria.
- Atlantic Ocean:** The Atlantic Ocean, the North Atlantic, the South Atlantic.

The map is oriented with North at the top. A compass rose is located in the center of the map. The map is titled 'An Accurate Map of the WEST INDIES. Exhibiting not only all the Islands, Possessed by the English, French, Spanish, & Dutch, but also all the Towns and Settlements on the Continent of America adjacent thereto.' The map is published by Wm. Bladen, London, 1721.

Printed for William Innys and Joseph Richardson, 1752. Source : David Rumsey Map Collection [en ligne].

Partie I

Inventaire d'atrocités



Figure 1 : « Incendie du Cap. Révolte générale des Nègres. Massacre des Blancs » [détail], in Anonyme, *Saint-Domingue, ou Histoire de ses révolutions*, Paris, Tiger, 1820.
Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]

Le ciel au-dessus du Cap-Français s'est illuminé

« Le feu, qu'ils [les Noirs] mettaient aux cannes à sucre, à tous les bâtiments, à leurs cases, à leurs *ajoupas*, couvrait pendant le jour le ciel de tourbillons de fumée, et embrasait pendant la nuit l'horizon d'aurores boréales qui jetaient au loin le reflet d'autant de volcans, et donnaient à tous les objets une teinte livide de sang »⁴⁸.

Vicomte Pamphile de Lacroix, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, 1819

L'un des accès les plus directs aux informations qui circulèrent pendant les conflits révolutionnaires dans les colonies françaises aux Caraïbes, sont les renseignements dont disposaient les plus hautes autorités de chaque territoire. C'est sur leurs bureaux que parvenaient non seulement les rapports des subordonnés à propos de ce qui se passait dans chaque île, mais aussi les lettres, les requêtes et d'autres documents qui leur étaient adressés depuis diverses régions. Certaines de ces informations officielles contenaient des relations très complètes sur les conflits et les pénuries que connurent les Blancs de La Hispaniola. D'autres étaient de simples commentaires ou des mentions faites à ce territoire qui ne fournissaient aucune information d'importance, comme par exemple de simples références à des personnes arrivées récemment, ou à des documents qui n'ont parfois pas survécu jusqu'à nos jours. Concernant ces derniers, même si l'on ne connaît pas leur contenu, parce qu'ils ont existé à un moment donné ils constituent néanmoins des repères intangibles de la circulation des informations qui nous intéressent ici⁴⁹.

⁴⁸ P. D. Lacroix (vicomte de), *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, vol.I, Paris, Pillet aîné, 1819, p. 94.

⁴⁹ Malgré l'importance que les historiens accordent à la circulation des informations aux Caraïbes et dans l'Atlantique en général au début de l'ère des Révolutions, peu d'auteurs ont approfondi les recherches sur ce thème. Parmi les travaux disponibles, deux méritent d'être cités : F. W. Knight, P. K. Liss, (éds.), *Atlantic Port Cities: Economy, Culture, and Society in the Atlantic World, 1650-1850*, Knoxville,

Étant données les techniques de navigation de l'époque (voile et cabotage), l'intensité et la fréquence des contacts avec l'extérieur dépendaient, en grande mesure, de facteurs climatiques et géographiques [Carte 1]. Pour ce qui est des informations sur les événements qui bouleversèrent La Hispaniola entre 1790 et 1805, Cuba et la Jamaïque ont été le lieu d'une véritable déferlante de nouvelles en raison de la courte distance qui les séparait des côtes occidentales de Saint-Domingue. Le commerce fut également un moyen de contact important, surtout pour les cas de la Jamaïque et de la Virginie, lesquels avaient des ports commerciaux de grande envergure, comme l'étaient respectivement Kingston et Norfolk. En outre, dans cet Etat (tout comme dans d'autres territoires côtiers nord-américains) les flux d'informations étaient très fréquents, étant donné la facilité d'y arriver depuis les Grandes Antilles en suivant les vents dits « du commerce » (*Trade Winds*), utilisés normalement pour traverser l'Atlantique. Ces conditions climatiques favorables et d'un intérêt commercial aussi important faisaient en revanche défaut au Venezuela : les informations venues de ces îles, y compris de La Hispaniola, y étaient donc plutôt sporadiques. Les contacts avec les Petites Antilles, plus proches géographiquement et plus accessibles grâce aux vents alizés, étaient les plus communs.

Les guerres et les contacts diplomatiques favorisèrent également la circulation d'informations. Les autorités hispaniques et britanniques — soit de façon « habituelle », soit en suivant des ordres de leurs gouvernements métropolitains respectifs — ont à tout moment essayé d'obtenir des informations par divers moyens d'intelligence, sur ce qui se passait dans les territoires de puissances ennemies ou appartenant à d'autres pays européens. Ce type d'informations circulait de façon particulièrement intense après le début de la guerre de la première coalition contre la République française, qui éclate en 1793. Pendant ce conflit, des forces britanniques et hispaniques occupèrent, chacune de leur côté, des parties importantes du territoire de Saint-Domingue. Seule exception : la Virginie, en raison de ce qui semble être un manque d'intérêt géopolitique de la part de ses autorités sur ce qui se passait dans les Caraïbes à cette époque-là ; cette indifférence relative était probablement due aux limitations provinciales de leurs

University of Tennessee Press, 1991 ; J. S. Scott, « Crisscrossing empires: ships, sailors, and resistance in the Lesser Antilles in the eighteenth century », in *The Lesser Antilles in the Age of European Expansion*, Gainesville, University Press of Florida, 1996.

attributions, tandis que la politique internationale dépendait du gouvernement central des États-Unis⁵⁰.

Les missives formelles ou « officielles » seront utilisées pour établir le type et la quantité d'information reçue par les plus hautes autorités de Cuba, de la Jamaïque et du Venezuela. Ceci nous permettra de reconstruire chronologiquement, en fonction des données disponibles, les points de vue qui purent se former à propos des événements survenus à La Hispaniola. Il s'agit également d'avoir une idée de l'impact potentiel que ces informations eurent sur les élites blanches de ces territoires, en tenant compte du fait qu'elles filtrèrent souvent vers ce secteur ethno-social de la population. Ces informations donnent aussi des renseignements sur les transporteurs et embarcations qui les véhiculaient, ce qui permettra de montrer d'une manière plus précise la façon dont elles circulaient, ainsi que les circuits constitués à la fin de l'époque moderne dans la Grande Caraïbe.

1.1. La logique des informations officielles

Un regard sur les documents contenant des informations de l'extérieur qui parvenaient aux mains des gouverneurs de ces trois colonies⁵¹, montre en effet, que la vision que ceux-ci pouvaient développer sur ce qui se passait dans les territoires étrangers voisins, dépendait dans une large mesure des rapports que leur faisaient remonter leurs subordonnés. Ces derniers se trouvaient normalement à la tête des villes autres que celles qui servaient de siège au gouvernement de chaque territoire (Caracas au Venezuela, La Havane à Cuba, et Spanish Town à la Jamaïque), mais aussi à l'extérieur en tant qu'agents, commandants de contingents militaires, et parfois même comme espions dans les colonies voisines. À partir des années 1790, les guerres et les

⁵⁰ Ce manque d'intérêt rend impraticable la possibilité d'effectuer une reconstruction du point de vue des autorités de Virginie à partir de sources officielles, tel que nous l'avons fait dans ce chapitre pour les cas de Cuba, de la Jamaïque et du Venezuela. Les sources et archives consultées qui nous permettent de faire cette constatation sont notamment la publication *Calendar of Virginia State Papers*, et les microfilms *Governor's Office/Executive Letter Books* conservés à la Virginia Historical Society et à la Library of Virginia. Nous reprendrons l'analyse sur le cas de cet État avec de sources d'autre genre, dans les chapitres 2 et 3.

⁵¹ Nous nous référons notamment aux sections suivantes : sous-section correspondant à la Jamaïque (C.O., 137) de la section *Colonial Office* aux National Archives de Kew Gardens ; la section *Gobernación y Capitanía General* à l'Archivo General de la Nación de Venezuela; la section *Secretaría de Guerra* de Archivo de Simancas; la section *Estado* de Archivo General de Indias; la section *Correspondencia de los Capitanes Generales* de Archivo Nacional de Cuba. Le cas de cette dernière île a été consultée grâce à diverses sources secondaires, en particulier : J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, La Habana, Archivo Nacional de Cuba, 1954.

« désordres » révolutionnaires survenus dans les îles françaises firent sonner l'alarme, et les pratiques de recueillement d'information devinrent une priorité. Tous les gouverneurs qui se succédèrent à la tête du gouvernement de ces trois colonies appliquent ces pratiques de manière plus ou moins enthousiaste, selon les traits particuliers de chacun et les menaces circonstancielles qui planent sur leurs territoires [Annexe 4].

1.1.1. Des visiteurs informés

L'une des sources les plus importantes à cet égard provient des individus arrivés sur des navires appartenant à la même nation ou à l'empire que les locaux, ou des étrangers qui appartenaient à des nations alliées ou neutres. Il pouvait s'agir de vaisseaux marchands, corsaires, militaires ou même de canots effectuant de courts trajets vers un territoire proche. Lorsqu'un bateau arrivait dans une colonie espagnole telle que Cuba ou le Venezuela, son capitaine, ou l'officier le plus gradé, était interrogé par les autorités locales. Parfois, ils pouvaient aussi fournir de leur gré des documents imprimés contenant des informations sur l'étranger (arrêts, gazettes, proclamations, *etc.*), voire rédiger des rapports — dans le cas des officiers de la même nation ou d'une puissance alliée — sur ce qu'ils avaient vu ou entendu dire lors de leurs traversées. Il arrivait souvent que d'autres personnes se trouvant à bord (marins, commerçants, voyageurs, émissaires, réfugiés, émigrés) fussent aussi soumises à une telle procédure, ou donnent de leur propre initiative des informations qu'elles considéraient importantes pour les autorités. Tous les renseignements obtenus par ces moyens remontaient jusqu'à la plus haute autorité du territoire, en fonction de leur importance. À la Jamaïque également, des enquêtes sur les capitaines et d'autres personnes qui avaient emprunté la voie maritime étaient pratiquées, bien que cela fût sans doute effectué de manière plus sélective.

Les embarcations qui arrivaient dans ces territoires coloniaux accostaient normalement dans les ports locaux plus importants, mais également dans d'autres villes portuaires secondaires bien placées pour avoir des contacts avec la Caraïbe. À Cuba, les informations rapportées au gouverneur à La Havane, provenaient normalement des villages situés à l'est du territoire, comme Baracoa et Santiago (les plus proches de Saint-Domingue). Pour le Venezuela, elles étaient transmises au gouverneur à Caracas depuis Coro (face à l'île de Curaçao), Cumaná (la plus proche des Petites Antilles) et La Guaira

(au centre de la côte nord). En Jamaïque, les rapports reçus dans la maison du gouvernement (*King's House*) à Spanish Town, procédaient surtout de Kingston (la ville la plus importante, située au Sud-est), mais aussi d'autres villes côtières comme Port Morant (sur la côte orientale).

Les individus arrivés de cette manière n'avaient pas besoin de s'être rendus à La Hispaniola pour être au courant de ce qui s'y passait. Il suffisait d'être passé par un port étranger qui eût reçu peu de temps auparavant un bateau en provenance de cette île, où qui avait une activité commerciale importante le reliant à celle-ci. Quelques uns de ces ports se trouvaient à seulement quelques jours, voire heures de navigation des ports locaux, comme Willemstad à Curaçao, Charlotte Amalie à Saint-Thomas, et des villes situées sur la côte est de l'Amérique du nord. Un bon exemple de la façon dont circulèrent librement les informations internationales dans ces endroits, se trouve dans le rapport fait par le capitaine de la goélette espagnole *San José* à propos de son passage par la Jamaïque en janvier 1791, pour y charger des esclaves et les ramener à La Havane. À Kingston, il s'est aperçu de la présence d'un brigantin de guerre français. Il relate qu'il a « ouï dire » qu'un émissaire de Saint-Domingue était à bord pour solliciter des aides, qui lui furent refusées par le gouverneur britannique. Il fut ensuite mis au courant d'une insurrection des mulâtres dans cette colonie, qui réclamaient l'égalité des privilèges avec les Blancs (sûrement l'insurrection d'Ogé et Chavannes). De ce fait, un conseil de guerre avait été convoqué à la Jamaïque. Il apprit aussi quelques nouvelles à propos des conflits en Martinique et sur la situation au sud de Saint-Domingue. Toutes ces rumeurs, affirme-t-il, «...courraient de façon notoire dans l'île de Jamaïque... »⁵².

1.1.2. Réseaux d'information

Les communications auprès d'autorités similaires de la région ou d'instances supérieures qui se trouvaient en métropole constituent également d'importantes sources d'information. Elles sont particulièrement intenses — comme le signale Ada Ferrer — entre les gouvernements de Cuba et de Santo Domingo, en raison de leur proximité géographique, de la menace commune que représentent les conflits de Saint-Domingue, et du partage d'une même filiation culturelle et impériale⁵³. Cette solidarité

⁵² « Joseph de Marragorri au gouverneur de Cuba (Goleta San José, La Habana, 23/01/1791) », AGS, SGU, 6845, n°11, f. 3-3 v.

⁵³ A. Ferrer, « Noticias de Haití en Cuba », *Revista de Indias*, 2003, vol. 63, n° 229, p. 681.

est avérée dans un courrier du gouverneur de Santo Domingo à son homologue de Cuba, au début du mois de mars 1792. Dans cette missive, l'expéditeur, après avoir partagé une série d'informations à propos de la France et de Saint-Domingue, remercie le destinataire de le tenir au courant de ce qui se passe dans ce dernier territoire, pour ainsi « éviter une surprise qui pourrait incommoder mon gouvernement... »⁵⁴.

Après le début de la guerre en 1793, des forces espagnoles traversèrent la frontière depuis Santo Domingo pour occuper une bonne partie de la Province du Nord. Cette présence eut pour effet d'amplifier l'information reçue à Cuba en provenance de La Hispaniola. En revanche, le Venezuela recevait à grand peine les communications formelles de cette île, sans doute en raison des mauvaises conditions de navigation et la grande distance qui sépare la Terre Ferme des Grandes Antilles. De fait, la seule communication envoyée directement au gouverneur du Venezuela pendant cette décennie par son homologue de Santo Domingo, fut une demande de renforts de la part de ce dernier au mois de juillet de la même année⁵⁵. Les autorités coloniales espagnoles de la région entretiennent également une communication régulière avec leur gouvernement central en Espagne. Dans les deux cas et à de nombreuses reprises, d'après les informations contenues dans les documents consultés, les courriers officiels reçus depuis la métropole contenaient des données sur ce qui se passait à La Hispaniola, et dans les Petites Antilles françaises.

Le gouverneur de la Jamaïque, pour sa part, en dépit de la domination maritime qu'exerçait la marine royale britannique à cette époque sur la région caribéenne, et en particulier aux alentours de La Hispaniola, ne comptait pas sur une information régulière en provenance de cette île, sauf au cours de la guerre qui débute en 1793. Pendant cinq ans, jusqu'en 1798, les commandants des forces britanniques qui occupèrent une partie de l'île (la Province du Sud et le Môle Saint Nicolas)⁵⁶, le contactèrent souvent pour des raisons principalement logistiques. Les renseignements qu'il recevait concernant la situation dans d'autres régions des Caraïbes, lui étaient

⁵⁴ « Joaquín García à Don Juan Bauta. Vaillant (Santo Domingo, 12/06/1792) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional, op.cit.*, p. 80.

⁵⁵ « Documento que trata acerca de los auxilios de tropa víveres y dinero pedidos por el Presidente y Capitán General de la isla de Santo Domingo (Caracas, 04/07/93) », AGN, GCG, XLIX (1793, vol.II), f. 7.

⁵⁶ T. O. Ott, *The Haitian Revolution, 1789-1804*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1973, pp. 76-93.

adressés par des autorités situées en dehors de sa juridiction, tels que les ministres du gouvernement central à Londres, et les responsables d'un établissement britannique dans la baie du Honduras, dépendant du gouvernement jamaïcain.

1.1.3. Espions, agents et autres informateurs

Une manière plus audacieuse d'obtenir des informations consistait à envoyer un espion ou à disposer d'un informateur dans les territoires étrangers voisins. Les autorités espagnoles et britanniques pouvaient recourir à des émissaires officiels ou à des agents à couvert, ayant reçu pour instruction de recueillir des informations à propos des forces militaires ennemies, et de la situation dans les îles françaises. En 1795, un individu fut envoyé depuis Caracas sous une fausse identité afin de se renseigner dans les îles danoises de Saint-Thomas et de Sainte-Croix⁵⁷. Puis, en 1804, un autre fut envoyé en escorte de militaires français à Saint-Domingue, pour s'informer sur ce qui s'y passait⁵⁸.

De leur côté, les autorités à Cuba comptaient sur un agent de renseignement à Kingston : un Espagnol du nom de Manuel González. Celui-ci avait été nommé par le gouverneur de Cuba en octobre 1791, afin de le tenir informé des navires arrivant dans les ports de la Jamaïque, des personnes que ceux-ci transportaient, et aussi des nouvelles qui y circulaient⁵⁹. Cet agent demeura dans cette ville jamaïcaine au moins jusqu'en 1798, année à laquelle le gouverneur de Nouvelle Grenade le sollicite pour effectuer des missions d'intelligence contre les Anglais, qui depuis 1796 (après une alliance militaire avec les Français par le traité de San Ildefonso) sont devenus les ennemis des Espagnols⁶⁰.

Quant au gouverneur de la Jamaïque, il envoya au moins à deux occasions des émissaires à Saint-Domingue pour des fins d'enquête. En 1791, il envoya un agent de renseignement (« *an intelligent person* ») sur ce territoire, afin qu'il profite de son investiture et de sa mission soi-disant légitime, « pour faire toutes les observations

⁵⁷ Cité par J. S. Scott, « Crisscrossing empires », *op.cit.*, p. 128.

⁵⁸ « Mateo Hernandez au gouverneur (Caracas, 03/01/1804) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 1-4 v.

⁵⁹ « Manuel González au gouverneur de Cuba (Kingston de Jamaïque, 15/04/1792) », AGI, Estado, 9, n°9 ; J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, *op.cit.*, pp. 68, 74, 85-86, 97.

⁶⁰ « Le Vice-roi de Santa Fe au Prince de la Paix (Santa Fe, 19/07/1798) », AGI, Estado, 52, n°69.

possibles »⁶¹. Plus tard, en 1799, il s'en remit à un agent à Cap-Français pour qu'en plus d'assurer un suivi des accords de commerce signés avec Toussaint Louverture, celui-ci surveille aussi la situation de ses forces militaires⁶². Puis, en 1804, il envoya un autre individu pour parvenir à un accord avec Dessalines, quelques jours après la déclaration d'indépendance d'Haïti. De là, il finit par envoyer des rapports en racontant les massacres de Blancs qui y étaient perpétrés⁶³.

1.2. Les gouverneurs espagnols

1.2.1. Santo Domingo informe les territoires hispaniques

Les autorités espagnoles de la colonie de Santo Domingo avaient un regard privilégié sur ce qui se passait à Saint-Domingue, grâce à la longue frontière que ces deux territoires partageaient sur La Hispaniola. Les informations qui parvenaient à la ville de Santo Domingo (le siège du gouvernement) concernaient surtout ce qui se passait dans la région Nord-Ouest. Cela était dû à la présence de plusieurs villages très proches de la frontière du côté espagnol, comme San Rafael, San Miguel y Dajabón. Moins fréquentes furent les nouvelles reçues concernant le Sud-ouest, pour la plupart en provenance du village de Neiva [Carte 2]. Dans ces villages se trouvaient des « inspecteurs de frontière » et des commandants de garnisons qui informaient directement le gouverneur. Celui-ci pouvait, à son tour, transmettre ces informations à d'autres autorités hispaniques de la région de la Caraïbe, ou à la métropole. Après le début de la guerre en 1793, il transmet des informations sur le déroulement du conflit pour l'essentiel, mais également à propos d'autres situations qui, selon lui, méritent d'être connues de ses homologues et supérieurs.

⁶¹ L'émissaire avait été envoyé pour charger aux autorités françaises le frais de rapatriement de plusieurs Noirs français qui avaient été envoyés depuis la baie d'Honduras. « Williamson à Dundas (King's House, 09/03/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 122 v. [Dans l'original la phrase est soulignée].

⁶² « Private Instruction to Charles Douglas. Signé Balcarres (Jamaica, 14/07/1799) », TNA, CO, 137/102, f. 124.

⁶³ « Corbet à Nugent (Jamaica, 25/01/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 158-160.

Carte 2 : Frontière entre Saint-Domingue et Santo Domingo



H. Brue, « Amerique Septentrional [...] Ile de Saint Domingue, dressée par H. Brue... » [détail], *Grand atlas universel, ou collection de cartes encyclopediques, generales et detaillees des cinq parties du monde*, Paris, Chez Desray, 1816. Source : David Rumsey Map Collection [en ligne]

1.2.1.1. Une frontière « chaude »

Le rapport que l'inspecteur de Dajabón adressa au gouverneur le 24 août 1791, dans lequel il rapportait les premiers indices d'une révolte massive d'esclaves du côté français, fut en effet le premier récit d'une série de rapports détaillés fournis par des fonctionnaires au gouverneur de Santo Domingo. Des rapports similaires furent envoyés dans les jours qui suivirent depuis les villages frontaliers de San Rafael et San Miguel entre autres, situés au sud de la Plaine du Nord. Ils firent état des premiers massacres de Blancs, de l'exécution de centaines de Noirs, de l'incendie de nombreuses plantations (dans les régions de Limbé, Dondon, et Grande-Rivière), et de l'évacuation précipitée des Blancs qui habitaient la région de Marmelade. On rapporte également que la route qui venait du Guarico était pleine de charrettes chargées de meubles « ...pour les libérer de la voracité du feu... », et qu'il y avait beaucoup de Français qui tentaient de passer la frontière à plusieurs endroits, en quête de refuge⁶⁴.

Le 26 août au matin, on apprit depuis San Rafael que les incendies dans les plantations s'étaient tellement étendus que la fumée qu'ils dégageaient « ...noircissait l'horizon »⁶⁵ [Figure 2]. Santiago de la Ville, planteur et officier français, rédigea un rapport qui parvint un peu plus tard aux mains du gouverneur. Dans ce document, l'auteur s'adressait à la ville de Santo Domingo pour demander de l'aide. Il y donne une description plus nette de l'étendue des incendies qui éclairaient la région dans la nuit du 28 août, jusqu'au sommet de la Montagne Noire, très proche de la ville de Port-au-Prince. Selon son récit, on pouvait distinguer depuis cette hauteur plusieurs paroisses situées dans la partie nord de la colonie, « ...Limbé, Le bas Limbé, le Champ-de-Louise, Petit-Ance, La Cul [Cul-de-sac], El Llano [la Plaine du nord ?], et le reste de la province tout en flammes. » Il lui parut également apercevoir des incendies en direction du Nord-est, « ...de l'autre côté des collines de Plaisance, vers l'Artibonite »⁶⁶.

⁶⁴ « S.t. (San Rafael, 28/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 2.

⁶⁵ « A. Reportes de los comandantes de San Miguel, San Rafael, y Neiba (Santo Domingo, 29/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 3.

⁶⁶ « Traduction d'une lettre de Santiago de la Ville (Santo Domingo, 12/09/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 2 v.

Figure 2 : Plantations incendiées dans la Plaine du Nord en 1791



Jean-Baptiste Chapuy, *Vue des 40 jours d'incendie des habitations de la plaine du Cap-Français, arrivé le 23 août 1791*, Paris, Pierre Jean Boquet, vers 1795. Coll. Musée d'Acquitaine.
Source : Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage [en ligne]

Depuis les postes de commandement espagnols basés sur la frontière, et selon les informations qui leur parvenaient depuis la partie française de l'île, on pouvait avoir l'impression que le nombre de plantations rasées, ainsi que celui des Noirs insurgés, allait croissant. Leurs mouvements se dirigeaient vers le Grand-Morne, le Cap-Français et Marmelade. Le 28, on commençait à observer depuis San Rafael des colonnes de fumée qui s'élevaient des habitations incendiées de Grande-Rivière, en même temps que les nouvelles arrivaient concernant les appels à l'aide parvenus à une plantation proche du village de Dondon⁶⁷. « La nuit sera terrible dans ce village », déplorait dans son rapport le commandant du village espagnol en question, redoutant les événements à venir⁶⁸.

⁶⁷ « A. Reportes de los comandantes de San Miguel, San Rafael, y Neiba (Santo Domingo, 29/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 9 v.

⁶⁸ *Ibid.*, f. 5 v.

Bien que rien ne fût rapporté sur les événements survenus cette nuit-là, cet officier espagnol ne commettait pas d'erreur d'appréciation. Le lendemain, le village se réveilla encerclé par les Noirs. Le siège dura à peine quelques heures et Dondon tomba au milieu de l'après-midi, après que cent cinquante-sept de ses défenseurs aient péri⁶⁹. Ces événements inquiétèrent grandement les autorités espagnoles installées à la frontière, car ce village français n'était qu'à une lieue et demie (soit environ huit kilomètres) de San Rafael. Une patrouille espagnole qui se trouvait sur une position avancée sur la colline du Jarial (?), tomba sur un Noir armé d'une « ...machette, d'une lance et d'un boudrier de pistolet ». Comprenant qui étaient ses interlocuteurs, celui-ci s'empressa de leur dire qu'il « n'avait rien contre cette nation [Espagne] mais au contraire contre les Français... ». Ensuite, il leur signifia « qu'il ne devait rester aucun Blanc vivant », fit demi-tour et s'en alla⁷⁰.

Le 4 septembre, un groupe relativement nombreux d'insurgés de couleur entra en contact avec les troupes espagnoles de ce village (San Rafael). Ils demandèrent qu'on leur remette les Français blancs qui avaient cherché refuge du côté espagnol. Ensuite, ils se dirigèrent vers une maison voisine du côté français, où ils volèrent des chevaux et des armes. Ils ne purent cependant pas tuer les habitants, qui avaient eu le temps de fuir. Beaucoup d'autres Noirs passèrent par ce village espagnol en demandant leur chemin. Comme ils n'obtinrent pas de réponse, ils continuèrent vers la Marmelade où l'on estimait à environ huit mille le nombre d'insurgés actifs⁷¹. Le 13 du même mois, on apprit à San Rafael que les insurgés avaient l'intention de pénétrer sur le territoire espagnol. Le commandant réagit immédiatement en sonnant l'alarme. Les troupes se rassemblèrent pour faire face aux envahisseurs, mais ceux-ci affirmèrent qu'ils souhaitaient obtenir l'amitié des Espagnols. Leur intention en franchissant la frontière n'était pas de leur manquer de respect mais bien de se rendre dans une habitation voisine. Comme on leur refusa le passage, ils firent demi-tour en insistant sur le fait qu'« ils ne se battaient pas ni ne se battraient contre les Espagnols, puisque c'était l'ordre qu'ils tenaient de leur général »⁷².

⁶⁹ *Ibid.*, f. 9 v.

⁷⁰ *Ibid.*, f. 5 v., 7 v.-9 v.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*, f. 10-10 v.

Quelques rapports espagnols incluent des descriptions d'insurgés de couleur, dans lesquelles ces derniers étaient présentés comme des sauvages qui, non seulement tuaient des Blancs, mais en profitaient pour mettre à sac les maisons, récupérant à leur profit nourriture et eau-de-vie. Une fois ingérées, ces denrées « leur donnaient plus d'esprit et d'arrogance, et ils chantaient après avoir mangé "vive la liberté" »⁷³. D'autres rapports les décrivent comme une force imposante, dont le pouvoir ne cessait de croître. Leur nombre augmentait au fur et à mesure que les rejoignaient les esclaves des plantations incendiées. Tels qu'ils sont dépeints dans ces documents, les individus de couleur qui composaient cette force étaient surtout capables de commettre les pires dégâts et atrocités. Une missive d'un milicien Français parvenue au gouverneur en est une illustration. L'auteur soutient qu'il a dû désertir son poste « après qu'il a vu l'armée des esclaves, et l'incendie de l'église de Limbé, où s'étaient réfugiés 75 habitants et 10 femmes blanches »⁷⁴. Il assura également avoir vu « l'armée des Noirs croître avec tous les esclaves des haciendas, dévaster la paroisse de Plaisance, tuer tous les propriétaires, et arracher les plants de café après avoir incendié les maisons »⁷⁵.

Malgré l'abondance des informations, une certaine confusion demeurerait côté espagnol en ce qui concerne profil des insurgés. Il y avait des informations sur des insurgés de couleur agissant différemment à l'égard des Blancs. Dans l'un des rapports, on raconte comment quelques Noirs soulevés escortèrent une femme blanche et ses filles depuis Dondon jusqu'au territoire espagnol⁷⁶. D'autres données non confirmées indiquaient que l'on comptait parmi les insurgés des mulâtres et même des Blancs qui s'étaient noirci la peau (« *tiznados* »)⁷⁷. Peut-être y-t-il confusion ici dans la lecture des informations sur la découverte parmi les insurgés « de beaucoup d'hommes masqués ou couverts de teinture... » qui étaient probablement des Noirs récemment introduits d'Afrique, car ils parlaient une langue que « l'on ne pouvait pas comprendre »⁷⁸. Le

⁷³ *Ibid.*, f. 3.

⁷⁴ « Traduction d'une lettre de Santiago de la Ville (Santo Domingo, 12/09/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 2.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ « A. Reportes de los comandantes de San Miguel, San Rafael, y Neiba (Santo Domingo, 29/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 10 v.

⁷⁷ « A. Reportes de los comandantes de San Miguel, San Rafael, y Neiba (Santo Domingo, 29/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 4 ; « No.273. Membres de la municipalité de Dondon au commandant de San Rafael (Dondon, 24/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1030, f. 1.

⁷⁸ « A. Reportes de los comandantes de San Miguel, San Rafael, y Neiba (Santo Domingo, 29/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 5 v.

gouverneur de Saint-Domingue, M. de Blanchelande, soutenait dans un courrier qu'il dirigea au gouverneur espagnol, que les forces insurgées étaient formées exclusivement de Noirs, et non de mulâtres ni d'autres libres de couleur — ce qui était en effet le cas — comme au temps de la rébellion de l'année précédente⁷⁹.

Vers la fin de septembre, dans les postes frontières espagnols, l'issue du conflit n'était pas encore évidente, bien que selon les informations que ceux-ci recevaient tout paraissait indiquer « que les insurgés avançaient »⁸⁰. Un autre rapport envoyé depuis le village de Neiva, indiquait que l'insurrection s'était propagée vers le centre de la colonie. Dans cette région, les Noirs et les libres de couleur auraient assassiné vingt-deux Blancs et commencé à incendier des plantations dans les alentours de la ville de Port-au-Prince, laquelle aurait été encerclée. On disait en outre qu'ils retenaient prisonniers onze Blancs, qui ne seraient pas libérés à moins d'obtenir des décrets qu'ils supposaient promulgués par le roi d'Espagne en faveur des esclaves et des gens de couleur libres⁸¹.

La perception espagnole des premières semaines de l'insurrection de la Plaine du Nord fin août 1791, est mise en évidence dans les divers courriers que le gouverneur de Santo-Domingo, Joaquín García, fit parvenir à cette époque au gouvernement central en Espagne. Ces courriers reflètent en grande part les informations contenues dans les rapports adressés par ses subordonnés depuis la frontière. Il décrit « l'horrible explosion » de la colonie française comme le résultat du fait qu'auparavant les gens de couleur qui la peuplaient (c'est-à-dire, aussi bien les Noirs libres que les mulâtres) avaient « entrepris d'organiser le désastre, et avaient l'intention de tout incendier, [et] de réduire en cendres tout ce territoire »⁸². Ces missives faisaient état des exigences des Noirs libres et des mulâtres du Sud-ouest qui réclamaient l'observation de décrets que le roi d'Espagne aurait promulgués en leur faveur. Le gouverneur insistait également sur le fait qu'il pouvait y avoir des « Blancs teints en noir » parmi les insurgés, ce qui a pu être

⁷⁹ « La race blanche [indique le gouverneur français] et la classe de gens de couleur, et les Noirs libres sont unis, il n'y a que les esclaves qui sont ouvertement soulevés, et qui tuent leurs patrons et incendient leurs habitations ». « Blanchelande au gouverneur de Santo Domingo (S.d.) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 1.

⁸⁰ « A. Reportes de los comandantes de San Miguel, San Rafael, y Neiba (Santo Domingo, 29/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 10 v.

⁸¹ *Ibid.*, f. 8 v.-9.

⁸² « Le gouverneur de Santo Domingo au Marquis de Bajamar », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 1-1 v.

interprété comme la confirmation de l'union des révolutionnaires Blancs, avec les Noirs en révolte⁸³.

1.2.1.2. Massacre à Juana Méndez

Parmi les faits qui suivirent l'insurrection du mois d'août à la Plaine du Nord, et qui eurent un fort impact sur les autorités hispaniques à Santo Domingo, il convient de relever ce qui s'est passé dans le village de Juana Méndez (Ouanaminthe) le 14 janvier 1792. Le village fut en effet attaqué par un groupe d'insurgés noirs. Seules quelques personnes purent échapper au carnage, et s'enfuir vers les territoires sous souveraineté espagnole. La majorité des victimes étaient de sexe masculin, beaucoup de femmes et d'enfants ayant été préalablement évacués. Quand les Espagnols arrivèrent sur les lieux, ils constatèrent que la plupart des meurtres avaient été commis à l'intérieur et autour de l'église du village, là où sans doute beaucoup d'habitants s'étaient mis à l'abri. La personne chargée de faire un rapport sur ce qui s'était passé, prit en note le détail de la disposition des cadavres : cinq « corps dans l'église », trois « sur l'estrade de l'autel principal », un « sous le tabernacle » et ainsi successivement jusqu'à atteindre le total de cinquante-trois victimes [Figure 3]⁸⁴.

Le rapporteur n'écartait pas le fait qu'il y ait pu avoir davantage de morts, ou même des blessés cachés dans les plantations de canne à sucre. Nonobstant, il estima que si tel était le cas, ils seraient déjà morts brûlés, car les Noirs avaient allumé des incendies dans les champs aux alentours, lesquels brûlaient toujours au moment où il écrit son rapport⁸⁵. De cette « sanglante et inhumaine prise faite par les Noirs » du village français, comme la qualifia le commandant de Dajabón, on rapporta également des atrocités, telles que des enfants agonisant dans les bras de leurs mères⁸⁶. On releva également les dommages causés aux reliques sacrées de l'église. Les multiples

⁸³ « Le gouverneur de Santo Domingo au Marquis de Bajamar », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 1 v. ; R. Sevilla Soler, « Santo Domingo, Frontera Franco-Española. Consecuencias de la Presencia Francesa en la Isla Española », *Revista de Indias*, 1990, annexe 4, p. 173.

⁸⁴ « No.291 (S.d.) », AGI, Santo Domingo, 1030, f. 1 ; « Número de las muertes atroces que dieron ayer los Brigantes a los infelices vecinos de Juana Méndez (Dajabon, 16/01/1792) », AGI, Santo Domingo, 1030, f. 1-1 v.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ « Número de las muertes atroces que dieron ayer los Brigantes a los infelices vecinos de Juana Méndez (Dajabon, 16/01/1792) », AGI, Santo Domingo, 1030, f. 1 ; « No.291 (S.d.) », AGI, Santo Domingo, 1030, f. 1.

Figure 3 : Disposition des cadavres dans l'église de Dajabon

P

Dajabon 16 de Enero 1792. *[Signature]*

Número de las muertes atroces que dieron ayer los Brigantes a los infelices Vecinos de Juana Méndez. *[Signature]* todavíá están en los parages donde los mataron á cavernas.

En el Cuerpo de la Iglesia	5
En la Jarima del Altar Mayor	3
Debajo del Tabernaculo	1
En el Patio del Cura	5
En la Puerta del Patio	2
En el Aguento del Cura	2
En la Sala del Cura	5
En el Lavinete de la misma Casa	1
Al lado de la Iglesia	4
En la Lavana inmediata al Cura	3
En el Cementerio	4
En sus inmediaciones	3
En la Calle principal	2
En la Plaza	3
En la cerca de Dorli	1
Entreñe de Juan Salci	2
En el Camino	2
En una Casa	3
Detras de la Casa de Camacho	1
En la Cerca de Durlen	1
En distintos parages	5
Total	58

No se duda habrá otras Cadaveres de los heridos q.^e pudieron ocultarse en los Cañaverales, pero estos infelices habrán muerto abrasados por q.^e inmediatamente los incendiaron todos.

En el Altar Mayor y en el Sagrario hay varios salazos, y todavíá no sabemos si existe el Cogan, pues el q.^e va esta relacion no se atrevió p.^r respeto á registrarlos, y un Oñño Jeno q.^e havia de bulto en el Altar Mayor cortada la Cabeza, y brazos.

Las circunstancias q.^e se van sabiendo de algunas muertes causan horror, como matar algunas muchachas en los brazos de sus Madres, y otras atrocidades.

« Número de las muertes atroces que dieron ayer los Brigantes a los infelices vecinos de Juana Méndez (Dajabon, 16/01/1792) ». Source : AGI, Santo Domingo, 1030, f. 2.

lacérations et mutilations qu'elles présentaient étaient la preuve que les attaquants de couleur avaient fait preuve d'une animosité particulière à leur encontre :

« Il y a des perforations de balle dans l'autel principal et dans le Sacré Cœur, et nous ne savons toujours pas s'il existe un ciboire, car celui qui fait cette relation n'ose pas l'enregistrer par respect, et un Enfant Jésus qui était assez grand sur l'autel principal avec la tête et les bras coupés »⁸⁷.

1.2.1.3. Les représailles des troupes auxiliaires

Une fois la guerre en 1793 commencée, afin de récupérer toute l'île de La Hispaniola, le gouvernement métropolitain donna l'ordre au gouverneur García de gagner le soutien des chefs insurgés noirs, en particulier de Biassou, Hyacinthe et Jean-François. À cette fin, on leur offrit la protection du monarque espagnol, des armes et des uniformes. Beaucoup d'entre eux acceptèrent, donnant ainsi naissance aux corps de fantassins connus sous le nom de Troupes Auxiliaires de Carlos IV, lesquelles jouèrent un rôle-clé dans la conquête du Nord-est de Saint-Domingue⁸⁸. Les nouvelles les plus affreuses sur ce conflit n'étaient pas issues des combats armés, mais plutôt des massacres commis par ces Noirs alliés. En avril 1793, les hommes de l'un d'entre eux – Toussaint Bréda (puis Louverture) – attaquèrent le village de Gonaïves du côté français de l'île qui se trouvait sous contrôle espagnol. Ils y décapitèrent plus de vingt Français⁸⁹.

Plus tard, en juin 1794, environ quatre-vingt troupes de couleur menées par Jean-François entrèrent dans le village français de Bayajá (*Fort-Dauphin*), qui était déjà sous contrôle espagnol, où ils assassinèrent environ soixante-dix personnes⁹⁰. Il existe un rapport détaillé sur cet événement, rédigé par le commandant hispano-cubain, le Marquis de Casa Calvo. Dans ce document, il raconte comment tout a commencé au début du mois, lorsque que ces troupes auxiliaires de couleur pénétrèrent de force dans la ville, en en occupant une bonne partie. Face au refus du commandant d'expulser les nombreux Français qui s'y étaient réfugiés, ces troupes de couleur, guidés par le chef en

⁸⁷ « Número de las muertes atroces que dieron ayer los Brigantes a los infelices vecinos de Juana Méndez (Dajabon, 16/01/1792) », AGI, Santo Domingo, 1030, f. 1.

⁸⁸ J. Victoria Ojeda, *Las Tropas Auxiliares del Rey en Centroamérica: Historia de Negros Súbditos de la Monarquía Española*, San José, Costa Rica, Editorial UCR, 2009, pp. 27 et ss.

⁸⁹ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití: Noticias, Sociedad y Esclavitud », in M. D. González-Ripoll, A. Ferrer, C. Naranjo Orovio, [et al.], (éds.), *El rumor de Haití en Cuba : temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, pp. 191, 193.

⁹⁰ Cité par *Ibid.*

question, libérèrent tous les prisonniers noirs. Puis, ils attaquèrent deux compagnies françaises malgré que celles-ci fussent aussi au service de l'Espagne, en tuant tous leurs membres blancs⁹¹.

Ensuite, au cri de « vive l'Espagne » ils mirent à sac les magasins officiels, ainsi que les boutiques de la ville. Les officiers espagnols, craignant le pire, ordonnèrent à leurs troupes d'encercler la maison du commandant et l'arsenal. De la même manière, redoutant de fournir le moindre prétexte pour que les auxiliaires les attaquent, étant en effet fortement minoritaires, ils ordonnèrent également de n'ouvrir le feu qu'en cas d'attaque. Il ne se passa rien de plus. Pour le commandant de la place, cet événement, et surtout la mort de ses alliés français, fut un véritable déshonneur pour les armées espagnoles, comme il l'écrivit dans son rapport :

« Ainsi nous avons connu la honte de voir assassiner sous nos yeux et pratiquement sous nos propres armes, des malheureux désarmés qui avaient été accueillis et placés sous la protection du roi d'Espagne... »⁹².

On a raconté aussi que les « Noirs français » qui étaient d'abord passé du côté espagnol, ensuite séduits par les offres de liberté faites par les commissaires civils français, se sont alors donné pour tâche d'assassiner des Blancs au nom de la République. Tel aurait été le cas du brigadier de couleur Petit Thomas. Après avoir abandonné le parti espagnol, il s'est dirigé avec ses hommes vers la paroisse française de Port-Margot. Là, selon un document envoyé par le gouverneur de Santo Domingo au gouvernement métropolitain, « ils commirent leurs atroces délits habituels en tuant quelques Blancs qui vivaient tranquilles sous l'autorité du roi [d'Espagne, et] ils incendièrent une très belle hacienda... »⁹³.

À Cuba, les atrocités commises par les « Noirs auxiliaires » par le rapport mentionné sur les massacres commis par Jean-François au mois de juin 1794⁹⁴, ainsi que d'autres récits semblables élaborés par quelques officiers espagnols envoyés depuis le

⁹¹ « Reporte sobre sucesos en Bayajá (Cuba, 11/07/1794) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional, op.cit.*, pp. 100-101.

⁹² « Reporte sobre sucesos en Bayajá (Cuba, 11/07/1794) », in *Ibid.*, p. 101.

⁹³ « Joaquín García au duc de Alcudia (Cuartel general en Bayajá (16/02/1794) », AGI, Estado, 14, n°87, f. 1-1 v.

⁹⁴ « Reporte sobre sucesos en Bayajá (Cuba, 11/07/1794) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional, op.cit.*, p. 100-101.

début de la guerre à La Hispaniola étaient bien connus⁹⁵. Ces situations ont pu être transmises également d'une manière moins formelle, par les centaines de combattants qui regagnèrent leur foyer après la signature du traité de Bâle en 1795. Non seulement à Cuba, mais aussi dans le reste des colonies espagnoles dans la région. Il s'agissait de miliciens, de troupes de ligne et des officiers créoles (comme dans le cas du Marquis de Casa Calvo), qui furent envoyés depuis les colonies espagnoles voisines afin d'appuyer les forces hispaniques de La Hispaniola. Parmi celles-ci, se trouvait le régiment de vétérans de Caracas, divers régiments d'infanterie de Cuba, dont celui de La Havane⁹⁶.

Une situation similaire s'est produite à la Jamaïque, après l'évacuation des territoires de Saint-Domingue par les forces d'occupation britanniques, à la fin de l'année 1798. Pour la plupart, celles-ci furent cantonnées temporairement dans cette île, où elles restèrent pour quelques mois et, dans certains cas, par des années. Cependant, ces derniers eurent peut-être moins de faits à relater que leurs homologues espagnols, étant donné le bon comportement dont firent preuve les Noirs français qui rejoignirent les forces britanniques. En fait, en raison de ce même comportement et du courage montré lors des combats, certains d'entre eux furent même décorés comme ce fut le cas de Jean Kina⁹⁷.

1.2.2. Personne n'est mieux informé que le gouverneur cubain

1.2.2.1. À un « souffle » de vent

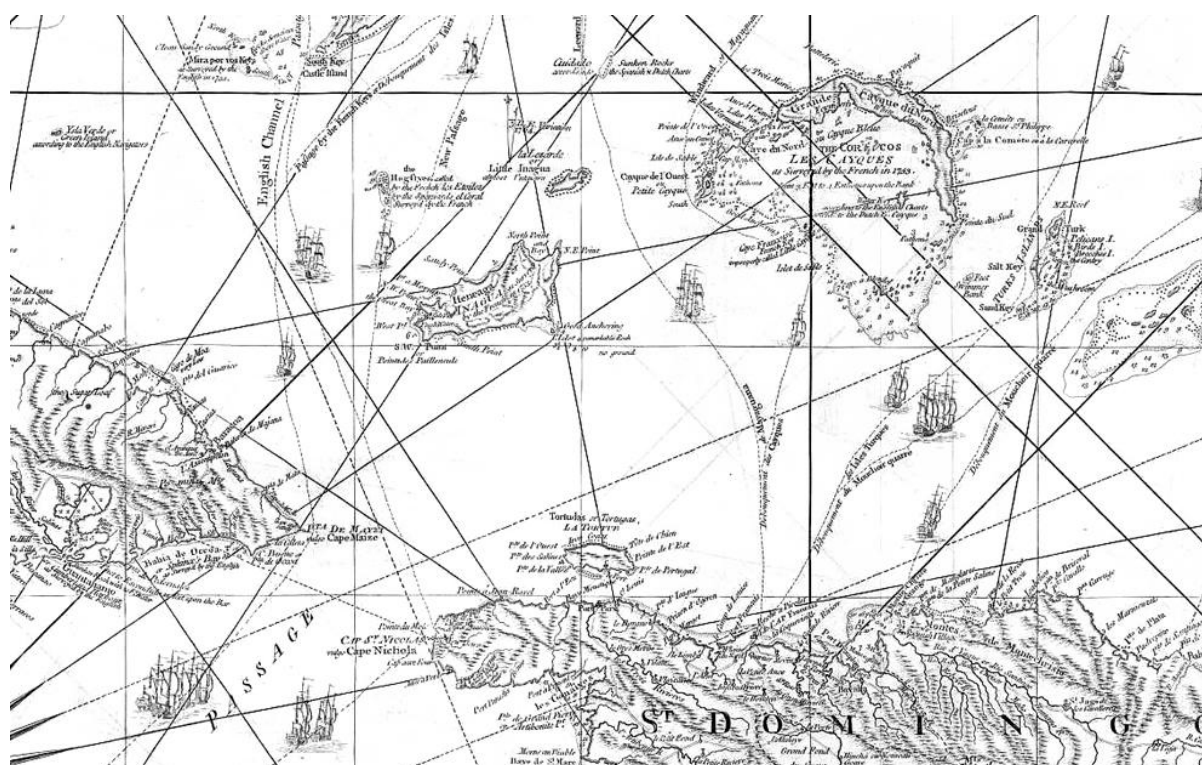
La partie la plus orientale de Cuba est séparée de la pointe nord-occidentale de La Hispaniola (le Môle Saint-Nicolas), par un détroit d'à peine quatre-vingts kilomètres. Il s'agit du Passage du vent [Carte 3]. Au début des conflits, les informations qui arrivaient depuis Saint-Domingue à Cuba n'étaient ni immédiates ni fréquentes. Mais rapidement, à cause de cette proximité et également en raison de la tournure que prirent les événements, les informations reçues augmentèrent et en vinrent à être aussi fréquentes que celles reçues à Santo Domingo. Les premières sources dont disposa le gouverneur de Cuba sur les circonstances qui suivirent la révolte d'août 1791 émanaient

⁹⁵ « Le gouverneur de Cuba au duc de Alcudia (Cuba, 01/10/1793) », in *Ibid.*, p. 94.

⁹⁶ « Fernández de León au gouverneur (Caracas, 11/10/99) », AGN, GCG, LXXXI, f. 179 ; « Représentant de Félix de Suasnabar au gouverneur (Caracas, 17/11/1793) », AGN, GCG, X, f. 175 ; A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, pp. 189-190.

⁹⁷ D. P. Geggus, *Haitian Revolutionary Studies*, Bloomington, Indiana University Press, 2002, pp. 140-145. Nous reviendrons sur ce thème dans le cinquième chapitre, lorsque nous aborderons les craintes relatives au recrutement d'hommes de couleur.

Carte 3 : Le « Passage du vent »



Thomas Jeffreys, *The Windward Passage, with the several passages, from the east end of Cuba, and the north part of St. Domingo* [détail], Londres, printed for Robt. Sayer, 1775.. Source : David Rumsey Map Collection [en ligne].

directement des autorités françaises de Saint-Domingue. Dans un courrier remis par le Lieutenant-gouverneur de la ville de Baracoa (située dans le nord-est de l'île) à la fin de ce mois, il était question d'un soulèvement d'esclaves qui avait eu lieu dans la partie française, soulèvement mené par des mulâtres et des conspirateurs Blancs. Cette information aurait été transmise à cet officier espagnol par un émissaire du nom de M. de Llegart, envoyé par le gouverneur du territoire français afin de solliciter de l'aide auprès de son homologue cubain⁹⁸.

Au début du mois de décembre arrive à La Havane un courrier remis par le commandant de Jérémie, M. Vézieu Desombrage. Celui-ci écrivait au gouverneur de Cuba pour lui annoncer que la rébellion d'esclaves avait été complètement écrasée par les forces françaises. La plupart des Noirs rebelles auraient été tués ou arrêtés, les campements qu'ils avaient érigés dans la plaine du Nord seraient détruits, et les armes

⁹⁸ « Al Exmo. Sor. Conde de Floridablanca (Cuba, 07/09/1791) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 64.

qu'ils possédaient auraient été récupérées. Il lui fait savoir également qu'un grand nombre de captifs Blancs avait pu être sauvé, hommes et femmes

« ...que ces maudits retenaient [...], et qu'ils ont traités suivant leurs caprices et à qui ils ont fait subir les pires travaux, après avoir décapité sous leurs yeux un grand nombre de leurs compagnons qu'ils avaient attrapés dans leurs maisons dans les jours qui suivirent leur rébellion »⁹⁹.

Les nouvelles avancées par cette autorité française ne coïncidaient pas avec les informations fournies au gouverneur cubain par l'agent de renseignement dont il disposait en Jamaïque : Manuel González. Il lui fit parvenir durant ce même mois un rapport, dans lequel il décrit la colonie française, qu'il venait apparemment de visiter, comme « ruinée et dans l'état le plus lamentable dont on puisse parler [sic] puisque toute humanité a été oubliée et seule règne la barbarie... »¹⁰⁰. Dans ce même document, il impute la responsabilité de tout ce qui s'est produit aux mulâtres. Ceux-ci auraient désiré venger les hommes, femmes et enfants de leur condition qui avaient été tués à Port-au-Prince par les Blancs, et aurait agi également parce que les Blancs avaient essayé d'empêcher l'application d'une mesure qui établissait leur égalité¹⁰¹. Le moyen qu'ils avaient trouvé pour se venger était de soulever les Noirs, avec qui ils se seraient attribué la tâche de « brûler autant d'habitations qu'il y en avait en tuant autant de Blancs qu'ils trouvèrent et trouveraient, de façon à ce qu'il n'y ait plus de voix pour décrire la barbarie qui se commettait ». Ils auraient mis en œuvre ce genre d'actions dans les parages de Port-au-Prince, Saint-Marc, Jacmel, Jérémie et Les Cayes¹⁰².

En outre, il indiquait que les habitants blancs de cette dernière ville étaient assiégés, tandis que dans d'autres parties de la colonie, il ne leur restait pas d'autre solution que de se réfugier dans les montagnes. Dans son rapport, González se réfère également aux tueries de Blancs perpétrées par les insurgés, en relevant les sensations (« lamentations et larmes ») des survivants : « Certains pleuraient doucement leur malheur et d'autres passaient de la douceur au désespoir. » En conclusion, au moment où il écrivait, il affirmait que Saint-Domingue est aux mains de « mulâtres et Noirs libres,

⁹⁹ « Viziéu de Sombrages al Gobernador (Jeremías, 21/11/1791) », in *Ibid.*, p. 66.

¹⁰⁰ « Manuel González au gouverneur de Cuba (Kingston, 13/12/1791) », in *Ibid.*, p. 68.

¹⁰¹ Ces affirmations sont faites par González en des termes assez confus, associant sûrement l'insurrection d'août 1791 avec la rébellion de mulâtres conduite par Ogé l'année précédente.

¹⁰² « Manuel González au gouverneur de Cuba (Kingston, 13/12/1791) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., pp. 68-69.

que les esclaves qu'ils ont eux-mêmes soulevés suivent, en brûlant tout ce qu'ils trouvent »¹⁰³.

Si l'on en croit un autre rapport envoyé par ce même informateur au gouverneur de Cuba au mois d'avril 1792, toujours depuis Kingston, la situation à Saint-Domingue ne paraît pas avoir changé. Les mulâtres et les Noirs continuaient « quotidiennement à faire des raids, assassinant des gens, incendiant les plantations et tout ce qu'ils trouvaient... » D'après ce même rapport, à Port-au-Prince les Français se retrouveraient entourés d'insurgés de couleurs conduits par quelques Blancs. Les habitants de cette ville faisaient tout leur possible pour leur en interdire l'entrée. On pensait que si les renforts n'arrivaient pas très rapidement depuis la France, cette dépendance coloniale allait être entièrement détruite¹⁰⁴. En juin, une frégate française arriva à La Havane avec à son bord un agent de Blanchelande. Il demanda qu'on l'autorise à acheter de la viande pour approvisionner la ville de Port-au-Prince, où se trouvaient un nombre considérable de militaires malades, ainsi que des réfugiés. Cette requête était des plus urgentes car, selon l'émissaire, les mulâtres et les esclaves avaient pris le contrôle de tous les chemins qui conduisaient à cette ville¹⁰⁵.

À Cuba, on était au courant de l'arrivée des commissaires civils envoyés par la Convention nationale à Saint-Domingue, Polverel et Sonthonax ainsi que du déroulement de leurs activités vis-à-vis des esclaves et des gens de couleur. En avril 1793, le personnage dont il a déjà été fait mention, Desombrage, passe à Santiago de Cuba (la ville plus importante de l'est de cette île) pour tenter de convaincre les Espagnols d'occuper Saint-Domingue en accord avec les Anglais. Il écrit au gouverneur un long courrier dans lequel il exprime les craintes de la population blanche face aux terribles intentions de ces commissaires. Ceux-ci, selon lui, avaient juré d'annihiler tous les Blancs, d'octroyer leur liberté à tous les esclaves et de donner le gouvernement aux gens de couleur¹⁰⁶. En octobre, le gouverneur cubain écrivait au gouvernement métropolitain à propos de l'intention des commissaires de « trucidar tous les Blancs » du

¹⁰³ « Manuel González au gouverneur de Cuba (Kingston, 13/12/1791) », in *Ibid.*

¹⁰⁴ « Manuel González au gouverneur de Cuba (Kingston de Jamaica, 15/04/1792) », AGI, Estado, 9, n°9, f. 1-2.

¹⁰⁵ « Juan Bautista Vaillant à Don Luis de las Casas (Cuba, 06/06/1792) », AGI, Estado, 9, n°25, f. 1-2.

¹⁰⁶ « Vizieu de Sombrage au gouverneur de Cuba (Santiago de Cuba, 01/05/1793) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional, op.cit.*, p. 88.

village de Jérémie en guise de représailles, car les Anglais avaient occupé cette région avec leur soutien¹⁰⁷. Dans un courrier qu'il reçut en décembre de la part de l'agent González, celui-ci en plus de décrire la progression des forces britanniques, explique comment les commissaires civils résistaient activement aux forces envahissantes en appliquant une stratégie de « systèmes d'insurrection », à la tête de nombreux mulâtres et Noirs qui les appuyaient¹⁰⁸.

Après l'arrivée aux Caraïbes d'une puissante force expéditionnaire française au mois de février 1802 (envoyée par Napoléon afin de rétablir l'ancien régime colonial dans les territoires français), les informations et les contacts entre les autorités françaises à Saint-Domingue et les Espagnols de la région se firent à nouveau fréquentes. Elles étaient facilitées par l'alliance militaire de 1796, et le traité de paix avec les Britanniques, signé à Amiens le 2 octobre 1801. En application de ce traité, les navires battant pavillon français ou espagnol pouvaient circuler plus tranquillement dans les eaux caribéennes, sans craindre d'être interceptés par des navires de ligne ou des corsaires à pavillon britannique. Le chef de ladite force à Saint-Domingue, le général Leclerc et, après son décès en novembre 1802, son successeur le général Rochambeau, écrivirent au gouverneur cubain à plusieurs reprises.

Ces missives traitaient principalement d'affaires officielles (telles que l'approvisionnement de l'armée, les prises effectuées par les corsaires français, etc.), et, après la reprise des hostilités en mai 1803, des affrontements avec les forces britanniques. Toutefois, elles ne donnaient guère de détails sur le déroulement des conflits dans cette colonie française¹⁰⁹. Entre mars et juillet 1802, de nombreuses embarcations françaises jetèrent l'ancre dans les ports cubains en provenance de Saint-Domingue. Cinq navires arrivèrent à La Havane avec des émissaires et la

¹⁰⁷ « Le gouverneur de Cuba au Duque de Alcudia (Cuba, 01/10/1793) », in *Ibid.*, p. 94.

¹⁰⁸ « Le gouverneur de Cuba au duc de Alcudía (Cuba, 23/12/1793) », AGI, Estado, 14, n°53, f. 2.

¹⁰⁹ « Marquis de Someruelos à Don Pedro Cevallos, incluant copie de deux lettres du citoyen Rochambeau (La Habana, 18/12/1803) », AGI, Estado, 2, n°41 ; « No.3. Général en chef de la Colonie au Marquis de Someruelos (Cuartel General del Guárico, 12/10/1802) », AGI, Estado, 2, n°54 ; « Marquis de Someruelos à D. Pedro Cevallos (La Habana, 29/11/1802) », AGI, Estado, 2, n°54.

correspondance du général Leclerc¹¹⁰, et plusieurs se trouvaient à Santiago cherchant des réfugiés pour les ramener à cette colonie française¹¹¹.

À la fin de l'année suivante, d'autres vaisseaux entrèrent dans le même port de Santiago, cette fois pour recruter des soldats français alors que la situation des armées napoléoniennes dans la colonie était devenue critique. Ces navires de commerce étrangers jouèrent également un rôle important quand il s'agissait d'informer les autorités cubaines sur ce qui se passait à Saint-Domingue. De fait, ce fut le capitaine d'une goélette de commerce américaine, débarquée à La Havane le 20 décembre 1803, qui apporta la nouvelle de la chute de Cap-Français aux mains des Noirs, ainsi que la capitulation de Rochambeau devant le général Dessalines. L'événement aurait eu lieu après un dur combat lors duquel périrent entre cent quarante et cent soixante français, et plus de mille Noirs de l'« armée indigène »¹¹².

1.2.2.2. La mission d'Arango

Un autre moyen dont disposait le gouverneur de Cuba pour connaître les événements de Saint-Domingue, fut de nommer officiellement un commissionnaire afin que celui-ci s'y rende afin de traiter principalement d'affaires financières importantes avec le général Rochambeau. La personne choisie pour cette mission était un respectable citoyen de l'île, Francisco de Arango. Ses instructions étaient divisées en quatorze points, parmi lesquels s'affirme la nécessité de « connaître l'état de tranquillité ou d'altération dans lequel se trouve l'île, aussi bien du côté espagnol que du côté français »¹¹³. Ce commissionnaire partit vers Saint-Domingue le 10 mars, y demeurant quatre mois. À son retour à La Havane, le 25 mai, il rédigea un mémoire sur ce qu'il avait pu observer¹¹⁴, lequel s'ouvre de façon assez dramatique, soulignant l'état terrible dans lequel se trouvait cette colonie française auparavant si prospère :

¹¹⁰ « Marquis de Someruelos à Don Pedro Cevallos (La Habana, 28/07/1802) », AGI, Estado, 2, n°49, f. 1-2.

¹¹¹ « No.512. Lettre du Marquis de Someruelos (La Habana, 19/03/1802) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., pp. 147-148.

¹¹² Cette note décrit également l'évacuation de cette ville par plus de trois mille fantassins français, et la saisie ultérieure de la majeure partie des bateaux par des navires de guerre britanniques. « Copie de la déclaration du capitaine Bartolomé Crawford (La Habana, 20/12/1803) », AGI, Estado, 2, n°39, f. 1-2.

¹¹³ « Instruction donnée à D. Francisco de Arango (La Habana, 05/03/1803) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 234.

¹¹⁴ Sur la commission d'Arango en Saint-Domingue, voir : M. D. González-Ripoll, « Desde Cuba, antes y después de Haití », op.cit., pp. 62-68.

« La plume me tombe des mains, lorsque j'essaie de commencer la triste peinture qui actuellement peut se faire de ce qu'il y a peu de temps encore était la colonie la plus florissante et riche de la sphère terrestre »¹¹⁵.

Puis, il décrit l'état exceptionnel dans lequel se trouvait l'agriculture avant que n'éclatent les affrontements révolutionnaires, tout en soulignant sa population nombreuse, ses luxuriantes plantations de sucre, de café, d'indigotiers, les champs de coton, de cacao, ses alambics, tuileries, fours à chaux, et tanneries ; ainsi que l'abondant commerce qu'elle maintenait avec la métropole et les territoires d'autres puissances étrangères. Et tout cela contrastait grandement avec l'état de désolation dans lequel l'île se trouvait au moment de sa visite : « on peut dire qu'aujourd'hui, elle est réduite au néant », car hormis deux régions, poursuit Arango, le reste a été rasé, incendié ou est en possession des insurgés. Il ajoute que même les régions qui avaient jusqu'à alors été épargnées, ne tarderaient pas à être détruites compte tenu de la supériorité des forces rebelles¹¹⁶.

Il observe également que l'on ne peut plus distinguer les Noirs rebelles des « pacifiques », à part quelques domestiques et deux compagnies de milices d'hommes de couleur. Tous les autres, assure-t-il, « même les femmes et les enfants, sont des rebelles obstinés... ». Un individu respectable qui avait été fait prisonnier par des insurgés pendant deux mois, lui aurait assuré avoir vu « des petits enfants s'amuser avec leurs petits sabres à blesser des Blancs morts ou moribonds.... »¹¹⁷. Malgré cela, Arango se montre en désaccord avec la politique de « peau nouvelle » que pratiquaient les Français, laquelle consistait à remplacer tous les esclaves après avoir exterminé ceux qui étaient là, qu'ils soient ou non insurgés. Il s'y oppose non seulement parce qu'il considère cela abominable, mais aussi parce qu'il considère cette politique contre productive pour pacifier l'île :

« Ils meurent tous [indique Arango] depuis les derniers temps du général Leclerc : le plus doux pour ces malheureux est d'être passés par les armes, et le pire n'est même pas d'être jetés à la mer, deux par deux et dos à dos [sic]. Ce qui me fait le plus frémir, c'est d'avoir entendu de la bouche du chef de brigade

¹¹⁵ Comisión de Arango en Santo Domingo Parte Francesa (S.d.) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 239.

¹¹⁶ *Ibid.*, pp. 239-240.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 245.

Nerau, [...] que la nuit d'avant, une prisonnière noire avait été jetée aux chiens ; et l'autre jour, au cours de la matinée, on avait surpris un détachement de douze insurgés, dont le chef avait été remis à la troupe qui l'avait réclamé pour lui arracher, vivant, les yeux. Je ne comprends pas comment on peut excuser, ni à quoi peut bien conduire un procédé si atroce. Je crois au contraire que cette guerre est interminable, si l'on ôte aux rebelles l'espoir de capitulation et du pardon »¹¹⁸.

Le gouverneur de Cuba connaissait aussi toutes les atrocités commises par les forces françaises, grâce à une lettre que lui a envoyée le général mulâtre Geffrard, commandant du département du Sud, en septembre 1803. Dans ce courrier, il accusait les militaires français d'avoir commis des « crimes atroces » sur les gens de couleur :

« Votre Excellence aurait tremblé d'horreur quand ils lui auront dit que la cruauté de ces chefs, peu satisfaite de ces supplices épouvantables ordonnés par écrit et sans avoir vu ni entendu les malheureux condamnés, faisaient dévorer chaque jour dans la ville du Guarico [Cap-Français ?], par des chiens dressés à boire du sang humain, deux ou trois de nos frères [...] inspiré par un génie plus fécond que celui de Néron, de Caligula, et Héliogabale, Rochambeau obligeait nos filles et sœurs de Port-au-Prince à danser dans une salle de sa maison tapissée d'un pagne noir orné de têtes et d'os de morts, où éclairait l'effrayante clarté d'une lampe sépulcrale. [...] Plus de 15.000 des nôtres ont péri, jetés à la mer, étouffés dans la cale des bateaux, fusillés, pendus, consommés par les flammes ou dévorés par les chiens. Le même sort nous était réservé à tous. Il ne suffisait pas de nous voler notre liberté, si solennellement proclamée, si solennellement garantie lorsque nous fûmes les vainqueurs des ennemis de la France »¹¹⁹.

1.2.3. Le Venezuela : si loin et pourtant si proche

Dans la capitainerie générale du Venezuela, les premières nouvelles concernant l'insurrection de Noirs dans le nord de Saint-Domingue en août 1791, parvinrent quatre mois après les événements et en provenance de l'île néerlandaise voisine de Curaçao. La nouvelle fut transmise par quelques familles françaises qui s'étaient rendues dans cette colonie hollandaise afin d'y chercher refuge. Elle est rapportée à la métropole par le gouverneur du territoire en ces termes : il s'agit en effet de « *l'ascendant* qu'a pris, sur les

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 247.

¹¹⁹ « Gral. Geffrard au gouverneur de Santiago de Cuba, Sr. Kindelan (Jérémie, 27 Fructidor, an 11) », in *Ibid.*, p. 154.

Blancs, le parti des mulâtres et Noirs de la colonie française qui se trouve dans l'île espagnole de Saint-Domingue »¹²⁰. Un rapport fondé sur une information similaire parvint depuis l'île espagnole de Trinidad en janvier de l'année suivante¹²¹. Puis, en avril, le commandant de la ville portuaire de Puerto Cabello (au centre-nord du territoire vénézuélien) signala l'arrivée à bord d'un bateau négrier de M. Leglese, qui était un délégué du gouverneur de Saint-Domingue. Il s'était rendu au Venezuela avec l'intention d'y faire l'acquisition de chevaux afin de constituer un corps de cavalerie dans la colonie française¹²². Plus tard, en août 1795, le gouverneur espagnol de Santo Domingo écrivit directement à son homologue vénézuélien, pour solliciter des renforts de guerre, étant donné les « dangereuses circonstances dans lesquelles se trouve l'île... »¹²³.

Par la suite, on ne trouve plus d'informations sur les affrontements de La Hispaniola, du moins jusqu'au début de 1801. Cette année-là, sous prétexte de remplir l'une des conditions accordées dans le traité de Bâle (celle qui octroyait à la France la souveraineté de la partie espagnole), Toussaint Louverture ordonna l'occupation de Santo Domingo. Peu après le début de cette occupation, les habitants espagnols partirent en masse vers la Capitainerie Générale du Venezuela. Parmi les réfugiés qui « allaient fuyant l'invasion de Tusen [sic] et ses Noirs » se trouvait l'ex-gouverneur, Joaquin Garcia, et des membres de son gouvernement. On trouvait aussi les représentants métropolitains français à Santo Domingo : l'agent de ce territoire, le général Chanlatte, et un commissionné, le général Kerverseau¹²⁴. Celui-ci fournit aux autorités locales un rapport détaillé des événements qui s'étaient produits à Saint-Domingue, en soulignant

¹²⁰ « Brouillon de lettre pour le compte de Florida Blanca (Caracas, 13/12/1791) », AGN, GCG, XLVI, f. 311.

¹²¹ « Le gouverneur de Trinidad au capitaine général (Trinidad, 24/01/1792) », AGN, GCG, XLVII, f. 14.

¹²² « Documento que trata acerca de los auxilios de tropa víveres y dinero pedidos por el Presidente y Capitán General de la isla de Santo Domingo (Caracas, 04/07/93) », AGN, GCG, XLIX (1793, vol.II), f. 91 ; « Le gouverneur à gouverneur du Guárico (Caracas, 14/07/1792) », AGN, GCG, XLVI, f. 2.

¹²³ « Don Joaquín García au gouverneur (Santo Domingo, 13/8/95) », AGN, GCG, LVI, f. 361-362.

¹²⁴ « Miguel Marmión au gouverneur (Puerto Cabello, 22/01/1801) », AGN, GCG, XCV, f. 263 ; « Le gouverneur de Maracaibo au gouverneur et capitaine général (Maracaibo, 24/02/1801) », AGN, GCG, XCV, f. 221 ; « Le gouverneur de Maracaibo au gouverneur et capitaine général (Maracaibo, 03/03/1801) », AGN, GCG, XCV, f. 304-309 ; « Brouillon pour le commandant de Puerto Cabello. (Caracas, 21/01/1801) », AGN, GCG, XCIV, f. 250.

la montée vertigineuse depuis « le sein de l'esclavage » de Louverture, ainsi que son ascension « terrible » jusqu'à la plus haute magistrature de la colonie¹²⁵.

En juin 1802, une délégation du général Leclerc, dirigée par le colonel Octavio Dalvimart, arriva sur les côtes vénézuéliennes. Elle venait demander au gouverneur de leur permette d'acquérir des aliments sur le territoire de sa juridiction pour l'armée française à Saint-Domingue¹²⁶. Deux mois plus tard, un courrier amical envoyé par le nouveau préfet de la Martinique, Charles Henri Bertin, informa le gouverneur espagnol au Venezuela des ordres venus de France : restaurer l'ancien régime colonial dans cette île¹²⁷. En septembre 1802, le même Leclerc écrivit au gouverneur dans son siège à Caracas, pour témoigner de l'état favorable dans lequel se trouvait Saint-Domingue, après avoir arrêté Louverture :

« Je dois répondre à l'intérêt que Votre Excellence a manifesté prendre sur le bon succès de mes opérations à Saint-Domingue, en vous faisant part que depuis le 29 du mois de prairial [18 juin], Toussaint et ses complices sont partis pour la France. Les cultivateurs se trouvent désarmés et la colonie jouit de la tranquillité la plus complète. Depuis le départ de Toussaint, aucun assassinat n'a été commis et la colonie française bénéficie en cet instant d'un calme inespéré »¹²⁸.

Mais cet état de « calme inespéré », qui fit suite à l'emprisonnement et à la déportation de Toussaint Louverture, ne dura pas longtemps. Peu de temps après, la fièvre jaune se chargeait de retourner la situation contre les forces françaises. Cette maladie tua des milliers de membres de la force expéditionnaire, parmi lesquels le général Leclerc qui mourut au mois de novembre de cette même année. Les nouvelles sur la féroce guerre ethno-civile qui éclata alors commencèrent à arriver au Venezuela à partir de novembre 1802. Les informations ne parlaient que des « *boucheries* » que faisaient les « *Noirs soulevés* », et des familles françaises qui tentaient de leur échapper

¹²⁵ « Extracto de la principal relación sobre los acontecimientos de Santo Domingo desde el 14 floreal año 5o. hasta el primero terminal, año 9º... (Caracas, 29/04/1801) », AGN, GCG, LXXXV, f. 317-318 v.

¹²⁶ « Brouillon pour le commandant de Puerto Cabello (Caracas, 06/06/1802) », AGN, GCG, CXII, f. 275.

¹²⁷ « Traduction d'une lettre de Carlos Enrique Bertín, daté en Forte-de-France, adressée au gouverneur (Caracas, 23/08/1802) », AGN, GCG, CXVI, f. 342.

¹²⁸ « Traduction d'une lettre du général Leclerc au gouverneur (Caracas, 01/09/1802) », AGN, GCG, CXVII, f. 43 v.

en quittant Saint-Domingue¹²⁹. Il était évident que la situation des forces françaises était devenue désespérée ; c'est ce que laisse entendre un habitant de Les Cayes (ville située au sud de la colonie française), dans une lettre qui arrive un mois plus tard aux mains du gouverneur du Venezuela :

« Nous sommes jour et nuit en activité, les habitants de toute la colonie se sont réfugiés dans les villes. Figurez-vous que Saint-Domingue est dans un état jamais vu ; hommes, femmes et enfants qui ont le malheur de tomber dans les mains des Noirs sont immédiatement sacrifiés. Ils ont attaqué Le Cap [...] et Port-au-Prince à différentes reprises. Je conclus parce que je n'ai pas le courage de vous en dire plus, on dit que la République nous envoie 25 mille hommes. Dieu veuille qu'ils arrivent à temps »¹³⁰.

Au milieu de l'année 1803, les hostilités contre l'Angleterre reprirent. La conséquence en fut le blocage immédiat des ports français et espagnols de La Hispaniola, et l'interception de presque toute aide qui arriverait en provenance d'Europe, ou d'autres endroits de la Caraïbe. Ainsi, depuis le Venezuela, on pouvait observer les derniers moments du conflit dominicain, grâce entre autres au témoignage du capitaine d'une goélette espagnole :

« ...à Saint-Domingue ils sont assez affligés de ne pas avoir de gens et même les petits enfants portent des armes. Le 17 du mois en cours de juillet a été déclarée la guerre contre les Anglais, ceux-ci possèdent sur l'embouchure du Guarico deux navires et quatre frégates qui ont abordé une embarcation française qui venait au Guarico depuis l'Europe avec des troupes et les trois cents hommes qu'il amenait ont été jetés sur la côte aux Noirs, désarmés, sans moyen pour se libérer de leur férocité ; lesdits Noirs occupent toutes les hauteurs du Guarico et qu'ils ont coupé les Français de toutes les ressources du pays... »¹³¹.

En décembre 1803, s'efforçant de s'informer de l'ensemble des événements survenus à La Hispaniola, le gouverneur du Venezuela nomma un observateur pour accompagner le premier adjudant de camp de Rochambeau - le colonel Ross (qui se

¹²⁹ « Francisco de Albuquerque au gouverneur (Puerto Cabello, 29/11/1802) », AGN, GCG, CXXI, f. 155 ; « Francisco de Albuquerque au gouverneur (Puerto Cabello, 27/03/1803) », AGN, GCG, CXXV, f. 234.

¹³⁰ « Francisco Albuquerque au gouverneur (Puerto Cabello, 09/12/1802) », AGN, GCG, CXXI, f. 288 et ss.

¹³¹ « José Vázquez y Téllez au gouverneur (La Guaira, 30/07/1803) », AGN, GCG, CXXXI, f. 347-348 v.

trouvait à Caracas négociant de l'aide) - lors de son retour à Saint-Domingue. D'après cet observateur dans son rapport, après avoir apporté des fonds au général Kerverseau (qui était rentré à Santo Domingo peu de temps auparavant), ils étaient passés au Cap-Français le 6 décembre. À leur arrivée, ils trouvèrent le territoire évacué par les troupes françaises et la ville aux mains des Noirs. Ensuite, après avoir repoussé l'attaque de quelques hommes de couleur qui tentaient de prendre le contrôle de leur bateau, ils mirent le cap vers Saint-Thomas « car c'est une île neutre, dans laquelle il est facile de s'informer de ce qui s'est passé lors de l'évacuation du Guarico... ». Là, ils apprirent que Rochambeau avait capitulé devant les Anglais, que Dessalines se serait proclamé général en chef, et que le nouveau drapeau des Noirs était bleu et rouge¹³².

En mars de la même année, un délégué français se présenta à Caracas et demanda de l'aide au nom du gouverneur français de Santo Domingo, Louis Ferrand, mais sans apporter, ne serait-ce que formellement dans ses écrits, davantage de détails sur les événements de La Hispaniola¹³³. Plus tard, en avril 1804, le gouverneur du Venezuela se procura, grâce à un particulier, une copie du discours du 1^{er} janvier de Dessalines, prononcé à l'occasion de la déclaration d'Indépendance du nouvel État d'Haïti. Dans une communication qu'il envoie au gouvernement central, il exprime sa frustration de ne pas avoir été en mesure de se procurer davantage d'informations sur « la malheureuse colonie de Saint-Domingue et la fatalité d'être redevenue l'objet de la monstrueuse domination des Noirs »¹³⁴.

1.3. Les gouverneurs de la Jamaïque : un regard depuis le Sud-ouest

À la Jamaïque, la nouvelle de l'insurrection d'esclaves de la Plaine du Nord (août 1791), n'atteint apparemment pas l'île avant qu'une délégation de l'Assemblée coloniale de la ville saint-domingoise de Saint-Marc n'y arrive elle-même afin de demander de l'aide. Le 4 septembre, le gouverneur de l'île, Lord Effingham, écrivit un message au nouveau secrétaire d'État britannique, Henry Dundas, dans lequel, après l'avoir félicité de sa récente nomination, il regrettait que la première communication qu'il lui envoyait

¹³² « Mateo Hernandez au gouverneur (Caracas, 03/01/1804) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 1-4 v.

¹³³ « No.2. Copie de la traduction d'une lettre de Jean Bayhier (Caracas, 22/03/1805) », AGI, Estado, 68, n°13, f. 1-1 v.

¹³⁴ « Le capitaine général de Caracas au ministre d'État (Caracas, 24/04/1804) », AGI, Estado, 68, n°12, f. 1.

« contienne un rapport si mélancolique... ». Selon ses propres expressions, à Saint-Domingue avait éclaté « une terrible insurrection parmi les Noirs, qui ont brûlé et détruit toutes les plantations sur cinquante miles de long des deux côté du Cap ». Les Blancs et les mulâtres, selon Effingham, avait uni leurs forces et résistaient au Cap-Français avec peu de moyens de subsistance¹³⁵.

Le gouverneur donna ensuite des ordres afin que deux navires prêts à lever l'ancre pour l'Angleterre, la frégate *Daphné* et le brigantin *Alert*, passent devant Cap-Français afin de préciser la teneur de ces informations¹³⁶. On envoya la frégate *Blonde* à cet effet et, ultérieurement, un autre navire, le *Centurion*, avec pour destination Port-au-Prince. À bord de l'un de ces navires se trouvaient quelques « gentilshommes de la Jamaïque ». Parmi eux figurait le planteur et historien Bryan Edwards, qui publie ses impressions en 1797, dans un ouvrage consacré à l'histoire récente de La Hispaniola [voir chapitre 3]. Pendant leur séjour, ces délégués enquêtèrent sur l'état des affrontements et semblent même avoir tâté le terrain en vue d'une possible occupation britannique. En octobre, ils s'en retournèrent à la Jamaïque¹³⁷.

Au fil des jours, davantage de détails étaient connus sur la rébellion des esclaves. Le gouverneur, dans une missive envoyée à Dundas le 10 et le 17 septembre, lui faisait savoir que tout conduisait à penser que « l'abominable insurrection des Noirs au Cap [Français] a été causée par des Blancs français, soupçonnés d'être toujours à leur tête ». Il ajoutait que l'insurrection s'était étendue vers le Sud, où les plantations avaient aussi été rasées et où les massacres des Blancs avaient même été plus atroces¹³⁸. C'est précisément depuis cette région, à cause de la proximité avec la Jamaïque, que sont arrivées le plus de nouvelles. Le 13 décembre, le nouveau gouverneur, Adam Williamson, tenait au courant le secrétaire d'État des événements survenus dans cette région à la fin du mois de novembre :

« Le 21 novembre les troupes de Port-au-Prince attaquèrent les gens de couleur et massacrèrent un grand nombre d'entre eux, les survivants fuirent en dehors

¹³⁵ « Effingham à Dundas (St. Iago de la Vega, King's House, 04/09/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 153.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ O. M. Blouet, « Bryan Edwards and the Haitian Revolution », in D. P. Geggus, (éd.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, p. 46 ; B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*. Londres, 1797, pp. v et ss.

¹³⁸ « Effingham à Dundas (St. Iago de la Vega, King's House, 17/09/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 154 ; « Williamson à Dundas (Jamaica, 10/09/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 163.

des villes avec une partie des Blancs appelés « pompons blancs » qui, renforcés par un important corps de Gens de couleur, tuèrent tous les Blancs hommes, femmes et enfants qu'ils rencontrèrent sur leur chemin vers la ville. La ville de Port-au-Prince est à moitié ravagée par le feu. À Jacmel dans le Sud, les Blancs fuient leurs plantations, les gens de couleur ont commis là de grandes cruautés, assassiné cinquante ou soixante hommes blancs de sang froid sans la moindre provocation, et ils ont mis le feu à de nombreuses plantations de canne à sucre, et je comprends qu'ils se sont choisis un gouverneur à eux »¹³⁹.

Au début de l'année 1792, les nouvelles à propos de l'arrivée de renforts français à Cap-Français, convainquirent Williamson que l'insurrection pouvait parvenir finalement à ses fins. Se référant aux dégâts considérables provoqués par la rébellion, il affirma, tout en le déplorant, que cela allait « prendre des années pour rétablir la colonie dans son ancienne tranquillité et opulence »¹⁴⁰. Toutefois, les choses semblaient différentes dans le Sud, où les affrontements paraissaient connaître un regain d'énergie. En février, il informa Londres de la situation dans les termes suivants : « Les Blancs et les mulâtres (en particulier dans le Sud de Hispaniola) ont été et continuent la guerre, tuant dès que l'opportunité se présente, n'épargnant ni l'âge ni le sexe »¹⁴¹.

En effet, les informations qu'apportaient certaines personnes arrivées à Kingston dans un bateau venant de Port-au-Prince à la mi-avril 1792, révélaient que la situation dans le sud de Saint-Domingue se compliquait du côté français. Les divers corps de Blancs (aussi bien les gardes nationaux que les troupes de ligne) avaient été battus par un contingent de Noirs et de mulâtres, raison pour laquelle ils s'étaient réfugiés dans cette ville. Les habitants auraient été alors terrorisés, à tel point que lorsque l'on donna, l'alarme par erreur, la population a paniqué et, bravant la pluie et l'obscurité de la nuit : « la plupart, avec un certain nombre de gardes, ont filé vers les bateaux, et se sont rendus à bord des navires dans le port ». Les mêmes informateurs soulignaient également la nécessité d'aider cette ville. Si des renforts n'arrivaient pas de Cap-Français, elle risquait en effet de tomber assez rapidement aux mains des Noirs¹⁴².

¹³⁹ « Williamson à Dundas (Jamaica, 21/12/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 57.

¹⁴⁰ « Williamson à Dundas (King's House, 15/01/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 73 v.

¹⁴¹ « Lettre de Williamson (Jamaica, 12/02/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 87.

¹⁴² « Extracts from letters respecting the situation of affairs at St. Domingo (Kingston, 13/04/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 203-203 v.

A la mi-juin 1793, des nouvelles arrivèrent selon lesquelles les commissaires civils avaient affranchi et armé quarante mille esclaves, en les appelant « leur armée ». S'appuyant sur ce contingent, ils mettaient à sac tous les districts par lesquels ils passaient, ce qui leur fit amasser une grande fortune qu'ils conservaient dans un navire baptisé *América*, muni de soixante-quatorze canons¹⁴³. Désormais, la teneur des informations qui arrivent au bureau des gouverneurs sur la situation en Saint-Domingue, étaient surtout d'ordre guerrier, l'occupation d'une bonne partie de ce territoire par des forces britanniques influant également sur la nature des données recueillies. Cette variante de l'information se maintient même pendant et après la défaite de celles-ci en 1798. Il faut attendre l'arrivée de l'armée expéditionnaire envoyée par Napoléon pour retrouver des informations inquiétantes concernant de nouveaux conflits ethniques, des atrocités commises contre la population civile (blanche et de couleur), et la destruction de la colonie française.

Au milieu de l'année 1802, les gazettes publiées à Port-au-Prince et les témoignages fournis par les marins à Kingston montraient qu'après la capture de Louverture, la résistance des Noirs avait été brisée. Les Français avaient pris le contrôle de la situation, bien que l'on ait continué à craindre que beaucoup ne tombent malades. Ces sources d'information procuraient également des indications, quoique vagues, à propos de la grande quantité de Noirs insurgés exécutés par les Français à Port-au-Prince¹⁴⁴. En juillet, les nouvelles arrivées dans le bureau du gouverneur de la Jamaïque montraient que la force expéditionnaire française était parvenue à contrôler « les Noirs enragés » dans les villages et aux alentours. Cependant, elles indiquaient également que la victoire n'était pas absolue, car « l'intérieur est toujours très infesté et continuera à l'être pour un temps considérable par des "brigantes" »¹⁴⁵.

À partir de mars 1802, des lettres adressées au gouverneur à Kingston, écrites par des planteurs (probablement des informateurs pro-britanniques), décrivent les réactions des Noirs face à l'arrivée de la force expéditionnaire française. Le bruit courait dans la colonie que la liberté accordée aux Noirs leur serait retirée dès que possible, et que l'on voulait arrêter les généraux de couleur dont les services n'étaient plus utiles,

¹⁴³ « Williamson à Dundas (King's House, 13/07/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 231.

¹⁴⁴ « Whitfield à Nugent (Kingston, 26/07/1802) », TNA, CO, 137/108, p. 243-244.

¹⁴⁵ « Nugent à Sullivan (Jamaica, 29/07/1802) », TNA, CO, 137/108, f. 241.

pour ainsi pacifier l'île¹⁴⁶. La réaction des Noirs et mulâtres ne se fit pas attendre : un récit anonyme indiquait que les Noirs avaient mis le feu à beaucoup de plantations et que les habitants blancs se retrouvaient délogés par centaines des villes de la côte. À Port-au-Prince, plus de trois cents Blancs auraient été emmenés au Nord, à Mirabelais, où ils auraient été « massacrés à coup de sabre et de baïonnettes », et à Croix-de-Bouquets, où l'on tua ceux qui avaient tenté de fuir. Une division française fut envoyée dans ce dernier village pour essayer de les sauver, mais à son arrivée plus personne n'était vivant¹⁴⁷. D'autres villes côtières auraient aussi été littéralement vidées des Blancs comme dans le cas de Léogane, où les Noirs, avant de quitter les lieux, avaient incendié la ville et massacré presque tous les habitants. Le nombre de morts était environ de cinq cents personnes. À Acaye [Arcahaie ?], seule une poignée de Blancs avait survécu ; à Cap-Français, la moitié avait péri ; à Port-de-Paix, tous avaient été assassinés. La même chose se serait produite à Gonaïves, Grands-Bois, Petite-Rivière et Saint-Marc, dont les habitants blancs « à part ceux qui se cachaient ou qui s'échappaient, ils furent tous emmenés à l'intérieur du territoire et mis à mort. » Au total, on estimait que le nombre de Blancs morts dans cette étape du conflit s'élève à quatre mille¹⁴⁸.

L'une des sources d'information les plus importantes sur Saint-Domingue dont disposait à cette période le gouverneur de la Jamaïque, était un marchand installé à Kingston de nom William Whitfield. Proche collaborateur du gouverneur Nugent, il fréquentait la maison de ce dernier de façon plutôt informelle, mais aussi de manière plus officielle pour discuter des « affaires de Saint-Domingue »¹⁴⁹. En arrivant dans la colonie en août 1802, il rédigea un premier rapport dans lequel il signala sans ambages la brutalité de quelques chefs noirs tels que Dessalines, restés fidèles aux autorités françaises. Les atrocités commises par ceux-ci ne l'étaient pas seulement à l'encontre des Blancs, mais également des insurgés de même condition. À la plaine de Cul-de-sac, « maintenant bouchers, les Noirs sans pitié du côté des Français, mettaient à mort tous les Noirs de cette plaine, les hommes, les femmes et les enfants, outre l'âge souvent »¹⁵⁰. En

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ « Extrait d'une Lettre daté du Port au Prince (St. Domingue, 05/03/1802) », TNA, CO, 137/108, f. 73 ; « Whitfield à Nugent (Kingston, 26/08/1802) », TNA, CO, 137/108, f. 78-79.

¹⁴⁸ « Extrait d'une Lettre daté du Port au Prince (St. Domingue, 05/03/1802) », TNA, CO, 137/108, f. 73 ; « Whitfield à Nugent (Kingston, 26/08/1802) », TNA, CO, 137/108, f. 79-79 v.

¹⁴⁹ M. Nugent, *Lady Nugent's Journal of Her Residence in Jamaica from 1801 to 1805*, Mona, Jamaica, University of the West Indies, 2002, p. 195.

¹⁵⁰ « Whitfield à Nugent (Kingston, 26/08/1802) », TNA, CO, 137/108, f. 278.

novembre, ce même marchand informa que plusieurs leaders noirs s'étaient unis aux insurgés, et décrivit aussi les activités d'un groupe d'insurgés commandés par un certain Jean-Marie, qui dans la plaine en question auraient incendié quelques plantations¹⁵¹.

À cette occasion, « un malheureux homme blanc qui s'était retrouvé encerclé dans sa maison s'est tiré une balle dans la tête. Plusieurs Blancs tentèrent de s'échapper mais furent sévèrement blessés »¹⁵². Ces nouvelles furent confirmées par un aide de camp envoyé par Leclerc à la Jamaïque en octobre, pour se réconcilier avec les autorités britanniques de l'île, suite à la paix du Traité d'Amiens entre la France et l'Angleterre. Les deux témoignages indiquent également que la situation des forces françaises à Saint-Domingue était de plus en plus précaire, surtout à cause de la fièvre jaune : sur les vingt-cinq mille hommes qui composaient la force expéditionnaire française, plus de vingt mille étaient morts ou malades. Parmi eux se trouvaient des officiers, marins, ingénieurs et aides de camp. À cause de cette situation, l'officier qui témoigne ajoute que « ...sans l'assistance des troupes noires, il serait impossible pour les troupes françaises de garder possession de la colonie »¹⁵³.

Le même marchand affirme que le général Leclerc s'était vu contraint de recruter des étrangers, ainsi que de concentrer le peu de troupes qui lui restaient dans les villages principaux, où elles étaient constamment attaquées¹⁵⁴. Whitfield décrit la situation à Saint-Domingue comme une « insurrection assez générale et sûrement, selon les récits français, même une guerre d'extermination ». À son avis, la colonie était dans le même état que lorsque les Britanniques l'occupaient quelques années auparavant, à la différence près que dans le cas des troupes françaises, les combattants de couleur ont complètement déserté. Il signale aussi les tueries massives de Noirs commises par les troupes françaises :

« La destruction du Noir va au-delà de ce que l'on peut imaginer : ils sont maintenant principalement asphyxiés à bord des bateaux ou noyés, car lorsqu'ils étaient publiquement pendus ou exécutés, ils montraient dans l'ensemble un courage que les Français n'approuvaient point »¹⁵⁵.

¹⁵¹ « Nugent à Sullivan (Jamaica, 12/11/1802) », TNA, CO, 137/109, f. 25-25 v.

¹⁵² « Whitfield à Nugent (Kingston, 26/08/1802) », TNA, CO, 137/108, f. 273 v.

¹⁵³ « Nugent à Sullivan (Jamaica, 04/10/1802) », TNA, CO, 137/109, f. 5-5 v.

¹⁵⁴ « Nugent à Sullivan (Jamaica, 12/11/1802) », TNA, CO, 137/109, f. 25-25 v.

¹⁵⁵ *Ibid.*, f. 26.

À la fin du mois de décembre 1802, un émissaire français, le général-brigadier Noailles, arrive à la Jamaïque de Saint-Domingue, et fait part aux autorités britanniques des intentions du général Rochambeau, à savoir « placer la colonie de Saint-Domingue dans les racines de 1788 » ; c'est-à-dire, la rendre telle qu'elle était avant le début de la révolution dans la métropole. À cette fin, il attendait l'arrivée de quatre à cinq mille hommes depuis l'Europe, « pour proclamer l'esclavage dans toute l'île ». Avec de tels efforts, poursuit Noailles, on pourrait alors « détruire chaque homme de couleur qui aurait porté des armes, et rendre inopérants tous les autres »¹⁵⁶. En janvier parviennent jusqu'à Kingston des nouvelles de la situation à Saint-Domingue, lesquelles furent transmises au gouverneur, une fois encore par Whitfield. Elles portaient sur le débarquement des renforts venus de la métropole, grâce à qui les villes de Port-de-Paix, Fort-Dauphin et Cap-Français purent être occupées. Toutefois, cette source fit apparaître pour la première fois la possibilité de voir les Français évacuer Saint-Domingue, si davantage de renforts ne parvenaient pas rapidement depuis la France¹⁵⁷.

Les nouvelles faisaient aussi état de nouveaux massacres : un bateau américain provenant de Cap-Français apporta le « renseignement mélancolique », selon lequel trente hommes blancs avaient été « cruellement massacrés », et quatre femmes blanches décapitées à Petite-Ance. Ce bateau apportait également une lettre anonyme, dans laquelle on indiquait qu'au cours des derniers mois « environ 12 000 Noirs avaient été abattus, noyés et détruits de différentes manières... » par les français¹⁵⁸. Dans les mois qui suivirent, les informations qui parvinrent à Kingston continuèrent dans le même registre. Depuis Jérémie, on communiqua qu'il y avait une « insurrection générale parmi les Noirs », dont les conséquences « peuvent s'avérer fatales ». Les « brigantes » avaient saccagé la province du Nord, pris Trois-Rivières et commis « un grand massacre de Blancs... » à Tiburon¹⁵⁹.

Après l'Indépendance d'Haïti, le 1^{er} janvier 1804, le gouverneur de la Jamaïque envoya à Saint-Domingue l'un de ses plus proches collaborateurs, Edward Corbet (lui

¹⁵⁶ « Nugent à Sullivan (Jamaica, 26/12/1802) », TNA, CO, 137/109, f. 176 v.

¹⁵⁷ « Whitfield à Nugent (Kingston, 28/01/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 35-35 v ; « Whitfield à Nugent (Kingston, 29/01/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 29.

¹⁵⁸ « Whitfield à Nugent (Kingston, 28/01/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 35-35 v. ; « Whitfield à Nugent (Kingston, 29/01/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 29.

¹⁵⁹ « Nugent à Hobart (Jamaica, 04/03/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 58 ; « Whitfield à Nugent (Kingston, 29/01/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 55-55 v.

aussi un habitué de la maison du gouverneur), pour négocier avec Dessalines — proclamé empereur — les conditions d'un accord commercial. Une fois arrivé à Port-au-Prince, cet agent envoya un rapport sur ce qu'il avait observé et appris pendant les premiers moments de son séjour en Haïti. Il décrivit en détail les personnalités des chefs de couleur de la république naissante, et la transition vers une symbolique républicaine propre, avec la suspension du calendrier républicain français, et l'adoption du pavillon bleu-rouge comme drapeau national. Corbet rapporte aussi que le nombre de Blancs est « très insignifiant », et estime que leur population « s'approchait rapidement de l'extermination totale »¹⁶⁰.

Il attire également l'attention sur la situation déplorable dans laquelle se trouvaient les Blancs restants sous le nouveau régime. Ils étaient soumis à un impôt largement supérieur à leur capacité financière, on leur refusait les passeports pour pouvoir sortir du territoire, et les planteurs de Jérémie étaient considérés comme des prisonniers libérés sur parole. Par ailleurs, bien que Dessalines eût garanti la sécurité pour les Blancs qui resteraient sur place, il était fréquent qu'« ils [soient] chassés de leurs maisons et [qu'] on n'entend[e] plus de leur sort et leur propriété, autant que l'on puisse en trouver, est normalement confisquée avant le matin suivant »¹⁶¹. Toutes les nuits, une ou deux personnes étaient « traitée » de cette manière, sans aucune raison, si ce n'est que les Noirs considéraient qu'

« ...ils n'avaient pas été suffisamment vengés des cruautés qu'ils avaient subi de la part des Français et à titre de représailles ces infortunés individus, à qui le général en chef Dessalines avait assuré protection, sont maintenant devenus les victimes »¹⁶².

Le même agent informe que les hommes de couleur se manifestaient vivement devant Dessalines dans une grande « clameur » pour « la destruction totale du peuple Blanc »¹⁶³. Pour l'instant, les Blancs jouissaient d'une « sécurité tolérable mais je crains [conclut Corbet] que l'heure du jugement approche »¹⁶⁴.

¹⁶⁰ « Corbet à Nugent (Jamaica, 25/01/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 158-160.

¹⁶¹ *Ibid.*, f. 158-161.

¹⁶² *Ibid.*, f. 160 v.

¹⁶³ *Ibid.*, f. 162.

¹⁶⁴ *Ibid.*, f. 160 v.

Le 22 mars, selon des informations arrivées depuis Port-au-Prince, et transmises au gouverneur par Whitfield, la ville était « totalement calme », bien que les Noirs continuassent à se défaire graduellement des Blancs. Cinq d'entre eux qui, déguisés, tentèrent d'atteindre les bateaux furent reconnus après qu'une femme qui en faisait partie se mit à courir. « Ils furent poursuivis jusqu'au bord de la mer et passés par les baïonnettes... » Tous les Blancs de Jérémie, à l'exception de deux ou trois, avaient été massacrés, soit environ trois cents personnes. Une battue avait été organisée dans la ville afin de trouver ceux qui s'y étaient cachés. Lorsqu'ils étaient découverts, ils étaient dépouillés de leur argent et mis à mort. On disait que de cette façon Dessalines a amassé une grande fortune. Interrogé sur la promesse qu'il avait faite de protéger les Blancs, il avait répliqué qu'il « ne l'avait fait que dans le but de les détruire et de se venger du traitement qu'ils lui avaient fait subir »¹⁶⁵.

Au début du mois de mai, le gouverneur de la Jamaïque fut prévenu que Dessalines avait ordonné l'exécution de tous les Blancs de Les Cayes. L'information fut rapportée par vingt-deux réfugiés qui, depuis cette ville, arrivèrent à Port-Morant (à l'extrémité orientale de la Jamaïque), après cinq jours de mer. Ils avaient réussi à s'échapper grâce à un navire marchand nord-américain qui leur mit secrètement à disposition un canot et des provisions¹⁶⁶. Cette information, s'ajoutant à celles fournies antérieurement, laissait entendre, comme l'indiqua le porteur du courrier, que la politique d'anéantissement de tous les Français s'était généralisée ; et que, par la suite, les seuls Blancs « tolérés » sur le territoire haïtien seraient « les Américains et les Anglais ; ou d'autres, non français, dont les vues et objectifs sont purement commerciaux ». Les Espagnols n'étaient pas non plus tolérés, car ils protégeaient les corsaires français depuis Cuba. C'est la raison pour laquelle, lorsque certains tombaient entre leurs mains, ils étaient immédiatement exécutés¹⁶⁷.

Le capitaine d'un vaisseau de guerre britannique, *The Tartar*, arrivé à la Jamaïque à la mi-mai, confirma beaucoup de ces informations. Dans un rapport daté du 9 février, il indiqua qu'avant de laisser le Môle Saint-Nicolas, il apprit que le « monstre Dessalines » avait donné l'ordre de déposséder les Blancs de tous leurs biens, et ensuite de les mettre à mort « sans faire la moindre distinction de sexe ou d'âge. » On estimait qu'à Jérémie

¹⁶⁵ « Whitfield à Nugent (Kingston, 22/03/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 230-230 v.

¹⁶⁶ « Missive pour le gouverneur, Nugent (03/05/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 235.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 235 v.

« ...les rues demeuraient rouges du sang de ces malheureux gens, et leurs corps étaient laissés exposés à la vue sur la plage, en fait Jérémie maintenant est le théâtre d'une affreuse horreur impossible à décrire »¹⁶⁸.

Plus tard, en juin 1804, le passager d'un bateau commercial voyageant depuis Haïti, M. Sutherland, apporta des informations laissant à penser que les scènes

The names below are a few of those that have fallen a sacrifice —

Mons ^r Carnotia	Mons ^r Denion	Mons ^r Jourdane	Mons ^r Follot / Drotot
" Kivola	" Gaston	" B. Ballou	" Rindell
" La Font	" Emile	" the two Jourdan	" de Benon
the Curé of the Church	" Pliska & his wife	Mons ^r Brecher	" Meyer
Mons ^r Bulcandy	" Laverance (son)	" Chabaut	" Zuber
" La Tranz	the two Paillo	Mons ^r Barliot / Drotot	" de France
" Donna	Mons ^r Canonge	" Bardon	" Potente
" Gordon			
" Premeau			

These names are all that can be collected at present

¹⁶⁸ « The Tartar (Devant Môle Saint-Nicholas, 15/05/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 275.

79

sanglantes observées sur ce territoire étaient loin d'être terminées. Il mentionne la trahison de Dessalines qui fit fortune avec l'argent que les captifs blancs de Jérémie cachaient, en leur offrant de leur laisser la vie sauve puis en les massacrant. Il parle également du massacre de « tous les femmes et enfants qui restaient à Port-au-Prince !! ». Il décrit cette histoire comme « si cruelle et barbare que l'on peine à y croire ». Il ajoute que les mulâtres, en redoutant subir le même sort que les Blancs « dont ils avaient encouragé la destruction [...] maintenant ils comprennent leur erreur, lorsqu'il est peut-être trop tard »¹⁷⁰.

Parmi les morts exécutés des mains de Dessalines et de ses subordonnés figuraient fréquemment des personnes connues des Britanniques de la Jamaïque. C'est le cas par exemple de monsieur Peroty, qui possédait une plantation à Saint-Domingue où l'agent Corbet et le marchand Whitfield avaient séjourné. Ce planteur fut assassiné alors même que ses esclaves avaient prié l'empereur haïtien de lui épargner la vie¹⁷¹. Un message émis par un habitant de Saint-Yago de la Vega (ville au nord de cette île britannique) informait un ami que les Blancs de villes tels que Cap-Français, Jérémie et Les Cayes avaient été tous mis à mort. Parmi eux se trouvaient des individus qu'il connaissait personnellement : « Mynardie, Piccard, Tortine, Angs, Ducondrai, Bissaignet, père et fils, Domin, Poyer, Laraffie, Canniere... ». Ceux-ci auraient été noyés par les Noirs avec de nombreux autres Français¹⁷².

Conclusion

Les informations concernant les événements survenus à Saint-Domingue entre 1791 et 1805, informations qui passèrent par les bureaux des divers gouverneurs de Cuba, de la Jamaïque et du Venezuela, mettent en exergue le point de vue très particulier que ces autorités ont pu acquérir sur le sujet. Dans la majeure partie des cas, elles décrivent crûment les massacres et destructions commises par les Noirs et les mulâtres. Ceux-ci n'y sont jamais dépeints comme des combattants honorables (sauf dans le cas de ceux qui se battaient du côté britannique), mais plutôt comme une horde d'animaux assoiffés du sang des Blancs. Vers la fin des conflits, les tueries de personnes de couleur commises par l'armée napoléonienne furent aussi critiquées dans des rapports, ce qui

¹⁷⁰ « Corbet à Nugent (Grays Penn, 04/06/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 336-339.

¹⁷¹ « Whitfield à Nugent (Kingston, 22/03/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 230 v.

¹⁷² « J. R. Fitzgerald à Hugh Cathcart (St. Iago, 23/02/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 210A.

complétait le cadre apocalyptique qui présida à l'effondrement du régime colonial des Européens dans cette colonie.

À plusieurs égards et sur de nombreux points, les nouvelles pouvaient différer entre elles en raison de dynamiques particulières tenant à la réception de l'information officielle, distinctes dans chacune des trois régions. Ces différences tiennent à la nature des moyens de diffusion, mais également à l'intérêt ressenti pour ce type d'informations et aux préoccupations des autorités¹⁷³. Les gouverneurs de Cuba et la Jamaïque reçurent des informations de façon fréquente, à cause, notamment, de la courte distance qui sépare les littoraux orientaux de leurs îles avec La Hispaniola. Cependant, ces informations reflétaient également l'emplacement géographique des territoires concernés : tandis qu'à Cuba on connaissait surtout ce qui se passait dans la province du Nord, en Jamaïque c'était la province du Sud dont on entendait le plus parler. La réception d'informations de ce type ne fût interrompue, dans ces deux cas, que lorsque les faits les plus « traumatisants » du point de vue du phénomène que nous étudions, cessèrent de se produire temporairement en 1795¹⁷⁴.

La documentation montre également que les gouverneurs comptaient bénéficier de sources d'information supplémentaires. Tous trois envoyèrent des émissaires pour se renseigner sur la situation à La Hispaniola, mais à des moments distincts et dans des régions différentes. Les gouverneurs de Cuba maintinrent un informateur à Kingston au début de la décennie 1790, et recevait souvent des communications de la part de leur homologue à Santo Domingo. En principe, le gouverneur de la Jamaïque ne reçut que des renseignements militaires assurés par des officiers britanniques depuis les régions

¹⁷³ En ce qui concerne l'analyse de ces dynamiques de réception, il convient de reconnaître les possibles lacunes qui pourraient exister dans la documentation consultée. Cependant, nous estimons que cette marge est substantiellement réduite dans les trois cas étudiés dans ce chapitre, compte tenu du fait que dans les corpus documentaires disponibles (aussi bien la section Jamaïque dans les National Archive à Kew, que les sections équivalentes dans l'Archivo Nacional à Caracas et l'Archivo de Indias en Seville, et des diverses compilations documentaires) comprennent suffisamment de données pour pouvoir entreprendre l'étude comparative de ces dynamiques.

¹⁷⁴ Cela ne signifie pas dire qu'ils n'aient plus continué à recevoir des informations depuis Saint-Domingue après 1795. Au contraire, les informations furent toujours aussi abondantes, mais portaient sur d'autres faits, parfois épouvantables, tels les affrontements auxquels participèrent les forces britanniques d'occupation jusqu'en 1798, ainsi que les affrontements entre mulâtres et Noirs pendant la Guerre du Sud (1799-1800). Ce que nous voulons indiquer par là, c'est qu'en raison de l'absence de décès violents de civils blancs, nous ne considérons pas ces derniers événements comme des *stimuli* générateurs du traumatisme collectif dont nous prétendons expliquer la formation. Même s'il faut reconnaître que ceux-ci contribuèrent à la formation d'un imaginaire d'anarchie et violence sur ce qui se passait dans cette colonie française.

occupées de Saint-Domingue. Selon les sources primaires disponibles, il semblait ignorer ce qui se passait dans les territoires en pouvoir des Espagnols pendant la guerre de la Première coalition. Il a pu, cependant, être au courant des événements les plus choquants, tels que le massacre de Fort-Dauphin en 1794, qui fut même l'objet d'un article paru dans *The Times* de Londres¹⁷⁵.

Durant les premières années du conflit à Saint-Domingue, les gouverneurs espagnols du Venezuela firent les frais d'une sorte de marasme de l'information. Cette situation serait la conséquence de la plus grande distance qui sépare le continent de La Hispaniola. Les informations étaient plus nombreuses sur la Martinique et d'autres îles françaises des Petites Antilles. Cette situation changea en 1801, avec la migration des autorités espagnoles et françaises de Santo Domingo, à la veille de l'occupation de ce territoire par les forces de Louverture. À partir de l'année suivante, ils parvinrent à obtenir davantage d'informations sur les événements de La Hispaniola, grâce aux fréquents contacts établis avec les commandants des forces napoléoniennes arrivées à Saint-Domingue.

¹⁷⁵ « Jamaica (Kingston, 09/08/1794) », *The Times*, 14 octobre 1794, p. 3.

Les drames des réfugiés blancs de La Hispaniola

« ...comment rester dans un pays où les esclaves ont levé la main contre leurs maîtres ? Il y aura toujours à craindre qu'ils ne concertent mieux leurs coups pour une autre fois. Aussi l'intention de votre père est-elle de ne pas rester ici. Nous nous en irons où nous pourrons avec ce que nous pourrons sauver... »¹⁷⁶.

Madame de Rouvray à sa Fille (Au Cap, le 4 septembre 1791)

Parmi les différentes sources auxquelles eurent accès les habitants blancs des sociétés esclavagistes grand-caribéennes sur les événements de La Hispaniola, les témoignages oraux des émigrés ou, plus exactement — comme le souligne Gabriel Debien¹⁷⁷ —, des réfugiés qui la quittèrent soudainement pour sauver leurs vies, sont probablement les plus émouvantes. Nous savons que lorsqu'un individu ressent une émotion intense, il ressent la nécessité de raconter son expérience en s'ouvrant (*unfold*) à ses interlocuteurs, et plus précisément à ceux qu'il identifie comme appartenant à sa même communauté sociale¹⁷⁸. En ce sens, les émigrés saint-dominguais racontèrent des histoires de ruine économique, des mésaventures lors de la fuite, et de perte de membres de leurs familles. Certains n'avaient même pas besoin de parler : la tragédie étant inscrite sur leur visage, leurs vêtements, leur peau, tant la fuite de l'île avait été parfois soudaine et riche en obstacles. En certaines occasions, ils étaient aux yeux des témoins

¹⁷⁶ M. E. McIntosh, B. C. Weber, (éds.), *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue*. Paris, Société de l'histoire des colonies françaises, 1959, p. 27.

¹⁷⁷ G. Debien, « The Saint-Domingue Refugees in Cuba, 1793-1815 », in C. A. Brasseaux, G. R. Conrad, (éds.), *The Road to Louisiana: The Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, 1992, p. 59.

¹⁷⁸ B. Rimé, C. Finkenauer, O. Luminet, [et al.], « Social Sharing of Emotion: New Evidence and New Questions », *European Review of Social Psychology*, 1998, vol. 9.

— selon Moreau de Saint-Méry qui les vu arriver à Norfolk en 1794 — « l'image de la misère... »¹⁷⁹.

Les évacuations depuis Saint-Domingue commencèrent très tôt, juste avant l'insurrection des mulâtres en juillet 1790, et elles se sont poursuivies de façon intermittente jusqu'en 1805. Le nombre, le profil et le destin des émigrés dépendaient du moment et de l'endroit d'où ils partaient. Les moments les plus intenses de ces migrations coïncident avec les situations les plus dramatiques qu'a connues l'île : l'incendie de Cap-Français en juin 1793, le retrait des troupes britanniques dans le dernier tiers de 1798, l'occupation de la partie espagnole de l'île par Toussaint Louverture en janvier 1801, le retrait des troupes napoléoniennes à la fin de 1803 et le siège de la ville de Santo Domingo par des troupes haïtiennes en 1805. Les Blancs qui quittèrent La Hispaniola n'étaient pas tous des Français ; parmi eux il y avait quelques étrangers qui, pour diverses raisons, se trouvaient dans cette colonie de manière permanente ou temporaire. Il y a eu également de vagues de réfugiés principalement espagnoles depuis la colonie de Santo Domingo, lors des événements de 1801 et 1805. Tous n'étaient pas non plus des Blancs, il y avait aussi des libres de couleur, et même des esclaves amenés par leurs maîtres¹⁸⁰.

Ce type de récit oral rapporté, dramatisé du fait de la présence physique de ceux qui avaient vécu ces expériences dramatiques, eut un impact très fort sur les populations d'accueil, pouvant déclencher — on l'a déjà vu ailleurs dans l'Histoire¹⁸¹ —

¹⁷⁹ M. L. E. Moreau de Saint-Méry, *Voyage aux États-Unis de l'Amérique, 1793-1798*, New Haven, Yale University Press, 1913, p. 38.

¹⁸⁰ En 1799 se produit une émigration massive de gens de couleur vers Cuba, après la défaite de leur parti lors de la Guerre du Sud. Alain Yacou a estimé que vers 1808 leur nombre atteignait 8 091 individus. Concernant les émigrés esclaves, il n'y a malheureusement pas assez d'études sur ce sujet pour connaître l'ampleur de leur dispersion, ni l'impact qu'ils eurent au-delà des craintes que leur présence provoquait chez les populations blanches. L'un des plus intéressantes contributions sur le sujet est un article de J. Hébrard et R. Scott sur une esclave affranchie qui passa à Cuba avec son ancien maître en 1803. A. Yacou, « Esclaves et libres français à Cuba au lendemain de la Révolution de Saint-Domingue », *Jahrbuch für Geschichte von Staat, Wirtschaft und Gesellschaft Lateinamerikas*, 1991, n° 28, p. 174 ; R. J. Scott, J. M. Hébrard, « Les papiers de la liberté. Une mère africaine et ses enfants à l'époque de la révolution haïtienne », *Genèses*, 2007, I, n° 66, pp. 15 et ss.

¹⁸¹ Un bon exemple pour comprendre l'impact d'étrangers fuyant une situation difficile sur une société qui est sensible à leurs souffrances est le cas de près d'un quart de million de réfugiés belges arrivés au Royaume-Uni pendant la Première Guerre mondiale. Ceux-ci fuyaient les atrocités commises par les « terribles Huns » (*Dreaded Huns*) allemands, lesquelles furent exploitées par la propagande belliciste britannique. Leur présence a sensibilisé la population locale dont les membres se sont organisés collectivement pour mieux aider ces réfugiés, en leur fournissant des produits de première nécessité et même en les accueillant dans leurs maisons. S'en est également ensuivie une vague de rejet envers les résidents allemands, ce qui a favorisé la constitution d'une matrice d'opinion favorable à la guerre contre

non seulement des manifestations de solidarité, mais également des réactions collectives face à une menace commune. Afin de comprendre comment la circulation de ces réfugiés a influé sur la « gestation » du syndrome de Saint-Domingue, il s'avère indispensable de nous intéresser en tout premier lieu à leurs expériences. Ces récits autobiographiques nous permettront d'avoir une idée sur ce qu'ils racontèrent — ou plutôt de ce qu'ils peuvent avoir raconté — face aux interlocuteurs blancs à Cuba, à la Jamaïque, en Virginie et au Venezuela. D'autre part, nous prendrons en considération leurs « mouvements » dans la Grande Caraïbe, afin de déterminer l'influence réelle de cette présence allogène dans ces régions.

2.1. L'« exode » des réfugiés de La Hispaniola

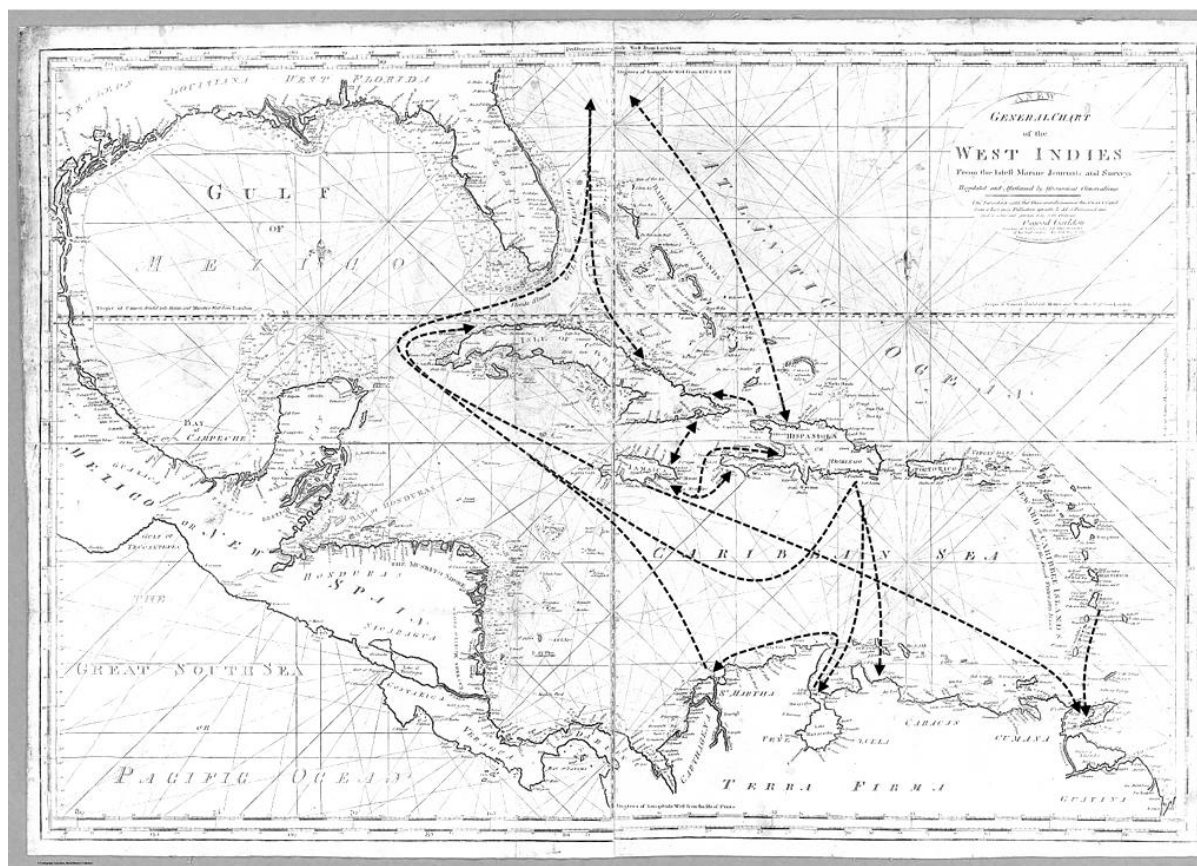
Avant 1789, selon les données rapportées par Saint-Méry, les Blancs à Saint-Domingue représentaient environ 40 000 individus, pour 28 000 libres de couleur et plus de 500 000 esclaves¹⁸². À partir de l'insurrection de 1791, en raison notamment de la violence raciale qui bouleversa alors la colonie, ce chiffre a rapidement chuté. Au mois d'octobre 1793, le gouverneur de Cuba relatait que, selon les rapports qu'il avait reçus, il n'y avait déjà plus de Blancs à Port-au-Prince, ni à Guarico (Cap-Français)¹⁸³. Vers la mi-1804, la quasi-totalité des personnes blanches de cette colonie française avait disparu, soit parce qu'elles étaient parties, soit parce qu'elles étaient décédées. La plupart de ceux qui sont partis se sont rendus dans des territoires voisins, pour y attendre la fin des conflits, ou pour s'y installer de manière définitive.

l'Allemagne. G. Jowett, *Propaganda and Persuasion*, Thousand Oaks, Sage, 2006, pp. 207-208 ; T. Kushner, *Refugees in an Age of Genocide: Global, National, and Local Perspectives During the Twentieth Century*, England, F. Cass, 1999, pp. 47 et ss.

¹⁸² L. Moreau de Saint-Méry, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue*, vol.III, Philadelphie, Chez l'auteur, 1797, p. 5.

¹⁸³ « Le gouverneur de Cuba au Duque de Alcudia (Cuba, 31/10/1793) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 96.

Carte 4 : Circulations des réfugiés de La Hispaniola, 1790-1806



A Chart of the West Indies, From the latest Marine Journals and Surveys, Philadelphia, Mathew Carey, 1795. Coll. David Rumsey Map Collection [en ligne]

À Cuba, selon les estimations faites notamment par A. Yacou, environ neuf mille réfugiés arrivèrent de Saint-Domingue. Cependant, le total peut avoir été beaucoup plus élevé, jusqu'à atteindre les trente mille personnes, si l'on prend en compte les esclaves, les libres de couleur et les militaires qui arrivèrent dans cette île à différentes époques. Parmi ceux qui s'y installèrent, plus des deux tiers sont allés dans la partie orientale, principalement dans les villes de Santiago, Baracoa et leurs alentours¹⁸⁴. Au Venezuela, mis à part des circulations de personnes qui s'y dirigèrent depuis la Guadeloupe et la Martinique entre 1792 et 1793, les Français venus d'autres latitudes arrivèrent seulement de manière sporadique, comme des familles en provenance de Santo Domingo en 1805. Depuis La Hispaniola, comme nous l'avons indiqué, ce sont principalement des Hispano-dominicains. Ils sont venus en deux vagues : l'une en 1801 et l'autre en 1805, soit au total quelque trois mille personnes.

¹⁸⁴ A. Yacou, « La presencia francesa en la isla de Cuba a raíz de la revolución de Saint-Dominique (1790-1809) », *Tebeto: Anuario del Archivo Histórico Insular de Fuerteventura*, 2004, n° 5, p. 225.

Sur la côte des États-Unis, on estime au total entre dix et vingt-cinq mille le nombre des réfugiés en provenance de Saint-Domingue, mais les chiffres concernant ceux qui passèrent en Virginie demeurent incertains¹⁸⁵. Nous savons toutefois que nombre de ceux qui rejoignirent les villes plus au nord étaient entrés par le port de Norfolk, notamment à l'occasion des arrivées massives au milieu de l'année 1793. Le territoire nord-américain accueillit également une quantité importante de Français métropolitains (jusqu'à 20 000), qui fuyaient la révolution entre 1789 et 1793¹⁸⁶. Pour le cas de la Jamaïque, compte tenu des listes d'aides officielles qui furent attribuées aux réfugiés tout au long de la décennie de 1790, nous estimons que cette île accueillait une population formelle de réfugiés français (surtout saint-dominguais) d'environ mille personnes. Sans compter ceux qui n'avaient bénéficié d'aucune aide. À la fin de 1798, le nombre officiel des réfugiés doubla presque lors de l'évacuation de la colonie française par les forces britanniques.

Beaucoup des réfugiés de La Hispaniola ne restaient pas confinés à un seul endroit. Ils se mobilisaient à la recherche de moyens de subsistance, ou cherchaient à refaire leurs vies dans d'autres sociétés esclavagistes de la région grande-caribéenne. La circulation entre les territoires d'accueil et l'île — ce que Gabriel Debien appelle les « allez et venues »¹⁸⁷ — était aussi très élevée. Nombre d'entre eux se rendirent de nouveau à Saint-Domingue après avoir rejoint les forces militaires britanniques ou espagnoles, suite au début de la guerre en 1793. D'autres revinrent plus tard, attirés par la tolérance du régime de Louverture — mis en place en 1799 —, ou plus tard encore, en 1802, afin de récupérer leurs propriétés après le succès initial de la force expéditionnaire napoléonienne. En ce qui concerne les émigrés et les réfugiés espagnols originaires de Santo Domingo, leur circulation se limita aux territoires coloniaux hispaniques de Cuba, de la Nouvelle Grenade, de Puerto Rico, et surtout du Venezuela.

¹⁸⁵ A. White, *"A flood of impure lava" : Saint Dominguan refugees in the United States, 1791-1820*, Thèse (Ph.D.), Columbia University, 2003, p. 37 ; J. Morales, « Fleeing the nightmare: French emigres in Cuba and Louisiana during the Haitian revolution, 1791-1810 » [en ligne], *MACLAS Latin American Essays*, 2000, <http://findarticles.com/p/articles/mi_hb6520/is_/ai_n25868529>, (21/11/2008) ; W. C. Babb, *French Refugees from Saint-Domingue to the Southern United States: 1791-1810*, PhD diss, University of Virginia, 1954, pp. 370-371.

¹⁸⁶ R. D. Meadows, « Engineering Exile: Social Networks and the French Atlantic Community, 1789-1809 », *French Historical Studies*, 2000, vol.23, n° 1, p. 70 ; A. Potofsky, « The "Non-Aligned Status" of French Emigrés and Refugees in Philadelphia, 1793-1798 », *Transatlantica*, 2006, n° 2.

¹⁸⁷ G. Debien, « The Road to Louisiana », *op.cit.*, p. 59.

2.2. Santo Domingo : récepteur et générateur de réfugiés

La première référence disponible à propos de mouvements humains en provenance de Saint-Domingue remonte aux conflits qui éclatèrent suite au refus d'accorder la citoyenneté aux mulâtres. Dans un rapport du 28 mars 1790, envoyé par le commandant du village frontalier de San Miguel de la Atalaya (au sud de Dondon), il est fait mention de quelques familles françaises, une trentaine de personnes blanches environ et quelques esclaves. Elles étaient à la recherche d'un endroit où se réfugier, après avoir fui les tumultes provoqués par les mulâtres de la région d'Artibonite¹⁸⁸. La vague suivante est arrivée le lendemain de l'insurrection des Noirs, à la fin du mois d'août 1791. Le 24, un important groupe d'hommes, de femmes et d'enfants venant de Juana Méndez (Ouanaminthe) sont passés au village espagnol de Dajabón. Ils redoutaient apparemment les feux qu'ils apercevaient d'assez loin, et les nouvelles qui circulaient à propos d'une rébellion massive de Noirs¹⁸⁹. Ce même jour, il arriva à peu près la même chose dans ce village de San Miguel, où selon un rapport du commandant local, seraient arrivés

« ...de nombreuses femmes françaises avec leurs enfants pour se débrouiller et se réfugier sur notre terrain, sans autre bien que leur propre corps, et la confusion des ravages qu'elles venaient de vivre dans leurs habitations »¹⁹⁰.

Ces premiers réfugiés qui passèrent à Santo Domingo durent affronter la législation hispanique, qui portait une attention zélée aux étrangers qui pénétraient sur les territoires espagnols¹⁹¹. Malgré cela, les autorités espagnoles, se rendant compte de la gravité de la situation de l'autre côté de la frontière, laissèrent passer les réfugiés français dans la majorité des cas. À partir de ce moment, on n'a pas accès à d'autres informations concernant ceux qui demeurèrent dans les villages espagnols situés près de la frontière, ou seulement qu'à l'occasion des violences qui s'y produisirent, comme dans le cas du massacre de Bayajá (Fort-Dauphin) de 1794. En fait, il apparaît que

¹⁸⁸ Cité par C. E. Deive, « Les réfugiés français dans la partie espagnole de l'île Saint-Domingue au temps de la fronde des Grands Blancs et de la révolte de Mulâtres », in A. Yacou, (éd.), *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790-1822)*, Paris, Karthala, 2007, p. 129.

¹⁸⁹ « Mensaje del inspector de frontera (Dexabon, 24/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 2.

¹⁹⁰ « A. Reportes de los comandantes de San Miguel, San Rafael, y Neiba (Santo Domingo, 29/08/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 3.

¹⁹¹ Il s'agit notamment des ordonnances royales émises par le gouvernement métropolitain de septembre 1789 et mai 1790. Celles-ci visaient à empêcher l'entrée d'individus étrangers considérés comme dangereux dans les colonies espagnoles. On devait se méfier surtout des Français. Cité par C. E. Deive, « Les réfugiés français... », *op.cit.*, p. 129.

certaines réfugiés ne sont pas restés sur place. Aussitôt arrivés, ils repartaient vers la ville de Santo Domingo ou la région de Monte Christi, et de là partaient parfois vers d'autres destinations plus lointaines.

Après la paix de Bâle de 1795, un délai d'une année fut accordé aux sujets espagnols habitant à Santo Domingo pour aller s'installer dans d'autres colonies espagnoles de la région. Ils furent surtout encouragés à se rendre à Cuba. Ils devaient être transportés dans les bateaux de la marine espagnole, et, à leur arrivée, indemnisés avec des terres dont la valeur équivalait à ce qu'ils avaient laissé derrière eux¹⁹². Ces conditions avantageuses de transport et d'assignation de terres furent également proposées pour d'autres destinations, comme le Venezuela et Porto Rico¹⁹³. Ceux qui acceptèrent redoutaient que les autorités françaises n'affranchissent leurs esclaves en prenant possession du territoire. Ces craintes ne donnèrent cependant pas lieu à une émigration massive, probablement parce que le gouverneur resta avec la garnison espagnole¹⁹⁴. En fait, seulement une poignée d'*hacendados* (c'est-à-dire propriétaires d'exploitations agricoles ou *haciendas*) acceptèrent de s'en aller¹⁹⁵.

Au début de l'année 1796, une junta convoquée par le gouverneur de Cuba élaborait l'estimation suivante sur le faible nombre d'émigrés en provenance de Santo Domingo qui étaient arrivés dans sa juridiction : « sept prêtres et religieux, vingt-cinq nonnes clarisses, cent vingt-huit personnes blanches et quatre cent soixante-seize individus de couleur, parmi lesquels des libres et des esclaves »¹⁹⁶. D'après la municipalité de la ville de Santo Domingo, beaucoup d'émigrés sont même revenus peu après, lorsqu'il apparut que les promesses de terres qui leur avaient été faites n'avaient

¹⁹² C. E. Deive, *Las emigraciones dominicanas a Cuba*, Santo Domingo, Fundación Cultural Dominicana, pp. 12-13 ; W. G. Schaeffer, « The Delayed Cession of Spanish Santo Domingo to France, 1795-1801 », *The Hispanic American Historical Review*, 1949, vol.29, n° 1, pp. 50-53.

¹⁹³ M. D. González-Ripoll Navarro, *El Caribe en la época de la independencia y las nacionalidades*, Morelia, Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, Instituto de Investigaciones Históricas, Departamento de Historia Latinoamericana, 1997, p. 70.

¹⁹⁴ À partir de 1796, une sorte de cohabitation gouvernementale se mit en place à Santo Domingo. D'abord entre le gouverneur García et l'agent français Kerverseau, et puis avec son successeur, Chanlatte. Les Français avaient besoin des autorités hispaniques pour protéger le territoire avec la garnison espagnole, et aussi pour des raisons économiques : continuer à compter sur les subsides (*situado*) envoyés régulièrement depuis la Nouvelle-Espagne. Sur ce point, voir notamment : W. G. Schaeffer, « The Delayed Cession of Spanish Santo Domingo to France, 1795-1801 », *op.cit.*, pp. 56 et ss.

¹⁹⁵ J. Maluquer de Motes Bernet, *Nación e inmigración: Los Españoles en Cuba (ss. XIX y XX)*, Oviedo, Ediciones Jucar, 1992, p. 27 ; C. E. Deive, *Las emigraciones dominicanas a Cuba*, *op.cit.*, p. 7.

¹⁹⁶ « Junta convocada por el Capitán General (La Habana, 05/01/1796) », AGI, Santo Domingo, 1033, f. 1-2.

pas été tenues¹⁹⁷. Par la suite, durant les premières années du siècle suivant, des vagues migratoires plus importantes furent enregistrées, surtout vers le Venezuela, lorsque les forces de Louverture tout d'abord, puis de Dessalines, traversèrent la frontière afin d'occuper le territoire hispano-dominicain. Un agent anglais indique que près d'un tiers de la population blanche de la colonie espagnole abandonna l'île à cette époque¹⁹⁸.

2.3. Les territoires d'accueil

2.3.1. Cuba : le « foyer » des émigrés saint-dominguais

À Cuba, les premiers réfugiés de La Hispaniola, un groupe de Français, se présentèrent en novembre 1791 dans le village de Baracoa¹⁹⁹. Peu de temps après, ils en arrivèrent davantage, non seulement dans l'est de l'île, mais aussi plus à l'ouest, dans les villes de La Havane et Puerto Príncipe. Pendant les années qui suivirent, les réfugiés furent généralement des familles blanches ; il s'agissait souvent de femmes seules avec leurs enfants et quelques esclaves domestiques, tandis que les hommes restaient à La Hispaniola pour se battre aux côtés des Espagnols. À partir de 1795, beaucoup de ces combattants français passent à Cuba après avoir pris connaissance de la paix de Bâle²⁰⁰. En 1798, après que les troupes britanniques se soient retirées de Saint-Domingue, les Français qui n'avaient pas collaboré avec elles ne furent pas autorisés à passer à la Jamaïque. Ils se rendirent donc à Cuba²⁰¹.

Toutefois, l'émigration la plus importante vers cette île eut lieu en 1803, après que les forces françaises aient été contraintes d'abandonner Saint-Domingue. Cette vague migratoire fut si conséquente qu'elle est devenue un véritable exode. Selon le gouverneur de la partie orientale de Cuba, les deux derniers mois de cette même année plus de dix-huit mille personnes étaient passées dans sa juridiction²⁰². Une observatrice

¹⁹⁷ « Ayuntamiento Santo Domingo sobre el estado de aquella isla (Santo Domingo, 13/04/1799) », AGI, Estado, 13, n°52, f. 1-1 v.

¹⁹⁸ W. Walton, *Present State of the Spanish Colonies; including a particular report of Hispañola, or the Spanish part of Santo Domingo...*, vol.I, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme, and Brown, 1810, pp. 189-190.

¹⁹⁹ Cité par A. Yacou, « La presencia francesa en la isla de Cuba a raíz de la revolución de Saint-Dominique (1790-1809) », *op.cit.*, p. 220.

²⁰⁰ A. Yacou, « La presencia francesa en la isla de Cuba a raíz de la revolución de Saint-Dominique (1790-1809) », *op.cit.*, pp. 221-222 ; G. Debien, « The Road to Louisiana », *op.cit.*, pp. 34-35.

²⁰¹ G. Debien, « The Road to Louisiana », *op.cit.*, p. 34.

²⁰² Cité par A. Yacou, « La presencia francesa en la isla de Cuba a raíz de la revolución de Saint-Dominique (1790-1809) », *op.cit.*, p. 224.

nord-américaine (Leonora Sansay), elle aussi réfugiée, décrit la manière dont les nombreux Français s'installèrent dans les villages de l'est de Cuba. Dans les rues de Baracoa, il était fréquent « d'entendre le son d'une harpe ou d'un piano [...] ou d'être retenu par une voix céleste... » provenant d'endroits considérés auparavant comme inhabitables. Nombreux furent ceux qui choisirent de se rendre à Santiago, centre politique et commercial plus important. Elle-même fit le voyage dans un bateau qui, comme elle l'indique, était rempli de femmes françaises. Une fois dans la ville, on observait le même paysage humain : des centaines de réfugiés français allaient et venaient un peu partout dans la ville²⁰³.

Beaucoup des réfugiés français arrivés à cette époque ne sont cependant pas restés à Cuba. La situation ne leur était guère favorable, alors qu'elle avait pu l'être pour les précédents. Ils n'étaient pas satisfaits des terres qu'on leur donnait, et les prix s'étaient envolés à cause de la grande quantité de réfugiés qui avaient décidé de s'installer dans la région de Santiago. Selon un témoignage du mois de février 1804, en moins de huit jours plus de quatre cents émigrés français qui venaient d'arriver à Cuba se seraient embarqués vers Philadelphie, Charleston, la Nouvelle-Orléans et New York²⁰⁴. Un autre réfugié du nom de P. Villat, arrivé à la fin août 1803, « sans avoir une chemise », décrit l'endroit comme « un pays misérable ». Il décide alors d'aller à la Jamaïque. Pour ce faire, il écrit au frère d'un émigré qui s'y était installé et qui possédait une plantation, lui faisant part de son intention de venir chercher du travail²⁰⁵. Un autre réfugié, après avoir séjourné temporairement à Santiago de Cuba en novembre de 1804, passe à la Nouvelle-Orléans. Ses raisons de ne pas rester à Cuba sont plutôt « techniques » : « cette île est très aride, il n'y a pas les plaines alluviales qui expliquent l'impressionnante prospérité de Saint-Domingue »²⁰⁶.

En dépit des difficultés rencontrées par cette dernière vague de réfugiés, une immense majorité décida de rester à Cuba, surtout dans la région orientale où s'était formée une importante communauté francophone. Les offres de terres faites en

²⁰³ L. Sansay, *Secret History; or, The horrors of St. Domingo*, Philadelphie, Bradford & Inskeep, 1808, pp. 110-115, 125-128.

²⁰⁴ « J. R. Fitzgerald à Hugh Cathcart (St. Iago, 23/02/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 210A (recto).

²⁰⁵ P. Villat à M Bernis (Saint Jagua de Cuba, 27/08/1803), in R. Massio, « Lettres de Bigourdans de Saint-Domingue (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1957, XI, n° 3, p. 408.

²⁰⁶ Cité par G. Debien, R. La Gardeur, « The Saint-Domingue Refugees in Louisiana, 1792-1804 », in C. A. Brasseaux, G. R. Conrad, (éds.), *The Road to Louisiana: The Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, 1992, p. 235.

permanence par le gouvernement espagnol, et la proximité de la région avec Saint-Domingue, constituèrent également des attraits qui les motivaient à s'y installer. Ils y demeurèrent jusqu'en 1809, lorsqu'environ neuf mille personnes furent expulsées car suspectées d'infidélité après que les forces napoléoniennes eurent occupé la Péninsule ibérique l'année précédente²⁰⁷. Pour la plupart, cette nouvelle vague composée de saint-dominguais se dirigea vers les États-Unis, essentiellement vers la Nouvelle-Orléans²⁰⁸.

2.3.2. Venezuela : le refuge des Espagnols dominicains

Dans la Capitainerie générale du Venezuela, les réfugiés des colonies françaises sont en fait arrivés de façon sporadique, tout au long de la période révolutionnaire. La première vague migratoire s'est produite entre décembre 1792 et janvier 1793, lorsque près de mille personnes gagnèrent Trinidad (qui, à cette époque, faisait toujours partie de cette capitainerie), en provenance de la Guadeloupe et de la Martinique. De tendance royaliste, ces Français avaient quitté les îles peu avant qu'elles ne tombent aux mains des Républicains. Plusieurs dizaines de ces individus sont passés ensuite en Terre Ferme, en grande majorité des militaires qui s'unirent aux forces espagnoles²⁰⁹.

Après cette première vague partie des petites Antilles, la majeure partie des personnes qui se réfugièrent sur les côtes vénézuéliennes n'étaient pas des Français, mais plutôt des Espagnols de la colonie de Santo Domingo. Comme nous l'avons signalé, ils avaient commencé à abandonner ce territoire après qu'il ait été cédé à la France par le traité de Bâle. Néanmoins, la première vague importante de réfugiés ne se situe que bien plus tard, pendant les premiers mois de l'année 1801, et en raison de l'occupation du territoire par les forces de Louverture, ce dernier entendant faire respecter le traité. Par la suite et sur une durée de plus de trois mois, un nombre considérable d'Espagnols se sont dirigés vers des villes sur la Terre Ferme, comme Coro, Puerto Cabello, Pueblo

²⁰⁷ M. Barcia, « Les « Epines de la Truite » », *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos*, 2008, n° 80 ; Z. Portuondo, « La inmigración negra de Saint-Domingue en la jurisdicción de Cuba, 1789-1809 », in *El Caribe en la encrucijada de la Historia, 1780-1840*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, Coordinación de Humanidades, Centro Coordinador y Difusor de Estudios Latinoamericanos, 1993, p. 66.

²⁰⁸ Depuis le début des conflits révolutionnaires dans la colonie française, des réfugiés de Saint-Domingue se sont rendus en Louisiane. Selon les calculs de G. Debien et R. Le Gardeur, entre 1790 et 1797, on recense environ cent individus ; un nombre semblable entre 1797 et 1802 ; environ mille entre 1803 et 1804 ; et plus de 9 000, surtout en provenance de Cuba, entre 1809 et 1810. G. Debien, R. La Gardeur, « The Road to Louisiana », *op.cit.*, p. 239.

²⁰⁹ Nous avons eu l'occasion d'étudier cette migration dans un autre travail : A. E. Gómez, *Fidelidad bajo el viento. Revolución y contrarrevolución en las Antillas Francesas en la experiencia de algunos oficiales emigrados a Tierra Firme (1790-1795)*, México, Siglo XXI, 2004.

Nuevo de Paraguaná et surtout, Maracaibo. Une autorité a indiqué que dans cette seule ville sont arrivées plus de « deux mille âmes »²¹⁰.

La vague suivante de réfugiés espagnols en provenance de Santo Domingo peut être datée de mars 1805. Ceux qui en faisaient partie fuyaient l'état de siège imposé par les troupes de Dessalines à la ville éponyme : il visait à expulser les « débris » des forces napoléoniennes que s'y étaient retirées, et à unifier l'île en faveur d'un seul gouvernement autochtone²¹¹. Ce groupe de réfugiés comprenait environ mille personnes, parmi lesquelles se trouvaient des Français, des Espagnols, ainsi que des *pardos* et des esclaves. Toutes ces personnes se trouvaient à bord d'une flottille de quatorze navires qui — avec l'autorisation du gouverneur français intérimaire de Santo Domingo, le général Jean-Louis Ferrand — prirent le large chargés de femmes et d'enfants, tandis que les hommes restaient défendre la ville²¹². Tous ces vaisseaux faisaient route vers Puerto Cabello, mais tous n'arrivèrent pas à destination. Il y eut également un groupe de quatre-vingts femmes françaises parvenues par accident au village de la Vela de Coro, après le naufrage de leur bateau²¹³.

Jusqu'en août 1806, des réfugiés continuèrent d'arriver en provenance de Santo Domingo, mais de façon plus sporadique. Au total, ils atteignirent le nombre de cent cinquante individus, plus quelques esclaves²¹⁴. La plupart de ces immigrants espagnols sont restés sur le territoire vénézuélien, soit de leur plein gré, soit à cause d'une interdiction qui leur était imposée par le gouvernement colonial. Cette mesure visait en effet à profiter de leur arrivée, afin d'augmenter la population blanche d'origine espagnole de la Terre Ferme²¹⁵. Certains réussirent toutefois à quitter le territoire, pour se rendre à Cartagena de Indias et, de là, rejoindre d'autres destinations, dont Cuba.

²¹⁰ « Don Miguel Marmión au gouverneur (Puerto Cabello, 24/01/1801) », AGN, GCG, XCIV, f. 295 ; « La Municipalité de Maracaibo au gouverneur (Maracaibo, 04/07/1801) », AGN, GCG, XCV, f. 321.

²¹¹ E. Cordero Michel, « Dessalines en Saint-Domingue espagnol », in A. Yacou, (éd.), *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790-1822)*, Paris, Karthala, 2007, pp. 413-415.

²¹² « No.167. Guevara y Vasconcelos au ministre d'État (Caracas, 09/04/1805) », AGI, Estado, 68, n°27, f. 1-3 v.

²¹³ « No.169. Guevara y Vasconcelos au ministre d'État (Caracas, 02/05/1805) », AGI, Estado, 68, n°28, f. 1-1 v.

²¹⁴ « Juan de Salas au gouverneur (Coro, 21/01/1806) », AGN, GCG, CLXIII, f. 106 ; « Pedro Suárez de Urbina au gouverneur (Puerto Cabello, 29/08/1805) », AGN, GCG, CLIX, f. 9-10 ; « Pedro Suárez de Urbina au gouverneur (Puerto Cabello, 22/08/1805) », AGN, GCG, CLVIII, f. 306-307 ; « Comunicación del Comandante de Puerto Cabello para el gobernador (Puerto Cabello, 16/06/1805) », AGN, GCG, CLV, f. 93.

²¹⁵ « Le commandant de Coro au gouverneur (Coro, 26/08/1806) », AGN, GCG, CLXIX, f. 80.

2.3.3. Jamaïque : une solidarité limitée

Les premiers réfugiés qui partirent à la Jamaïque arrivèrent à Kingston le 10 septembre 1791, quelques jours après le début de l'insurrection de la Plaine du Nord. Il s'agissait de quatre « familles respectables » en provenance de Les Cayes, qui possédaient des terres dans le Sud. Bien qu'il ne s'y soit encore rien passé, ils décidèrent de partir après que leurs esclaves les eurent avertis qu'une insurrection était prévue pour le dix ou le onze du mois²¹⁶. Dans les mois qui suivirent, les émigrés continuèrent d'affluer constamment, la plupart du temps des familles entières venant essentiellement de la Province du sud (pour presque un tiers d'entre elles). Les raisons de cette migration massive furent rapportées par le gouverneur Williamson à Londres en février 1792 : il s'agissait selon lui d'« éviter d'être massacrées »²¹⁷.

Au mois d'avril de cette même année, les réfugiés français étaient si nombreux que l'informateur du gouverneur de Cuba à Kingston, Manuel Hernández, indiquait dans un rapport que ceux-ci étaient aussi nombreux que les habitants de la ville²¹⁸ et, au mois de décembre suivant, qu'ils étaient « innombrables »²¹⁹. Un an plus tard, bien que beaucoup fussent retournés à Saint-Domingue ou soient partis vers d'autres lieux en dehors de la Jamaïque (principalement aux États-Unis), le gouverneur estimait que l'île comptait plus de trois mille immigrants et que leur nombre allait augmentant²²⁰.

Une fois la guerre contre la France commencée, le flux d'immigrés se maintint. En juillet, le gouvernement britannique ordonna non seulement de refuser toute aide aux hommes de cette nationalité capables de porter des armes ou de remplir quelque tâche civile ou militaire, mais aussi de les obliger à retourner à Saint-Domingue²²¹. Par conséquent, un grand nombre d'entre eux décida de partir ailleurs plutôt que de retourner dans un territoire où régnaient les conflits. Malgré cette mesure, l'occupation

²¹⁶ P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque: 1792-1835*, Basse-Terre, Archives départementales, 1975, p. 21 ; « Williamson à Dundas (Jamaica, 10/09/1791) », TNA, C.O., 137/89, f. 2.

²¹⁷ « Lettre de Williamson (Jamaica, 12/02/1792) », TNA, C.O., 137/90, f. 88.

²¹⁸ « Manuel González au gouverneur de Cuba (Kingston de Jamaica, 15/04/1792) », AGI, Estado, 9, n° 9, f. 1-2 ; D. P. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *Americas: A Quarterly Review of Inter-American Cultural History*, 1981, vol.38, n° 2, p. 228.

²¹⁹ « Al Sr. Alcudia (Cuba, 23/12/1793) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 97.

²²⁰ « Williamson à Dundas (King's House, 13/04/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 176.

²²¹ « Portland à Balcarres (Whitehall, 06/07/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 46 v-47.

de l'île par les forces britanniques facilitait l'arrivée de réfugiés français. La fréquence de ce flux humain ne déclinera pas avant 1796. À cette époque, on dressa une liste de toutes les personnes réfugiées auxquelles le gouvernement apportait de l'aide, laquelle comportait deux cent vingt-neuf familles (environ mille personnes)²²².

Vers le milieu de l'année 1797, on ordonna depuis Londres que ne soient plus octroyées d'aides à de nouveaux réfugiés, sauf en cas d'impérieuse nécessité, c'est-à-dire, pour les personnes âgées, malades ou handicapées²²³. Cet ordre fut mis à l'épreuve peu de temps après, lorsque des femmes chargées d'enfants arrivèrent de Saint-Domingue, demandant à être incluses sur la liste, ce qui leur fut refusé²²⁴. Cette mesure ne parvint toutefois pas à contenir une nouvelle vague de réfugiés français qui prit la direction de la Jamaïque, après que les forces britanniques aient évacué la colonie française à la fin de l'année 1798. Ces réfugiés, bénéficiant de la protection qui leur avait été accordée au préalable par les autorités britanniques, et malgré les garanties offertes par Louverture, préférèrent ne pas prendre le risque de rester²²⁵.

De cette nouvelle vague, environ neuf cents Français (sans compter les enfants mineurs de dix ans) sont passés à la Jamaïque, laquelle comptait désormais deux mille réfugiés en incluant ceux qui s'y trouvaient déjà²²⁶. Afin de ne pas les encourager à rester dans l'île, le gouvernement local décida de leur verser une seule compensation, au lieu d'établir une nouvelle liste d'aides périodiques²²⁷. Encore une fois, la présence massive de réfugiés fit augmenter les prix des denrées alimentaires, ainsi que celui du logement. Pour cette raison, les économies personnelles de nombre d'entre eux s'épuisèrent rapidement. Certains furent emmenés en Angleterre ; d'autres se virent offrir la possibilité de passer aux États-Unis, ou d'obtenir des terres sur l'île de Trinidad ; mais il fut seulement permis à « ceux qui sont méritants » de demeurer à la Jamaïque²²⁸.

²²² P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, op.cit., p. 57.

²²³ « Portland à Balcarres (Whitehall, 12/06/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 208.

²²⁴ « Balcarres à Portland (Jamaica, 20/08/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 325.

²²⁵ P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, op.cit., pp. 70-71.

²²⁶ « Balcarres à Portland (Jamaica, 03/11/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 23 v. ; « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/10/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 161 v.

²²⁷ « Portland à Balcarres (Whitehall, 23/08/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 44 v.

²²⁸ « Balcarres à Hyde Parker (King's House, 06/11/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 33 ; « Extract from General Nesbitt's Instructions (S.d.) », TNA, CO, 137/101, f. 31.

En mars 1803, on continuait de verser entre quatre et cinq mille livres par an à ceux que l'on appelait la « classe en détresse des émigrants de St Domingue à Kingston », et qui faisaient partie de la liste des premiers bénéficiaires des aides accordées. À cette époque, le nouveau gouverneur, George Nugent, se plaignait de ne pas parvenir à diminuer la somme reversée aux réfugiés²²⁹. Vers la fin de l'année 1803, il apprit que les forces françaises se préparaient à évacuer Saint-Domingue. Redoutant une nouvelle vague migratoire, il fit une proclamation publique dans laquelle il indiquait que l'on n'accepterait plus de nouveaux réfugiés, et encore moins leurs esclaves. Les nombreux navires qui arriveraient à l'avenir sur les côtes jamaïcaines, en provenance de cette colonie, pourraient recevoir des aides, mais il leur serait interdit de faire débarquer leurs passagers français²³⁰.

Au même moment, tout était mis en œuvre pour que les réfugiés qui se trouvaient dans l'île puissent passer à Cuba ou en Louisiane²³¹. Dans les années qui suivirent, des centaines partirent surtout vers cette dernière destination²³². Pourtant, malgré les efforts des autorités britanniques pour leur faire quitter la Jamaïque, on y trouve toujours des immigrés qui recevaient des aides du gouvernement local au début de l'année 1806²³³.

2.3.4. La Virginie et le départ massif de 1793

À partir de juillet 1793, suite à la destruction de Cap-Français par des Noirs qui soutenaient les agents conventionnalistes, on commence à noter dans différentes parties de la côte est nord-américaine (depuis Charleston jusqu'à New York), l'arrivée massive de réfugiés français en provenance de Saint-Domingue. L'une des principales destinations fut l'importante ville portuaire de Norfolk, en Virginie. Le six de ce mois, un navire de guerre français y arriva avec, à son bord, un groupe conséquent de réfugiés. Ils rapportèrent qu'une douzaine de milliers de personnes avaient été massacrées au Cap-Français. Par ailleurs, leur capitaine informa les autorités locales que cent cinquante autres navires s'étaient mis en route, remplis également de personnes fuyant la

²²⁹ « Nugent à Hobart (Jamaica, 04/03/1803) », TNA, C.O., 137/110, f. 58 v.

²³⁰ « Nugent à Hobart (Jamaica, 30/04/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 92 v.

²³¹ « Nugent à Sullivan (Jamaica, 25/12/1802) », TNA, CO, 137/110, f. 323 v.

²³² G. Debien, R. La Gardeur, « The Road to Louisiana », *op.cit.*, p. 197.

²³³ « To William Lancaster Whitfield (Kingston, 31/03/1806) », TNA, CO, 137/117, f. 5.

Figure 5 : Incendie du Cap-Français en 1793.



Jean-Baptiste Chapuy, *Vue de l'incendie de la ville du Cap-Français. Arrivée le 21 juin 1793*. Paris, vers 1795. Coll. Archives départementales de la Martinique.

catastrophe. Ceux-ci arrivèrent peu de temps après. On rapporte que quatre cents blessés et malades figuraient parmi les nouveaux venus²³⁴.

Une semaine après, le maire de Norfolk écrit au gouverneur pour l'informer que les débarquements se poursuivaient, et lui indiquer qu'il redoutait « ... que leur nombre n'augmente considérablement »²³⁵. Au début de 1794, les maires de deux autres villes les plus importantes de l'État, Alexandria et Richmond, font part également de la présence dans leurs juridictions de ces « malheureux Français »²³⁶. Le 4 janvier, depuis Alexandria, le vice-consul de France retarde sa visite à Richmond pour s'entretenir avec le gouverneur, en raison, précisément, du « grand nombre de Français [qui] viennent de

²³⁴ Cnl. Newton au gouverneur (Norfolk, 06/07/1793), in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968, p. 437.

²³⁵ « Robert Taylor, maire de Norfolk, à l'Exécutif (Norfolk, 13/07/1793) », in *Ibid.*, p. 447.

²³⁶ « Robert Taylor, maire de Norfolk, au gouverneur (Norfolk, 17/01/1794) » ; « John Barret, maire de Richmond, au gouverneur (Richmond, 17/01/1794) » ; Dennis Ramsay, maire d'Alexandria, au gouverneur incluant des déclarations des émigrés venus de St. Domingo (Alexandria, 01/02/1794), in *Ibid.*, pp. 12, 14, 23.

Saint-Domingue... »²³⁷. Ultérieurement, des réfugiés continuèrent d'arriver de manière irrégulière dans les ports de Virginie, mais ces migrations forcées n'eurent jamais l'ampleur de celle du milieu de l'année 1793.

La plupart des émigrants tardifs n'étaient que des visiteurs ou des individus provenant des autres territoires d'accueil, où ils s'étaient rendus initialement en tant que réfugiés. Il faut attendre 1809 pour qu'une nouvelle vague de réfugiés originaires de Saint-Domingue arrive en Virginie. Cette année-là, deux groupes de réfugiés de trente-cinq et vingt-cinq personnes arrivèrent à Norfolk et Alexandria respectivement. Ils venaient de Cuba, d'où ils avaient été expulsés suite à la décision du gouvernement espagnol de chasser tous les émigrés français, après l'occupation napoléonienne de l'Espagne l'année précédente²³⁸.

2.4. Des calamités à la première personne

Comme indiqué précédemment, une fois que les réfugiés arrivaient dans les territoires d'accueil, ils s'empressaient de raconter leurs expériences vécues ou celles dont ils avaient entendu parler. Cette manière qu'ils avaient de se comporter est décrite dans diverses sources. L'un d'entre eux, débarqué à Norfolk (sur la côte virginienne) en 1793, raconta que lorsqu'ils arrivaient sains et saufs au port de destination, ils « erraient partout en racontant leurs malheurs... » aux « sympathiques Américains »²³⁹. Dans le même ordre d'idées, une note apparue dans un journal local de Virginie, rédigée à Baltimore en juillet 1804, indiquait que les réfugiés de Saint-Domingue arrivés à cette époque racontaient aux locaux :

« ...des souvenirs affligeants d'amis et de connaissances perdus. La rage du massacre à laquelle s'ajoutait une soif de pillage, oblitérait et rendait inutile toute tentative de garantir une partie de leurs propriétés, et ne leur laissait farouchement [sic] un que l'espoir de fuir pour sauver leurs vies »²⁴⁰.

Nombre de ces « souvenirs affligeants » se référaient normalement à leurs expériences personnelles : à leur périple depuis qu'ils étaient sortis de Saint-Domingue ;

²³⁷ « M. P. A. Cherui au gouverneur (Alexandria, 04/01/1794) », in *Ibid.*, p. 5.

²³⁸ Cité par A. White, « *A flood of impure lava* », *op.cit.*, p. 263.

²³⁹ Anonyme, *My Odyssey; Experiences of a Young Refugee from Two Revolutions*, Trad. par A. D. P. Parham, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1959, p. 99.

²⁴⁰ « From the American (Baltimore, 02/07/1804) », *Alexandria Expositor, for the Country*, 7 juillet 1804, AHN, p. 2.

à leurs familles, aux amis et aux connaissances perdus ; aux détails de l'origine et du déroulement des insurrections ; aux propriétés qui avaient été dévorées par les flammes ; et à d'autres atrocités commises, selon eux, par des individus de couleur. En outre, comme il s'agissait dans leur grande majorité de Français planteurs de tendance royaliste, ils soulignaient souvent la part de responsabilité des idéaux jacobins dans leur malheur.

Une estimation des sources disponibles montre en fait que les témoignages à la première personne de réfugiés qui vécurent de près les événements de La Hispaniola, sont fort peu nombreux. Les rares témoignages authentiques disponibles sont pourtant très riches en données relatives à ces événements, ainsi qu'aux expériences vécues par les réfugiés dans les lieux d'arrivée.

2.4.1. La ruine de la famille Rouvray

L'un des cas les plus documentés de circulation de réfugiés est celui de Laurent-François Le Noir, Marquis de Rouvray, et d'autres membres de sa famille. Dans sa correspondance privée, ce personnage évoque non seulement les massacres de Blancs, la perte d'êtres chers et les risques mortels encourus par sa famille, mais aussi la ruine économique que connurent nombre de planteurs réfugiés de Saint-Domingue. M. de Rouvray était un maréchal français, vétéran des guerres d'Amérique du Nord. À la fin du XVIII^e siècle, il s'était installé à Saint-Domingue où il possédait deux plantations, l'une de canne à sucre, l'autre de café. Toutes deux situées dans la Plaine du Nord. Il se décrivait lui-même comme un « vigoureux royaliste »²⁴¹, mais ne fût pas opposé à ce que l'on octroie la citoyenneté aux gens de couleur, dont il avait commandé des milices en temps de guerre. Cependant, il était convaincu que les idéaux qui motivaient le processus révolutionnaire en métropole conduiraient la France à sa ruine, et à celle des colonies françaises de la Caraïbe²⁴².

Une fois initiée l'insurrection d'août 1791, il prit le commandement de l'un des corps armés qui s'opposèrent aux insurgés, dont il parvint à éliminer un certain nombre. M. de Rouvray tenait les abolitionnistes français en métropole pour responsables de cette insurrection, qu'il associa à la rébellion de mulâtres de l'année précédente. Il était

²⁴¹ « M de Rouvray à la Comtesse de Lostanges (New York, 26/02/1794) », in M. E. McIntosh, B. C. Weber, (éds.), *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue*, op.cit., p. 109.

²⁴² L. Dubois, *Avengers of the New World*, op.cit., pp. 81, 145.

convaincu que les émissaires de la Société des amis des Noirs (association créée en 1788 pour abolir la traite et, à termes, l'esclavage) avaient répandu leurs doctrines parmi les esclaves, comme l'auraient avoué deux insurgés avant d'être pendus²⁴³. Il assurait que l'exaspération des membres de cette « secte », comme il l'appelait, « ne se trouvera pas encore satisfaite parce le massacre de tous les Blancs ne s'est pas opéré comme ils avaient compté... »²⁴⁴.

Après les événements de 1791, les Rouvray parvinrent seulement à conserver la plantation de café, qui continua à produire, alors que la plantation de canne à sucre fut brûlée par les insurgés. Au mois de décembre de cette même année, le marquis commentait en privé les pertes importantes qu'il estimait avoir souffert (plus de cinq cent mille écus), et tout ce qu'il lui faudrait investir pour les récupérer²⁴⁵. En juin 1792 cependant, les époux Rouvray se réjouissaient de n'avoir pas tout perdu, car pendant cette année ils estimaient pouvoir tirer cent milliers (de gourdes ?) de leur plantation de café, tandis qu'ils gardaient espoir de récupérer celle de canne dans un délai de deux ans, à condition de pouvoir acquérir au moins cinquante esclaves²⁴⁶. Au milieu de l'année suivante, leurs espoirs furent anéantis lorsque des offres de liberté furent consenties aux esclaves par les commissaires civils venus de la métropole. Les esclaves de la plantation de café s'engagèrent quant à eux dans l'armée républicaine. « C'est la fin du monde, mon enfant... » écrivait Mme Rouvray à sa fille depuis New York en août de la même année²⁴⁷.

Il était en effet impossible à la famille de regagner la France, car — en tant qu'aristocrates — la situation là-bas ne leur était pas particulièrement favorable. C'est pour cette raison qu'au mois de septembre 1791, M. de Rouvray demanda aux autorités espagnoles l'autorisation de passer à Cuba. Il demanda aussi que l'on accepte que ses deux fils et lui-même se mettent au service du roi d'Espagne, et qu'on leur octroie des terres cultivables sur l'île²⁴⁸. Après un premier refus, les deux requêtes furent accordées

²⁴³ « M de Rouvray à la Comtesse de Lostanges (6-7/12/1791) », in M. E. McIntosh, B. C. Weber, (éds.), *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue; lettres du marquis et de la marquise de Rouvray à leur fille, Saint-Domingue-États-Unis, 1791-1796, op.cit.*, f. 29.

²⁴⁴ « M de Rouvray à la Comtesse de Lostanges (Cap-Français, 08/09/1791) », in *Ibid.*

²⁴⁵ « M. de Rouvray à la Comtesse de Lostanges (06-07/12/1791) », in *Ibid.*, p. 41.

²⁴⁶ « M Rouvray à M. Montadouin (16/06/1792) », in *Ibid.*, p. 64.

²⁴⁷ « Mme Rouvray à sa fille (New York, 13/06/1793) », in *Ibid.*, pp. 101-102.

²⁴⁸ « Rouvray au Comte (Trou d Jacquery, 06/09/1791) », AGI, Santo Domingo, 1029, f. 1-1 v.

en novembre 1793, bien que, pour ce qui était des terres demandées, celles-ci lui aient été accordées non pas à Cuba mais à Santo Domingo²⁴⁹. Cette possibilité ne semblait pas leur convenir, puisque les époux Rouvray continuèrent d'explorer la possibilité d'acquérir des terres cultivables ailleurs, surtout dans des territoires placés sous l'égide britannique tels que les îles Caïques (où Mme Rouvray s'est rendue personnellement), l'île de Roatan, ou dans les territoires de Démérara et Berbice, en Guyane²⁵⁰.

En octobre 1792, Mme de Rouvray s'est réfugié aux îles Turques, et plus tard, M. de Rouvray, en compagnie de l'un de ses fils (Édouard), passe aux États-Unis²⁵¹. Ils se retrouvèrent tous à New York. De là, le marquis chercha à diriger les propriétés qu'il possédait à Saint-Domingue, confiant dans le fait que ce territoire serait éventuellement conquis par les Britanniques ou les Espagnols. En 1796, devant sa faillite imminente, il revint avec son fils à Saint-Domingue, cherchant à gagner une solde quelconque en servant dans les forces britanniques. Ils se retrouvèrent probablement là-bas en compagnie du fils cadet, Gaston (le comte de Rouvray), lui-même à la tête de troupes coloniales françaises qui appuyaient les forces britanniques lors d'opérations dans la région de Saint-Marc (1798). M. de Rouvray revenait de temps en temps à New York, où il décéda en 1799. Cette même année, son fils cadet passa d'abord en Martinique commandant un régiment de couleur, puis à l'île de Trinidad où il acquit une plantation²⁵².

Quelques années plus tard, en 1806, nous retrouvons ce dernier au sein d'une expédition militaire contre la Terre Ferme espagnole, sous les ordres de Francisco de Miranda²⁵³. À la veille de l'attaque, il regrette dans les pages de son journal les infortunes vécues par sa famille :

²⁴⁹ « Comte du Campo de Alange au duc de Alcudia (San Lorenzo, 05/11/1793) », AGI, Santo Domingo, 1031, f. 1 v.

²⁵⁰ « Mme Rouvray à sa fille (Caïques, 01/01/1793) » ; « Mme Rouvray à sa fille (New York, 13/06/1793) », in M. E. McIntosh, B. C. Weber, (éds.), *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue*, op.cit., p. 78,103.

²⁵¹ « Mme de Rouvray à Sa Fille (Cap-Français, 07/10/1792) » ; « M Rouvray à la Comtesse de Lostanges (New York, 15/01/1793) », in *Ibid.*, pp. 73, 75.

²⁵² « Militia General Orders. Proclame signée J. C. M'Anuff, Adjut. Gen. (Head-Quarters, Spanish-Town, 22/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 215.

²⁵³ Nous ignorons les raisons qui motivèrent Gaston de Rouvray à rejoindre cette entreprise. Malgré son ascendance aristocratique et la faction qu'il soutenait pendant la période révolutionnaire, grâce à son journal et à travers l'archive de Miranda, on sait désormais qu'il le faisait pour des raisons philanthropiques. À cette époque, il est devenu l'un des principaux collaborateurs du conspirateur vénézuélien. Ses lettres montrent aussi un fort engagement pour la cause de l'indépendance hispano-

« Je pense à Saint-Domingue, Cap-François, avant l'horrible 22 août 1791 en 13 ans la révolte avala la colonie entière et ma famille avec. Ma famille... mon père Laurent-François Le Noir Marquis de Rouvray... »²⁵⁴.

2.4.2. « L'odyssée » d'un jeune planteur

Mon odyssée est le titre d'un texte anonyme, dans lequel alternent poésie et narration, écrit par un jeune Français né à Saint-Domingue. Il y relate son expérience dans cette colonie, à travers plusieurs facettes des affrontements qui la bouleversèrent dans les années 1790, ainsi que son séjour aux États-Unis, y compris son passage par le port de Norfolk en Virginie. Envoyé très jeune en France pour y effectuer ses études, il s'était vu contraint de rentrer en raison des événements révolutionnaires. Il arriva dans la colonie très exactement à la veille de la grande insurrection d'août 1791. La nouvelle lui parvint par surprise, alors qu'il déjeunait avec sa famille dans la maison de la plantation de canne à sucre qu'ils possédaient entre Cap-Français et *Fort-Dauphin*²⁵⁵.

Le message qui les informait de cet événement indiquait que les esclaves étaient en train de brûler les plantations et d'assassiner les propriétaires blancs « sans distinction d'âge ou de sexe... », poussés par des émissaires venus de France. Cette nouvelle se répandant, les familles blanches du voisinage se réunirent dans la plantation de la famille, où des hommes prirent les armes afin d'affronter les Noirs insurgés, tandis que l'on apercevait de loin des flammes qui indiquaient que les insurgés se rapprochaient :

« La désolation et la peur se lisaient sur tous les visages. Les coups de feu pouvaient être entendus au loin et les cloches des plantations sonnaient l'alarme. Le danger augmentait. Les flammes à chaque instant approchaient et nous encerclaient. Il n'y avait pas de temps à perdre ; nous avons pris la fuite. Les victimes qui échappaient à la pointe des épées vinrent grossir le rang des fugitifs, et nous raconter les horreurs dont ils avaient été témoins [...] De nombreuses femmes, jeunes, belles et vertueuses périrent sous les caresses infâmes des brigands au milieu des cadavres de leurs pères et maris. Des corps, toujours palpitants, étaient traînés sur les routes avec d'atroces acclamations. De jeunes

américaine. G. Count de Rouvray, *Count de Rouvray : Diary of an Officer in Miranda's Expedition of 1806*, Trad. par G. Jaimes Correa, Port of Spain, G.J. Correa, 2006.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. N.d.

²⁵⁵ J. D. Popkin, *Facing Racial Revolution: Eyewitness Accounts of the Haitian Insurrection*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, pp. 59-69.

enfants empalés sur des pointes de baïonnettes étaient les drapeaux sanglants qui suivaient la troupe de cannibales »²⁵⁶.

Peu de temps après, il passa à Cap-Français, qui se trouvait alors dans un état de désolation totale. Là, il apprit qu'à quelques lieux à l'Est se trouvait un contingent de Blancs formé par le marquis de Rouvray. Pensant qu'il pourrait faire quelque chose pour sauver les propriétés de sa famille, il partit avec quinze autres jeunes Blancs pour rejoindre ce corps. Nommé aide de camp de Rouvray, il participa à plusieurs engagements contre les Noirs insurgés. Il apprit alors la nouvelle du massacre d'Ouanaminthe (Juana Méndez), attribué à une trahison des mulâtres qui, après s'être fait passer pour des troupes alliées, auraient tué tous les Français qui s'étaient réfugiés dans le village²⁵⁷.

Il resta à Saint-Domingue après l'arrivée des commissaires civils en 1792. C'est à leurs activités qu'il attribua la destruction finale de la colonie, en particulier en raison de la proposition qu'ils firent de protéger les mulâtres et les Noirs « au nom de la République française et du Ciel... », justification qui, à ses yeux, n'était qu'une hypocrisie²⁵⁸. Il raconte les affrontements contre les troupes des commissaires, et finalement l'incendie de Cap-Français par les combattants de couleur qui les soutenaient :

« Depuis le sommet des montagnes jusqu'aux routes de la plaine venaient d'immenses hordes d'Africains. Ils arrivaient avec des torches et des couteaux et plongèrent sur la ville. De toutes parts, des flammes étaient portées comme par un tourbillon et se répandaient partout. Quel spectacle de cruauté ! Je vois encore les faibles habitants en fuite, à moitié nus, traînant dans les rues, dans la brume des débris accumulés, les corps mutilés de leurs parents ou de leurs amis [...] La ville entière était entièrement en feu. De ceux qui l'habitaient, certains étaient traînés par les Noirs aux pieds des Commissaires ; un grand nombre d'entre eux fut massacré ; ceux qui se sont sauvés de la mort et de l'esclavage se réunirent au bord de l'eau, déplorant leur malheur. Quelle sinistre image offrait alors cette partie de notre terre ! La ville florissante d'antan était maintenant réduite en cendres. Ces odieux Africains, tous tâchés de sang, substituaient les excès aux

²⁵⁶ Anonyme, *My Odyssey*, *op.cit.*, pp. 27-28.

²⁵⁷ *Ibid.*, pp. 29-34.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 85.

meurtres, parmi une population sans refuge, sans vêtement et sans nourriture »²⁵⁹.

Par la suite, comme beaucoup d'autres Blancs, il s'embarqua pour les États-Unis et arriva deux semaines plus tard à Norfolk, sur la côte sud-est de l'État de Virginie. Il y trouva une grande quantité d'immigrés de Saint-Domingue, et même des membres de sa famille. Ceux qui avaient pu emporter un peu d'argent remplissaient les auberges, les autres se débrouillaient du mieux qu'ils le pouvaient dans les baldaquins du marché. Il demeura une semaine dans cette ville. De là, il passa à Baltimore avec les siens, car il avait appris que c'était une ville plus importante, et ils avaient besoin d'argent pour subsister. Pour ce faire, il forma un groupe de musiciens avec lequel il assura des représentations et concerts presque jusqu'à New York²⁶⁰.

Mais la précarité qui était la sienne aux États-Unis et l'appel lancé auprès des Français immigrés par le gouverneur de Santo Domingo, l'incitèrent à revenir à La Hispaniola et à y rejoindre les forces espagnoles. Il arriva à Fort-Dauphin en mai 1795. Une fois sur place, il lui parut insolite de voir des Noirs français (les dits *Negros auxiliaires*) soutenir les Espagnols, les mêmes, écrivait-il, qui « avaient apporté de l'acier et du feu dans notre malheureux pays... »²⁶¹. Un jour, alors qu'il était en convalescence, il s'aperçut de l'arrivée sur la place d'armes de la ville d'un groupe considérable de ces « hordes criminelles » alliées des Espagnols. Elles venaient sous le commandement du Noir Jean-François, qu'il décrit comme un « monstre connu pour son millier de crimes »²⁶². À peine arrivé sur la place, celui-ci donna en créole l'ordre à ses subordonnés de faire ce dont ils avaient convenu :

« Assassiner tout le monde, massacrer chacun d'eux [les Blancs français] comme vous le feriez avec un porc ; n'écoutez aucun cri de pitié ! Après cette harangue, les Congos répondirent avec d'horribles cris. Ensuite, vomissant des milliers d'imprécations contre les Français, ils hurlèrent : "longue vie au Roi d'Espagne !" — ensuite, ils s'élancèrent dans toutes les directions, frappant, massacrant tout ce qu'ils pouvaient atteindre »²⁶³.

²⁵⁹ *Ibid.*, pp. 91-92.

²⁶⁰ *Ibid.*, pp. 96-116.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 127.

²⁶² *Ibid.*, pp. 127-128.

²⁶³ *Ibid.*, p. 128.

Après avoir perdu connaissance suite à un coup reçu de l'un de ces Noirs, il chercha à se cacher dans une maison proche. Dans l'une d'entre elles, il trouva une jeune Française qui pleurait la mort de son mari. Elle s'évanouit en le voyant entrer dans la maison et se cacher sous le lit, d'où il put assister aux mauvais traitements que ses poursuivants infligèrent à la jeune femme :

« Les bêtes commencèrent par lui arracher les bijoux qu'elle portait ; ensuite, ils se révèlent eux-mêmes pour satisfaire leur luxure brutale. Quelles horribles scènes d'horreur et de cruauté ! Je pouvais la voir, allongée parmi les débris humains, pâle, immobile. Je pouvais voir les Africains excités, disputant le droit de la première embrasse d'ébène sur sa tendre beauté. Les monstres ! Leur désir ressemblait à de la rage, avec leurs dents brillantes et leurs expressions sauvages »²⁶⁴.

Ayant découvert sa cachette, les Noirs l'emmenèrent à travers les rues « jonchées de morts » jusqu'à une prison. Il y retrouva beaucoup de blessés qui demandaient en vain des secours, et une jeune dame française « d'à peine seize ans, douce et gentille » qu'il connaissait d'avant. Elle aussi venait de perdre son mari, tué par les Noirs, et son aspect était lamentable : « encore maculée du sang de son mari qu'ils avaient massacré dans ses bras, et ses oreilles saignaient toujours après que leurs ornements lui furent arrachés »²⁶⁵.

Grâce à l'aide d'une ancienne esclave et au compagnon de celle-ci, un chef « brigand », il put se cacher et avoir la vie sauve. Le couple l'aida ensuite à s'embarquer pour la partie occidentale de l'île qui se trouvait aux mains des Anglais. Il se rendit d'abord au Môle Saint-Nicolas puis à Saint-Marc, où il fut nommé officier de l'un des régiments de Noirs. Il y demeura comme membre des forces britanniques jusqu'à ce qu'elles abandonnent l'île, en 1798, date à laquelle il se rendit directement à New York afin d'y retrouver sa famille²⁶⁶.

2.4.3. Une Nord-Américaine aux Caraïbes

Parmi les réfugiés qui laissèrent des traces écrites de ces expériences vécues, on peut citer le récit d'une femme américaine, Leonora Sansay. Originnaire de Philadelphie,

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 131.

²⁶⁵ *Ibid.*, pp. 134-135.

²⁶⁶ *Ibid.*, pp. 137 et ss.

elle s'était mariée à un riche Français originaire de Saint-Domingue dans les années 1790. L'œuvre est composée d'une série de lettres adressées au politicien nord-américain Aaron Burr (qui aurait été son amant) : elles sont écrites dans le style épistolaire que les voyageurs affectionnaient dans la seconde moitié du XVIII^e siècle²⁶⁷. Dans ces lettres, signées sous le pseudonyme Mary Hassal, elle relate ses expériences personnelles durant son séjour à Cap-Français, puis à Baracoa, Santiago de Cuba et finalement à Kingston. Malgré un titre suggestif, *Secret History ; or The Horrors of St. Domingo*, elle consacre en réalité plus d'espace à ses observations culturelles et expériences sociales qu'aux événements politiques et militaires qui ébranlèrent la colonie française. Si l'œuvre est riche en éléments de fiction (notamment son voyage en compagnie de l'une de ses sœurs, personnage qui la représente elle-même dans son rôle de femme mariée²⁶⁸), elle ne manque pas d'intérêt historique, car l'auteur était réellement présent dans les lieux et à l'époque qui nous intéressent²⁶⁹.

Se trouvant à Philadelphie lorsque les forces françaises occupèrent Saint-Domingue en 1802, le mari de Mme Sansay, comme de nombreux autres émigrés, choisit de rentrer dans l'île avec sa nouvelle femme. D'autres familles françaises voyageaient à bord du bateau qui les y emmena. Enthousiasmées, elles « revenaient pleines de joie à l'idée de posséder à nouveau les biens immobiliers qui leur avaient été pris par leurs esclaves révoltés ». Lorsqu'ils arrivèrent à Cap-Français, elle décrivit une ville complètement en ruines :

« En arrivant, nous trouvâmes une ville en tas de ruines. Une image plus terrible de désolation ne peut être imaginée. En passant dans les rues bouchées par des détritrus, nous trouvâmes avec difficulté une maison qui avait échappé au sort général »²⁷⁰.

Une fois installée et lorsqu'elle eût commencé à échanger des nouvelles avec les habitants du lieu, elle s'émut des histoires qu'ils lui racontaient, lesquelles

²⁶⁷ M. Drexler, « Brigands and Nuns: The Vernacular Sociology of Collectivity after the Haitian Revolution », in M. J. Schueller, E. Watts, (éds.), *Messy Beginnings: Postcoloniality and Early American Studies*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2003, p. 191.

²⁶⁸ J. Dayan, *Haiti, History, and the Gods*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 166.

²⁶⁹ Bien que Mme Sansay ne fût pas témoin direct de beaucoup des événements qu'elle décrit, en tant que blanche habitant Saint-Domingue, elle offre un regard contemporain proche géographiquement des situations qu'elle narre, jusqu'à ce que son époux prenne la décision de migrer. En ce même sens, les histoires dramatiques d'autres réfugiés qu'elle relate, bien qu'elles soient quelque peu modifiées afin d'attirer l'attention, nous intéressent également en raison de l'impact qu'elles eurent sur les lecteurs.

²⁷⁰ L. Sansay, *Secret History*, op.cit., p. 2.

« rempliraient d'horreur le cœur le plus hardi et le plus obstiné de pitié ». Elle s'intéressa tout particulièrement à ce qu'ils lui racontaient du second incendie de Cap-Français en 1802, par le général noir Christophe. Dans son récit, elle insiste sur les malheurs vécus par les survivants blancs qui réussirent à fuir le feu²⁷¹. Dans les mois qui suivirent, elle décrit les préjudices vécus au quotidien du fait que « les nouvelles les plus inquiétantes arrivaient de tous les coins de l'île », comme par exemple l'affaiblissement des troupes françaises, le blocus britannique et la menace croissante des « Brigands ». Il arriva que ceux-ci essaient d'entrer pour tuer des femmes et des enfants blancs qui s'étaient enfermés chez eux pour se protéger. Elle mentionne également une femme noire qui se délectait de faire souffrir les dames blanches avant de les exécuter. Elle fut fusillée avec son époux qui était devenu commandant de Saint-Marc²⁷².

Avec la chute du Sud passé aux mains des « Brigands », les planteurs qui arrivaient en 1802 commencèrent à penser que leur décision avait été précipitée et leur retour à Saint-Domingue prématuré. L'époux de Leonora (Clara dans l'œuvre originale) se décida à l'envoyer avec sa sœur Mary (personnage fictif) à Santiago de Cuba, où il les rejoindrait ultérieurement. Elles arrivèrent là-bas après avoir passé quelque temps à Baracoa. Lorsque peu après son époux décide de passer lui aussi à Cuba, les choses ne furent pas aussi simples, car la situation à Saint-Domingue était devenue critique pour les Français. Finalement, il y parvint en se faisant passer pour un pêcheur²⁷³. Plus tard, Leonora partit seule pour Kingston. Une fois là-bas, elle affirma que les trois endroits où elle s'était trouvée après avoir quitté Saint-Domingue (Baracoa, Santiago et Kingston) étaient pleins de réfugiés de cette colonie. Il y avait en majorité des femmes dont les histoires « ...offriraient un sujet intéressant et pathétique à la plume d'un romancier » : fortunes perdues, misère matérielle, problèmes de santé, amours impossibles et femmes abandonnées par leurs maris. Elle fit aussi une place dans sa narration aux récits de survie que racontaient les réfugiés qui arrivèrent ensuite et qui avaient été témoins des massacres de Blancs après que les troupes françaises abandonnèrent la colonie à la fin de l'année 1803²⁷⁴.

²⁷¹ *Ibid.*, pp. 3-4.

²⁷² *Ibid.*, pp. 3-4, 34, 47, 68-70, 99.

²⁷³ *Ibid.*, pp. 105, 131-132.

²⁷⁴ *Ibid.*, pp. 87, 91, 106, 125-128.

Elle raconte également que beaucoup des Blancs crurent aux promesses de Dessalines, et décidèrent de rester à Cap-Français. Peu de temps après, ils furent rassemblés sur une place où ils furent « massacrés [...] par les Noirs avec une cruauté sans précédent ». Ceux qui tentèrent de s'échapper sur un voilier furent interceptés et ensuite pendus. Les femmes furent d'abord faites prisonnières, puis mises au travail forcé. Elle apprit à Santiago que deux « aimables filles » qu'elle connaissait depuis son séjour à Saint-Domingue avaient été brutalement assassinées par les Noirs tandis qu'elles priaient pour la survie de leur père. Mais celui-ci rendit grâce à Dieu car ainsi, ses filles ne s'exposeraient pas « aux interminables souffrances et à un destin plus terrible »²⁷⁵. Elle raconte aussi que pendant les massacres, quatre femmes, une mère et ses trois filles furent mises à part par un chef noir. Celui-ci entra plus tard dans le cachot où elles se trouvaient en leur offrant de continuer à les protéger en échange de la main de sa fille aînée.

« La misérable mère [poursuit Mme Sansay] pris Adélaïde, terrifiée, qui perdit connaissance dans ses bras. Les regards menaçants du Noir sont devenus plus horribles. Il avança pour saisir la fille tremblante. "Ne la touchez, hurla la mère hors d'elle ; la mort sera préférable à une telle protection" »²⁷⁶.

Ensuite, la mère et les deux filles cadettes furent pendues. Peu après, on amena la fille aînée devant le chef noir qui, après lui avoir appris la mort de sa mère, lui réitéra l'offre de mariage :

« Ah non ! répondit-elle, laissez-moi suivre ma mère. Un sort plus horrible l'attendait. Le monstre la donna à son garde qui l'accrocha par la gorge à un crochet de fer sur la place du marché, où l'aimable, innocente et malheureuse victime expira lentement »²⁷⁷.

2.4.4. Doña Francisca et Don Arredondo

Parmi les Espagnols qui émigrèrent vers la Terre Ferme espagnole depuis Santo Domingo au début de l'année 1801 se trouvait Doña Francisca Valerio. Depuis Cartagena de Indias où elle se trouvait au mois de juillet de cette même année, elle écrivit à un prêtre qu'elle connaissait (probablement originaire de l'île lui aussi) et qui s'était établi à

²⁷⁵ *Ibid.*, pp. 144-146.

²⁷⁶ *Ibid.*, pp. 151-152.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 153.

Santiago de Cuba. Il s'agit d'une longue narration portant sur les événements dont elle avait été témoin, ou dont elle avait eu connaissance avant son départ précipité, dans laquelle elle donne des détails sur ce que fut l'entrée de Louverture, et en particulier sur les atrocités commises par un colonel noir nommé Jean-Philippe Daut.

Elle relate tout d'abord les événements qui accompagnèrent l'engagement de militaires espagnols, apparemment en accord avec les commandants des frégates françaises, après l'occupation de Santo Domingo par les forces de Louverture en février 1801. Le récit est cependant trop confus pour pouvoir établir une chronologie des événements. Cependant, la description qu'elle fait de Noirs tuant les Blancs avec des noms et prénoms hispaniques, est une donnée essentielle qui permet d'évaluer l'impact que ce genre de récits en castillan a pu avoir sur les colonies hispaniques :

« ...Les Noirs [raconte Mme Valerio] marchèrent sur toute la ville, certains sur Jaina et d'autres en passant par le village de San Carlos où les événements prirent une mauvaise tournure, car Francisco Ravelo, qui était officier des nationaux [espagnols], parce que Jean-Philippe [Daut] l'avait vu avec une tache de sang sur ses chausses, fut dépouillé de ses insignes, il dut ôter sa veste, car il lui avait été ordonné de l'enlever, ledit Jean-Philippe lui mit le sabre sur la poitrine, lui transperça le cœur, et il tomba mort à ses pieds ; quant à Luis Catalina [un autre officier espagnol ?], au même instant, ils lui arrachèrent les yeux alors qu'il était encore vivant, et l'achevèrent à coups de baïonnettes, de sorte qu'il demanda pour l'amour de Dieu qu'ils ne le martyrisent plus.

Le même jour, ils tuèrent Gollo Berroa, dans le village [de San Carlos ?] et [c'est dans] ce village qu'il arriva le plus d'horreurs : il y eut un pillage, aussi bien d'argent que d'objets. [...] Les portes qu'ils trouvèrent fermées, ils les jetèrent par terre. Mais les Iliens [des Canaries] se sont montrés courageux, car eux aussi tirèrent sur les Noirs, qui tuèrent aussi un sergent et deux citoyens [français ?]. Les citoyens, en plus des trois dont je t'ai dit qu'ils les avaient tués à San Carlos, ceux qu'ils trouvèrent dans les rues la nuit, ils les emmenaient par la force et leur ôtaient la vie, comme ils l'ont fait avec Ignacio Sanchez, à qui ils ont brisé la tête en deux d'un coup de hache, et après ils le jetèrent sur les pierres. Aux nôtres ils ne donnèrent pas de sépulture ; les chiens étaient propriétaires de nos corps »²⁷⁸.

²⁷⁸ F. Valerio, « Relación dirigida al presbitero doctor Don Francisco González y Carrasco, residente en Santiago de Cuba », in E. Rodríguez Demorzi, (éd.), *Invasiones Haitianas de 1801, 1805 y 1822*, Ciudad Trujillo, Ed. del Caribe, 1955, pp. 75-76.

Plus tard, le commandant Daut se serait dirigé vers l'hacienda d'un Espagnol où, selon une information donnée par un Noir, se cachaient des Blancs. Il s'agissait de la propriété d'un certain Antonio Herrera, que Mme Valerio connaissait parce qu'elle l'identifie comme le mari d'une de ses amies. Sur l'hacienda se trouvaient, en effet, six autres personnes qui furent exécutées dans des conditions atroces :

« Ils leur attachèrent à tous les huit les mains derrière le dos, et en plus, les attachèrent deux à deux par la tête [c'est-à-dire attachés par des cordes], de sorte qu'ils ne pouvaient bouger : et, pas loin du boxico [sic] ils les tuèrent à coups de baïonnettes, de telle façon que l'on ne pouvait pas les comptabiliser [les coups], dans leur sang ils se lavèrent les mains et se trempèrent le visage »²⁷⁹.

Elle parle également de femmes battues, de prisonniers espagnols torturés puis cruellement assassinés. Elle mentionne d'autres assassinats commis par les Noirs, qui buvaient ensuite le sang de leurs victimes mélangé à de l'eau de vie. Sur ces dernières, on apprend aussi qu'« ils leur arrachèrent les tripes et se les mettaient en collier »²⁸⁰.

Parmi les personnes qui abandonnèrent Santo Domingo et qui ont laissé un témoignage écrit de leurs expériences, figure également l'avocat Gaspar Arredondo y Pichardo. Il quitta le territoire lorsque l'« armée indigène » de Dessalines assiégea la ville en 1805. Quelques années plus tard, alors qu'il était établi dans la ville cubaine de Puerto Príncipe (aujourd'hui Camagüey), il écrivit un petit livre pour ses enfants afin qu'ils se souviennent « des malheurs d'un père affectueux [...] [et] lisent en même temps une partie des calamités du sol de leur patrie... »²⁸¹. Il s'agit d'un long récit, fort détaillé, sur ce qui survint à cette époque à Santo Domingo, en particulier sur les violences qui se produisirent à Santiago de los Caballeros, situé dans le nord-est du territoire.

Son récit commence par les outrages subis par les Blancs espagnols tombés aux mains de Moyse Louverture, neveu de Toussaint. Celui-ci dirigeait l'un des corps de l'armée saint-domingoise qui envahit ce territoire espagnol en janvier 1801. Selon ce récit, après l'occupation, les Espagnols auraient été « outragés de toutes les façons et à

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 79.

²⁸⁰ *Ibid.*

²⁸¹ G. Arredondo y Pichardo, « Memoria de mi salida de la isla de Santo Domingo, el 28 de abril de 1805 (Puerto Príncipe, 14/08/1814) », in E. Rodríguez Demorzi, (éd.), *Invasiones Haitianas de 1801, 1805 y 1822*, Ciudad Trujillo, Ed. del Caribe, 1955, p. 122.

tous les niveaux... », non seulement par les troupes de couleur de l'armée d'occupation, mais aussi par les esclaves locaux qu'ils recrutaient.

« Un nombre de fois infini [poursuit Arredondo] ils provoquèrent les officiers de cette troupe, par des rixes dans lesquelles ils cherchaient le geste le plus insignifiant de la part d'un Blanc pour épater avec un égorgement, un incendie ou toute autre méchanceté les autorisant à piller et saccager ou, ce dont nous a préservé la divine Providence, en nous accordant une résignation et une prudence sans lesquelles nous aurions connu le sort de nos compagnons de la partie sud, qui erraient dans le reste de l'île, témoignant de leur misère et disgrâce, pleurant qui un père, qui un fils, qui une épouse brutalement sacrifiée, et d'autres l'innocent immolé à la pointe d'une baïonnette, au pied de laquelle ils l'attendaient, une fois son corps lancé en l'air... »²⁸².

Le sauvetage des Blancs de ce village et de ses alentours fut cependant possible grâce aux militaires mulâtres, en particulier le général Clerveaux, qui ne fit pas exécuter un ordre de Moïse de passer tous les Blancs par le fer, comme cela serait arrivé dans les villages de Bánica, Hinchá, Azua et d'autres endroits au sud de Santo Domingo²⁸³.

Le 26 février 1804, un mois et demi après l'Indépendance d'Haïti, un émissaire du général Christophe informa qu'il passerait avec son armée par Santiago de los Caballeros en allant vers la ville de Santo Domingo. Il avertit les populations espagnoles que « s'ils résistaient, ils ne respecteraient même pas les enfants... », mais que s'ils leur permettaient de passer, ils promettaient de leur laisser la vie sauve. Les forces espagnoles décidèrent de lui opposer de la résistance, mais furent immédiatement mises en déroute. Beaucoup d'habitants de ces villages durent fuir dans les montagnes les plus proches, mais d'autres demeurèrent en ville, certains dans l'église où ils priaient pour qu'un miracle arrive. Voici comment Arredondo raconta ce qui s'y est passé après :

« Les Noirs entrèrent dans la ville comme des furies égorgeant, écrasant et faisant couler le sang de toutes parts. La consternation était générale. L'honnêteté, la pudeur, la décence, tout était dans la rue et sur les places à dix heures du matin, et même dans les temples, à la merci de la concupiscence brutale qui ébranlait la nature.

²⁸² *Ibid.*, pp. 122, 136.

²⁸³ *Ibid.*

Entourés de la troupe noire ceux de la campagne qui essayaient de nous porter secours périssaient. Ils occupèrent le centre de la ville au moment où l'on célébrait la messe. Les barbares se dirigeaient vers le temple, assassinant sans égards. Ils firent une boucherie effroyable tachant de sang le sol et les autels.

Celui qui s'échappait du temple mourait en sortant dans la rue. Ceux qui étaient poursuivis couraient chercher asile dans les maisons des prêtres et ceux-ci furent aussi les martyrs de leur fureur. Ce lamentable état vint à se calmer après qu'il n'y eut plus que des ecclésiastiques vivants [...] Seuls parvinrent à s'échapper de la mêlée dans laquelle ils se trouvaient José Minuesa, Carlos Mejías, Simon de Rojas et l'auteur »²⁸⁴.

Peu de temps après, une partie du contingent haïtien atteint le village de Moca (au nord du territoire), où s'étaient réfugiés un grand nombre de paysans espagnols. Là, les locaux parvinrent à un accord avec Christophe, afin qu'il épargne leur vie. Le 3 avril, le commandant haïtien Jaubert, qui leur fit croire qu'il respecterait l'indulgence promise, fit rassembler les hommes sur la place et les femmes dans l'église, après quoi il donna l'ordre de les massacrer :

« ...de toutes les femmes qui étaient dans l'église, seules restèrent en vie deux fillettes qui se trouvaient sous le cadavre de la mère, de la tante ou de la personne qui les accompagnait, elles feignirent d'être mortes car elles étaient couvertes du sang qui avait coulé du cadavre qu'elles avaient sur elles [:] dans le presbytère, il y avait, au moins, 40 enfants égorgés et au-dessus de l'autel, une dame de Santiago [de los Caballeros] en train d'agoniser, doña Manuela Polanco, femme de Don Francisco Campos, membre du conseil départemental, qui fut sacrifié le jour de l'invasion et accroché aux arches de la Maison Consistoriale, avec deux ou trois blessures mortelles. Don Antonio Geraldino, Don Mateo Muñoz et le capitaine de ce groupe [*partido*] Don José Lizardo avaient été surpris dans leur maison et attachés à leurs lits auxquels ils mirent le feu, ajoutant au nombre de victimes les sœurs de notre curé échappées de la tuerie de Santiago. Doña Antonia David, qui avait résisté aux désirs orduriers de ces animaux féroces fut transpercée d'une baïonnette à la porte du temple »²⁸⁵.

Arredondo rend également compte de la destruction de villages et de l'assassinat de personnes espagnoles lors du retrait de l'« armée indigène », après l'échec du siège de

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 152.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 153.

la ville de Santo Domingo en mars 1805. Il n'en a pas été le témoin direct car il avait émigré peu de temps auparavant à Cuba, mais il l'apprit quand il se trouvait à Baracoa. Cette fois-ci, les Noirs haïtiens n'auraient pas même épargné les ecclésiastiques : on apprend ainsi à propos du prêtre Juan Vasquez, qu'après

« ...l'avoir tourmenté avec cruauté dans le cimetière [...] ils le sacrifièrent et, à la fin, pour satisfaire leur vengeance brutale, ils le brûlèrent avec les bancs du chœur et les confessionnaux »²⁸⁶.

Ils obligèrent beaucoup d'habitants espagnols, en majorité des Blancs, à les accompagner dans une longue marche de retour vers Haïti, dans laquelle beaucoup périrent d'épuisement. Cela fut narré, selon Arredondo, par deux femmes qui réussirent à en réchapper. Elles indiquèrent par ailleurs, que dans les villages par lesquels passaient les forces haïtiennes, celles-ci ne laissaient « que crânes et os humains sur les places et dans les rues »²⁸⁷. En effet, la retraite de l'« armée indigène » laissa une traînée de mort et désolation. Des villes entières, telles que Cutuí, Moca, La Vega, Monte Plata, San Pedro et encore Santiago de los Caballeros, furent réduites en cendres tandis qu'on ramenait à Haïti en qualité d'otages 249 femmes, 430 garçons, et 318 filles²⁸⁸.

2.5. Des pénuries s'ajoutent aux « horreurs »

L'impact sur les Blancs des sociétés d'accueil de ces migrations massives de Français depuis La Hispaniola, pouvait se faire plus émouvant selon la gravité des expériences particulières de certains réfugiés. Celles-ci étaient parfois aussi dramatiques que les événements survenus dans cette île, dont ils cherchaient à réchapper. Les individus qui abandonnaient le territoire avec suffisamment de temps et de moyens matériels n'avaient pas de problème pour embarquer, souvent avec leurs esclaves, vers d'autres territoires²⁸⁹. Tout autre est la situation de ceux qui partaient précipitamment, dans le feu des événements, n'emportant avec eux que ce qui tenait dans leurs mains. Sauf s'ils comptaient sur soutien de connaissances préalables dans les territoires d'accueil, au-delà des aides que certains gouvernements locaux pouvaient leur accorder,

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 154.

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ E. Cordero Michel, « Dessalines en Saint-Domingue espagnol », *op.cit.*, p. 426.

²⁸⁹ Sur les émigrés de Saint-Domingue qui avaient des moyens économiques suffisants et qui partirent assez tôt pour organiser à temps la logistique de leur migration, voir : R. D. Meadows, « Engineering Exile », *op.cit.*

ils ne disposaient pas d'assez de moyens pour subsister. Les fuites précipitées de La Hispaniola comprenaient d'autres difficultés, lesquelles pouvaient se manifester avant même l'arrivée aux ports de destination.

2.5.1. Sorties *in extremis*

Au milieu de l'année 1793, lorsque les Noirs qui soutenaient les agents conventionnalistes attaquaient le Cap-Français, la demande de places dans les bateaux qui levaient l'ancre depuis cette ville était telle, qu'à peine arrivé, le bateau était déjà plein. Le capitaine d'un vaisseau de commerce affirma, d'après une note publiée dans un journal de Caroline du Sud, que « tout le monde veut emmener à la fois sa personne et ses biens loin de cette malheureuse île »²⁹⁰. Un autre témoignage indique que, devant l'impossibilité d'embarquer et à cause de la peur qui les saisissait, beaucoup se précipitèrent dans l'eau d'où ils furent tirés pour être « jetés à bord des vaisseaux sans vêtements ou aucun moyen de subsistance »²⁹¹.

À la fin de l'année 1803, lors de l'évacuation des troupes françaises, la même histoire se répète : un émigré qui parvint à embarquer raconta que le plus important était alors de trouver un navire « n'importe où pourvu qu'on se sauve des griffes de l'Ogre »²⁹². Une situation similaire se présentait du côté espagnol de l'île, lorsqu'au début de 1801 les forces de Louverture s'approchaient de la ville de Santo Domingo. Selon ce que le gouverneur de ce territoire signale plus tard, la terreur de la population était telle à ce moment que « s'il y avait eu assez d'embarcations pour emporter tous ceux qui le voulaient, il serait resté très peu de gens »²⁹³.

2.5.2. Les pénuries de l'émigration

Ces évacuations subites avaient pour conséquence que beaucoup de réfugiés connurent des difficultés diverses une fois parvenus en haute mer sur ces navires surchargés, compte tenu du manque d'espace et de provisions. En arrivant à destination, comme ce fut le cas de ceux qui arrivèrent à Norfolk ou dans d'autres ports nord-

²⁹⁰ Columbian Herald (Charleston, 17/08/1793), cité par A. White, *"A flood of impure lava"*, *op.cit.*, pp. 42-43.

²⁹¹ Cnl. Newton au gouverneur (Norfolk, 6 Juillet 1793), in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), *op.cit.*, p. 437.

²⁹² M. Begouën-Demeaux, *Mémorial d'une famille du Havre*, vol.II, Paris, Société française d'histoire d'outremer, 1982, p. 232.

²⁹³ « Don Joaquín García à D. Pedro Cevallos (La Habana, 03/11/1802) », AGI, Estado, 18, n°92, f. 1 v.-2.

américains au milieu de l'année 1793, un bon nombre étaient affamés, blessés, malades, portant des vêtements déchirés et sans argent²⁹⁴. Une note parue dans un journal de Virginie, raconte la précipitation avec laquelle ils étaient sortis de l'île et l'état de précarité dans lequel ils arrivèrent de Saint-Domingue, lors de cette première grande vague de réfugiés :

« ...l'amiral donna le signal à tous les bateaux de quitter le port, et que l'aube ne se lève, plus de 100 voiles avaient gagné le large, et presque tous les vaisseaux américains car on craignait que les Noirs n'essaient de détruire la flotte par le feu. / Tous les Blancs montèrent à bord des bateaux, de toutes les manières possibles et comme ils le pouvaient ; et on estime qu'entre six et sept milliers parvinrent à s'échapper ; et que trois ou quatre mille [autres] périrent par les flammes [...] La détresse générale peut être plus facilement imaginée que décrite. Un grand nombre, pris dans la foule au moment où tout le monde tentait sa chance, dut s'échapper à la nage afin de pouvoir monter à bord des bateaux. Et ils quittèrent l'île uniquement avec les vêtements qu'ils portaient ; la confusion générale était telle qu'un mari pouvait se trouver sur un bateau, sa femme sur un autre, et leurs enfants sur un troisième. Après quelques jours de mer, les bateaux s'envoyaient les uns aux autres des listes générales de passagers présents dans chacun d'entre eux, ce qui leur permettrait de retrouver leurs familles²⁹⁵. »

Les réfugiés qui abandonnèrent Santo Domingo en 1801, parmi lesquels se trouvaient des Français et surtout des Espagnols, le firent dans une atmosphère de confusion voire de frénésie comparable à celle décrite ci-dessus. Dans les premiers temps, l'émigration était plus ou moins organisée, et privilégiait les femmes, les personnes âgées et les enfants, accompagnés de leurs esclaves respectifs, et qui emportaient quelques biens. Peu de temps après, juste avant l'entrée des troupes de Louverture en janvier de la même année, la situation changea et devint chaotique, comme l'indique le témoignage d'un réfugié qui se rendit au Venezuela à ce moment précis :

« ...chacun embarquait où il pouvait, et comme il pouvait, de sorte que notre sortie [de l'île] ressemblait plus à une fuite précipitée qu'à une émigration

²⁹⁴ « Cnl. Newton au gouverneur (Norfolk, 06/07/1793) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), *op.cit.*, p. 437 ; A. White, "A flood of impure lava", *op.cit.*, p. 45.

²⁹⁵ « No.367 (Norfolk, 10/07/1793) », *The Virginia Gazette, and General Advertiser*, 17 juillet 1793, VHS, MSS10:n°78.

organisée et conforme au traité de Bâle. Cependant [...], heureux ceux qui, parmi nous, y sont parvenus ! [sic] Car les malheureux qui n'ont pu le faire se retrouvent dans à un port fermé et ils y subissent outrages et opprobre, conséquences du gouvernement d'un despote noir, plein d'ambition et de convoitise »²⁹⁶.

Certains réfugiés – comme cela avait été le cas des Rouvray – avaient perdu de grandes fortunes, ce qui donnait à leurs histoires un caractère de tragédie matérielle. Ces personnages avaient tendance à insister sur cet aspect de leur expérience afin de montrer qu'ils étaient des individus de qualité, mais également afin d'être mieux acceptés dans les sociétés d'accueil et de se voir octroyer des aides à titre privé ou gouvernemental. Un habitant de Jérémie, du nom de Délafitte, dans une demande d'aide qu'il adressait au gouverneur de Jamaïque en 1798, mit ainsi en avant les distinctions acquises au service de la Couronne britannique, et décrivit ce qu'il avait laissé derrière lui : « en magasin soixante et douze millions en café, qui auraient dû être envoyés à la Jamaïque... », ainsi qu'une fortune estimée à trois millions en devises diverses. Par conséquent, il conservait l'espoir de recevoir une « quelconque indemnité »²⁹⁷.

On trouve des argumentations similaires chez les réfugiés espagnols ayant fui Santo Domingo au début du XIX^e siècle. Tel fut le cas de Francisco Arredondo, qui, à son arrivé dans la ville de Maracaibo, raconta aux autorités espagnoles locales les détails de son départ soudain de la colonie, en compagnie de sa femme et de ses enfants (dont probablement Gaspar Arredondo y Pichardo, mentionné plus haut). La conséquence de cette précipitation, affirme-t-il, fut la perte de nombreux biens matériels :

« Toutes ses propriétés, qui étaient nombreuses, et productives, qui consistaient en une maison, des haciendas de travail [en pleine production ?], du bétail bovin, prenant uniquement l'argent qu'il pouvait réunir, et les objets d'or et d'argent, mais comme ses propres esclaves, qui jusque-là s'étaient montrés fidèles, étaient des muletiers, et qu'il semble qu'ils étaient déjà été corrompus, avec l'aide, et la protection du gouvernement noir, avaient pris la fuite lors de la première journée, emportant coffres à vêtements et intérêts, ils avaient laissé sa famille dans un état si misérable que, pour entrer à Santo Domingo, il se vit dans la dure

²⁹⁶ « Andrés Boggiero au gouverneur (Coro, 09/03/1801) », AGN, GCG, XCVI, f. 67-67 v.

²⁹⁷ « Delafitte à Balcarres (S.d.) », TNA, CO, 137/100, f. 199-199 v.

et triste nécessité de demander qu'on lui prête des vêtements dans le village de San Carlos, dans la banlieue de cette ville... »²⁹⁸.

2.5.3. Échapper à la misère

Certains des réfugiés qui arrivèrent aux États-Unis, du moins ceux qui se trouvaient dans une situation précaire, vendaient ce qu'ils avaient pu emporter avec eux afin de pouvoir survivre : des objets en cristal, de la vaisselle, des couverts et autres objets précieux. Ceux qui auparavant exerçaient un métier (commerçant, coiffeur, cordonnier, cuisinier, *etc.*) tentaient de refaire leur vie en se mettant à travailler de nouveau dans leur profession. Les services qu'ils proposaient au public étaient souvent annoncés dans plusieurs journaux locaux tout le long de la côte atlantique de l'Amérique du Nord, y compris en Virginie²⁹⁹. Les réfugiés français offraient par ailleurs des cours de danse, et également leurs services comme musiciens, comme ce fut le cas de l'auteur anonyme de *Mon Odyssée*. Cela s'est vu aussi en Jamaïque, notamment à Kingston, où il y avait de temps en temps des concerts payants d'une qualité « tolérable », donnés par des réfugiés français. De cette façon, selon un Anglais habitant cette île, « ces gens malheureux n'avaient d'autre recours que d'utiliser leurs talents, parmi d'autres possibilités qui s'offraient à eux afin de trouver un gagne-pain »³⁰⁰.

En ce qui concerne les Espagnols qui abandonnèrent Santo Domingo à partir de 1801, il s'agissait dans la plupart des cas de femmes, dont de nombreuses veuves. Leur espoir reposait principalement sur l'obtention d'une pension royale dont la justification résidait dans les services militaires que leurs maris (parfois déjà décédés) avaient prêtés à la couronne espagnole. Depuis Cuba et le Venezuela, elles écrivirent au roi en sollicitant des pensions (*mercedes*) afin d'améliorer leur condition matérielle. Dans ces lettres, elles décrivaient les pénuries qu'elles enduraient dans les deux territoires, après « être nées et avoir été élevées dans la plus grande abondance... », et avoir possédé de grandes fortunes. La situation de certaines d'entre elles pouvait être véritablement

²⁹⁸ « Francisco de Arredondo à Fernando Miyares (Maracaibo, 29/11/1805) », AGI, Santo Domingo, 1038, f. 1.

²⁹⁹ F. S. Childs, *French Refugee Life in the United States, 1790-1800; an American Chapter of the French Revolution*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1940, pp. 79, 90 et ss.

³⁰⁰ J. Stewart, *An Account of Jamaica, and Its Inhabitants*, Londres, Printed for Longman, Hurst, Rees and Orme, 1808, p. 176.

désespérée, comme par exemple dans le cas d'une Espagnole émigrée à Maracaibo, qui dut vendre « jusqu'aux couvertures de son lit pour se maintenir en vie »³⁰¹.

2.5.4. Séparations familiales

Ces départs précipités des ports de La Hispaniola entraînaient fréquemment des séparations familiales qui pouvaient être dramatiques. En 1793, après être arrivé aux États-Unis, un certain M. Poncigon affirmait qu'en de telles circonstances, il s'était vu « cruellement forcé à abandonner sa femme. ». De la même façon, un certain M. Dubourg déplorait également que ses frères aînés, l'une de ses belles-sœurs et trois filles de sa sœur aient dû rester sur place, « errant près du Cap »³⁰². Dans la lettre envoyée par P. Villat (le réfugié français déjà mentionné qui arriva à l'est de Cuba en août 1803), se trouve exprimé le désespoir d'être sans nouvelles de son père, de son oncle et des autres membres de sa famille, qui étaient restés à Saint-Domingue. Son inquiétude était d'autant plus grande compte tenu des « malheureux événements » qui avaient accompagné son départ précipité de la région de Jérémie, où il vivait chez son oncle :

« Nous avons été obligé de le vaquer [évacuer ?] et nous avons été assassinés plus des trois quarts. Je me suis trouvé dans une habitation d'un de mes amis, nous étions une soixantaine d'habitants, nous avons été pris par les brigands, ils nous ont assassinés, il n'y en a qu'un autre et moi qui se soit sauvé »³⁰³.

Souvent, les bateaux de réfugiés sortaient chargés uniquement de femmes et d'enfants, tandis que les hommes restaient se battre, comme cela fut le cas lors des migrations depuis Santo Domingo vers le Venezuela en 1805, où encore pour essayer de sauver leurs possessions, comme dans le cas du mari de Leonora Sansay. En 1803, celle-ci quitta Cap-Français en direction de Baracoa à bord d'une petite goélette « remplie de femmes »³⁰⁴.

³⁰¹ « Bárbara Valverde, solicita merced (La Habana, 04/09/1804) », AGI, Estado, 17, n°72, f. 1 ; « Juana de Llano, solicita merced (San Ildefonso, 24/08/1803) », AGI, Estado, 18, n°99, f. 1-2 ; « María Apolonia López Chacón, solicita merced (La Habana, 22/05/1803) », AGI, Estado, 17, n°94, f. 1.

³⁰² Cité par A. White, *"A flood of impure lava"*, *op.cit.*, p. 45.

³⁰³ « P. Villat à M Bernis (Saint Jagua de Cuba, 27/08/1803) », in R. Massio, « Lettres de Bigourdans de Saint-Domingue (suite) », *op.cit.*, p. 407.

³⁰⁴ L. Sansay, *Secret History*, *op.cit.*, p. 106.

2.5.5. Pris par des corsaires

Le harcèlement des corsaires était peut-être le principal obstacle que devaient affronter les réfugiés afin d'arriver à destination, une fois qu'ils étaient parvenus à abandonner le territoire de La Hispaniola, après le début de la guerre en 1793. Le gouverneur de la Jamaïque, Adam Williamson, indiquait que, vers la fin de janvier 1794, se présentaient constamment à son bureau dans le King's House, des réfugiés français qui « ...littéralement n'ont pas un seul Louis d'or... ». Il affirme que ces derniers avaient été dépouillés de leurs biens par les commissaires civils à Saint-Domingue, ou volés par les corsaires anglais, voire dans certains cas, les deux³⁰⁵. C'est pour cette raison qu'il les décrivait comme « ...plus sauvages que ne l'a jamais été Barbe Noire ». Au milieu de l'année suivante, selon ses estimations, deux cent vingt-six Français avaient été victimes de ces corsaires³⁰⁶.

Nombre d'embarcations qui tombaient entre leurs mains étaient des navires marchands états-uniens. Au printemps de 1794, on estime à deux cent cinquante les embarcations capturées par des corsaires battant pavillon britannique³⁰⁷. Plusieurs récits des expériences d'émigrés français victimes de corsaires britanniques nous sont parvenus, comme c'est encore le cas de celui de Leonora Sansay. En 1803, le bateau qui l'amenait à Santiago de Cuba fut intercepté dans le Passage du Vent, et le corsaire prit toutes ses affaires³⁰⁸. Ce fut aussi le cas d'un Français, du nom de François Belloc, habitant de Port-au-Prince qui, depuis la Jamaïque, envoya une lettre au roi d'Angleterre en 1794. Il y explique qu'alors qu'il se trouvait toujours à Saint-Domingue, sa maison et tous ses biens avaient été confisqués par les gens de couleur de la ville, après que les commissaires civils l'eurent saisie. Après plusieurs tentatives, on lui permit de partir pour Baltimore, mais son bateau fut intercepté par un corsaire britannique, et il fut ramené à Kingston en qualité de prisonnier³⁰⁹.

À la fin de l'année 1793, une Française de Saint-Domingue, S. Sterlin de Magdan, qui se rendait à Philadelphie avec ses enfants, fut emmenée à Kingston après qu'un

³⁰⁵ « Williamson à Dundas (Kings House, 20/01/1794) », TNA, CO, 137/92, f. 297-297 v.

³⁰⁶ « Williamson à Nepean (19/10/1793) », cité par D. P. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *The Americas*, 1981, vol.38, n° 2, p. 229 ; P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, op.cit., p. 93.

³⁰⁷ Cité par A. White, « A flood of impure lava », op.cit., p. 48.

³⁰⁸ L. Sansay, *Secret History*, op.cit., pp. 105-106.

³⁰⁹ « François Belloc au roi (S.d.) », TNA, CO, 137/93, f. 25.

corsaire ait capturé le bateau et fait main basse sur tous ses biens. Elle y resta environ deux ans, avant d'apprendre que son mari, qui avait réussi à atteindre les États-Unis, était décédé, nouvelle qui la laissa encore plus désespérée³¹⁰. Il existe également des rapports concernant d'autres réfugiés de la colonie française victimes de corsaires britanniques, et qui furent emmenés à la Barbade au début de 1794³¹¹.

Les corsaires espagnols harcelèrent également les bateaux qui transportaient des réfugiés français, mais seulement pendant la période de guerre contre la République française, entre 1793 et 1795. Parmi les passagers interceptés se trouvait Pauline, fille du Marquis de Rouvray, qui avait épousé en septembre 1791 un riche marchand de Cap-Français d'origine italienne, le comte de Rotti-Menton. La fortune de celui-ci consistait en plusieurs édifices qu'il louait, ainsi qu'un magasin en ville. Toutes ces propriétés furent complètement détruites entre 1791 et 1793. Cette année-là, en route pour les États-Unis, son bateau fut intercepté par un corsaire espagnol qui les ramena à Santo Domingo. Une fois dans cette ville, bien que Pauline fût enceinte, ils furent enfermés durant plusieurs semaines, car on les croyait jacobins. Finalement, quelqu'un les identifia et ils furent remis en liberté et passèrent *ipso facto* à Porto Rico. Une fois sur place, ils demandèrent aux autorités l'autorisation de s'installer sur ce territoire, ce qui leur fut apparemment accordé³¹².

2.5.6. Pénuries en haute mer

Dans certains cas, les réfugiés pouvaient aussi être escroqués par des capitaines peu scrupuleux. Selon deux notes publiées par un journal de Virginie en mars 1794, un marchand états-unien récupéra et transporta jusqu'à Porto Rico plusieurs Espagnols, dont plusieurs femmes et enfants. Il les avait trouvés dérivant près de l'île de Saona, au sud-est de La Hispaniola, laissés à leur sort par le capitaine danois du bateau qui les transportait³¹³. De même, deux militaires français convalescents furent abandonnés sur

³¹⁰ Cité par A. White, *"A flood of impure lava"*, *op.cit.*, pp. 51-52.

³¹¹ « Dennis Ramsay, maire d'Alexandria, au gouverneur incluant déclarations des émigrés venus de St. Domingo (Alexandria, 01/02/1794) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), *op.cit.*, pp. 12, 14, 23.

³¹² « Lettre n° 30 Le gouverneur de Puerto Rico, D. Ramón de Castro, au Prince de la Paix (Puerto Rico, 24/10/1797) », AGI, Estado, 10, n°23, f. 1-8 v. ; « Mme de Rouvray à sa fille (New York, 13/06/1793) », in M. E. McIntosh, B. C. Weber, (éds.), *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue*, *op.cit.*, p. 104.

³¹³ Pour cette raison, le gouverneur de Santo Domingo adressa une note de remerciement au président des États-Unis. « Schooner; Experiment; Danish; Eliza; St. Domingo; Porto Rico (S.d.) », *Alexandria Advertiser and Commercial Intelligencer*, 10 mars 1801, I, n° 77, AHN, p. 2 ; « Translation of a

l'île de La Tortue « avec une bouteille d'eau et quelques biscottes », au lieu d'être emmenés à Boston, comme cela avait été convenu avec le capitaine du vaisseau qui les amenait³¹⁴.

En d'autres occasions, les réfugiés ne parvenaient pas à destination à cause des intempéries. Un bateau qui se dirigeait vers Porto Rico au début de l'année 1802 avec cent cinquante personnes à son bord fit naufrage près de la péninsule de Paraguaná, en Terre Ferme. Bien que les réfugiés aient eu la vie sauve, ils perdirent beaucoup de leurs biens, en dépit des efforts de quelques plongeurs pour les récupérer³¹⁵. Il en va de même de la famille de José Francisco Heredia, dont le bateau, chargé d'un nombre équivalent de passagers, s'était échoué contre un banc de sable à cause du vent. Au moyen d'un canot, ils gagnèrent une petite île inhabitée, et de là, la « côte déserte » de Paraguaná. Après avoir passé quelque temps à Coro et à Caracas, ils réussirent à atteindre leur destination finale, Santiago de Cuba³¹⁶.

D'autres réfugiés, des Français cette fois, n'eurent pas autant de chance. Le *Virginia Chronicle* rapporte le 2 novembre 1793 qu'un navire surchargé – comme tant d'autres en provenance de Saint-Domingue – fit naufrage dans la baie de Lynnhaven, en Virginie. À cause de la violence du choc contre les rochers, il se brisa en morceaux. Il n'y eut aucun survivant et les corps demeurèrent éparpillés à cet endroit³¹⁷. En octobre 1803, une frégate américaine quitta Môle Saint-Nicolas avec quatre cent cinquante personnes à son bord, en majorité des soldats qui rentraient en France, mais aussi quelques femmes avec leurs enfants. Ils s'approvisionnèrent d'abord pour le long voyage jusqu'à Santiago de Cuba. Après avoir essayé sans succès d'arriver à La Havane à cause de vents défavorables, ils retournèrent à Santiago. Ils s'efforcèrent ensuite de gagner Charleston, mais là encore, les vents les en empêchèrent. Ils finirent donc par se rendre à l'embouchure du Mississippi. Durant cet interminable voyage, de nombreux passagers

letter from Don Joaquin Garcia (12/03/1794) », *Alexandria Advertiser and Commercial Intelligencer*, 12 mars 1804, I, n° 79, AHN, p. 3.

³¹⁴ Cité par A. White, "A flood of impure lava", *op.cit.*, p. 46.

³¹⁵ « Le commandant de Coro au gouverneur (S.d.) », AGN, GCG, VCX, p. f. 32.

³¹⁶ J. F. Heredia, *Memorias sobre las revoluciones de Venezuela*, Paris, Garnier hnos., 1895, pp. XVII-XVIII.

³¹⁷ A. White, "A flood of impure lava", *op.cit.*, pp. 45-46 ; T. C. Parramore, P. C. Stewart, T. L. Bogger. *Norfolk. The First Four Centuries*, Charlottesville, Londres, University of Virginia Press, 2000, p. 105.

périssent, vraisemblablement victimes d'une épidémie de fièvre jaune qui s'était déclenchée à bord du navire³¹⁸.

2.5.7. La solidarité des locaux

Dans l'ensemble, les calamités subies par les réfugiés qui abandonnèrent La Hispaniola pendant la période révolutionnaire émurent les habitants des régions qui les accueillirent. En Jamaïque, quelques personnes firent des dons, de leur propre initiative, aux réfugiés arrivés entre 1791 et 1794. Une collecte publique réunit ainsi en peu de temps mille huit cents dollars. Certains leur donnèrent du travail, et l'on accorda à de nombreuses familles une pension en monnaie sur plusieurs années³¹⁹. Un planteur de Jamaïque décrit la bienveillance avec laquelle furent traités les immigrés arrivés dans l'île :

« Soudainement arrachés, comme ils le furent, par une convulsion horrible à leurs biens et à leurs maisons, réduits, comme cela arriva dans un moment pourtant de grand bonheur et d'indépendance, à la plus grande misère, beaucoup d'entre eux trouvèrent dans cette île un asile hospitalier et dans la générosité de ses habitants un soulagement aux horreurs d'une situation désespérée »³²⁰.

En Virginie, à la fin de l'année 1793, le Conseil exécutif de l'État remit aux réfugiés une avance de deux mille dollars. Pour sa part, le gouvernement de la ville de Norfolk accorda un prêt d'urgence afin de couvrir les besoins des nouveaux venus, et en appela à la bonne volonté des habitants de la ville afin de leur apporter un « réconfort effectif »³²¹. Même le gouvernement central des États-Unis — le président George Washington était originaire de Virginie — fit approuver par le Congrès des aides pour les immigrés, dont la distribution fut annoncée dans la presse de Virginie en mai 1794³²².

Au-delà de cette attitude caritative il existait aussi une solidarité idéologique envers les Français. Beaucoup pensaient que ceux-ci venaient de vivre une révolution

³¹⁸ Cité par G. Debien, R. La Gardeur, « The Road to Louisiana », *op.cit.*, p. 192.

³¹⁹ D. P. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *op.cit.*, pp. 221, 228 ; P. Wright, G. Debien, *Les Colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, *op.cit.*, pp. 92-94.

³²⁰ J. Stewart, *An Account of Jamaica, and Its Inhabitants*, *op.cit.*, p. 177.

³²¹ J. E. Baur, « International Repercussions of the Haitian Revolution », *The Americas*, 1970, vol.26, n° 4, p. 395 ; J. Sidbury, « Saint Domingue in Virginia: Ideology, Local Meanings, and Resistance to Slavery, 1790-1800 », *The Journal of Southern History*, 1997, vol.63, n° 3, p. 538.

³²² « S.t. (06/04/1794) », *Virginia Chronicle*, 29 mai 1794, I, n° 14, AHN, p. 4.

similaire à celle qui avait conduit leur propre pays à l'indépendance, lors de laquelle ils avaient pu compter sur l'appui militaire de la France. Il fallait donc les aider à titre de remerciement pour l'aide fournie, mais surtout parce que nombre d'États-Uniens soutenaient la cause du républicanisme³²³. Cet argument paraît évident dans une note publiée au milieu de l'année 1793 dans un journal local de Virginie, note destinée aux « compatissants citoyens d'Amérique », et dans laquelle on incitait vivement ces derniers à être faire preuve de solidarité avec les réfugiés venus de Saint-Domingue :

« L'Amérique — [pleine de] gratitude envers une Nation à laquelle elle doit tant [...] — sera reconnaissante aux citoyens de France, dernièrement les habitants de Cap-Français courent se réfugier dans les bras de l'Amérique — pas seulement en quête de refuge, mais de pain qui nourrira leurs corps épuisés — regardez ! [...] ils sont les restes brisés de familles qui, il y a à peine une semaine, possédaient toutes les bénédictions qu'un homme puisse souhaiter durant son séjour terrestre — une douce vie de famille, un mari, femme, parents enfants, amis, les êtres les plus chers — tout "était" à eux, et la fortune aussi [...] L'ennemi cruel et inexorable — la bande sauvage et féroce — entra lorsqu'ils s'y attendaient le moins [...] les assaillit avec cruauté et n'épargna ni l'âge ni le sexe, [et] avec des flammes infernales répandit la ruine, la terreur, la mort [...] Ceux qui sont citoyens de cette nation, envers lesquels vous êtes dans une certaine mesure redevables de toutes vos joies actuelles — et qui pourraient alors réclamer votre assistance comme un dû — mais ils se présentent devant vous tels des amis [...], volons alors à toute allure à leur secours ; nommons des personnes à qui, spontanément, nous pouvons donner une partie de notre abondance pour leur appui — apaisons et allégeons leur angoisse — donnons de la nourriture à ceux qui ont faim et des vêtements à ceux qui sont nus [...], laissons les faits montrer que l'hospitalité de l'Amérique n'est jamais sollicitée en vain »³²⁴.

Dans les colonies espagnoles, les Français réfugiés se virent aussi offrir des aides : on leur permit même de s'installer définitivement à l'est de Cuba et à l'île de Trinidad, afin d'en assurer le peuplement et de contribuer au développement économique de ces îles. Les cas de pensions versées aux Français étaient cependant moins nombreux que dans les territoires anglo-saxons ; ces aides étaient réservées

³²³ Nous aborderons le sujet de l'impact des événements de Saint-Domingue sur le républicanisme dans le septième chapitre.

³²⁴ « Compassionate CITIZENS OF AMERICA (S.d.) », *Virginia Gazette, and General Advertiser*, 24 juillet 1793, VII, LOV, Main Film, n°44.

principalement aux militaires qui avaient rejoint les forces espagnoles, et à quelques femmes sans ressources. Tel fut le cas d'une veuve française, Mme Fremain, passée d'abord avec sa mère, sa sœur et ses filles à San Rafael par voie de terre, puis arrivée à Cuba en bateau. Selon les autorités espagnoles elle avait perdu six habitations « ...dans la tragique révolution qui bouleversa cette colonie ». On lui octroya une pension de cent quarante deux pesos mensuels³²⁵. Les femmes réfugiées qui évacuèrent Santo Domingo entre 1795 et 1805 recevaient un traitement identique. S'agissant aussi, pour la plupart, de veuves, on leur accorda des pensions liées au fait que leurs maris avaient péri lors de la guerre de La Hispaniola³²⁶.

Conclusion

Les Français qui quittent La Hispaniola pendant la période considérée circulèrent en effet dans presque toute l'aire grande caribéenne, s'installant définitivement dans certaines régions, ne restant que quelque temps dans d'autres en attendant le retour à la "normalité" afin de rentrer à Saint-Domingue. Beaucoup passèrent aux États-Unis, surtout dans des villes portuaires importantes (dont la cité virginienne de Norfolk), où ils rejoignirent les immigrants français qui avaient fui la Terreur de métropole. La Jamaïque reçut également un nombre élevé d'émigrés, qui s'y sont installés pendant tout le processus révolutionnaire haïtien. La plupart finissaient par s'installer dans la région orientale de Cuba (en particulier à la ville de Santiago), en raison des offres de terres que leur fit le gouvernement espagnol et de la proximité avec Saint-Domingue, d'où la formation à cet endroit d'une communauté francophone permanente.

Gabriel Debien indique ainsi que la Jamaïque devint pour les réfugiés saint-dominguais une sorte de « relais », où l'on attendait que la situation changeât. Nous pourrions peut-être en dire de même pour la Virginie, et d'autres endroits de la côte Est nord-américaine, où ces individus se sont rendus temporairement, bien que quelques-uns se soient installés définitivement dans des villes comme Norfolk³²⁷. En revanche, Cuba (surtout la partie orientale) finit par devenir un nouveau « foyer » –toujours selon

³²⁵ « Junta convocada por el Capitán General (La Habana, 05/01/1796) », AGI, Santo Domingo, 1033, f. 3.

³²⁶ Ils sont nombreux les expédients sur de pensions pour des femmes seules. On peut les consulter à l'Archivo General de Indias, notamment dans la section suivante : AGI, Santo Domingo, 1038.

³²⁷ T. C. Parramore, P. C. Stewart, T. L. Bogger, *Norfolk. The First Four Centuries*, op.cit., p. 118.

Debien–, un endroit où s'établir de manière définitive³²⁸. Dans cette île, les réfugiés devinrent de vrais émigrés, jusqu'à leur expulsion après l'invasion napoléonienne de la Péninsule ibérique en 1808. Le Venezuela reste pour sa part une énigme. Bien que le territoire reçût un nombre considérable de réfugiés, surtout espagnols, en provenance de Santo Domingo entre 1801 et 1805, nous ignorons combien restèrent et combien passèrent ensuite à Cartagena de Indias et vers l'île de Cuba. Néanmoins, étant donnée la grande quantité de personnes arrivées, et l'intention des autorités de les faire rester afin de « peupler » et coloniser le territoire, il semble plausible que beaucoup se soient établis sur le sol vénézuélien.

Dans ces territoires de réception, les réfugiés amenèrent avec eux leurs histoires sur les « horreurs » survenues dans cette île, ainsi que les récits des calamités dont ils avaient souffert lors de leur fuite ou de leur exil. Leur tragédie collective, tout comme leurs drames individuels, émurent les habitants blancs des sociétés d'accueil qui, comme eux, étaient des propriétaires d'esclaves et vivaient entourés de personnes de couleur. D'où l'existence – dans certains cas plus que dans d'autres – d'aides généreuses afin qu'ils puissent mieux supporter leur exil. Le type d'accueil reçu fut affecté par d'autres facteurs, dont deux méritent d'être soulignés : d'une part, les relations que les réfugiés avaient pu établir préalablement dans les sociétés d'accueil, essentiellement par des liens commerciaux. À la fin du XVIII^e siècle, s'était développé ce que R. D. Meadows appelle une « communauté atlantique française », résultant de contacts de ce type établis entre des Français de métropole et des Antilles, et d'importants ports nord-américains, notamment Norfolk³²⁹. Quoique moins intenses, ces liens existaient aussi avec la Jamaïque et d'autres régions dans la Caraïbe.

D'autre part, la seule présence de réfugiés ne garantissait pas la transmission de leurs récits aux habitants locaux, car peu d'entre eux comprenait la langue française, de même que l'on peut supposer que peu de réfugiés parlaient anglais ou espagnol. En outre, les Espagnols de Cuba et du Venezuela ne sympathisèrent pas avec les Français, en raison des idées des Lumières et des principes politiques véhiculés par la Révolution française et qu'ils représentaient. D'où l'importance des vagues de réfugiés hispanophones partis de Santo Domingo dans la diffusion dans ces deux colonies des

³²⁸ G. Debien, « The Road to Louisiana », *op.cit.*, p. 59.

³²⁹ R. D. Meadows, « Engineering Exile », *op.cit.*, pp. 74 et ss.

événements survenus à La Hispaniola. Les populations anglo-saxonnes de la Jamaïque et de Virginie ne parlaient pas davantage la langue des réfugiés français, mais l'appartenance à une « communauté atlantique », la sympathie des États-Uniens envers la France, ainsi qu'une intense circulation des imprimés incluant des notices sur les mésaventures des réfugiés, facilitèrent sans nul doute la communication avec leurs interlocuteurs. Ce dernier facteur concernant la circulation des imprimés représente en effet un moyen clé dans la diffusion des informations sur les conflits à La Hispaniola auprès des membres blancs des sociétés étudiées, raison pour laquelle nous lui consacrons le chapitre suivant.

Calamités « noir sur blanc »

« L'imagination la plus forte et la plume la plus exercée ne seraient pas capables de décrire les scènes d'horreur que nous allons maintenant présenter [...] des calamités tellement affreuses, que l'histoire des hommes n'a jamais égalée dans aucun autre temps ni lieu »³³⁰.

De V.A.E.P., *Historia de la Isla de Santo Domingo*, Madrid, 1806

Les imprimés furent un important moyen de diffusion des événements qui bouleversèrent La Hispaniola à partir de 1790. À l'époque, ils circulaient partout au sein de l'espace grand-caribéen, mais avec une fréquence qui pouvait varier de lieu en lieu, et selon le type de document. Les plus communs étaient les imprimés périodiques, dans lesquelles on publiait surtout de brèves notes de presse avec des informations obtenues dans des ports voisins ou d'autres journaux. En Jamaïque, le journal le plus important de l'île avait un caractère officiel : il s'agit de la *Royal Gazette* ; on y publiait souvent des nouvelles sur ce qui se passait en Europe et dans les Antilles françaises. Dans la plupart des colonies espagnoles, on n'avait accès qu'au journal officiel du gouvernement métropolitain, la *Gaceta de Madrid*, dans lequel on reprenait souvent certaines nouvelles publiées à Londres ou aux États-Unis, y compris les événements survenus à La Hispaniola. Tout cela contraste avec la situation en Virginie, où le nombre d'imprimés périodiques privés contenant des nouvelles sur ces événements, était beaucoup plus élevé.

On dispose aussi de pamphlets de propagande, surtout à caractère politique ou portant sur l'abolitionnisme (en faveur ou contre celui-ci), et de narrations historiques publiées « à chaud », datées de 1790 et allant jusqu'à peu de temps après l'indépendance d'Haïti. Ces matériaux étaient publiés principalement en France et Grande-Bretagne, et n'eurent donc pour la plupart qu'une circulation limitée du côté américain de

³³⁰ D. V. A. E. P., *Historia de la Isla de Santo Domingo, continuada hasta los últimos acontecimientos durante la insurrección de los jefes negros, especialmente en el año 1800*, Madrid, Imprenta de Villalpando, 1806, p. 95.

l'Atlantique. Pourtant, quelques exemplaires traversaient l'océan pour atteindre l'Amérique du Nord, les Indes Occidentales britanniques ou les Antilles françaises. Parfois, ils étaient imprimés et même traduits dans des villes américaines, comme Baltimore, Philadelphie et au Mexique. Les sources disponibles ne permettent pas de suivre en détail les parcours géographiques de ces derniers matériaux, ni d'identifier (sauf cas exceptionnels) ceux qui arrivaient à les lire.

Malgré cela, nous disposons de quelques données concernant la diffusion formelle d'ouvrages imprimés. Avant l'indépendance des États-Unis, la Virginie était, avec le Maryland, la colonie continentale qui importait la plus grande quantité de livres depuis l'Angleterre ; parallèlement, vers la fin du XVIII^e siècle, on introduisait presque autant de livres à la Jamaïque qu'à New York³³¹. À Cuba et au Venezuela, la demande n'était pas aussi forte du fait que les populations hispaniques habitant ces territoires, n'avaient pas la même « culture écrite » (en termes de production et demande d'imprimés) que leurs homologues anglo-saxons³³². Selon divers témoignages, on ne trouvait dans les librairies de Caracas que des ouvrages religieux, et à Cuba – selon les dires du voyageur Dorvo-Soulastre – que des « *niaiseries* »³³³. En outre, la Couronne espagnole avait mis en place depuis des années et dans tous les domaines, tant coloniaux que métropolitains, un mécanisme pour empêcher l'entrée libre d'individus et de textes étrangers sur le territoire, ceux-ci étant considérés comme « dangereux ». Ces facteurs se seraient conjugués pour que la diffusion d'imprimés étrangers dans les deux territoires en question se soit limitée au minimum. Pourtant, certains ont pu être consultés par des membres des élites blanches ou des révolutionnaires, soit sur leurs lieux de résidence (par voie légale ou par contrebande), soit ailleurs, au cours de leurs voyages³³⁴.

³³¹ J. Raven, « The Importation of Books in the Eighteenth Century », in H. Amory, D. D. Hall, (éds.), *A History of the Book in America*, vol.I, New York, Cambridge University Press, 2007, pp. 186-188 ; R. Cave, « Early Printing and the Book Trade in the West Indies », *The Library Quarterly*, 1978, vol.48, n° 2, p. 188.

³³² À la fin du XVIII^e siècle, un prêtre vénézuélien, Antonio Navarrete, reconnaissait le manque d'intérêt pour la lecture de ses compatriotes, et donnait raison aux Espagnols qui les critiquaient en alléguant qu'ils « étaient des barbares qui devraient être à nouveau conquis », afin de les instruire. Sur ce sujet, voir : D. R. Ajmad, *Mundos de tinta y papel: la cultura del libro en la Venezuela colonial*, Caracas, Equinoccio, 2007.

³³³ Dorvo-Soulastre, *Voyage par terre de Santo-Domingo... Au Cap-Français*, Paris, Chaumerot, 1809, p. 190.

³³⁴ C. Soriano, « El correr de los libros en la cotidianidad caraqueña. Mercado y redes de circulación de libros en Caracas durante el siglo XVIII », in G. Salinero, J. H. Elliott, (éds.), *Mezclado y sospechoso: Movilidad e identidades, España y America, siglos XVI-XVIII (Coloquio Internacional, 29-31 mayo*

Les récits apparus dans tous ces imprimés (périodiques, pamphlets, ouvrages, *etc.*) montrent des perceptions qui sont le reflet, non seulement de points de vue d'auteurs, mais aussi de leurs préjugés raciaux et de valeurs identitaires en tant qu'Européens ou Euro-descendants de la fin du XVIII^e siècle. Les perceptions particulières des auteurs qui abordèrent les événements en question, ajoutées aux motivations et aux intérêts particuliers qui les amenèrent à prendre la plume pour les décrire, offrent comme résultat des descriptions qui peuvent se ressembler en termes de style narratif, mais qui parfois diffèrent au niveau des interprétations proposées. Ces textes furent parfois publiés accompagnés des gravures qui illustraient crûment leur contenu, visant à affecter encore plus la sensibilité des lecteurs selon l'interprétation particulière qu'il s'agissait de faire passer.

Ce chapitre est consacré à ces textes, publiés à propos et pendant la période révolutionnaire et des guerres à Saint-Domingue. En tant que « représentations sociales », nous les étudions au prisme de trois perspectives : les traits particuliers des auteurs ou des traducteurs, les aires culturelles où paraissent les imprimés, et les motivations qu'impliquent les styles d'écriture utilisés. Nous étudierons d'abord les notes publiées dans les différents exemplaires des journaux disponibles, dont la *Gaceta de Madrid*, mais surtout le cas de celles parues en Virginie, où ces publications – nous l'avons dit – étaient beaucoup plus nombreuses. En revanche, le cas de la Jamaïque ne sera pas abordé, en raison de l'absence dans la *Royal Gazette* de détails sur les événements survenus à La Hispaniola, mais aussi à cause des insurmontables lacunes dans les collections disponibles³³⁵. Nous étudierons ensuite, toujours suivant les trois

2000), vol.90, Madrid, Casa de Velázquez, 2005, pp. 234ss ; E. Larriba, *Le public de la presse en Espagne à la fin du XVIII^e siècle (1781-1808)*, Paris, Honoré Champion, 1998, pp. 46 ss ; R. Cave, « Early Printing and the Book Trade in the West Indies », *op.cit.*, p. 188.

³³⁵ À titre d'exemple, dans les numéros de la *Royal Gazette* parus après l'insurrection d'août 1791, on ne trouve pas des descriptions détaillées sur les événements survenus à Saint-Domingue. Bien que cette absence soit toujours notable dans d'autres exemplaires consultés correspondant à la période de la Révolution haïtienne, les lacunes existantes dans les collections dont ils font partie, ne nous permettent pas de conclure que ce genre d'informations ne fut pas publié dans ce journal. D'autres périodiques sont publiés dans l'île pendant la période qui nous intéresse, comme *The St. Jago de la Vallée Gazette* (1755-1840), le *Daily Advertiser* (1790-1806), et le *Jamaïque Mercury and Trelawny Advertiser* (1791-1798). Pourtant, la consultation de ceux-ci s'avère très compliquée, tout comme pour la *Royal Gazette*, soit parce que les collections sont très incomplètes, soit parce que les originaux préservés demeurent trop dispersés dans les archives et bibliothèques aux Caraïbes, au Royaume-Uni et aux États-Unis. En revanche, les informations sur les événements à Saint-Domingue apparurent avec fréquence dans *The Times* de Londres, mais nous ignorons tout de la circulation de ce journal dans les *West Indies*. « *Royal Gazette* », British Library, MC 384, 1792 ; « *Royal Gazette, 1791-1792* », New York Historical Society, salle de lecture ; H. S. Pactor, *Colonial British Caribbean Newspapers: A Bibliography and Directory*, New York, Greenwood

perspectives indiquées, des récits écrits « à chaud » de ces événements dans les mondes atlantiques hispanophone et anglophone.

3.1. Les « horreurs » dans la presse

3.1.1. Saint-Domingue dans la *Gaceta de Madrid*

À la fin du XVIII^e siècle, la presse était quasi inexistante dans les dépendances coloniales espagnoles en Amérique. Il existait des journaux dans les vice-royautés de la Nouvelle Grenade et la Nouvelle-Espagne, mais tout comme c'était le cas en métropole, leur distribution ne dépassait guère les régions où ils étaient imprimés. À Cuba, existait à cette époque le *Papel Periódico* de La Havane, un journal officiel dans lequel on publiait des informations culturelles, commerciales, scientifiques ainsi que des nouvelles internationales. Pourtant, aucune nouvelle n'y figura sur ce qui se passait à La Hispaniola, ni sur aucune manifestation de résistance violente de la part des esclaves³³⁶. Sybille Fischer a attribué ce silence à la crainte des maîtres de voir circuler des nouvelles « dangereuses » parmi la population de couleur locale³³⁷ ; ce qui, soit dit en passant, aurait également pu être le cas de la *Royal Gazette* de la Jamaïque. Au Venezuela, la presse ne fit son apparition qu'en 1808, c'est-à-dire, quatre ans après l'indépendance d'Haïti.

La seule publication en langue castillane qui circulait au temps des conflits révolutionnaires dans les îles françaises, et qui publiait des informations à leurs propos, était la *Gaceta de Madrid*, organe de divulgation du gouvernement métropolitain. Elle était publiée dans cette ville deux fois par semaine, et cinq cent exemplaires étaient réservés aux colonies, où ils étaient vendus publiquement³³⁸. Entre autres informations d'intérêt impérial, cette publication proposait des nouvelles du monde entier souvent recopiées des publications périodiques de Londres, Paris ou New York. Les informations qui y parurent sur les événements de La Hispaniola étaient si fréquentes, qu'en 1804 le gouverneur de Cuba s'en plaignit, car le journal circulait « très bien dans les mains des

Press, 1990, pp. 57-61 ; D. P. Geggus, « L'indépendance d'Haïti et l'opinion publique britannique », in M. Dorigny, Y. Bénot, (éds.), *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises, 1802*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, pp. 149-159.

³³⁶ A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 196.

³³⁷ S. Fischer, *Modernity Disavowed: Haiti and the cultures of slavery in the Age of revolution*, Durham, Duke University Press, 2004, p. 3.

³³⁸ S. Núñez de Prado Clavell, « De la Gaceta de Madrid al Boletín Oficial del Estado », *Historia y comunicación social*, 2002, n° 7, p. 152.

Noirs »³³⁹. En novembre 1791, les pages de ladite publication annoncèrent l'insurrection d'août dans la Plaine du Nord. Selon la note publiée, trois cent soixante Noirs s'étaient rebellés, ayant brûlé deux cents *ingenios* (plantations) et assassiné plus de trois cents Blancs³⁴⁰.

Tout au long de la décennie, comme l'indique Ada Ferrer, les nouvelles concernant La Hispaniola se répétèrent avec une certaine régularité. Elles augmentèrent lors de l'arrivée à Saint-Domingue de l'armée dirigée par Leclerc en 1801, laquelle comptaient sur l'appui de l'Espagne³⁴¹. En 1804, les nouvelles des massacres et des destructions devinrent très fréquentes, et aussi plus dramatiques. Le 24 mars, une longue note sur ce sujet insistait sur les nombreux Blancs qui avaient été assassinés depuis le mois de janvier par les hommes de Dessalines, à tel point que l'on disait qu'à Les Cayes et au Cap-Français il ne restait « plus que 6 Blancs, et 3 ou 4 à Port Républicain [anciennement Port-au-Prince] ». Derrière les faits sanglants se dessinait la vengeance comme principale motivation :

« ...le 21 janvier, 70 Blancs furent assassinés aux Cayes et leurs cadavres jetés dans le fleuve parce que le commandant de cet endroit a su que Dessalines devait en mettre un autre à sa place et il ne voudrait pas perdre, tandis qu'il commandait, l'occasion de venger les injures faites aux Noirs. Dans la nuit de cette journée, une foule de Noirs et de mulâtres armés entrèrent dans la maison d'un certain Mr Gartreaux, à qui, après avoir saccagé et dévalisé [sa demeure], l'emportèrent loin de la ville, où ils le tuèrent ainsi que deux autres. Le jour suivant, le commandant noir Cerulois proclama publiquement que les assassinats avaient été commis par des personnes qui voulaient se venger et à qui on n'avait donné aucun ordre ; mais quelques heures après cette proclamation, une autre boucherie encore plus horrible commençait »³⁴².

Le 1^{er} juin, ce même journal publia une proclamation de Dessalines dans laquelle il justifie ces actes en termes judiciaires, alléguant « la vengeance que doit exercer un peuple vaillant, qui a retrouvé sa liberté »³⁴³. Quelques jours plus tard, une note fut

³³⁹ Someruelos au secrétaire d'État (25/05/1804), Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití: Noticias, Sociedad y Esclavitud », *op.cit.*, p. 197.

³⁴⁰ *Gaceta de Madrid* (25/11/1791), Cité par *Ibid.*, p. 198.

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² « Nota de Londres (S.d.) », *Gazeta de Madrid*, 24 mai 1804, AGI (bibliothèque), vol.XXIII, p. 477.

³⁴³ « Proclama de Dessalines (S.d.) », *Gazeta de Madrid*, 1 juin 1804, AGI (bibliothèque), vol. XLIV, p. 484.

publiée à partir du récit d'un Européen qui avait pu fuir Haïti. On pouvait y lire que Dessalines avait fait dresser une liste des Blancs, selon laquelle mille sept cents d'entre eux se trouvaient à Cap-Français et deux cents aux Cayes. Plus tard, poursuit la note, la totalité aurait été décapitée à l'exception des femmes « qui ont été mises à la chaîne et destinées aux travaux publics, où elles souffrent de tourments plus terribles que la mort »³⁴⁴.

3.1.2. Saint-Domingue dans la presse virginienne

Dans l'État de Virginie, les nouvelles des événements qui bouleversèrent Saint-Domingue depuis 1790 furent connues au compte-gouttes, et même avec un certain retard. En effet, ce ne fut qu'à la mi-octobre 1791 qu'un journal virginien, *The Virginia Gazette*, publia une première note à ce propos datée de deux semaines plus tôt à Philadelphie, intitulée « Horrible dévastation dans le pays. ». Celle-ci contenait une description effrayante des destructions et des premiers assassinats de Blancs, lors de l'insurrection des esclaves qui avait éclaté dans cette colonie française quelques semaines auparavant. Il s'agissait de « quelques infortunés planteurs » qui auraient été attrapés par les Noirs, et ensuite « assassinés de la façon la plus inhumaine, après quoi des cannes ont été plantées et l'on dirait qu'elles poussent de leurs viscères »³⁴⁵.

Au début du mois de novembre, d'autres notes publiées dans le même journal annonçaient que plus de mille cinq cent combattants noirs avaient pris Léogane (une ville située au sud-ouest de Port-au-Prince), et que des milliers tentaient de faire de même avec Port-au-Prince³⁴⁶, laissant un bilan équivalent de destruction :

« Les Noirs se sont levés en grands corps près de Port-au-Prince, et nous sommes peiné d'entendre qu'ils détruisent tout ce qui les entoure [...] Les habitants de la ville sont si alarmés de peur que les ruisseaux (qui dispensent l'eau de l'irrigation depuis les montagnes) soient empoisonnés, qu'ils obtiennent la plupart de l'eau qu'ils utilisent des bateaux ; et beaucoup montent à bord des vaisseaux pour dormir

³⁴⁴ « Por un europeo, que ha logrado la fortuna de escapar de la isla de Haiti (S.d.) », *Gazeta de Madrid*, 8 juin 1804, AGI, 46, p. 503.

³⁴⁵ « American Intelligence (Philadelphia, 07/10/1791) », *Virginia Gazette, and General Advertiser*, 19 octobre 1791, LOV, Main 44, Reel 3, VI 302.

³⁴⁶ « A letter from Cape-Francois of the 22nd October (Philadelphia, 12/11/1791) », *The Virginia Gazette*, 17 novembre 1791, VHS, MSS10:n°48.

chaque nuit et retournent dans leurs maisons le matin ; cela à cause de la crainte qu'un massacre puisse avoir lieu pendant la nuit »³⁴⁷.

Le consul des États-Unis à Saint-Domingue, dans une note publiée dans ce même journal, confirma non seulement ces informations, mais affirma aussi qu'au vu du peu de forces armées dont disposaient les Français dans la colonie pour affronter les insurgés, il était difficile d'imaginer que Cap-Français puisse résister lorsqu'ils « ...décideraient de faire le sacrifice final. Tout concorde pour dire que l'île ne pourrait être récupérée que par un grand et prompt effort de la part de la France »³⁴⁸.

L'événement suivant, repris par les journaux de Virginie, concerne l'incendie de Cap-Français en juin 1793. Celui-ci fut rapporté par ceux-ci en termes très généraux, sans approfondir sur le conflit entre les commissaires civils et le gouverneur Galbaud, et en soulignant la responsabilité des Noirs et mulâtres. D'abord, la *Virginia Gazette* du 11 juillet publia les récits de deux témoins, arrivés entre temps à Boston et Norfolk. Tout aurait commencé après que deux mille cinq cents marins français eurent débarqué dans la ville. Les mulâtres qui s'y trouvaient redoutèrent d'être en infériorité numérique. Ils armèrent les Noirs et libérèrent plus de mille deux cents prisonniers de couleur. Ensuite, « ...tous, au même moment, tirèrent sur tous les Blancs qu'ils rencontraient ; le feu des armes brilla toute la nuit³⁴⁹ ». Des centaines de « Brigands » qui se trouvaient dans les environs entrèrent dans la ville avec la complicité des mulâtres, et se sont donné pour tâche de saccager et de mettre le feu aux édifices. Ils assassinèrent aussi de nombreux Blancs et en firent prisonniers beaucoup, qu'ils tuèrent le lendemain sur ordre des chefs.

« Ni les femmes ni les enfants [indique l'un desdits témoins] ne furent épargnés ; plusieurs quartiers de la ville furent réduits en cendres : le même jour, un certain nombre de Blancs, qui couraient vers le port pour échapper à la férocité des insurgés, ont été tués. Les Blancs étaient tous affaiblis par les Brigands et les feux

³⁴⁷ « American Advices (Philadelphie, 21/10/1791) », *Virginia Gazette, and General Advertiser*, 9 novembre 1791, LOV, Main 44, Reel 3, VI 305.

³⁴⁸ « No.27 (S.d.) », *The Virginia Gazette*, 24 novembre 1791, VHS, MSS10:n°48.

³⁴⁹ « No.367 (Norfolk, 10/07/1793) », *The Virginia Gazette, and General Advertiser*, 17 juillet 1793, *op.cit.*, VHS, MSS10:n°78 ; « From a French gentleman who came passenger with captain White... (Boston, 26/06/1793?) », *The Virginia Gazette*, 11 juillet 1793, VHS, MSS10:n°78.

étaient partout. L'incendie généralisé commença à l'aube et se poursuivit toute la nuit »³⁵⁰.

Au milieu du mois de décembre 1801, un journal de la ville d'Alexandrie (*The Times ; and District of Columbia Daily Advertiser*) publiait une note intitulée « Confusions à St Domingo », à propos d'une rébellion de Noirs qui aurait éclaté au mois d'octobre aux alentours de Cap-Français. Il s'agissait sans doute d'une rébellion de paysans noirs conduite par Moyse contre son oncle, Toussaint Louverture. Dans les faubourgs de cette ville, les insurgés auraient « massacré un certain nombre de Blancs, dont des femmes et des vieux ». Selon un capitaine de navire de commerce nord-américain qui se trouvait dans l'île à ce moment, leurs véritables intentions auraient été de marcher sur la ville « y mettre le feu en plusieurs endroits et massacrer les Blancs et les Noirs au pouvoir. » Une fois averties, les troupes de la ville, menées par un officier noir, sortirent à la rencontre des insurgés. Ils en tuèrent beaucoup, dont les entrailles furent fixées dans les baïonnettes des soldats³⁵¹.

Ils en capturèrent autant qu'ils en exécutèrent ensuite. Les insurgés étaient si nombreux que les rues « ont été couvertes de cadavres qui risquent de pourrir si on ne les enlève pas. » Le 30, la situation était sous contrôle, ce qui permit, non sans difficultés, la réouverture du commerce, tandis que les exécutions de prisonniers continuaient encore à toute heure³⁵². De telles attitudes et la capacité de Toussaint Louverture à faire en sorte que les Noirs retournassent travailler dans les plantations, donnèrent lieu à la reconnaissance dans le sud des États-Unis (comme cela peut être constaté dans nombreux périodiques, surtout en Virginie) de son habileté de gouvernement, bien qu'il fût noir³⁵³. Dans une note publiée fin mars 1802, après l'arrivée des forces expéditionnaires envoyées depuis la France, un émigré français affirmait que tous les planteurs blancs défendaient le « vertueux Toussaint » devant le général Leclerc. Ce

³⁵⁰ « From a French gentleman who came passenger with captain White... (Boston, 26/06/1793?) », *op.cit.*

³⁵¹ « Commotions at St. Domingo (Boston, 01/12/1801) », *The Times; and District of Columbia Daily Advertiser*, 14 décembre 1801, VII, n° 1448, AHN, p. 2.

³⁵² *Ibid.*

³⁵³ Concernant l'opinion qu'on avait aux États-Unis de Toussaint Louverture, voir : A. N. Hunt, *Haiti's Influence on Antebellum America (Slumbering Volcano in the Caribbean)*, Baton Rouge; Londres, Louisiana State University Press, 2006, p. 86.

dernier répondit, d'après la note, que ce meneur noir était un traître qui, quelques mois auparavant, instiguait d'autres à assassiner des Blancs³⁵⁴.

Depuis la mi-juin 1802, les nouvelles concernant Saint-Domingue parues dans les journaux virginiens étaient confuses. Alors que l'on parlait des victoires des troupes françaises³⁵⁵, on pouvait aussi bien lire des informations complètement différentes, comme celles qui affirmaient que les troupes avaient dû abandonner la colonie et passer sur l'île de la Tortue en attendant des renforts³⁵⁶. Vers la fin de l'année, selon diverses notes publiées dans des journaux de la ville d'Alexandrie, il parut plus clair que les forces françaises n'avaient pas pris le dessus. L'une d'entre elles indiquait que ceci était dû au fait que les « Brigandes » avaient acquis une certaine capacité militaire depuis quelques années, et que la géographie de l'île leur permettait de se réfugier dans des montagnes quasi inaccessibles. Mais surtout, le climat était en train de faire des ravages parmi les membres du corps expéditionnaire. Une autre annonçait à quel point la situation était devenue alarmante, la décrivant comme « le moment le plus critique qui n'ait jamais été vécu ». La ville de Cap-Français se trouvait coupée du reste de la colonie, le commerce était pratiquement interrompu, ses habitants n'osaient plus sortir puisqu'au-delà des limites de la ville régnait l'insurrection générale. Les « Brigandes » avaient mis le feu aux terrains alentour et faisaient des apparitions fréquentes pour attaquer les postes de défense avec « une fureur sans pareille ». Ils avaient également massacré les habitants blancs de la côte de Port de Paix. Un témoin assurait que si les renforts n'arrivaient pas, la colonie « deviendrait une fois de plus un désert », c'est pourquoi de nombreux habitants se précipitaient pour l'abandonner³⁵⁷.

En mai 1804, la nouvelle parut dans un journal de Fredericksburg (ville au nord de l'État) informant le retrait des troupes françaises, tandis que les Noirs demeureraient

³⁵⁴ « French; Toussaint; Le Clerc; Port Republican; General (S.d.) », *The Times; and District of Columbia Daily Advertiser*, 23 mars 1802, VII, n° 1532, AHN, p. 3.

³⁵⁵ « S.t. (New York, 06/11/1802) », *Alexandria Advertiser and Commercial Intelligencer*, 11 novembre 1802, II, n° 595, AHN, p. 3.

³⁵⁶ « French Evacuated St. Domingo (New York, 26/11/1802) », *Alexandria Advertiser And Commercial Intelligencer*, 2 décembre 1802, II, n° 613, AHN, p. 3.

³⁵⁷ « S.t. (New York, 01/11/1802) », *Alexandria Advertiser And Commercial Intelligencer*, 6 novembre 1802, II, n° 591, AHN, p. 2 ; « Extract of a Letter from a Gentleman to His Friend in Philadelphia (Cape Francois, 01/10/1802) », *Alexandria Advertiser And Commercial Intelligencer*, 5 novembre 1802, II, n° 590, AHN, p. 3 ; « From the London Oracle of February 1 (Londres, 01/02/1803) », *Alexandria Advertiser And Commercial Intelligencer*, 22 avril 1803, III, n° 731, AHN, pp. 2-3 ; « French; Toussaint; Le Clerc; Port Republican; General (S.d.) », *op.cit.*, p. 3.

« triomphants, libres et indépendants », en possession complète de l'île sous le commandement du général Dessalines. Cette note informa aussi que les Noirs étaient en train de massacrer des Blancs avec une cruauté jamais connue auparavant, sans distinction entre hommes, femmes et enfants³⁵⁸. Dans les semaines qui suivirent, des notes similaires furent publiées dans d'autres journaux locaux. L'une dans l'*Alexandria Daily Advertiser*, donnait des nouvelles d'un « massacre général » qui avait eu lieu quelques jours avant à Port-au-Prince. Il aurait duré quatre jours, après quoi « sur cent cent soixante-deux personnes, seulement douze ont été épargnées » ! Suite à cela, le général Dessalines aurait été en route pour « St. Domingo » (Cap-Français ?), ne laissant aucun Blanc vivant sur son passage³⁵⁹.

Le mois suivant, *The Richmond Enquirer* mentionnait que six cents personnes avaient succombé « sous les haches sanglantes des Haïtiens » à Saint-Domingue, et indiquait que « le courant chaud de sang qui coulait de leurs corps, étanchait la soif de leurs assassins qui se mirent à genoux pour le recevoir »³⁶⁰. Ce journal publia plusieurs textes sur ce même sujet³⁶¹. Le plus détaillé et le plus cru reproduisait le témoignage d'un capitaine de navire de commerce du nom de Sandford, arrivé à New York au début du mois de juin. Publiée en première page, la nouvelle portait le titre suivant imprimé en lettres majuscules : « MASSACRE DE TOUS LES BLANCS À ST. DOMINGO »³⁶². [Figure 6] La note contenait des informations sur la destruction et le saccage de nombreuses villes de Saint-Domingue passées aux mains de Dessalines, et du « massacre mélancolique » de tous les Français de Cap-Français, dont le chiffre atteignait entre deux mille et deux mille cinq cent personnes³⁶³. Selon le narrateur, pendant la tuerie « la cruauté vengeresse des Noirs... » les aurait conduits à commettre « les atrocités les plus inégalées [...] sur les Blancs d'une manière qu'il est trop choquant de relater ».

³⁵⁸ « West-India News (New York, 24/05/1804) », *The Richmond Enquirer*, 2 juin 1805, I, n° 9, LOV, NP 2166, Film23a.

³⁵⁹ « S.t. (Philadelphia, 01/05/1804) », *Alexandria Daily Advertiser*, 3 mai 1804, IV, n° 976, AHN, p. 2 ; « West-India News (New York, 24/05/1804) », *op. cit.*

³⁶⁰ « By Yesterday's Mail (New York, 04/06/1804) », *The Richmond Enquirer*, 9 juin 1804, I, n° 10.

³⁶¹ « West-India News (New York, 24/05/1804) », *op.cit.*

³⁶² « Massacre of All the Whites at St Domingo (New York, 08/06/1804) », *Enquirer*, 13 juin 1804, AHN, p. 1 ; « S.t. (Philadelphia, 01/05/1804) », *op.cit.*, p. 3.

³⁶³ « Massacre of All the Whites at St Domingo (New York, 08/06/1804) », *op.cit.* ; « S.t. (Philadelphia, 01/05/1804) », *op.cit.*, p. 3.

MASSACRE OF ALL THE WHITES AT
St. DOMINGO.

By the Pilot Boat Greyhound, captain Sandford, in 16 days from Cape Francois we have a confirmation of the massacre and pillage at that and other places of the island by Gen. Dessalines' troops, which commenced on the 19th of April, and was continued, without intermission till the 14th of May. All the French inhabitants, including men, women & children, to the number of between 2000 and 2500 were put to the sword or bayonet at the Cape during the above period. On the 14th inst. after the work of destruction was completed, Dessalines left the Cape on the way to his head quarters by way of Port-de-Paix and Gonaives. On the 22d of April, Fort Dauphin was pillaged, and all the whites, to the number of about ninety, men, women and children, were massacred, and a part of the town destroyed. A few days after, the French inhabitants of St. Jago and other parts of the interior, were escorted to the Cape, and there destroyed in the most wanton manner.

On the 12th of May, Dessalines issued a proclamation (a copy of which follows) calling upon the inhabitants of the City of Santo Domingo, to declare themselves for or against him, allowing them fifteen days to determine. This proclamation was made in consequence, it is said, of his having received dispatches from Port-au-Prince, informing him of the arrival of a reinforcement of French troops at Santo Domingo.

To enter into a full detail of the particulars of the massacre and plunder of the Cape, would be a painful task, and afford no pleasure to our readers; but we are assured that from the beginning to the end of the hellish work, the most unparalleled cruelties were inflicted upon the whites in a manner too shocking to relate.

Men, women and children were hacked down with swords and plunged with bayonets. Women with children in their arms, were seen flying through the streets to avoid their pursuers; and being overtaken by them, one thrust of a bayonet has pierced both mother and child!

After this dreadful massacre the dead lay in the streets for three days, when the inhabitants were ordered to remove those within a certain distance of each dwelling; which were afterwards dragged off and thrown into a ditch at the foot of a mountain.

Previous to the massacre, certain of the blacks in order to obtain the property of the whites, which was secreted, called on them individually, and promised to spare their lives if they would give it up; which having obtained, not one of them was exempted from the general massacre! The property thus perfidiously obtained, consisting of gold, jewels and plate, was said to be immense. Gold was brought to the town in hatsful by the blacks, and offered in exchange for silver for less than half its value.

We are informed that Dessalines has decreed that any Frenchman henceforward who shall arrive at St. Domingo shall be put to death.

To shew further the vindictive cruelty of the blacks; and their inveteracy against the whites, we shall mention the following fact: Just before the massacre took place, a Danish schooner belonging to St. Thomas, having on board a number of French passengers, after sailing was pursued by armed boats, overtaken and brought back, and the Danish captain, crew and passengers were all put to death.

The few Americans that were at the Cape, remained unhurt. With the exception of the printer, and a few mechanics at the Cape, whose services were too useful to be spared, not one Frenchman survived the general wreck.

At the date of our advices, Dessalines was erecting strong fortifications in the mountains. His force is said to consist of 60,000 men.

Figure 6: Massacre de tous les Blancs à Saint-Domingue.

Source : « Massacre of All the Whites at St Domingo (New York, 08/06/1804) », *Enquirer*, 1804, AHN, p.1

« Des hommes, des femmes et des enfants étaient découpés avec des épées et empalés sur des baïonnettes. Des femmes avec des enfants dans les bras ont été vues s'enfuyant dans les rues pour échapper à leurs poursuivants ; une fois rattrapé, un coup de baïonnette avait percé la mère et l'enfant !

Après cet horrible massacre, les morts gisaient dans les rues pendant trois jours, lorsque les habitants reçurent l'ordre de les déplacer à une certaine distance de chaque domicile ; ils étaient ensuite traînés à l'extérieur et jetés dans un puits au pied de la montagne.

Avant le massacre, certains des Noirs, afin d'obtenir les possessions que les Blancs avaient cachées, les appelaient individuellement et promettaient de leur épargner la vie s'ils les cédaient ; une fois appropriées, aucun d'entre eux n'a été exempté du massacre général ! »³⁶⁴.

La brève continue en indiquant que le même sort tragique avait été réservé à Fort-Dauphin. Le bilan était de quatre-vingt-dix morts blancs. Quelques jours plus tard, on avait apporté des captifs à Cap-Français. Il s'agissait de Français qui se trouvaient dans la ville espagnole de Saint Jago (Santiago de los Caballeros ?) et dans d'autres régions de l'intérieur, qui furent aussitôt « détruits de la manière la plus immonde ». Ce texte rapporte également que même les Blancs qui parvenaient à s'échapper par la mer ne pouvaient se considérer saufs que lorsqu'ils étaient éloignés des côtes de Saint-Domingue. Une goélette danoise emportant des réfugiés français fut interceptée par des bateaux armés, et ramenée vers la terre ferme. Là, « le capitaine danois, l'équipage et les passagers furent mis à mort »³⁶⁵. Une histoire similaire est rapportée dans une note publiée en mars 1804 dans un autre journal de Fredericksburg, le *Virginia Herald*. Un corsaire français qui naviguait très près des côtes fut capturé. Le capitaine fut désigné bourreau de son équipage et il fut obligé de pendre les soixante hommes qui le constituaient³⁶⁶.

D'après le capitaine Sandford, tous ces actes étaient le résultat des actions préméditées de la part des Noirs pour exterminer tous les Blancs restant sur le territoire haïtien, sans en épargner un seul : « Toutes les dispositions ont été prises pour empêcher les habitants blancs de quitter l'île : des barques étaient utilisées pour monter

³⁶⁴ « S.t. (Philadelphia, 01/05/1804) », *op.cit.*, p. 1.

³⁶⁵ *Ibid.*

³⁶⁶ « West-India News [New York, 24/05/1804] », *op.cit.*

à bord et examiner chaque vaisseau quittant le port »³⁶⁷. Dans les journaux virginiens, il était aussi question de Dessalines, des décrets qu'il publiait pour justifier l'extermination des Français, des soixante mille hommes dont il disposait pour y parvenir, et des arguments qu'il avançait pour le justifier : « Toussaint [aurait dit le principal leader haïtien] a fait son travail à demi ; mais je vais le compléter »³⁶⁸.

Un témoignage publié au mois de mai indiquait que dans tout Saint-Domingue « pas un seul Français n'avait survécu à l'anéantissement général », à l'exception de quelques individus blancs dont les compétences mécaniques étaient considérées comme nécessaires par les Noirs³⁶⁹. Toutefois, dans une brève publiée en août, on pouvait lire que Dessalines menaçait de les tuer eux aussi si la France ne reconnaissait pas l'indépendance d'Haïti³⁷⁰. À cette même époque, l'éditeur de *The Enquirer* de Richmond, après avoir publié une dépêche sur le massacre des Blancs à Haïti, annonça qu'il ne publierait probablement pas de telles lignes postérieurement et informa ses lecteurs du fait qu'il refusait de publier une proclamation de Dessalines³⁷¹. Il est possible qu'il prît cette décision par peur que ces informations n'engendrassent des mouvements d'insurrection au sein des Noirs locaux, comme cela s'était déjà produit en 1800 et 1802.

3.2. Chroniques « à chaud »

3.2.1. Publications dans l'Atlantique britannique

Peu après l'insurrection d'août 1791, de courts récits qui relataient les événements commencèrent à circuler en Grande-Bretagne, dans les Indes Occidentales et aux États-Unis. Ils étaient majoritairement imprimés en Angleterre, et pour la plupart des fins politiques. L'ampleur des événements leur permettait de trouver des arguments pour ou contre l'esclavage. Les publications à visées abolitionnistes, pour des raisons évidentes, ne mentionnaient les morts des Blancs que de manière très générale, et soulignaient la part de responsabilité de l'avarice des marchands d'esclaves et de la cruauté des planteurs par rapport à l'ampleur et à la violence de l'insurrection. Les tenants de l'esclavagisme, au contraire, relevaient les atrocités commises par les Noirs

³⁶⁷ « By Yesterday's Mail (New York, 04/06/1804) », *op. cit.*

³⁶⁸ « By Yesterday's Mail (New York, 04/06/1804) », *op.cit.*

³⁶⁹ « S.t. (Philadelphia, 01/05/1804) », *op.cit.*, p. 1.

³⁷⁰ « West-Indies; From Capt.Clark, of the Louise, arrived at Philadelphia (Philadelphia, 23/071804) », *The Enquirer*, 1804, AHN, p. 3.

³⁷¹ « S.t. (S.d.) », *The Enquirer*, 13 juin 1804, AHN, p. 3.

sur les Blancs, cherchant à émouvoir leurs lecteurs et donner à voir les Noirs comme des sauvages, incapables de se convertir soudainement en citoyens.

3.2.1.1. Pamphlets français traduits et publiés à Londres

Beaucoup de ces textes étaient des pamphlets ; pour certains des traductions littérales d'imprimés politiques venus de France ou de Saint-Domingue. Ils pouvaient être publiés seuls ou inclus comme annexes dans des ouvrages plus longs. C'est le cas de l'intervention que fit devant l'Assemblée nationale un représentant des planteurs de Saint-Domingue, de nom Jean-Philippe Millet. Publié sous le titre de *A particular account of the insurrection of the negroes of St. Domingo, begun in August, 1791*, le texte fut édité à Londres à quatre reprises au moins durant l'année 1792. Ce texte signale les graves conséquences matérielles et les pertes humaines engendrées par l'insurrection en question, aussi bien pour la colonie que pour la métropole. Pour donner plus de force à ses arguments, Millet décrit en détail comment les Noirs s'insurgèrent, en incendiant les plantations puis tuant tous les Blancs qu'ils pouvaient, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'« ...un tas de cendres et [...] carcasses lacérées ». Il ajoute que l'objectif des rebelles était d'en finir avec tous les Blancs, après quoi, s'ils y parvenaient, Saint-Domingue serait à l'image de « ...toutes les atrocités de l'Afrique »³⁷². Les atrocités commises selon lui par les insurgés sont crûment illustrées à travers plusieurs cas :

- Un père français dont la fille aînée a été violée en sa présence par un chef « brigand », tandis que sa fille cadette fut remise à ses hommes pour qu'ils abusent d'elle, avant de les assassiner tous les trois ;
- Un planteur assassiné sous les yeux de sa femme et de ses filles, à qui la vie fut alors épargnée pour servir ensuite « à leurs plaisirs » ;
- Une esclave de confiance qui, avec son fils, conduisit la destruction des plantations de leurs « généreux » patrons ;
- Deux esclaves, aides d'un charpentier, qui l'attachèrent à une table et le coupèrent en deux avec une scie ;

³⁷² Anonyme, *A Particular Account of the Commencement and Progress of the Insurrection of the Negroes in St. Domingo...* Londres, 1792, pp. 5, 8.

- Des fils mulâtres de quelques planteurs qui, sans accorder la moindre importance au fait qu'ils fussent les enfants naturels de Blancs, s'empressèrent également de détruire, voler et assassiner.

Lorsque les insurgés faisaient preuve d'un peu d'humanité, comme dans le cas d'un Noir qui donna à un planteur et sa famille un bateau, bien qu'en mauvais état, l'auteur affirme qu'il le fit par conviction qu'ils périraient tout de même. Il souligne aussi la forme despotique avec laquelle les meneurs de couleur auraient traité ceux de leur condition, n'hésitant pas à mettre à mort ceux qui ne leur obéissaient pas : « rôissant » dans les champs de canne les esclaves qui demeuraient fidèles à leurs patrons, et usant des femmes et des enfants comme boucliers humains³⁷³.

En février 1792, le député Jean-Philippe Garran de Coulon adressa un discours lu en absence devant l'Assemblée nationale, dans lequel il essayait d'innocenter la Société des Amis des Noirs des destructions survenues à Saint-Domingue, mais cela sans en donner les détails. Il attribue l'éclatement de conflits dans cette colonie à la contagion des Blancs par les « principes contre-révolutionnaires » qui engendrait le fait de nier aux mulâtres l'accès à la citoyenneté (tel qu'il leurs avait été accordé au travers d'un décret de l'année précédente), et les poussait à forcer une guerre civile pour ainsi atteindre l'indépendance en suivant l'exemple des États-Unis³⁷⁴. Ce texte fut traduit en anglais et publié à Londres par William Roscoe (un abolitionniste de Liverpool)³⁷⁵, et fut ajouté comme annexe d'un de ses pamphlets titré *An inquiry into the causes of the insurrection of the negroes in the island of St. Domingo*³⁷⁶. Dans son texte, il rapporte aussi les « scènes terribles » que la colonie de Saint-Domingue avait récemment connues, mais sans rendre des détails non plus. Par rapport à ces événements, il critique le discours de Millet et son manque d'objectivité. Il lui reproche principalement d'avoir « soigneusement supprimé » toute référence aux représailles des planteurs sur leurs esclaves³⁷⁷.

³⁷³ *Ibid.*, pp. 3-8.

³⁷⁴ J. Garran-Coulon, « Observations on the Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo », in Anonyme, (éd.), *An inquiry into the causes of the insurrection of the negroes in the island of St. Domingo*, Londres, J. Johnson, 1792, pp. 23-30.

³⁷⁵ H. Roscoe, *The life of William Roscoe*, vol.I, Londres, Russell, Odiorne, and Company, 1833, p. 66.

³⁷⁶ J. Garran-Coulon, « Observations on the Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo », *op.cit.*, pp. 23-30.

³⁷⁷ *Ibid.*, pp. 4, 7. Nous reviendrons sur ces pamphlets dans le huitième chapitre.

3.2.1.2. Le « *récit historique* » de monsieur Gros

Écrit par un colon français du nom de M. Gros, *An Historick Recital* est la première relation détaillée, en dehors des périodiques sur les événements survenus dans le nord de Saint-Domingue, après l'insurrection d'août 1791. Elle concerne principalement les événements dont l'auteur fut témoin, et la situation qu'il vécut entre les mois d'octobre et de décembre de cette année-là. Pendant toute cette période, il fut maintenu prisonnier des Noirs insurgés. Le texte, dont la version originale est écrite en français, fut publié à Saint-Domingue et en France. Il fut ensuite traduit en anglais en 1793 et publié à Baltimore où se trouvait une communauté importante de réfugiés français³⁷⁸.

L'auteur était un individu de tendance jacobine, ce qui le pousse à attribuer la responsabilité des conflits aux planteurs aristocrates et aux autorités royales. Il accusait concrètement le gouverneur Blanchelande qui, avec l'appui des officiels fidèles à la couronne comme Rouvray, aurait ourdi un complot pour en finir avec la colonie ou n'aurait rien fait pour l'en empêcher : si son gouvernement « n'était pas un planificateur de cette révolution, au moins en [était-il] un souteneur ». Tout cela avec l'objectif ultime d'affaiblir la révolution en métropole³⁷⁹. Pour ce genre d'arguments, l'édition publiée à Paris portait une partie supplémentaire intitulée « manœuvres contre-révolutionnaires employées contre St. Domingue... »³⁸⁰.

En raison de sa condition de prisonnier des insurgés, M. Gros n'était pas présent dans les plantations ou à Cap-Français pendant les mois qui suivirent l'insurrection d'août. En revanche, il fut témoin d'autres insurrections violentes qu'il décrivit en détail. Il raconte ainsi qu'en une occasion, trois chefs de couleur, Chacha Godard, Delile et Johnny ou Jeannet, se présentèrent avec d'autres prisonniers blancs, et en pendirent quatre. Ensuite, les chefs s'approchèrent de leurs corps sans vie, les découpèrent en morceaux et burent leur sang :

³⁷⁸ J. D. Popkin, *Facing Racial Revolution*, *op.cit.*, pp. 105 et ss.

³⁷⁹ Gros, *An Historick Recital, of the Different Occurrences in the Camps of Grande-Revier, Dondon, Sainte-Suzanne, and Others...*, Baltimore, Printed by Samuel & John Adams, in Gay-Street, 1792, pp. 23-29 ; J. D. Popkin, *Facing Racial Revolution*, *op.cit.*, pp. 111-112.

³⁸⁰ Gros, Verneuil, *Ile St-Domingue, province du nord. Précis historique, qui expose dans le plus grand jour les manoeuvres contre-révolutionnaires employées contre St-Domingue...*, Paris, Impr. de L. Potier de Lille, 1793.

« ...coupant morceau par morceau, deux de ceux qu'ils avaient ainsi massacrés, en coupant les deux autres, comme une volaille pour la broche, à la façon des crapauds [sic], et buvant leurs sangs »³⁸¹.

La même « tragique barbarie » se serait répétée les jours suivants, tandis qu'ils obligeaient les autres prisonniers à regarder ce sanglant rituel³⁸². Durant ces mêmes jours, le dénommé Johnny fit prisonnier un officier blanc du nom de Berchais. Après lui avoir sectionné la main et donné deux cents coups de fouet, il le transporta à Grande-Rivière. Là, il le pendit à un pieu avec un crochet qui lui traversait le menton. « L'infortuné [indique Gros] vécut dans cette condition six heures trente, et au moment où Johnny le décrocha, il palpitait toujours »³⁸³. Ce « monstre inhumain » aurait fait subir une torture différente de son invention à d'autres prisonniers : il les brûlait vivant sur une grande rôtissoire. Ces atrocités auraient cessé lorsque l'autre chef noir, John-Francis (Jean-François) tua Johnny dans la ville de Dondon³⁸⁴.

Dans la version anglaise, un récit a été ajouté à propos de ce qui était arrivé avant les événements relatés. Ce récit insiste sur la responsabilité des Blancs aristocrates et des autorités royales, et condamne les atrocités commises par les « Brigandes » au nom du roi³⁸⁵. Parmi celles-ci, l'auteur relève le martyre subi par l'épouse d'un commerçant de Cap-Français, Mme Clément, après avoir été capturée à Limbé. Il est décrit comme une sauvagerie que « la postérité aura peine à croire » :

« Après qu'ils eurent coupé la main de son infortuné mari, après qu'ils l'eurent rôtie, et l'avoir obligé de la manger, ils coupèrent morceau par morceau ses petits bébés, et lui jetèrent des membres, remuant encore dans le sang. Mais pour couronner cette scène d'horreur, ils achevèrent leurs insultes à la nature humaine en déchirant le ventre de l'infortunée mère, et jetèrent aux cochons le fruit doux et tendre de son mariage »³⁸⁶.

³⁸¹ Gros, *An Historick Recital*, op.cit., p. 22.

³⁸² *Ibid.*

³⁸³ *Ibid.*, pp. 22-23.

³⁸⁴ *Ibid.*

³⁸⁵ Gros: « These wicked Wretches were seen to massacre all Ages and Sexes, carrying their outrageous Resentment to the highest Pitch; while they swore in the Name of the King of the French and by Order of his Representatives, to destroy the whole Colony ». Gros, « A Concise History of the Principal Facts, which happened previus to, and after the twenty-sixth Day of October, 1791; and which will serve to throw a Light in the Proceedings of that Day », in *An Historick Recital*, op. cit., p. 92.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 97.

3.2.1.3. L'étude historique de Bryan Edwards

La première histoire en anglais sur les événements de Saint-Domingue fut publiée en 1797. Elle est l'œuvre du planteur et historien anglais, Bryan Edwards, et s'intitule *An historical survey of the French Colony in the island of St. Domingo*. Ce travail constituerait un quatrième volume de son œuvre majeure, *The History, Civil Commercial, of the British Colonies in the West Indies*. Cette inclusion était due au fait qu'au moment de la publication, bonne partie du territoire de cette colonie française était occupé par des forces britanniques. Cette histoire de Saint-Domingue deviendra une référence importante de l'histoire de La Hispaniola, rééditée en de nombreuses occasions, dont une réimpression à Philadelphie en 1806³⁸⁷. Elle fut traduite en français, en allemand et en partie – comme nous le verrons plus loin – en espagnol.

Dans son introduction, Edwards explique que son travail n'est pas simplement le résultat de la consultation de sources secondaires, mais d'un témoignage de première main puisqu'il a lui-même fait partie d'une délégation jamaïcaine qui arriva à Cap-Français en septembre 1791. À ce propos, il indique qu'une fois arrivé dans cette ville, il y contempla une impressionnante scène de dévastation, qu'il décrit dans les termes suivants :

« La noble plaine contiguë au Cap était couverte de cendres, et les collines alentour, aussi loin que l'œil pouvait voir, nous présentaient partout des ruines encore fumantes et des maisons et plantations en feu. C'était une vision plus terrible que celle que l'esprit d'un homme, inaccoutumé à une telle scène, pouvait facilement concevoir »³⁸⁸.

Au-delà des limites de la ville, la destruction était partout visible, et dans la plaine du Cap, seule une plantation avait été épargnée. La même scène de désolation se répétait à Limbé, Limonade et dans les montagnes adjacentes. Au moment où l'auteur écrit son récit, les insurgés étaient toujours actifs ; ils contrôlaient plusieurs régions et certaines villes, tandis que les Blancs étaient incapables de les arrêter. Profitant de son séjour à Cap-Français, Edwards fit quelques recherches parmi les planteurs et marchands locaux, pour connaître les raisons qui avaient motivé une insurrection d'une telle ampleur³⁸⁹.

³⁸⁷ O. M. Blouet, « Bryan Edwards and the Haitian Revolution », *op.cit.*, pp. 217-220.

³⁸⁸ B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*, *op.cit.*, p. V.

³⁸⁹ *Ibid.*, pp. XII-XVI.

Dans son ouvrage, il consacre un chapitre entier (le sixième) aux atrocités commises par plus de cent mille Noirs qui, profitant de la tranquillité de la nuit, se jetèrent sur les « planteurs pacifiques et peu méfiants ». Les anecdotes sont exposées avec beaucoup de détails, en commençant par le cri d'alarme à Cap-Français au matin du 23 août 1791, lorsque quelques personnes qui avaient pu échapper aux massacres parvinrent en ville avec la nouvelle. L'insurrection avait commencé dans la région d'Acul, dans la maison d'un homme dénommé Noé. Pendant la nuit, plus d'une dizaine de Noirs

« ...se dirigèrent vers la raffinerie, ou sucrerie, et s'emparèrent d'un jeune homme, l'apprenti du raffineur, le traînèrent devant la demeure principale, et là le taillèrent en petits morceaux avec leurs coutelas. Ses cris amenèrent le responsable, qu'ils abattirent instantanément. Les rebelles trouvèrent la chambre du raffineur et le massacrèrent dans son lit »³⁹⁰.

Un survivant rapporta que tous les Blancs de cette propriété avaient été assassinés. À partir de là, les insurgés, devenus beaucoup plus nombreux, passèrent dans la plantation de monsieur Clément (procureur de l'État), qui fut assassiné par un esclave de confiance, « son propre postillon [cocher], un homme à qui il avait toujours témoigné beaucoup de gentillesse ». Les autres Blancs de la propriété purent s'échapper. Au même moment, d'autres Noirs se rebellèrent dans la plantation d'un certain M. Flaville, qui fut assassiné devant sa femme et ses trois filles. Celles-ci furent emmenées dans un autre endroit, « pour un sort encore plus horrible »³⁹¹. Dans quelques plantations, les insurgés maintenaient les femmes en vie « ...uniquement pour satisfaire leur appétit brutal de ruffian ; et il est choquant de relater que nombre d'entre elles ont été violées sur les cadavres de leurs maris et de leurs pères ! »³⁹²

Dans la plantation de M. Gallifet, connue pour le bon traitement qu'il donnait à ses esclaves, ceux-ci se soulevèrent tout de même et assassinèrent le représentant du maître et quelques soldats qui l'escortaient. Ce groupe de Noirs utilisait comme étendard « horrible à dire ! [...] le corps d'un enfant blanc qu'ils venaient d'empaler sur un piquet ! »³⁹³. Une fois que tous les Blancs avaient été massacrés ou avaient fui, les

³⁹⁰ *Ibid.*, p. V.

³⁹¹ *Ibid.*, pp. 68-69.

³⁹² *Ibid.*, pp. 69-70.

³⁹³ *Ibid.*

insurgés se donnèrent pour tâche de mettre le feu aux champs de canne et aux édifices dans les plantations. Mille d'entre celles-ci pouvaient se voir depuis la ville, offrant « une perspective plus choquante et des reflets plus lugubres que ceux que l'imagination peut créer ou que les pouvoirs de l'homme peuvent décrire »³⁹⁴. Plus loin dans le récit, après avoir décrit comment les Blancs, avec l'appui des mulâtres, furent rejetés du village de Dondon, il revient sur son inventaire des atrocités perpétrées par les insurgés durant les mois qui suivirent l'insurrection :

« Ils s'emparèrent de M. Blen, un officier de police, et après l'avoir cloué sur la porte de sa plantation, éminèrent ses membres un à un avec une hache.

Un pauvre homme du nom de Robert, de métier charpentier [...] fut découvert dans sa cachette ; et les sauvages déclarèrent qu'il devait mourir à la manière de son métier' ; étant dit, ils le coincèrent entre deux planches et délibérément le scièrent en pièces.

M. Cardineau, un planteur de Grande Rivière avait deux fils naturels d'une femme noire. Quand ils étaient encore enfants, il les avait affranchis et les avait élevés avec beaucoup de tendresse. Tous deux rejoignirent la révolte ; et lorsque leur père s'efforça de les dissuader de leur intention, dans un langage franc et avec des offres pécuniaires, ils prirent son argent puis le poignardèrent dans le cœur.

Tous les Blancs, et même les enfants mulâtres dont les pères n'avaient pas rejoint la révolte, étaient assassinés, sans exception, fréquemment sous les yeux, ou se cramponnant aux seins de leurs mères. Des jeunes femmes de tous rangs étaient d'abord violées par toute une troupe de barbares et ensuite généralement mises à mort. Certaines d'entre elles étaient effectivement réservées pour la gratification ultérieure de la luxure des sauvages, et d'autres avaient les yeux énucléés à l'aide d'un couteau.

Dans la paroisse de Limbé, dans un endroit appelé Grand Ravin, un vénérable planteur, père de deux magnifiques jeunes femmes, fut attaché par un sauvage meneur de bande, qui ravit sa fille aînée en sa présence, et livra la plus jeune à l'un de ses compagnons ; leur passion étant satisfaite, ils massacrèrent le père et les filles [...].

Dans le voisinage de Jérémie, un corps [d'insurgés] attaqua la maison de M. Séjourne et attachèrent deux personnes – lui et sa femme. L'infortunée femme

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 70.

(mes mains tremblent tandis que j'écris !) était dans un état de grossesse avancée. Les monstres, dont elle était prisonnière, ayant d'abord tué son mari en sa présence, l'éventrèrent vivante et jetèrent l'enfant aux cochons. Ensuite, ils (comment dois-je le relater !) recousirent la tête du mari assassiné dans !! Tels sont les triomphes, philanthropie ! »³⁹⁵.

Concernant les événements qui entourèrent l'incendie de Cap-Français en 1793, Edwards, ne se trouvant pas à Saint-Domingue à ce moment-là, les relate de manière très générale. Selon lui, le fait qu'un chef noir du nom de Macaya soit entré dans la ville avec trois cents hommes, tuant tous les Blancs qui se trouvaient sur leur passage, est la conséquence des offres politiques faites aux Noirs et aux mulâtres par les commissaires civils. La tuerie continua pendant deux jours, au terme desquels ils mirent le feu aux édifices de la ville³⁹⁶. Il affirme que les informations qu'il relate ont été confirmées par un réfugié de Saint-Domingue, qui lui fit des commentaires par écrit. Ces commentaires sont annexés à son ouvrage dans sa version originale en français avec le sous-titre *Notes sur l'événement du Cap*. Outre la mention des massacres des Blancs et de l'incendie de la ville, l'auteur de ces commentaires décrit comment ceux qui fuyaient furent abattus alors qu'ils cherchaient à atteindre à la nage les embarcations qui mouillaient dans la rade. Il décrit également une opération menée par les mulâtres et les Noirs alliés aux commissaires civils qui « ont eu la barbarie » de brûler vives trois cents personnes dans une maison³⁹⁷.

Dans toute cette spirale de mort et de destructions, Edwards réserve un espace pour narrer un cas où les Noirs insurgés firent preuve d'humanité : celui de la famille Baillon, dont les membres furent aidés par l'un de leurs anciens esclaves qui s'était joint à l'insurrection. Il les cacha dans les montagnes, leur apporta des provisions, leur fournit des bateaux puis les accompagna jusqu'à ce qu'ils soient saufs³⁹⁸. Il rapporte aussi deux cas des représailles des Blancs contre les insurgés de couleur capturés : la forme brutale avec laquelle deux Noirs furent torturés (on leur brisa les os) et exécutés à Cap-Français, sous les yeux d'une foule enthousiaste, dont l'auteur fut lui-même témoin. Il évoque aussi le cas d'un meneur mulâtre de Cul-de-sac qui, après avoir été trimballé dans les

³⁹⁵ *Ibid.*, pp. 74-75, 92.

³⁹⁶ *Ibid.*, pp. 116-117.

³⁹⁷ *Ibid.*, pp. 119-121.

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 75.

rues sur un char, les pieds transpercés de pieux, eut les os brisés, et fut lancé encore vivant dans les flammes³⁹⁹.

3.2.1.4. L'« objectivité » de Marcus Rainsford

Marcus Rainsford était un officier britannique du troisième Régiment des Indes Occidentales. Après l'évacuation de Saint-Domingue en 1798, il y retourna accidentellement suite à un ouragan qui dévia son navire, ralliant la Martinique depuis la Jamaïque. Se trouvant à Fort-Dauphin, il fut reconnu comme Anglais au bout de quelques semaines alors qu'il se faisait passer pour un passager nord-américain. Il fut alors condamné à mort pour espionnage. Cette condamnation ne fut pas exécutée, car Toussaint Louverture le gracia. Ces expériences donnèrent à Rainsford l'occasion d'écrire une série de textes qui furent publiés en Angleterre et en Écosse. Le premier de ces récits est une courte publication parue en 1802 : *A Memoir of Transactions that took place in St Domingo in the Spring of 1799*. Il n'y parle pas des conflits de la décennie antérieure, mais décrit quand-même les ruines de Cap-Français à la suite de ces affrontements :

« La grande rue était encore bordée de murs des nombreux édifices superbes de cinq ou six étages et de la plus belle structure ; certains d'entre eux gardaient encore de superbes balustrades dorées. Dans différents endroits en ruine, les squelettes de leurs propriétaires étaient visiblement mêlés aux débris des murs »⁴⁰⁰.

Il consacre de nombreuses lignes à la description de Louverture, quelqu'un qui selon lui « n'est pas concerné par la perpétration des massacres, ou par la conflagration ». Il mentionne aussi le système d'égalité mis en vigueur dans ce territoire, où en dehors de l'armée, les officiers relèvent du même niveau social que leurs subalternes. Il décrit un monument au centre de la place de la ville, dédié aux conventionnalistes et aux commissaires Polverel et Sonthonax, qui décrétèrent l'émancipation générale des esclaves. Sur ce monument figurait l'inscription suivante :

« Mes amis,

Nous sommes venus vous libérer

³⁹⁹ *Ibid.*, pp. 78n, 92.

⁴⁰⁰ M. Rainsford, *A Memoir of Transactions That Took Place in St Domingo in the Spring of 1799; Affording an Idea of the Present State of That Country, the Real Character of Its Black Governor, Toussaint L'Ouverture, and the Safety of Our West India Islands, Etc*, Londres, 1802, pp. 9-10.

La nation française donne la liberté au Monde

VOUS ÊTES LIBRES

Gardez votre liberté

Vive la Liberté – Vive la République.

Vive Robespierre ! »

Cette inscription se référait au discours prononcé par les commissaires en question, et qui précéda l'incendie de Cap-Français en 1793. Cet événement est décrit par Rainsford dans un style cru, similaire à celui d'autres récits publiés à l'époque, mais sans personnaliser les calamités endurées par les habitants blancs :

« ...quand les Noirs et les mulâtres les portèrent [les commissaires] en triomphe dans la maison du Gouvernement, et après avoir mis le feu à la ville dans huit endroits différents. Ils usèrent chaque femme avec une sauvagerie barbare et ensuite tuèrent à la baïonnette homme, femme, enfant. Soixante-deux mille habitants quittèrent la ville. Ils exterminèrent les Blancs et jouirent de leur cruauté dix-huit jours ! [...]. Du carnage qui ravagea cette île, il a été déjà assez dit ; mais c'était pourtant dans les souvenirs de nombreux Américains que la vue de la ville en flammes, les plantations de sucre adjacentes, etc., était la vision la plus épouvantable jamais vue »⁴⁰¹.

Aussi en 1802, il publie un ouvrage plus long, *St. Domingo, or an Historical, Political and Military Sketch of the Black Republic*. Il y élabore une version corrigée du texte antérieur, introduit cette fois par un récit de l'histoire récente de Saint-Domingue. Il y critique la forme injuste avec laquelle a été décrite la figure de Louverture par d'autres auteurs, et la manière truculente avec laquelle ces mêmes auteurs (qu'il surnomme les « marchands d'horreurs ») avaient décrit ce qui s'était passé à Saint-Domingue. Il les accuse d'avoir transformé les calamités qui y eurent lieu en « savoureux sujets pour les marchands périodiques de merveilles ! », et se décrit lui-même comme l'auteur du « seul document correct sur le sujet dans ce pays »⁴⁰².

Dans ce texte, Rainsford n'approfondit pas sur les calamités survenues à Saint-Domingue. Il se borne à indiquer que l'« effervescence » qui y explosa aux années 1790

⁴⁰¹ *Ibid.*, pp. 12-14.

⁴⁰² M. Rainsford, *St. Domingo, or an Historical, Political and Military Sketch of the Black Republic, with a View of the Life and Character of Toussaint L'Ouverture...*, Londres, R. B. Scott, 1802, p. 7.

fut le résultat de diverses situations : des vents de réforme qui soufflaient en France, de la circulation de propagande des abolitionnistes britanniques et français, et d'une insurrection spontanée d'esclaves conduite par le meneur noir, Jean-François. Pour l'auteur, la situation est devenue véritablement chaotique lorsque les commissaires dépêchés depuis la métropole affranchirent les esclaves. C'est à partir de ce moment-là que « le malheur général commença en massacre et conflit... »⁴⁰³.

Trois années plus tard, en 1805, le même auteur publie *Un récit historique de l'empire noir de Hayti*, comprenant une vue des principales transactions dans la révolution de Saint Domingo. Il s'agit d'une œuvre beaucoup plus longue et élaborée que les précédentes, qui couvre de l'époque de Colomb au moment de sa rédaction. Comme l'indique Rainsford dans l'introduction, il prétend faire l'histoire qui conduisit à la consécration de cet empire, qui constitue un événement « qui peut affecter profondément la condition de la race humaine... »⁴⁰⁴. Dans cet ouvrage, il s'attaque de nouveau à la façon dont sont écrites d'autres œuvres sur l'histoire récente de Saint-Domingue, en particulier le pamphlet de W. Roscoe cité antérieurement, qu'il qualifie de « récit correct des faits sans autre faute qu'un style ampoulé... ». Il s'en prend également à Edwards dont il considère que l'œuvre « n'aidera pas à acquérir la réputation d'un écrivain rigoureux », à cause des imprécisions de son travail⁴⁰⁵. Cette œuvre comprend en outre une série de documents (proclamations, tableaux et fragments de récits), ainsi que quelques gravures.

Là encore, il décrit l'insurrection d'août 1791 et les événements qui suivirent de manière très générale. Bien qu'il fasse référence aux assassinats dans les plantations, la destruction des propriétés et l'état de désolation de Cap-Français, il ne donne pas davantage de détails sur les circonstances dans lesquelles cela se passa. L'auteur explique que ceci est un choix, car il considère que donner des détails « sert peu les objectifs de l'histoire... » Au lieu de décrire les massacres de Blancs pour « alléger les horreurs », il préfère de mettre l'accent, en citant textuellement les récits tirés de l'œuvre de Bryan Edwards, sur le Noir qui aida la famille d'un planteur blanc à

⁴⁰³ *Ibid.*, pp. 7, 17-21.

⁴⁰⁴ M. Rainsford, *An Historical Account of the Black Empire of Hayti: Comprehending a View of the Principal Transactions in the Revolution of Saint Domingo; with Its Ancient and Modern State*, Londres, J. Cundee, 1805, pp. X-XI.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. XIII.

s'échapper, ainsi que celle des cruelles tortures subies par quelques prisonniers de couleur sur une place de ladite ville⁴⁰⁶.

En ce qui concerne les circonstances autour l'incendie de Cap-Français en 1793, il insiste sur la responsabilité des commissaires civils, lorsqu'ils sollicitèrent le soutien des esclaves rebelles en échange d'un « pardon gratuit pour le passé, le pillage de la ville pour le présent et une liberté absolue pour l'avenir ». Cette fois il ajoute le cas d'un des meneurs des « Brigands » qui répondit à cet appel, Macaya, qui entra à Cap-Français « avec jusqu'à trois mille esclaves, et commença un massacre sans discrimination. » Il mentionne également les assassinats des Blancs qui ne purent monter dans les navires et tombèrent aux mains des mulâtres, ainsi que la manière dont les édifices brûlèrent deux jours durant, mais sans donner d'autres détails dans les deux cas⁴⁰⁷.

Tout cela, soutient Rainsford, ne peut être attribué uniquement à l'esprit de vengeance des esclaves, comme cela avait été affirmé à plusieurs reprises, mais bien aussi à l'intolérance politique de « l'esprit interminable du jacobinisme, qui n'est pas dirigé par aucun principe social »⁴⁰⁸. Il aborde également le thème de la guerre et l'occupation britannique effective jusqu'en 1798, à laquelle il participa. Concernant cette période, il rapporte les atrocités commises par les mulâtres sous la houlette d'André Rigaud (futur adversaire de Louverture dans la Guerre du Sud) qui, en 1794, pendant les campagnes de Léogane et de Saint-Marc, auraient « mis à mort tous les planteurs français qui tombaient dans leurs mains »⁴⁰⁹. Mais c'est pour décrire la dernière facette des conflits à Saint-Domingue, depuis l'arrivée de l'armée napoléonienne en 1802, que la plume de Rainsford se fait plus sombre et qu'il ajoute des gravures à son ouvrage.

Selon lui, ce moment vit s'affronter « une horde de Noirs s'émancipant de l'esclavage le plus vil », contre ce qui était « une nation grande et raffinée » (la France), laquelle pour les soumettre à nouveau dépassa les limites de la civilisation pour retourner à la barbarie d'autres époques⁴¹⁰. Il insiste particulièrement sur les atrocités commises par les forces françaises sur les Noirs, d'abord sous le commandement du général Leclerc, puis sous celui du général Rochambeau. Au début de l'occupation, vers

⁴⁰⁶ *Ibid.*, pp. 139-143.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 165.

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 194.

⁴¹⁰ *Ibid.*, pp. X-XI.

avril 1802, il parle des exécutions de Noirs suspects, que l'on emportait dans la fosse commune « au seuil de laquelle ils étaient amenés inconscients et soit massacrés soit précipités vivants dans l'épouvantable fosse »⁴¹¹. Après l'arrestation de Louverture en juin de la même année, plus de cent individus de couleur qui avaient contribué à former ce que l'auteur dénomme la « société éclairée de Toussaint » furent obligés d'aborder plusieurs bateaux, après quoi on ne sut plus rien d'eux⁴¹².

Par la suite, les Français firent désarmer les combattants de couleur qui les avaient appuyés, pour les réduire de nouveau à la condition d'esclaves. À ce propos, de nombreux d'excès furent commis pour remplir cet objectif :

« En essayant de désarmer les troupes noires qui avaient été incorporées aux françaises, dont la nécessité fut découverte trop tard, les méthodes barbares étaient pratiquées, ils remplissaient complètement des bateaux et les asphyxièrent dans les cales. En une occasion, six cents étant entourés et tentant de résister ont été massacrés sur le champ ; et de tels massacres avaient lieu chaque jour dans le voisinage de Cap-Français, où l'air était devenu infesté par la putréfaction des corps [...] À l'extrême, pour aider et être à la mesure de leurs outrages, on avait recours à des limiers... »⁴¹³.

Une scène similaire se serait déroulée à Port Republicain (anciennement Port-au-Prince) : l'auteur la raconte avec la même cruauté. Dans cette ville, beaucoup de Noirs qui avaient été faits prisonniers furent conduits à bord de navires ancrés dans la baie, et entassés dans les cales. Puis, profitant de l'obscurité de la nuit, les bateaux de cette « marine déshonorée » s'en allèrent vers la mer afin de se débarrasser d'eux :

« ...d'abord, soit en faisant brûler du soufre dans les cales, ou en exterminant leurs sens par étouffement [...], les malheureux chargements étaient jetés à la mer en de telles quantités que lentement la marée (comme si le Tout Puissant arbitre voulait leur garder la honte sous les yeux) ramenait les corps dans la baie, et les faisait rouler sur chaque plage »⁴¹⁴. [Figure 7]

L'année suivante, en 1803, près de Cap-Français, l'armée rebelle captura une bonne partie des effectifs d'une colonne de française. En représailles, les Français

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 310.

⁴¹² *Ibid.*, pp. 310, 318.

⁴¹³ *Ibid.*, pp. 326-327.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 328.

attaquèrent un camp de Noirs, mais furent repoussés. Le matin suivant, le commandant noir (Dessalines ?) aurait ordonné que l'on monte une série de gibets qui puissent être visibles depuis le campement ennemi, qui se trouvait sur la colline d'en face. Il ordonna que l'on pendre tous les officiers et quelques soldats français⁴¹⁵ [Figure 8].

Selon Rainsford, à mesure que les forces françaises perdaient de leur capacité opérationnelle, elles devenaient de plus en plus féroces, allant jusqu'à faire usage de limiers donnés par les autorités espagnoles pour persécuter les patrouilles ennemies. Ceux qu'ils parvenaient à capturer — « la plume rétrécit à l'idée de devoir l'écrire », décrit l'auteur — « étaient jetés à ces animaux, moins brutaux que leurs propriétaires barbares, pour être dévorés vivants ! ». Cette description est accompagnée d'une image de quelques Noirs, dont une femme de couleur tenant un enfant dans les bras, attaqués par plusieurs de ces chiens⁴¹⁶ [Figure 9].

3.2.2.5. Le Toussaint de Dubroca

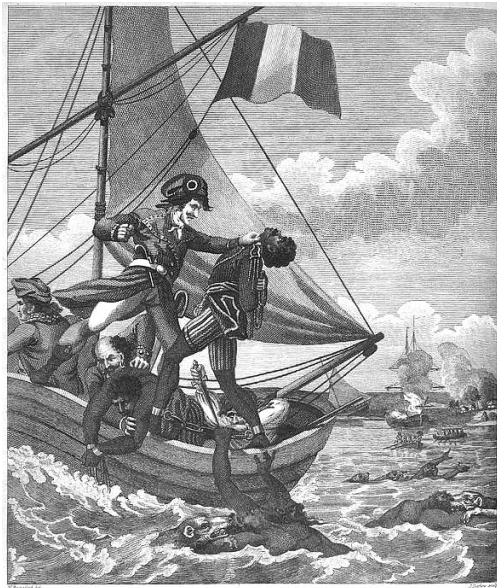
Au début du XIX^e siècle, deux œuvres sur Saint-Domingue du pamphlétaire Louis Dubroca furent éditées en France. Ces œuvres cherchaient à déprécier les combattants aux yeux du public métropolitain. Cela est probablement lié au fait que Dubroca ait un admirateur de Napoléon, dont il avait même fait une biographie, *La vie de Bonaparte*, éditée à Paris en 1801⁴¹⁷. Une version vraisemblablement plus longue, fut traduite en l'anglais et publiée à Londres l'année suivante, sous le titre *The life of Toussaint Louverture*. Le chef noir y est présenté comme un habile hypocrite qui avait trahi la confiance de la France, de ses propres hommes et même de la religion qu'il professait. Bien que l'ouvrage contienne plusieurs passages concernant les atrocités commises par les Noirs, ce sont celles attribuées à Louverture qui ressortent.

Dans ce sens, l'auteur lui attribue la mort de nombreux Blancs français, ainsi que d'individus de couleur, dans diverses parties du territoire. Cela aurait eu lieu pendant les premières années de la guerre, alors qu'il avait rejoint les forces auxiliaires espagnoles. Puis, un peu avant de changer de parti, il aurait décidé de faire de même avec les Espagnols, pour s'attirer les faveurs des Français :

⁴¹⁵ *Ibid.*, pp. 336-337.

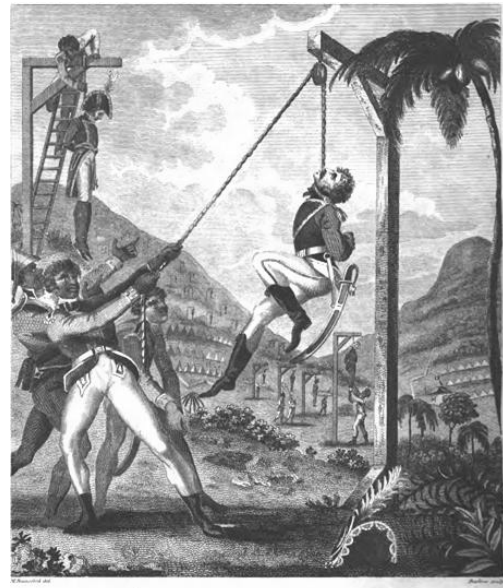
⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 339.

⁴¹⁷ L. Dubroca, *La Vie de Bonaparte... depuis sa naissance jusqu'au 18 brumaire an X, époque de la paix générale. Précédée d'un hommage à la paix*, Paris, Dubroca, 1801.



The Mode of exterminating the Black Army, as practised by the French.

Figure 7 : « The mode of exterminating the Black Army, as practised by the French »



Revenge taken by the Black Army for the Cruelties practised on them by the French.

Figure 8 : « Revenge taken by the Black Army for the Cruelties practised on them by the French ».



Blood Hounds attacking a Black Family in the Woods.

Figure 9 : « Blood Hounds attacking a Black Family in the Woods »

Source : Marcus Rainsford, *An Historical Account of the Black Empire of Hayti*, Londres: J. Cundee, 1805. Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]

« Le 25 juin 1794, TOUSSAINT, après avoir écouté la messe et reçu le sacrement avec des marques de dévotion inhabituelles, quitta l'église, monta à cheval et, entouré de ses troupes les Espagnols sur son commandement [sic], il ordonna froidement qu'ils fussent tous massacrés. Vieux, jeunes, hommes, femmes et enfants furent sans distinction passés par l'épée tandis que beaucoup avaient auparavant souffert la brutalité extrême de l'armée du Chef Noir »⁴¹⁸.

S'il reconnaît à Louverture le fait de ne pas avoir participé aux massacres de Blancs durant l'insurrection de 1791, l'auteur assure qu'il était lié aux autres meneurs de couleur qui l'organisèrent. Il assure également que lorsqu'il prit le contrôle absolu de Saint-Domingue après le retrait des Anglais en 1798, ce chef noir se vanta de prétendre exterminer « tous les Blancs de la colonie »⁴¹⁹.

3.2.2. Publications dans l'Atlantique hispanique

Les ouvrages et pamphlets sur les conflits à Saint-Domingue imprimés dans l'Atlantique hispanique furent beaucoup moins nombreux. De fait, seulement deux furent publiés, aucun d'origine espagnole. Il s'agit de traductions d'ouvrages étrangers, lesquels furent modifiées ou entremêlées à d'autres textes afin de les rendre plus intéressants aux yeux du public hispanophone. Cette faible quantité d'ouvrages portant sur le sujet, est confirmée par des résumés parus en 1806, dans un journal littéraire madrilène, *Minerva ou El Revisor General*. Dans les premières lignes de cette sorte de compte-rendu, l'auteur indique que seulement « deux ouvrages ont été publiés en espagnol, traduits à partir de textes français, sur une révolution si atroce ; l'une il y a longtemps, et l'autre il y a quelques jours... » Ces résumés furent publiés dans l'espoir que « les lecteurs puissent se former une vraie idée sur des événements tellement affreux »⁴²⁰.

3.2.2.1. Une histoire de Santo Domingo

Le premier ouvrage était une histoire de Santo Domingo publiée à Madrid en 1806, sous le titre *Historia de la Isla de Santo Domingo, continuada hasta los últimos acontecimientos durante la insurrección de los jefes negros, especialmente en el año 1800 (VIII de la República Francesa) y siguientes hasta el presente de 1806*. Son auteur, qui a

⁴¹⁸ L. Dubroca, *The life of Toussaint Louverture*, Londres, C. Whittingham, 1802, p. 14.

⁴¹⁹ *Ibid.*, pp. 4-5, 14-15, 45. Cet épisode évoqué par Dubrocca n'eut jamais lieu.

⁴²⁰ « Historia Moderna, Sublevación de los Negros, y Revolución de la Isla de Santo Domingo », in *Minerva o El Revisor General*, vol.II, Madrid, Impr. de Vega y Compañía, 1806, p. 194.

pour initiales D.V.A.E.P, a recours, pour écrire la partie la plus récente de l'ouvrage aux sources étrangères, dont les mémoires du gouverneur Blanchelande, le discours cité antérieurement de Garran-Coulon, et surtout à l'étude historique de Bryan Edwards. À l'instar de ce dernier, il critique durement les abolitionnistes britanniques et français, associe l'insurrection de 1791 à celle des mulâtres de l'année précédente, et attribue la responsabilité des événements survenus dans l'île en 1793 aux commissaires civils. Il fournit également les mêmes données que l'auteur britannique sur les morts et les propriétés détruites⁴²¹.

De la même manière, les scènes les plus sanglantes relatées par Edwards reprennent vie dans cet ouvrage, mais dans la langue de Cervantès cette fois. Elles sont souvent traduites sans omettre le moindre détail : l'auxiliaire assassinée dans la raffinerie de sucre, les deux mulâtres volant et assassinant leur père blanc, le triste destin d'une mère et de ses trois filles, l'enfant empalé comme étendard, le policier dont les membres sont arrachés brutalement, le charpentier coupé en morceaux, les jeunes femmes blanches violées sous les yeux de leur père, et l'épisode affreux de l'épouse enceinte de M. Séjourne. Ce texte fait également place au récit du chef noir qui aide son patron à s'échapper par le fleuve, et aux exécutions brutales des Noirs prisonniers à Cap-Français⁴²².

3.2.2.2. Le Dessalines de Dubroca

L'autre ouvrage publié en castillan est une biographie de Jean-Jacques Dessalines, écrite par le même Dubroca. Publiée en France en 1804⁴²³, elle fut traduite en espagnol par un individu portant les initiales D.M.G.C., et fut publiée à Madrid l'année suivante, sous le titre de *Vida de J. J. Dessalines : Jefe de los negros de Santo Domingo*⁴²⁴. Cette œuvre, comme l'indique le sous-titre, se voulait comme une chronique « sur l'origine, le caractère et les atrocités des principaux chefs des rebelles depuis le début de l'insurrection de 1791 », mais tendait à mettre l'accent sur celles commises par Dessalines entre 1803 et 1804. L'année suivante, la même serait publiée de l'autre côté

⁴²¹ D. V. A. E. P. , *Historia de la Isla de Santo Domingo...*, *op.cit.*, pp. 126-136, 169-202.

⁴²² *Ibid.*, pp. 105-109, 115-119, 162.

⁴²³ L. Dubroca, *La vie de J.-J. Dessalines, chef des noirs révoltés de Saint-Domingue, avec des notes très détaillées sur l'origine, le caractère, la vie et les atrocités des principaux chefs des noirs, depuis l'insurrection de 1791*, Paris, Dubroca, 1804.

⁴²⁴ « Historia Moderna, Sublevación de los Negros, y Revolución de la Isla de Santo Domingo », *op.cit.*, p. 194.

de l'Atlantique, en Nouvelle-Espagne, par l'éditeur de la *Gaceta de Mexico*, Juan López Cancelada. Selon ce journal, dans une note de la fin du mois de décembre 1806 qui fait référence à ce qui paraissait dans la *Gaceta de Madrid*, il s'agit d'une œuvre

« ...qui a été lue en Espagne avec le plus grand intérêt, et l'éditeur après s'être procuré un exemplaire (par hasard), l'a réimprimé dans cette Cour avec une dédicace à toute la Nouvelle-Espagne »⁴²⁵.

En effet, cette édition en castillan est précédée d'une introduction rédigée par Cancelada lui-même. Il y manifeste sa conviction de la nécessité de connaître les horreurs vécues par ses semblables, les Blancs de Saint-Domingue, dont la désunion (surtout leurs appels d'aide aux Britanniques) et l'introduction d'« idées extravagantes » (en particulier celles de la Révolution française) auraient causé la perte. Derrière cela se serait cachée une attaque des idées politiques modernes et des possibles intentions indépendantistes des certains individus familiers de l'esprit des Lumières, habitant à cette époque la Nouvelle-Espagne⁴²⁶. Cette édition était illustrée par des gravures d'un illustrateur local, Manuel López López⁴²⁷. Celles-ci montraient de manière crue quelques-unes des situations les plus dramatiques décrites dans le texte, sur les persécutions et assassinats de Blancs. Nous savons également que ces images pouvaient aussi être vendues séparément pour être encadrées⁴²⁸.

En ce qui concerne l'œuvre proprement dite, l'auteur, après avoir exposé brièvement les faits sanglants d'août 1791, expose les activités de celui qu'il décrit comme l'un des chefs noirs les plus cruels placés sous les ordres du meneur Biassou : *Juan Santiago Dessalines* (Jean-Jacques Dessalines). Le chapelet d'atrocités qu'il a commises, depuis le premier assassinat (de ses propres mains), est rapporté dans le texte en italiques. Dans cette première époque, on lui attribue le démembrement du policier, M. Bleu, du découpage à la scie du charpentier blanc (épisodes dont parle Edwards), et de l'exécution de trois cents prisonniers civils, en « grande partie des

⁴²⁵ Cité par A. V. Ramírez Olivares, « Dessalines y Santo Domingo en la Nueva España, de la libertad al horror », *Graffylia*, 2005, V, n° 5, p. 108.

⁴²⁶ K. Donahue-Wallace, « Ilustrando el terror de rebelión. Los grabados de la vida de J.J. Dessalines », in F. Guzmán Schiappacasse, G. Cortés Aliaga, J. M. Martínez Silva, (éds.), *Arte y Crisis en Iberoamérica : Segundas Jornadas de Historia del Arte*, Providencia ; Santiago de Chile, RIL Editores, 2004, p. 86.

⁴²⁷ J. T. Medina, *Historia de la imprenta en los antiguos dominios españoles de América y Oceanía*, vol.I, Santiago de Chile, Fondo Histórico y Bibliográfico, 1958, p. 233.

⁴²⁸ A. V. Ramírez Olivares, « Dessalines y Santo Domingo en la Nueva España, de la libertad al horror », *op.cit.*, p. 108.

vieilles femmes et enfants... », dont il fit clouer les têtes « sur les pointes de la première palissade de la maison du chef des Noirs ». Ce dernier fait lui aurait valu une promotion de la part de Biassou, qui en plus l'aurait encouragé à poursuivre⁴²⁹.

Lorsque le moment des exécutions arrivait, les captifs blancs étaient emmenés dans un champ à proximité du campement. Les Noirs se plaçaient alors dans les landes environnantes, comme si c'était un amphithéâtre. Les atrocités commises par Dessalines à ces occasions, selon Dubroca, variaient en fonction du sexe et de l'âge des victimes :

« Là étaient conduits les malheureux Blancs, en groupes, sans distinction d'âge ou de sexe, nus et les mains attachées derrière le dos. Les supplices commençaient généralement par les vieux et à cause d'une astuce raffinée motivée par la vengeance c'étaient les plus cruelles car ses Blancs malheureux étaient accusés d'avoir tourmenté les Noirs durant plus de temps que les autres. Ils avaient placé plusieurs gros pieux hauts de huit mètres de haut, aux extrémités desquels se trouvaient des crochets de fer de près de vingt pouces de large, et ils y accrochaient par la barbe les malheureux auxquels était destiné ce supplice, les laissant là tout le temps qu'ils pouvaient résister, jusqu'à ce qu'ils perdent la vie ; et même ainsi non satisfaits, certains barbares se complaisaient, chargés de l'exécution, à décrocher ces malheureuses victimes et les accrocher de nouveau pour les tourmenter plus encore et leur faire endurer une mort prolongée et pleine d'angoisse.

Ceux d'âge moyen, qui étaient tenus pour étrangers et qui habitaient l'île depuis seulement dix à douze ans, étaient placés entre deux planches attachées fortement, et on les sciait en deux vivants.

Aux plus jeunes, ils leur arrachaient d'abord les yeux avec des tire-bouchons et après ils les lacéraient avec leurs sabres jusqu'à en faire mille morceaux. Avec les femmes, les supplices du barbare Dessalines et ses bourreaux variaient et, suivant les pulsions de ses atroces caprices, ils allaient chercher les malheureuses mères qui étaient enceintes et arrachant de leur sein le fruit de leur union, les découpaient et le leur faisaient manger, à elles et aux autres femmes, leur introduisant dans la bouche avec une violence extrême cette viande toujours palpitante, et la leur faisaient avaler de force.

⁴²⁹ L. Dubroca, *Vida de J. J. Dessalines, jefe de los negros de Santo Domingo; con notas muy circunstanciadas sobre el origen, carácter y atrocidades de los principales jefes de aquellos rebeldes desde el principio de la insurreccion en 1791*, éd. par J. L. Cancelada, México, M. de Zúñiga y Ontiveros, 1806, pp. 5-6.

Quant aux enfants, ils les jetaient vivants dans de grands chaudrons d'eau bouillante ou ils les faisaient griller au feu »⁴³⁰.

L'auteur s'intéresse beaucoup aux conflits pour le pouvoir entre les Noirs, et à certains aspects des campagnes militaires. Dans ce sens, il est intéressant de remarquer que dans la version mexicaine, la participation des « Noirs auxiliaires » dans les forces espagnoles, est omise de la version originale. Dubroca s'intéresse aussi sur d'autres vicissitudes politiques, telles que la guerre civile contre les mulâtres, aussi appelée Guerre du Sud. Il soutient qu'à un moment pendant ce dernier conflit, Dessalines, qui à l'époque était sous les ordres de Louverture, aurait fait noyer quinze mille individus sous le seul prétexte qu'ils étaient mulâtres. Aux Cayes, il aurait fait défiler devant lui toutes les femmes mulâtresses et blanches qui restaient dans la ville, tandis qu'« ...il les frappait avec bâton qu'il tenait à la main, maltraitant particulièrement les Blanches, parmi lesquelles certaines sont mortes sur place »⁴³¹.

L'auteur se consacre ensuite à l'arrivée des forces françaises dirigées par le général Leclerc en 1802. Une longue note de bas de page décrit l'opposition du général noir Christophe à leur débarquement qui, devant l'imminence de leur arrivée, aurait incendié la ville de Port Républicain (Port-au-Prince). Cela occasionna la fuite massive des habitants blancs, qui non seulement échappaient aux flammes, mais aussi à la vengeance des Noirs⁴³² [Figure 10]. Plus tard, Dessalines aurait ordonné que le reste des villes soient incendiées, que le maximum de Blancs soit réunis et amenés devant lui et que, avec des familles blanches venues d'autres endroits de la colonie, ils soient tous « passés par le couteau. » Parmi les victimes, il mentionne une femme qui aurait été trouvée écartelée sur le chemin reliant San Marcos à Artibonite, « et à côté d'elle un enfant d'environ six mois cherchant le sein qui l'avait nourri »⁴³³ [Figure 11].

⁴³⁰ *Ibid.*, pp. 9-10 [italiques dans l'original].

⁴³¹ *Ibid.*, pp. 24-25.

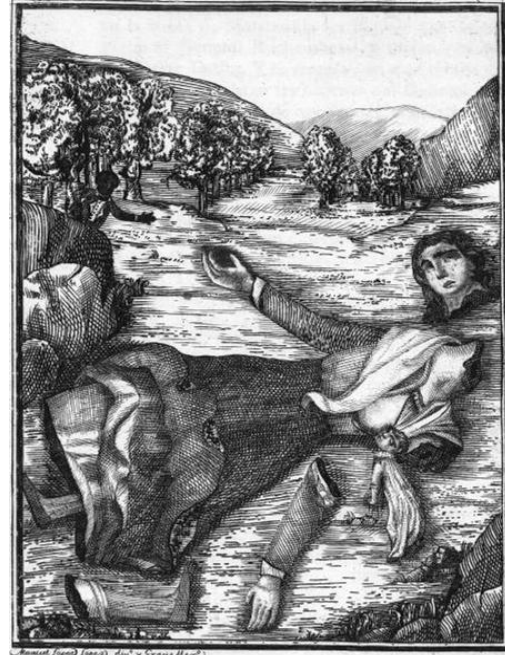
⁴³² *Ibid.*, pp. 29n-31n.

⁴³³ *Ibid.*, p. 33.



Cristóbal comand. del Ejército recorre la Isla de S. Domingo incendiando y matando a los infelices colonos de ella

Figure 10: « Cristóbal comandte del Exercito recorre la Isla de Sto. Domingo incendiando a los infelices colonos de ella »



Fue muerta y destrozada en el campo esta infeliz pr. haver resistido a los deseos brutales de los Negros y el niño perezio de hambre anulado buscando el pecho yerto de su Madre

Figure 11: « Fue muerta y destrozada en el campo esta infeliz pr. Haver resistido a los deseos brutales de los Negros y el niño perezio de hambre asulado buscando el pecho yerto de su Madre »



Figure 12: « Desalines huye del valor francés, pero matando blancas »

Source : Louis Dubroca. *Vida de J. J. Dessalines...*, J. L. Cancelada (édit.). México : M. de Zúñiga y Ontiveros, 1806
Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]

Les troupes françaises de l'armée napoléonienne sont présentées par Dubroca comme courageuses et héroïques. De fait, selon l'auteur c'est quand Louverture décrète la mort de tous les Blancs de la colonie que l'on parle d'une réaction vindicative de Leclerc, mais jamais en tant que représailles sanglantes. Il allègue aussi que c'est après l'évacuation des troupes françaises et le décret de l'indépendance en 1804, que Dessalines projeta l'extermination de tous les Blancs qui demeuraient sur le territoire haïtien, avec l'accord des Britanniques. Il aurait d'abord publié une proclamation dans laquelle l'ordre était donné d'arrêter uniquement ceux qui auraient participé à des tueries de Noirs pendant la guerre. Au début, certains auraient été épargnés, mais ensuite les exécutions s'étendirent à tous les Blancs. Sur une durée de trois mois,

« ...les assassins furieux pourchassaient partout leurs victimes qui inutilement demandaient du secours à la nature entière, tandis que l'innocence, la vertu, l'âge, la pudeur et tout ce qu'il y a de plus sacré entre les mortels, tombait en sang sous le coup féroce du poignard d'un tas d'assassins plus semblables à des tigres affamés qu'à des hommes »⁴³⁴.

Cet ouvrage est complété par la constitution haïtienne de 1805, et par une description physique et psychologique de Dessalines, dans laquelle on retrouve les traits négatifs qui lui sont attribués dans le reste du texte (sagace, hypocrite, rancunier, violent...). Cette note biographique est accompagnée d'une gravure sur laquelle le chef noir apparaît avec, à la main, la tête décapitée d'une femme⁴³⁵ [Figure 12].

Conclusion

Les ouvrages qui apparaissent dans l'Atlantique hispanophone et anglophone sur les événements survenus pendant la période révolutionnaire à Saint-Domingue laissent, comme nous avons pu le constater, assez de place aux atrocités, aux destructions et à l'état d'anarchie auquel conduisirent les conflits dans l'île. Dans la plupart des pamphlets et des récits historiques, la forme crue avec laquelle sont communiquées les informations répond à des objectifs relatifs à l'idéologie de leurs auteurs (racial, abolitionniste, pro-esclavagiste), ainsi qu'à des ambitions matérielles. Sur ce point, selon

⁴³⁴ *Ibid.*, p. 64 [italiques dans l'original].

⁴³⁵ *Ibid.*, pp. 70 et ss.

Matthew Clavin⁴³⁶, nombre de ces récits se prévaudraient d'un mécanisme stylistique « gothique », et parfois d'images qui représentaient fidèlement les informations ainsi rédigées, afin de faire passer leurs versions particulières ou simplement vendre plus d'exemplaires, comme a pu être le cas de M. Rainsford.

Ce style narratif contraste avec la majorité des brèves apparues dans les journaux, lesquels semblaient tenter de conserver une certaine « objectivité », bien que cela ne fût pas la norme éthique du journalisme de l'époque⁴³⁷. Cela était probablement dû à l'origine des notes, qui provenaient pour la plupart du nord des États-Unis (Baltimore, Boston, New York, Philadelphie) ou de Londres. Elles avaient été écrites pour des « communautés de lecteurs » — pour reprendre l'expression de Roger Chartier⁴³⁸ — qui n'appartenaient pas forcément à des sociétés esclavagistes, et qui étaient donc moins sensibles aux nouvelles qui arrivaient de Saint-Domingue. Cependant, la décision d'inclure ce genre de textes dans les journaux revenait aux éditeurs, qui pouvaient ou non, appartenir aux communautés locales. S'ils en faisaient partie, où connaissait bien la population qui acquérait normalement leurs journaux, on peut supposer qu'ils tendaient à choisir parmi les brèves qui arrivaient à leurs rédactions, selon les intérêts et inquiétudes de leurs lecteurs.

Étant donné la forte réactivité des Blancs desdites sociétés aux nouvelles de La Hispaniola, certains éditeurs locaux prirent la décision de ne jamais les publier. Ils craignaient l'impact négatif qu'elles pouvaient avoir sur la population de couleur, encourageant ses membres à se soulever. Tel fut le cas du *Papel Periódico* de La Havane, et peut-être de la *Royal Gazette* de la Jamaïque. D'autres décidèrent de ne pas le faire après un certain moment, comme dans le cas de l'éditeur de *The Enquirer* qui refusa de publier davantage de nouvelles sur Saint-Domingue, lorsqu'il apprit les massacres commis par Dessalines en 1804. En revanche, quand il s'agissait des journaux contenant ce type de nouvelles, mais qui n'avaient qu'un rapport linguistique avec les lecteurs

⁴³⁶ Clavin fait ici référence aux auteurs britanniques et français. M. Clavin, « Race, Revolution, and the Sublime: The Gothicization of the Haitian Revolution in the New Republic and Atlantic World », *Early American Studies: An Interdisciplinary Journal*, 2007, vol.5, n° 1, pp. 4-5.

⁴³⁷ Aux États-Unis, le besoin d'objectivité dans la presse commence à se faire ressentir au XIX^e siècle, avec une sorte de « empirisme naïf » associé au positivisme. Mais ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que la question de l'« objectivité » vraiment devient importante chez certains journalistes états-uniens. G. Muhlmann, *Une histoire politique du journalisme (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 19.

⁴³⁸ R. Chartier, *Le jeu de la règle : lectures*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2000, p. 76.

(comme c'est le cas dans la *Gaceta de Madrid*), ces informations pouvaient générer des réactions comme la plainte envoyée en métropole durant cette même année 1804 par le gouverneur de Cuba.

Toutes ces attitudes témoignent déjà d'un premier type de manifestations d'angoisse par rapport au « mauvais exemple » de Saint-Domingue, dont l'explication nous renvoie aux « espaces d'expérience » en tant que berceau des perceptions sociales. Du côté des lecteurs, ils « s'approprient » ces textes pour les rendre signifiants depuis leur propre perspective⁴³⁹, en tant qu'individus blancs faisant partie de sociétés esclavagistes à « trois niveaux », dans laquelle les soulèvements d'esclaves et de libres de couleur étaient toujours une possibilité troublante. En temps normal, les individus tiennent à expliquer la réalité selon leurs propres expériences, autant les positives que les négatives, pour ainsi contrôler ou prédire l'environnement dans lequel ils habitent. Quand il s'agit des « traumatismes collectifs », soit vécus directement soit sous forme de « menaces symboliques » (comme dans le cas de l'ensemble d'événements les plus affreux du point de vue des Blancs survenus à La Hispaniola), les interprétations répondent au besoin de trouver des explications aux causes qui les produisent, pour ainsi mieux s'adapter à une nouvelle réalité⁴⁴⁰.

D'où la possibilité que les élites blanches étudiées aient donné aux informations transmises sur lesdits événements par les divers moyens de diffusion (oraux et écrits), un sens de leçon à ce qui pourrait leur arriver si une révolution semblable explosait dans les territoires qu'ils habitent. Cependant, c'est seulement dans les « communautés de lecteurs » anglophones, telles que celles formées par des Blancs en Virginie ou la Jamaïque, que les textes imprimés ont dû contribuer de façon significative à forger l'imaginaire et les représentations sémantiques des « horreurs » de Saint-Domingue, étant donné les caractéristiques particulières de leur « culture écrite », et leur ouverture vis-à-vis des imprimés, des individus et des nouvelles venues d'ailleurs.

⁴³⁹ R. Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1989, vol.44, n° 6, p. 1511.

⁴⁴⁰ Pour un état de la question dans le domaine d'études des traumatismes collectifs, voir : J. A. Updegraff, R. C. Silver, E. A. Holman, « Searching for and finding meaning in collective trauma », *op.cit.*, pp. 710-711.

Partie II

Une angoisse conjoncturelle



Figure 13 : « A real sans-culotte »
Richard Newton, *A Real San Culotte !*, 1792
Source : The British Museum [en ligne]

Formation d'une angoisse conjoncturelle I :

Éclosion d'inquiétude chez les Blancs de la Grande-Caraïbe

« ...ces sortes de gens, qui étant ordinairement dix contre un Blanc, sont toujours prêts à se révolter, à tout entreprendre et à commettre les crimes les plus horribles pour se mettre en liberté »⁴⁴¹.

Père Labat, *Nouveau voyage aux Iles de l'Amérique*, vol. VI, 1743

Les informations sur les conflits survenus à Saint-Domingue et dans d'autres îles françaises à partir de 1790, et la possibilité même que ceux-ci puissent s'étendre à d'autres territoires, engendrèrent une série de manifestations d'insécurité, de préoccupation et de mesures de précaution. D'une façon générale, elles générèrent une sorte d'angoisse conjoncturelle chez les élites blanches, qui affecta également, quoique différemment, les autorités de leurs territoires respectifs. L'apparition de ce phénomène se manifesta de différentes manières : de la simple allusion dans un journal personnel aux actions et décisions de petite ou grande envergure, prises par les civils blancs et par les autorités civiles ou militaires.

Ces manifestations ne surgirent nullement de façon isolée, puisque leur apparition découle d'autres aspects sous-jacents dont des traits conjoncturels propres à l'époque abordée, comme le possible impact du débat abolitionniste en Grande-Bretagne, l'expansion des idées de la Révolution Française, les éventuelles conséquences des conflits entre puissances européennes, ou encore des événements de nature violente qui eurent lieu à échelle locale. Des aspects plus structurels sont également à prendre en

⁴⁴¹ J. Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amerique*, vol.VI, Paris, Guillaume Cavelier père, Libraire au Lys d'or, 1742, p. 199.

compte, comme la traditionnelle appréhension face aux secteurs subalternes de couleur, et les particularités ethno-démographiques de chaque région.

Dans ce chapitre, nous nous penchons par conséquent sur les circonstances qui accompagnèrent la formation de ce sentiment d'angoisse, à travers les réactions des membres de l'élite. L'étude adoptera une perspective de « longue durée ». Il convient par conséquent de l'appréhender au regard de préoccupations antérieures ou contemporaines semblables, liées à des menaces internes ou externes. Il s'agira enfin, à la fin du cinquième chapitre, de mettre en relation l'ensemble des manifestations d'inquiétude, ainsi que les causes qui les déterminèrent, de manière à mettre en valeur les traits distinctifs et la spécificité de l'angoisse conjoncturelle issue des « terribles » nouvelles de Saint-Domingue.

4.1. Subir et décrire une “nouvelle” angoisse

Les témoignages qui mettent en évidence des changements affectifs suscités par les informations sur les morts et les destructions à La Hispaniola, sont dispersés de façon plus ou moins explicite dans différents types de documents. Nous avons déjà évoqué les inquiétantes réactions de Bryan Edwards et Francisco de Arango face à ce type de faits, après leurs visites à Saint-Domingue, en 1791 et 1803 respectivement, qui ont donné lieu, l'une et l'autre, aux récits que nous avons abordés précédemment. En novembre 1791, l'Assemblée coloniale de la Jamaïque écrivit au roi en lui demandant de l'aide pour se libérer des « craintes et des frayeurs » qui accablaient les habitants depuis qu'existait ce précédent du « triomphe de l'anarchie la plus sauvage sur l'ordre et le bon gouvernement »⁴⁴².

Dans cette même missive, tous deux mettent en garde leur souverain en expliquant que jusqu'alors les hommes libres de couleur avaient été bien traités dans l'île, mais, préviennent-ils, que les désastres survenus à Saint-Domingue pourraient mettre fin à cette bienveillance⁴⁴³. En 1798, après l'évacuation des forces britanniques et l'avènement de Toussaint Louverture au gouvernement de la colonie française, les membres de la même assemblée comprirent que le danger qu'ils pensaient courir ne relevait plus seulement des mauvaises intentions des agents français ou du seul

⁴⁴² « L'assemblée au roi (Jamaïque, 04/11/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 42.

⁴⁴³ *Ibid.*

« mauvais exemple » d'une révolte d'esclaves qui se serait prolongée, mais bel et bien d'un processus révolutionnaire (« une terrible révolution ») propre à l'île⁴⁴⁴.

À l'échelle privée, on note également des manifestations d'inquiétude dans les papiers personnels de certains individus qui vécurent dans les territoires étudiés. C'est le cas par exemple de Maria Nugent, épouse du gouverneur de la Jamaïque entre 1801 et 1805. Pendant ces années, son statut privilégié lui permit d'avoir accès à des informations de première main sur les événements, lesquels sont souvent mentionnés dans son journal. Le commentaire le plus ému qu'elle émet en ce sens est sans doute sa réaction en apprenant le massacre de près de quatre cents Blancs en novembre 1803 : « Quelle horreur [écrivit-elle], et quel terrible exemple pour cette île »⁴⁴⁵. En Virginie, Thomas Jefferson écrivait en 1797 à propos des conflits à Saint-Domingue, interprétés par lui comme l'une des conséquences de la dérive radicale des idées révolutionnaires françaises :

« Le “murmura venturos nautis prodentia ventos” nous a d'ores et déjà atteints ; la tempête révolutionnaire qui balaie à présent le globe s'avance vers nous, et estimons-nous heureux si nous parvenons à prendre nos dispositions à temps afin que son passage sur notre territoire ne soit pas trop violent »⁴⁴⁶.

C'est aussi en Virginie, en 1800, que l'avocat de renom St. George Tucker, critique dans une de ses œuvres (*Blackstone's commentaries*) les conséquences des idées françaises dans les îles des Caraïbes, lesquelles « suffisent à faire trembler à l'idée de pareilles calamités s'abattant sur ce pays ». En privé, il qualifiait la situation de « circonstances dangereuses », envisageant la possibilité que ces calamités puissent s'étendre jusqu'en Virginie⁴⁴⁷.

Il existe également des témoignages à la troisième personne, qui rendent compte de l'état d'esprit des Blancs locaux suite aux événements de Saint-Domingue, et qui mentionnent l'éventualité d'une contagion du sentiment révolutionnaire chez les Noirs

⁴⁴⁴ « Message de l'assemblée au gouverneur (Jamaïque, 07/12/1798) », TNA, CO, 137/103, f. 90.

⁴⁴⁵ M. S. Nugent, *Lady Nugent's Journal, Jamaica One Hundred Years Ago*, Londres, Published for the Institute of Jamaica, A. & C. Black, 1907, p. 56.

⁴⁴⁶ « T. Jefferson à G. Tucker (Monticello, 28/08/1797) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol.VIII (Correspondence 1793-1798), New York ; Londres, G.P. Putnam's Sons, 1905. Nous approfondirons le sens de cette citation au chapitre 7.

⁴⁴⁷ Cité par W. S. Jenkins, *Pro-Slavery Thought in the Old South*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1935, p. 63, 63n.

de leurs territoires. En janvier 1792, une lettre d'un magistrat de Montego Bay (au nord-est de la Jamaïque), rapportait que les habitants blancs étaient « effroyablement alarmés », car ils craignaient la répétition des scènes de Saint-Domingue⁴⁴⁸. Certains voyageurs, diplomates et visiteurs prirent aussi conscience de l'angoisse que celles-ci avaient générée. En octobre 1793, le ministre plénipotentiaire de France pour les États-Unis, Edmond-Charles Genêt — arrivé dans ce pays via Charleston en avril de l'année précédente —, rapporta qu'aussitôt qu'on y eût connaissance de la révolution de Saint-Domingue, cette nouveauté « répandit la terreur parmi tous les propriétaires de nègres »⁴⁴⁹.

Un réfugié de la Martinique, devenu agent français sous le nom de François de Pons, et établi au Venezuela entre 1801 et 1804, écrivit plus tard dans l'une de ses œuvres que les événements qui avaient ébranlé La Hispaniola avaient été une « cause d'effroi » pour les élites locales, qui cessèrent d'importer des esclaves pendant treize ans. Cette décision fut motivée, d'après lui, par la crainte qu'un nombre trop élevé de Noirs ne puisse provoquer une issue aussi dramatique que celle survenue dans cette île⁴⁵⁰. Le naturaliste allemand Alexander de Humboldt en fit également le constat dans son œuvre *Essai politique sur l'île de Cuba*, et évoqua un état d'esprit comparable, après sa visite de l'année 1800. Il y indiquait que les conflits dans cette île et ceux rapportés pour la Jamaïque en 1794 — il s'agit certainement d'une référence à la guerre de Marrons de l'année suivante —, provoquèrent de « vives alarmes » parmi les propriétaires terriens locaux⁴⁵¹.

4.2. Craintes antérieures et autres angoisses contemporaines

4.2.1. Rébellions d'esclaves avant 1791

Malgré la forte charge émotionnelle de ces témoignages, l'angoisse décrite n'était pas tout à fait nouvelle : la crainte des révoltes d'esclaves en Amérique avait en effet déjà

⁴⁴⁸ « Rapport de J.L. Weiser, Chairman Committee of Security and Safety (St. James, 13/01/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 114.

⁴⁴⁹ « Genêt au ministre des Affaires étrangères (New York, 07/10/1793) », in F. J. Turner, (éd.), *Correspondence of the French Ministers to the United States, 1791-1797*, vol.II, New York, Da Capo Press, 1972, p. 245.

⁴⁵⁰ F. R. J. D. Pons, *A Voyage to the Eastern Part of Terra Firma, or the Spanish Main, in South-America, During the Years 1801, 1802, 1803, and 1804*, vol.II, New York, I. Riley and co, 1806, p. 251.

⁴⁵¹ A. V. Humboldt, *Essai politique sur l'île de Cuba: avec une carte et un supplément qui renferme des considérations sur la population, la richesse territoriale et le commerce de l'archipel des Antilles et de Colombia*, vol.II, Paris, Librairie de Gide Fils, 1826, p. 323.

un long passé. Depuis le début du processus de conquête et de colonisation du Nouveau Monde au XVI^e siècle, l'inquiétude des Blancs à propos d'un éventuel soulèvement des habitants « natifs », mais aussi des Noirs et de leurs descendants libres ou esclaves, se transforma rapidement en l'une de leurs préoccupations majeures. Pour ce qui est des esclaves africains, ceux-ci commencèrent très tôt à résister de façon active à l'esclavage : soit en prenant la fuite, soit en s'établissant dans des régions rurales difficiles d'accès (depuis lesquelles ils attaquaient ou volaient parfois les Blancs et leurs propriétés), soit en se rebellant ouvertement⁴⁵². Ces dernières manifestations de résistance ne cessèrent pas durant les trois siècles qui suivirent, et ne firent que varier en fréquence et en intensité⁴⁵³.

Pour les éviter, les Blancs disposaient de différents moyens grâce auxquels ils parvinrent, de façon pacifique ou par la force, à dissuader les esclaves d'une quelconque tentative d'insurrection. Dans ce but, ils renforcèrent les défenses locales, restreignirent les réunions, utilisèrent des esclaves comme informateurs, leur interdirent le port d'armes, etc. Lorsque survenait une rébellion et que celle-ci, comme il était d'usage, était écrasée, les châtiments et les supplices infligés aux esclaves impliqués étaient terribles : coups de fouet, immobilisation physique, mutilation de membres ou d'autres parties du corps, torture, voire exécution publique. On cherchait ainsi à donner un exemple édifiant aux autres esclaves, désormais avertis de ce qui les attendait si un jour ils osaient défier leurs maîtres. À partir de la fin du XVII^e siècle, les formes de châtiments des esclaves en vinrent à être régulées par la législation locale ou métropolitaine des Indes, par le biais

⁴⁵² La première insurrection massive d'esclaves noirs au Nouveau Monde eut lieu à La Hispaniola le 26 décembre 1522, dans la plantation sucrière du gouverneur de l'île, Diego Colón. À partir de cet événement, des situations similaires sont rapportées dans toute l'Amérique espagnole, là où l'on comptait un nombre considérable d'esclaves, en 1529 à Santa Marta, Nouvelle Grenade ; en 1548 à San Pedro, Honduras ; en 1552 au Venezuela ; etc. Dans la seule Nouvelle-Espagne, on compte huit rébellions d'esclaves noirs entre 1537 et 1670. En général, toutes les rébellions étaient étouffées et leurs meneurs exécutés afin de montrer l'exemple. Le père Torquemada dans sa *Monarquía Indiana* illustre bien ce type de mesures. Il y décrit les châtiments infligés aux esclaves qui se soulevèrent en Nouvelle-Espagne au début du XVII^e siècle, « trente six de ces Noirs ont été pendus, vingt-neuf hommes et le reste étant des femmes, tous ensemble sur une potence carrée établie à cet effet au milieu de la place centrale de la ville, et ils ont été écartelés, leurs corps furent placés sur les chemins et leurs tête restèrent clouées sur la potence... ». E. F. Love, « Legal Restrictions on Afro-Indian Relations in Colonial Mexico », *The Journal of Negro History*, 1970, vol. CV, n° 2, p. 131 ; J. A. Saco, *Historia de la esclavitud de la raza africana en el Nuevo Mundo y en especial en los países américo-hispanos*, vol.II, La Habana, Cultura, S.A., 1938, pp. 106-107, 309-310.

⁴⁵³ D. B. Davis, *The Problem of Slavery in Western Culture*, New York, Oxford University Press, 1988, pp. 128 et ss.

de lois ou de codes, mais celles-ci, dans le cas de révoltes ou d'assassinats de Blancs, maintinrent la même sévérité des condamnations⁴⁵⁴.

Malgré ces mesures préventives fondées sur l'exemplarité, les manifestations de résistance violentes ne disparurent pas, faisant occasionnellement un certain nombre de victimes blanches et détruisant des propriétés. Cependant, durant les décennies qui précédèrent le déclenchement des conflits de la fin du XVIII^e siècle à Saint-Domingue, les soulèvements massifs d'esclaves furent peu fréquents. En Virginie, il n'y eut pas de révoltes massives, mais on eut bien connaissance d'une tentative survenue en Jamaïque, comme le rapporte un colon du nom de William Byrd en 1736 : les Noirs sont « partout aussi dangereux et source de problèmes, comme ils l'ont été récemment en Jamaïque, où en plus du coût en termes de dépenses, ils ont cause la mort de nombreux sujets de Sa Majesté »⁴⁵⁵. Une autre rébellion dont on entendit certainement parler en Virginie fut celle qui éclata en Caroline du Sud en 1739 durant laquelle, aux dires d'un contemporain, plus de cent Noirs prirent les armes et tuèrent « vingt trois Blancs de la façon la plus cruelle et la plus barbare qui soit »⁴⁵⁶.

Au Venezuela, en plus des problèmes créés par certains bandits Marrons dans les années 1770⁴⁵⁷, on releva de nombreuses révoltes mineures auxquelles participèrent les esclaves, mais celles-ci eurent une portée limitée. La plus importante fut probablement celle que dirigea le *zambo* libre Andrés Santos — connu sous le nom d'Andresote —, dans la région orientale, et qui reçut l'appui de certains Hollandais. Celle-ci put être enfin jugulée lorsqu'un prélat envoyé afin de négocier avec les insurgés obtint la reddition de ces derniers, après que de nombreux membres des forces envoyées par le gouverneur pour les contrer eurent été tués⁴⁵⁸. Le cas cubain est relativement similaire puisque l'on

⁴⁵⁴ H. M. Beckles, « Social and Political Control in the Slave Society », in F. W. Knight, (éd.), *General History of the Caribbean. The Slave Societies of the Caribbean*, vol.III, Londres, Macmillan Caribbean ; Paris, UNESCO Pub, 1997, pp. 194 et ss. ; D. Paton, « Punishment, Crime, and the Bodies of Slaves in Eighteenth-Century Jamaica », *Journal of Social History*, 2001, vol.XXXIV, n° 4, pp. 927 et ss.

⁴⁵⁵ Cité par « Colonel William Byrd on Slavery and Indented Servants, 1736, 1739 », *The American Historical Review*, 1895, vol.I, n° 1, p. 89.

⁴⁵⁶ Cité par M. M. Smith, *Stono: Documenting and Interpreting a Southern Slave Revolt*, Columbia, University of South Carolina Press, 2005, p. 108.

⁴⁵⁷ Le fléau des bandits marrons sur le territoire vénézuélien fut particulièrement intense dans la région cacaotière située à l'est de Caracas, durant les années 1770. M. Izard, « Vagos, prófugos y cuatreros. Insurgencias antiexcedentarias en la Venezuela tardocolonial », *Boletín americanista*, 1991, n° 41, pp. 194-195.

⁴⁵⁸ C. Felice Cardot, *La rebelión de Andresote (Valles Del Yaracuy, 1730-1733)*, Caracas, Impr. Nacional, 1952, pp. 19 et ss.

n'y relève pas de manifestations notables de résistance active, l'exception d'une fugue massive d'esclaves dans des mines de cuivre d'une région à l'est de Santiago en juillet 1731⁴⁵⁹.

En Jamaïque la situation fut très différente, puisque les révoltes massives d'esclaves y furent fréquentes à partir de la moitié du XVII^e siècle. À cette époque, des centaines d'esclaves qui avaient été libérés par les Espagnols avant l'occupation britannique de 1665, parvinrent à contrer les forces armées envoyées dans le but de les soumettre, et purent ainsi s'installer dans les montagnes d'où ils résistèrent avec succès. En 1734, les Marrons brûlèrent certaines plantations et tuèrent cent cinquante Blancs. Deux ans plus tard, on mobilisa deux régiments entiers pour pouvoir les combattre⁴⁶⁰. Ne pouvant pas les vaincre, et craignant qu'ils n'entraînent plus d'esclaves dans la rébellion, les autorités passèrent un accord de paix avec les insurgés en 1739 : à condition qu'on les laissât vivre en paix, les Marrons acceptaient de ne pas déranger les planteurs blancs, de livrer les esclaves fugitifs, de reconnaître les autorités britanniques et de coopérer avec celles-ci en cas de guerre⁴⁶¹. C'est en 1759 qu'éclata la rébellion la plus sanglante de toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors dans l'île, fomentée par des Africains de l'ethnie Coromanti. L'intention des esclaves insurgés était de tuer tous les Blancs, pour ensuite se partager le territoire en principautés⁴⁶². La révolte s'étendit sur presque toute l'île et dura six mois, au cours desquels des scènes violentes furent rapportées : ainsi, en une occasion, une partie des insurgés prit d'assaut la maison d'un contremaître de plantation à l'intérieur de laquelle se trouvaient environ dix personnes blanches que ceux-ci « massacrèrent de la façon la plus sauvage qui soit, et burent littéralement leur sang mélangé à du rhum » [Figure 14]. Lorsque la révolte fut enfin contrôlée, beaucoup de plantations avaient été incendiées, soixante Blancs (dont certains enfants) et plus de cinq cent esclaves avaient péri. Au total, on estime

⁴⁵⁹ J. P. Rodriguez, (éd.), *Encyclopedia of Slave Resistance and Rebellion*, Westport, Greenwood Press, 2007, pp. 146-147.

⁴⁶⁰ A. Trollope, *The West Indies and the Spanish Main*, Londres; New York T. F. Unwin; G. P. Putnam's sons, 1896, pp. 214-215.

⁴⁶¹ G. Heuman, « From Slave Rebellion to Morant Bay: The Tradition of Protest in Jamaica », in W. Binder, (éd.), *Slavery in the Americas*, Wuerzburg, Königshausen & Neumann, 1993, pp. 151-152.

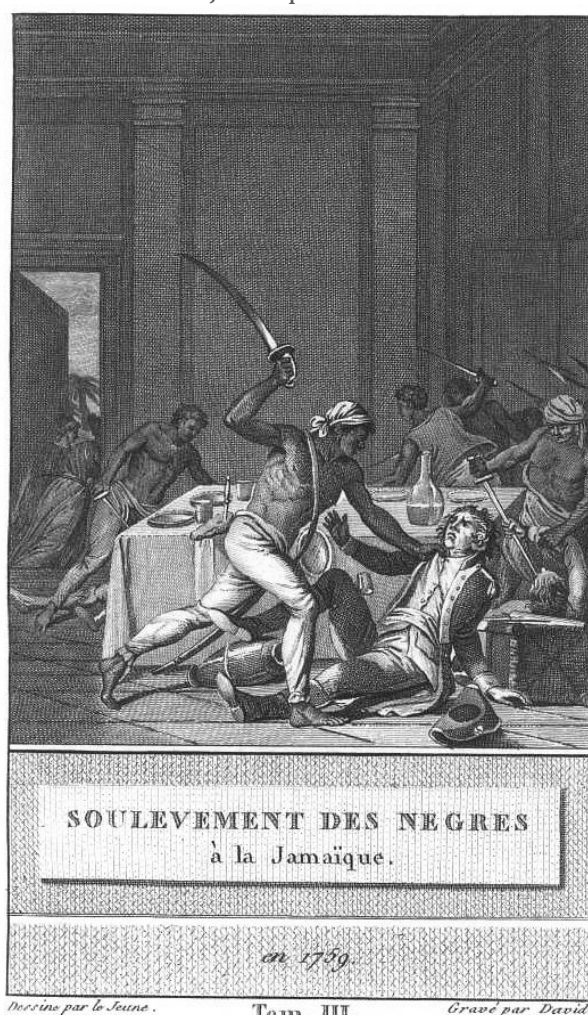
⁴⁶² E. Long, *The History of Jamaica; Or, general survey of the antient and modern state of that island; with reflections on its situation, settlements, in habitants*, vol.II, Londres, T. Lowndes, 1774, p. 447.

qu'environ mille Noirs ont participé à ce soulèvement⁴⁶³. Plus tard, en 1776, une autre révolte massive put être désamorcée à temps dans le nord-ouest de l'île, mais sema la panique au sein de la population blanche. Cette rébellion était en partie inspirée de la révolution nord-américaine, et devait éclater alors même qu'un régiment cantonné dans la région allait être envoyé en Amérique du Nord⁴⁶⁴.

Dans certains cas, les informations sur les rébellions d'esclaves — si celles-ci étaient suffisamment sanglantes et couronnées de succès, même temporairement — pouvaient engendrer une certaine inquiétude dans d'autres territoires à cause du « mauvais exemple » qu'elles pouvaient véhiculer. Ainsi, en novembre 1733, la petite île de Saint-John — alors sous domination

danoise — fut le théâtre d'une révolte de plus de cent esclaves, lesquels parvinrent à vaincre les forces européennes locales envoyées pour les écraser. Pendant cette révolte, les insurgés tuèrent près de trente habitants blancs, dont des femmes et des enfants, ce qui eut pour effet de faire fuir les autres vers les îles avoisinantes. Les esclaves réussirent à contrôler l'île durant sept mois, et envisagèrent même d'étendre le

Figure 14 : Révolte de Noirs Coromanti à la Jamaïque en 1759.



Dessiné par le Jeune.

Tom. III.

Gravé par David.

« Soulèvement des Nègres à la Jamaïque en 1759 ». Source : François Anne David, *Histoire d'Angleterre*. Vol.II, plate 5. Paris, 1800, p.36. Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]

⁴⁶³ B. Edwards, *The History, Civil and Commercial, of the British Colonies in the West Indies*, vol. II, Londres, Printed for J. Stockdale, 1793, pp. 60-61.

⁴⁶⁴ R. B. Sheridan, « The Jamaican Slave Insurrection Scare of 1776 and the American Revolution », *The Journal of Negro History*, 1976, vol.CXI, n° 3, pp. 295 et ss.

mouvement jusqu'aux îles voisines de Saint-Kitts y Saint-Thomas. La nouvelle du succès de cette révolte se répandit vite dans tout l'espace atlantique, relayée en détails par les journaux de Boston et de Londres⁴⁶⁵.

La nouvelle de cette rébellion donna lieu à des rumeurs dans d'autres îles des Petites Antilles, selon lesquelles les Noirs étaient en train de préparer des insurrections inspirées de celle de Saint-John. Au début de l'année 1734, deux contingents supplémentaires de plus de cinquante hommes (l'un danois et l'autre britannique), furent envoyés, mais ils furent mis en déroute par les insurgés. En avril, le gouverneur danois de l'île rédigea un appel à l'aide à son homologue français en Martinique, qui accepta d'intervenir en expliquant qu'il le faisait non seulement par solidarité, mais aussi dans l'intérêt des autres îles à esclaves :

« Il est dans l'intérêt de toutes les îles que les esclaves qui osent se révolter contre les Blancs soient punis ; si les rebelles de St. John parviennent à s'échapper, ils pourraient devenir un modèle et inspirer un esprit de révolte parmi les Noirs de toutes les îles »⁴⁶⁶.

Les autorités françaises envoyèrent plus de deux cent hommes bien armés, lesquels mirent fin à la résistance des insurgés. Les quelques rebelles qui furent trouvés dans leurs cachettes se virent proposer l'amnistie mais, après s'être rendus, furent — comme il était habituel à la suite de tels événements — torturés et exécutés⁴⁶⁷.

4.2.2. L'insurrection à venir (ou qui ne vient pas)

À partir du moment où les esclaves noirs devinrent un « mal nécessaire » pour les colonisateurs européens et leurs descendants, on relève chez ces derniers un certain sentiment d'angoisse face au nombre croissant d'esclaves et à l'éventualité d'une rébellion. Comme l'a signalé Herbert Aptheker pour le cas du Sud des Etats-Unis, cet état d'esprit n'était pas fondé sur des faits réels récents, mais bel et bien sur l'anxiété que déclenchait la seule idée que quelque chose pût arriver⁴⁶⁸.

⁴⁶⁵ J. P. Rodriguez, (éd.), *Encyclopedia of Slave Resistance and Rebellion*, op.cit., pp. 435-436.

⁴⁶⁶ Cité par A. Caron, A. R. Highfield, *The French Intervention in the St. John Slave Revolt of 1733-34*. Charlotte Amalie, Bureau of Libraries ; Museums, and Archaeological Services ; Dept. of Conservation and Cultural Affairs, 1981, p. N.d.

⁴⁶⁷ J. P. Rodriguez, (éd.), *Encyclopedia of Slave Resistance and Rebellion*, op.cit., pp. 435-436.

⁴⁶⁸ H. Aptheker, *American Negro Slave Revolts*, New York, International Publishers, 1993, pp. 17-18.

En Jamaïque en 1686, un Anglais du nom de John Taylor, parti faire fortune dans cette île, consacra de longues lignes à la description de cette forme d'angoisse continue, et aux stratégies des Blancs pour éviter les révoltes. Etant donnée l'impossibilité de les empêcher totalement, il écrivit : « on peut alors craindre que ces esclaves, dès qu'ils en auront la possibilité, se soulèveront dans un mouvement de rébellion, un danger dont Dieu seul peut nous protéger »⁴⁶⁹. Un siècle plus tard, lorsque l'île devint la colonie de plantation comptant le plus d'esclaves après Saint-Domingue, un autre Anglais nommé John Stewart qui y vécut pendant vingt et un ans, affirma dans une de ses œuvres (*An Account of Jamaica, and its Inhabitants*) qu'une insurrection d'esclaves était toujours « un danger qui déclenchait chez les habitants blancs une perpétuelle appréhension »⁴⁷⁰.

À Cuba, jusqu'à la première moitié du XVIII^e siècle, les Blancs ne semblaient guère se soucier de la population de couleur. À cette époque, le propriétaire terrien cubain José Martín Feliz Arrate, dans son œuvre *Llave del Nuevo Mundo* écrit à cette époque, ne se plaignait que des dérangements que lui occasionnaient de temps à autre les esclaves, « à cause de leurs fugues à répétition et autres désordres... »⁴⁷¹. Les inquiétudes concernant le nombre d'esclaves pourraient s'être accentuées après le doublement de celui-ci au lendemain de l'occupation britannique de 1763. Cependant, à cette époque les planteurs cubains avaient déjà l'intention de faire de cette île une colonie de plantation reposant sur l'augmentation des esclaves noirs, à l'image de la Jamaïque et de Saint-Domingue. Cette idée avait le soutien des autorités métropolitaines : un militaire d'origine irlandaise, Alejandro O'Reilly, rédigea peu après la récupération de l'île un rapport expliquant que l'on pouvait continuer d'y introduire un grand nombre d'esclaves, puisque l'expérience montrait qu'il n'y avait pas de risque de rébellion⁴⁷².

Au Venezuela, malgré le fait qu'il s'agissait d'une des régions des Caraïbes comptant le plus faible nombre d'esclaves, on rapporta également des signes d'inquiétude : en 1789, le procureur (*síndico procurador*) de la municipalité de Caracas, confronté à un nouveau règlement concernant les esclaves et se remémorant les

⁴⁶⁹ J. Taylor, D. Buisseret, (éds.), *Jamaica in 1687: the Taylor Manuscript at the National Library of Jamaica*, Kingston, University of West Indies Press, 2007, p. 274.

⁴⁷⁰ J. Stewart, *An Account of Jamaica, and Its Inhabitants*, Londres, Printed for Longman, Hurst, Rees and Orme, 1808, p. 185.

⁴⁷¹ Cité par J. M. F. D. Arrate, *Llave del Nuevo Mundo. Antemural de las Indias Occidentales*, México, FCE, 1949, chap. 6.

⁴⁷² Cité par J. A. Saco, *Coleccion de papeles cientificos*, vol.I, Paris, Impr. de d'Aubusson y Kugelmann, 1858, p. 406.

rébellions passées (celle du Noir Andresote, entre autres), s'interrogeait avec angoisse sur l'éventualité d'un cas similaire : « Qui pourra contenir une telle impétuosité, guidée elle-même par le désespoir du plus irresponsable des libertinages ? »⁴⁷³ Nonobstant, ce n'était pas les esclaves noirs qui préoccupaient réellement les créoles blancs, mais plutôt la masse de libres de couleurs ou *pardos* (comme on les appelait dans les mondes ibéro-atlantiques), laquelle représentait presque la moitié de la population. La véritable inquiétude n'était pas liée à la crainte d'une rébellion qui aurait eu pour but d'initier une guerre raciale contre les Blancs, mais davantage au fait que les *pardos* s'efforçaient de ressembler aux Blancs, ce qui, selon ces-derniers, s'ajoutant à leur nombre déjà élevé, mettrait en péril l'ordre ethno-social⁴⁷⁴.

En Virginie, bien qu'il n'y eut pas de rébellion notable avant 1800, les manifestations d'angoisse furent plus intenses que nulle part ailleurs. Ce fait pourrait peut-être s'expliquer par l'augmentation vertigineuse de la population esclave de l'État au cours du XVIII^e siècle. À cette époque, celle-ci passa de seulement six mille individus au début du siècle, pour en atteindre deux cent quatre vingt douze mille à la fin. En 1710 déjà, le gouverneur de la colonie britannique, Alexander Spotswood, mettait en garde l'assemblée locale sur la nécessité d'adopter des mesures préventives face à d'éventuelles insurrections de Noirs, en raison de l'augmentation de leur nombre⁴⁷⁵. En 1734, le colon britannique déjà mentionné et répondant au nom de Byrd, se montrait très alarmé du nombre croissant de Noirs dans la région, et soulignait le danger d'une possible « guerre servile » si l'on continuait à tolérer leur importation⁴⁷⁶.

Après l'Indépendance des États-Unis, bien que l'assemblée de l'État ait décidé de suspendre l'importation d'esclaves en 1778, l'inquiétude liée à cette population persista chez certains Blancs de l'élite : en 1781, le même Jefferson dans ses *Notes on the State of Virginia*, affirmait que la cohabitation entre Blancs et Noirs était impossible du fait des préjugés que les premiers entretenaient envers les seconds, et à cause des rancœurs que

⁴⁷³ « Lettre du Síndico Procurador Gral. (Caracas, 07/12/1789) », AGI, Indiferente, 802, f. 3 v.

⁴⁷⁴ À propos des préjugés des Blancs envers les *pardos*, et de la perception négative envers ces-derniers au sein de la société vénézuélienne coloniale, voir : F. Langue, « El indiano de la comedia era moreno. De la multitude servile à l'aristocratie blanche au Venezuela (XVI^e-XVIII^e siècles) », in B. Lavallé, (éd.), *Transgressions et stratégies du métissage en Amérique coloniale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1999, pp. 125-158 ; F. Langue, « La pardocratie ou l'itinéraire d'une "classe dangereuse" dans le Venezuela des XVIII^e et XIX^e siècles », *Caravelle*, 1997, n° 67.

⁴⁷⁵ W. D. Jordan, *White Over Black : American Attitudes Toward the Negro, 1550-1812*, Baltimore, Penguin Books, 1973, p. 111.

⁴⁷⁶ Cité par « Colonel William Byrd on Slavery and Indented Servants, 1736, 1739 », *op.cit.*, p. 89.

ceux-ci nourrissaient envers les Blancs. Pour le politicien virginien, ces différences pourraient engendrer « des convulsions qui ne prendraient probablement fin qu'avec l'extermination de l'une des deux races... »⁴⁷⁷.

4.2.3. L'ennemi interne

Une autre menace à laquelle étaient confrontés les Blancs des territoires étudiés, également liée aux populations esclaves locales, était l'éventualité que celles-ci fussent incitées à la révolte par les promesses d'émancipation émanant de forces ennemies. Cette stratégie, comme l'indique David Brion Davis, s'insère dans une forme de « tradition » caribéenne, qui se manifeste chaque fois qu'avait lieu un conflit armé entre puissances coloniales⁴⁷⁸. À la fin de la guerre d'Indépendance nord-américaine, en avril 1775, le gouverneur anglais de Virginie, le duc de Dunmore, libéra les esclaves qui acceptaient de rejoindre les forces britanniques, ce qui alarma au plus haut point les Blancs locaux. Bien qu'il n'y eût pas de révolte, des centaines d'esclaves fuguèrent pour participer au combat⁴⁷⁹. Il ne s'agissait pas là d'une pratique nouvelle de la part des Anglais, puisqu'il en avait été de même en Guadeloupe en 1759, lorsque dans le cadre de la guerre des Sept Ans le commodore John Moore proposa de libérer tout esclave désirant se joindre à leurs forces ou se rebeller contre les Français⁴⁸⁰.

À la fin du XVIII^e siècle, les Anglais craignaient que leurs ennemis français et espagnols ne fissent la même chose. En 1789, certains planteurs se plaignirent des Espagnols qui débauchaient les esclaves des plantations du nord de la Jamaïque depuis Cuba⁴⁸¹, et certains certifièrent même que les Noirs étaient armés par des agents espagnols qui les auraient incités à la rébellion. On pensait qu'ils leur auraient même fourni des armes et de la poudre⁴⁸². L'année suivante, on arrêta un esclave répondant au nom de Jack, appartenant à un commerçant juif, et qui exerçait comme vendeur

⁴⁷⁷ T. Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, Richmond, J.W. Randolph, 1853, p. 145.

⁴⁷⁸ D. B. Davis, *The Problem of Slavery in the Age of Revolution, 1770-1823*, Londres, Cornell University Press, 1975, p. 72-76.

⁴⁷⁹ I. Berlin, *Many Thousands Gone: The First Two Centuries of Slavery in North America*, Cambridge, Harvard University Press, 2000, pp. 256 et ss.

⁴⁸⁰ D. B. Davis, *The Problem of Slavery in the Age of Revolution*, *op.cit.*, p. 76.

⁴⁸¹ Étant donnée la courte distance entre les deux îles, les esclaves se seraient échappés en canots. Les autorités espagnoles refusèrent de rendre ceux qui avaient fugué de la sorte, et par conséquent, à la fin de 1789, le Conseil et l'Assemblée coloniale demandèrent au roi une intervention après de la cour espagnole en leur nom, afin que fussent rendus les esclaves en question. « L'assemblée au roi (Jamaïque, 15/12/1789) », TNA, CO, 137/88, f. 96.

⁴⁸² « Williamson à Dundas (Jamaïque, 26/11/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 17.

ambulant. Il fut accusé de vendre de la poudre fournie par des Noirs espagnols et des Juifs séfarades. Le comité de sécurité de l'Assemblée coloniale le jugea très dangereux, en se basant sur l'exemple du meneur noir Mackandal, « pendant longtemps la terreur de Saint-Domingue »⁴⁸³, qui aurait utilisé des vendeurs ambulants comme messagers pour organiser une rébellion⁴⁸⁴. Puis, en 1793, certains commerçants cubains furent contraints de quitter l'île sur le champ, tandis que trente « vagabonds espagnols » qui se trouvaient à Montego Bay furent expulsés⁴⁸⁵.

En Virginie, les inquiétudes des Blancs avaient une origine tout à fait différente : au début des années 1790, les attaques d'indiens dans un comté proche de la frontière ouest de l'État (Montgomery County), et dans les établissements de colons installés près du fleuve, Ohio étaient la principale source d'inquiétude⁴⁸⁶. En décembre 1791, le gouverneur Henry Lee souligna devant l'Assemblée générale le danger auquel s'exposaient ses « concitoyens [...] face aux invasions hostiles de l'Ennemi Indien »⁴⁸⁷. Les milices furent alors renforcées dans les zones frontalières, et on proposa même l'envoi d'espions pour en savoir plus sur les intentions des « sauvages »⁴⁸⁸. Cet épisode des guerres contre les indiens devait prendre fin en 1795, lorsque ceux-ci acceptèrent de reconnaître de nouvelles frontières en échange de rémunérations matérielles⁴⁸⁹.

Au Venezuela, à la fin de cette même décennie, une inquiétude du même type fit son apparition lorsque les indiens de la péninsule de la Guajira, au nord-ouest du golfe du Venezuela, firent des incursions vers le Sud, près de la ville de Maracaibo. Il s'agissait d'un territoire qui échappait relativement au contrôle espagnol depuis 1769, date de l'échec d'une campagne militaire lancée depuis Río Hacha. En 1798, le gouverneur de

⁴⁸³ Mackandal, leader marron et prêtre vaudou, terrorisa les Blancs de Saint-Domingue dans les années 1750 en tuant le bétail, en détruisant les propriétés et en faisant empoisonner certains planteurs. En 1758, alors qu'il envisageait de se mettre à la tête d'une grande révolte d'esclaves, il fut emprisonné, torturé et brûlé sur la place publique. J. P. Rodriguez, (éd.), *Encyclopedia of Slave Resistance and Rebellion*, op.cit., pp. 302-304.

⁴⁸⁴ Cité par M. Mullin, *Africa in America: Slave Acculturation and Resistance in the American South and the British Caribbean, 1736-1831*, Urbana, University of Illinois Press, 1992, pp. 223-224.

⁴⁸⁵ « Rapport du président du Comité de salut publique (St. James, 13/01/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 109 et ss.

⁴⁸⁶ W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol. V (1790-1792), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968, pp. 7, 204-205, 231-232.

⁴⁸⁷ « In Council (12/12/1791) », LOV, Misc.Reel 3002, Roll 4.

⁴⁸⁸ « To Captains William McMachan, William Lowther, Hugh Caperton and John Preston. In Council (12/12/1791) », LOV, Misc.Reel 3002, Roll 4.

⁴⁸⁹ N. O. Hammon, *Virginia's Western War : 1775-1786*, Mechanicsburg, PA, Stackpole Books, 2002, pp. 202-221.

Maracaibo, voulant éviter que les Anglais ne profitent de l'occasion pour attaquer la Terre Ferme, passa un accord avec plusieurs ethnies Wayuu qui vivaient dans la région. Cet accord de paix fut rompu en mai de l'année suivante, lorsqu'un groupe appartenant à l'un de ces ethnies, les Paraujanos, attaqua les habitants de Sinamaica pour voler du bétail, tuant cinq Blancs. Cet événement incita le capitaine général du Venezuela, Manuel Guevara y Vasconcelos, à organiser une nouvelle campagne militaire contre eux⁴⁹⁰.

4.2.4. Des thématiques et des mesures "inopportunes"

Les élites créoles aux Caraïbes craignaient aussi toute mesure à l'initiative des métropoles, qui pourrait affecter l'esclavage, l'importation d'esclaves ou le statut des libres de couleur. Ils pensaient même que la seule discussion de ces thèmes pourrait déclencher un soulèvement chez les esclaves. De fait, ces inquiétudes n'étaient pas infondées puisque les esclaves prenaient souvent toute mesure les concernant pour une émancipation générale, et tenaient pour acquis que leurs maîtres ne voulaient tout simplement pas les appliquer. Cette fausse conviction, définie par Michel Craton comme le « syndrome de la rumeur », engendrait des manifestations de résistance, le plus souvent « passives »⁴⁹¹.

4.2.4.1. Le débat abolitionniste en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, à partir du milieu des années 1780, le mouvement abolitionniste prit de l'ampleur et certains de ses partisans organisèrent une première pétition en 1787, afin que soit supprimé le trafic atlantique des esclaves. N'étant pas couronnée de succès, cette entreprise fut renouvelée jusqu'en 1793, à grands renforts de preuves et de témoignages soulignant la cruauté de ce commerce. Dès les débuts du débat parlementaire sur cette affaire, les planteurs jamaïcains soulignèrent que ces discussions comportaient des conséquences dangereuses quant à l'attitude des esclaves, qui en étaient en effet bien informés. Le danger résidait, disaient-ils, dans le fait que ceux-ci ne faisaient pas la différence entre suspension de la traite et abolition de

⁴⁹⁰ J. P. Acuña, « La colonización agrícola-ganadera y el papel del comercio en las relaciones inter-étnicas en las tierras del río Limón, Guajira venezolana 1830-1880 », *Jangwa Pana*, 2005, n° 4, pp. 23-25 ; P. Ojer, *El golfo de Venezuela : una síntesis histórica*, Caracas, Instituto de Derecho Público de la Universidad Central de Venezuela, 1983, pp. 133 et ss.

⁴⁹¹ M. Craton, *Testing the Chains : Resistance to Slavery in the British West Indies*, Ithaca, Cornell University Press, 1982, pp. 243-244.

l'esclavage. En 1788, un riche avocat habitant cette colonie britannique prévoyait que ce débat pourrait : « se propager comme un feu de paille chez nos Noirs »⁴⁹².

En novembre 1791, à Spanish Town on apprit que certains Noirs se réunissaient dans un lieu nommé le Club du Chat (*Cat Club*), « pour boire à la santé du roi Wilberforce [principal meneur abolitionniste en Grande-Bretagne] dans des verres faits de crânes de chats... »⁴⁹³. Ce même mois, à Westmoreland (à l'ouest de l'île) il fallut disperser de façon pacifique environ trois mille Noirs qui, à grand renfort d'alcool, fêtaient l'anniversaire du même Wilberforce. S'ils n'avaient pas été dispersés, affirme un habitant de l'île, « il est certain que tout le quartier aurait été transformé en scène de tuerie et d'incendie »⁴⁹⁴. En 1815, sept ans après l'abolition de la traite par le Parlement britannique, on trouve toujours des manifestations de ce type en Jamaïque ; cette année-là, les leaders d'une insurrection entonnaient des louanges allégoriques au « bon ami » Wilberforce⁴⁹⁵.

Malgré ces manifestations de résistance liées au courant abolitionniste, rien ne laissait à penser que le débat sur la traite qui faisait rage en métropole pût déclencher une rébellion générale des esclaves en Jamaïque. Les membres de l'assemblée de Jamaïque étaient bien plus inquiets de la ruine qui les attendait en cas d'interdiction de la traite, ce qui explique qu'en janvier 1791, ils approuvèrent l'attribution de dédommagements aux planteurs au cas où une telle chose se produirait. Le gouverneur Adam Williamson, pour sa part, pensait qu'aucun risque de désordre n'était à craindre du côté des esclaves du fait du débat abolitionniste métropolitain, ce qu'il attribua aux réformes récemment introduites afin d'améliorer leurs conditions de vie⁴⁹⁶.

⁴⁹² Cité par M. Mullin, *Africa in America, op.cit.*, p. 365 ; H. M. Beckles, « The Wilberforce Song, How Enslaved Caribbean Blacks Heard British Abolitionists », in M. Unwin, J. Walvin, (éds.), *The British slave trade, abolition, parliament and people*, Edinburgh, Edinburgh University Press for the Parliamentary History Yearbook Trust, 2007.

⁴⁹³ Cité par D. P. Geggus, « The Enigma of Jamaica in the 1790s: New Light on the Causes of Slave Rebellions », *William and Mary Quarterly*, 1987, vol.XLIV, n° 2, p. 278.

⁴⁹⁴ « Extract of a letter from Spanish Town (Jamaïque, 06/11/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 201 v.

⁴⁹⁵ M. G. Lewis, *Journal of a West-India Proprietor, Kept During a Residence in the Island of Jamaica*, Londres, J. Murray, 1834, p. 228.

⁴⁹⁶ Il faisait certainement référence au Consolidation Act de 1788, mesure introduite par le Conseil de Jamaïque pour faire face aux accusations toujours plus nombreuses des abolitionnistes métropolitains, à propos de la cruauté des planteurs envers les esclaves. « Williamson à Grenville (Kingston, 07/10/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 149 ; J. Stephen, *The Slavery of the British West India Colonies Delineated, as It Exists Both in Law and Practice, and Compared with the Slavery of Other Countries, Ancient and Modern*, Londres, J. Butterworth and Son, 1824, p. 94.

4.2.4.2. Un code et une « grâce » dérangeant les Blancs espagnols

Dans la métropole espagnole, s'il est vrai qu'il n'y existait pas de vrai mouvement abolitionniste jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle, des mesures furent souvent introduites afin d'améliorer les conditions de vie des esclaves. À la fin de l'année 1789, la nouvelle de l'arrivée imminente d'une instruction concernant ces mesures de régulation se répandit à Cuba et au Venezuela, causant une grande inquiétude du fait de la possibilité qu'elle ne dégénère en désordres chez les esclaves. Cette mesure visait compenser les effets négatifs que pourrait entraîner la libéralisation temporaire du commerce d'esclaves approuvée récemment, laquelle fut ratifiée à plusieurs reprises pour le plus grand bonheur des élites de ces colonies⁴⁹⁷.

À La Havane, à peine les copies de cette nouvelle instruction étaient-elles arrivées en décembre de cette même année, que deux commissaires de la ville envoyèrent une requête au gouverneur demandant la suspension de sa publication, en raison de l'effet négatif que celle-ci pouvait avoir sur les esclaves, qui pourraient alors cesser le travail ou se rebeller⁴⁹⁸. Presque immédiatement, le gouverneur par intérim de La Havane, Domingo Cabello, écrivit au Conseil des Indes en lui expliquant les terribles conséquences que comporterait la publication d'une telle instruction. Pour alimenter son plaidoyer, il s'aida des événements de Saint-Domingue où, à cette époque déjà, se répandaient les rumeurs de possibles soulèvement d'esclaves, de Noirs armés et munis de poison en vue d'assassiner les maîtres, chose qui — selon les dires gouverneur — tenait les Blancs en alerte constante⁴⁹⁹. Peu après, en février 1790, de nombreux propriétaires terriens envoyèrent une lettre au roi, usant d'arguments similaires : « l'île

⁴⁹⁷ M. Lucena Salmoral, *La esclavitud en la América Española*, Warszawa, Universidad de Varsovia, Centro de Estudios Latinoamericanos, 2002, pp. 280-281.

⁴⁹⁸ Cité par *Ibid.*, p. 288.

⁴⁹⁹ Cet argument était, en effet, fondé sur ce qui survenait à Saint-Domingue. Au cours des années précédentes, bien qu'il n'y ait pas eu des révoltes massives d'esclaves, les Blancs de ce territoire laissaient souvent entendre qu'ils étaient en guerre permanente contre les esclaves, et ils s'attendaient à tout moment à une attaque de ces derniers. Selon les dires de John Garrigus, « ils vivaient dans la peur de ces voies invisibles par lesquelles les esclaves parviendraient à les abattre ». C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado: Poder y fomento de la población blanca en Cuba », in M. D. E. A. González-Ripoll, (éd.), *El rumor de Haití en Cuba, temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, pp. 89-90 ; J. D. Garrigus, *Before Haiti: Race and Citizenship in French Saint-Domingue*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, pp. 100-101.

serait alors pleine de calamités, et nos esclaves se soulèveraient sans que puisse se cacher à nos yeux le funeste spectacle du sang versé pour les contenir »⁵⁰⁰.

Les représentants de la ville de Caracas réagirent également de manière très vive à l'arrivée de cette nouvelle instruction, d'autant plus tenant en compte qu'il avait été rapportée une augmentation des réactions « hautaines » de la part des esclaves.⁵⁰¹ Pendant ce temps, certaines personnes envoyèrent des missives au gouverneur et au roi, les mettant en garde contre les terribles conséquences que pourrait avoir la publication de cette mesure, et usant des mêmes arguments que leurs homologues cubains, bien que sur un ton peut-être plus fataliste. Les membres de la municipalité de la ville, par exemple, soutenaient dans une lettre que les Noirs se rebelleraient, détruiraient tout sur leur passage et tueraient les Blancs, tandis que les *castas* (c'est-à-dire les individus non-blancs de condition libre, qui incluait les libres de couleur), chercheraient à déclencher l'indépendance du territoire⁵⁰².

Au début du mois de mai 1790, un libelle rédigé à la main et attribué non pas aux esclaves, mais à des êtres malintentionnés (« paresseux et malins »), fit son apparition dans quatre lieux différents de Caracas, ce qui intensifia les inquiétudes des Blancs de la ville. Cet écrit informait que les esclaves étaient conscients de l'arrivée prochaine d'une mesure en leur faveur et menaçaient de tuer les Blancs si ceux-ci se refusaient à l'appliquer. Au bas du texte on voyait le dessin d'un Noir avec un couteau, ou plutôt une faucille, levée dans une main et soutenant de l'autre la tête ensanglantée d'un Blanc qu'il venait de tuer [Figure 15]. Ces circonstances, mais également l'attitude jugée « hautaine » des esclaves et la crainte que les libres de couleur (qui constituaient alors la majeure partie de la population) n'appuient les esclaves dans la lutte, firent que les milices furent mises en état d'alerte⁵⁰³.

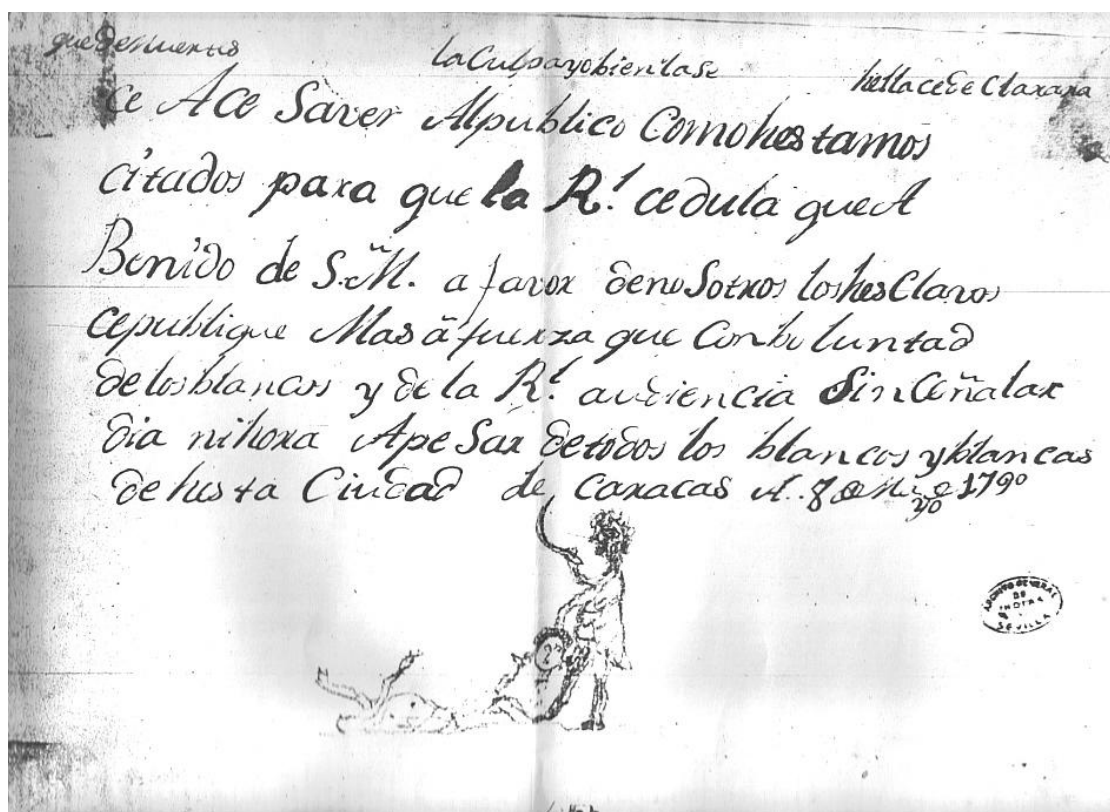
⁵⁰⁰ « Apoderados de dueños de ingenios de fabricar azúcar, al Conde de Floridablanca (La Habana, 19/01/1790) », AGI, Estado, 7, n°4, f. 2 v.

⁵⁰¹ « Lettre du Síndico Procurador Gral. (Caracas, 07/12/1789) », AGI, Indiferente, 802, f. 1.

⁵⁰² Les lettres furent écrites par le *Síndico Procurador*, le *Cabildo de Caracas*, et le *Cabildo Eclesiástico*. Cité par M. Lucena Salmoral, *La esclavitud en la América Española*, op.cit., pp. 286-287.

⁵⁰³ I. Leal, « La aristocracia criolla venezolana y el Código Negro de 1789 », *Revista de Historia*, 1961, II, n° 6, p. 76 ; « Lettre de plusieurs autorités civiles et militaires (Caracas, 29/06/1790) », AGI, Indiferente, 802, f. 1 v.-2 ; « Lettre des membres de la municipalité sur soulèvement d'esclaves (Caracas, 07/12/1789) », AGI, Indiferente, 802, f. 3 v., 5.

Figure 15 : Libelle qui circula à Caracas en 1790



« Que de muertos _ la culpa yo bien la sé _ hallase declarara [sic] / Se hace sabe al público como estamos citados para que la Rl. [Real] cédula que ha venido de S.M. [Su Majestad] a favor de nosotros los esclavos se publique más a fuerza que con voluntad de los blancos y de la Rl. [Real] Audiencia sin señalal día ni hora a pesar de todos los blancos y blancas de esta ciudad de Caracas. A 8 de mayo de 1790 ». Source : AGI, Indiferente General, liasse 802.

Du fait de cette pression de la part des Blancs de Cuba, du Venezuela et d'autres régions de l'Amérique espagnole (depuis la Louisiane jusqu'à Quito), l'instruction en question demeura lettre morte en 1794. L'année suivante, le Conseil des Indes y dérogea définitivement, non pas à cause de la pression déjà évoquée, mais plutôt du fait des conflits qui ébranlaient alors les Caraïbes, notamment les luttes révolutionnaires dans les Antilles françaises, et la guerre contre la France⁵⁰⁴.

À cette même époque, un décret promulgué en métropole, octroyait une « grâce » aux *pardos* (*Real cédula de Gracias al sacar*) ayant des mérites particuliers, qui leur permettait d'acquérir une dispense pour pouvoir se défaire — légalement du moins — de leur condition inférieure, après avoir versé une somme conséquente. Cette mesure fut également mal reçue par les Blancs créoles, et en particulier par les habitants de

⁵⁰⁴ M. Lucena Salmoral, *La esclavitud en la América Española*, op.cit., pp. 286-297.

Caracas qui comme cela a déjà été mentionné, étaient très anxieux quant aux aspirations des libres de couleur. En conséquence, ils écrivirent au roi en lui démontrant que cette mesure pourrait avoir des répercussions néfastes dans une société constituée d'un grand nombre d'individus de cette condition, et en lui demandant de remettre en question sa décision. Dans le cas contraire, « dans peu de temps [ils] voudront dominer ceux qui furent auparavant leurs maîtres », précisèrent-ils⁵⁰⁵.

4.3. La tourmente révolutionnaire franco-antillaise se rapproche

4.3.1. Les « dangereux » idéaux révolutionnaires français

Les autorités et les habitants blancs des territoires coloniaux espagnols de la Caraïbe considérèrent dès le début, les idéaux de la Révolution française comme une menace pour leur sécurité, phénomène qui se fit également ressentir en métropole. Une réaction comparable intervint un peu plus tard, mais de façon relativement moins marquée, dans les Indes Occidentales britanniques. En Virginie en revanche, comme dans le reste des États-Unis, les réussites initiales de cette révolution, considérée comme sœur de la Révolution nord-américaine, étaient célébrées. Mais cet élan de sympathie changea vers la fin des années 1790, lorsque la « quasi-guerre » contre la France, les nouvelles de la Terreur de Robespierre et la révolution de Saint-Domingue démontrèrent aux Virginiens que le républicanisme français était plus radical que le leur.

4.3.1.1. Le « Cordon sanitaire » hispanique

Le début de la Révolution française en 1789 déclencha un état d'alarme immédiat chez les autorités espagnoles, qui entreprirent d'occulter ce qui se passait de l'autre côté des Pyrénées : c'est ce que montre le silence des journaux officiels, comme la *Gaceta de Madrid*⁵⁰⁶. La censure établie depuis 1787 sur les livres et pamphlets associés aux « dangereuses » idées des lumières fut également renforcée, et la collaboration de l'inquisition ecclésiastique avec les autorités civiles redoubla, au même titre que la surveillance des personnes étrangères considérées comme « suspectes » de pouvoir transmettre le virus révolutionnaire. Lorsqu'il ne fut plus possible de procéder de la

⁵⁰⁵ « Cabildo de Caracas au roi (Caracas, 28/11/1796) », in S. Rodolfo Cortés, *El régimen de "las Gracias al Sacar" en Venezuela durante el Período Hispánico*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1978, p. 33.

⁵⁰⁶ Cité par J. Hernández Franco, « Floridablanca entre la reacción y la revolución (1787-1792) », *Estudios románicos*, 1987, n° 6, p. 1665.

sorte, un nouveau plan plus formel fut établi qui consistait en un renforcement militaire des frontières. Cette mesure donna naissance à un « cordon sanitaire » bien ficelé, selon les termes du ministre d'État qui le créa, le comte de Floridablanca⁵⁰⁷.

Il s'agissait d'un mécanisme de protection dont l'application ne se limitait pas à l'Espagne péninsulaire, mais s'étendait au contraire à la quasi-totalité de l'empire colonial américain, en particulier aux territoires de la zone caraïbe, probablement du fait que ceux-ci, plus proches des colonies françaises, étaient considérés comme les plus exposés. En novembre 1789, on ordonna le départ de tous les étrangers de La Havane⁵⁰⁸. En mai de l'année suivante tous les Français présents sur le territoire vénézuélien furent expulsés, et leurs biens confisqués⁵⁰⁹. En septembre 1791, une mesure similaire fut prise concernant la région de Santiago de Cuba, qui de plus interdisait l'entrée de tout imprimé venant de territoires français⁵¹⁰. S'il est vrai que ces mesures furent renforcées durant les années suivantes, leur application en fut nettement compliquée après la signature du Traité de Bâle en 1795 et, à plus forte raison, après que l'Espagne ait signé un traité d'alliance militaire avec la France à San Ildefonso en août de l'année suivante.

Ce dernier traité autorisait l'entrée de corsaires français dans les ports hispano-américains, mais cela n'impliqua pas que ceux-ci fussent accueillis à bras ouverts. À Cuba et au Venezuela, les autorités espagnoles allèrent parfois jusqu'à empêcher certains équipages de quitter les navires, lorsqu'ils touchaient leurs ports pour s'y approvisionner. Le gouverneur français de la Guadeloupe, Victor Hugues, savait que les Espagnols les « détestaient cordialement » pour avoir installé « un système tout à fait contraire à leurs intérêts », mais il savait aussi qu'ils avaient besoin des Français pour combattre les Anglais⁵¹¹. Cette situation de méfiance mutuelle fut maintenue jusqu'en

⁵⁰⁷ G. Anes, « España y la Revolución Francesa », in *Revolución, Contrarrevolución e Independencia*, Madrid, Turner, 1989, p. 20 ; J. Hernández Franco, « Floridablanca entre la reacción y la revolución (1787-1792) », *op.cit.*, pp. 1665-1666.

⁵⁰⁸ Cité par C. J. Munford, M. Zeuske, « Black Slavery, Class Struggle, Fear and Revolution in St. Domingue and Cuba, 1785-1795 », *The Journal of Negro History*, 1988, vol.LXXIII, n° 1/4, p. 26.

⁵⁰⁹ « Recomendando el mayor celo y vigilancia... (Aranjuez, 21/05/1790) », AGN, Reales Órdenes, X, f. 199.

⁵¹⁰ « Conde de Floridablanca al gobernador de Cuba (San Lorenzo, 25/09/1790) », « Conde de Floridablanca al gobernador de Cuba (San Lorenzo, 28/05/1791) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, La Habana, Archivo Nacional de Cuba, 1954, p. 64.

⁵¹¹ A. Pérotin-Dumon, « Révolutionnaires Français et Royalistes Espagnols dans les Antilles », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 1989, LXXVI, n° 282-283, pp. 132-133.

1802, date à laquelle des nouvelles autorités reprirent le contrôle des îles françaises au nom de Napoléon.

4.3.1.2. La « grippe égalitaire » qui menace les *West Indies*

Grande-Bretagne ne connut pas une inquiétude comparable à celle qui surgit en Espagne lors de la révolution en France : les opinions y étaient plutôt diverses et contrastées sur les événements d'outre-manche. Depuis le courant de l'année 1792, la radicalisation du processus révolutionnaire français amena le gouvernement britannique à se montrer de plus en plus inquiet envers ce qui advenait en territoire français. L'année suivante cette inquiétude se transforma en hostilité, lorsque la Grande-Bretagne entra en guerre contre la France républicaine⁵¹². Concernant les conflits qui avaient commencé à éclater dans les îles françaises, de l'autre côté de l'Atlantique, l'inquiétude était bien moindre ; de fait, les autorités métropolitaines pensaient que ces tensions pouvaient pour fournir des informations d'« intelligence »⁵¹³, en vue d'une éventuelle invasion de ces territoires.

C'est au début de 1791 qu'en Jamaïque on commence à identifier les premières inquiétudes à l'égard des conflits révolutionnaires dans l'Atlantique français. En mars, le gouverneur de l'île, le compte d'Effingham, dans une missive qu'il envoie en métropole, exprime sa préoccupation face aux événements qui ébranlaient les îles françaises. Selon lui, ils sont le résultat de la lutte entre trois partis : le parti royaliste (officiers, magistrats et gouverneur), le parti démocrate (planteurs et libres de couleur) et le parti aristocrate (grands propriétaires de plantations)⁵¹⁴. À la suite de la révolte de la Plaine du Nord, le même gouverneur s'adresse à l'Assemblée coloniale en novembre en expliquant que l'insurrection de Saint-Domingue est une nouvelle manifestation des « terribles calamités qui ont affecté la plupart des territoires français et en particulier les îles », l'attribuant ainsi à la propagation d'idées révolutionnaires au sein de populations ignorantes⁵¹⁵.

⁵¹² R. Mike, « Deux nations malheureusement rivales », *les Français en Grande-Bretagne, les Britanniques en France, et la construction des identités nationales pendant la Révolution française*, *Annales historiques de la Révolution française*, 2005, n° 342, paragr. 16 et ss.

⁵¹³ « To Effingham (Whitehall, 06/05/1790) », TNA, CO, 137/88, f. 131.

⁵¹⁴ « Letter from Effingham (Kingston, 19/03/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 91.

⁵¹⁵ « Discours du gouverneur auprès l'assemblée et le conseil (Kingston, 27/11/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 30-30 v.

Après la mort d'Effingham, les membres de l'assemblée adressèrent un message au gouverneur par intérim, Adam Williamson, lui exposant les craintes suscitées par les esclaves qui risquaient de basculer dans la rébellion en raison de la propagande abolitionniste britannique, et pire encore, d'être "contaminés" par la

« ...grippe égalitaire [levelling influenza] qui est à présent une véritable épidémie dans les États les mieux organisés et les plus accomplis d'Europe et qui devrait s'étendre aux masses les plus vulgaires de ce côté de l'océan occidental »⁵¹⁶.

Plus tard, au début de l'année 1793, le conseil et l'assemblée s'adressèrent au roi pour lui exposer leur satisfaction du fait que, contrairement à la métropole où circulaient des « écrits séditeux » qui cherchaient à générer désordres et tumultes, en Jamaïque, cela n'avait pas été le cas jusqu'alors « et ce malgré la tendance de ces doctrines si innovantes à attiser l'esprit de révolte au sein de colonies des Indes Occidentales de Sa Majesté »⁵¹⁷.

4.3.1.3. Alarme pour les « désordres » dans les Îles du vent

Beaucoup d'habitants blancs n'étaient pas seulement préoccupés par ce qui se passait à Saint-Domingue, mais aussi par les événements de Guadeloupe et de Martinique, où en 1790 avaient éclaté des conflits liés à la Révolution française. À partir du mois de janvier de l'année suivante, les troubles dans ces territoires insulaires prirent de l'ampleur, surtout à la Martinique où éclata à cette époque une véritable guerre ethno-civile dans laquelle s'affrontèrent, d'un côté les planteurs, les libres de couleur et les forces du gouverneur, et de l'autre côté les commerçants et petits blancs plutôt de tendance jacobine⁵¹⁸. Cette situation fit que quelques autorités des territoires voisins s'en alarmèrent. Lorsque le gouverneur du Venezuela reçut les premières nouvelles du « désordre » qui régnait dans les Petites Antilles françaises, il alerta aussitôt ses subordonnés en poste dans les territoires côtiers à l'est de Terre Ferme, et dans l'île de la Trinidad⁵¹⁹.

⁵¹⁶ « L'assemblée à Williamsom (Kingston, 30/11/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 51. [souligné dans l'original]

⁵¹⁷ « Le conseil et l'assemblée au roi (S.d.) », TNA, CO, 137/91, f. 200.

⁵¹⁸ Nous avons étudié ces conflits révolutionnaires dans un autre travail : A. E. Gómez, *Fidelidad bajo el viento. Revolución y contrarrevolución en las Antillas Francesas en la experiencia de algunos oficiales emigrados a Tierra Firme (1790-1795)*, Mexico, Siglo XXI, 2004, pp. 16 et ss.

⁵¹⁹ Cité par W. J. Callahan, « La propaganda, la sedición y la revolución francesa en la capitania general de Venezuela, 1786-1796 », *Boletín Histórico*, 1967, n° 14, p. 189.

En Jamaïque, le gouverneur Williamson, une fois informé des émeutes qui avaient éclaté entre esclaves et libres de couleurs en Dominique (à l'époque sous contrôle britannique) dès le début de l'année 1791⁵²⁰, les attribua à la proximité des îles françaises et au nombre important d'individus de couleur qui y résidaient⁵²¹. En Virginie, Thomas Jefferson — qui était à cette époque secrétaire d'État des États-Unis — se montra assez inquiet au sujet des guerres civiles qui agitaient la Martinique et Saint-Domingue. Dans une lettre qu'il écrit à sa fille en mars 1791, il avoue que « rien ne saurait être plus affligeant que la situation de ces habitants du fait que leurs esclaves se soient soulevés et s'imposent à présent comme une force terrible et ingouvernable »⁵²².

4.3.2. Résistance d'inspiration franco-antillaise

Une fois répandues les nouvelles de ce qui se passait dans l'Atlantique français, en particulier au lendemain de la révolte d'août 1791 dans la Plaine du Nord, les manifestations d'inquiétude des Blancs augmentèrent. Aux informations reçues par des voies diverses, s'ajoutèrent les manifestations locales qui mettaient en évidence une prise de conscience chez les populations de couleur, libres ou esclaves, des bontés des idéaux égalitaires français et, surtout, de l'incapacité des autorités à rétablir la paix à Saint-Domingue après cette révolte. Cela fut interprété par beaucoup d'esclaves et des hommes libres de couleur d'autres territoires comme une réussite de leurs pairs dans cette colonie française, et motiva des nouvelles manifestations de résistance violente.

Ce phénomène, qui a été décrit par Julius Scott comme un « vent commun », affecta si ce n'est toutes les régions, du moins beaucoup d'entre elles⁵²³. On estime qu'en 1795, au moment où se produit une offensive des corsaires franco-antillais qui distribuèrent la « bonne parole » de l'abolition française partout les Caraïbes, au moins neuf conspirations et révoltes éclatèrent dans cette région⁵²⁴. On ne peut pour autant affirmer que celles-ci furent uniquement dues à l'influence du phénomène en question,

⁵²⁰ À la Dominique, les conflits débutèrent en janvier 1791 avec une tentative de révolte des Noirs qui n'avait apparemment aucun lien avec les îles françaises. Peu de temps après, dans une autre partie de l'île, d'autres esclaves menés par des mulâtres français entrèrent en rébellion et tuèrent un Blanc. Ceux-ci furent rapidement contrôlés par les autorités. J. S. Scott, « Crisscrossing empires », *op.cit.*, pp. 138-140.

⁵²¹ « Williamson à Grenville (Kingston, 04/06/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 135-135 v.

⁵²² « Thomas Jefferson to Martha Jefferson Randolph (Philadelphie, 24/03/1791) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol.VI (1789-1792), New York ; Londres, G.P. Putnam's Sons, 1904, p. N. d.

⁵²³ J. S. Scott, *The Common Wind*, *op.cit.*

⁵²⁴ D. P. Geggus, « Slavery, War, and Revolution in the Greater Caribbean », *op.cit.*, p. 47.

puisque dans certains cas d'autres raisons moins « révolutionnaires » jouèrent, ainsi que des rumeurs sans fondement résultant de la paranoïa des Blancs.

4.3.2.1. L'« insolence » des esclaves

En septembre 1791, le gouverneur Williamson rapportait à Londres que certains esclaves de Jamaïque faisaient allusion dans leurs chansons aux Noirs qui s'étaient rebellés dans l'île de La Hispaniola, ce qui selon lui, pouvait signifier le début de désordres dans le nord de l'île⁵²⁵. En novembre, il fit également état des contrôles opérés sur les esclaves de la paroisse de Clarendon (au sud de l'île), parce que certains leaders proclamaient qu'ils étaient des hommes tout comme les Noirs « dans le pays français », et voulaient donc pour cette même raison en finir avec les Blancs et se redistribuer les terres. Certains Noirs qui tenaient de tels propos furent arrêtés, mais relâchés ensuite, faute de preuves⁵²⁶. Durant ce même mois, du fait de ces manifestations de résistance — réelles ou imaginaires — inspirées par Saint-Domingue, un habitant de Kingston écrivit : « Nous avons été assez tranquilles jusqu'à présent mais nous nous préparons désormais au pire avec constance »⁵²⁷. Plus tard, au milieu de l'année 1798, lorsque les forces britanniques furent expulsées de Saint-Domingue, on entendit les esclaves chanter dans la ville de Kingston : « Noirs, Blancs, Marrons. Tous les mêmes » (« *Black, White, Brown. All the same* »)⁵²⁸.

Dans le sud des États-Unis, l'État de Virginie inclus, les manifestations d'insolence potentiellement liées à ce qui survenait dans les îles françaises, eurent surtout lieu après l'arrivée massive de réfugiés accompagnés d'esclaves arrivant de Saint-Domingue, vers le milieu de l'année 1793⁵²⁹. En août de cette même année, on rapporta en plusieurs lieux de la Virginie (Point of Fork, Warwick) des cas d'esclaves qui défiaient leurs maîtres, des rumeurs de rébellions, des Marrons armés exhortant les esclaves à la fugue

⁵²⁵ Cité par D. P. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt », *op.cit.*, p. 223.

⁵²⁶ « Extract of a letter from Spanish Town (Jamaïque, 06/11/1791) », TNA, C.O. 137/89, f. 201.

⁵²⁷ « Extract from a letter from Jamaica (Kingston, 18/11/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 210.

⁵²⁸ Cité par D. P. Geggus, « Slavery, War, and Revolution in the Greater Caribbean », *op.cit.*, p. 14.

⁵²⁹ Le journal new-yorkais, *Journal and Patriotic Register*, publia au milieu de l'année 1793 la dépêche suivante sur ce qui avait lieu à Charleston (South Carolina) : « les NÈGRES sont devenus très insolents au point que les citoyens sont alarmés, et la milice a été mis en alerte. On dit que les Noirs saint-dominguais ont semé les graines d'une révolte. » Cité par M. B. Treudley, « The United States and Santo Domingo, 1789-1866 », *Journal of Race Development*, 1916, vol.VII, pp. 122-125.

et des esclaves volant les propriétés de leurs maîtres⁵³⁰. À Charleston (sur la côte de la Caroline du Sud), où étaient aussi arrivés à cette époque de nombreux réfugiés venus de Saint-Domingue, on racontait que les habitants s'inquiétaient de l'insolence des Noirs, chose qu'ils attribuaient au fait que « les Noirs de Saint-Domingue ont semé les graines de la révolte »⁵³¹.

Des manifestations d'insolence et des rumeurs semblables sont enregistrées dans les territoires hispaniques. Au début de l'année 1795, une série de troubles eut lieu parmi les libres de couleurs de Caracas, attribués à la circulation d'une « publication séditeuse » dont l'auteur serait un certain « Archevêque de Paris » (l'abbé Grégoire ?).⁵³² Trois ans plus tard, en 1798, lorsque Toussaint Louverture se proclame gouverneur de Saint-Domingue, dans la partie orientale du Venezuela, les esclaves au fait de cette information composèrent un refrain avec les paroles suivantes : « Fais donc confiance à *Tison* [sic], et celui à qui on pose la question répond, vous voyez bien... » (« *Anda fíate de Tisón [...] Eso es para que lo vean* »)⁵³³. Quelque chose de semblable fut rapporté à cette même époque dans la région cubaine de Bayamo, où un esclave aurait poussé un camarade à la rébellion en lui disant : « Ne soyons pas lâches, soyons des hommes et faisons comme Tusén [sic] qui leur a ôté les terres [aux Français] »⁵³⁴.

En septembre de 1791, La Havane connut une pénurie de porcs : cela fut attribué selon le conseil de la ville et après enquête, au fait que les gens de couleurs étaient en train de les sacrifier « pour les insurgés » de Saint-Domingue⁵³⁵. Plus tard, autour de la ville de Puerto Príncipe, on rapporta de nombreuses manifestations d'insolence

⁵³⁰ « E. Langham au gouverneur (Point of Fork, 05/08/1793) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968, p. 470 ; « Rich. Gary à John Weston Gilmour (25/11/1793) », LOV, Misc.Reel 5052.

⁵³¹ Extrait d'un exemplaire du journal new-yorkais *Journal and Patriotic Register*, publié au milieu de l'année 1793. Cité par M. B. Treudley, « The United States and Santo Domingo, 1789-1866 », *op.cit.*, pp. 122-125.

⁵³² « Vote du colonel Joaquín de Zubillaga (Caracas, 11/09/1795) », AGN, GCG, LVII, f. 71-72 ; J. Scott, *The Common Wind*, *op.cit.*, p. 253.

⁵³³ « *Auto proveído por el Teniente Justicia Mayor de Coro* (Coro, 26 de febrero de 1801) », AGN, GCG, XCV, f. 217 [dans l'original le mot « Tison » était souligné]

⁵³⁴ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 223.

⁵³⁵ Cité par A. Ferrer, « Noticias de Haití en Cuba », *Revista de Indias*, 2003, vol.LXIII, n° 229, p. 686.

associées à Saint-Domingue. En juin 1798, celles-ci étaient si nombreuses, comme l'indiquait un témoin, « qu'elles faisaient peur à entendre »⁵³⁶.

4.3.2.2. Rébellions d'inspiration franco-antillaise

Comme on l'a déjà mentionné, beaucoup de rébellions qui eurent lieu à cette époque étaient vraiment d'inspiration franco-antillaise, tandis que d'autres furent attribuées à tort par les Blancs aux idéaux révolutionnaires franco-antillais et au « mauvais exemple » de Saint-Domingue. Pendant ce temps, des manifestations de résistance dans lesquelles on ne relevait aucune influence franco-antillaise, mais qui, dans une certaine mesure, contribuèrent également à la formation de l'« angoisse conjoncturelle » dont il est ici question, furent déclenchées.

Dans la ville de Bayamo (à l'est de l'île de Cuba), eut lieu en août 1795 une conspiration dirigée par un métis libre répondant au nom de Nicolas Morales qui, après avoir tenté de se cacher, fut capturé et exécuté. Le leader en question demandait — en plus d'autres exigences matérielles comme par exemple la suppression de la gabelle et la répartition des terrains communaux — l'application du décret qui faisait des libres de couleur les égaux des Blancs⁵³⁷. Le gouverneur de Santiago craignait que la *Real cédula de gracias al sacar* que nous avons citée précédemment, n'ait été mal interprétée par ces individus, et prise pour une déclaration d'égalité générale par rapport aux Blancs. À la fin du mois, il écrivit une lettre afin d'en informer le ministre de Guerre en Espagne, Campo de Alange, et de lui expliquer ce qui s'était passé. Il y expose la conspiration en la comparant aux motivations qu'auraient eut les mulâtres de Saint-Domingue :

« ...les troubles causés par les gens de couleur dans la partie française de l'île de Saint-Domingue pour l'égalité des mulâtres et des Blancs [rébellion de Vincent Ogé ?] et s'ils ont pris la dispense [des *Gracias al Sacar*] pour une mesure d'égalité [...] il ne serait pas impossible qu'une erreur dans la perception de ces gens ne les conduisent à se tromper encore »⁵³⁸.

⁵³⁶ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 216.

⁵³⁷ A. Yacou, « Les résonances à Cuba de la révolution de Saint-Domingue dans les rébellions des libres de couleur et des esclaves », in A. Yacou, (éd.), *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haiti (1790-1822)*, Paris, Karthala, 2007, pp. 222-223.

⁵³⁸ Cité par G. García, « Vertebrando la resistencia: La lucha de los negros contra el sistema esclavista », in M. D. E. A. González-Ripoll, (éd.), *El rumor de Haití en Cuba, temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, pp. 289-290.

Au cours de cette même année se produisirent des incidents mettant en scène les esclaves du village oriental de El Cobre. Lorsqu'on tenta de réprimer cette révolte, ils tuèrent plusieurs soldats pendant que les affrontements se poursuivaient. En 1796, se voyant dans l'impossibilité de les contrôler, le gouverneur de Santiago de Cuba, Juan Nepomuceno Quintana, parvint à passer un accord avec eux : en échange de la paix, il reconnaissait leur liberté et leur octroya certaines terres⁵³⁹. Il fut grandement félicité par le conseil de cette ville pour avoir pacifié les Noirs *cobrerros*, non seulement parce que cette mesure contribuait à pacifier l'intérieur de l'île, mais aussi parce qu'ainsi il « avait dissipé un nuage qui aurait bien pu obscurcir... » la tranquillité des Blancs du fait des désordres existants dans les colonies voisines. La confusion régnait à Saint-Domingue, où les libres de couleur étaient libres, ce qui inspirait des craintes aux membres du conseil, pour qui leur « idée insidieuse » était de « faire germer les graines de l'insubordination » parmi leurs pairs de Cuba, comme cela avait été le cas en Jamaïque, faisant référence de la sorte à la rébellion de Marrons de l'année précédente⁵⁴⁰.

C'est également en 1795, dans une grande propriété des environs de la ville de Puerto Príncipe (située au centre-nord de l'île ; de nos jours Camagüey), qu'un groupe d'esclaves commença à se comporter de façon insolente, l'un d'entre eux allant jusqu'à menacer son maître avec une machette, tout en lui disant qu'ils étaient tous égaux. Après avoir fui l'hacienda, ils recherchèrent l'appui d'autres esclaves en leur promettant la liberté, et parvinrent à réunir jusqu'à 50 esclaves soulevés. Pendant cette rébellion, ils tuèrent plusieurs Blancs à coups de machette : les contremaîtres de deux propriétés, l'administrateur de l'une d'elles, et un vieillard qu'ils trouvèrent en chemin⁵⁴¹. Lorsque la nouvelle de la rébellion dans cette ville fut connue, la crainte chez la population blanche devint si forte, comme l'indiqua un témoin, que

⁵³⁹ J. L. Belmonte Postigo, « Para que puedan sacudir de sí la cadena que les liga: el fin del alzamiento de los esclavos de El Cobre, 1780-1801 », in P. García Jordán, (éd.), *Poder local, poder global en América Latina*, Edicions Universitat Barcelona, p. 78.

⁵⁴⁰ Il est question dans ce document d'« îles françaises » et d'« îles anglaises », en référence sans doute à Saint-Domingue et à la Jamaïque, puisqu'il s'agit d'îles dites « avoisinantes » (*convecinas*). « Lettre signée Santiago Lino Sánchez, et Greg. Joseph López del Castillo Quintana (Santiago de Cuba, 04/11/1796) », AGI, Estado, 1, n°95, f. 4-4 v.

⁵⁴¹ « Noticias acaecidas en la Villa de Puerto del príncipe, el día 12 de Junio de 1798 », AGS, SGU, 6865, n°24, f. 1-3 v.

« ...cette ville paraissait le jour du jugement [final], tout était confusion particulièrement chez les femmes qui barraient toutes les portes, tandis que nous préparions rapidement nos armes [...] et prêts à sortir en campagne pour mourir en tuant parce qu'il n'y avait plus de remède tant l'affaire était générale »⁵⁴².

Quand l'alarme fut donnée, les autorités mobilisèrent un contingent armé qui réussit à localiser un groupe des rebelles dans les montagnes. Une fois proche de l'endroit où ils se trouvaient, on aurait entendu une négresse crier : « Blanc, blanc, tue, tue »⁵⁴³. Après cet épisode, lorsqu'on interrogea les Noirs arrêtés, ceux-ci reconnurent avoir caché des armes dans la ville et dans la montagne, et d'autres choses qui selon le rapporteur « font peur à entendre »⁵⁴⁴. En définitive, la rébellion fut contrôlée et les meneurs exécutés, ce qui ne découragea cependant pas les Noirs de la région : entre les années 1797 et 1799, ils firent plusieurs tentatives de soulèvement, parfois attribuées par les Blancs à l'influence de Saint-Domingue⁵⁴⁵. Plus tard, en 1806, une prétendue rébellion fut découverte dans la région de Güines, au sud-est de La Havane. Au cours de celle-ci, les esclaves auraient manifesté leur intention de tuer tous les Blancs et de déclarer la « liberté absolue comme dans le Gua [rico] ». Parmi ceux qui avaient élaboré ce projet se trouvait un Français, un dénommé Estanislao, qui se vantait d'avoir participé à la révolution de Saint-Domingue⁵⁴⁶. Une fois le plan découvert et les meneurs arrêtés, les autorités manifestèrent leur satisfaction d'avoir évité ainsi des « faits plus sanglants »⁵⁴⁷.

Au Venezuela, la première rébellion qui fut également la plus importante de la période, éclata en mai 1795 dans la région montagneuse de Coro, à l'est du territoire, et fut appuyée par plus de deux cents esclaves et libres de couleur. Les meneurs du mouvement souhaitaient non seulement éliminer l'impôt de la gabelle (*alcabala*), mais également faire appliquer un soi-disant ordre royal qui serait arrivé d'Espagne (certainement confondu avec les *Gracias al Sacar* ou avec le non-lieu de l'instruction de 1789), motivés par « les dégâts que leurs semblables avaient causés et causaient encore

⁵⁴² *Ibid.*, f. 3 v.

⁵⁴³ *Ibid.*, f. 3.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, f. 3 v.

⁵⁴⁵ G. García, « Vertebrando la resistencia: La lucha de los negros contra el sistema esclavista », *op.cit.*, pp. 278-281 ; A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 216.

⁵⁴⁶ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, pp. 218-219.

⁵⁴⁷ Cité par *Ibid.*

dans les colonies françaises »⁵⁴⁸. Selon les enquêtes des autorités une fois l'insurrection contrôlée, l'un des leaders de la rébellion était un Noir *luango* (c'est-à-dire un Noir originaire de Curaçao), nommé José Caridad González, qui, avant le début de l'insurrection avait accompagné son maître à Saint-Domingue, ce qui pouvait expliquer son désir d'appliquer une certaine « loi des Français »⁵⁴⁹.

Les insurgés attaquèrent plusieurs haciendas de la région, brûlèrent des maisons, tuèrent deux soldats ainsi que quatre Blancs, et saccagèrent le village de San Luís. Ils menaçaient aussi d'attaquer l'importante ville de Coro, ce que les forces coloniales empêchèrent, tuant vingt cinq Noirs et en blessant vingt quatre autres, lesquels furent ensuite décapités. Caridad González, fut fait prisonnier et tué alors qu'il essayait de s'enfuir. L'autre chef de l'insurrection, José Leonardo Chirinos, fut exécuté ; sa tête et ses mains furent ensuite exposées près des villages où les insurgés avaient tué des Blancs. En 1798, d'autres rébellions d'esclaves eurent lieu dans les régions orientales de Carúpano y Cariaco, mais sans lien apparent avec les îles françaises. Ces mouvements insurrectionnels furent contrôlés facilement par les forces coloniales⁵⁵⁰. Un autre événement qui fut connu des autorités de la Terre Ferme hispanique, et probablement aussi des habitants locaux, fut le soulèvement d'une centaine d'esclaves, déclenché dans l'île voisine de Curaçao en août 1795, cette fois largement inspiré des événements de Saint-Domingue⁵⁵¹.

Dans le cas de la Jamaïque, depuis décembre 1791, on entendait dire que les Noirs de l'île prévoyaient d'organiser une insurrection. On arrêta un marron soupçonné d'inciter à la rébellion les esclaves d'une plantation située près du village de Trelawny. On pensait aussi que les Noirs fabriquaient des machettes et des munitions, et certains

⁵⁴⁸ « À propos de la insurrection de Noirs dans la juridiction de Coro (Valle de Curimagua, 02/06/1795) », AGN, GCG, LXIX, f. 127 v, 130.

⁵⁴⁹ R. Aizpurua Aguirre, « La insurrección de los negros de la Serranía de Coro de 1795: una revisión necesaria », *Boletín de la Academia Nacional de la Historia*, 1988, LXXI, n° 283, p. 710.

⁵⁵⁰ Certaines sources indiquent que Caridad et Chirinos étaient la même personne. « Gaspar Antonio Vallenilla au gouverneur (San Felipe de Austria, 10/01/1798) », AGN, GCG, LXVIII, f. 181-182 ; « De Vicente de Emparan al Gobernador y Capitán General (Cumaná, 11/01/1798) », AGN, GCG, LXVIII, f. 184 ; « D. Vicente Emparan au gouverneur (Cumaná, 03/02/1798) », AGN, GCG, LXVIII, f. 350.

⁵⁵¹ La principale motivation de cette rébellion résidait dans l'espoir de réveiller parmi les esclaves l'idée que des mesures similaires à celles des îles françaises pouvaient exister, en particulier après la proclamation de la République batave en 1795. Les esclaves étaient également inspirés par ce qui se passait à Saint-Domingue, comme le montre le surnom que s'octroya un des leaders, « Rigaud », par allusion au meneur mulâtre de la colonie française. J. P. Rodriguez, (éd.), *Encyclopedia of Slave Resistance and Rebellion*, op.cit., p. 525 ; J. Scott, *The Common Wind*, op.cit.

des esclaves signalèrent à leurs maîtres qu'une insurrection se préparait pour Noël⁵⁵². La loi martiale fut déclarée, les forces de l'île furent mises en alerte et les habitants sommés de prendre leurs précautions. Rien de ce que l'on avait annoncé n'eut lieu. En janvier de l'année suivante, le témoignage d'un Noir révéla l'existence d'un plan « qui coïncide avec le plan des Noirs révoltés de Saint-Domingue... », et qui devait être mené à bien après la récolte suivante⁵⁵³. Là encore, il ne se passa rien.

Plus tard, en août 1795, les Marrons du village de Trelawny se rebellèrent de façon massive, après que deux d'entre eux aient été flagellés publiquement pour avoir volé porc. Ce châtiment violait les accords passés avec les Marrons en 1739, et l'incident provoqua une rébellion à l'encontre des autorités qui ne fut contrôlée qu'après cinq mois de résistance aux assauts des forces britanniques. Alors même qu'aucun indice ne montrait clairement un lien avec les idéaux ou les agents français de Saint-Domingue dans les actions de ces Marrons, les autorités — en particulier le gouverneur Balcarres) — affirmèrent qu'il s'agissait là d'une conspiration tramée par les Français. Craignant l'existence d'un tel projet, le gouverneur réagit avec fermeté et envoya un contingent armé afin de l'écraser. Finalement, en décembre de la même année, les Marrons durent se soumettre lorsqu'ils apprirent qu'on lancerait contre eux des chiens cubains dressés pour la chasse d'esclaves en fuite. Suite à cette capitulation, l'accord passé par le général Walpole selon lequel les esclaves en question ne seraient pas expulsés de l'île ne fut pas respecté, et ils furent envoyés vers la lointaine Nouvelle-Ecosse.

Certains des Marrons qui n'avaient pas été faits prisonniers continuèrent de commettre des méfaits. En mai 1798, ils lancèrent une attaque contre une plantation du nord de l'île, mirent le feu à la maison principale. Rejoints par d'autres esclaves, ils annoncèrent qu'ils continueraient de faire la guerre aux Blancs. On craignait que les insurgés ne puissent trouver les armes et les munitions que les Marrons expulsés auraient cachées, et de tenter de provoquer à nouveau un soulèvement général. Un habitant d'un village proche de la zone où se déroulait l'insurrection demanda à l'Assemblée coloniale d'agir rapidement afin d'empêcher que les actions des Marrons ne se multiplient de la sorte. Cette tentative d'insurrection générale put en fait être contrôlée grâce à l'intervention de deux corps d'esclaves de confiance que l'on avait

⁵⁵² D. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt », *op.cit.*, pp. 223-225.

⁵⁵³ « Rapport de J. L. Weiser, Chairman Committee of Security and Safety (St. James, 13/01/1792) », TNA, C.O. 137/90, f. 110.

armés, lesquels furent si efficaces que l'on envisagea de les maintenir en service permanent⁵⁵⁴.

En Virginie, outre les "insolences" et les rumeurs de rébellion qui se répandirent après l'arrivée des centaines des réfugiés saint-dominguais vers le milieu de l'année 1793, des manifestations d'inquiétude s'étaient faites sentir parmi les esclaves au mois de mai de la même année dans la zone côtière de l'État. Les informations, probablement exagérées, faisaient mention de près de neuf cents esclaves armés de piques, de bâtons, de mousquets et de quantité de munitions, qui auraient commis des méfaits dans la région. Près de sept cents de ces *Banditti* auraient alors planifié d'aller jusqu'à Norfolk, en traversant la baie de nuit, pour y faire exploser les réserves de munitions et y tuer tous les habitants, grâce à l'aide de certains Noirs locaux. Ces informations alarmèrent la population blanche de la région, et la vigilance des autorités dans les villes côtières fut renforcée. Finalement, on arrêta quelques Noirs suspects ainsi que six autres qui avaient attaqué une patrouille. Ces derniers furent ensuite exécutés⁵⁵⁵.

En décembre 1797 un étrange incident se produisit dans la ville de Richmond, à la suite duquel un individu blanc répondant au nom de Valentine fut arrêté pour avoir soi-disant déclenché une insurrection d'esclaves en s'inspirant de Saint-Domingue. Bien que les papiers qui lui furent saisis n'aient fait aucune référence explicite à la colonie française, ils ne laissaient pas de révéler ses tendances jacobines et son engagement en faveur de la défense des Noirs. Pour ces raisons, et certainement aussi à cause du fait qu'on le soupçonnait d'avoir une maîtresse noire, on ordonna son arrestation et la surveillance fut renforcée dans les rues de la ville⁵⁵⁶. Ultérieurement, en août 1800, un soulèvement de plusieurs dizaines d'esclaves éclata, mené par un l'un d'entre eux dénommé Gabriel Prosser. Ils prétendaient s'emparer de la ville de Richmond, mais des pluies torrentielles empêchèrent que la rébellion pût se dérouler selon le plan prévu. Cet événement surprit les habitants blancs de l'État, comme l'indique une lettre adressée anonymement à un membre de l'Assemblée générale, dans laquelle son auteur affirme

⁵⁵⁴ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 30/04/1798) », TNA, CO, 137/99, f. 209 ; « Extracte d'une lettre de George Brisell (Mahogany Hall, Trelawny, 15/05/1798) », TNA, CO, 137/99, f. 224 v-225.

⁵⁵⁵ H. Aptheker, *American Negro Slave Revolts*, op.cit., pp. 210-213 ; J. Sidbury, *Ploughshares into Swords : Race, Rebellion, and Identity in Gabriel's Virginia, 1730-1810*, New York, Cambridge University Press, 1997, p. 41.

⁵⁵⁶ J. Sidbury, *Ploughshares into Swords*, op.cit., pp. 176-183.

avoir « réveillé ceux qui était endormis, et avoir retiré la couche des yeux des aveugles »⁵⁵⁷.

Malgré la surprise, vu que le projet d'insurrection fut dévoilé, le gouverneur James Monroe fut en mesure de placer la milice en état d'alerte. Bien que les insurgés n'aient tué aucun Blanc, vingt-sept d'entre eux furent pendus, dont Prosser. Certains Blancs pensèrent que cette rébellion avait été inspirée par les idéaux révolutionnaires français, puisqu'au cours des interrogatoires menés *a posteriori*, la participation d'un Français fut mentionnée, sans que l'intéressé ne fut pour autant identifié⁵⁵⁸. Un autre indice éveilla les soupçons en ce sens : selon le plan initial, il était en effet question d'assassiner tous les Blancs, à l'exception des Français qui résidaient sur place⁵⁵⁹. Plusieurs textes publiés dans divers journaux locaux insistèrent sur ce point, attribuant ce mouvement à l'influence des préceptes révolutionnaires, aux abolitionnistes français et même à l'intervention directe de « vils Jacobins français »⁵⁶⁰.

Les rumeurs de rébellion continuèrent de circuler dans certaines régions, ce qui fut attribué par le gouverneur Monroe, entre autres raisons, au « sentiment croissant de liberté » que l'on remarquait chez les Noirs⁵⁶¹. En avril 1802 fut découvert un nouveau projet de conspiration lié à l'insurrection de Prosser, prévu pour le dimanche de Pâques de cette même année. Un mois plus tard, cinq des hommes impliqués furent pendus dans

⁵⁵⁷ Anonyme, *Letter to a member of the General Assembly of Virginia, on the subject of the late conspiracy of the slaves*, Baltimore, Printed by Bonsal & Niles, 1801, p. 4.

⁵⁵⁸ Il est pourtant probable que le public n'ait jamais eu connaissance de ce soi-disant Français lié à l'insurrection. D. Egerton soutient que les preuves démontrant l'implication d'un tel individu dans le soulèvement furent occultées par le gouverneur de Virginie, James Monroe, à cause du tort que cela aurait pu causer au parti républicain, lui-même partisan à bien des égards de la Révolution française. D. R. Egerton, *Gabriel's Rebellion : The Virginia Slave Conspiracies of 1800 and 1802*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1993, pp. 182-185.

⁵⁵⁹ A. N. Hunt, *Haiti's Influence on Antebellum America*, *op.cit.*, p. 118.

⁵⁶⁰ Dans la *Virginia Gazette*, la conspiration fut attribuée à « la Liberté et l'Egalité [...] dans l'esprit des Noirs », tandis que dans le *Virginia Argus*, elle était due à l'intervention de « vils Jacobins français ». Ces références sont aussi attribuées selon J. Sidbury à des attaques venant de membres du parti fédéraliste envers les républicains de Jefferson, en raison des liens idéologiques que beaucoup de ces derniers entretenaient avec la Révolution française. À Norfolk, au début de l'année 1801, un habitant de la ville publia une lettre dans le *Norfolk Herald*, dans laquelle il expliquait que les esprits des esclaves de Saint-Domingue étaient « empoisonnés » par les Jacobins et les « amis des Noirs » (en référence à la Société abolitionniste française du même nom), lesquels étaient à présent en train de faire la même chose dans sa ville. Pour cette raison, et du fait de l'emplacement côtier de celle-ci, il la considérait comme particulièrement propice à une « insurrection servile ». Il conclut qu'« à moins que l'on ne contre leurs machinations, [Norfolk] sera le théâtre de telles scènes de détresse et de tragédie ». J. Sidbury, *Ploughshares into Swords*, *op.cit.*, p. 129 ; T. C. Parramore, P. C. Stewart, T. L. Bogger, *Norfolk. The First Four Centuries*, *op.cit.*, p. 123.].

⁵⁶¹ Cité par D. R. Egerton, *Gabriel's Rebellion*, *op.cit.*, p. 133.

le sud de l'État, plus précisément dans le comté d'Halifax. Puis, en 1804, lorsque circulent les nouvelles des massacres de Blancs à Saint-Domingue, la presse établit certains parallèles avec la rébellion de Prosser. En juin, alors que l'éditeur de *The Enquirer* refusait de publier davantage d'informations sur la colonie française, craignant probablement — nous l'avons déjà indiqué au troisième chapitre — d'engendrer des mouvements insurrectionnels comme ceux de 1800 et 1802⁵⁶², une note publiée dans l'*Alexandria Daily Advertiser* — après avoir expliqué la manière dont les Noirs préparaient les exécutions de Blancs et décrit de façon très crue le cas de jeunes blanches assassinées sur une plage — indiqua que « cette terrible perspective est peut-être déjà à nos portes. Rappelons-nous le massacre prémédité de Richmond et soyons vigilants »⁵⁶³.

4.3.2.3. En semant des rumeurs

Les informations concernant les rumeurs de Saint-Domingue étaient parfois produites de façon préméditée par des individus de couleur, dans le but d'effrayer les Blancs qu'ils savaient inquiets à cause des événements de la colonie française. Il semble que tel ait été le cas d'un message déposé en octobre 1793 devant la porte d'un certain Mr. Pinnock à Norfolk, lequel fut attribué à « des personnes malsaines occupées à inquiéter les gens »⁵⁶⁴. Trois mois auparavant, un habitant de Richmond du nom de John Randolph, après avoir fait taire des Noirs qui parlaient à voix haute dans la rue, vit que ceux-ci s'approchaient et continuaient à parler sous ses fenêtres. Il les entendit alors dire qu'on prévoyait de tuer tous les Blancs et de s'emparer de toutes leurs propriétés (dont la maison de Randolph), comme l'avaient fait leurs semblables « ...dans l'île française »⁵⁶⁵. Cet événement fut associé par les Virginiens à l'arrivée de nombreux esclaves qui étaient venus avec les réfugiés de Saint-Domingue, et qu'ils soupçonnaient d'être en contact avec les deux Noirs que l'on avait entendu converser⁵⁶⁶.

On pensa aussi que cet événement était lié à une lettre trouvée au début du mois d'août à Yorktown (village située sur la côte de l'État), prétendument laissée dans une

⁵⁶² « S.t. (S.d.) », *The Enquirer*, 13 juin 1804, AHN, p. 3.

⁵⁶³ « Communication (S.d.) », *Alexandria Daily Advertiser*, 13 juin 1804, IV, n° 1012, AHN, p. 3.

⁵⁶⁴ « Thos. Newton Jr. au gouverneur (01/10/1793) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), *op.cit.*, p. 571.

⁵⁶⁵ « Déposition de John Randolph (Richmond, 21/07/1793) », in *Ibid.*, p. 452.

⁵⁶⁶ « Lettre du Col. Newton, in cluant la copie d'une lettre du Col. Nelson (08/08/1793) », LOV, Misc.Reel 5051, p. 1.

rue par un prêcheur noir de façon délibérée. Celle-ci était adressée au « Détenteur du secret, Norfolk » de la part d'un « Détenteur du secret, Richmond ». La lettre annonçait que bientôt serait révélé le « grand secret » que les hommes de couleur avaient gardé pendant si longtemps⁵⁶⁷. S'il est vrai qu'il n'existait aucune preuve de lien avec les îles françaises, le commandant de Norfolk, Thomas Newton, était convaincu que les esclaves arrivés avec les réfugiés français de Saint-Domingue y étaient pour quelque chose : « Ceux-là seraient prêts à agir contre nous avec les autres, je n'en ai pas le moindre doute »⁵⁶⁸. En décembre 1793, Thomas Jefferson déclara être convaincu que tout cela n'était que mensonge, et ce, même après avoir reçu la visite d'un réfugié français, lequel lui raconta que deux mulâtres français prétendaient déclencher une rébellion à Charleston⁵⁶⁹.

Au Venezuela, en 1801, et plus particulièrement après l'arrivée de nouvelles sur l'occupation de Santo Domingo par Toussaint Louverture au début de l'année, on assista à des manifestations de joie de la part de nombreux esclaves⁵⁷⁰. La nouvelle aurait été apportée à Coro par une *zamba* et un Noir qui furent ensuite arrêtés, et qui avaient expressément divulgué l'information afin de provoquer l'inquiétude de la population blanche⁵⁷¹. Ce qu'ils parvinrent à faire apparemment, puisqu'en mars de l'année suivante, lorsqu'une dame descendit de la *sierra* — où avait éclaté la rébellion en 1795 — pour s'installer dans la ville, la rumeur courut qu'elle venait chercher refuge car une autre révolte était sur le point d'éclater⁵⁷². Les habitants de la Terre Ferme hispanique étaient alors si préoccupés par le comportement des esclaves qu'ils pouvaient réagir de façon fort précipitée : en juillet, dans la région orientale de Barlovento — région cacaotière dans était concentrée la majeure partie des esclaves de la Capitainerie

⁵⁶⁷ Cité par J. Sidbury, *Ploughshares into Swords*, *op.cit.*, p. 42.

⁵⁶⁸ Cité par R. Alderson, « Charleston rumored Slave Revolt of 1793 », Columbia, University of South Carolina Press, 2001, p. 94.

⁵⁶⁹ À Charleston dans Caroline du Sud, des rumeurs infondées sur une possible insurrection couraient également et se basaient sur ces mêmes lettres. Ce type de cas, comme l'a indiqué Robert Alderson, est probablement lié à l'opportunisme des fédéralistes opposés au gouvernement républicain et pro-français du Virginien George Washington, ou plus certainement encore à des réfugiés français royalistes. Ceux-ci auront pu penser qu'avec la diffusion de ces histoires (comme l'a d'ailleurs indiqué à l'époque le consul français de la Caroline du Sud, Michel de Mangourit), les Nord-américains s'opposeraient aux Jacobins au pouvoir en France et seraient alors leurs alliés. *Ibid.*, pp. 95-106.

⁵⁷⁰ E. Córdova-Bello, *La independencia de Haití y su influencia en Hispanoamérica*, Caracas, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, 1967, p. 129.

⁵⁷¹ « Le gouverneur au commandant de Coro (Caracas, 21/10/1801) », AGN, GCG, CI, f. 1.

⁵⁷² « Andrés Boggiero au gouverneur (Coro, 13/03/1801) », AGN, GCG, XCVI, f. 1.

générale —, inquiets de certains comportements suspects des esclaves locaux (sorcellerie, bruits de tambours, réunions douteuses, etc.) et de certaines informations mal confirmées, beaucoup de Blancs s'empressèrent de quitter la région, pensant qu'il s'agissait du début d'une révolte⁵⁷³.

4.3.2.4. Pétitions des libres de couleur

Les libres de couleur causèrent aussi certaines inquiétudes aux Blancs, lorsque ils présentèrent des demandes concernant l'amélioration de leurs conditions de vie ou de celles de leurs semblables. Des telles initiatives rappelèrent à beaucoup de Blancs le début du processus révolutionnaire de Saint-Domingue, lorsque les mulâtres de l'élite remirent le même type de pétitions, à l'origine de l'insurrection menée par Vincent Ogé en 1790, et du décret d'égalité d'avril 1792. En Jamaïque, en décembre de cette année, un groupe d'hommes libres de couleur appartenant à une congrégation méthodiste se réunit dans la ville de Kingston, pour rédiger une pétition qui fut remise à un Blanc afin qu'il la présentât en son nom devant l'Assemblée coloniale. Les auteurs du document, usant tout à la fois d'arguments historiques et légaux, s'y plaignaient d'avoir été spoliés de leur droit de sujets britanniques et d'être soumis à une législation qui les discriminait considérablement par rapport aux Blancs. Ils demandaient par conséquent que l'on mette fin à cette situation⁵⁷⁴.

Les membres de l'assemblée considérèrent le texte comme un document écrit « dans la langue du fanatisme » et un marchand parla de « germes diaboliques »⁵⁷⁵. Ils craignaient surtout que cette pétition ne devienne le préambule à un autre processus similaire à celui de Saint-Domingue, puisqu'en effet, en se fondant sur cet exemple, ils avaient « toutes les raisons de croire que ces hommes libres de couleur ont le pouvoir de

⁵⁷³ « Rapport d'enquête concernant une conspiration présumée d'esclaves (Valle de Río Chico, 27/04/01) », AGN, GCG, XCVII, f. 169 v.

⁵⁷⁴ À l'origine, ce groupe de libres de couleur avait été mené par un dénommé Dickson, un quarteron qui avait étudié en Angleterre. C'était lui qui rédigea une pétition au nom des hommes de couleur, mais il mourut avant de pouvoir la présenter formellement à l'assemblée. D'autres personnes impliquées dans le projet continuèrent à faire circuler la pétition parmi les législateurs. Ils étaient tous contrariés par les lois qui les concernaient exclusivement, celle qui les empêchaient de témoigner contre les Blancs à la Cour, celle qui concernait les différences de châtiments (d'avec les Blancs, toujours) pour une même offense, et celle en lien avec les restrictions d'héritages. Ils payaient des impôts, mais malgré cela se plaignaient de n'être pas protégés par les lois britanniques. G. J. Heuman, *Between Black and White: Race, Politics, and the Free Coloreds in Jamaica, 1792-1865*, Westport, Greenwood Press, 1981, pp. 23-24.

⁵⁷⁵ « Most Secret and Confidential. Assemblée à Fuller (Jamaïque, 05/12/1792) », TNA, CO, 137/91, f. 37 ; D. P. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *op.cit.*, pp. 229-330 ; D. P. Geggus, « The Enigma of Jamaica in the 1790s », *op.cit.*, p. 279.

pousser nos esclaves à la rébellion au moyen de fausses représentations »⁵⁷⁶. Le gouverneur Williamson et quelques membres de l'assemblée étaient moins inquiets à propos de cette affaire, et pensaient plutôt que les libres de couleur pourraient aider les forces britanniques lors d'une rébellion d'esclaves. Ils se montraient cependant prudents et estimaient que les temps étaient trop agités pour accorder les réformes exigées par les intéressés :

« ...telles sont nos craintes et nos appréhensions [écrivait le gouverneur] du fait de l'esprit d'innovation qui prévaut partout désormais et qui est si nuisible aux gouvernements de tous les pays que nous ne pouvons, par conséquent, y attenter dans le contexte actuel »⁵⁷⁷.

En raison de ces craintes, la demande ne fut pas prise en compte par l'assemblée. Les mulâtres de leur côté n'insistèrent pas, en partie à cause de la mort de leur leader. Un an plus tard, en 1796, on accorda aux libres de couleur certains des droits qu'ils avaient sollicités, comme celui par exemple de pouvoir témoigner à la Cour. Il s'agissait là de récompenser la fidélité de leurs milices pendant la campagne contre les Marrons de Trelawny Town l'année précédente⁵⁷⁸.

Une réaction similaire à celle des membres de l'Assemblée de Jamaïque se produisit, non pas en Virginie à proprement parler, mais dans le cadre de la Chambre des représentants des États-Unis en 1800. Deux Noirs libres de Philadelphie, méthodistes tous deux, demandèrent en effet que soit « adoucie » une loi concernant les esclaves fugitifs, loi considérée comme trop sévère, et réclamèrent une révision des lois concernant le commerce d'esclaves. La pétition comprenait également une demande de meilleurs traitements, et d'abolition de l'esclavage dans un futur relativement proche. Ce n'était pas la première pétition abolitionniste reçue par le Congrès, mais il s'agissait bien de la première rédigée par des hommes de couleur, ce qui causa un certain émoi chez quelques sudistes. La réaction la plus forte fut celle du représentant de la Caroline du Sud, John Rutledge, qui, pour s'opposer à la pétition en question, invoqua entre autres le

⁵⁷⁶ « Most Secret and Confidential. Assemblée à Fuller (Jamaïque, 05/12/1792) », TNA, CO, 137/91, f. 37.

⁵⁷⁷ « Williamson à Dundas (02/12/1792) » ; « Williamson à Dundas (09/03/1793) », cités par G. J. Heuman. *Between Black and White, op.cit.*, p. 24.

⁵⁷⁸ « An Act for granting certain Privileges to Persons of Colour, and Negroes being of free condition and Christians (24/03/1796) », *The Royal Gazette*, 30 avril 1796, vol. XVIII, n°19 (30 avril 1796), pp. 200-200 v.

fait que ces « gentilshommes noirs » avaient émis ces propositions sous l'influence des idéaux révolutionnaires français, et qu'ils ne céderaient pas avant d'avoir obtenu l'émancipation de tous les esclaves du Sud⁵⁷⁹.

La question fut même considérée par ce représentant comme une véritable menace pour l'autonomie de certains états esclavagistes du Sud, et il ajouta que le simple fait que le débat eût lieu constituait une raison de s'alarmer, car en effet cela pourrait donner aux esclaves une excuse pour se soulever. Dans la discussion qui s'ensuivit, le thème de Saint-Domingue fut utilisé par les uns et les autres comme argument pour contredire ou au contraire soutenir la proposition en question⁵⁸⁰. Une résolution fut finalement votée et approuvée par quatre-vingt cinq voix — dont celles des représentants de Virginie — contre une seule du Massachusetts, qui éludait la question formulée dans la pétition, et mentionnait d'une part qu'elle abordait des questions constitutionnelles qui ne relevaient pas des compétences du Congrès, et d'autre part que ce débat tendait à créer « agitations et jalousies », ce que devrait éviter la Chambre des Représentants⁵⁸¹.

4.4. Individus indésirables : réfugiés et prisonniers.

4.4.1. Méfiance croissante envers les réfugiés français

Une autre cause d'inquiétude pour les autorités et les habitants des territoires étudiés fut la présence d'étrangers, et principalement celle de Français, puisqu'en effet ceux-ci pouvaient colporter le « germe » de la révolte, ou encore être des agents ennemis essayant de fomenter rébellions ou conspirations internes. Au début, il leur fut permis d'entrer dans tous les territoires d'accueil ; ils furent acceptés par solidarité en Jamaïque, accueillis avec enthousiasme aux États-Unis, et reçus par charité dans les territoires hispaniques. Pourtant, dans le cas de ces derniers, la présence de ces réfugiés et d'autres individus d'origine française fut toujours vue d'un mauvais œil par les

⁵⁷⁹ « Petition of Free Blacks (02/01/1800) », in *The Debates and Proceedings in the Congress of the United States. (Sixth Congress. Comprising the period from December 2, 1799, to March 3, 1801, inclusive)*, Washington, Gales and Seaton, 1851, p. 230.

⁵⁸⁰ M. L. Dillon, *Slavery Attacked: Southern Slaves and Their Allies, 1619-1865*, Baton Rouge; Londres, Louisiana State University Press, 1991, pp. 54-55 ; A. N. Hunt, *Haiti's Influence on Antebellum America*, *op.cit.*, p. 125.

⁵⁸¹ *The Debates and Proceedings in the Congress of the United States (Sixth Congress. Comprising the period from December 2, 1799, to March 3, 1801, inclusive)*, *op.cit.*, p. 244.

populations hispaniques, du fait de la méfiance qu'inspiraient les idées des Lumières, les idéaux révolutionnaires et tout ce qui était d'origine française.

4.4.1.1. Jamais les bienvenus dans les territoires hispaniques

À partir de 1793, les autorités coloniales du Venezuela permirent que plusieurs centaines de réfugiés des Petites Antilles françaises, en particulier de la Martinique, s'installent dans l'île de Trinidad — qui bénéficiait d'une législation particulière, favorable à l'installation d'étrangers—, plutôt qu'en Terre Ferme où seuls furent admis une centaine de militaires. Pendant le séjour de ces derniers dans les villes de La Guaira et Puerto Cabello, s'ils furent traités avec respect par le gouverneur, ils furent cependant victimes de toutes sortes d'outrages de la part de la population locale et de certaines autorités de second rang. Ainsi, on leur fit payer des sommes exagérées pour leur approvisionnement en eau, on leur refusa des soins dans les hôpitaux ainsi que le gîte et le couvert dans les auberges, leurs salaires furent versés avec retard, et un curé en vint même à les accuser d'hérésie⁵⁸². Plus tard, entre 1801 et 1806, avec l'arrivée de nombreux Français venant de Santo Domingo, aucun effort ne fut fait pour qu'ils puissent demeurer sur place alors que cela fut largement accepté dans le cas des immigrés hispaniques, venus dans la même vague de réfugiés.

Un traitement similaire fut parfois infligé aux réfugiés français à Cuba, ceux-ci y étaient également mal vus par la population hispanique locale⁵⁸³. L'évêque de la ville de Santiago mena une campagne personnelle contre leur présence, parvenant à les faire passer pour des huguenots et les qualifiant de « Juifs baptisés à l'eau pourrie des marécages »⁵⁸⁴. Des motifs humanitaires, l'occasion de peupler des parties inhabitées de l'île et de développer le « complexe de plantation » rendit cependant possible l'installation définitive de centaines d'entre eux. On envisagea de les laisser occuper les régions de Guantanamo et de l'île des Pins, au sud de Cuba⁵⁸⁵, mais pour la plupart, ils restèrent dans la région orientale.

⁵⁸² A. E. Gómez, *Fidelidad bajo el viento*, *op.cit.*, p. 99.

⁵⁸³ Par exemple, une Espagnole que connut Leonora Sansay à Baracoa, lui fit savoir qu'elle la traitait convenablement parce qu'elle n'était pas Française, tout en reconnaissant avoir certains préjugés envers les autres Français. L. Sansay, *Secret History*, *op.cit.*, p. 111.

⁵⁸⁴ Cité par G. Debien, « The Saint-Domingue Refugees in Cuba », *op.cit.*, p. 90.

⁵⁸⁵ « Visitador General de La Habana a Don Diego de Gaedoqui (La Havane, 14/11/1795) », AGI, Santo Domingo, 1033, f. 1 v.

Vers 1798, la position des autorités espagnoles à Cuba envers les Français devint plus intolérante, comme on peut le constater dans les ordres donnés par le gouverneur aux autorités de la côte en décembre de la même année. Celles-ci cherchaient à éviter toute situation qui pût mettre en péril la sécurité de l'île face à l'arrivée potentielle de nouveaux réfugiés, aux victoires que remportaient alors les Noirs de Saint-Domingue et à l'évacuation britannique de ce territoire, laquelle se déroula à cette époque⁵⁸⁶. Dorénavant, on ne leur octroierait aucune aide et l'asile accordé ne serait que momentané, en attendant qu'ils puissent partir vers d'autres contrées. Il fut également ordonné d'augmenter la vigilance, d'identifier tout Français introduit clandestinement dans l'île, fût-il Blanc ou de couleur⁵⁸⁷.

En 1804, on cessa d'accorder des lettres de naturalisation aux réfugiés⁵⁸⁸ ; et quatre ans plus tard, la méfiance de la population hispanique envers les Français se transforma en colère, après qu'on eut appris les nouvelles de l'occupation de la Péninsule ibérique par les forces napoléoniennes. Des révoltes éclatèrent contre eux à La Havane, plusieurs de leurs propriétés furent brûlées, leurs esclaves furent agressés, des comités de vigilance furent établis afin de les surveiller, et on promulgua une loi qui imposait l'expulsion de tous ceux qui n'étaient pas en possession d'une lettre de naturalisation. À la suite de cette dernière mesure, des milliers d'entre eux durent abandonner le territoire cubain. Quelques années plus tard, en 1813, durant le procès engagé contre l'un des conseillers du gouverneur Someruelos, inculpé de corruption et de complicité avec les Français, l'avocat de l'accusation mentionna tous les dangers qui avaient été occasionnés « en termes de morale et de politique, à cause de l'introduction d'une infinité de Français répandus comme la peste dans toute l'île »⁵⁸⁹.

4.4.1.2. La Jamaïque s'en méfie aussi

En Jamaïque, où les réfugiés français avaient été accueillis chaleureusement, très tôt les autorités s'efforcèrent de déterminer qui parmi eux était de tendance royaliste, et qui était partisan de l'ennemi républicain. Après le début de la guerre contre la

⁵⁸⁶ « Reservado (La Havane, 15/11/1798) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, *op.cit.*, p. 115.

⁵⁸⁷ « Comte de Santa Clara aux autorités des côtes (La Havane, 04/12/1798), » in *Ibid.*, pp. 115-116.

⁵⁸⁸ C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, p. 107.

⁵⁸⁹ Cité par *Ibid.*, p. 108.

République française, on signala depuis Londres qu'une extrême vigilance était de mise à l'égard de Jacobins qui pourraient s'être mêlés aux réfugiés venus des îles françaises⁵⁹⁰. Une proclamation de l'Assemblée coloniale du 13 avril 1793, établissait que tous les sujets français devaient se présenter devant le premier magistrat de leur paroisse de résidence, afin que celui-ci décidât s'ils étaient ou non susceptibles d'être arrêtés en vue d'une expulsion hors de l'île⁵⁹¹.

La méfiance à l'encontre des réfugiés augmenta en mai 1795, après un incendie dans la ville de Kingston, incendie qui fut attribué à un projet de conspiration⁵⁹². Dans l'enquête qui suivit, en plus des preuves concernant l'incendie et d'indices de libération irrégulier de quelques prisonniers de guerre, on releva également des irrégularités dans la situation des réfugiés : d'une part, on donnait de l'argent à des Français venus non seulement de Saint-Domingue, mais aussi de la colonie espagnole de Santo Domingo, de la Martinique, des États-Unis et même à des femmes de couleur venues de diverses îles françaises⁵⁹³; d'autre part, les personnes chargées de gérer les fonds consacrés à l'aide des réfugiés méritants — dont le chef des prisons, Mr. Jones, le gérant des aides, Mr. Innes, et les Français chargés des listes de réfugiés, M. Cotté y M. Cadusch — touchaient des primes de façon illégale pour les permis octroyés aux réfugiés afin de sortir de l'île⁵⁹⁴.

Après la révolte des Marrons en juillet de cette même année, on décida d'évacuer tous les Français, à commencer par ceux qui pouvaient porter les armes afin qu'ils aillent combattre à Saint-Domingue aux côtés des Anglais. Pour ce faire, le gouverneur publia une proclamation qui demandait l'envoi vers ce territoire de tous ceux qui remplissaient cette condition, hommes de couleur inclus ; les récalcitrants seraient considérés comme des espions [Figure 16]⁵⁹⁵. Du fait de cette mesure, beaucoup de réfugiés qui craignaient

⁵⁹⁰ Au milieu de l'année 1793, le gouverneur reçut une lettre de la capitale britannique dans laquelle on lui signalait un Français du nom de Borel. Celui-ci y était décrit — apparemment de façon erronée puisqu'en réalité, il était tout le contraire — comme un « fervent jacobin, ennemi des planteurs, proche des commissaires civils », et dont on recommande de suivre la trace tout en le renvoyant en Europe à la moindre attitude suspecte. « Dundas à Williamson (Whitehall, 05/07/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 197, 199.

⁵⁹¹ « Williamson à Dundas (King's House, 13/04/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 174-174 v.

⁵⁹² « Balcarres à Portland (Jamaïque, 30/05/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 51.

⁵⁹³ « Parker à Balcarres (07/10/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 213 v.

⁵⁹⁴ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/07/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 88-91 v. ; P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, op.cit., p. 34.

⁵⁹⁵ « Balcarres à Portland (King's House, Spanish Town, 04/10/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 201.

pour leur vie s'ils rentraient chez eux, préférèrent se diriger vers d'autres destinations, principalement aux États-Unis⁵⁹⁶. À la fin d'octobre 1795, le gouverneur Balcarres, satisfait, écrivait à Londres faisant savoir le gouvernement central qu'il avait fait sortir de l'île plus de mille « des plus grands vauriens de l'univers »⁵⁹⁷.

À partir de ce moment, on redoubla de vigilance à l'encontre des réfugiés — les soupçons visaient surtout les mulâtres et les hispanophones —⁵⁹⁸, et l'aide à tout nouveau réfugié français fut suspendue, réservée dès lors à ceux qui arrivaient de Saint-Domingue et qui en avaient réellement besoin. Depuis cette date et jusqu'au milieu de 1798, seuls vingt noms furent ajoutés à la liste⁵⁹⁹. À la fin de cette année, après la décision de retirer les forces britanniques de cette colonie française, une nouvelle vague de près de deux mille réfugiés arriva, venant majoritairement du Sud-ouest⁶⁰⁰. Cette fois, beaucoup d'entre eux avaient un statut temporaire de citoyen britannique — privilège qui dura jusqu'à ce qu'un gouvernement légitime fût rétabli en France —, grâce à des accords signés en février 1793. C'est vraisemblablement pour cette raison que le gouverneur prit leur défense auprès de l'Assemblée coloniale, les présentant comme des

« ...personnes hautement méritantes, des hommes qui n'ont jamais servi sous le gouvernement de la France républicaine [...], des défenseurs du principe sacré de la religion et de l'ordre »⁶⁰¹.

Afin de faire le tri parmi les réfugiés, on ordonna la formation d'un comité de police (*Board of Police*) devant lequel devaient se présenter tous les Français qui arrivaient, lesquels pourraient dès lors seulement débarquer à Fort Charles, à l'extrémité de la pointe de terre qui ferme la baie de Kingston [Figure 17]. Ainsi, pour pouvoir passer à l'intérieur de l'île, les réfugiés auraient à obtenir un billet donné par la police et, le cas échéant, seraient arrêtés et devraient se soumettre à un contrôle⁶⁰².

⁵⁹⁶ *Ibid.*, f. 201 v.

⁵⁹⁷ « Balcarres à Portland (Head Quarters, Spanish Town, 27/10/1795) », TNA, CO, 137/96, f. 30.

⁵⁹⁸ *Ibid.*

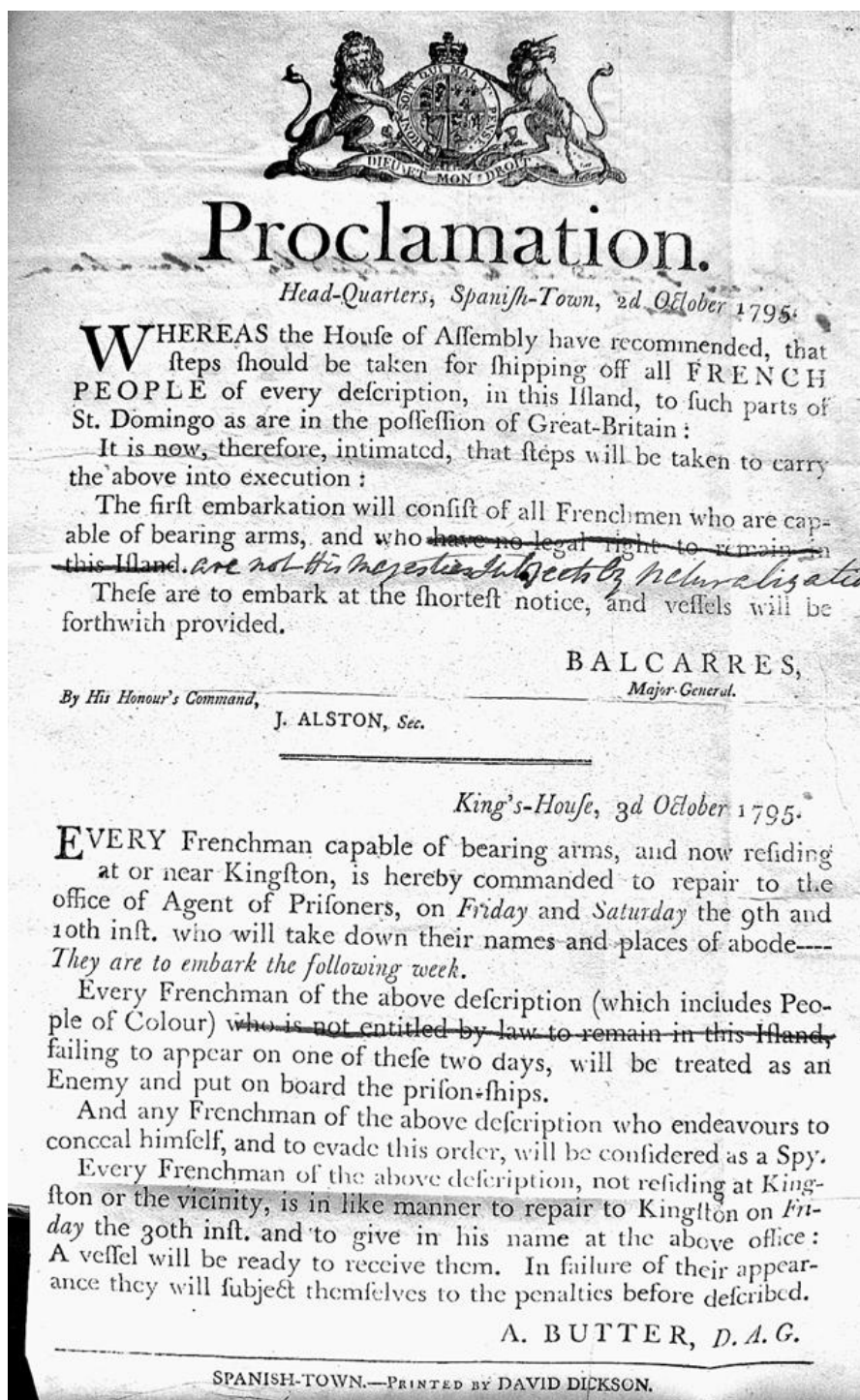
⁵⁹⁹ Cité par P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, *op.cit.*, pp. 93-95.

⁶⁰⁰ Cité par *Ibid.*, p. 70.

⁶⁰¹ « Message de Balcarres lu auprès l'assemblée (S.d.) », TNA, CO, 137/101, f. 68-68 v.

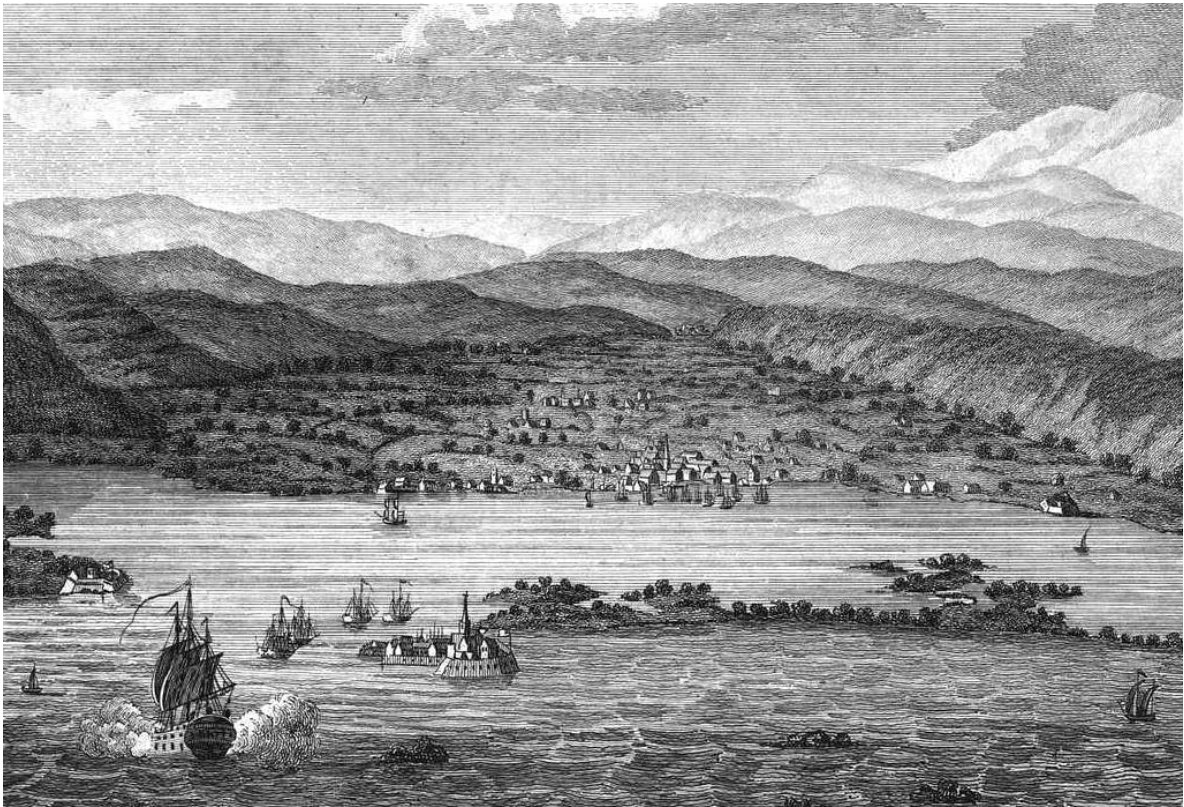
⁶⁰² « Balcarres à Portland (Jamaïque, 20/07/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 54.

Figure 16 : Proclame du gouverneur Balcarres.



Proclame du gouverneur adressée aux réfugiés français capables de porter des armes, afin qu'ils aillent rejoindre les forces britanniques à Saint-Domingue (King's House, 02-03/10/1795), Source : TNA, C.O.137/95, f.209.

Figure 17 : Vue de l'entrée à la baie de Kingston



Peter Mazell, *View of Port Royal and Kingston Harbours* [détail] [1774].
Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]

Balcarres allait jusqu'à préconiser que les réfugiés ne demeurent pas dans l'île, ni même les officiers des troupes coloniales, et il prévint donc Londres qu'il projetait de les envoyer en Amérique du Nord⁶⁰³. Il n'avait cependant pas le même avis concernant les réfugiés plus méritants, pour lesquels il demanda aux membres de l'assemblée que leur fût accordé l'asile dans l'île, jusqu'à ce que Sa Majesté leur assignât une destination finale⁶⁰⁴. Le gouverneur doutait cependant que cet asile leur fût accordé : il signalait en effet que la question des réfugiés français était « mal comprise ici »⁶⁰⁵.

Les membres de l'assemblée estimaient — et c'est ce qu'ils firent savoir au gouverneur — que les opérations à Saint-Domingue n'avaient comporté aucun avantage pour la Jamaïque, et que par conséquent, l'île ne pouvait accepter de telles personnes : leur arrivée et leur installation dans l'île avec leurs esclaves, « aussi flatteuses que puissent être leur description... », mettaient en péril la sécurité du territoire. Ainsi, ils

⁶⁰³ « Balcarres à Maitland (Jamaïque, 31/07/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 106 v.

⁶⁰⁴ « Message de Balcarres lu auprès l'assemblée (S.d.) », TNA, CO, 137/101, f. 68-68 v.

⁶⁰⁵ « Balcarres à Portland (Jamaica, 08/10/1799) », TNA, CO, 137/102, f. 160 v.

firent savoir au gouverneur de façon catégorique qu'ils ne partageaient pas ses « sentiments de bienveillance si contraires aux intérêts et à la félicité de l'île... »⁶⁰⁶. Une lettre anonyme qui circule à cette époque à Spanish Town, est explicite quant au rejet qu'avaient — ou plutôt qu'avaient développé — certains habitants de la Jamaïque envers les réfugiés. Le texte de la lettre dénonce le fait que ceux-ci aient acheté des terres dans l'île et, surtout, qu'ils soient venus avec leurs esclaves, au mépris des lois en vigueur. L'auteur de la lettre, tout en reconnaissant qu'il existe des exceptions, soutient qu'il déteste ces Français, puisque « plus on en apprend sur leur compte, plus il nous faut les craindre »⁶⁰⁷.

Dans les messages qu'il adresse à l'assemblée en décembre 1798, le gouverneur rappelle à ses membres que l'invasion de Saint-Domingue avait bel et bien été menée afin d'assurer la sécurité de la Jamaïque⁶⁰⁸, et leur signale que les résolutions approuvées ne cherchaient pas à améliorer la situation des nouveaux réfugiés, laquelle était considérée comme particulièrement précaire⁶⁰⁹. Il écrit alors à Londres, et explique que les membres de l'assemblée nourrissent énormément de préjugés envers les Français, que malgré l'appui du conseil il ne peut faire grand-chose pour venir en aide aux réfugiés, et que par conséquent, il entend poursuivre ses efforts afin de convaincre l'assemblée de la respectabilité de ceux qu'il qualifie de « sujets adoptifs de Sa Majesté », afin qu'ils soient secourus⁶¹⁰. Ses efforts furent apparemment infructueux, puisque l'assemblée persista à ne pas aider les réfugiés. Devant l'impossibilité d'être assistés par le gouverneur, les réfugiés écrivirent directement au ministre Portland en avril 1799, se plaignant de la façon dont ils étaient traités par l'assemblée, laquelle avaient annulé des contrats d'achat de propriétés et confisqué des esclaves. Ils lui rappelèrent également la

⁶⁰⁶ La preuve de ces situations auxquelles se réfèrent les membres de l'assemblée, fut présentée dans un rapport élaboré par un comité de sécurité mis en place expressément. « Adresse de l'assemblée de la Jamaïque pour Balcarres (Jamaïque, 11/12/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 103 v.-104.

⁶⁰⁷ « Lettre anonyme (Spaniash Town, 04/12/1798) », TNA, CO, 137/102, f. 218-218 v.

⁶⁰⁸ « Réponse de Balcarres à l'assemblée de la Jamaïque (Jamaïque, 11/12/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 105.

⁶⁰⁹ « Message de Balcarres à l'assemblée de la Jamaïque (Jamaïque, 20/12/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 107.

⁶¹⁰ « Balcarres à Portland [Jamaïque, 22/12/1798] », TNA, CO, 137/101, f. 100 ; « Balcarres à Portland (Jamaïque, 12/12/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 98.

protection que le roi avait promise à l'égard de leurs biens et de leurs personnes six ans auparavant⁶¹¹.

Après avoir reçu des instructions de Londres⁶¹², le gouverneur rendit publique une annonce adressée aux habitants de Saint-Domingue réfugiés en Jamaïque. Il les y informait que le gouvernement de l'île avait mis en place des moyens afin d'assurer leur transport vers la Martinique ou vers les États-Unis. On leur indiquait également que les esclaves déclarés aptes à porter des armes seraient achetés par le gouvernement, et que les autres seraient vendus en-dehors de l'île dans des conditions « avantageuses et raisonnables » pour leurs propriétaires⁶¹³. Aux réfugiés qui avaient rendu service aux Britanniques à Saint-Domingue, un traitement spécial serait accordé : ils pouvaient se rendre à l'île de Trinidad, où ils recevraient des terres d'une extension similaire à celles qu'ils possédaient avant d'être contraints à l'exil⁶¹⁴. Il y est aussi annoncé que tout sera mis en œuvre afin de conserver de bonnes relations avec Toussaint Louverture, pour que, dans quelques années, leur soit donnée « l'occasion de retourner en toute sécurité sur leurs anciennes propriétés... »⁶¹⁵.

À la fin du mois du novembre, il est indiqué dans une autre annonce adressée cette fois aux officiers français réfugiés qui avaient combattu avec les forces britanniques à Saint-Domingue, qu'ils devaient également abandonner l'île, leur présence sur le territoire étant « contraire aux souhaits des habitants »⁶¹⁶. En définitive, seuls pouvaient demeurer sur l'île les Français blancs qui avaient pu obtenir des témoignages en leur faveur, au nombre de trois cent quatre-vingt dix-neuf individus en janvier 1800, sans compter quelques planteurs et contremaîtres (*overseers*) qui s'étaient établis dans les montagnes⁶¹⁷. Malgré ces annonces, le nombre de réfugiés dans l'île continua à être très élevé. En 1802, un nouveau gouverneur, George Nugent, adopta une position moins amicale envers les réfugiés français que celle de son prédécesseur.

⁶¹¹ « Lettre de quelques émigrés français au duc de Portland (Kingston, 14/04/1799) », TNA, CO, 137/101, f. 357 v-358.

⁶¹² « Portland à Balcarres (Whitehall, 05/02/1799) », TNA, CO, 137/101, f. 78-83.

⁶¹³ « Avis Public (Maison du Gouvernement, 18/04/1799), Supplement to the Royal Gazette, », TNA, CO, 137/103, f. 133.

⁶¹⁴ *Ibid.*

⁶¹⁵ *Ibid.*

⁶¹⁶ « Public Notice, Supplement to the Royal Gazette (King's House, 29/11/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 133.

⁶¹⁷ « Message de Balcarres à l'assemblée (Jamaïque, 06/02/1800) », TNA, CO, 137/103, f. 252 v.

Du fait du grand nombre de réfugiés encore présents dans l'île, et en raison de l'arrivée d'hommes libres de couleur en provenance de Saint-Domingue, Nugent demanda des autorisations supplémentaires à Londres afin d'expulser de l'île « de si dangereuses personnes ». En décembre de cette même année, il convoqua la milice de Kingston, faisant passer cette réunion pour un rassemblement trimestriel ; au lieu d'un passage en revue, il fit arrêter tous les Français « à caractère suspect ». Cent individus furent ainsi accusés et trente autres furent retenus sur un vaisseau-prison, afin d'être ensuite expulsés de l'île. Lorsque les conflits de Saint-Domingue s'aggravèrent, le gouverneur considéra qu'il n'y avait rien à craindre tant que l'on évitait l'entrée de « sujets indésirables » sur son territoire⁶¹⁸. En avril 1803, les bateaux qui transportaient des réfugiés furent autorisés à se pourvoir de provisions, mais il ne leur fut pas permis de débarquer le moindre passager ou membre d'équipage⁶¹⁹. En décembre, après la déroutée des forces françaises à Saint-Domingue, quelques émigrants furent acceptés, mais aussitôt transférés vers Cuba et la Nouvelle Orléans⁶²⁰.

4.4.1.3. L'acceptation des États-Unis

En Virginie, les premières nouvelles parvenues de Saint-Domingue faisaient état d'une insurrection déclenchée par les planteurs eux-mêmes, du fait de leur propre vanité et dans le but d'affaiblir la révolution de métropole. La cause de la Révolution française était alors très en vogue dans cet état, tout comme dans les autres de l'union nord-américaine et, par conséquent, les aristocrates français jouissaient quant à eux d'une fort mauvaise réputation. La majorité des réfugiés qui abandonnèrent Saint-Domingue avec le gouverneur Galbaud en direction des États-Unis à partir de juillet 1793, étaient des planteurs ou des commerçants de Cap-Français. Un grand nombre d'entre eux était de tendance royaliste, certains étaient même de véritables nobles. C'est pour cette raison, comme l'a signalé Ashli White, qu'ils firent tout ce qui était en leur pouvoir afin de modifier la perception qui était alors celle de la population locale, en se faisant passer fréquemment pour les victimes d'un gouvernement métropolitain

⁶¹⁸ « Nugent à Sullivan (Jamaïque, 26/12/1802) », TNA, CO, 137/109, f. 177.

⁶¹⁹ « Nugent à Hobart (Jamaïque, 30/04/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 92 v.

⁶²⁰ « Nugent à Sullivan (Jamaïque, 25/12/1802) », TNA, CO, 137/110, f. 323.

tyrannique, dont les agents coloniaux corrompus, mus par d'obscurs intérêts, auraient poussé les Noirs à la révolte⁶²¹.

Pour ce faire, ils s'appuyèrent sur les tragédies personnelles qui étaient les leurs, transmises oralement mais aussi par écrit, au travers d'articles diffusés dans diverses publications éditées par leurs soins, notamment en Philadelphie et à Baltimore, telles que la *Gazette française et américaine*, le *Courrier politique de la France et de ses colonies*, le *Courrier de la France*, le *Journal des révolutions de la partie française de Saint-Domingue*, et le journal bilingue *L'étoile américaine*. Grâce à ces imprimés, ils tentèrent également de comparer le soulèvement des îles françaises avec celui des treize colonies contre la métropole britannique deux décennies auparavant. Ils en vinrent même à soutenir que les Blancs qui habitaient les Antilles françaises avaient des origines très proches de celles du peuple états-unien — qui seraient en fait des descendants des Pères pèlerins —, dans la mesure où eux-mêmes descendaient de huguenots. Ils organisèrent également des fêtes républicaines, pendant lesquelles de jeunes réfugiés pouvaient célébrer avec des républicains locaux les réussites de leur patrie respective⁶²².

Les réfugiés royalistes trouvèrent en la personne d'Edmond-Charles Genêt un « brissotin » ministre plénipotentiaire français auprès du gouvernement des États-Unis, leur principal adversaire. Celui-ci tenta de les démasquer et les discréditer auprès de figures emblématiques de la vie politique nord-américaine, comme le Secrétaire d'Etat, le virginien Thomas Jefferson : ils sont « réellement dangereux pour votre sécurité intérieure [lui écrivit-il en décembre 1793], et représentent même un danger pour votre indépendance ! »⁶²³. Genêt demanda aussi aux associations de bienfaisance qui leur venaient en aide de renoncer à leur soutien, tant que les positions politiques des bénéficiaires n'étaient pas mieux connues. Il accusa aussi publiquement le gouverneur Galbaud d'être royaliste, qui à son tour lui répondit par une lettre publiée dans le *Virginia Chronicle*, dans laquelle il se disait disposé à être jugé par un tribunal local : il attendait que justice lui soit rendue à cause de cette calomnie, une fois son innocence prouvée. En réponse, les réfugiés accusèrent Genêt d'être lié, au même titre que

⁶²¹ A. White, *"A flood of impure lava"*, *op.cit.*, pp. 159, 198.

⁶²² A. White, *"A flood of impure lava"*, *op.cit.*, pp. 159-163, 198 ; F.S. Childs, *French Refugee Life in the United States*, *op.cit.*, p. 150.

⁶²³ Cité par F. S. Childs, *French Refugee Life in the United States*, *op.cit.*, p. 174.

Sonthonax et Polverel, aux abolitionnistes de Brissot et d'être responsable des désastres de Saint-Domingue⁶²⁴.

L'image des réfugiés fut altérée également par les sentiments nettement antibritanniques des locaux : il fut très mal perçu en effet que les planteurs du sud de cette colonie aient accueilli à bras ouverts les forces anglaises au début de la guerre. On en vint même à dire, pour ces mêmes raisons, que certains étaient des agents britanniques qui entendaient recruter des forces armées pour les Anglais, et qui préparaient ainsi une contre-révolution pour en finir avec la jeune nation nord-américaine. Plusieurs Français jacobins, dans un article publié dans un journal de Baltimore en décembre 1793, allèrent même jusqu'à affirmer que l'affaire du « détenteur du secret » (*Secret Keeper*) découvert à Richmond était un plan des Français royalistes, dans le but d'armer des esclaves et de faire régner l'anarchie dans tout le pays, comme à Saint-Domingue⁶²⁵. Jefferson, tout en reconnaissant que beaucoup des réfugiés étaient en effet des individus à tendance royaliste, se montra quand même et dès le début, disposé à les aider « par pitié et par charité », puisque selon lui, « jamais on ne vit une telle tragédie infligée aux sentiments humains »⁶²⁶.

En décembre 1793, Genêt fut invité à quitter le pays principalement parce que ses activités d'armement de corsaires mettaient en péril la neutralité états-unienne vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Néanmoins, comme la Terreur régnait en France, il fut décidé de lui accorder le droit d'asile : en effet, étant du parti des Girondins, son retour au pays aurait signifié sa décapitation. En décembre 1794, comme les bonnes intentions de nombre des réfugiés français étaient mises en doute, le Congrès des États-Unis révisa les conditions de naturalisation. Quatre années plus tard, en 1798, le gouvernement fédéraliste de John Adams introduisit une loi concernant les étrangers (*Alien Bill*), qui autorisait le gouvernement à déporter tout étranger considéré comme une menace⁶²⁷.

⁶²⁴ A. White, "A flood of impure lava", *op.cit.*, p. 143.

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 186.

⁶²⁶ « T. Jefferson à J. Monroe (Philadelphie, 14/07/1793) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VII (Correspondence 1792-1793), New York ; Londres, G.P. Putnam's Sons, 1905.

⁶²⁷ A. White, "A flood of impure lava", *op.cit.*, pp. 198-200.

4.4.2. La présence de prisonniers français inquiète

Le début de la guerre de la première coalition contre la République française en 1793 transforma la Caraïbe en l'un de ses principaux théâtres d'action. Mis à part les fronts de bataille en mer et dans quelques territoires insulaires et continentaux, le véritable motif d'inquiétude pour les autorités non-françaises de la région, et en particulier pour les Espagnols et les Britanniques, fut l'envoi de centaines de prisonniers français vers leurs territoires depuis La Hispaniola. Dans le cas espagnol, la majeure partie de ces prisonniers furent envoyés par le gouverneur de Santo Domingo vers Cuba, le Venezuela et Puerto Rico.

Alerté de la venue des prisonniers français, le gouverneur de Cuba exigea qu'il ne se trouvât aucun Noir parmi eux « afin de contrer à temps tout préjudice et tout dommage qu'ils pourraient causer dans les haciendas et dans quelque autre lieu de l'île de Cuba »⁶²⁸. En fait, on envoya également à Cuba plus de cent prisonniers de guerre depuis Santo Domingo, parmi lesquels plusieurs étaient « accusés [d'être] révolutionnaires et suspects » : ils finirent enfermés dans quelques unes des citadelles de l'île⁶²⁹. Le Venezuela en reçut davantage encore : quatre cent trente et un, dont la moitié constituée par des individus de couleur, lesquels furent répartis dans les prisons de Puerto Cabello, Caracas, et La Guaira⁶³⁰. Ces prisonniers furent décrits par le gouverneur Carbonell comme des « personnes imbues de doctrines et maximes pernicieuses », raison pour laquelle il somma ses subordonnés de faire preuve de beaucoup de vigilance à leur égard⁶³¹.

À leur arrivée, le président du tribunal de la *Real Audiencia* convoqua une réunion d'urgence, afin d'adopter des mesures afin d'éviter que ne se propagent des opinions et « doctrines pernicieuses » émanant de prisonniers et d'officiers français

⁶²⁸ « Le gouverneur Casas au duc de Alcudia (La Havane, 19/02/1794) », AGI, Santo Domingo, 1031.

⁶²⁹ « Le gouverneur de Santo Domingo au gouverneur de Cuba (San Lorenzo, 20/09/1794) », AGS, SGU, 6852, n°40, f. 202 ; « Au gouverneur de Cuba (Madrid, 28/12/1793) », AGS, SGU, 6850, n°152, f. 676.

⁶³⁰ À La Guaira, faute d'établissements adaptés, les prisonniers furent enfermés dans la cave d'un dépôt de vin. J. S. Scott, *The Common Wind*, op.cit., p. 251.

⁶³¹ « Rapport du capitaine général de Caracas concernant les émigrés et les prisonniers (Caracas, 30/11/1793) », AGS, SGU, 7202, n°2, f. 7 v.-16 v.

réfugiés⁶³². Le gouverneur, soucieux d'éviter tout trouble causé par la présence de ces prisonniers, et considérant que le territoire placé sous son commandement ne pouvait pas garantir la surveillance et l'emprisonnement immédiat de tous les suspects, demanda à la Couronne que ne lui soient plus envoyés des prisonniers de ce type. Il estimait qu'il existait des lieux plus appropriés pour leur emprisonnement, comme Cuba ou Cartagena de Indias⁶³³. Malgré le mécontentement que suscita la présence de ces prisonniers, tant à Cuba comme au Venezuela, leur présence est signalée dans ces territoires au moins jusqu'à la fin de la guerre pour l'Espagne en 1795.

Ce conflit signifia également pour la Jamaïque l'arrivée de nombreux prisonniers français, aussi bien blancs que de couleur. Ils furent confinés sur des bateaux-prisons dans la baie de Kingston. Quelques uns furent autorisés à descendre à terre « sur parole » (*on parole*), s'ils juraient sur l'honneur ne pas se livrer à des faits de guerre. Le nombre de prisonniers français dans l'île augmenta sensiblement après le début de la campagne d'invasion de Saint-Domingue, pour atteindre à la fin de l'année 1794 plus de deux-cents soixante-dix individus⁶³⁴. L'arrivée massive de ces prisonniers préoccupa tout spécialement le gouverneur Williamson, qui s'opposa à leur présence sur l'île⁶³⁵.

Les habitants de l'île ayant été « excessivement alarmés », l'Assemblée coloniale demanda au gouverneur que lesdits navires fussent placés à portée des canons du Fort Augusta, et qu'aucun prisonnier ne pût descendre à terre ; pas même ceux d'entre eux qui étaient malades, lesquels devaient être confinés dans un bateau-hôpital⁶³⁶. Il fut aussi demandé au gouverneur que l'on n'amènât plus de « personnes dissolues et de brigands » depuis les territoires français⁶³⁷. Par la suite, l'assemblée mandata son agent londonien, Robert Sewell, afin qu'il expliquât avec force démonstrations au roi et à ses ministres « le très grand danger » qui pèserait sur la Jamaïque, si l'on continuait à amener ce type de prisonniers depuis Saint-Domingue⁶³⁸.

⁶³² Cette assemblée engendra de nombreux documents, lesquels furent regroupés dans un long dossier introduit par le document suivant : « Junta para evitar doctrinas perniciosas (Caracas, 25/11/1793) », AGI, Estado, 58, n°4, f. 1 et ss.

⁶³³ « Rapport du capitaine général de Caracas concernant les émigrés et les prisonniers (Caracas, 30/11/1793) », AGS, SGU, 7202, n°2, f. 7 v.-16 v.

⁶³⁴ « Acte de l'assemblée (Jamaïque, 11/12/1794) », TNA, CO, 137/94, f. 82 v.

⁶³⁵ « Williamson à Dundas (King's House, 13/07/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 230-230 v.

⁶³⁶ « Acte de l'assemblée (Jamaïque, 11/12/1794) », TNA, CO, 137/94, f. 82 v.

⁶³⁷ *Ibid.*

⁶³⁸ « Acte de l'assemblée (Jamaïque, 19/12/1794) », TNA, CO, 137/94, f. 83 v.

Concernant les officiers libérés « sous parole », on fit en sorte d'éviter qu'ils n'entrent en communication avec des individus habitant l'île et que les autorités considéraient alors comme susceptibles d'être à l'origine de troubles : esclaves, hommes libres de couleur et réfugiés français. Il s'agissait sans nul doute d'obvier à tout risque d'insurrection ou de conspiration. Ces précautions n'étaient pas dénuées de fondement, puisqu'au milieu de l'année 1794 eût lieu une évasion à la prison de Bath, tandis qu'à Kingston on vit certains des prisonniers « sous parole », munis d'épées et de cocardes, entonner le *Ça Ira*⁶³⁹.

Lors de l'incendie qui ravagea Kingston en mai 1795, le gouverneur Balcarres était persuadé que les responsables en étaient des prisonniers français, libérés illégalement des bateaux-prisons trois mois auparavant. Le chef des prisons, Mr. Jones, fut jugé par la cour martiale pour les avoir laissé sortir sans autorisation, et avoir interagi de façon illégale avec l'ennemi⁶⁴⁰. Ces mêmes prisonniers furent également soupçonnés d'être liés à l'insurrection de Marrons qui éclata cette même année à Trelawny Town. En 1798, il est également signalé que tout prisonnier français découvert « en train de se mêler à des Noirs » ou communiquant avec l'étranger, serait immédiatement expulsé de l'île⁶⁴¹.

Après le retrait des forces françaises de Saint-Domingue à la fin de l'année 1803, la plupart des embarcations qui assurèrent l'évacuation furent interceptées par des navires de guerre britanniques, lesquels maintenaient un blocus autour de l'île de La Hispaniola depuis l'année précédente. Par conséquent, le nombre de prisonniers sur les bateaux-prisons monta en flèche, jusqu'à attendre sept mille individus, dont plus de mille cinq cent se trouvaient cependant dans des prisons à terre, et mille — des officiers pour la plupart — libres « sous parole ». Cette augmentation du nombre de prisonniers français effraya les habitants qui se montrèrent « particulièrement odieux » en leur présence, du fait « des cruautés et de l'oppression qu'ils avaient exercées à Saint-Domingue ». Parmi les prisonniers se trouvait le général Rochambeau qui, du fait de cet accueil hostile, partit immédiatement pour l'Europe⁶⁴². Alors que le nombre de

⁶³⁹ D. P. Geggus, *Slavery, War, and Revolution: The British Occupation of Saint Domingue, 1793-1798*, New York, Oxford University Press, 1982, p. 96.

⁶⁴⁰ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/07/1795) », *op.cit.*, TNA, CO, 137/95, f. 88-91 v ; P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, *op.cit.*, p. 34.

⁶⁴¹ « Portland à Balcarres (Whitehall, 23/08/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 44.

⁶⁴² « Nugent à Sullivan (Jamaïque, 19/12/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 290-290 v.

prisonniers français en Jamaïque allait diminuant, ils étaient encore plus de cinq mille en février 1803, dont environ sept cents individus libres « sous parole », à Kingston et Spanish Town⁶⁴³.

Si les États-Unis ne participèrent pas au conflit, s'étant déclarés neutres en avril 1794, certains prisonniers français opposés aux autorités conventionnalistes de Saint-Domingue passèrent bel et bien par leur territoire pendant leur trajet de retour vers la France. Quatre cents d'entre eux avaient été envoyés un an plus tôt vers les États-Unis, décrits par les autorités comme des royalistes, ce qui ne provoqua cependant aucune inquiétude parmi la population blanche. Lorsque l'ambassadeur français signala l'arrivée de ces prisonniers français sur les côtes virginienne au secrétaire d'État Jefferson, celui-ci lui répondit avec ironie en exprimant clairement sa solidarité avec la cause républicaine française, qu'il envisageait de les envoyer séjourner avec les indiens afin que ces-derniers leur donnent des leçons d'égalité et de liberté⁶⁴⁴.

4.5. Conspirations, rumeurs et invasions d'inspiration jacobine

Un autre motif d'inquiétude pour les autorités britanniques et espagnoles après la déclaration de la guerre en 1793, fut la volonté des agents français dans les Caraïbes de mettre à profit les mesures égalitaires de la République afin de s'attirer la sympathie des esclaves et des libres de couleur. Ils s'efforcèrent également de collaborer politiquement et militairement avec des Blancs habitant des territoires ennemis et qui partageaient leurs idées politiques. Le rôle joué par des corsaires armés à Saint-Domingue, à l'île batave de Curaçao et surtout à la Guadeloupe, fut à cet égard particulièrement décisif.

4.5.1. La « bonne parole » de la révolution voyage par la mer

Après avoir précisément expulsé les Anglais de Guadeloupe au milieu de l'année 1794, l'agent Victor Hugues se donna pour tâche de former ce qu'Anne Pérotin-Dumon nomme une « armée de corsaires »⁶⁴⁵, laquelle entreprit de dévaliser les côtes ennemies, de s'emparer non seulement de navires ennemis, mais aussi des vaisseaux neutres

⁶⁴³ « Account of French Prisoners of War on Parole (Jamaïque, 06/02/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 211A.

⁶⁴⁴ « Thomas Jefferson à Martha Jefferson (Philadelphie, 26/05/1793) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol.VII (Correspondence 1792-1793), *op.cit.* ; D. J. Siemers, *Ratifying the Republic: Antifederalists and Federalists in Constitutional Time*, Stanford, Stanford University Press, 2002, p. 200.

⁶⁴⁵ A. Pérotin-Dumon, « Révolutionnaires Français et Royalistes Espagnols dans les Antilles », *op.cit.*, p. 133.

chargés de l'approvisionnement, et d'encourager les insurrections en territoire ennemi. Une fois que celles-ci éclataient, les corsaires les soutenaient sur le plan militaire et logistique, comme ce fut le cas en Grenade, à Sainte-Lucie et Saint Vincent⁶⁴⁶. Le contact établi avec les libres de couleur et les esclaves locaux était sans nul doute favorisé par le fait que leurs équipages étaient composés en grande partie de personnes de couleur, y compris les officiers⁶⁴⁷. À l'inverse, cette propagande n'a pas manqué de constituer un motif d'inquiétude supplémentaire aux yeux des autorités et des habitants blancs des territoires concernés.

Vers le milieu de l'année 1797, les seuls corsaires armés en Guadeloupe étaient au nombre de cent vingt-cinq individus qui, pendant cette même année, avaient capturé au total plus d'un demi millier d'embarcations⁶⁴⁸. Après la signature de la paix de Bâle en 1795, le fléau de ces navires s'en prenant aux embarcations neutres et espagnoles ne disparut pas pour autant, ce qui entraîna en 1798 des plaintes répétées de la part des gouverneurs de Cuba et du Venezuela⁶⁴⁹. Dans ce dernier territoire, certains étaient persuadés que des corsaires français étaient à l'origine de la révolte qui avait éclaté aux alentours de Coro en 1795. Ces soupçons figuraient dans les rapports de l'époque, lesquels mentionnaient que leurs équipages avaient au préalable poussé les Noirs de la région « à parler plus librement », alors que les meneurs s'empressaient d'informer les esclaves des « dégâts qu'avaient causé et que causaient encore leurs semblables dans les colonies françaises... »⁶⁵⁰.

En Jamaïque, les attaques des corsaires français se firent également sentir : en janvier 1796, le représentant des planteurs à Londres, Robert Sewell, écrivit une lettre au Secrétaire d'État l'informant du fait que les raids des corsaires sur l'île, ainsi que les attaques contre les navires qui y arrivaient ou en portaient, avaient atteint « un niveau

⁶⁴⁶ M. Rodigneaux, *La guerre de course en Guadeloupe, XVIIIe-XIXe siècles, ou, Alger sous les tropiques*, Paris, Harmattan, 2006, pp. 71 et ss.

⁶⁴⁷ J. S. Scott, *The Common Wind*, op.cit., p. 254.

⁶⁴⁸ F. Régent, *Esclavage, Métissage, Liberté: La Révolution Française En Guadeloupe, 1789-1802*, Paris, B. Grasset, 2004, pp. 356-357 ; A. Pérotin-Dumon, *La ville aux îles, la ville dans l'île: Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, 1650-1820*, Paris, Karthala, 2000, p. 229.

⁶⁴⁹ « Prior et consuls de La Havane à Saavedra (La Havane, 17/05/1798) », AGI, Estado, 16, n°17 ; « Carbonell à Saavedra (Caracas, 31/10/1798) », AGI, Estado, 67, n°56.

⁶⁵⁰ Les contacts avec les Antilles françaises furent reconnus par les conspirateurs eux-mêmes, qui assuraient bénéficier de « la protection des Français, avec qui ils entretenaient une correspondance ». Ils disaient également pouvoir compter sur « l'aide efficace des Français », lorsqu'ils se lanceraient à la conquête d'autres villes comme Maracaibo et Puerto Cabello. « Sobre insurrección de los negros bandidos de la jurisdicción de Coro (Valle de Curimagua, 02/06/1795) » AGN, Diversos, LXIX, f. 130.

très alarmant ». On avait même capturé des navires près de la côte de Kingston. La situation semblait placer les commerçants locaux au bord de la faillite, raison pour laquelle Sewell demanda qu'une protection soit assurée par le biais d'une flottille de croiseurs qui patrouillerait le long de la côte jamaïcaine. La menace fut reconnue par l'amiral Parker, qui aurait affirmé que les défenses navales n'étaient plus aussi nombreuses qu'auparavant⁶⁵¹.

Le départ de Victor Hugues de Guadeloupe en 1798 — appelé par le gouvernement du Directoire afin de répondre de ses actions dans l'île pendant la Terreur —, ainsi que l'arrivée au pouvoir de Toussaint Louverture à Saint-Domingue — gouverneur après l'expulsion des forces anglaises — et la fructueuse campagne militaire menée par la marine royale britannique contre les corsaires français dès 1796⁶⁵², contribuèrent à une certaine déliquescence de la « guerre de course » menée jusqu'à alors avec succès par les agents français dans les Caraïbes⁶⁵³. À partir de cette époque, de nombreux corsaires considérèrent qu'ils avaient « carte blanche » pour agir à leur gré, ce qui entraîna une recrudescence des attaques visant les navires de pays neutres, comme les États-Unis, voire contre des alliés, comme l'Espagne⁶⁵⁴.

Les journaux de Virginie et plus généralement de toute la côte est de l'Amérique du Nord, publiaient souvent des brèves sur les attaques de corsaires. Ce fut, de fait, la menace constante des corsaires français, et plus précisément celle des « Pirates de Rigaud » (*Rigaud's Picaroons*)⁶⁵⁵, qui conduisit les États-Unis à prendre, vers le milieu de

⁶⁵¹ « Sewell à Portland (Chandos Street, 05/01/1796) », TNA, CO, 137/97, f. 233-235.

⁶⁵² Dès 1796, l'amirauté britannique décida de renforcer sa présence dans la Caraïbe afin, d'une part, de s'en prendre aux territoires insulaires aux mains des Français, et d'autre part, de mener à bien une campagne contre les corsaires de la même nationalité. Elle était dirigée non seulement contre les navires français, mais aussi contre les possessions espagnoles qui les couvraient, et d'où elles partaient afin de mettre en péril les positions anglaises de la région. Tel était le cas de l'île de Trinidad, laquelle fut envahie en février 1797. R. N. Buckley, *The British Army in the West Indies: Society and the Military in the Revolutionary Age*, Gainesville, University Press of Florida, 1998, p. 257.

⁶⁵³ H. Jenkins, « The Heyday of French Privateering from Guadeloupe, 1796-98 », *The Mariner's Mirror*, 1978, n° 64, pp. 249-250.

⁶⁵⁴ Cette situation devint un véritable problème pour la France. En 1798, l'agent français à Santo Domingo, Philippe Roume, proposa par conséquent que s'appliquât « la sévérité des lois de toutes les nations » afin de limiter les actions de ceux qui, à ses yeux, n'étaient que « des usurpateurs du titre de corsaire français ». « Proclamation, signée Roume (14-07-1798) », SHM, BB⁴, 129, f. 201 ; A. Pérotin-Dumon, « Révolutionnaires Français et Royalistes Espagnols dans les Antilles », *op.cit.*, p. 249 ; F. Régent, *Esclavage, métissage, liberté*, *op.cit.*, p. 308.

⁶⁵⁵ On les appelait ainsi car l'un des chefs de file portait le nom de Rigaud. La présence de cet individu parmi les corsaires de la Guadeloupe s'explique par le fait que la « dérive » des corsaires français coïncide avec l'arrivée dans cette île d'un important groupe d'immigrants de couleur, des mulâtres pour la plupart. Ils avaient évacué Saint-Domingue après la déroute de leur faction durant la Guerre du Sud

l'année 1798, des mesures contre les navires battant pavillon français. De cette façon commençait une guerre non déclarée ou « quasi-guerre » (*Quasi War*) contre la France⁶⁵⁶.

4.5.2. Une conspiration d'inspiration jacobine sur la Terre Ferme hispanique

Pendant la période révolutionnaire dans le monde atlantique français, mis à part le cas de Valentine en Virginie, les territoires étudiés ne furent le théâtre que d'une seule conspiration d'inspiration jacobine impliquant la participation de Blancs. Celle-ci fut découverte dans la ville portuaire de La Guaira, au nord du Venezuela, en juin 1797. Elle fut l'œuvre non seulement de Blancs, mais également de prisonniers espagnols qui y avaient été envoyés depuis la Péninsule ibérique, après avoir participé à une conspiration jacobine à Madrid en février 1795⁶⁵⁷. Ils prétendaient instaurer une république inspirée non seulement de l'expérience française — ce qui impliquait la citoyenneté universelle et la fin de l'esclavage —, mais aussi du modèle de fraternité interracial qui était censé régner alors en Guadeloupe et dans d'autres régions de la Caraïbe française. Les autorités estimèrent que la conspiration avait été suivie par deux cent à cinq cents individus au total, blancs et libres de couleur⁶⁵⁸.

(1799-1800). Nombre d'entre eux se dirigèrent vers Cuba, mais étant relativement mal accueillis ils passèrent à Saint-Thomas, puis en Guadeloupe. Parmi eux se trouvait le frère du leader mulâtre, François Rigaud. Ces réfugiés furent bien accueillis par les nouvelles autorités guadeloupéennes, qui leur attribuèrent même de hauts postes dans l'administration locale, malgré l'opposition des Blancs de l'île. Il est probable que les nouveaux arrivants aient pu tirer profit de leur nouvelle situation, afin de contrôler une grande partie ce qui restait de la plate-forme logistique d'une flotte de corsaires implantée par Hugues. Nous avons abordé ce sujet dans l'article suivant : A. E. Gómez, « Entre résistance, piraterie et républicanisme : mouvements insurrectionnels d'inspiration révolutionnaire franco-antillaise dans la Côte de Caracas, 1794-1800 », *Travaux et Recherches de l'UMLV*, 2006, n° 11, pp. 105-109.

⁶⁵⁶ U. Bonnel, *La France, les États-Unis et la guerre de course (1797-1815)*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1961, pp. 63ss ; B. Perkins, W. LaFeber, A. Iriye, [et al.], (éds.), *The Cambridge History of American Foreign Relations*, vol.I, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 105.

⁶⁵⁷ La conspiration fut découverte le 3 février 1795, jour de Saint-Blaise, d'où son nom de « Conspiration de San Blas ». Elle impliqua des individus de classes très diverses, même des « hommes de la plèbe ». Selon les autorités royales, l'objectif du mouvement était d'instaurer une monarchie constitutionnelle, probablement calquée sur le modèle français de 1791. Lorsque la conspiration fut mise à jour, les principaux chefs de file furent arrêtés et, au lieu d'être exécutés comme cela était prévu, ils furent envoyés en Amérique afin de purger leurs peines. Ceci grâce à l'intervention de l'ambassadeur français. M. J. Aguirrezábal, « La conspiración de Picornell (1795) en el contexto de la prerrevolución liberal española », *Revista de historia contemporánea*, 1982, n° 1, pp. 18-38 ; H. G. Warren, « The Early Revolutionary Career of Juan Mariano Picornell », *The Hispanic American Historical Review*, 1942, XXII, n° 1, p. 61 ; A. Elorza, « El temido árbol de la libertad », in J. R. Aymes, (éd.), *España y la Revolución Francesa*, Barcelona, Editorial Crítica, 1989, pp. 110-112.

⁶⁵⁸ Nous avons abordé ce sujet dans les articles suivants : A. E. Gómez, « Entre résistance, piraterie et républicanisme », *op.cit.*, pp. 99-105 ; A. E. Gómez, « La Revolución de Caracas desde abajo. Impensando

Afin d'obtenir le soutien des Blancs créoles de l'élite, les conjurés arguèrent des bénéfices qu'apporterait un gouvernement plus libéral du point de vue commercial et politique, et tentèrent également de les convaincre en expliquant que, du fait du grand nombre d'individus de couleur impliqués dans la conspiration en question, s'ils ne se joignaient pas au mouvement, ils en seraient les victimes « à l'instar de ceux du Guarico »⁶⁵⁹. Cette mise en garde eut l'effet escompté puisque, comme l'a montré Ramón Aizpurua, certains Blancs affirmèrent plus tard avoir rejoint le mouvement par crainte des Noirs et des mulâtres, de peur que ceux-ci ne les exécutent, en même temps que tous les Blancs de la région⁶⁶⁰.

Une fois la conspiration découverte, son projet ne manqua pas de surprendre les autorités hispaniques, lesquelles, bien que toujours méfiantes envers les corsaires et agents français, ne pensait pas être confrontées à une telle situation après la signature de la paix de 1795, et d'autant moins après l'alliance militaire signée avec la France en 1796. Depuis lors, leur véritable inquiétude concernait les Britanniques avec qui l'état de guerre était bien réel et qui avaient montré des signes tangibles d'hostilité envers les territoires hispanique des Caraïbes : ainsi, en 1797, les forces britanniques s'emparèrent sans la moindre difficulté de Trinidad, qui était alors partie intégrante de la Capitainerie générale du Venezuela. Ils attaquèrent l'île de Porto Rico, mais cette fois sans succès. Cette même année, deux frégates anglaises bloquèrent le port de La Guaira⁶⁶¹, et l'on signala la présence de nombreux corsaires guettant les côtes vénézuéliennes. Ces faits alarmèrent profondément les autorités et la population de la Terre Ferme, qui se prépara pour une attaque britannique imminente : en 1798, on demanda même à de nombreux religieux de prêter les arrière-cours de leurs couvents afin d'entraîner la population au maniement des armes⁶⁶².

la primera independencia de Venezuela desde la perspectiva de los Libres de Color, y de las pugnas político-bélicas que se dieran en torno a su acceso a la ciudadanía, 1793-1815 », *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos*, 2008, n° 8, paragr. 12-30.

⁶⁵⁹ Cité par R. Aizpurua Aguirre, A. Hernández, « La conspiración por dentro: un análisis de las declaraciones de la Conspiración de La Guaira de 1797 », in *Gual y España, la independencia frustrada*, Caracas, Fundación Polar, 2007, p. N.d.

⁶⁶⁰ *Ibid.*

⁶⁶¹ « Le gouverneur aux Justicia Mayores de Choroni et Ocumare de la Costa (Caracas, 21/05/1797) », AGN, GCG, LXIII, f. 263.

⁶⁶² « Lettre pour certains religieux (Caracas, 27/3/98) », AGN, GCG, LXIX, p. 279.

Lorsque la conspiration de La Guaira fut découverte, après qu'un métis indiscret eut commenté le projet chez un barbier, les autorités commencèrent à enquêter et mirent les milices en alerte. Les représentants de l'élite blanche, alarmés par l'aspect jacobin du mouvement, réagirent en mettant à dispositions leurs biens, en se proposant d'aider personnellement à juguler la rébellion, et en consentant des dons conséquents au gouverneur. L'un des créoles blancs à l'origine de ces dons, le prélat José Ignacio Moreno, écrivit en août de la même année une série de recommandations afin d'éviter qu'un tel événement ne se reproduisît, et les envoya au ministre des finances en métropole. Parmi ses recommandations figurait la suppression des milices d'hommes de couleur, ainsi que la prohibition de l'importation d'esclaves vers le Venezuela⁶⁶³. Pour Moreno, la cause de la conspiration de La Guaira était la même que celle qui avait été à l'origine de tous les « malheurs » des colonies françaises de la Caraïbe :

« ...à peine le clairon de la liberté avait-il résonné à Paris [écrivait Moreno], que déjà ses terribles échos se faisaient entendre avec force frayeur et confusion en Martinique, au Guarico et jusqu'à Sainte-Lucie et la Guadeloupe. Les Noirs et les hommes de couleur enrôlés et armés par la nouvelle constitution plantèrent dans ces îles l'arbre de la liberté, conspirèrent tous autant qu'ils sont et chargèrent contre les Blancs, descendirent des montagnes en troupes comme des lions féroces, et détruisirent tout ce qui leur opposait résistance, ils réduisirent les terrains à néant, et saccagèrent même les maisons et les établissements de leurs propres maîtres, leur fureur barbare n'a peur de rien et ne pardonne rien. C'est ainsi que les riantes et florissantes Antilles se sont soudainement transformées en théâtre de lugubres lamentations, de misère et de désolation, et sombrèrent à présent dans le désordre et la confusion de façon irréversible »⁶⁶⁴.

Peu de temps après, les conspirateurs qui n'avaient pu quitter le territoire furent arrêtés et, après un procès sommaire, deux d'entre eux — un milicien métis nommé Del Valle, et un sergent catalan nommé Rossignol — furent exécutés et leurs têtes furent exposées à l'entrée de La Guaira et de Caracas respectivement. La majeure partie des Blancs impliqués dans le mouvement parvinrent à fuir vers l'île de Curaçao. Ils y furent

⁶⁶³ Pour une analyse linguistique de ce document, et pour une vision générale de la nature des propositions faites par José Ignacio Moreno, voir : N. M. Ruíz, « Fuentes, relatos y construcción de la historia patria », *Revista Venezolana de Economía y Ciencias Sociales*, 2005, XI, n° 2.

⁶⁶⁴ « Observaciones de un ciudadano sobre la conspiración descubierta en Caracas el día 13 de julio del presente año y de los medios a los que podrá ocurrir el gobierno para asegurar en lo sucesivo a sus habitantes de iguales insultos (Caracas, 29/08/1797) », AGI, Estado, 58, n°24, f. 1 v.

accueillis par le représentant français de l'île, Jean-Baptiste Tierce, jusqu'à ce qu'il fût possible de les faire passer en Guadeloupe. Une fois sur cette île, l'agent Victor Hugues les aida à organiser une invasion, ils durent de ce fait passer sur l'île de Saint Barthélémy afin d'y recruter quatre cents hommes. Selon l'information d'intelligence transmise aux autorités espagnoles, le plan d'attaque consistait à envahir le territoire vénézuélien, proclamer la liberté générale, « armer les Noirs dès qu'ils eussent touché terre », pour ensuite assassiner les principales autorités et former un nouveau gouvernement⁶⁶⁵.

L'appui apporté par le gouvernement de la Guadeloupe aux révolutionnaires fut confirmé en comparant les caractères des imprimés politiques mis en circulation clandestinement sur la Terre Ferme, avec d'autres papiers officiels imprimés dans cette colonie insulaire et dans la même imprimerie. Une commission fut alors envoyée sur l'île afin de réclamer les conspirateurs, mais Hugues s'y opposa⁶⁶⁶. Ainsi, alors que dans les documents concernant ce cas il est question du « mauvais exemple » de Saint-Domingue et du danger de contagion de la « plèbe » de couleur locale par les « perniciox » idéaux français, ce qui inquiétait le plus les autorités hispano-vénézuéliennes était, de fait, la participation directe des agents de la République française, laquelle était supposé être un allié depuis le traité de San Ildefonso. Cette situation contribua à renforcer la vigilance dans les ports, où la présence de navires français était fréquente, et conduisit à l'établissement d'une sorte de blocus des embarcations en provenance de Curaçao, afin d'éviter le retour de conspirateurs sur le sol vénézuélien.

Plus tard, les principaux conspirateurs blancs créoles qui avaient réussi à fuir le territoire furent rattrapés par les autorités espagnoles : l'un d'entre eux, José María España, fut arrêté en 1799 après avoir à nouveau pénétré au Venezuela afin de fomenter une rébellion. Après son exécution sur la place principale de Caracas, sa tête fut exposée à l'entrée de la ville. L'autre, Manuel Gual, fut empoisonné en 1800 par un espion alors qu'il se trouvait à Trinidad où il préparait un projet d'invasion avec l'appui du

⁶⁶⁵ « Asamblea de guerra organizada por el gobernador (Caracas, 13/01/1798) », AGN, GCG, LXVIII, pp. 211-216.

⁶⁶⁶ « Expediente que contiene una información detallada sobre la comisión que se confió a Don Evaristo Buroz, para que se traslade a las islas de Guadalupe en solicitud de ciertos reos de Estado (Caracas, 14/09/1797) », AGN, GCG, LXV, f. 81.

gouverneur britannique et la collaboration du révolutionnaire hispano-vénézuélien, Francisco de Miranda⁶⁶⁷.

4.5.3. Menaces et rumeurs d'invasion

4.5.3.1. Des mulâtres de Rigaud à Maracaibo

Après la conspiration de La Guaira, et malgré les efforts consentis par les autorités espagnoles du Venezuela afin d'augmenter la vigilance, les corsaires franco-antillais continuèrent à commettre leurs méfaits. En 1798, l'un de ces navires arraisonna quelques embarcations près de la côte, et ses occupants se livrèrent ensuite à des pillages sur la Terre Ferme, de concert avec des esclaves locaux⁶⁶⁸. Puis, le 6 mai 1799, deux vaisseaux corsaires français armés à Léogane, au sud de Saint-Domingue, la *Patrouille* et le *Brut*, firent leur apparition dans le port de Maracaibo. Ils amenaient avec eux l'une de leurs prises, une embarcation britannique⁶⁶⁹.

Le marquis de Santa Cruz, gouverneur de la province, voyant qu'une grande partie des équipages de ces corsaires était composée d'hommes de couleur, et « sachant que ceux de cette classe avaient causé tant de révolutions dans les possessions françaises de l'île de Saint-Domingue pendant lesquelles ils se sont déclarés rebelles de la République », fit de son mieux pour que les bateaux lèvent l'ancre le plus rapidement possible. Quelques jours plus tard, le 19 mai, Fernando Ochoa, un sergent des milices de Vétérans qui avait combattu à La Hispaniola durant la guerre, déclara que les équipages de ces navires avaient l'intention de déclencher un soulèvement de la population de couleur de la ville, et d'y introduire « le même système de liberté et d'égalité par lequel ils avaient conduit ces territoires à la ruine totale »⁶⁷⁰.

Pour ce faire, il était entendu qu'ils tireraient profit de la « peur panique » qu'avaient causé au sein de la population les incursions des Goajiros, et du fait que la ville se trouvait mal défendue puisqu'une bonne partie de la garnison permanente avait

⁶⁶⁷ C. F. López, *Juan Bautista Picornell y la Conspiración de Gual y España: Narración documentada de la pre-revolución de independencia venezolana*, Caracas, Ediciones Nueva Cádiz, 1955, pp. 243 et ss.

⁶⁶⁸ « Borrador al Capitán General (Caracas, 16/01/98) », AGN, GCG, LXVIII, f. 223 ; « Autos seguidos contra dos esclavos apresados en un corsario francés (Caracas, 27/10/1798) », AGN, Diversos, LXXII, f. 342-342 v. ; « Comunicación de Antonio Pimentel para el Gobernador y Capitán General (Curazao, 01/10/98) », AGN, GCG, LXXIII, f. 106.

⁶⁶⁹ « Patente de Corso que se le concede a Juan Bautista Bocé para que arme en corso la goleta "El Bruto" (S.d.) », AGN, Capitanía General Diversos, f. 248 ; « Patente de corso que se le concede a Agustín Bocé para que arme en corso la goleta "La Patrulla" (S.d.) », AGN, Capitanía General Diversos, f. 251-251 v.

⁶⁷⁰ « Santa Cruz au capitaine général (Maracaibo, 21/05/1799) », AGI, Estado, 71, n°3, f. 1-4, 6.

été mobilisée dans le cadre de la campagne menée contre ces indigènes. De fait, le gouverneur ne put mobiliser que vingt hommes tout au plus. Malgré cela et du fait que le projet fut découvert à temps, il put informer à temps la population qui apporta un soutien massif aux autorités espagnoles. Soixante-huit Français furent arrêtés, ainsi que trois habitants locaux : un Espagnol de Campeche, un Noir et un milicien *pardo* du nom de Francisco Javier Pirela. Celui-ci s'était apparemment proposé de « tuer les principaux chefs de la ville » et avait promis aux corsaires le soutien de deux cents membres de la milice locale de *pardos*⁶⁷¹. Les autorités espagnoles craignaient que cette tentative ne fût celle tant attendue, prévue par les conspirateurs de 1797. C'est pour cette raison que durant les interrogatoires auxquels furent soumis, les individus impliqués dans ce mouvement, se virent poser de nombreuses questions concernant cette conspiration et ses organisateurs⁶⁷².

Malgré l'impression initiale qu'il s'agissait d'une tentative pour déclencher une révolution à Maracaibo, les preuves obtenues à l'appui de cette interprétation conduisirent d'autres autorités espagnoles de la région, dont le commandant de Coro, Fernando Miyares, très certainement au fait de la dérive des corsaires français à cette époque, à signaler au gouverneur que l'objectif des corsaires avait été en réalité de mettre à sac la ville entière⁶⁷³. Le gouverneur Manuel Guevara y Vasconcelos, partagea dans un premier temps ce point de vue⁶⁷⁴, mais finit par conclure que l'événement était en fait une forme de soutien à la rébellion organisée par José María España avant son arrestation ; ou bien, tout au plus, un complot destiné à faire diversion afin de permettre l'envoi de renforts, et de laisser la région centrale dépourvue de protection. Il pensait que les Britanniques pouvaient aussi avoir appuyé ce mouvement, puisque le navire amené à Maracaibo était censé être l'une de leurs prises⁶⁷⁵, et qu'ils pouvaient avoir bénéficié de la collaboration des indiens de la Guajira que l'on savait avoir des liens avec eux⁶⁷⁶.

⁶⁷¹ *Ibid.*, f. 4 v-5.

⁶⁷² « Instrucción concerniente al procedimiento contra los que se dicen franceses (Caracas, 03/06/1799) », AGI, Estado, 71, n°3, f. 1 v-2.

⁶⁷³ « Guevara à José Antonio Caballero (Caracas, 21/06/1799) », AGI, Estado, 71, n° 3, f. 224.

⁶⁷⁴ « Instrucción concerniente al procedimiento contra los que se dicen franceses (Caracas, 03/06/1799) », AGI, Estado, 71, n°3, f. 1.

⁶⁷⁵ « Guevara à José Antonio Caballero (Caracas, 21/06/1799) », AGN, GCG, LXXVIII, f. 9.

⁶⁷⁶ « Vice-roi de la Nouvelle Grenade au capitaine général du Venezuela (Caracas, 21/08/1799) », AGS, SGU, 7247, n°22, f. 1.

Les prisonniers furent conduits à Puerto Cabello par voie de mer, sous haute surveillance, mais des tentatives pour les libérer firent que l'on opta finalement pour terre⁶⁷⁷. L'équipage du corsaire qui tenta l'opération était probablement lié à une petite flotte de la Guadeloupe, qui en 1800 avait tenté de placer l'île néerlandaise de Curaçao sous contrôle français. Lorsqu'elles eurent connaissance de la présence de ces navires à si peu de distance des côtes vénézuéliennes, les autorités locales déclenchèrent à nouveau l'alerte, pensant qu'il s'agissait d'une nouvelle tentative d'invasion. L'inquiétude fut plus grande encore lorsque l'on apprit qu'à bord de ces navires se trouvaient Gual et Picornell⁶⁷⁸. On fit alors sortir du territoire les prisonniers afin de leur faire purger leurs peines dans différents lieux des Caraïbes espagnoles⁶⁷⁹.

À partir de 1802, les rumeurs d'invasion furent associées à la figure de Miranda, dont on pensait qu'il disposait du soutien des libres de couleur locaux pour mener à bien ses projets⁶⁸⁰. Lorsque l'invasion eut finalement lieu, dans la région occidentale, sur la côte proche de la ville de Coro en août 1806, elle ne bénéficia cependant pas du soutien des Anglais comme le craignaient les autorités espagnoles, mais bien du financement des États-Unis. Il n'y eut pas non plus de complicité de la part de personnes de couleur, ni d'ailleurs d'aucune catégorie sociale ; de fait, tous les habitants évacuèrent la ville lorsqu'ils apprirent que Miranda avait débarqué, ayant peut-être présent à l'esprit le risque d'invasion de Noirs d'Haïti. On apprit en effet que Miranda y avait auparavant fait escale, et qu'il y avait fait l'acquisition de deux navires supplémentaires et recruté un certain nombre d'individus que l'on supposait être de couleur⁶⁸¹.

4.5.3.2. L'invasion attendue en Virginie et Cuba

Au cours de l'année 1798, le bruit courut parmi les dirigeants politiques des États-Unis — probablement à l'initiative de l'agent américain à Saint-Domingue, Edward Stevens — que le gouvernement français projetait d'envahir les états du Sud avec dix

⁶⁷⁷ « Fernando Miyares au capitaine général (Maracaïbo, S.d.) », AGN, GCG, LXXXII, f. 279.

⁶⁷⁸ « Fernando Miyares au gouverneur (Maracaïbo, 15/8/1800) », AGN, GCG, LXXXIX, p. 65.

⁶⁷⁹ A. F. Brice, *La sublevación de Maracaibo en 1799*, Caracas, Italgráfica, 1960 ; A. E. Gómez, « Entre résistance, piraterie et républicanisme », *op.cit.*, pp. 105-113.

⁶⁸⁰ « Miguel de Herrera au gouverneur (Île de Margarita, 09/03/1802) », AGN, GCG, CVI, f. 323.

⁶⁸¹ Robertson indique que les habitants de Coro quittèrent la ville sous la pression des prélats et des autorités locales. Cela étant, si la ville était bel et bien déserte comme l'indiquent les documents, on peut penser que l'inquiétude d'une invasion menée par des Noirs haïtiens pouvait être à l'origine d'une telle évacuation. W. S. Robertson, *Francisco de Miranda and the Revolutionizing of Spanish America*, Washington D.C., Government Printing Office, 1909, p. 388.

mille hommes depuis cette colonie. Une fois prévenu, le représentant au Congrès pour la Caroline du Sud, informa les habitants qu'un agent de Toussaint Louverture s'apprêtait à envahir ce territoire avec « une armée de Noirs »⁶⁸². Le gouvernement du pays, à la tête duquel se trouvait un nouveau président, John Adams (fédéraliste originaire du Massachusetts), considéra que ces informations n'étaient que rumeurs et se donna pour tâche d'établir des liens commerciaux avec le même Louverture ; il se montra même disposé à le soutenir, dans l'hypothèse d'une demande d'indépendance à l'égard de la France⁶⁸³.

En juillet de cette même année, on apprit en Virginie que des embarcations françaises chargées de réfugiés et de Noirs se dirigeaient vers la baie de Chesapeake. Même si cette information semblait peu fondée, on en vint à penser qu'il pourrait bel et bien s'agir d'une invasion, puisqu'il existait un état de « quasi-guerre » avec la France. C'est pour cette raison que le gouverneur James Wood ordonna que ces embarcations ne soient pas autorisées à jeter l'ancre. Jusqu'en novembre 1799, aucune invasion du territoire ne fut véritablement à craindre, mais on s'inquiétait plutôt de la possible prise de Santo Domingo par Toussaint Louverture. Les autorités misaient cependant sur le manque de temps de celui-ci, occupé à combattre les forces de Rigaud dans la Guerre du Sud. Le gouverneur de Cuba décida cependant d'avertir son homologue de Santo Domingo afin de le mettre en garde⁶⁸⁴.

Un mois plus tard, des informations furent reçues concernant l'agent du Directoire à Santo Domingo, Philippe Roume, soupçonné de vouloir exporter la révolution vers Cuba, la Nouvelle-Espagne et la Jamaïque au moyen de quelques agitateurs. Deux d'entre eux, dont les noms étaient spécifiés, auraient déjà été envoyés à Cuba, de même que deux autres agents dénommés Debuissou et Lasportas [sic], cette fois en Jamaïque⁶⁸⁵. En avril 1800, une lettre des autorités françaises à La Hispaniola fut interceptée, qui confirmait le projet d'attaque sur Cuba, en y incluant même Porto

⁶⁸² Cité par D. R. Egerton, *Gabriel's Rebellion*, op.cit., p. 46.

⁶⁸³ T. Matthewson, *A Proslavery Foreign Policy: Haitian-American Relations During the Early Republic*, Westport, Praeger, 2003, p. 67.

⁶⁸⁴ « Someruelos au gouverneur de Santo Domingo (La Habana, 30/11/1799) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 119.

⁶⁸⁵ « Copie d'une lettre (Santiago de los Caballeros, 21/12/1799) », in *Ibid.*, p. 212.

Rico⁶⁸⁶. En janvier de l'année suivante, les forces de Louverture envahirent Santo Domingo sous prétexte de faire respecter l'une des dispositions du traité de Bâle. En 1803, une invasion fut également « annoncée » dans la partie orientale de Cuba, et à l'instigation des rebelles de Saint-Domingue. L'invasion n'eût jamais lieu. Selon Arango, ces informations n'étaient que « spéculations, forgées par la sauvage convoitise de certains ». Les autorités hispano-cubaines demandèrent cependant à faire les vérifications nécessaires⁶⁸⁷.

4.5.3.3. L'affaire Sasportas

En Jamaïque, on craignait depuis 1790 une attaque conjointe des Français et des Espagnols⁶⁸⁸. À partir d'octobre 1793, de nombreux rapport d'espionnage parvinrent, qui mettaient en garde contre un projet ourdi par l'agent français de Saint-Domingue, Sonthonax. Celui-ci entendrait envahir l'île avec le renfort des Noirs des montagnes, ce qui parut, de fait, se matérialiser avec l'insurrection des Marrons de juillet 1795. Lorsque peu de temps auparavant eut lieu l'incendie de Kingston, le gouverneur Balcarres considérait déjà qu'il s'agissait là d'une tentative afin de mesurer la capacité de réaction des forces assurant la défense de l'île : « un plan longuement prémédité afin de prendre le pouls de cette île vulnérable »⁶⁸⁹. On pensait également pouvoir prouver que le projet avait des ramifications aux États-Unis puisqu'en effet, durant le procès pour corruption intenté au chef des prisons, celui-ci fut accusé de négligence, n'ayant pas transmis des informations relatives à une conspiration unissant « les Républicains d'Amérique et ceux de Kingston »⁶⁹⁰.

⁶⁸⁶ « Traduction d'une lettre de Chanlatte à Rigaud (Santo Domingo, 7 Prairial, An 8) », in *Ibid.*, p. 131.

⁶⁸⁷ « Comisión de Arango en Santo Domingo (La Habana, 17/07/1803) », in *Ibid.*, p. 248.

⁶⁸⁸ Le 13 novembre 1790, le gouverneur de la Jamaïque, Thomas Howard (Earl of Effingham), prononça un discours devant l'Assemblée coloniale de l'île, faisant part à ses membres de son inquiétude concernant les renforts de Nouvelle-Ecosse qui n'étaient toujours pas arrivés. On soupçonnait en effet, une attaque de la part de forces espagnoles et françaises. Depuis le mois de juillet précédent, des nouvelles de Londres mettaient en garde contre une telle éventualité, mais on ignorait si la flotte ennemie viendrait directement d'Europe ou si elle serait formée dans les Caraïbes. Les rapports d'espionnage rendait compte de la présence d'un navire battant pavillon britannique qui aurait été arraisonné par un corsaire espagnol, et faisait également état de manœuvres suspectes dans les ports espagnols de Nouvelle-Espagne et de Panama. « To the Earl of Effingham (Whitehall, 06/10/1790) », TNA, CO, 137/88, f. 205-225 ; « To Effingham (Whitehall, 06/05/1790) », TNA, C.O. 137/88, f. 131 ; « Discours d'Effingham (13/11/1790) », TNA, CO, 137/89, f. 16.

⁶⁸⁹ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 30/05/1795) », TNA, C.O. 137/95, f. 51.

⁶⁹⁰ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/07/1795) », TNA, C.O. 137/95, f. 88-91 v. ; P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, op.cit., p. 34.

La présence de corsaires français inspectant les côtes jamaïquaines au début de l'année 1796, parfois même débarquant à terre, transforma la menace d'une invasion française en véritable inquiétude⁶⁹¹. Au milieu de l'année suivante, il semblait que le projet était sur le point de se réaliser : une lettre d'un agent français aurait été interceptée, lettre dans laquelle il était question d'attaquer le nord-est de l'île et de « planter l'arbre de la liberté à Kingston »⁶⁹². Même si le gouverneur n'écartait pas l'éventualité d'une lettre factice (« ruse de guerre »), il la prit au sérieux dans la mesure où elle s'ajoutait à d'autres informations sur la venue d'agitateurs envoyés par les Français, afin de déclencher un soulèvement d'esclaves⁶⁹³. Balcarres, persuadé de l'imminence de la menace française, et comme il l'avait fait au moment de l'insurrection des Marrons quelques mois auparavant, se montra déterminé à « sauver l'île au nom de Sa Majesté ». Il stocka des munitions et de la farine dans l'intérieur des terres afin de pouvoir y battre en retraite si cela s'avérait nécessaire, et entendit demander plus de renfort au gouvernement métropolitain⁶⁹⁴.

Pendant l'été 1798, l'ambassadeur états-unien à Cap-Français, Edward Stevens, commença à partager des informations avec les autorités britanniques dans la zone encore occupée de Saint-Domingue, toujours au sujet des plans ourdis par le gouvernement français à l'encontre de la Jamaïque et du sud des États-Unis. Pour ce qui était de l'île britannique, les intentions auraient été doubles : d'une part, des émissaires seraient envoyés afin que les Marrons toujours présents dans l'île entrent en rébellion, pour ensuite déclencher des soulèvements d'esclaves par une « déclaration de liberté » ; d'autre part, André Rigaud serait chargé de constituer une armée de combattants de couleur afin de mener à bien une invasion depuis Saint-Domingue. En octobre, l'agent britannique au Cap-Français, Mr. Douglas, transmit au gouverneur de Jamaïque l'information fournie par Toussaint en personne, laquelle s'avérait plus alarmante que prévu, puisque le plan était, semble-t-il, déjà en marche⁶⁹⁵.

⁶⁹¹ D. P. Geggus, « The Enigma of Jamaica in the 1790s », *op.cit.*, pp. 280-281, 283.

⁶⁹² « Sonthonax à Beauvais (Le Cap, 15 Germinal, An 5) », TNA, CO, 137/98, f. 239 v.

⁶⁹³ « Rob. Liston à Balcarres (Philadelphie, 22/06/1796) », TNA, CO, 137/103, f. 12 ; « Copie d'une lettre de P. Bond à Balcarres (Philadelphie, 09/06/1796) », TNA, CO, 137/98, f. 8 v.

⁶⁹⁴ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 20/06/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 237 ; « Balcarres à Portland (Jamaica, 30/07/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 295-295 v.

⁶⁹⁵ P. R. Girard, « Toussaint Louverture and the Failure of the 1799 French Plans for a Slave Uprising in Jamaica », New York, communication présenté à l'AHA Conference, 2009 [Je remercie l'auteur de m'avoir autorisé à citer ce travail].

Balcarres fit immédiatement venir l'agent afin que celui-ci lui expliquât en détails ce que lui avait confié Louverture. Parallèlement, afin de pouvoir faire face à tout type de situation, il entreprit de créer douze bases de canonnières (*gun boats*) afin de protéger la zone orientale de l'île, et d'établir un régiment à demeure dans la région où étaient concentrés les Marrons⁶⁹⁶. Grâce à cette information, un commerçant juif originaire de Saint-Domingue nommé Isaac Sasportas, arrivé depuis peu de Cuba, fut arrêté à Kingston en novembre, ainsi qu'un Français dénommé Debuissou. Ce dernier révéla l'ensemble du projet afin de sauver sa vie et témoigna même contre son compagnon. Il indiqua ainsi qu'une armée de quatre mille hommes, choisis « parmi les meilleures troupes de l'armée de Toussaint », était attendue ainsi que plusieurs dizaines d'artilleurs en provenance de la Guadeloupe. Il signala également que Sasportas était en contact avec l'un des chefs des Marrons, et que ceux-ci étaient disposés à se soulever « en faveur de la Liberté et des Français »⁶⁹⁷.

Au cours des réquisitions qui suivirent, on trouva en possession de certains Noirs des cocardes, comportant des messages qui faisaient allusion au soulèvement, lesquels selon le gouverneur étaient d'inspiration franc-maçonique⁶⁹⁸. On pouvait lire sur l'une d'elles « Vengeance » [sic] et sur les autres « Vincre ou mourir » [sic] [Figure 18]. Le procès des deux hommes ne dura pas plus d'un jour : Sasportas fut déclaré coupable et fut condamné à une sentence que l'on voulut « aussi publique et honteuse que possible ». Le 23 décembre il fut ainsi exécuté en place publique à Kingston, affublé de pancartes sur le torse et dans le dos, pancartes qui portaient l'inscription « espion » (en français)⁶⁹⁹. Selon les informations réunies, il semblait que l'ensemble du projet ait été ourdi par Sasportas et par l'agent Roume, et que Louverture l'avait volontairement dévoilé afin de préserver ses relations avec la Jamaïque et les États-Unis⁷⁰⁰.

⁶⁹⁶ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/10/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 68-69 ; « Balcarres à Portland (King's House Jamaïque, 18/11/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 86-87 ; « Balcarres à Portland (Jamaïque, 28/10/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 44-46 v ; « Portland à Balcarres (Whitehall, 06/08/1799) », TNA, CO, 137/102, f. 84-85.

⁶⁹⁷ « Conseil au gouverneur; Rapport du Attorney General (St.Iago de la Vega, 05/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 99,102, 188.

⁶⁹⁸ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 01/01/1800) », TNA, CO, 137/103, f. 180 v.

⁶⁹⁹ « Défense que fait Isaac Sasportas accusé du crime capital (S.d.) », TNA, CO, 137/103, f. 204.

⁷⁰⁰ P. R. Girard, « Toussaint Louverture and the Failure of the 1799 French Plans for a Slave Uprising in Jamaica », *op.cit.*

Figure 18 : Cocardes réquisitionnées à Kingston en fin décembre 1799



Source : TNA, C.O. 137/103, ff.205, 206.

Balcarres demeurait malgré tout méfiant à l'égard de Louverture, surtout à cause du ton affable de ses communications avec le gouvernement français (communications interceptées par les Anglais), mais aussi plus simplement parce qu'il se méfiait du chef noir de ce qu'il considérait comme une « île brigande ». Pour le gouverneur de la Jamaïque, Louverture jouait un double jeu et cherchait à atteindre un objectif plus important : l'indépendance de Saint-Domingue. Pour cela, il lui fallait se défaire de la menace britannique, ce qui équivalait à faire perdre la Jamaïque à la Grande-Bretagne. De ce fait, il écrivit au ministre Portland en décembre 1799 : « plus rien ne pourra ensuite l'arrêter »⁷⁰¹. Pendant ce même mois de décembre, Louverture organisa une flotte afin d'attaquer Rigaud dans la province du Sud, laquelle bénéficiait de l'appui nord-américain et devait également être protégée par des embarcations britanniques. Balcarres, soupçonnant un prétexte pour attaquer la Jamaïque (qui se trouvait seulement à quatorze heures de navigation « par vent favorable »), ordonna à l'amiral Parker d'empêcher à tout prix le départ de l'expédition et de s'emparer d'une partie de l'armement⁷⁰².

Ce projet d'invasion alarma les membres de l'assemblée « au plus haut point », et, comme les fêtes du mois de décembre approchaient — date à laquelle on craignait plus

⁷⁰¹ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 07/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 82 v., 84 [Nota: se trata de dos cartas con la misma fecha].

⁷⁰² *Ibid.*, f. 109-109 v.

que de coutume des rébellions d'esclaves —, l'assemblée conféra au gouverneur des pouvoirs extraordinaires. Celui-ci décréta la loi martiale, la formation de la milice et la réquisition des cabanes d'esclaves dans les plantations afin d'y chercher des armes et de la poudre. Il fut aussi ordonné de confiner tous les esclaves qui ne fussent pas ceux de la propriété dans laquelle ils résidaient. Les réfugiés français furent, quant à eux, sommés de rester chez eux avec leurs esclaves durant les fêtes, sous peine d'être accusés de mutinerie et d'encourir ainsi la peine de mort⁷⁰³. Balcarres décida également d'éliminer toute personne considérée comme dangereuse, et de faire quitter l'île à tous les Noirs français de plus de douze ans⁷⁰⁴.

Son successeur, George Nugent, en poste à partir de juin 1802, se montra tout de suite fort préoccupé par les intentions des Français. Lors de son entrée en fonction, il ne s'agissait en effet plus d'agents jacobins ou de Louverture à la tête de Saint-Domingue, mais des nouvelles autorités qui avaient pris le contrôle de la colonie française, sous le commandement du général Leclerc. Malgré ce changement chez les autorités françaises, il n'écartait pas la possibilité que, dans le cas d'une reprise des hostilités avec la France, des agents napoléoniens n'hésitent alors pas à « user des moyens les plus sûrs pour mener à bien une révolution dans cette île, en y envoyant par exemple une force armée noire pour remplir cet objectif »⁷⁰⁵.

⁷⁰³ « Most secret and confidential (Head Quarters, Spanish-Town, 21/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 211,212 ; « Militia General Orders. Proclame signée J.C. M'Anuff, Adjut. Gen. (Head-Quarters, Spanish-Town, 22/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 215.

⁷⁰⁴ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 02/01/1800) », TNA, CO, 137/103, f. 207 et ss.

⁷⁰⁵ « Nugent à Sullivan (Jamaïque, 29/07/1802) », TNA, CO, 137/108, f. 241.

Formation d'une angoisse conjoncturelle II :

Les autorités face aux révolutions franco-antillaises

« Le Français, qui ne songera qu'à nuire à son ennemi sans prévoir que la révolte des nègres dans une colonie les peut soulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre »⁷⁰⁶.

Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique*. Vol. VII. (ca.1771)

Lorsque, au début des années 1790, les nouvelles des conflits qui éclatèrent dans les colonies françaises — notamment à Saint-Domingue — se répandirent, les autorités civiles ou militaires des territoires voisins prirent des mesures, suivant parfois des ordres de leurs supérieurs, de façon à éviter quelque contagion que ce soit. En général, les décisions prises et les mesures employées communes à tous ces territoires cherchaient à limiter l'impact du « mauvais exemple » de Saint-Domingue et, dans le cas de Cuba, de la Jamaïque et du Venezuela, la diffusion des idéaux révolutionnaires ainsi que la protection de leurs juridictions, surtout après que la guerre de 1793 eut éclaté. Quant aux autorités de Virginie, et du sud des États-Unis en général, en dépit du fait que la population tendait à sympathiser avec la Révolution française, les circonstances les amenèrent en fin de compte à prendre des mesures similaires à celles de leurs homologues britanniques et hispaniques.

L'ensemble de ces mesures, ainsi que les manifestations d'inquiétude apparues à cette époque chez les populations blanches, révèlent une altération du « climat d'insécurité »⁷⁰⁷ préexistant qui prend la forme d'une angoisse à caractère

⁷⁰⁶ G. A. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans le deux Indes*, vol.VII, Paris, A. Costes, 1820, ca.1771, p. 426.

⁷⁰⁷ J. Delumeau, *La peur en Occident*, op.cit., p. 2.

principalement conjoncturel (pour parler *en termes de « durée » braudélienne*), et produite par des causes très similaires. Bien que certaines de ces mesures aient pu être prises à une autre époque en réponse à des menaces semblables, il n'en reste pas moins que leur origine commune, les ressemblances qu'elles présentent entre elles, ainsi que le fait qu'elles aient été prises dans une période et une région spécifique, forment une « logistique »⁷⁰⁸ homogène, voire historiquement unique, qui permet de les identifier comme des traits d'un phénomène particulier de portée collective et suprarégionale.

Dans ce chapitre, nous aborderons les mesures prises par les autorités locales dans le période de formation de ce phénomène que nous avons définie, c'est-à-dire, à partir du début des conflits de Saint-Domingue en 1790 et jusqu'à peu après l'indépendance d'Haïti en 1804. Ces mesures visaient en effet à faire face aux menaces liées aux nouveaux enjeux créés par les révolutions franco-antillaises ; à savoir la nécessité impérieuse — comme tant de fois dans le passé — d'assurer la domination coloniale et la sécurité des élites dans des territoires peuplés massivement par des secteurs subalternes.

5.1. Les Blancs se protègent

L'une des premières réactions des autorités face aux événements survenus à Saint-Domingue et dans l'Atlantique français en général, comme cela arrive à toute époque en cas de menace extérieure, fut de renforcer les défenses locales.

5.1.1. Des renforts de troupes pour la Jamaïque

Jusqu'au milieu de l'année 1791, les autorités britanniques n'étaient apparemment pas placées en alerte en raison de la situation des Antilles françaises. De fait, à ce moment, la seule île sous domination anglaise affectée par ces troubles, avait été Dominica⁷⁰⁹, ce que le général Adam Williamson attribua au voisinage de la Guadeloupe et de la Martinique. Cependant, et compte tenu de la distance entre la Jamaïque et ces îles, il écrivit en juillet de la même année au gouvernement central que les forces présentes en Jamaïque au moment où il écrivait étaient « sûrement suffisantes

⁷⁰⁸ W. G. Naphy, P. Roberts, (éds.), *Fear in Early Modern Society*, *op.cit.*, p. 2.

⁷⁰⁹ En janvier 1791, une révolte d'esclaves éclata menée par un mulâtre martiniquais du nom de Paulinaire. Bien que celle-ci n'ait visé qu'à obtenir trois jours de congé, les autorités y virent la marque des événements qui, à la même époque, ébranlaient déjà les Petites Antilles françaises, ou l'influence des pétitions abolitionnistes présentées au parlement britannique. L. Honychurch, *The Dominica Story: A History of the Island*, Roseau, Dominica Institute, 1984, p. 78.

pour la paix et la sécurité intérieures de l'île »⁷¹⁰. En septembre de cette même année, quelques jours après l'éclatement de la grande révolte de la Plaine du Nord, le gouverneur Effingham fit un rapport à Londres, rapport dont la teneur était légèrement différente : s'il sentait que son île était prête à faire face à toute éventualité, il évoquait cependant des « exemples alarmants autour de nous. » De même il n'écartait pas la possibilité d'apparition de troubles, raison pour laquelle il fit savoir qu'il resterait vigilant face à tout signe de danger⁷¹¹.

En décembre, le même Williamson — qui en novembre, était devenu gouverneur provisoire de l'île suite au décès d'Effingham — sentait déjà que les forces dont il disposait étaient insuffisantes, en particulier dans le Nord⁷¹². C'est la raison pour laquelle il envoya sans tarder des détachements de trente hommes sur différentes parties du littoral, et tout autour de l'île (Clarendon, Oracabessa, Savanah-La-Mar, Montego Bay). Il distribua également près de sept cents armes dans les différentes paroisses de l'île, et donna des instructions afin que la milice fût entraînée⁷¹³. Les habitants blancs, inquiets de l'impact que pourraient avoir les nouvelles en provenance de Saint-Domingue, se hâtèrent de mettre en œuvre cette dernière disposition⁷¹⁴. Ce même mois – comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent – le conseil de l'île rédigea une missive au gouverneur, dans laquelle il faisait état du soutien des habitants de l'île en faveur de toute mesure visant à réprimer les nouvelles prétendant « subvertir toute subordination et ne produisant qu'anarchie et ruine. »⁷¹⁵.

L'Assemblée coloniale, soutenue par le nouveau gouverneur, demanda alors au monarque d'augmenter le nombre de régiments cantonnés dans l'île⁷¹⁶. De ce fait, l'assemblée se montra disposée à fournir les fonds nécessaires afin de construire baraquements et étables⁷¹⁷. Cette disposition, ainsi que l'état émotif des habitants de l'île, constituèrent la raison d'être d'une autre missive du gouverneur Williamson en

⁷¹⁰ « Williamson à Grenville (Kingston, 04/06/1791) », TNA, C.O. 137/89, f. 135-135 v.

⁷¹¹ « Effingham à Dundas (King's House, 17/09/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 154-154 v ; « Effingham à Dundas (King's House, 07/09/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 153.

⁷¹² « Williamson à Dundas (Jamaïque, 06/12/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 180.

⁷¹³ « Williamson à Dundas (King's House, 15/01/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 75.

⁷¹⁴ « Williamson à Dundas (Jamaïque, 21/11/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 15-15 v ; « Le conseil au gouverneur (Jamaïque, 25/11/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 21.

⁷¹⁵ « Le conseil au gouverneur Effingham (Jamaïque, 27/11/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 32 v.

⁷¹⁶ « Williamson à Dundas (Jamaïque, 06/12/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 180 v.

⁷¹⁷ « L'assemblée au roi (Jamaïque, 04/11/1791) », TNA, C.O. 137/90, f. 40.

janvier 1792, dans laquelle il informait précisément que les habitants « sont impatients d'obtenir des renforts de troupes, et [...] prêts à payer pour cela »⁷¹⁸. Au même moment, les membres de l'assemblée alertaient leur agent à Londres sur la nécessité d'acheter des baïonnettes, des mousquets et des munitions⁷¹⁹. Trois mois plus tard, lors d'un conseil de gouvernement, il fut convenu d'envoyer de l'argent à Londres afin d'acheter des armes et de renforcer la milice locale⁷²⁰. Le roi approuva l'envoi en Jamaïque de plus de cent hommes à cheval (*Light Dragoons*), envoyés depuis l'Irlande, ainsi que de deux régiments d'infanterie provenant de Halifax (Nouvelle Écosse).⁷²¹

En mai 1792, lorsque les membres de l'assemblée furent informés de l'envoi des renforts sollicités, ils remercièrent le roi mais se plaignirent également de devoir prendre en charge tous les frais. Ils considéraient en effet la protection du gouvernement comme un droit constitutionnel dont ils se devaient de bénéficier en tant que sujets britanniques⁷²². Le représentant des planteurs à Londres déposa une plainte auprès du ministre Dundas dénonçant le fait que les craintes causées par « les horreurs du carnage et de la boucherie » de Saint-Domingue, servaient de prétexte à faire payer la population de Jamaïque pour une protection à laquelle elle avait droit⁷²³. Les forces en question arrivèrent sur l'île entre juin et septembre⁷²⁴. Désormais, le total des hommes employés pour sa défense était de trois mille soldats⁷²⁵.

En 1793, au début de la guerre contre la France, une force supplémentaire de six mille hommes fut envoyée depuis l'Europe afin de participer aux opérations menées contre les colonies françaises des Caraïbes, ce qui permit la prise des îles de Guadeloupe, Martinique et Sainte-Lucie⁷²⁶. Une partie de ces troupes fut également utilisée lors d'une campagne contre Saint-Domingue. Même si beaucoup d'habitants blancs de la Jamaïque approuvèrent cette opération militaire, et que beaucoup applaudirent personnellement l'arrivée dans le port des six cents premiers hommes le 9 septembre 1794⁷²⁷, d'aucuns

⁷¹⁸ « Williamson à Dundas (Jamaïque, 26/11/1791) », TNA, C.O. 137/90, f. 17 v.

⁷¹⁹ « Fuller à Dundas (Secretary of State's Office, 16/01/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 383.

⁷²⁰ « Résolution du Conseil (Jamaïque, 14/03/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 174-176 v.

⁷²¹ « L'assemblée au roi (Jamaïque, 06/05/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 237.

⁷²² « L'assemblée au roi (Jamaïque, 06/05/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 237.

⁷²³ « Fuller à Dundas (Paultons Hants, 29/09/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 215 v-216.

⁷²⁴ « Williamson à Dundas (King's House, 14/09/1792) », TNA, CO, 137/90, f. 332.

⁷²⁵ D. P. Geggus, *Slavery, War, and Revolution*, *op.cit.*, p. 87.

⁷²⁶ *Ibid.*, p. 86.

⁷²⁷ D. P. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt », *op.cit.*, p. 233.

trouvèrent insuffisant le nombre d'hommes appelés à demeurer sur l'île et à assurer sa protection. N'y restaient en effet que trois régiments, qui comptaient de nombreux malades, protection qui leur semblait par trop insuffisante pour parer à toute éventualité⁷²⁸.

Un an plus tard, après l'arrivée de troupes supplémentaires destinées à Saint-Domingue, le gouverneur Balcarres retint quatre cents cinquante hommes afin de renforcer les défenses de l'île après la rébellion des Marrons en juillet 1795. Cette décision fut prise, comme l'indiqua le gouverneur lui-même, « pour sauver la Jamaïque »⁷²⁹. Au mois d'octobre, il annonça de même l'arrivée de nouvelles troupes, qui furent stationnées temporairement en Jamaïque afin de la protéger « du danger extérieur »⁷³⁰. À la suite du retrait des forces britanniques de Saint-Domingue en 1798, l'île se trouva en effet de nouveau exposée, selon le gouverneur, aux « attaques des brigands, à leur armes, leurs intrigues ou à leur mauvais exemple »⁷³¹.

Après que le ministre Portland eut effectivement autorisé les forces évacuées de Jamaïque à rester sur l'île⁷³², Balcarres proposa un plan ambitieux afin d'en assurer la défense. Celui-ci consistait à maintenir sur l'île près de neuf mille hommes⁷³³. Il proposa également de faire de Port Antonio (sur la pointe est de l'île) une station navale, avec une garnison fixe (il fait état de six cents à mille deux cents soldats européens) et un corps de Noirs « de la meilleure espèce », destinée à patrouiller dans les eaux environnantes⁷³⁴. Lorsque les forces évacuées de Saint-Domingue commencèrent à

⁷²⁸ Au début de l'année 1794, l'agent des planteurs se plaint auprès du ministre Dundas, car le gouverneur de Jamaïque avait envoyé trop de renforts à Saint-Domingue, laissant l'île sans protection. Des cinq contingents de l'île, il n'en restait plus que deux, le 16^e et le 62^e, qui plus est dans un état lamentable : « le premier n'est plus qu'un squelette, pas plus de 150 ou 200 au total, et le second est extrêmement réduit... ». Quant au régiment des *Light Dragoons*, il est certes composés de bons combattants, mais il « a été touché récemment par la maladie et a perdu la plupart de ses officiers et de ses soldats... », ne dépassant ainsi pas les 150 hommes effectifs. « Fuller à Dundas (Harley St., 19/03/1794) », TNA, CO, 137/93, f. 273.

⁷²⁹ « Balcarres à Portland (Kings House, 21/09/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 156.

⁷³⁰ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 07/10/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 217 v.

⁷³¹ « Balcarres à Maitland (Jamaïque, 04/07/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 62-63.

⁷³² « Portland à Balcarres (Whitehall, 23/10/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 136 v., 137 v.

⁷³³ Ce contingent serait composé principalement de troupes européennes cantonnées dans les montagnes, afin d'éviter qu'elles ne contractent des maladies tropicales. Celui-ci serait renforcé avec des régiments français royalistes venus de Saint-Domingue, sans hommes de couleur, et de corps de Noirs de confiance (qui avaient démontré leur loyauté durant la rébellion des Marrons), pour protéger les basses terres. « Balcarres à Maitland (Jamaïque, 04/07/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 62-63.

⁷³⁴ « Balcarres à Maitland (Jamaïque, 04/07/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 62-63 ; « Balcarres à Portland (Jamaïque, 31/08/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 157-157 v.

arriver en octobre 1798, le gouverneur envisage d'en positionner la moitié dans les environs de Kingston et le reste en « cordon autour de l'île »⁷³⁵. En tout, le nombre de soldats évacués atteint deux mille cinq cents hommes. Balcarres proposa donc que deux mille d'entre eux restent définitivement sur l'île, aux frais de l'assemblée⁷³⁶.

Fin décembre 1799, probablement en raison de la conspiration de Sasportas [voir chapitre antérieur], l'assemblée redouta que l'île ne fût encore vulnérable, malgré l'augmentation des forces présentes. Pour cette raison, elle demanda de nouveaux renforts à la métropole, considérant que ses défenses étaient « sans aucun doute inappropriées pour la protection de cette colonie en ces temps critiques »⁷³⁷. Par suite, dans les mois qui suivirent la Paix d'Amiens (signée en mars 1802), le Secrétaire à la guerre, Lord Hobard, proposa de porter la force fixe stationnée sur l'île de deux mille à cinq mille hommes, aux frais de l'Assemblée coloniale. Celle-ci s'y opposa alléguant qu'il incombait à la Couronne d'assurer la protection de l'île. En réponse, Hobard ordonna au gouverneur de mobiliser deux régiments vers Kingston afin de contraindre les membres de l'assemblée à prendre en charge le coût de ces forces, mais sans succès. Lors de la reprise des hostilités en 1803, la résolution de l'affaire fut reportée sine die⁷³⁸.

5.1.2. Renforçant la défense des côtes

5.1.2.1. Les défenses de Cuba

À Cuba, les effectifs fixes avaient été augmentés de façon substantielle depuis que l'île avait été reprise aux Britanniques en 1763 : de nouveaux forts avaient été construits et les plus anciens renforcés⁷³⁹. Depuis les années 1790, avec le début des conflits dans les îles françaises et les guerres contre la France et la Grande-Bretagne, il s'était avéré indispensable de mettre sur pied un plan de protection de la partie orientale de l'île, du fait de la proximité de Saint-Domingue. À la fin du mois de novembre 1791, le gouverneur Luís de las Casas informa le gouvernement central qu'il avait renforcé la surveillance de façon à empêcher l'entrée sur le territoire de tout étranger ou de tout

⁷³⁵ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/10/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 168 v.-169.

⁷³⁶ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/10/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 48 ; « Relation de troupes évacuées, signée Balcarres (Jamaïque, octobre 1799) », TNA, CO, 137/103 60.

⁷³⁷ « L'assemblée et le conseil au roi (Jamaïque, 22/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 225.

⁷³⁸ R. N. Buckley, *The British Army in the West Indies, op.cit.*, p. 193.

⁷³⁹ A. Ortiz, *Eighteenth-Century Reforms in the Caribbean : Miguel De Muesas, Governor of Puerto Rico, 1769-76*, Rutherford, Fairleigh Dickinson University Press, 1983, p. 82.

élément subversif, compte tenu de l'« agitation qui a gagné la partie française de l'île contiguë à [la colonie espagnole de] Sto. Domingo »⁷⁴⁰.

En 1796, une commission royale fut envoyée depuis l'Espagne par le comte de Mopox. Celui-ci avait fait état de la vulnérabilité de cette région confrontée aux attaques de pirates et corsaires de nations ennemies, ce qui représentait une menace pour les navires espagnols qui regagnaient l'Europe. Il mettait également l'accent sur le fait que cette situation pourrait provoquer à la longue une révolte des Noirs, comme cela avait été le cas à Saint-Domingue⁷⁴¹. En guise de solution, il proposa une augmentation substantielle des effectifs des corps armés et l'installation d'une partie de la population dans la région de Guantánamo⁷⁴².

Des propos similaires ont été tenus par divers officiers espagnols de l'époque, comme par exemple le gouverneur de Santiago de Cuba, Sebastián Kindelán, dans un rapport de septembre 1800. Dans ce rapport, il attire l'attention sur l'état de vulnérabilité dans lequel se trouvent certains villages de la côte orientale, dans l'hypothèse où Toussaint Louverture tenterait d'envahir l'île, d'autant qu'il pourrait bénéficier — selon cet officier — du soutien britannique. L'année suivante, Kindelán fit savoir au tribunal commercial maritime de La Havane (*Real Consulado*) et au gouvernement central de Madrid que conserver Cuba dans le giron espagnol dépendait en grande partie du renforcement de la partie est de l'île en raison de la proximité, non seulement de Saint-Domingue, mais également de la Jamaïque⁷⁴³.

À cette époque, les régiments de Cuba et de la Nouvelle-Espagne, évacués de La Hispaniola, se trouvaient sur territoire cubain. Celui de la Nouvelle-Espagne y resta jusqu'en 1803⁷⁴⁴. Trois ans plus tard, en juin 1806, le même comte de Mopox, voyant

⁷⁴⁰ « Le gouverneur de Cuba au Compte de Floridablanca (Cuba, 25/11/1791) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, *op.cit.*, p. 64.

⁷⁴¹ « Supposez dans ce cas [écrivait le comte de Mopox] que les Noirs deviennent les maîtres absolus de l'île. Ah mon Dieu ! Que de maux augure ce pronostic. Ô pauvres Espagnols qui, par amour de la patrie et pour sauvegarder leur fortune, refusent d'abandonner leur domicile, que de malheurs sont à craindre. Ils verront leurs foyers et leur labeur incendiés, leurs femmes et leurs filles violées, et leurs lieux de culte profanés jusqu'à ce que nul ne puisse se souvenir de leur ruine. » « Comte de Mopox à Francisco Saavedra (02/07/1798) ». Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití : Noticias, Sociedad y Esclavitud », *op.cit.*, p. 212.

⁷⁴² Cité par C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, p. 119.

⁷⁴³ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, pp. 210-212.

⁷⁴⁴ F. Carrera Montero, *Las complejas relaciones de España con La Española: El Caribe hispano frente a Santo Domingo y Saint Domingue, 1789-1803*, Santo Domingo, República Dominicana, Fundación García Arévalo, 2004, p. 417.

que ses recommandations n'avaient pas été suivies d'effet, insista auprès du gouvernement métropolitain sur la nécessité de renforcer l'île en raison des problèmes internes qui pourraient se présenter, en rappelant ce qui s'était passé à Saint-Domingue, à savoir une insurrection qui « pénètre le cœur de l'homme... »⁷⁴⁵.

Au Venezuela, le gouverneur Juan de Guillelmi, tout comme son homologue à Cuba, informa le gouvernement métropolitain en décembre 1791 qu'il avait pris des mesures pour assurer la sécurité sur la côte face à « l'influence qu'a pris sur les Blancs le parti des mulâtres et des Noirs de la Colonie française présente dans l'île espagnole de Saint-Domingue »⁷⁴⁶. Dans les années qui suivirent, le même gouverneur exhorta plusieurs fois ses subordonnés à la vigilance face à l'arrivée probable d'individus dangereux et aux attaques de corsaires français. Néanmoins, aucune partie du territoire ne bénéficia de mesures particulières, et aucune réforme ne fut décidée avant 1795 en ce qui concerne les forces locales⁷⁴⁷. De fait, deux ans auparavant, les effectifs avaient été diminués (de même qu'à Cuba, à Puerto Rico et en Nouvelle-Espagne) à l'occasion de l'envoi d'un contingent de plus de six cents hommes, régiment de vétérans compris, au gouverneur de Santo Domingo. Celui-ci avait en effet demandé de l'aide lorsque survint la déclaration de guerre contre la République française⁷⁴⁸.

Le panorama se modifia brutalement avec l'insurrection massive d'esclaves et de Noirs libres dans la région montagneuse de Coro en mai 1795. En septembre de cette année, le nouveau gouverneur du Venezuela, Pedro Carbonell, convoqua une réunion extraordinaire avec ses officiers dans sa résidence de Caracas, préoccupé par les « graves événements et nouveautés qu'il avait eu l'occasion d'observer dans son district ainsi que dans les îles voisines, espagnoles et étrangères... ». Au cours de cette réunion fut analysé le rapport que l'insurrection de Coro pouvait entretenir avec d'autres faits, tels que la révolte des esclaves qui avait éclaté un mois auparavant à Curaçao, les avancées françaises en Guadeloupe et en Grenade, l'attaque des corsaires français, les

⁷⁴⁵ Cité par C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, p. 135.

⁷⁴⁶ « Brouillon de lettre pour le compte de Florida Blanca (Caracas, 13/12/1791) », AGN, GCG, XLVI, f. 311.

⁷⁴⁷ Avant 1795, nous ne trouvons dans la documentation qu'une demande de renfort de la milice de la région de Carora (à l'Ouest du territoire), lorsqu'arrive la nouvelle de la déclaration de guerre contre la France au milieu de l'année 1793. « Juan Hilarión de Armas au gouverneur (Carora, 5/6/1793) », AGN, GCG, XLIX (1793, vol.II), f. 12.

⁷⁴⁸ « Représentant de Félix de Suasnabar au gouverneur (Caracas, 17/11/1793) », AGN, GCG, X, f. 175.

nouvelles inquiétantes parvenant de Saint-Domingue, et une nouvelle demande de renforts de la part du gouverneur de Santo Domingo⁷⁴⁹.

Parmi les opinions ou « vœux » formulés par écrit par les participants à cette réunion, le « grave incident » de Coro se trouvait en tête des thèmes abordés. En effet, aux yeux des autorités locales, ces circonstances étaient le signe sans équivoque que des scènes semblables à celles des îles françaises pouvaient se répéter sur la Terre Ferme, car « les personnes de couleur, si abondantes dans cette Capitainerie Générale [...] en savent plus qu'elles ne devraient au sujet des événements survenus dans les îles françaises »⁷⁵⁰. Parmi les mesures envisagées par les personnes présentes, il fut envisagé non seulement de refuser la nouvelle demande du gouverneur de Santo Domingo, mais « également de rappeler les renforts qui lui avaient été envoyés deux ans auparavant⁷⁵¹. Il fut également décidé de réactiver les milices de la côte et dans les villages situés à plus de cent kilomètres dans l'intérieur des terres, de façon à pouvoir former quarante-deux compagnies supplémentaires de Blancs et quarante de *pardos*⁷⁵². Plus tard, en 1804, le gouverneur du Venezuela ordonna de renforcer la péninsule de Paraguaná, située face à l'île de Curaçao, afin de contrôler la possible arrivée d'immigrants et d'en trier les républicains⁷⁵³.

5.1.2.2. Des alliés peu fiables

Toutes ces mesures et ces projets de défense destinés à contrer les forces ennemies, tombèrent à l'eau lorsque la République française devint une puissance alliée de l'Espagne. Dans un premier temps, lorsque se propagea dans les Caraïbes la nouvelle de la paix de Bâle, à la fin de l'année 1795, les autorités françaises de la région envoyèrent immédiatement des émissaires afin d'en informer leurs homologues hispaniques. Il s'agissait également d'obtenir de ces derniers l'autorisation d'accéder à leurs ports afin d'assurer le réapprovisionnement des navires. Au début, ceux-ci furent

⁷⁴⁹ « Acta de sesión celebrada por el gobernador y generales jefes y ministros de S.M. (Caracas, 11/09/1795) », AGN, GCG, LVII, f. 75-78.

⁷⁵⁰ « Vote du colonel Don Joaquín de Zubillaga (Caracas, 11/09/1795) », AGN, GCG, LVII, f. 71.

⁷⁵¹ « El Gobernador y Capitán General en vista de los votos sobre auxilios pedidos por Capitán General de la isla de Santo Domingo... (Caracas, 15/09/1795) », AGN, GCG, LVII, f. 92.

⁷⁵² « Acta de sesión celebrada por el gobernador y generales jefes y ministros de S.M. (Caracas, 11/09/1795) », AGN, GCG, LVII, f. 77.

⁷⁵³ « Manuel Moreno de Mendoza au gouverneur (Coro, 10/01/1804) », AGN, GCG, CXXXVIII, f. 88-90.

froidement reçus à La Havane et à Caracas, dont les autorités leur refusèrent l'entrée ainsi que l'installation de consulats pour reconnaître les prises de corsaires⁷⁵⁴. En dépit de ces premières réponses négatives, l'entrée des navires français fut autorisée l'année suivante, après la paix de Saint-Ildefonse, mais sans pour autant permettre l'introduction de certains individus considérés comme « dangereux »⁷⁵⁵.

Cette alliance marqua également le début d'une guerre contre la Grande-Bretagne, dans le cadre de laquelle la majorité des territoires hispaniques ne disposaient pas des forces navales suffisantes pour défendre leurs côtes. À Cuba, on pouvait au moins compter sur un escadron naval venu d'Europe en 1793 sous le commandement de Gabriel de Aristizabal, qui voyageait fréquemment entre Saint-Domingue, Veracruz et Pensacola. Au Venezuela, où cet escadron n'était passé que deux fois (lorsqu'il arriva d'Europe en 1793, et de nouveau en 1795), on en vint à dépendre des corsaires français pour assurer la défense du littoral de la Terre Ferme. Ces bateaux ne pouvaient cependant pas faire face à de grands navires de guerre plus sophistiqués, comme ceux des Britanniques. En témoigne l'impuissance du gouverneur à faire face au blocus imposé par les Anglais au port de La Guaira en juin 1797⁷⁵⁶.

Dans ce contexte, la mutinerie qui eut lieu à bord du navire de guerre anglais de trente-deux canons, le *HMS Hermione*, en septembre de la même année, représenta un grand soulagement pour les autorités hispaniques, qui tirent parti de la situation pour reprendre le contrôle de la côte de La Guaira. Dans les mois qui suivirent, ce navire, rebaptisé *Santa Cecilia*, patrouilla au large des côtes vénézuéliennes, jusqu'à ce qu'il soit récupéré par l'audacieux équipage d'un navire britannique, par une nuit d'octobre 1799, alors que le *Santa Cecilia* se trouvait ancré à Puerto Cabello⁷⁵⁷.

⁷⁵⁴ « Quedo enterado de vuestra carta... » (Cuba, 24/11/1795) » ; « Au gouverneur Casas (Cuba, 30/03/1796) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 106.

⁷⁵⁵ « Luís de las Casas à Juan Bautista Vaillant (La Havane, 13/02/1792) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 71 ; « Brouillon au commandant de La Guaira (Caracas, 13/12/1803) », AGN, GCG, CXXXVII, f. 172 ; « Brouillon pour les Agents du Directoire Executif de Francia (Caracas, 11/01/1797) », AGN, GCG, LX, f. 284-285.

⁷⁵⁶ « Le gouverneur aux Justicia mayores de Choróni et Ocumare de la Costa (Caracas, 21/05/1797) », op.cit., p. 263.

⁷⁵⁷ L. f. Guttridge, *Mutiny : A History of Naval Insurrection*, New York, Berkley Books, 2002, pp. 71-82.

5.1.3. Demande de renforts en Virginie

En Virginie, les demandes de renforts se firent en réponse à des circonstances ponctuelles : ainsi, au début de l'année 1792, lorsque commencent à arriver plus de détails sur les événements de Saint-Domingue à la ville portuaire de Norfolk. À cette époque, le maire de cette ville, Thomas Newton, s'inquiète du peu d'armes disponibles pour la milice, et demande cent fusils supplémentaires au gouverneur afin de pouvoir en disposer en cas de danger⁷⁵⁸. Cette requête fut suivie d'effet, et, en 1802, le gouverneur James Monroe écrivait au maire, affirmant que la milice de cette ville était bien équipée et suffisamment forte pour faire face à toute tentative de déstabilisation⁷⁵⁹.

L'arrivée massive d'individus de couleur ainsi que de Français ayant abandonné Saint-Domingue dans le milieu de l'année 1793, entraîna une série d'événements qui eurent pour conséquence le renforcement de la défense des villes côtières de Virginie. À Petersburg et dans la ville de York, en raison d'une alarmante rumeur d'insurrection massive d'esclaves, inspirée de celle de Saint-Domingue, certains habitants éminents demandèrent des renforts et des armes pour les milices locales. Une demande similaire fut envoyée depuis Portsmouth (au sud de la ville Norfolk), demande justifiée par des affrontements entre factions de Noirs ; l'idée que, parmi les esclaves domestiques arrivés avec les réfugiés français, se trouvaient des insurgés de la colonie française, était en effet fort répandue. Pour cette raison il fut demandé au gouverneur une compagnie fixe afin d'assurer la défense de la ville⁷⁶⁰.

En novembre de la même année, une demande conçue dans les mêmes termes fut également reçue, émanant du premier officier du comté de Warwick (situé lui aussi sur la côte, à l'embouchure du fleuve James). Cet officier demanda également des armes au gouverneur, étant donné la vulnérabilité de ce comté face aux attaques potentielles de

⁷⁵⁸ « Thomas Newton au gouverneur (Norfolk, 10/05/1792) », « Thomas Newton au gouverneur (Norfolk, 19/05/1792) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.V (1790-1792), *op.cit.*, pp. 540, 552.

⁷⁵⁹ « James Monroe à J. Cowper, maire de Norfolk (Richmond, 17/06/1802) », LOV, Misc.Reel 3004, Roll 6.

⁷⁶⁰ « G. Peachy, Wm. Prentis, Jos. Westmore, Luke Wheeler, J n° Jeffers. Aldermen, au gouverneur (Petersburg, 17/08/1793) » ; « Wm. Nelson Jr. au gouverneur (York, 24/08/1793) » ; « Willis Wilson au gouverneur (Portsmouth, 21/08/1793) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), *op.cit.*, pp. 488,490,494.

corsaires, et en raison de la préoccupation des habitants quant aux liens que pourrait avoir eu une insurrection d'esclaves avec la « mélancolique affaire de la Hispaniola »⁷⁶¹.

À partir du milieu des années 1790, et en raison des attaques constantes des corsaires français, les États-Unis furent amenés à engager une « quasi-guerre » contre la France. Le 1^{er} juillet 1797, le Congrès autorisa la création d'une marine de guerre et l'on ordonna le réarmement de plusieurs frégates. Celles-ci étaient destinées à patrouiller le long des côtes d'Amérique du Nord et à protéger le commerce dans les Caraïbes, avec ordre de capturer tout navire français qu'elles croiseraient. À peine les embarcations furent-elles lancées que les combats maritimes commencèrent. En juillet 1798, l'*USS Delaware* captura une goélette française sur la côte de Pennsylvanie, et en février de l'année suivante l'*USS Constellation* une frégate près de l'île de Nevis. Les faits furent célébrés dans la presse locale, donnant lieu à de nombreuses manifestations d'orgueil nationaliste. Le 20 novembre suivant, l'*USS Retaliation* fut cependant arraisonnée par deux frégates françaises. Et dans d'autres cas, le résultat fut incertain de part et d'autre, comme lors du combat qui opposa la frégate française *Vengeance* à l'*USS Constellation*, à la suite duquel ce dernier perdit un mât, l'autre vaisseau étant tellement endommagé qu'il dut chercher refuge à Curaçao⁷⁶².

En dépit du fait que la protection offerte par la marine nord-américaine augmenta le niveau de sécurité des côtes du sud des États-Unis, en évitant le contact entre les Noirs recensés sur place et les équipages de corsaires français, les habitants de cette région continuèrent à demander des renforts. En 1802, probablement après l'arrivée de nouvelles relatives au complot de Pâques, les voisins de Petersburg rédigèrent une nouvelle demande qu'ils adressèrent à l'Assemblée générale de l'État, affirmant être parfaitement convaincus que quelque chose de grave allait arriver (aussi sûr que « l'hiver va arriver »), à moins que ne soient prises de vigoureuses mesures pour l'empêcher.⁷⁶³

⁷⁶¹ « Rich. Gary à John Weston Gilmour (25/11/1793) », *op.cit.*

⁷⁶² U. Bonnel, *La France, les États-Unis et la guerre de course*, *op.cit.*, pp. 63 et ss.

⁷⁶³ « To the Hon ble. General Assembly of the Commonwealth of Virginia (S.d.) », LOV, Reel 219, boîte 273/107.

5.1.4. Aides aussi solidaires que pragmatiques

Avec l'insurrection de 1791 dans la Plaine du Nord, certaines autorités et habitants de territoires voisins se virent contraints d'aider leurs homologues de Saint-Domingue à étouffer le soulèvement. Ces décisions furent prises par solidarité avec les Blancs de la colonie française, décisions qui entrèrent également en ligne de compte d'autres motivations plus pragmatiques, à savoir : ébranler les bases du pouvoir de la France républicaine à Saint-Domingue, ou encore, faire en sorte, plus simplement, que ses agents et les leaders de couleur de ce territoire occupés, n'attaquent pas les territoires voisins.

Le gouvernement de Virginie n'accorda pas d'aide directe aux Blancs de Saint-Domingue, contrairement au gouvernement central dirigé par George Washington (originaire de Virginie). Dès que commencèrent à arriver les nouvelles relatives à la révolte d'août 1791, des initiatives furent cependant prises par le gouvernement des États-Unis, afin d'aider les planteurs de la colonie française. Au total, 726 000 dollars furent octroyés au titre de l'amortissement de la dette contractée envers la France, dette remontant à la guerre d'Indépendance. Avec cet argent, les planteurs se procurèrent de la nourriture, des armes et des munitions auprès de commerçants nord-américains. L'aide prit fin 1793, après la prise de Cap-Français et d'une grande partie du territoire par des agents de la Convention nationale, avec le soutien d'esclaves libérés⁷⁶⁴.

Dans le cas des autorités hispaniques, outre l'interdiction en vigueur concernant l'entrée d'étrangers en raison de l'agitation relevée dans les îles françaises, de nouveaux ordres furent reçus de Madrid en novembre 1791 : il convenait de n'intervenir ni en faveur ni à l'encontre des Blancs s'affrontant à Saint-Domingue, à moins que leur vie ne soit menacée par les Noirs, auquel cas le nécessaire leur serait fourni, y compris armes et munitions⁷⁶⁵. Ces ordres furent respectés au pied de la lettre, même à Santo-Domingo dont le gouverneur espagnol décida de ne pas réagir, considérant l'insurrection comme un incident domestique, en dépit d'un pacte de collaboration policière souscrit préalablement avec le gouverneur français du territoire voisin. Ultérieurement, il fut permis à des embarcations françaises de s'approvisionner dans les ports de Cuba et du

⁷⁶⁴ D. R. Hickey, « America's Response to the Slave Revolt in Haiti, 1791-1806 », *Journal of the Early Republic*, 1982, vol.II, n° 4, p. 364.

⁷⁶⁵ « Comte de Floridablanca au gouverneur de Cuba (San Lorenzo, 26/11/1791) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 67.

Venezuela, mais sans qu'il s'agisse d'une stratégie concertée. De même, des forces espagnoles furent envoyées à Santo Domingo lorsqu'éclata la guerre contre la République française en 1793, non seulement afin de contrer la menace, mais bel et bien pour s'approprier une partie de la colonie de plantation considérée comme la plus riche du monde.

En Jamaïque, le gouverneur Effingham, touché par la situation précaire des Blancs de Saint-Domingue après l'insurrection d'août 1791, répondit aussitôt aux demandes d'aides en envoyant cinq cents mousquets, mille cinq cents balles et en leur permettant d'acquérir toutes les provisions et la poudre qu'ils souhaiteraient acheter⁷⁶⁶. Bryan Edwards soutient dans son histoire de Saint-Domingue que le gouverneur se montra en effet fort préoccupé par les calamités affectant les Français et décida, pour cette raison, de dépasser les « préjugés nationaux » en leur fournissant armes et munitions. Il ajoute que cette décision fut également motivée par le fait qu'Effingham était parfaitement conscient « du danger auquel chaque île des Indes Occidentales serait exposée au vu d'un tel exemple »⁷⁶⁷.

La décision du gouverneur d'aider les Blancs de Saint-Domingue fut applaudie par l'Assemblée coloniale. Ses membres soulignèrent la nécessité d'agir de la sorte par solidarité, et en considérant que cette mesure « était compatible » à l'encontre de leur propre sécurité⁷⁶⁸. En mars 1792, les planteurs et les autorités coloniales qui formaient le Conseil du gouvernement de l'île, reconnurent au cours d'une séance la nécessité pour leur propre île de contribuer à la pacification de la colonie française. À cette occasion, l'unanimité prévalut également quant aux avantages commerciaux dont pouvaient bénéficier leurs produits en raison de la crise de Saint-Domingue :

« ...les mésaventures d'une colonie dont la situation désastreuse pourrait être la nôtre dans un futur proche [...] nous considérons que la protection de ce pays est liée à celle de Saint-Domingue, car en dépit de tout avantage temporaire que nous pourrions tirer des calamités affectant cette île, la stabilité de nos propriétés et

⁷⁶⁶ « Effingham à Dundas (King's House, 07/09/1791) », TNA, C.O. 137/89, f. 153.

⁷⁶⁷ B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*, Londres, Printed for John Stockdale, 1797, p. ii.

⁷⁶⁸ « L'assemblée à Effingham (Jamaïque, 1791) », TNA, CO, 137/90, f. 34-34 v.

de nos vies est précaire tant que nos esclaves ont un tel précédent de triomphe de l'anarchie sauvage sur toute forme d'ordre et de gouvernement »⁷⁶⁹.

Malgré ces préoccupations, l'assemblée n'approuva pas les prêts allant jusqu'à 100 000 livres qu'il était prévu d'octroyer à l'assemblée du Cap-Français, en raison de l'opposition de certains secteurs de l'île. Bryan Edwards ainsi que d'autres planteurs défendirent ces aides directement devant l'assemblée de Jamaïque et par des écrits publiés dans la *Royal Gazette*, soutenant que, au-delà des raisons « humanitaires » et de solidarité, le destin de la Jamaïque et celui de Saint-Domingue étaient liés. Finalement, seules furent approuvées des lettres de crédit du Trésor français destinées à l'achat de biens en Jamaïque, lesquelles seraient émises par l'Intendant de Saint-Domingue, la somme étant limitée à 10 000 livres. Cette offre fut cependant refusée par les membres de l'assemblée de Cap-Français⁷⁷⁰.

À Londres, l'idée d'occuper Saint-Domingue existait depuis 1791. Et ce, pour plusieurs raisons : la valeur économique que cette île représentait pour la France, la soif de vengeance après le soutien français à l'indépendance des colonies nord-américaines deux décennies auparavant et, enfin, la volonté de renforcer la sécurité de la Jamaïque. Lorsque la probabilité de guerre se fit plus évidente fin 1792, des renforts furent envoyés aux Indes Occidentales et les gouverneurs britanniques de la région furent avertis que la France pourrait tenter de provoquer un soulèvement des esclaves de leurs juridictions. Finalement, lorsqu'en février de l'année suivante la République française déclara la guerre à la Grande-Bretagne, un contingent de six mille hommes fut envoyé occuper les Petites Antilles françaises, puis l'ordre fut donné de lancer une attaque sur Saint-Domingue⁷⁷¹.

Dans l'attente de l'arrivée de ces forces, des rumeurs relatives à une possible émancipation générale d'esclaves à Saint-Domingue eurent pour effet une montée de l'inquiétude chez les planteurs de Jamaïque. Ils en vinrent donc à agir de manière plus directe, afin de contribuer au rétablissement de l'ordre dans la colonie française. En juin 1793, un navire fut affrété pour reconduire à La Hispaniola un groupe de réfugiés

⁷⁶⁹ « Résolution du Conseil (Jamaïque, 14/03/1792) », TNA, C.O. 137/90, f. 174-176 v.

⁷⁷⁰ D. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt », *op.cit.*, pp. 227-228.

⁷⁷¹ Comme le signale D. Geggus, les attaques des forces britanniques contre les territoires français présentaient initialement un caractère essentiellement défensif. Ce ne fut qu'après 1794 qu'il fut décidé de les maintenir sous tutelle britannique. D. P. Geggus, « The British Government and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *English Historical Review*, 1981, n° 96, p. 290-304.

français, et les réunir aux forces espagnoles. Cette embarcation fut escortée par des navires de guerre sur ordre du gouverneur⁷⁷². Pendant ce temps, à Londres, des représentants de planteurs français tentaient de parvenir à un accord afin que les îles françaises soient placées temporairement sous protection britannique. D'après le gouverneur Williamson, les habitants blancs de Saint-Domingue (en l'occurrence, ceux de Port-au-Prince) s'opposaient au « système d'égalisation » que les commissaires civils prétendaient établir, et voyaient dans les Anglais leur seul salut possible⁷⁷³.

Une fois connue la nouvelle de l'incendie de Cap-Français, les autorités britanniques en Jamaïque anticipèrent la décision d'envahir cette colonie française. À cela diverses raisons : l'attaque récente de corsaires français orchestrée depuis Saint-Domingue, la pression des réfugiés français dans l'île, les rumeurs d'une déclaration de l'émancipation générale de Sonthonax, et la certitude que cet agent envisageait également d'inclure dans la rébellion les esclaves de Jamaïque. En septembre, six cents hommes furent envoyés par conséquent au sud de Saint-Domingue, plus précisément à Jérémie. Cette opération fut justifiée par le gouverneur Williamson, qui alléguait que l'occupation de cette région « assurerait la sécurité de cette île [la Jamaïque] contre le plan prémédité de ces brigands de commissaires civils... »⁷⁷⁴.

Fin 1795, après avoir maîtrisé la rébellion des Marrons de Trelawny Town, le gouverneur Balcarres décida d'envoyer à Saint-Domingue la majeure partie des troupes qui se trouvaient alors en Jamaïque. Il expliqua à l'Assemblée coloniale qu'il avait pris cette décision dans l'intention d'éviter que cette colonie française ne tombât à nouveau entre des mains ennemies, ce aurait pour effet de « remettre en question la sécurité de la Jamaïque »⁷⁷⁵. Au ministre Portland, à Londres, il écrivit : « Je suis fermement convaincu que si Saint-Domingue tombe, cette île pourrait suivre le même chemin ». Il estimait en effet que les positions britanniques à Jérémie et Môle Saint-Nicolas représentaient des « avant-postes » de défense, « afin de couvrir l'île de Jamaïque »⁷⁷⁶.

⁷⁷² Cité par D. P. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *op.cit.*, p. 230.

⁷⁷³ « Williamson à Dundas (Jamaïque, 10/04/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 171 v.-172 v.

⁷⁷⁴ « Williamson à Dundas (King's House, 08/09/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 275.

⁷⁷⁵ « Discours de Balcarres auprès l'Assemblée (S.d.) », TNA, CO, 137/95, f. 178.

⁷⁷⁶ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/09/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 186.

En août 1796, le nombre de soldats britanniques présents à Saint-Domingue paraissait encore insuffisant à Balcarres. À cette époque, les forces britanniques étaient en effet sur le point de perdre la Grande-Anse (à la pointe sud-ouest du territoire), ce qui selon lui rendait la Jamaïque plus vulnérable. Il écrivit alors à Londres affirmant que six cents hommes n'étaient pas suffisants, et insistant constamment sur la nécessité de « stabiliser » Saint-Domingue afin de garantir la sécurité du territoire placé sous son commandement. Il ajouta que, dans le cas contraire, un « royaume de bandits » surgirait à cet endroit, portant préjudice à la prospérité de la Jamaïque et causant probablement le retrait des capitaux métropolitains. Il suggéra que soient envoyés trois cents hommes affectés à un régiment de la brigade irlandaise, et que davantage de forces soient cantonnées sur l'île en cas de nécessité⁷⁷⁷.

La menace que représentait la perte de la Grande-Anse pour la Jamaïque dut être également ressentie par la population de l'île, car le conseil du gouvernement approuva l'envoi de ces troupes, à condition toutefois qu'elles fussent de retour le plus rapidement possible⁷⁷⁸. Il ne restait alors sur l'île que sept cents cinquante hommes de troupe⁷⁷⁹. Dans les mois qui suivirent, les forces britanniques à Saint-Domingue virent leurs effectifs augmenter, jusqu'à atteindre vingt-cinq mille hommes. Cependant, plus de quinze mille d'entre eux périrent, en grande partie à cause de maladies tropicales comme la fièvre jaune⁷⁸⁰.

Au milieu de l'année 1798, alors que les positions britanniques devenaient difficilement défendables, le gouverneur insista pour que Jérémie soit au moins maintenu sous contrôle britannique, et serve d' « avant-poste, afin de protéger l'île de Jamaïque »⁷⁸¹. Ce souhait s'avéra impossible à réaliser, et la région dû être évacuée ; seule la pointe nord-ouest de Môle Saint-Nicolas resta aux mains des Britanniques. Balcarres s'opposa en effet à son évacuation, non pour des raisons stratégiques, mais en raison du mauvais exemple que cela pourrait constituer « dans les esprits de nos Nègres ici, qui pourrait être suivi de conséquences fatales »⁷⁸². En septembre, le général

⁷⁷⁷ *Ibid.*, f. 186.

⁷⁷⁸ « In Privy Council (Jamaïque, 27/08/1796) », TNA, CO, 137/98, f. 45.

⁷⁷⁹ « Balcarres à M. J. Forbes (Jamaïque, 26/08/1796) », TNA, CO, 137/98, f. 28.

⁷⁸⁰ D. P. Geggus, *Slavery, War, and Revolution*, *op.cit.*, pp. 96-98, 362.

⁷⁸¹ « Balcarres au Brig.Gral. Maitland (Jamaïque, 04/07/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 62.

⁷⁸² « Balcarres à Portland (Jamaïque, 01/08/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 100.

Maitland se vit contraint d'accepter un accord de paix avec Toussaint Louverture, à la suite duquel toutes les forces britanniques furent évacuées de Saint-Domingue⁷⁸³.

5.1.5. Législation sur les esclaves et les libres de couleur

La réponse des Blancs aux manifestations de résistance violentes de la part des esclaves pendant la période des révolutions franco-antillaises, fut comme toujours très ferme. Il s'agissait en effet de faire un exemple afin que de tels événements ne se reproduisent pas. Les châtiments furent cependant marqués par la particularité du moment: par exemple, en avril 1796, dans une hacienda des environs de la ville cubaine de Trinidad, un esclave ayant dit à son maître que les Noirs français avaient obtenu leur liberté, fut condamné à cent coups de fouet et à porter au cou un écriteau disant : « Ceci est le fruit de la liberté imaginaire des Noirs français. La vraie liberté réside dans la vertu »⁷⁸⁴.

À cette époque furent pourtant introduits des mécanismes plus efficaces et moins sanglants afin d'éviter que les esclaves ne se rebellent, ce qui répondait à la certitude que des telles mesures leur éviterait de faire cas de ces promesses de « liberté imaginaire ». À Cuba, en 1796, un règlement sur les fugues d'esclaves fut établi, dans lequel figurait l'interdiction de les maltraiter après leur capture⁷⁸⁵. Deux ans plus tard, en 1798, le Consulat royal de La Havane recommanda au gouverneur de prendre une série de mesures visant à assurer la tranquillité de l'île. Parmi elles figurait un mécanisme plus expéditif destiné à juger le délit d'insurrection. Plusieurs années pouvaient en effet passer avant qu'un verdict ne soit rendu — comme ce fut le cas pour Puerto Príncipe en 1795 —, ce qui pouvait être interprété par les esclaves comme un signe de faiblesse des autorités.

Il fut également envisagé d'encourager les mariages d'esclaves mâles, dans l'idée que les liens affectifs qui seraient ainsi créés entre eux et leurs familles les

⁷⁸³ Les conditions de l'accord étaient les suivantes: 1. Aucun contingent anglais n'attaquerait Saint-Domingue pendant la guerre; 2. Les forces coloniales françaises n'attaqueront pas la Jamaïque; 3. Le gouvernement britannique n'interviendra pas dans les affaires politiques de Saint-Domingue; 4. De même pour Toussaint Louverture par rapport à la Jamaïque; 5. Maitland s'engage — ce qui dérangerait Balcarres — à laisser passer par les ports de Saint-Domingue une quantité de provisions qui sera établie par la suite. Celles-ci seront payées en denrées coloniales. « Convention acordée entre Maitland et Jorsaut (Camp de la Pointe, 31/08/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 154-154 v.

⁷⁸⁴ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 215.

⁷⁸⁵ « Nuevo reglamento y arancel que debe gobernar en la captura de esclavos cimarrones (La Habana : Imprenta de la Capitanía General, 1798) », AGS, SGU, 6865, n°24, p. 4.

dissuaderaient de se lancer dans une révolte. Enfin, la construction d'autels et de chapelles dans les plantations et les haciendas fut encouragée, afin d'éviter les grands rassemblements d'esclaves dans un même lieu⁷⁸⁶. Le règlement concernant les esclaves fugitifs ainsi que les recommandations formulées par le Consulat royal, furent des initiatives que le naturaliste Alexander de Humboldt — qui séjourna sur l'île durant quelques mois en 1800 — attribua à l'alerte déclenchée à la fois par les événements de Saint-Domingue et la révolte des Marrons en Jamaïque⁷⁸⁷.

En 1800, le gouverneur du Venezuela, Guevara y Vasconcelos, mit en place des mesures visant à améliorer l'image des Blancs auprès des esclaves. À cet effet, il incita les *hacendados* à employer des individus de cette condition comme contremaîtres dans leurs haciendas, afin de disposer d'« esclaves bien traités et contents »⁷⁸⁸. En 1803, le même gouverneur adopta une mesure fondamentale, tenant compte vraisemblablement de l'une des recommandations faites quelques mois auparavant par José Ignacio Moreno, et que nous avons évoquées dans le chapitre précédent. Le 30 septembre, Guevara y Vasconcelos écrivit au Conseil des Indes afin d'annoncer la suspension de l'importation d'esclaves sur le territoire placé sous son autorité. Selon lui, les esclaves n'étaient plus nécessaires à l'agriculture du pays, ils « pervertissaient les coutumes » des autres « castes » et, surtout, constituaient une force numérique qui pourrait devenir dangereuse avec le temps⁷⁸⁹.

À la Jamaïque, en octobre 1791, le gouvernement métropolitain britannique ordonna à l'Assemblée coloniale de l'île, par l'intermédiaire du gouverneur Effingham, de reformuler la législation des esclaves, afin de rendre leur vie « plus sûre et facile ». Néanmoins, ces mesures ne furent appliquées qu'à partir du mois de mars de l'année suivante, introduisant l'obligation de conserver des provisions pour les esclaves,

⁷⁸⁶ G. García, « Vertebrando la resistencia: La lucha de los negros contra el sistema esclavista », *op.cit.*, p. 280 ; « Au compte de Santa Clara (La Havane, 18/08/1798) », AGS, SGU, 6865, n°24, f. 1-2 v. ; « Comte de Ezpeleta à Don Miguel Cayetano Soler (Pamplona, 02/12/1799) », AGS, SGU, 6865, n°24, f. 1 v.-2.

⁷⁸⁷ A. V. Humboldt, *Essai politique sur l'île de Cuba*, vol.I, Paris, Gide fils, 1926, pp. 324-325.

⁷⁸⁸ « Brouillon pour le Teniente Justicia Mayor de Macuto (Caracas, 20/11/1800) », AGN, GCG, XCII, f. 135.

⁷⁸⁹ M. Lucena Salmoral, « La sociedad en la provincia de Caracas a comienzos del siglo XIX », *Anuario de Estudios Americanos*, 1980, XXXVII, p. 186.

interdisant la mutilation de parties du corps, le port de colliers de fer, et l'usage de chaînes pesantes, et autres carcans habituellement utilisés comme châtiment⁷⁹⁰.

En ce qui concerne la Virginie, l'Assemblée générale de l'État débattait depuis décembre 1791 de la promulgation de lois visant à punir plus efficacement les Noirs impliqués dans des insurrections, et afin de mieux contrôler la population de couleur⁷⁹¹. Pendant cette décennie, des modifications furent apportées aux lois d'affranchissement : après 1793, tout esclave émancipé disposait en effet de douze mois pour quitter le territoire. Si ce délai venait à être dépassé, il risquait de tomber à nouveau dans l'esclavage. Des mesures strictes furent également approuvées afin de punir ceux qui hébergeaient des esclaves sans la permission de leurs maîtres, et de restreindre la circulation des esclaves sur le territoire. En 1798, la peine de mort fut établie pour les libres de couleur qui encourageraient des esclaves à se soulever, et après les rebellions du début du siècle suivant, les réunions d'esclaves furent totalement interdites. Des mesures furent également introduites à cette époque afin de mieux contrôler la population libre de couleur résidant dans l'État, mesures prévoyant même de les envoyer « coloniser » des territoires hors de Virginie — thème que nous aborderons en détail dans le chapitre sept⁷⁹².

5.2. Polémiques autour de l'armement des Noirs

L'une des mesures les plus polémiques aux yeux des populations blanches locales, mises en place par les autorités hispaniques et britanniques dans les années 1790, fut la création de contingents armés d'esclaves et de Noirs français destinés à combattre les forces françaises à Saint-Domingue, ou à renforcer la protection des territoires coloniaux placés sous leur autorité.

⁷⁹⁰ Cité par D. P. Geggus, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *op.cit.*, p. 220.

⁷⁹¹ *Journal of the House of Delegates of the Commonwealth of Virginia*, Richmond, Augustine Davis, 1791, p. 111.

⁷⁹² S. Shepherd, (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol.I, Richmond, S. Shepherd, 1835, pp. 123-131 ; S. Shepherd, (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol.II, Richmond, S. Shepherd, 1835, pp. 76-79 ; S. Shepherd, (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol.III, Richmond, S. Shepherd, 1835, pp. 108, 124, 251-253, 274 ; E. S. Wolf, *Race and Liberty in the New Nation Emancipation in Virginia from the Revolution to Nat Turner's Rebellion*, Baton Rouge, Louisiana University Press, 2006, pp. 116 et ss.

5.2.1. Non aux Noirs armés

Dans les territoires hispaniques d'Amérique, les troupes d'hommes de couleur, milices de *pardos* et milices de *morenos* (Noirs), avaient été créées dès le milieu du XVI^e siècle⁷⁹³. Comme tous les hommes libres, ils étaient tenus de servir dans la milice et de participer par conséquent à la défense de leur lieu de résidence. Pendant cette époque, leur enrôlement se faisait de plus en plus fréquent, en raison de la menace croissante que faisaient peser sur la région des corsaires armés par des puissances ennemies de l'Espagne⁷⁹⁴. À cause des agitations suscitées vers la fin du XVIII^e siècle, il fut suggéré de démobiliser ces corps armés de couleur : à Caracas, en 1798, ledit Moreno recommanda au gouverneur du Venezuela de démobiliser les milices de *pardos* ; à Cuba en 1800, le Consulat royal de La Havane appuya également la démobilisation des hommes de couleur, du moins des milices de Noirs qui pourraient être appelées à effectuer un service « moins actif » et désarmé en milieu urbain, mais non pas en zones rurales⁷⁹⁵. Tel ne fut pas le cas en Virginie, qui ne disposait d'aucun corps spécial d'hommes de couleur. Il fallut d'ailleurs attendre le milieu du XIX^e siècle, pendant la Guerre civile, pour voir apparaître des initiatives de ce type⁷⁹⁶.

⁷⁹³ B. Vinson III, « Los milicianos pardos y la relación estatal durante el siglo XVIII en México », in J. Ortiz Escamilla, (éd.), *Fuerzas Militares en Iberoamérica: Siglos XVIII Y XIX*, México, El Colegio de México, 2005, p. 48.

⁷⁹⁴ Pour le cas de la formation et de l'histoire de la milice de couleur à Cuba et au Venezuela, voir les travaux suivants, M. D. C. Barcia Zequeira, « Des bataillons de pardos et de morenos à Cuba (1600-1868) », in C. Bernand, A. Stella, (éds.), *D'esclaves à soldats: miliciens et soldats d'origine servile, XIIIe-XXIe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; F. Langue, « Métissage et rédemption au Venezuela. Des milices coloniales à la révolution bolivarienne », in C. Bernand, A. Stella, (éds.), *D'esclaves à soldats: Miliciens Et Soldats d'origine servile, XIIIe-XXIe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006.

⁷⁹⁵ « Sor. Soler à Don Antinio Cornel (Aranjuez, 17/03/1800) », AGS, SGU, 6865, n°24, f. 1 v.

⁷⁹⁶ Le recours aux combattants de couleur ne fut jamais formalisé en Virginie, ni au cours de la période coloniale britannique, ni après l'Indépendance des États-Unis. Cette disposition ne fut envisagée qu'à la fin de guerre civile, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. La confédération sudiste, voyant qu'elle perdait la guerre, mit alors sur pied, en dernier recours, quelques corps d'esclaves. Curieusement, des références furent faites, à cette occasion, au cas de Saint-Domingue, non comme un événement négatif mais plutôt positif, ce qui justifiait la création de ces corps. La proposition vint de quelques officiers qui, en janvier 1864, tentèrent de convaincre le Congrès confédéré d'approuver la formation de bataillons de couleur : « les esclaves de Saint-Domingue, luttant pour leur liberté, vainquirent leur maîtres blancs et les troupes françaises envoyés contre eux [...] avec la motivation d'une récompense élevée (leur liberté et celle de leurs familles) et prêts à se soumettre à la discipline et à affronter le danger. » Enfin, en dépit de la résistance de nombreux sudistes, des compagnies de Noirs furent créées en Virginie, et certaines d'entre elles vécurent les combats de la fin de la guerre contre les forces nordistes, entre mars et avril 1865. H. S. Klein, *Slavery in the Americas : A Comparative Study of Virginia and Cuba*, Chicago, Ivan R. Dee, 1967, p. 243 ; *The war of the rebellion : a compilation of the official records of the Union and Confederate Armies. The war of the rebellion: a compilation of the official records of the Union and Confederate Armies*, vol.LII (Part II), Washington, Govt., 1898, p. 591 ; E. L. Jordan, *Black Confederates and Afro-Yankees in Civil War Virginia*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1995, p. 246.

Dans les Indes Occidentales britanniques, des miliciens de couleur avaient été recrutés afin d'exécuter des tâches manuelles, ceci depuis le début du processus de colonisation des îles au XVII^e siècle : tel fut le cas des « Nègres du roi » (*King's Negroes*)⁷⁹⁷. En Jamaïque, des Noirs marrons furent également enrôlés afin de poursuivre les esclaves en fuite, et des esclaves de confiance participaient de même à la pacification des révoltes. En 1790, le gouvernement métropolitain, considérant la difficile adaptation des combattants européens au climat tropical des Caraïbes et la nécessité de disposer de davantage de forces dans la région, prit la décision d'appuyer l'initiative visant à constituer des régiments d'hommes de couleur⁷⁹⁸. Les planteurs et leurs représentants au Parlement s'opposèrent fermement à l'approbation de cette mesure. Bryan Edwards explique cette attitude de la manière suivante : « Avec l'exemple de Saint-Domingue sous les yeux, ils ne virent que mort et ruine dans l'idée de placer des armes dans les mains des esclaves »⁷⁹⁹.

Néanmoins, les succès militaires de la France dans la région à partir de 1794, en grande partie grâce au recrutement d'anciens esclaves, eut pour conséquence qu'en avril de l'année suivante, la formation de deux régiments d'esclaves dits des Indes Occidentales et d'un régiment à Saint-Domingue fut autorisée⁸⁰⁰. En 1795, lorsque le gouvernement métropolitain approuva la constitution en Jamaïque de corps armés d'esclaves ainsi que d'éclaireurs et d'artificiers⁸⁰¹, il fut décidé que ceux-ci seraient composés des meilleurs et des plus fidèles des esclaves locaux⁸⁰². Les planteurs refusèrent cette proposition, qui revenait, selon eux, à les priver de leurs meilleurs et plus fidèles esclaves. Comme le signalèrent le Comité des comptes publics et l'Assemblée coloniale à la fin de cette année, le fait d'être privés de ces esclaves serait déjà grave en

⁷⁹⁷ A. O'Shaughnessy, « Redcoats and Slaves in the British Caribbean », in *The Lesser Antilles in the Age of European Expansion*, Gainesville, University Press of Florida, 1996, pp. 107-108.

⁷⁹⁸ « To Effingham (Whitehall, 10/07/1790) », TNA, CO, 137/88, f. 180 v. ; « Discours d'Effingham (13/11/1790) », TNA, C.O. 137/89, f. 189 ; « To the Earl of Effingham (Whitehall, 06/10/1790) », TNA, C.O. 137/88, f. 205-207 v.

⁷⁹⁹ B. Edwards. *The History, Civil and Commercial, of the West Indies, With a Continuation to the Present Time*, vol.I, Londres, Whittaker, 1819, p. 91.

⁸⁰⁰ R. N. Buckley, *The British Army in the West Indies*, op.cit., pp. 117,119.

⁸⁰¹ « Journal of the Council (Saint Iago de la Vega, 27/11/1795) », TNA, CO, 137/97, f. 186 ; « Portland à Balcarres (Whitehall, 21/04/1795) », TNA, CO, 137/97, f. 187 v.

⁸⁰² Selon un officier britannique, les esclaves choisis devaient être « les meilleurs esclaves des propriétaires, les préférés de leurs familles et, dans beaucoup de cas, aussi peu enclins à devenir la propriété d'un autre que leur maître le serait à l'idée de les vendre ». « Thomas Reid à Balcarres (Vaughan's Field, 03/10/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 221.

temps normal, mais en ces temps critiques — juste après l'insurrection des Marrons⁸⁰³— c'était même impensable. Ils ajoutèrent que, si des contingents de Noirs étaient destinés à servir hors de l'île, leur retour devait être évité à tout prix car ils seraient alors entraînés au maniement des armes et donc susceptibles de semer chez les esclaves locaux les « plus perniciox principes de subversion, et produire cette anarchie qui a causé la désolation de l'une des plus fleurissantes et prospères îles de l'Atlantique [La Hispaniola] »⁸⁰⁴.

En janvier 1797, au vu de l'impossibilité d'envoyer des renforts d'Europe, l'ordre est donné depuis Londres de former en Jamaïque un régiment d'hommes de couleur de huit compagnies. Pour ce faire, le gouverneur est exhorté à se réconcilier avec l'assemblée de l'île, dans l'intention que celle-ci prenne en charge une partie des coûts⁸⁰⁵. Les efforts du gouverneur afin de convaincre les planteurs locaux furent infructueux⁸⁰⁶ : ceux-ci refusèrent de recruter des esclaves même en cas d'urgence interne⁸⁰⁷. En mai de l'année suivante, Balcarres écrit à Londres que, déçu du refus qui lui avait été opposé lors de la création de contingents d'esclaves, il se proposait de créer au moins quarante corps armés composés d'hommes libres de couleur, et d'acquérir un nombre équivalent d'esclaves afin de compléter le nombre de compagnies prévu⁸⁰⁸.

Les planteurs s'opposèrent également au recrutement de libres de couleur, qu'ils considéraient même comme plus dangereux que les esclaves :

« ...des gens de couleurs avec des armes en main sont plus dangereux que des esclaves en fuite. Les gens de couleur [...] cherchent à acquérir des droits et des privilèges ; un nègre cherche plutôt l'indolence et la plume rouge »⁸⁰⁹.

⁸⁰³ Les membres de l'Assemblée coloniale déclarèrent également que la menace d'envoyer les esclaves recrutés hors du territoire, pouvait générer un mécontentement parmi eux et les inciter à se rebeller ou, pire encore, à s'unir aux Marrons. « Journal of the Council (17/12/1795) », TNA, CO, 137/97, f. 192 v.-193 ; « House of the Assembly (Jamaïque, 14/12/1795) », TNA, CO, 137/96, f. 92 v.

⁸⁰⁴ « Journal of the Council (17/12/1795) », TNA, CO, 137/97, f. 192 v.-193 ; « House of the Assembly (Jamaïque, 14/12/1795) », TNA, CO, 137/96, f. 93.

⁸⁰⁵ « Portland à Balcarres (Whitehall, janvier 1797) », TNA, CO, 137/98, f. 273-273 v.

⁸⁰⁶ Devant l'éventualité de la création d'un corps de couleur avec des esclaves achetés par le gouvernement, le Grand Jury du Comté de Surrey manifeste son « désaccord face à une mesure si malsaine et conseillent à nos représentants à l'assemblée de s'opposer fermement à la formation d'un tel corps ». « Grand Jury Room. Signée Henry Shirley Foreman (03/05/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 216 v.

⁸⁰⁷ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/06/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 270.

⁸⁰⁸ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 23/05/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 214-214 v.

⁸⁰⁹ *Ibid.*, f. 214 v.

Les planteurs craignaient que ces forces n'encouragent la diffusion des idées d'égalité, ce qui mettrait en danger le système de subordination colonial ; ils craignaient par ailleurs que les fugitifs d'un tel corps armé ne représentent un grand danger s'ils conservaient leurs armes. Ils pouvaient en effet se réfugier dans les montagnes et s'unir aux Marrons, « devenant des ennemis de la pire espèce ». Ils affirmaient enfin que ces contingents, après avoir bénéficié d'une formation complète, pourraient être envoyés dans d'autres parties des Indes Occidentales⁸¹⁰. L'impasse était donc faite sur la participation de Noirs libres dans les milices, et le rôle important joué par ces dernières dans la pacification des Marrons en 1795. Ces unités furent en effet parmi les premières à connaître des pertes, et dûment récompensées par la levée de l'interdiction qui leur était faite jusqu'alors de se défendre dans les tribunaux, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent⁸¹¹.

Les autorités britanniques envisagèrent alors d'acheminer des Noirs depuis le Honduras, voire de recruter des indiens de la côte Mosquito⁸¹². L'assemblée, de son côté, proposa l'alternative suivante : créer une nombreuse milice de colons blancs venus d'autres parties des territoires britanniques, en prenant en charge leur déplacement⁸¹³. Cette dernière proposition plut au gouverneur Balcarres qui, en décembre 1797, s'engagea à la transmettre au roi et interrompit la formation de corps armés de Noirs⁸¹⁴. À Londres, cependant, les bons résultats enregistrés par les régiments d'esclaves avaient fait forte impression, et il fut décidé d'augmenter leur nombre jusqu'à ce qu'ils atteignent le tiers du total d'effectifs présent dans les garnisons des Indes Occidentales ; en 1798, ils constituaient déjà douze régiments⁸¹⁵.

Deux ans plus tard, en réponse à des demandes répétées de protection militaire émanant de l'assemblée jamaïcaine (suite à la conspiration de Sasportas), le ministre Portland annonça au gouverneur l'envoi immédiat de mille hommes et de « l'un des régiments les plus complets et disciplinés [...] ou corps noir » : le Second Régiment des Indes Occidentales⁸¹⁶ [Figure 19]. Le secrétaire d'État espérait que la bonne réputation

⁸¹⁰ « Comité de l'assemblée à Balcarres (Jamaïque, 30/07/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 291 v-293.

⁸¹¹ G. J. Heuman, *Between Black and White*, *op.cit.*, p. 25.

⁸¹² « Whitelocke à I. King, Esq. (Jamaïque, 23/04/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 404 v.

⁸¹³ « House of the Assembly (Jamaïque, 28/11/1797) », TNA, CO, 137/99, f. 165.

⁸¹⁴ « Balcarres à l'assemblée (Jamaïque, 09/12/1797) », TNA, CO, 137/99, f. 201 v.

⁸¹⁵ R. N. Buckley, *The British Army in the West Indies*, *op.cit.*, pp. 120-121.

⁸¹⁶ « Portland à Balcarres (Whitehall, mars 1800) », TNA, CO, 137/103, f. 236-237 v.

de ce corps armé, ainsi que le fait que ces hommes soient bien moins nombreux que les troupes européennes sur l'île, seraient autant de facteurs à même de calmer l'inquiétude et les préjugés des Blancs⁸¹⁷. Mais il n'en fut pas ainsi, et les membres de l'Assemblée coloniale considérèrent l'envoi de ce contingent comme une véritable perfidie (*Breach of faith*). Au même moment, à Londres, les planteurs demandaient au roi que cette mesure ne soit pas appliquée, parce qu'ils l'estimaient contre-productive pour la paix de l'île ; sans compter le fait, assuraient-ils, que l'on ne faisait pas confiance à ces soldats de couleur dans les Petites Antilles. Selon eux, installer des corps armés de couleur dans leur île revenait à y introduire « tout le mal qui a causé la perte de Saint-Domingue »⁸¹⁸.

L'épouse du gouverneur de Jamaïque, Maria Nugent, indique dans son journal que la question de ces troupes continua d'être un facteur de désaccord entre l'assemblée et

Figure 19 : Un Noir dans un « red coat »



Source : C. Stadler, « A Private of the 5th West India Regiment ». In : Charles Hamilton Smith, *Costumes of the Army of the British Empire, according to the last regulations 1812* (Colnaghi and Company, 1812-1815). Source : National Army Museum [en ligne]

⁸¹⁷ *Ibid.*, f. 237 v-238.

⁸¹⁸ « Réunion des planteurs inquiets par l'île de la Jamaïque (Wright's Coffee House, 06/05/1800) », TNA, CO, 137/104, f. 267.

les représentants du gouvernement métropolitain pendant tout le mandat de son mari en 1805⁸¹⁹. Trois ans plus tard, en mai 1808, alors que ce régiment était cantonné à Fort Augusta, cinquante recrues se mutinèrent et tuèrent deux officiers blancs. Le reste du régiment, resté fidèle aux officiers blancs, ouvrirent le feu sur leurs compagnons mutins, et en tuèrent la moitié⁸²⁰. Cet incident amena l'Assemblée coloniale à insister de nouveau sur la nécessité de mobiliser ce corps armé de Noirs hors de l'île⁸²¹.

5.2.2. Méfiance à l'égard des Noirs alliés

Les contingents d'hommes de couleur formés à La Hispaniola au début de la guerre contre la France, inquiétèrent également les habitants blancs de Cuba et de la Jamaïque. À Cuba, les corps de « Noirs auxiliaires » constitués avec des insurgés de couleur de Saint-Domingue, furent recrutés par les autorités espagnoles en échange de leur liberté s'ils prenaient les armes au nom de Sa Majesté catholique. Ces forces passèrent temporairement au territoire cubain en 1796, après l'évacuation partiel de Santo Domingo suite à la signature l'année précédente d'un traité de paix à Bâle avec la France. En Jamaïque, les dénommées « Troupes coloniales » furent formées dans des conditions similaires, également au début du conflit, et arrivèrent à cette île après l'évacuation de Saint-Domingue par les forces d'occupation anglaises en 1798.

5.2.2.1. Les « Noirs auxiliaires » à Cuba

Les officiers des régiments espagnols qui luttèrent aux côtés des « Noirs auxiliaires » à La Hispaniola, considéraient en général ces derniers avec méfiance et parfois même avec mépris, en dépit du fait que nombre d'entre eux aient été honorés et décorés pour leurs actions. Ils les appelaient ainsi « *palenques* », ou « esclaves fugitifs ». Les officiers les méprisaient également pour la « hardiesse » que manifestaient, selon eux, leurs chefs, qui se sentaient sur un pied d'égalité avec les officiers blancs, mais ils gardaient surtout présents à l'esprit les massacres d'officiers français blancs commis pendant la guerre. Lorsque les forces espagnoles occupèrent Saint-Domingue, les officiers pensèrent que la loyauté de ces forces auxiliaires ne tenait qu'à l'opportunité

⁸¹⁹ M. Nugent, *Lady Nugent's Journal of Her Residence in Jamaica from 1801 to 1805*, Mona, Jamaica, University of the West Indies, 2002, p. xxiv.

⁸²⁰ W. J. Gardner, *A History of Jamaica from Its Discovery by Christopher Columbus to the Year 1872, including an Account of Its Trade and Agriculture; Sketches of the Manners, Habits, and Customs of All Classes of Its Inhabitants; and a Narrative of the Progress of Religion and Education in the Island*, Londres, F. Cass, 1971, pp. 245-247.

⁸²¹ R. N. Buckley, *The British Army in the West Indies*, op.cit., pp. 193-194.

qui leur était offerte de piller ce territoire. De nombreux combattants de couleur abandonnèrent les rangs espagnols après la proclamation de l'abolition de l'esclavage par la République française en 1794. En revanche, d'autres continuèrent à servir l'Espagne jusqu'à la fin de la guerre, comme ce fut le cas de Juan Francisco et Jorge Biassou (Jean-François et Georges Biassou)⁸²².

Avec la signature de la paix en 1795, apparaît le dilemme suivant : que faire de ces « Noirs auxiliaires » en temps de paix ? Dans un premier temps, il fut question de les laisser à Santo Domingo avec une pension pour récompenser leurs services, mais comme ce territoire passa aux mains des Français, il fallut les envoyer hors de l'île. Au début du mois de décembre 1795, la nouvelle de l'envoi de ces Noirs à Cuba par le gouverneur de Saint-Domingue se répand à La Havane, ce qui causa une véritable agitation entre les Blancs créoles, aux dires du gouverneur Luis de las Casas :

« Cette nouvelle emplît de terreur les habitants blancs de la ville et de l'île toute entière, chaque maître croit voir venir le moment de l'insurrection de ses esclaves et celui de la désolation universelle de cette colonie avec l'apparition de ces personnages ; misérables esclaves hier et à présent héros d'une révolution, triomphants, opulents et décorés : un tel exemple ne doit pas être présenté à la vue du peuple, composé en majeure partie d'hommes de couleur vivant sous l'oppression d'un petit nombre de Blancs »⁸²³.

Le conseil de la ville se réunit en urgence pour demander au gouverneur d'empêcher l'entrée de ces combattants noirs. Las Casas, également décidé à leur refuser l'entrée à Cuba, envoie une embarcation à Bayajá (Fort-Dauphin), afin d'empêcher leur embarquement. Et, le temps pressant, il écrit en même temps au ministre Godoy en Espagne pour lui faire part de sa décision : « je ne permettrais jamais l'entrée de ces individus sans un ordre exprès de S.M. [Sa Majesté] »⁸²⁴.

Le gouverneur de Bayajá, le Cubain marquis de Casa Calvo, était présent à Santo Domingo au moment du massacre de Français, commis par les hommes de Juan Francisco deux ans auparavant⁸²⁵. Partant de cet exemple, il exhorte le gouverneur de Cuba à refuser l'entrée dans l'île de ces Noirs auxiliaires qui, bien qu'étant alliés de

⁸²² A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, pp. 89-90.

⁸²³ « Luís de Casas au Prince de la Paix (La Havane, 15/12/1795) », AGI, Estado, 5B, n°176, f. 1-1 v.

⁸²⁴ *Ibid.*, f. 3.

⁸²⁵ A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 193.

l'Espagne contre les Français, étaient également « les mêmes qui assassinèrent leurs maîtres, violèrent leurs épouses, s'en prenant dès le début de l'insurrection à tous les propriétaires sur ce territoire »⁸²⁶. Lors d'une réunion convoquée par le gouverneur en début janvier 1796, au cours de laquelle il fut question de cette lettre, il fut décidé de refuser à l'unanimité l'entrée du corps auxiliaire à Cuba. S'ils venaient à se présenter, en dépit de cette résolution, il était prévu d'envoyer la majeure partie d'entre eux à Cádiz, et les autres, en petits groupes, en Floride et sur l'île de Pinos (au sud de l'île), afin de les diviser et d'éviter ainsi la formation de villages de pirates⁸²⁷.

Quelques jours plus tard, lorsque ces combattants de couleur se présentèrent dans l'île avec leurs familles, il s'avéra qu'ils étaient au total de plus de sept cents individus, en comptant les femmes et les enfants. Les craintes des Blancs créoles quant au mauvais exemple que ces Noirs auxiliaires pourraient constituer pour la population locale parurent fondées : en effet, la rumeur se répandit que des groupes de Noirs regroupés hors de La Havane se préparaient à célébrer l'arrivée de Juan Francisco⁸²⁸. Il fut décidé par conséquent de ne pas les laisser débarquer, et l'instruction fut donnée que leur embarcation jette l'ancre en un lieu éloigné du port de La Havane. Juan Francisco et son aide de camp, Lefebvre, se plaignirent alors et manifestèrent leur déception en voyant la manière dont ils étaient traités. Dans une lettre, ils demandèrent aux autorités s'ils étaient considérés comme des prisonniers, et exigèrent d'être renvoyés à Bayajá si l'entrée ne leur était pas permise⁸²⁹.

Ce communiqué provoqua une nouvelle réunion à La Havane, au cours de laquelle il fut décidé de rester fidèle à la résolution de les envoyer loin de l'île, vers Trinidad, le Guatemala, Campeche et Portobello. Il fut convenu d'envoyer Juan Francisco, ses chefs militaires et sa famille, au total cent trente-sept personnes, à Cádiz. Fin janvier,

⁸²⁶ « Marquis de Casa Calvo au gouverneur de Cuba (Bayajá, 31/12/1795) », AGI, Estado, 5A, n°23, f. 4.

⁸²⁷ « Luís de Casas au Prince de la Paix (La Havane, 15/12/1795) », AGI, Estado, 5B, n°176, f. 1-3 v.

⁸²⁸ Les membres du conseil de La Havane manifestèrent leur inquiétude face à ces circonstances dans une réunion du 4 décembre 1795 : « certains Noirs se préparent à recevoir Juan Francisco comme une célébrité, et cette manifestation d'affection dont ils font preuve, sans même le connaître, vient de la plus vive imagination qui se forme dans leurs esprits et dans ceux de leurs officiers. » Cité par J. L. Franco, *Ensayos Históricos*, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales, 1974, p. 130.

⁸²⁹ J. V. Ojeda, *Tendencias monárquicas en la revolución haitiana*, México, Siglo XXI, 2005, pp. 98-99.

ces combattants commencèrent à être acheminés vers les destinations mentionnées, et il ne resta en tout et pour tout à La Havane qu'une femme et deux hommes malades⁸³⁰.

5.2.2.2. Des « troupes coloniales » en Jamaïque

Alors que les forces britanniques commencèrent à évacuer Saint-Domingue au milieu de l'année 1798, l'envoi en Jamaïque de plus de mille combattants français fut annoncé. Ces troupes faisaient partie des divers corps de milices, de chasseurs et des troupes coloniales qui avaient été armés depuis le début de l'occupation officielle de ce territoire en 1794. Nombre d'entre eux, surtout parmi les troupes coloniales, étaient composés de mulâtres et d'anciens esclaves. Ces corps étaient d'ordinaire dirigés par des officiers blancs, mais il existait également des officiers de couleur, comme le colonel Jean Kina, tenu en haute estime par les officiers britanniques et décoré à plusieurs reprises pour sa fidélité et son héroïsme lors des combats⁸³¹.

Selon le général Maitland, commandant des forces britanniques à Saint-Domingue, ces combattants n'étaient pas dangereux et pouvaient au contraire s'avérer de grande utilité pour la défense de la Jamaïque⁸³². Le gouverneur Balcarres demanda leur avis à deux éminents planteurs membres de l'Assemblée coloniale, Mr. Shirley et Mr. Taylor, afin de savoir si une partie de ces forces pouvait rester sur l'île en tant que garnison fixe. Dans le cas contraire, elles pourraient être démobilisées à Saint-Domingue, mais cette option entraînait le risque de voir Louverture profiter de ces troupes disciplinées et entraînées pour attaquer la Jamaïque⁸³³.

Fin juillet 1798, le gouverneur était convaincu que les planteurs devraient choisir entre deux « maux », étant donné le risque auquel, selon lui, l'île était exposée : ou bien ils acceptaient la formation de corps militaires d'esclaves, ou bien ils consentaient à ce que les corps coloniaux de combattants noirs français restent sur place⁸³⁴. Les membres de l'assemblée ne perdaient pas l'espoir d'éviter d'avoir à choisir entre deux éventualités non dépourvues de menaces à leurs yeux. En novembre de la même année, ils

⁸³⁰ *Ibid.*, pp. 103-105.

⁸³¹ D. P. Geggus, *Haitian Revolutionary Studies*, Bloomington, Indiana University Press, 2002, pp. 140-145.

⁸³² « Maitland à Balcarres (Head Quarters, Môle St. Nicholas, 31/07/1798) », TNA, CO, 137/100, p. 145 v.

⁸³³ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 26/06/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 85.

⁸³⁴ « Balcarres à Maitland (Jamaïque, 31/07/1798) », TNA, C.O. 137/100, f. 106-106 v.

demandaient encore et toujours au gouverneur de faire tout son possible afin d'éviter l'entrée de ces contingents de couleur⁸³⁵. Balcarres n'était pas davantage favorable à cette mesure ; il était d'ailleurs décidé, comme il l'indiqua en août à l'Assemblée coloniale, à leur « fermer la porte » de la Jamaïque, à moins que des ordres contraires ne lui parviennent depuis la métropole⁸³⁶. Tenant compte de l'ampleur de l'évacuation, et n'ayant pas d'autre choix dans l'immédiat, il se vit cependant contraint de les accepter dans sa juridiction.

Au début du mois de décembre de cette année, environ trois cents combattants de couleur saint-dominguais furent répartis entre Kingston (deux cent cinquante) et Fort Augusta (entre cinquante et soixante). Dans la confusion de l'évacuation arrivèrent également — par erreur — d'autres contingents de Noirs français : environ cinquante « Guerriers du Nord », que Balcarres considérait « comme les plus dangereux », et les « Guadeloupe Rangers » — un corps formé par des gens de couleur de cette île⁸³⁷ —, qui s'étaient dirigés vers la Jamaïque, après avoir trouvé Saint-Domingue évacuée⁸³⁸. Le gouverneur manifesta l'intention de tous les éloigner de l'île, ce qui fut chose faite au début de l'année 1800. Un corps de quatre cents Noirs français, ainsi qu'une escorte de cent vingt hommes, furent ainsi formés pour servir hors de Jamaïque⁸³⁹.

5.3. Non aux « Noirs français »

5.3.1. Mesures visant à empêcher leur entrée

Parmi les mesures qui caractérisent cette période agitée, il convient de souligner le souci d'éviter l'entrée d'esclaves et de libres de couleur en provenance des îles françaises. Ceux-ci pouvaient en effet constituer, du point de vue des autorités et des Blancs créoles, un facteur de « contagion » auprès de la population de couleur locale.

5.3.1.1. Transgressant le « cordon sanitaire » hispanique

Dans les Caraïbes hispaniques, ce type de mesures eut tôt fait d'être appliqué, suivant la politique du « cordon sanitaire » anti-français, mise en place par le

⁸³⁵ « L'assemblée à Balcarres (Jamaïque, 21/11/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 65.

⁸³⁶ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 04/08/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 147 ; « Balcarres à l'assemblée (Jamaïque, 21/11/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 218 v.

⁸³⁷ O. D. Lara, *Caraïbes en construction : Espace, Colonisation, Resistance*, Epinay-sur-Seine, Editions du CERCAM, 1992, p. 458.

⁸³⁸ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 12/12/1798) », TNA, C.O. 137/101, f. 98.

⁸³⁹ « Message de Balcarres à l'assemblée (Jamaïque, 06/02/1800) », TNA, C.O. 137/103, f. 252.

gouvernement métropolitain quelques années auparavant. En mai 1790, une ordonnance royale fut promulguée, visant à interdire l'entrée des territoires hispaniques de la région aux « Noirs achetés ou en fuite des colonies françaises, et de toute autre "caste" qui puisse influencer les vassaux de Sa Majesté »⁸⁴⁰. Ces dispositions furent respectées par les hautes autorités espagnoles à Cuba et au Venezuela — et, en général, par toutes les autorités hispaniques des Caraïbes —, qui expulsèrent de nombreux individus de couleur venus des Antilles françaises ou empêchèrent leur entrée, jusqu'au début du XIX^e siècle.

En décembre 1792, le gouverneur de Cuba ordonna au commandant de Baracoa d'expulser vingt individus de couleur en provenance de Saint-Domingue, récemment arrivés dans la ville, recommandant d'agir désormais de la sorte sans nécessité de le consulter.⁸⁴¹ En août de la même année, un Génois arrivé à La Havane reçut l'autorisation de s'établir sur l'île, mais il ne put introduire les trente esclaves qu'il possédait⁸⁴². Il fut encore plus compliqué de se défaire des Noirs français lorsque ceux-ci étaient envoyés par les autorités hispaniques : en 1793, un groupe de deux cent vingt esclaves destinés à être vendus fut ainsi envoyé avec un groupe de prisonniers français, acheminés vers le Venezuela par le gouverneur de Santo Domingo. Plus alarmant encore, deux de ces esclaves à qui avait été confiée la tâche de pétrir la pâte à pain commencèrent à clamer qu'en peu de temps « ils seraient aussi libres que ceux du Guarico, et incitaient la population locale à se rebeller »⁸⁴³.

À Cuba, en 1796, étant donné que les Noirs français continuaient à être introduits dans le territoire malgré l'interdiction en vigueur, le gouverneur rendit public un décret menaçant de lourdes sanctions pécuniaires quiconque ne respecterait pas les restrictions imposées. Qui plus est, outre les restrictions existantes, un certificat d'origine fut désormais exigé pour toute introduction d'esclaves sur l'île. Il fut également décidé d'expulser les esclaves français arrivés sur l'île après 1790 — soit un an avant l'insurrection dans la Plaine du Nord — ainsi que les esclaves anglais arrivés après 1794 — un an avant la révolte des Marrons. Un délai de six mois fut accordé à ceux qui se

⁸⁴⁰ « Recomendando el mayor celo y vigilancia (Aranjuez, 21/05/1790) », AGN, Reales Órdenes, X, f. 199.

⁸⁴¹ « Luís de las Casa à Juan Bautista Vaillant (La Habana, 28/12/1793) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 97.

⁸⁴² « Luís de las Casas para Juan Bautista Vaillant (La Habana, 27/09/1792) », in *Ibid.*, p. 82.

⁸⁴³ « Junta para evitar doctrinas perniciosas (Caracas, 25/11/1793) », AGI, Estado, 58, n° 4, f. 11.

trouvaient déjà sur l'île et correspondaient à ce cas de figure⁸⁴⁴. Dans la radicalisation des mesures concernant les réfugiés au cours de l'année 1798, il fut également ordonné que les libres de couleur français devraient être arrêtés au moment même où ils oseraient débarquer, et déportés immédiatement ailleurs par ceux qui les auraient amené, « sans tolérer la moindre excuse ni le moindre retard... »⁸⁴⁵.

En août 1803, cent cinq individus de couleur, libres et esclaves confondus, débarquèrent à Cuba avec les nombreux Français blancs abandonnant Saint-Domingue. Les autorités avertirent les maîtres qu'ils devaient faire sortir leurs esclaves de l'île, en les vendant ou par tout autre moyen. Quant aux libres de couleur, il était question de les envoyer vers des destinations situées sur la Terre Ferme. Seuls les femmes et les hommes d'un âge inférieur à treize ans seraient autorisés à demeurer dans l'île⁸⁴⁶. Des situations similaires purent être observées au Venezuela avec la multitude de réfugiés arrivés de Santo Domingo à partir de 1801, dont certains avec leurs esclaves⁸⁴⁷. Des exceptions furent accordées étant donné que les arrivants étaient des Blancs hispaniques pour la plupart, même s'ils étaient accompagnés de leurs esclaves domestiques. Selon le commandant de Maracaibo, ces esclaves n'étaient en effet pas dangereux, leur expulsion ne fut donc pas exigée⁸⁴⁸.

Cependant, le véritable problème rencontré par les autorités hispano-vénézuéliennes fut la présence dans leur juridiction de mulâtres franco-antillais, dont certains possédaient le grade d'officier grâce aux politiques égalitaires introduites dans les colonies françaises depuis 1792. Il devenait en effet difficile d'appliquer les normes relatives à l'expulsion à ces individus, en vertu du traité d'alliance militaire en vigueur avec la France depuis 1796. Lorsqu'il fut impossible d'empêcher leur entrée, ils firent donc l'objet d'une étroite surveillance. La présence de ces « républicains français de couleur » fut signalée à Caracas, Cumaná et La Guaira⁸⁴⁹. En 1804, quand le gouverneur

⁸⁴⁴ « Arrêté du gouverneur de Cuba (Pamplona, 25/02/1796) », AGS, SGU, 6865, n° 24, pp. 2-3.

⁸⁴⁵ « Comte de Santa Clara aux autorités des côtes (La Havane, 04/12/1798) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., pp. 115-116.

⁸⁴⁶ « Réponse au gouverneur Someruelos (La Havane, 02/08/1803) », in *Ibid.*, p. 151.

⁸⁴⁷ « Lettre pour le commandant de La Guaira (Caracas, 26/08/1796) », AGN, GCG, LIX, f. 256 ; « Circulaire pour les gouverneurs et commandants (Caracas, 22/04/1801) », AGN, GCG, XCVII, f. 28.

⁸⁴⁸ « Intendant de Maracaibo au gouverneur (Maracaibo, 03/06/1801) », AGN, GCG, XCVIII, f. 26.

⁸⁴⁹ « Lettre au gouverneur de Cumaná (Caracas, 03/07/1797) », AGN, GCG, LXIV, f. 332 ; « Declaration de Manuel Antonio Sánchez (17/07/1797) », AGI, Caracas, 427, n° 1, f. 120 ss ; « Declaration de José Rusiñol (11/11/1797) », AGI, Caracas, 430, n°51, f. 275 v.

ordonna de renforcer la défense de la péninsule de Paraguaná afin d'empêcher l'entrée des Français républicains, il s'agissait également d'« éviter par-dessus tout l'arrivée des Noirs » depuis Curaçao⁸⁵⁰.

Une situation semblable se présenta à Cuba vers la moitié de l'année 1800, après la fin de la Guerre du Sud à Saint-Domingue, lorsque plusieurs mulâtres de la faction vaincue d'André Rigaud arrivèrent à la ville de Santiago avec leurs familles. Immédiatement, les autorités locales leur ordonnèrent de quitter les lieux dès qu'ils se seraient approvisionnés, leur présence étant contraire aux normes en vigueur. Seuls furent recueillis quelques femmes et enfants, pour des raisons humanitaires⁸⁵¹. Certains de ces mulâtres parvinrent à demeurer dans l'île de façon irrégulière, en dépit de la législation. Tel fut le cas du général Blanchet et de deux autres officiers noirs qui arrivèrent à Santiago de Cuba au milieu du mois d'août avec onze membres de leur famille. L'embarcation dans laquelle ils voyageaient fut obligée de rebrousser chemin vingt-quatre heures après s'être ravitaillée, pour se diriger vers une autre destination, laissant derrière elle les trois officiers qui, apparemment, continuèrent plus tard leur chemin vers les États-Unis. À la même époque, deux barques transportant des passagers mulâtres tentèrent de débarquer clandestinement à l'est de l'île, mais elles furent contraintes de faire demi-tour⁸⁵². Ces mulâtres se dirigèrent ensuite vers la Pointe de Maisí, à l'extrémité est de l'île, où ils semblent s'être établis sans le consentement des autorités espagnoles⁸⁵³.

5.3.1.2. Virginie : un refus évolutif

Aux États-Unis, et en particulier en Caroline du Nord et en Virginie, l'arrivée de Noirs et de Mulâtres des îles françaises commença à partir de 1793⁸⁵⁴. En effet, il n'existait pas de restriction visant à empêcher l'entrée de personnes de couleur sur ces

⁸⁵⁰ « Manuel Moreno de Mendoza au gouverneur (Coro, 10/01/1804) », AGN, GCG, CXXXVIII, f. 88-90.

⁸⁵¹ A. Yacou, « Esclaves et libres français à Cuba au lendemain de la Révolution de Saint-Domingue », *op.cit.*, pp. 165-174.

⁸⁵² « Au gouverneur Someruelos (Cuba, 13/08/1800); G. Pothier au gouverneur Kindelan (Cuba, 23/08/1800) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, *op.cit.*, pp. 137-138.

⁸⁵³ J. L. Franco-Ferrán, *Revoluciones y conflictos internacionales en el Caribe 1789-1854*, La Habana, Academia de Ciencias, 1965, pp. 54-55.

⁸⁵⁴ L'historien Douglas R. Egerton estime qu'au total, en 1795, environ douze mille esclaves venant de Saint-Domingue seraient entrés sur le territoire nord-américain. D. R. Egerton, *Gabriel's Rebellion*, *op.cit.*, p. 47.

territoires, ni des esclaves accompagnant leurs maîtres. En Virginie, une loi de 1778 (modifiée en 1792) stipulait d'ailleurs que tout esclave qui poserait le pied sur ce territoire serait affranchi au bout d'une année⁸⁵⁵. Cette loi fut de nouveau modifiée en 1793, faisant cette fois mention spécifique des Indes Occidentales, pour indiquer que tout esclave arrivé au territoire virginien serait aussitôt "réexporté"⁸⁵⁶. De toute évidence, cette disposition ne fut pas suivie à la lettre dans le cas des réfugiés français, qui n'eurent aucune difficulté à introduire leurs esclaves, que l'on voyait fréquemment dans les rues des villes où ils s'étaient installés⁸⁵⁷. La préoccupation causée par cette présence devint rapidement perceptible : en juillet 1793, le maire de Norfolk informait le gouverneur que la ville « est pleine de Français, et trop de Nègres sont arrivés avec eux »⁸⁵⁸ ; et en août, le lieutenant du comté de Portsmouth — sur l'autre rive du fleuve Elizabeth —, indiqua qu'on soupçonnait la présence parmi eux de révoltés de Saint-Domingue⁸⁵⁹.

Ces derniers étaient apparemment rivaux des esclaves domestiques restés fidèles à leurs maîtres français, dont quatre avaient été pendus à la branche d'un arbre⁸⁶⁰. Ils furent également accusés, entre autres griefs, d'être responsables de l'insolence croissante dont faisaient preuve les esclaves locaux, d'avoir allumé des incendies et commis des assassinats. À partir de ces événements, l'idée commença à se répandre que les Noirs français corrompaient « le bon caractère » des esclaves nord-américains : « les Noirs qui sont arrivés avec les Français ont tant parlé des insurrections de Saint-

⁸⁵⁵ An Act to reduce into one, the several acts concerning slaves, free negroes, and mulattoes (17/12/1792), in S. Shepherd, (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol.II, *op.cit.*, p. 122.

⁸⁵⁶ S. Shepherd, (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol.II, *op.cit.*, p. 79 ; E. S. Wolf, *Race and Liberty in the New Nation Emancipation in Virginia from the Revolution to Nat Turner's Rebellion*, *op.cit.*, p. 116.

⁸⁵⁷ Par exemple, une « visiteuse » de Nouvelle Angleterre raconte dans son journal qu'alors qu'elle séjournait à Norfolk, une connaissance fit l'acquisition de deux paires de gants de soie auprès d'un Noir français, vendeur ambulant, tandis qu'elle en achetait une paire à une Noire française du nom de Sofia. A. G. Roeber, « A New England woman's perspective on Norfolk, Virginia, 1801-1802, excerpts from the diary of Ruth Henshaw Bascom », in *American Antiquarian Society proceedings*, vol.LXXXVIII, Worcester, MA., American Antiquarian Society, 1978, pp. 301-302.

⁸⁵⁸ « Thos. Newton, Jr. au gouverneur (Norfolk, 09/07/1793) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), *op.cit.*, p. 443.

⁸⁵⁹ « Willis Wilson to the Governor (Portsmouth, 21/08/1793) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), *op.cit.*, p. 490 ; J. Sidbury, *Ploughshares into Swords*, *op.cit.*, p. 44.

⁸⁶⁰ « Willis Wilson to the Governor (Portsmouth, 21/08/1793) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.VI (1792-1793), *op.cit.*, p. 490 ; J. Sidbury, *Ploughshares into Swords*, *op.cit.*, p. 44.

Domingue autour d'eux, que tout indique que nous ayons à craindre un fait similaire ici », pouvait-on lire par exemple dans un journal du Sud du pays⁸⁶¹.

Le sentiment que les Noirs français perturbaient l'ordre public et préparaient des insurrections se répandit le long de la côte est des États-Unis dans la décennie 1790. Les autorités de Virginie, de Caroline du Nord, mais également celles de Caroline du Sud, de Géorgie et même des territoires plus au Nord, tels que Pennsylvanie et du Maryland, commencèrent à envisager la mise en place de dispositifs de régulation afin d'éviter que les réfugiés blancs n'introduisent avec eux des esclaves⁸⁶². En décembre 1793, l'Assemblée générale de Virginie approuva une loi qui impliquait l'expulsion de tout Noir ou mulâtre libre venu d'autres États, îles ou pays, ainsi que le renvoi de tout esclave directement amené d'Afrique ou des Caraïbes aux frais de l' "importateur"⁸⁶³. En 1798, la peine de mort fut décrétée à l'encontre des libres de couleur qui conspireraient ou inciteraient les esclaves à se rebeller ou à tuer⁸⁶⁴.

En dépit de ces mesures, l'inquiétude des habitants blancs ne diminua guère, surtout dans les lieux où les Noirs français étaient nombreux, comme à Norfolk. Elle augmenta encore plus après la conspiration de Gabriel Prosser en 1800, et atteignit des sommets à la veille de la tentative de complot de Pâques deux ans plus tard. Cette inquiétude se manifesta à l'occasion de plusieurs communications officielles en mars 1802, comme ce fut notamment le cas dans une lettre envoyée par le maire de cette ville, John Cowper, au gouverneur de l'État : il y faisait part de la préoccupation qu'il partageait avec les « plus éminents » habitants de la ville, devant la présence massive de Noirs français. Ils craignaient surtout que ceux-ci, inspirés par « les horribles scènes de

⁸⁶¹ Cité par A. White, « The Politics of "French negroes" in the United States », *Historical Reflections / Reflexions historiques*, vol.IXXX, n° 1, pp. 108-109.

⁸⁶² J. Sidbury, *Ploughshares into Swords*, *op.cit.*, p. 539 ; R. Alderson, « Charleston rumored Slave Revolt of 1793 », *op.cit.*, pp. 109-110.

⁸⁶³ « An Act to prevent the migration of free negroes and mulattoes into this Commonwealth (Oct.1793) », in S. Shepherd, (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol.I, *op.cit.*, p. 239.

⁸⁶⁴ Il s'agissait d'un amendement à, « An Act to reduce into one, the several acts concerning slaves, free negroes and mulattoes (Déc.1797) », in S. Shepherd, (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol.II, *op.cit.*, p. 77.

Saint-Domingue », n'envisagent de détruire la ville, raison pour laquelle il recommandait de les déplacer⁸⁶⁵.

Dans sa réponse, le gouverneur James Monroe affirma qu'il comprenait les raisons d'un tel état d'esprit chez les habitants de Norfolk, et il expliqua au maire en question comment chasser définitivement du territoire ce type de personnes de couleur, tout en demeurant vigilant :

« À l'époque où nous vivons, il n'est pas surprenant que l'attention des magistrats et citoyens de la circonscription se concentre sur ce fait et que leur inquiétude soit notable. Les scènes qui se déroulent à Saint-Domingue impressionnent tous les gens de couleurs, en particulier nos esclaves dans les Etats du Sud, et il est de notre devoir d'être sur nos gardes afin d'éviter tout dérapage qui pourrait en découler. Si les autorités et les officiers de la milice font leur devoir, nous n'avons rien à craindre de nos esclaves [...]. L'autorité des magistrats est entière s'il s'agit d'éloigner du pays des Noirs ou mulâtres libres ou des esclaves »⁸⁶⁶.

Le gouverneur reçut également deux lettres similaires du général placé à la tête de la milice de Norfolk. Monroe lui répondit en lui demandant de le tenir informé le cas échéant, et en lui conseillant de surveiller soigneusement la conduite de « ces gens » — aussi bien celle des Noirs français que celle des esclaves locaux —, tous influencés par les événements de Saint-Domingue⁸⁶⁷. Deux ans après l'Indépendance d'Haïti, en 1806, l'Assemblée générale de l'État approuva une nouvelle loi sur les esclaves français, stipulant que tout esclave serait immédiatement vendu après un an passé sur le territoire⁸⁶⁸. Puis, en 1809, lorsque des centaines d'émigrés français installés à Cuba furent expulsés, l'entrée en Virginie leur fut permise, mais sans leurs esclaves, compte tenu de la législation locale et fédérale en la matière : en 1807, le Congrès des États-Unis avait en effet aboli l'importation d'esclaves. D'aucuns affirmaient également que ces esclaves étaient beaucoup plus dangereux, comme le signalait le Procureur général de

⁸⁶⁵ « John Cowper au gouverneur (Norfolk, 11/03/1802) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.IX (1799-1807), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968, p. 287.

⁸⁶⁶ « James Monroe à Cowper, maire de Norfolk (Richmond, 17/04/1802) », LOV, Misc.Reel 3004, Roll 6, pp. 284-285.

⁸⁶⁷ « James Monroe au Brigadier General Matthews (Richmond, 17/04/1802) », LOV, Misc.Reel 3004, Roll 6, p. 286.

⁸⁶⁸ « An Act to amend the several laws concerning slaves (25/01/1806) », in S. Shepherd, (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol.II, *op.cit.*, p. 251.

Virginie, dans la mesure où ils venaient des îles Caraïbes⁸⁶⁹. En juin, cent vingt-neuf français en provenance de Cuba furent autorisés à débarquer, parmi eux plusieurs individus de couleur, et trente-neuf esclaves qui furent aussitôt mis aux arrêts⁸⁷⁰.

5.3.1.3. Accords et désaccords en Jamaïque

En Jamaïque, l'inquiétude provoquée par l'arrivée de Noirs français fut également associée à la venue de réfugiés et de leurs esclaves depuis Saint-Domingue. En septembre 1791, avant que ne débarquent les premiers d'entre eux, le gouverneur Williamson écrivait à Londres en annonçant qu'il ne laisserait entrer aucun esclave, afin d'éviter qu'ils n'entrent en contact avec la population de couleur locale. La seule exception concernait les femmes qui accompagneraient leurs maîtresses ou s'occuperaient de leurs enfants⁸⁷¹. En janvier de l'année suivante, l'assemblée autorisa le gouverneur à interdire l'achat ou l'emploi d'esclaves venus d'autres régions caribéennes après le 23 août de cette année-là (date de la révolte du nord de Saint-Domingue) sous peine d'une amende de trois cents livres⁸⁷².

À Londres, les représentants des planteurs des Indes Occidentales (au nombre desquels se trouvait Bryan Edwards) demandèrent aux ministres de Sa Majesté de renforcer la surveillance des côtes jamaïquaines, afin d'« empêcher l'entrée de Nègres de tous acabits depuis l'île de Saint-Domingue »⁸⁷³. Quant aux libres de couleur, l'assemblée se mit d'accord avec le gouverneur en décembre 1791, afin de promulguer un décret exigeant des intéressés la présentation de deux certificats de bonne conduite signés par des résidents de l'île, afin de pouvoir demeurer sur le territoire⁸⁷⁴.

En décembre 1793, devant la menace d'une rébellion interne à l'instigation d'agents français, il fut convenu que tout Noir étranger suspecté d'incitation à la révolte pouvait être arrêté par des sujets britanniques, alors tenus de les livrer aux autorités

⁸⁶⁹ « Philip Norborn Nicholas (Attorney-General) au gouverneur (Richmond, 26/05/1809) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol.X (1808-1835), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968, pp. 54-55.

⁸⁷⁰ « John E. Holt (maire) au gouverneur (Norfolk, 17/06/1809) », in *Ibid.*, p. 61.

⁸⁷¹ « Effingham à Dundas (King's House, 17/09/1791) », TNA, C.O. 137/89, f. 154.

⁸⁷² « An act to prohibit the purchasing, hiring, or employing, certain foreign slaves, except as therein mentioned (Jamaica, 05/12/1792) », *Royal Gazette*, 1792, vol.XV, n° 1, f. 3 v.

⁸⁷³ « At a Meeting of Jamaica Planters held at Wright's Hotel (Soho Square, 15/02/1799) », TNA, CO, 137/102, f. 222 v.

⁸⁷⁴ « Royal Proclamation (Jamaica, 29/12/1792) », *Royal Gazette*, 1792, XV, n° 1, p. 2 v. ; P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, op.cit.

afin qu'ils soient vendus et transportés hors de l'île⁸⁷⁵. En septembre 1794, l'assemblée approuva une loi qui s'efforçait d'éviter tout contact entre les esclaves locaux et les étrangers. Elle prévoyait notamment l'expulsion de ceux qui étaient jugés dangereux⁸⁷⁶. L'ouverture des hostilités fut accompagnée de la prise de la Martinique, de la Guadeloupe et d'une partie du territoire de Saint-Domingue par les Britanniques. L'assemblée de Jamaïque s'inquiéta alors de l'arrivée possible d'esclaves de ces régions, et établit en décembre de la même année un règlement portant sur l'introduction dans l'île d'esclaves en provenance « de toute colonie étrangère ou acquis récemment »⁸⁷⁷.

En août 1795, après le début de l'insurrection des Marrons, un décret fit obligation aux réfugiés français en état de prendre les armes, de regagner Saint-Domingue avec leurs esclaves, afin que ceux-ci aillent grossir les rangs des contingents de Noirs formés sur ce territoire. De nombreux Français blancs s'en furent vers d'autres destinations, de peur de perdre la vie s'ils retournaient sur l'île. Avec eux partirent près de quatre cents libres de couleur, et un nombre équivalent se prépara à faire de même par la suite⁸⁷⁸. Fin octobre, lorsque Balcarres écrit à Londres pour annoncer le départ forcé d'un grand nombre de réfugiés français de l'île — considérés par lui comme « ...les plus misérables crapules au monde... » —, il se réjouit du fait que ces réfugiés soient en majeure partie « des Français de couleur et une multitude de Nègres français ». Il regrette cependant que beaucoup de réfugiés soient partis avec leurs esclaves, pensant peut-être que les esclaves fidèles pouvaient être utiles à la défense de l'île ou dans les plantations⁸⁷⁹.

En mars 1796, l'assemblée examina de nouveau le cas de ce genre d'esclaves, et approuva une loi interdisant l'introduction, l'achat ou l'emploi d'esclaves « extérieurs » autres que domestiques⁸⁸⁰. Cette loi était toujours en vigueur au milieu de l'année 1798, lorsqu'une autre vague de réfugiés arriva de Saint-Domingue, après l'évacuation de ce territoire par les forces britanniques. À cette occasion, un nombre considérable

⁸⁷⁵ Cité par P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, op.cit., p. 114.

⁸⁷⁶ El nombre de la ley era « An Act to prevent any intercourse and communication between the Slaves of this Island and foreign Slaves of a Certain description and for other purposes ». « Résolution du Conseil de la Jamaïque (11/09/1794) », TNA, CO, 137/102, f. 182.

⁸⁷⁷ « Acte de l'assemblée (Jamaïque, 19/12/1794) », TNA, C.O. 137/94, f. 83-83 v.

⁸⁷⁸ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 26/10/1798) », TNA, CO, 137/96, f. 9.

⁸⁷⁹ « Balcarres à Portland (Head Quarters, Spanish Town, 27/10/1795) », TNA, C.O. 137/96, f. 14.

⁸⁸⁰ « Acte de l'assemblée (Saint Iago de la Vega, 10/03/1796) », TNA, CO, 137/97, f. 197 v.

d'individus de couleur accompagna à nouveau les réfugiés blancs : deux cent douze mulâtres, soixante-quinze Noirs libres et mille six cents esclaves. Fin juillet, le gouverneur Balcarres assurait que les mesures décrétées étaient respectées à la lettre, et que les arrivants ne possédant pas d'autorisation étaient renvoyés dans l'instant. Ce fut le cas de ceux qui accompagnaient un certain colonel La Pointe, qui durent faire demi-tour vers Saint-Domingue dès qu'il fut prouvé qu'ils avaient été introduits de manière illégale à Kingston⁸⁸¹.

Au total, il ne fut permis qu'à deux cents esclaves de débarquer, pour des raisons d'humanité ou parce qu'ils étaient considérés comme fidèles à leurs maîtres⁸⁸². Fin novembre, par décret du gouverneur, les réfugiés blancs à qui le Conseil de police avait octroyé un certificat d'irréprochabilité, furent autorisés à garder six esclaves domestiques. Les arrivants qui ne seraient pas en possession de ce document devaient être séparés de leurs esclaves, et ceux-ci vendus en Martinique. Quant aux libres de couleur, ce certificat ne leur permettait pas de posséder des esclaves, mais seulement de demeurer sur l'île⁸⁸³. Balcarres invita l'assemblée à accepter la présence des esclaves « autorisés », jusqu'à ce que le roi se prononce sur leur destination définitive⁸⁸⁴.

Les membres de l'assemblée se montrèrent cependant peu disposés à répondre favorablement à la demande du gouverneur. Ils ne manquèrent pas d'exprimer, dans une lettre du 11 décembre, leur inquiétude face à l'arrivée massive d'esclaves. Nombre d'entre eux étaient en effet entrés de manière illégale sur le territoire, vendus à des habitants locaux par leur maître français, et d'autres s'étaient enfuis et réfugiés dans les forêts. L'assemblée reprocha ainsi au gouverneur de ne pas avoir prévu ce cas de figure, et lui conseilla de confiner maîtres et esclaves dans les villes de Kingston et Port Royal⁸⁸⁵. Dans sa réponse, rédigée le jour même, le gouverneur reconnut que l'arrivée d'autant de réfugiés avec leurs esclaves avait constitué un « imprévu de guerre », et

⁸⁸¹ « Balcarres à Maitland (Jamaïque, 31/07/1798) », TNA, C.O. 137/100, f. 107.

⁸⁸² « Balcarres à Portland (Jamaïque, 29/10/1798) », TNA, C.O. 137/100, f. 161 v-162.

⁸⁸³ « Par ordre du Lieutenant-Gouverneur, (Au Gouvernement, 29/11/1799), Supplement to the Royal Gazette », TNA, CO, 137/103, f. 133 v. ; « Bureau de police (Kingston, 02/12/1799), Supplement to the Royal Gazette », TNA, CO, 137/103, f. 133 v.

⁸⁸⁴ « Discours de Balcarres auprès l'assemblée (Jamaïque, 29/11/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 102-102 v.

⁸⁸⁵ La preuve des événements auxquels font référence les membres de l'assemblée fut présentée dans un rapport élaboré par un comité de sécurité créé spécialement à cet effet. « Adresse de l'assemblée de la Jamaïque pour Balcarres (Jamaïque, 11/12/1798) », TNA, C.O. 137/101, f. 103 v-104.

affirme être d'accord avec l'idée qu'autoriser les esclaves et les Noirs libres à rester sur l'île, serait « une politique des plus pernicieuses »⁸⁸⁶.

De même, non content de rassurer les membres de l'assemblée en leur affirmant que le Conseil de police contrôlait rigoureusement les esclaves enregistrés, Balcarres se dégagea de toute responsabilité par rapport à la présence clandestine de certains. Il les informa par ailleurs que l'intention du gouvernement métropolitain était de donner des terres aux réfugiés dans d'autres îles, et de former un contingent de Noirs avec ceux qui restaient afin qu'il serve en dehors de la Jamaïque. Enfin, toujours dans cette lettre, il se montra sceptique quant à la possibilité logistique de confiner maîtres et esclaves dans les villes mentionnées⁸⁸⁷.

Les membres de l'Assemblée coloniale ne se satisfirent pas de cette réponse et, le 18 décembre, rendirent publique une résolution dans laquelle ils exhortaient le gouverneur et les magistrats à respecter la loi, et à ne laisser entrer aucun esclave français sur le territoire. Ils insistèrent également sur leur proposition de limiter leur circulation aux villes de Kingston et Port Royal. Pour ce faire, ils se déclarèrent prêts à prendre en charge toute dépense imprévue⁸⁸⁸. Beaucoup d'habitants voisins de Kingston ne soutenaient pas cette demande et manifestèrent leur insatisfaction le même jour, alléguant que la concentration d'une grande partie des Noirs français dans cette ville « aurait des conséquences néfastes et aggraverait de façon notoire le désarroi des habitants »⁸⁸⁹.

Lors de la session du 21 décembre, l'assemblée reprocha à nouveau au gouverneur de ne pas offrir suffisamment de garanties sur le départ des esclaves français de Jamaïque. Il leur semblait qu'il avait même toléré et favorisé l'entrée de ces esclaves, ce qui aurait provoqué de la confusion chez les magistrats des comtés, qui ne savaient plus quelle disposition prendre. Ils considéraient toutefois comme suffisantes les lois déjà en vigueur mais ajoutèrent tout de même un règlement qui instaurait les mesures suivantes : détention et déportation d'esclaves français non certifiés, amende

⁸⁸⁶ « Réponse de Balcarres à l'assemblée de la Jamaïque (Jamaïque, 11/12/1798) », TNA, C.O. 137/101, f. 105-106.

⁸⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸⁸ « Resolutions de l'assemblée de la Jamaïque (Jamaïque, 18/12/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 107.

⁸⁸⁹ « At a meeting of the Inhabitants of Kingston... (Kingston, 18/12/1798) », f. 109 v.

de 200 livres pour quiconque aurait possédé des esclaves français non certifiés pendant plus de six mois, et 300 livres pour les maîtres qui feraient sortir ou qui vendraient des esclaves confinés à Kingston⁸⁹⁰.

À cette époque, l'assemblée louait la conduite de quelques magistrats qui, en vertu du règlement sur les esclaves suspects de 1793, avaient arrêté des Noirs appartenant à un Français appelé Montagnac, alors que celui-ci s'apprêtait à les introduire clandestinement dans une plantation qu'il venait d'acquérir⁸⁹¹. D'après le témoignage d'un habitant de l'île, ce type de réactions — devant le nouveau règlement tout comme le sort des esclaves de ce réfugié français — étaient le reflet de « l'opinion générale des habitants de l'île ». Beaucoup craignaient en effet que la présence de Noirs français en aussi grand nombre n'entraîne une « situation semblable à celle de Saint-Domingue, et se prononçaient en faveur du strict respect de la loi en dépit des oppositions »⁸⁹².

Montagnac n'était pas un réfugié français quelconque, mais un important planteur de Saint-Domingue qui bénéficiait de l'appui du conseil ainsi que du gouverneur. Ce dernier était convaincu que l'action des magistrats allait à l'encontre du droit, et affirmait qu'il était anormal d'adopter ce genre de mesure envers « ces gens pleins de mérite »⁸⁹³, surtout si l'on pensait qu'il s'agissait de sujets sous protection britannique. Son désaccord se changea en indignation lorsqu'il apprit que la petite-fille de cet émigré avait péri car sa nourrice esclave (*Wet Nurse*), qui la nourrissait encore au sein, avait aussi été arrêtée à cette occasion⁸⁹⁴. Le gouverneur considérait que l'assemblée était alors dominée par sa faction la plus « agitatrice », raison pour laquelle il envisagea même de la dissoudre⁸⁹⁵.

⁸⁹⁰ « An Act for the Regulation and Exportation of Foreign Slaves (Imprimé) (St.Iago de la Vega, A. Aikman, 1799) », TNA, CO, 137/102, f. 185 v.-190.

⁸⁹¹ « l'opinion générale des habitants de l'île est que nous nous trouverons probablement dans une situation semblable à celle de Saint-Domingue, et ils sont favorables à l'application stricte de la loi en dépit de toute opposition ». « Lettre anonyme (Spaniash Town, 04/12/1798) », *op.cit.* 318 ; P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, *op.cit.*, pp. 129-131.

⁸⁹² « Lettre anonyme (Spaniash Town, 04/12/1798) », TNA, C.O. 137/102, f. 318.

⁸⁹³ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 02/12/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 59 v.

⁸⁹⁴ « Balcarres à Portland [Jamaïque, 23/12/1798] », TNA, CO, 137/101, f. 114-116 v.

⁸⁹⁵ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 23/12/1798) », TNA, CO, 137/101, f. 114-116 v. ; « Balcarres à Portland (Jamaïque, 09/02/1799) », TNA, CO, 137/101, f. 128 ; « Balcarres à Portland (Jamaïque, 02/01/1800) », TNA, CO, 137/103, f. 207.

Il semble pourtant avoir plutôt cédé aux pressions des habitants de l'île : au cours de 1799, il rendit publiques des résolutions visant à faciliter en effet le transfert des réfugiés français et de leurs esclaves vers la Martinique, Trinidad et les États-Unis⁸⁹⁶. Fin novembre, environ quatre cents d'entre eux étaient déjà partis en direction de Trinidad (ceux de Montagnac était du nombre⁸⁹⁷) et plus de mille vers la Martinique pour y être vendus⁸⁹⁸. En décembre de cette même année, une politique plus énergique fut mise en place afin de faire quitter l'île aux Noirs français, vraisemblablement en raison de l'affaire Sasportas. Le 31 du mois, Balcarres informa Londres que son gouvernement avait décidé d'acquérir tous les esclaves français de plus de douze ans présents à ce moment sur l'île, soit quatre cent soixante-dix sept individus. Ceux-ci devaient former un contingent militaire et il était ensuite prévu de les envoyer servir hors de l'île, sous le commandement d'officiers français réfugiés. Le départ de ces officiers constituait également un avantage : se trouvant dans une situation précaire, ils étaient donc susceptibles d'être achetés par l'ennemi. Les Noirs libres et les esclaves inaptes à servir (environ la moitié d'entre eux) seraient envoyés à la Martinique⁸⁹⁹.

Les propriétaires furent autorisés à garder avec eux les femmes et les garçons de moins de douze ans. Il fut même envisagé de leur permettre de partir avec tous leurs

⁸⁹⁶ Une annonce publiée en français en avril 1799, informait les réfugiés de Saint-Domingue en Jamaïque qu'ils disposeraient des moyens nécessaires pour transporter leurs esclaves en Martinique. Le gouverneur britannique de cette île avait reçu l'ordre d'enrôler ceux qui se montraient aptes au service militaire, et le reste serait vendu à des conditions « avantageuses et raisonnables » pour leurs propriétaires. Il fut également annoncé que les réfugiés qui souhaiteraient se rendre aux États-Unis avec leurs esclaves bénéficieraient d'un moyen de transport gratuit, et que le gouvernement britannique ferait tout son possible pour parvenir à un accord avec Toussaint Louverture de façon à ce qu'ils puissent retourner à Saint-Domingue quelques années plus tard et retrouver leurs propriétés. Des conditions encore meilleures furent offertes aux Français qui avaient rendu des services pendant l'occupation anglaise, pour se rendre sur l'île de Trinidad, où des terres leur seraient données, de dimensions semblables à celles qu'ils possédaient à Saint-Domingue, ainsi que les moyens de les cultiver ». « Avis Public (Maison du Gouvernement, 18/04/1799), Supplement to the Royal Gazette, », TNA, C.O. 137/103, f. 133.

⁸⁹⁷ « Message du lieutenant-gouverneur à l'assemblée (Jamaïque, 29/11/1799), Supplement to the Royal Gazette », TNA, CO, 137/103, f. 134 v.

⁸⁹⁸ Apparemment, les autorités britanniques en Martinique refusèrent, affirmant que personne ne souhaitait acheter des esclaves de Saint-Domingue. À cette époque, d'autres options furent également envisagées, comme par exemple d'envoyer les esclaves français au sud des États-Unis, sur l'île de Roatan (près de la côte d'Honduras), ou vers d'autres îles des Petites Antilles. À cette époque, les réfugiés pouvaient déjà revenir à Saint-Domingue, car des relations avaient été établies avec Toussaint Louverture. « Rippel à Balcarres (Martinique, 20/04/1799) », TNA, CO, 137/102, f. 48-48 v. ; « Extract of a letter from Spanish Town (Jamaïque, 06/11/1791) », TNA, C.O. 137/89, f. 33 v ; « Public Notice to the Inhabitants of Saint Domingo now Residing in Jamaica (S.d.) », TNA, CO, 137/101, f. 352-353 v ; « Avis Public (Maison du Gouvernement, 18/04/1799), Supplement to the Royal Gazette, », TNA, C.O. 137/103, f. 133.

⁸⁹⁹ « Proclame signée J.Grant (Head-Quarters, 31/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 221.

esclaves vers les États-Unis⁹⁰⁰. Les propriétaires d'esclaves de sexe masculin qui refuseraient de s'en séparer seraient jugés par une Cour martiale pour désobéissance⁹⁰¹. Cette « nettoyage », comme l'appela Balcarres⁹⁰², remporta un succès inattendu : le gouverneur annonça en effet, dans une lettre envoyée à Londres le 24 janvier 1800, qu'il ne restait plus alors en Jamaïque que les esclaves enfants et les femmes, seules cent d'entre elles ayant décidé de suivre leurs compagnons dans les Petites Antilles⁹⁰³.

Lorsqu'en 1803, quelques réfugiés parviennent à entrer en Jamaïque (en dépit des règlements en vigueur), fuyant la dernière variante des conflits à Saint-Domingue à la suite de l'arrivée des forces napoléoniennes, le gouverneur Nugent, se montra inquiet car ces réfugiés étaient accompagnés d'esclaves « de la pire espèce ». Plusieurs d'entre eux furent arrêtés et gardés prisonniers dans une embarcation, en attendant d'être transportés hors de l'île. Il annonça également s'être saisi de seize « Nègres très dangereux », vendus en Jamaïque et provenant de l'île de Tobago. Tous furent enfermés dans le bateau-prison⁹⁰⁴. À la même époque, beaucoup d'esclaves français furent également soustraits à leurs maîtres par des corsaires britanniques, qui interceptaient des navires se dirigeant vers les territoires voisins et fuyant Saint-Domingue. Lorsque cela se produisait, les esclaves étaient présentés devant les tribunaux puis emprisonnés à Kingston en attendant d'être vendus⁹⁰⁵.

5.3.2. Les intrusions clandestines

L'une des manières de passer outre les interdictions d'entrée faites aux Noirs français était de les introduire pour les vendre clandestinement, ou simplement de les « lâcher » sur les côtes d'autres territoires. Cela fut pratiqué essentiellement par les autorités napoléoniennes qui occupèrent la Guadeloupe et Saint-Domingue en 1802. Ce stratagème faisant partie intégrante d'une stratégie plus vaste de Napoléon et de ses conseillers, afin de se défaire des esclaves libérés pendant la Révolution française, et

⁹⁰⁰ « Militia General Orders. Proclame signée J.C. M'Anuff, Adjut. Gen. (Head-Quarters, Spanish-Town, 22/12/1799) », TNA, C.O. 137/103, f. 215 ; « Proclame signée J. Grant (Head-Quarters, 31/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 221.

⁹⁰¹ « G.O. (Head-Quarters, Gray's Pen, 24/12/1799) », TNA, CO, 137/103, f. 218 v.

⁹⁰² « Balcarres à Portland (Jamaïque, 02/01/1800) », TNA, C.O. 137/103, f. 207-209 v.

⁹⁰³ *Ibid.*, f. 248 v.-249.

⁹⁰⁴ « Nugent à Hobart (Jamaïque, 04/03/1803) », TNA, CO, 137/110, f. 58 v.

⁹⁰⁵ P. Wright, G. Debien, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque*, op.cit., p. 114 ; « J. R. Fitzgerald à Hugh Cathcart (St. Iago, 23/02/1804) », TNA, CO, 137/111, f. 210A.

d'instaurer à nouveau l'ancien système colonial dans ces territoires insulaires⁹⁰⁶. Ce phénomène ne toucha pas la Jamaïque, sans doute parce que cette île était bien protégée par la mer, mais il concerna en revanche les autres territoires étudiés.

Le 21 août 1802, trois navires de guerre français en provenance de la Guadeloupe se présentèrent à New York, avec mille cinq cents « nègres renégats » à bord. D'après un rapport reçu par le gouverneur de Virginie, James Monroe, ces esclaves se trouvaient alors dans un état déplorable, étant donné qu'ils n'avaient pas reçu l'autorisation de débarquer des autorités de Cartagena de Indias, où ils se seraient d'abord rendus, raison pour laquelle soixante d'entre eux durent être admis à l'hôpital de la Marine. En dépit de ce fait, leurs maîtres avaient tenté de les vendre dans cette ville, violant ainsi les lois en vigueur sur l'importation d'esclaves français. L'informateur signala au gouverneur que, les Français n'ayant pu se débarrasser de ces Noirs, ils tenteraient de les disperser clandestinement sur les côtes du sud du pays. Il conseillait donc d'adopter les mesures nécessaires afin d'éviter « de mettre en danger la paix et la tranquillité de l'État que vous représentez, et de ceux se trouvant plus au Sud »⁹⁰⁷.

Presque au même moment, depuis Norfolk, le gouverneur de Virginie fut informé par le capitaine d'un navire marchand en provenance de Charleston qu'une rumeur se propageait dans cette ville, faisant état de l'intention des Français de se débarrasser des Noirs rebelles. De plus, il indiquait qu'une frégate française avait été aperçue à l'est de la Caroline du Nord, à Cap Hatteras⁹⁰⁸, transportant à son bord des Noirs venus du Cap français, avec l'intention de se diriger vers la Virginie⁹⁰⁹. Le gouverneur considéra que l'affaire était « d'importance cruciale » pour son État, et prit ensuite l'initiative de

⁹⁰⁶ L. Elizabeth, « Déportés des petits Antilles françaises, 1801-1823 », in Y. Bénot, M. Dorigny, (éds.), *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises, 1802*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, pp. 77-83 ; A. E. Gómez, « ¿Ciudadanos de color? El problema de la ciudadanía de los esclavos y Gente de Color durante las revoluciones franco-antillanas, 1788-1804 », *Anuario de Estudios Bolivarianos*, 2005, XI, n° 5, p. 69.

⁹⁰⁷ « Fontaine Maury au gouverneur de Virginie (New York, 21/08/1802) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol. IX (1799-1807), *op.cit.*, pp. 317-318.

⁹⁰⁸ Il s'agissait probablement de la frégate la Consolante, qui revint de Guadeloupe le 12 novembre 1802, transportant à son bord cent quatre-vingts Noirs et mulâtres, une centaine d'autres ayant été laissés sur les côtes des États-Unis. L. Elizabeth, « Déportés des petits Antilles françaises », *op.cit.*, p. 78.

⁹⁰⁹ « William Davies au gouverneur de Virginia (Norfolk, 28/08/1802) », in W. P. Palmer, S. McRae, (éds.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol. IX (1799-1807), *op.cit.*, p. 318.

transmettre ces informations aux autorités militaires de Norfolk, afin que celles-ci évitent à tout prix que ces Noirs ne pénètrent dans la ville ou sur les côtes voisines⁹¹⁰.

En septembre 1802, l'Intendant de La Havane fit circuler auprès de ses représentants dans divers villages de l'île une mise en garde concernant des esclaves français que des revendeurs tentèrent de faire passer pour des *bozales* (c'est-à-dire importés directement d'Afrique), en leur faisant porter des pagnes. Les Noirs en question auraient apparemment été capturés par les forces françaises au cours des conflits de Guadeloupe. Celles-ci les auraient transportés dans des navires de guerre et auraient tenté de les vendre, sans succès, en Jamaïque, à Cartagena et au Venezuela⁹¹¹. À la fin de 1803, des navires français en provenance de la Martinique se présentèrent dans les villes de La Guaira, Cumaná et Orúa (Ulúa ?), essayant de vendre des esclaves⁹¹². L'autorisation ne leur ayant pas été accordée, les Français auraient libéré entre deux cents et cinq cents Noirs et mulâtres dans la péninsule de La Guajira.

Tout ceci eut pour effet que les autorités hispaniques, depuis Santa Marta jusqu'à Coro, demeuraient sur leurs gardes au cas où ces individus de couleur s'allieraient aux indiens de la région pour se livrer à des pillages. En réalité, les indiens capturèrent au contraire certains de ces individus de couleur, les faisant travailler dans les champs, et en vendirent d'autres aux Hollandais de Curaçao. En définitive, les autorités espagnoles ne purent capturer que deux Noirs et trois Mulâtres⁹¹³. La même année, des tentatives de militaires français d'introduire et de vendre clandestinement des esclaves furent signalées à Cuba et au Venezuela. Ce qui amena le gouverneur de Cuba à protester auprès des autorités françaises de Saint-Domingue, dont le général en chef, Rochambeau, répondit en soulignant que les capitaines des navires qui avaient tenté d'introduire des Noirs sur cette île avaient été destitués⁹¹⁴.

Conclusion

Les réactions décrites dans ces deux chapitres, en rapport direct ou non avec les

⁹¹⁰ « James Monroe au colonel William Davies, Esq. (Richmond, 06/08/1802) », LOV, Misc.Reel 3004, Roll 6, p. 336.

⁹¹¹ « Circular para las subdelegaciones de los puertos habilitados (La Havane, 13/09/1802) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., pp. 148-149.

⁹¹² « Le commandant de Coro au capitaine général (Coro, 26/11/1803) », AGN, GCG, CXXXVII, f. 20.

⁹¹³ J. Laviña Gómez, « Lucharon por la libertad: los negros de Martinica arrojados en la Guajira », *Boletín americanista*, 1983, n° 33, pp. 10-11.

⁹¹⁴ Cité par C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », op.cit., p. 105.

processus révolutionnaires franco-antillais ou les conflits et révoltes survenus dans l'Atlantique français après 1790, ont bouleversé les élites blanches et les autorités des territoires étudiés. Les réponses que ces deux secteurs apportèrent à ces « stimuli » ne peuvent cependant pas être interprétées comme apparues à cette époque, puisqu'elles montrent également certaines continuités par rapport à des angoisses situées dans une durée plus longue. Tel est le cas de la préoccupation constante que ne se produisent de nouvelles révoltes d'esclaves, ainsi que d'autres menaces internes ou externes en rapport avec des secteurs subalternes de couleur. Même l'appréhension créée par le « mauvais exemple » de Saint-Domingue, susceptible d'influencer nombre d'esclaves et de gens de couleur dans les territoires voisins, n'était guère nouvelle, comme le montrent les réactions enregistrées lors de la rébellion de Saint-John en 1734.

On pourrait en dire de même de certaines des mesures prises par les autorités en réponse à ces menaces internes ou externes ; ainsi le fait de renforcer les défenses locales afin de contrer une éventuelle invasion ou rébellion interne, ou la vigilance croissante exercée à l'endroit de la population de couleur. Elles s'inséraient parfois dans des stratégies élaborées à une échelle beaucoup plus vaste, voire atlantique, comme ce fut le cas du « cordon sanitaire » hispanique, ou encore des mesures prises depuis Londres afin de mieux protéger les Indes Occidentales britanniques en temps de guerre. Cependant, certaines de ces initiatives, tout en constituant des variantes d'une même politique, ont fréquemment répondu à des demandes d'inspiration. Citons pour exemple l'expulsion des réfugiés français de Jamaïque, l'interdiction faite aux gens de couleur de débarquer dans les territoires hispaniques, et enfin, toute mesure destinée à interdire l'entrée aux « Noirs français ».

À cet égard, il convient de mentionner également des manifestations d'angoisse qui ont surgi plus particulièrement dans la dernière décennie du XVIII^e siècle. Même si elles ne sont en aucun cas indépendantes des « états émotifs » relevés pour la période précédente, elles présentent des caractéristiques particulières, propres à la période. En témoignent, plus que toute autre attitude peut-être, les réactions enregistrées à l'encontre des hommes de couleur armés (appartenant aux milices locales ou venus de La Hispaniola), ou pendant certaines situations (insolence, rébellions, invasions franco-antillaises, conspirations, ou encore diffusion de rumeurs annonçant ce type d'événements. Pour la plupart, ces circonstances furent mises en relation avec les idées

révolutionnaires françaises, l'abolitionnisme britannique, les « machinations » des agents républicains, et surtout, avec le « mauvais exemple » de Saint-Domingue.

Toutes ces réactions se conjuguèrent pour produire une « angoisse conjoncturelle » particulière qui, chez les élites blanches, en raison de leurs expériences de vie et la mémoire qu'elles partageaient, comportait une forte charge émotionnelle préexistante. C'est la raison pour laquelle nous pourrions décrire cet état comme une véritable « éclosion » d'émotions. Ce phénomène est particulièrement évident, d'une part, dans les attitudes fort semblables observées chez les Blancs des différentes régions étudiées, confrontés à des risques qui leur étaient certes communs, risques associés pour l'essentiel avec la menace idéologique franco-antillaise et le « mauvais exemple » évoqué, et, d'autre part, dans les « logistiques »⁹¹⁵ développées sous forme de mesures précipitées destinées à faire face à des événements dans le « temps court », ou sous forme d'initiatives à vocation préventive.

⁹¹⁵ W. G. Naphy, P. Roberts, (éds.), *Fear in Early Modern Society*, *op.cit.*, p. 2.

Saint-Domingue « chez nous »

« ...j'ay veu beaucoup de gens devenus
insensez de peur : et au plus rassis il est certain
pendant que son accès dure, qu'elle engendre de
terribles esblouissements »⁹¹⁶.

Montaigne, « De la Peur », 1580

Le passage de l'angoisse à la peur, comme nous l'avons spécifié dans l'introduction, est réalisé après identification de la cause réelle de ce « premier état émotif », et d'autre part, quand conscience est prise qu'une menace imminente pèse désormais sur la vie de l'intéressé. Dans le cas présent, ce passage renvoie au moment précis où les Blancs se sont sentis menacés par des individus de couleur (locaux ou bien venus des îles françaises) à l'occasion de rébellions, d'invasions, de conspirations ou bien de rumeurs qui laissaient présager des situations similaires. Ces configurations particulières les ont renvoyés en ce sens aux nouvelles ou aux récits portant sur les événements de La Hispaniola entre 1790 et 1805. Bien qu'objet d'étude en histoire, la peur — si bien abordée par l'historiographie depuis trois décennies⁹¹⁷ — devient cependant un objet « glissant » lorsqu'elle est associée à des causes aussi insaisissables que le sont la traditionnelle angoisse face aux révoltes d'esclaves, ou l'imaginaire effrayant que font naître les événements en question.

Dans le cas considéré, les manifestations que l'historiographie associe habituellement à ce passage à la peur, ne peuvent être associées véritablement qu'à l'angoisse ou à d'autres types de réactions plus conscientes, compte tenu des circonstances de tranquillité ou de calme prévalant au moment de leur apparition. Par ailleurs, il n'est pas aisé d'identifier la peur dans la mesure où elle se manifeste

⁹¹⁶ M. D. Montaigne, *Essais. Livre premier et second*, Bourdeaux, Par S. Milanges, 1580, p. 87.

⁹¹⁷ Voir tout particulièrement, J. Delumeau. *La peur en Occident*, *op.cit.* ; W. G. Naphy, P. Roberts, (éds.), *Fear in Early Modern Society*, *op.cit.*

essentiellement par des changements physiques (altération du rythme cardiaque, constipation, diarrhée) ou comportementaux (panique, hystérie), en d'autres termes par des pathologies parfois difficiles à identifier dans les documents de l'époque. Une solution existe cependant, afin de cerner puis d'analyser cette émotion fondamentale : prendre en compte les *décisions* prises par les individus afin d'affronter les menaces liées à l'imaginaire des bouleversements de La Hispaniola.

D'un point de vue biopsychologique, les décisions humaines ne se présentent pas comme des actions purement rationnelles. Elles sont, en revanche, affectées par des émotions puisqu'elles ont une incidence notable sur le tout premier processus de perception, au cours duquel les éléments permettant d'identifier le danger sont sélectionnés, organisés et enfin interprétés. Ils conduisent ensuite à l'action voulue alors même que d'autres possibilités sont évacuées voire inhibées⁹¹⁸. La nature de ces émotions peut varier par conséquent selon les caractéristiques culturelles et psychologiques de chaque individu, le jeu de la mémoire, qui vont orienter dans une très large mesure, le processus perceptif. Dans cette perspective, des émotions négatives comme la peur — mais aussi la colère et la tristesse —, sont susceptibles de produire de l'inhibition, ou, à l'opposé, des réactions beaucoup plus radicales afin de faire face à un danger.

En ce qui concerne les manifestations collectives de cette émotion, en d'autres termes son échelle, qui fait qu'une communauté donnée va apporter une même réponse émotive à un danger complexe — le réflexe de survie n'intervient pas ici —, elles se doivent de partager un même *psychisme* ou une même *sensibilité* collective, ce qui implique d'avoir eu les mêmes expériences de vie. Selon Pierre Mannoni, s'il est possible que deux personnes ou deux groupes de personnes partagent les mêmes craintes, cela « ne signifie point qu'elles craignent avec une même intensité, pour le même temps ni simultanément »⁹¹⁹. Nous tiendrons compte par conséquent de ces postulats théoriques, malgré la rareté des données effectivement disponibles dans les documents évoquant explicitement des réactions de peur — émanant d'un groupe ou d'un individu — associées à l'imaginaire des « horreurs » de Saint-Domingue. Nous nous efforcerons

⁹¹⁸ Selon Alain Berthoz, les émotions mettraient « en éveil la conscience pour évaluer la situation et identifier ce qui a déclenché cette activité et réorganiser les plans d'action... » A. Berthoz, *La décision*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 67.

⁹¹⁹ P. Mannoni, *El miedo*, *op.cit.*, pp. 7, 26, 52.

essentiellement d'expliquer les décisions prises par des autorités lors de situations qui auraient pu produire ce type particulier de « réaction émotive ».

6.1. Une émotion [presque] insaisissable

Nombreuses sont les situations susceptibles d'engendrer de la peur chez les Blancs confrontés à des dangers associés à l'exemple de Saint-Domingue, pendant la période révolutionnaire et parfois bien plus tard. Néanmoins, lorsque le danger était clairement identifié, nous ne trouvons que rarement des références précises au sujet de cette émotion. Concernant les changements physiques, nous n'avons trouvé qu'une seule référence à une situation comparable : en novembre 1797, à Charleston (Caroline du Sud), suite à l'arrestation d'une série de Noirs français qui préparaient apparemment une révolte, s'apprêtant à déclencher des incendies et à tuer tous les Blancs, « comme ils l'avaient fait à Saint-Domingue ». Lors de cet événement, les habitants de la ville, apprenant ce qui se passait, pâturent de ce qui fut décrit comme une « agitation des esprits » (*agitation of the spirits*)⁹²⁰.

En ce qui concerne les références qui mettent en évidence le passage à la peur au travers d'énonciations précises, nous n'avons trouvé que deux cas qui puissent montrer cette transition : le premier à Cuba, après l'éclatement d'une révolte à Puerto Príncipe en 1795. Selon un témoignage, cet événement aurait provoqué chez les Blancs une telle sensation de peur, qu'ils crurent se trouver « à la veille de voir les scènes tragiques et les terribles désastres qui avaient détruit la plus magnifique et la plus riche colonie d'Amérique », c'est-à-dire, Saint-Domingue⁹²¹. Nous trouvons le second cas en Jamaïque, en mai 1798, lorsque des Marrons attaquèrent une plantation au nord de l'île. L'information dont disposaient les habitants blancs de la région, indiquait que le nombre de Marrons révoltés allait augmentant. Cette information aurait pu générer un sentiment de menace bien plus important que celui de la guerre des Marrons deux ans et demi auparavant. Pour cette raison, ils écrivirent aux législateurs de Kingston, les

⁹²⁰ Cité par E. A. Pearson, *Designs against Charleston: The trial record of the Denmark Vesey's slave conspiracy of 1822*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1999, p. 90.

⁹²¹ « Soulèvement des Noirs de [Serapio] Recio. Lettre à Don Luís de las Casas (Puerto Príncipe, 14/07/1795) », AGS, SGU, 6865, n°24, f. 4 v.

prévenant du danger et les invitant à agir. L'un d'entre eux écrivit : « je crains que cela ne débouche sur une seconde guerre de Saint-Domingue »⁹²².

6.2. Appréhensions atlantiques au temps des révolutions

Compte tenu de l'intérêt que comporte l'explication de manifestations émotives vraiment représentatives de la « peur haïtienne », et en suivant la perspective théorique présentée dans l'introduction à ce chapitre, nous avons identifié trois cas de décisions effectivement prises par des autorités afin de faire face à des situations angoissantes semblables à celles décrites dans la section précédente. Tel est le cas du gouverneur écossais de la Jamaïque, le comte de Balcarres, pendant la Guerre des Marrons de 1795 (*Second Maroon War*) ; du leader vénézuélien Francisco de Miranda, à la fin de la révolution de Caracas en 1812 et du suisse Johan Rudolf Lauffer, gouverneur de Curaçao pendant une intervention militaire franco-antillaise en 1799.

6.2.1. Un comte écossais contre la Convention nationale

Jusqu'à la moitié des années 1790, et pendant près de vingt ans, la Jamaïque ne connut pas de véritable tentative de révolte d'esclaves. Comme l'a indiqué David Geggus, cette situation était liée au fait que l'île disposait d'une armée suffisamment puissante, à même de dissuader toute velléité de soulèvement⁹²³. Le contexte commença à se modifier en 1793, lorsque la République française déclara la guerre à la Grande-Bretagne. À partir de cette date, des informations d'intelligence parvinrent aux autorités britanniques, portant sur des plans élaborés par l'agent de la Convention national Léger-Félicité Sonthonax. Celui-ci aurait en effet envisagé de fomenter une révolte interne à la Jamaïque, depuis Saint-Domingue, élément d'un projet beaucoup plus vaste d'invasion de l'île à l'aide d'une armée franco-antillaise, constituée par de troupes européennes et des combattants de couleur. Lorsque, le 18 juillet 1795, arrivèrent au palais du gouvernement à Spanish Town les nouvelles annonçant l'explosion d'une révolte massive de Marrons de la communauté de Trelawny (dans les montagnes au nord-est de l'île), un nouveau gouverneur venait juste d'assumer sa charge : Alexander Crawford Lindsay, comte de Balcarres.

⁹²² « Extrait d'une lettre de Mr Green (Good Hope, Trelawny, 15/05/1798) », TNA, CO, 137/99 224.

⁹²³ D. P. Geggus, « The Enigma of Jamaica in the 1790s », *op.cit.*, pp. 293-298.

Balcarres était un aristocrate écossais, né en 1752. Ce militaire avait d'abord été envoyé en Allemagne, à Gibraltar, puis aux États-Unis, où il avait combattu les forces indépendantistes des Treize colonies. Nommé en octobre 1793 commandant de l'île de Jersey, (face à la côte normande française), il occupa cette charge pendant deux ans. Il eut la possibilité, pendant cette période, d'accueillir nombre de réfugiés français. De même parvint-il à recueillir des informations d'intelligence sur l'évolution de la situation à l'intérieur du territoire français, et appuya-t-il les mouvements contre-révolutionnaires du Morbihan et de Vendée⁹²⁴. C'est lors de son séjour à Jersey qu'il prit connaissance des idéaux du républicanisme radical français, de la volonté des Girondins d'exporter la révolution vers d'autres territoires ennemis (y compris les colonies d'outremer), ainsi que des atrocités commises pendant la Terreur.

Au début de l'année 1795, Balcarres fut nommé gouverneur de la Jamaïque. Sa famille y possédait alors au moins quatre plantations, situées dans le nord-est de l'île⁹²⁵. Balcarres quitta l'Angleterre pour les Caraïbes au printemps de la même année, accompagné de son frère Collin. Celui-ci ayant été nommé chef des troupes britanniques à Grenade, il fut amené à en prendre le commandement lors d'un soulèvement de Noirs et mulâtres appuyés par des corsaires français de Guadeloupe⁹²⁶. Arrivé en avril en Jamaïque, Balcarres apprit que l'on avait tenté récemment d'incendier la ville de Kingston. Cependant, il écrivit le 11 mai au secrétaire d'État, le duc de Portland, l'informant que la situation en Jamaïque était « d'une parfaite tranquillité », et que, selon lui, elle le serait tant que les forces britanniques stationnées dans la partie sud et la pointe nord-occidentale de Saint-Domingue, seraient sur place. Il reconnaissait dans cette même lettre la nécessité qu'une partie de ce territoire demeure sous contrôle britannique afin d'assurer la sécurité de la Jamaïque⁹²⁷.

Aussitôt arrivé, le nouveau gouverneur ouvrit également une enquête afin d'« identifier les facteurs de trouble » dans l'île. On découvrit à cette occasion que l'on

⁹²⁴ A. Crawford Lindsay, *Lives of the Lindsays; or, A Memoir of the Houses of Crawford and Balcarres*, vol.III, Londres, J. Murray, 1849, pp. 356-357 ; A. Cobban, « The Beginning of the Channel Isles Correspondence, 1789-1794 », *The English Historical Review*, 1962, vol.LXXVII, n° 302, pp. 41-46.

⁹²⁵ Les plantations qui appartenaient à Balcarres étaient Government Pen, Saint Catherine, Martin's Hill y Shooter's Hill; plus tard, en 1814, il en acquit une autre, Marshall's Pen au sud-est, dans le comté de Saint Elizabeth. Cité par K. E. Ingram, *Sources of Jamaican History 1655-1838: A Bibliographical Survey with Particular Reference to Manuscript Sources*, Zug, Inter Documentation, 1976, p. 370.

⁹²⁶ A. Crawford Lindsay, *Lives of the Lindsays*, *op.cit.*, p. 358.

⁹²⁷ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 11/05/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 40.

avait tenté de soudoyer son secrétaire — qui aurait accepté des pots-de-vin en échange de la libération des prisonniers français retenus sur les navires-prison) — et l'officier chargé des prisons, qui sera plus tard jugé pour la même faute. En ce qui concerne les esclaves, apparemment tranquilles, il était convaincu que, tôt ou tard les agents de la Convention nationale tenteraient d'introduire dans l'île des individus perturbateurs, essentiellement des Noirs et des mulâtres de Saint-Domingue. Ce fut alors qu'il décida, en accord avec l'Assemblée coloniale, d'envoyer vers la colonie française tous les réfugiés capables de porter des armes⁹²⁸.

Il écrivit à Portland le 30 mai, l'informant de l'imminence du danger et partagea en outre avec lui son inquiétude. Il lui semblait en effet que les habitants de l'île étaient inconscients des dangers qu'ils encouraient, même si lui-même s'efforçait de les prévenir lorsque la nécessité s'en faisait sentir. Il assura également que, même si l'on avait tenté d'introduire les idées françaises dans l'île, celles-ci « n'avaient encore exercé d'influence sur personne, et [qu'il] ferait tout ce qui était en son pouvoir afin d'éviter que leurs doctrines ne s'y introduisent »⁹²⁹. C'est dans ce contexte qu'éclata la révolte des Marrons de Trelawny. À la mi-juillet de 1795, une centaine d'entre eux se mobilisa, reprochant au surintendant local d'avoir violé les accords signés avec eux des dizaines d'années auparavant et infligé un châtement public à des Marrons. Il s'avéra que deux Marrons, qui avaient volé deux cochons, avaient en effet été fouettés en public.

Selon les premières informations envoyées par des magistrats du nord de l'île, plus précisément depuis la paroisse de Saint James et la ville de Montego Bay, tout portait à croire que la révolte était due au rejet de la personne du surintendant et tout particulièrement suite à l'affaire des Marrons fouettés⁹³⁰. D'autres informations parvenues aux magistrats début août, montraient en effet que la réponse des Marrons aux exigences de soumission émanant des autorités, était de refuser l'imposition du surintendant et de ne vouloir que la guerre⁹³¹. Dans ces informations figuraient également la menace de brûler les plantations aux alentours, des tentatives visant à

⁹²⁸ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 30/05/1795) », TNA, C.O. 137/101, f. 51-52.

⁹²⁹ *Ibid.*

⁹³⁰ R. Hart, *Slaves Who Abolished Slavery*, Kingston, Jamaica, Institute of Social and Economic Research, University of the West Indies, 1980, p. 159.

⁹³¹ « Les magistrats au gouverneur (Montego Bay, 10/07/1795) », TNA, CO, 137/95, p. 73.

rallier les esclaves de la région, ainsi que l'intention de massacrer les enfants et les troupeaux des Blancs⁹³².

Le 19 juillet, Balcarres écrivit de nouveau au secrétaire d'État, insistant sur le fait qu'il n'écarterait pas l'idée qu'il pouvait s'agir d'agitateurs français : « si les esprits de ces montagnards [Marrons] sont corrompus par des émissaires, cela pourrait être fatal au pays »⁹³³. Il prévint que, dans ce cas, il n'hésiterait pas à faire appel aux troupes stationnées à Saint-Domingue, même si son désir était de ne pas avoir à le faire⁹³⁴. Le 23 du même mois, il lui écrivit de nouveau, indiquant qu'il avait reçu des rapports prouvant que de nombreux d'esclaves fugitifs s'étaient unis aux Marrons et que, chose plus grave encore à ses yeux, des prisonniers français « extrêmement dangereux », récemment libérés des navires-prison, étaient présents dans la région⁹³⁵.

Jusqu'à alors, Balcarres était disposé à négocier avec les chefs des Marrons, mais à peine eut-il reçu la nouvelle relative à la présence des français parmi les révoltés, qu'il décida d'agir avec « énergie et vigueur » : il envoya trois corps de cavalerie à Montego Bay et fit des provisions, au cas où les plantations seraient détruites. Ces mesures étaient destinées à éviter que les esclaves ne rejoignent la rébellion, dans l'hypothèse où il s'agirait effectivement d'une conspiration liée à « l'intrigue française »⁹³⁶. La ferme réaction du gouverneur ne plaisait point aux principaux notables blancs de l'île : en aucun cas le Conseil ne reconnaissait en effet la gravité de la menace qui pesait sur le territoire. Certaines autorités civiles demandèrent même que l'on cédât aux exigences des Marrons, qui ne leur semblaient pas si farfelues. Elles allèrent jusqu'à demander que l'on ne mobilisât pas l'armée, dans la mesure où cette disposition pourrait être interprétée comme une provocation. Gêné par cette attitude, Balcarres reprocha aux membres du conseil de prendre la situation trop à la légère, leur faisant savoir en privé que « si toutes leurs plantations étaient complètement brûlées, ils ne pourraient que s'en prendre à eux-mêmes »⁹³⁷.

⁹³² « Lettre des magistrats de la paroisse de St. James (Montego Bay, 18/07/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 96 ; « Balcarres à Portland (Spanish Town, 03/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 94.

⁹³³ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 19/07/1795) », TNA, CO, 137/95, p. 71-72 v.

⁹³⁴ *Ibid.*

⁹³⁵ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 23/07/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 86-86 v.

⁹³⁶ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 19/07/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 72 v.

⁹³⁷ « Balcarres au général en chef Taylor (Montego Bay, 07/09/1795) », in A. Crawford Lindsay, *Lives of the Lindsays, op.cit.*, p. 66.

Figure 20 : Balcarres, Lauffer et Miranda



E. Thomas, *Col. Alexander Lindsay, Earl of Balcarres* [S.d.] Source : New York Public Gallery, Digital Gallery [en ligne]



Johann Rudolf Lauffer [S.d.]
Source : Collection privée (Bogotá), ICOMOS Nederland [en ligne]*



Anonyme, *Francisco de Miranda* [New York, 1806].
Source : Fundatiion John Boulton

*Je remercie Stanley Marugg de m'avoir fourni le portrait de son ancêtre.

Le gouverneur fit montre de sa frustration de ne pouvoir prendre des mesures plus énergiques dans une nouvelle communication envoyée au chef des armées britanniques à Saint-Domingue, Adam Williamson. Il s'y plaignait amèrement d'avoir pieds et poings liés. Dans le cas contraire, il aurait « déjà rasé le village de Trelawny »⁹³⁸. Il écrivit trois jours plus tard une lettre de la même teneur au prévôt de la Jamaïque afin de le prévenir que, si, dans le courant de la semaine, aucune mesure n'était prise à l'encontre des Marrons, « au lieu de l'action d'un soldat, ce seraient les Droits de l'Homme [des français] que l'on entendrait »⁹³⁹. Début août, les magistrats de Montego Bay informèrent que les esclaves de neuf plantations donnaient des signes de révolte, mais la seule apparition des corps de cavalerie envoyés à Montego Bay leur fit renoncer (*hushed*) à leurs prétentions⁹⁴⁰.

L'information selon laquelle les esclaves avaient réagi à l'insurrection des Marrons, même s'ils avaient mis un terme à leurs manifestations d'insolence, était suffisante pour que le gouverneur informât Londres que l'île était « sur le point d'être détruite »⁹⁴¹. De même permettait-elle que le conseil l'autorisât à convoquer un conseil de guerre⁹⁴². Le 2 août, Balcarres s'adressa donc à l'Assemblée coloniale, l'assurant que des indices laissaient à penser que, derrière cette rébellion de Marrons, se cachait en réalité « bien plus [...] que le seul événement des Marrons fouettés ». Il fit valoir que, depuis quelque temps déjà, les Marrons manifestaient un certain mécontentement à l'encontre des autorités britanniques. Ils ne s'en trouvaient que plus disposés à écouter les propos « incendiaires » des émissaires de l'ennemi. La preuve qu'un complot était en marche aurait été décelée, selon le gouverneur, en raison de la présence d'espions français (ou supposés tels) impliqués dans la tentative d'incendier Kingston, sans compter les prisonniers libérés sur parole, qui erraient sur l'île et suscitaient la crainte des habitants⁹⁴³.

⁹³⁸ « Balcarres à Williamson (Government Penn, 27/07/1795) », in A. Crawford Lindsay, *Lives of the Lindsays*, *op.cit.*, p. 45 ; R. Hart, *Slaves Who Abolished Slavery*, *op.cit.*, pp. 164-166.

⁹³⁹ « Balcarres à Lewis Cuthbert (Government Penn, 30/07/1795) », in A. Crawford Lindsay, *Lives of the Lindsays*, *op.cit.*, p. 46.

⁹⁴⁰ « Balcarres à Portland (Spanish Town, 03/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 96.

⁹⁴¹ *Ibid.*

⁹⁴² « Balcarres à Portland (Spanish Town, 03/08/1795) », in A. Crawford Lindsay, *Lives of the Lindsays*, *op.cit.*, pp. 48-49.

⁹⁴³ « Substance of my Speech to the Council of War (02/08/1795) », in *Ibid.*, pp. 46-48.

Pour cette raison, Balcarres insista sur la nécessité d'attaquer immédiatement les Marrons, par tous les moyens, afin d'en neutraliser la menace. Pour ce faire, il fit comprendre aux membres d'un conseil de guerre qu'ils pourraient compter sur une partie des dix-sept mille soldats qui venaient d'arriver sur l'île, et dont la destination finale était Saint-Domingue. À cette occasion, il termina son intervention en faisant remarquer que la responsabilité leur en incombait, et manifesta sa satisfaction d'avoir rempli son devoir en les prévenant de la sorte : « J'ai sonné l'alarme. Il y a fort longtemps que j'y songeais »⁹⁴⁴. Avant même la fin de cette séance, les membres du conseil décidèrent d'approuver une déclaration de loi martiale⁹⁴⁵. Six jours plus tard, Balcarres rendit publiques deux proclamations dans lesquelles il offrait une récompense généreuse en échange de n'importe quel Noir insurgé fait prisonnier ou livré mort. Balcarres y exigeait également des Marrons une soumission totale « à Sa Majesté » avant la date fixée (le 8 août), sous peine de faire l'objet de poursuites⁹⁴⁶.

À cette époque, arriva à la Jamaïque un Français royaliste en provenance des États-Unis, Jean-Joseph Moranson, qui fit part aux autorités d'un plan concocté par les autorités françaises afin de détruire l'île. Il indiquait dans sa déclaration que le ministre de la France à Philadelphie, Joseph Fanchet — qui avait été un temps son ami à Paris —, lui avait confié que « les Français voulaient plonger la Jamaïque, ainsi que d'autres colonies britanniques, dans la même situation que Saint-Domingue. » Ce plan allait être mené à bien avec la collaboration de certains individus présents en Guadeloupe et à Saint-Domingue, comme le meneur mulâtre, André Rigaud. Il consistait à envahir la Jamaïque à l'aide d'un contingent de dix mille hommes qui s'apprêtaient par ailleurs à distribuer des armes aux Noirs locaux⁹⁴⁷. Dans un premier temps, il était prévu de libérer quelques prisonniers des navires-prison à Kingston, et d'envoyer ensuite des émissaires de couleur afin d'inciter les Noirs à se révolter, en « leur faisant de fausses promesses de liberté et d'égalité. » À ce moment, toujours d'après Moranson, plus d'une centaine avaient déjà été envoyés vers différentes parties de l'île, certains avaient pris

⁹⁴⁴ *Ibid.*

⁹⁴⁵ « Balcarres à Portland (Spanish Town, 03/08/1795) », in *Ibid.*, pp. 48-49.

⁹⁴⁶ « Proclamation signée par Balcarres (Montego Bay, 08/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 104 ; « To the Maroons of Trelawny Town, signée Balcarres (Montego Bay, 08/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 107.

⁹⁴⁷ « Déclaration de Jean-Joseph Moranson (28/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 148-149 ; « Further examination of Jean Joseph Morensane (28/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 164-165 ; M. Craton, *Testing the Chains, op.cit.*, p. 212.

contact avec les Marrons, et obtenu l'assurance que ces derniers rejoindraient sans délai l'insurrection⁹⁴⁸.

Le fait que l'on fit appel à des prisonniers pour mener à bien l'insurrection, ainsi que l'implication de son secrétaire et l'officier chargé des prisons, amena Balcarres à condamner d'autant plus sévèrement la trahison de ces derniers. Pour le gouverneur, au nombre de ces « libérés illégaux » se trouvaient, sans aucun doute, les individus qui étaient entrés en contact avec les Marrons. Pour cette raison, il assura que la guerre contre ceux-ci « était due à l'introduction d'or français »⁹⁴⁹. Au même moment, le gouverneur écrivit à Portland afin de l'informer de la relation qui existait apparemment entre la révolte des Noirs insurgés et les plans ourdis par des républicains français :

« La nature de leurs liens [avec les Français] était préoccupante, et les ressources dont ils disposaient, leurs opinions ainsi que l'exemple de Saint-Domingue les incitèrent à prendre le contrôle du territoire »⁹⁵⁰.

Le témoignage de Moranson surprit également ceux qui s'étaient montrés jusqu'alors sceptiques devant la possibilité d'une intervention française. Tel fut le cas du planteur et général de milice, Palmer, qui s'était exclamé : « Mon Dieu, nous étions tous dans l'erreur ! »⁹⁵¹. Ce témoignage, ainsi que d'autres de moindre importance concernant les projets subversifs que les Français étaient censés ourdir contre la Jamaïque⁹⁵², furent présentés par Balcarres devant l'Assemblée coloniale le 22 septembre. Lors de son discours, le gouverneur rappela que, grâce à sa réaction rapide — l'envoi de la cavalerie à Montego Bay —, il avait évité que ne s'instaure sur l'île un régime comparable à celui qu'avaient installé les Français en divers lieux des Caraïbes. L'objectif de la Convention nationale aurait été en effet de « plonger l'île dans l'anarchie

⁹⁴⁸ « Déclaration de Jean-Joseph Moranson (28/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 148-149 ; « Further examination of Jean Joseph Morensane (28/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 164-165 ; M. Craton, *Testing the Chains, op.cit.*, p. 212.

⁹⁴⁹ « Balcarres à Portland (Montego Bay, 31/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 131-131 v.

⁹⁵⁰ « Balcarres à Portland (Montego Bay, 25/08/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 113-113 v.

⁹⁵¹ « Balcarres à Major-General Taylor (Montego Bay, 07/09/1795) », in A. Crawford Lindsay, *Lives of the Lindsays, op.cit.*, p. 66.

⁹⁵² Nous avons recensé au total vingt-trois documents différents : des lettres émanant d'autorités diverses et de voisins de Trelawny ainsi que d'autres régions du nord-ouest de la Jamaïque, des échanges épistolaires avec les Marrons, et les interrogatoires de différentes personnes originaires de cette région. Secrétaire du gouverneur à l'assemblée coloniale (S.d.), in R. C. Dallas, *The History of the Maroons, from Their Origin to the Establishment of Their Chief Tribe at Sierra Leone*, Londres, Printed by A. Strahan, 1803, pp. 316 et ss.

et la confusion », première étape d'un plan plus vaste élaboré par les détenteurs du pouvoir en France, afin d'en finir avec tout système de gouvernement civilisé⁹⁵³.

Les preuves apportées parvinrent à convaincre les membres du conseil de l'île, qui firent connaître au gouverneur leur indignation et leur horreur devant les moyens hostiles auxquels l'ennemi avait recouru afin de préparer un « massacre général » ne conduisant qu'à la « destruction » [de l'île] laissée « aux mains de sauvages »⁹⁵⁴. L'Assemblée coloniale réagit également, en faisant parvenir sans délai une lettre au roi, dans laquelle était dûment soulignée l'admiration que ressentaient ses membres pour la personne du gouverneur, qui avait « sauvé le pays [d'un danger], avant même que celui-ci ne soit devenu manifeste.»⁹⁵⁵.

Une fois l'appui du conseil et de l'assemblée acquis, Balcarres était enfin libre de mettre en marche la machine de guerre et d'affronter les quelque trois cents Marrons révoltés. Elle s'avérait largement supérieur aux effectifs de ces derniers, dans la mesure où elle était constituée de mille deux cents soldats d'infanterie, sans compter la milice, l'artillerie, des esclaves servant de guides et des Marrons fidèles⁹⁵⁶. Malgré le déséquilibre des forces en présence, le conflit dura plusieurs mois. Le terrain de combat était en effet accidenté, et les tactiques des Marrons particulièrement judicieuses. À partir du mois d'octobre, Balcarres reprit confiance grâce à l'avancée de ses forces. Il continua cependant d'affirmer que les révoltés se trouvaient encore sous influence française. C'est en définitive à la fin du mois de décembre que les chefs marrons, craignant d'être pourchassés avec des chiens, finirent par se rendre au général Walpole et remettre tous les esclaves fugitifs qui les avaient rejoints, à la condition expresse de ne pas être expulsés de l'île⁹⁵⁷ [Figure 21].

La date fixée pour la reddition des Marrons fut le 1^{er} janvier 1796. Lorsque cinq d'entre eux seulement se présentèrent, Balcarres prit des dispositions pour les attaquer à nouveau. Cette nouvelle mobilisation ne fut cependant pas nécessaire, car les rebelles

⁹⁵³ « Discours de Balcarres. Journal of the Coucil (St. Iago de la Vega, 22/09/1795) », TNA, CO, 137/97, f. 179-179 v.

⁹⁵⁴ « Le conseil au gouverneur (24/09/1795) », TNA, CO, 137/95, f. 172.

⁹⁵⁵ « Extract from the Address of the Council and Assmblly of Jamaica to his Majesty King George III (26/09/1795) », in A. Crawford Lindsay, *Lives of the Lindsays*, *op.cit.*, p. 72..

⁹⁵⁶ R. Hart, *Slaves Who Abolished Slavery*, *op.cit.*, p. 168 ; D. Geggus, « The Enigma of Jamaica in the 1790s », *op.cit.*, p. 279.

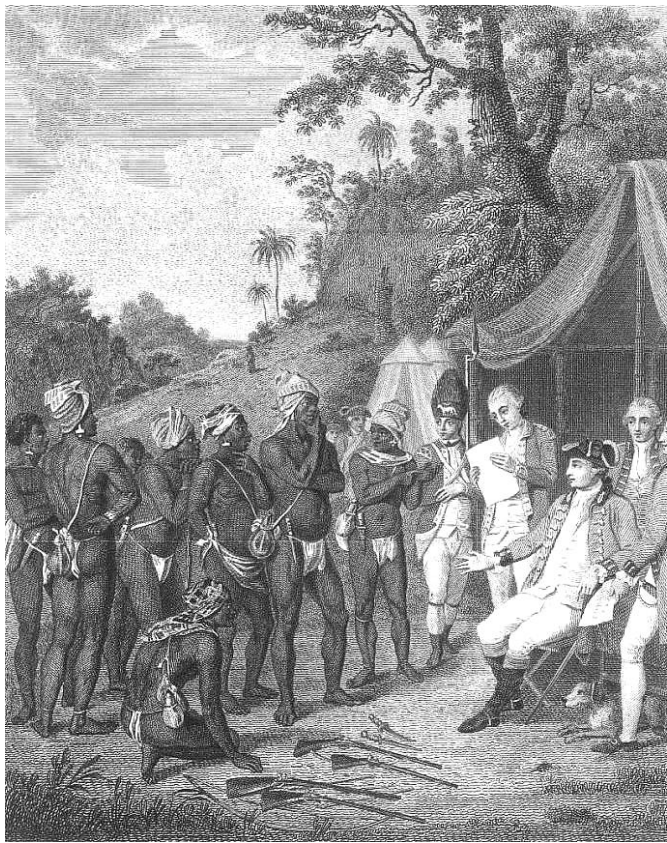
⁹⁵⁷ R. Hart, *Slaves Who Abolished Slavery*, *op.cit.*, p. 185.

commencèrent à se rendre peu à peu. Ils étaient alors appréhendés sur le champ, et envoyés à la prison de Montego Bay. En avril, alors qu'ils étaient une centaine derrière les barreaux, Balcarres décida de les expulser de l'île. Pour ce faire, il s'appuya sur une lettre du ministre Portland le recommandant, lettre rédigée en fait avant que ne fût connu l'accord auquel ils étaient parvenus. Son honneur bafoué, le général Walpole renonça à sa charge, dans la mesure où il avait donné sa parole qu'il n'y aurait pas d'expulsion. Il alla même jusqu'à refuser l'épée que lui offrit courtoisement l'Assemblée coloniale en l'honneur de sa victoire⁹⁵⁸. Au début du mois de

mai 1796, deux cents Marrons furent embarqués pour la lointaine Nouvelle Écosse, située au nord de la Côte est nord-américaine.

Une fois les Marrons vaincus, Balcarres ne manqua pas de d'en réjouir auprès de Portland et lui signifia avec arrogance l'extermination de ces derniers : « C'est ainsi que disparaît la nation des Marrons de Trelawny, un peuple qui, aux dires de certains historiens (x Abbe Raynal), ne devait jamais être vaincu, mais en revanche dominer l'île »⁹⁵⁹. S'il est vrai qu'il reconnut, ultérieurement, que tout avait commencé par le vol

Figure 21 : Capitulation des Marrons



Agostino Brunjas, « Pacification with the Maroon Negroes », in Bryan Edwards, *The history, civil and commercial, of the British colonies in the West Indies*, vol.I, Londres : Printed for John Stockdale, 1801. Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]

⁹⁵⁸ *Ibid.*, pp. 193-201.

⁹⁵⁹ Dans ce commentaire, Balcarres faisait peut-être référence au moment où Raynal, dans le tome 7 de son œuvre, décrit de quelle manière le gouverneur de la Jamaïque, Trelawny (Trelauny dans le texte) n'avait d'autre solution que de passer un accord avec les Marrons, conscient qu'ils « ne seraient jamais réduits par la force brute ». Même s'il est possible qu'il se soit senti davantage visé dans un autre passage, situé un peu plus loin dans ce tome, lorsqu'il prédisait que les Anglais seraient réduits à l'impuissance lorsque les Français décideraient d'inciter à la révolte les esclaves de la Jamaïque : « L'Anglais, placé entre

d'un cochon, il justifiait néanmoins son action devant le gouvernement métropolitain en assurant que les Marrons préparaient une révolte depuis fort longtemps, que la moitié des esclaves étaient sur le point de se rebeller et que l'île était « envahie par une foule de Français de couleur qui y avaient été introduits pour faire éclater une insurrection. » Il ajouta finalement que, s'il avait hésité un seul instant en de pareilles circonstances, il n'aurait pu éviter le massacre de tous les Blancs de l'île, et l'inexorable perte « pour l'Empire de soixante dix millions de livres sterling du capital britannique, dont dépend la prospérité de l'île »⁹⁶⁰.

6.2.2. Des mulâtres saint-dominguais à Curaçao

Tout comme dans les cas des rébellions d'esclaves, les informations — fondées ou non — qui annonçaient une invasion d'hommes de couleur depuis les îles françaises, constituèrent un autre facteur d'alarme pour les habitants et les autorités des sociétés esclavagistes de la région caribéenne. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les événements survenus à Curaçao en 1799, sous la forme d'un affrontement entre les forces bataves installées sur place, et une armée franco-antillaise envoyée de Guadeloupe, sous prétexte de protéger l'île des forces britanniques. À cette occasion, la gravité de la situation ainsi que le « spectre » de Saint-Domingue, firent que le gouverneur suisse de cette île, Johan Rudolf Lauffer, prit une décision déterminante : rendre l'île à l'ennemi anglais. Ce personnage était un commerçant d'importance, arrivé sur l'île en 1776, (sur d'importance, arrivé sur l'île), après avoir travaillé durant plusieurs années comme agent de la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales⁹⁶¹.

L'île de Curaçao avait le statut de colonie hollandaise depuis 1636. Depuis cette date, elle était devenue un centre commercial important, attirant parti de sa situation privilégiée face à la Terre Ferme, et de la prospérité du commerce atlantique Hollandais. À la fin du XVIII^e siècle, l'île présentait elle aussi, toutes les caractéristiques, ethniques et démographiques, d'une colonie de plantation : le groupe des esclaves représentait 61,1 % de la population (soit 12 864 individus), dépassant largement les Blancs (3 564

deux feux, perdra sa force, son courage, et laissera la Jamaïque en proie à des esclaves et à des conquérants qui se la disputeront par des nouvelles horreurs ». « Balcarres à Portland (Jamaïque, 04/05/1796) », TNA, CO, 137/96 117 v. ; G. A. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans le deux Indes*, vol.VII, *op.cit.*, pp. 422, 426.

⁹⁶⁰ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 23/05/1796) », TNA, CO, 137/97, f. 7-8 v.

⁹⁶¹ J. Hartog, *History of the Netherlands Antilles*, vol.III (Curacao from Colonial Dependence to Autonomy), Aruba, De Wit, 1968, p. 190.

personnes) et les libres de couleur (4 560 personnes)⁹⁶². À la veille de la Révolution française, la métropole néerlandaise connaissait des conflits politiques internes, faisant s'affronter les partisans du lieutenant général (*Stathouder*) Guillaume V d'Orange-Nassau, et ceux de la faction patriote. Ces derniers souhaitaient l'instauration d'une république à l'américaine, et accusaient la plus haute autorité du pays de vouloir proclamer une monarchie.

Après plusieurs années de tension, une révolte patriotique éclata en 1785, poussant le lieutenant général à abandonner son palais de La Haye. Deux années plus tard, les patriotes furent évincés du pouvoir grâce à l'intervention de l'armée prussienne, et devinrent l'objet d'une répression orchestrée par les autorités orangistes. Après l'occupation française de 1795, les patriotes revinrent au pouvoir et, par le biais d'un traité signé en mai de cette année avec la France, fondèrent la République batave. Ce traité établissait une alliance militaire entre ces deux nations, mais il exigeait également des Bataves une indemnité importante, la remise d'une partie du territoire, le maintien d'une armée d'occupation, ainsi que d'autres conditions déshonorantes. L'enthousiasme initial laissa donc place à la méfiance à l'égard de la « République mère »⁹⁶³.

L'île de Curaçao n'avait pu échapper par conséquent aux conflits entre orangistes et patriotes. Les tensions augmentèrent après la déclaration par la République française de la guerre aux Provinces-Unies et à la Grande-Bretagne en février 1793. Lorsque la nouvelle parvint sur l'île, son gouverneur orangiste, Johan de Veer, dut placer sous surveillance plusieurs manifestations pro-françaises qui se déroulaient dans la ville principale, Willemstad. En 1795, deux frégates françaises entrèrent dans la baie, et leurs capitaines proposèrent un renfort militaire aux autorités locales, dans la guerre contre les Anglais. Le conseil de l'île refusa la proposition, mais il permit aux Français de se ravitailler. En août de la même année éclata une révolte d'environ deux mille esclaves, révolte alimentée par l'espoir que l'alliance avec la France allait entraîner l'abolition de

⁹⁶² *Encyclopedia of the African Diaspora : Origins, Experiences, and Culture*. *Encyclopedia of the African Diaspora : Origins, Experiences, and Culture*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2008, p. 711.

⁹⁶³ A. Jourdan, « La grand illusion : la république batave et le 18 brumaire », *Annales historiques de la Révolution française*, 2006, n° 318.

l'esclavage dans les territoires bataves, espoir en partie inspiré des événements de Saint-Domingue⁹⁶⁴.

Lorsqu'arriva la nouvelle de l'instauration formelle d'une république en métropole, le gouverneur De Veer démissionna. Il fut remplacé, à titre intérimaire, par le pro-britannique Jan Jacob Baujon. Néanmoins, celui-ci déplaisait tant aux républicains de l'île, qu'une conspiration conduite par le capitaine des milices Lauffer, le renversa en décembre 1796. Lauffer assuma immédiatement les fonctions de gouverneur, acte légitimé par le gouvernement métropolitain batave en février 1799⁹⁶⁵. Au début de cette même année, une frégate française, la *Vengeance*, se présenta devant la rade de Willemstad. On lui permit d'entrer dans la baie de Sainte-Anne, afin d'effectuer des réparations suite aux dommages subis lors d'une bataille livrée contre un navire de guerre américain, dans le cadre de la « quasi-guerre ».

Malgré sa tendance républicaine, Lauffer fit preuve pendant son gouvernement de la plus stricte neutralité, vraisemblablement afin d'éviter des provocations qui auraient entraîné l'extension des conflits caribéens à Curaçao. Il expulsa même un agent français, Jean-Baptiste Tierce, qu'il fit arrêter en 1799 pour avoir comploté contre les autorités de l'île. Il l'accusa également de répandre la rumeur selon laquelle le gouverneur était ennemi des Français, et d'avoir caché des prisonniers français enfuis du Venezuela, accusés d'avoir été à l'origine de la conspiration jacobine découverte à La Guaira deux années auparavant⁹⁶⁶. Les intentions de Tierce, d'après ce qu'écrivit Lauffer à son homologue espagnol de Caracas, étaient de :

« ...devenir maître de l'île, changer le gouvernement, tuer quelques personnes [blanches], confisquer tous les biens, et proclamer les principes qui, comme à Saint-Domingue, feraient des esclaves des hommes libres, ce qui les rallierait sans nul doute à sa cause et lui permettrait d'assurer son succès »⁹⁶⁷.

⁹⁶⁴ L'influence de Saint-Domingue était perceptible dans le fait que certains de ses leaders avaient adopté des surnoms tels que « Toussaint » et « Rigaud ». J. S. Scott, *The Common Wind*, op.cit., pp. 262-264.

⁹⁶⁵ J. Hartog, *History of the Netherlands Antilles*, op.cit., pp. 190-191 ; D. Marley, *Historic Cities of the Americas : An Illustrated Encyclopedia*, vol.I, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2005, p. 85 ; C. C. Goslinga, *A Short History of the Netherlands Antilles and Surinam*, La Hague, M. Nijhoff, 1979, p. 68.

⁹⁶⁶ Il communiqua cette information au capitaine général du Venezuela, puisque Tierce en personne avait caché les prisonniers d'État fugitifs responsables de la conspiration de La Guaira de 1797. « Lauffer au capitaine général du Venezuela (Willemstad, 13/07/1799) », AGN, GCG, LXXX, f. 269.

⁹⁶⁷ « Lauffer au capitaine général du Venezuela (Curaçao, 08/10/1799) », AGN, GCG, LXXXI, f. 134.

Le 22 juillet 1800, une petite flotte de cinq embarcations françaises se présenta à Willemstad. Des corsaires figuraient dans cette flotte constituée des bricks le *Léger* et le *Brillant*, et des frégates le *Mahomet*, l'*Egypte Conquise* et la *Jeannette*. Des hommes de troupes y étaient embarqués — environ trois cents selon les documents français, neuf cents d'après les hollandais —, beaucoup d'entre eux étaient de couleur. Tous se trouvaient sous le commandement de l'un des agents du Directoire exécutif de la France à la Guadeloupe : le général Jeannet. À bord de l'embarcation était également présent un autre agent de cette île, M. Bresseau, ainsi que François Rigaud, frère d'André Rigaud, l'un des chefs mulâtres de Saint-Domingue⁹⁶⁸.

Selon les agents de la Guadeloupe, ces forces débarquaient afin de garantir l'accessibilité des ports de Curaçao aux navires français, une invasion anglaise étant annoncée comme imminente⁹⁶⁹. Afin de parvenir à leurs fins, ils étaient donc disposés à prendre le pouvoir par la force si cela s'avérait nécessaire, avec l'appui de l'équipage de la frégate la *Vengeance*, qui se trouvait encore dans l'anse de Willemstad⁹⁷⁰. Les autorités bataves, craignant « que les pavillons français n'aient été hissés à seule fin de dissimuler une intention hostile », donnèrent donc l'alarme. Des troupes prirent position sur les quais, les canons furent chargés, et la chaîne bloquant l'accès du port mise en place⁹⁷¹.

Devant l'impossibilité où ils se trouvaient de pénétrer dans le port, les navires français se contentèrent de jeter l'ancre face à la côte, dans la ligne de mire des canons de Willemstad et du bateau hollandais en assurant la surveillance⁹⁷². Les agents français et les autres officiers s'empressèrent de descendre à terre afin de négocier avec le conseil de l'île et le gouverneur, à qui ils auraient demandé « s'il voyait dans les Français des amis ou des ennemis »⁹⁷³. M. Jaubert, délégué du gouvernement français sur l'île, se

⁹⁶⁸ « Les agents des consuls au citoyen Bresseau (Basse Terre, 26 messidor, an VIII ; 27/07/1800) », CAOM, C7a54, f. 153 v-154.

⁹⁶⁹ « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 133.

⁹⁷⁰ « Les agents des consuls au citoyen Bresseau (Basse Terre, 26 messidor, an VIII ; 27/07/1800) », CAOM, C7a54, f. 153 v-154.

⁹⁷¹ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 93 ; « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 132-132 v.

⁹⁷² « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 93 ; « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 132-132 v.

⁹⁷³ « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 133 v.

joignit à eux. Au cours des réunions qu'ils eurent avec les autorités bataves, les Français demandèrent qu'on leur permît d'avitailler la frégate la *Vengeance* afin de pouvoir repartir. Ils les informèrent également que leur visite n'avait d'autre but que de prêter assistance au gouvernement de l'île, afin que celle-ci ne tombe pas aux mains des Anglais⁹⁷⁴

Le gouverneur et le conseil de l'île s'y opposèrent vivement, mais acceptèrent la demande relative à la frégate ; en compensation, les Français promirent de regagner la Guadeloupe. Leurs navires furent donc autorisés à entrer dans le port, et leurs troupes à débarquer à Roode Weg (voie d'entrée à Otrabanda, sur la rive gauche du port d'Over Zÿde) afin de se rafraîchir⁹⁷⁵. Le 5 août, une fois les troupes descendues à terre, les agents renouvelèrent leur demande et firent parvenir aux autorités locales un manifeste qui déclarait que Curaçao était désormais placé sous protection française⁹⁷⁶. Dans la lettre qui accompagnait ce document, les agents réclamaient réparation des affronts et menaces qui leur avaient été imposés depuis leur arrivée, et ils exigeaient du gouverneur et des membres du conseil de l'île « de cesser enfin de les traiter en ennemis, traitement qu'ils subissaient depuis leur arrivée »⁹⁷⁷.

Dans l'intervalle, l'agent Bresseau, qui était en communication secrète avec le capitaine de la *Vengeance*, M. Pitot, lui indiqua de se préparer à ouvrir le feu contre le fort et la ville lorsqu'il en recevrait l'ordre. Non seulement cet officier s'y refusa, mais il prévint immédiatement Lauffer de la machination. L'attitude méfiante de M. Pitot vis-à-vis de ses supérieurs fit comprendre au gouverneur que les agents français s'estimaient trahis, et qu'ils préparaient une mutinerie afin de l'assassiner, puis de prendre le contrôle du navire et, ainsi, mener leur plan à terme. Averti par Lauffer du danger qu'il courait, et voulant éviter que son navire ne tombe entre les mains des agents français, M. Pitot leva l'ancre, abandonnant le port le 10 août⁹⁷⁸.

⁹⁷⁴ *Ibid.*, f. 93 v.-95 v.

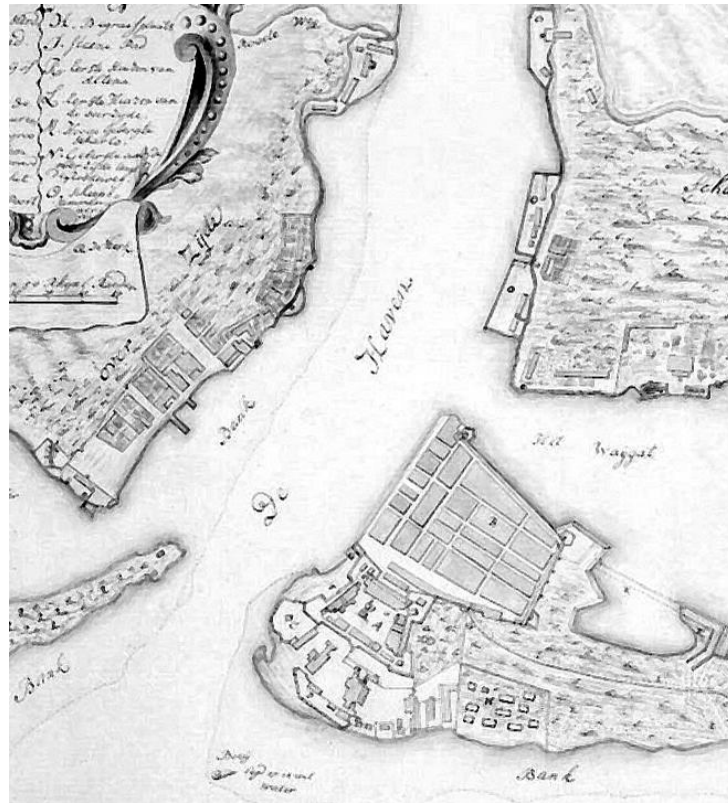
⁹⁷⁵ *Ibid.*

⁹⁷⁶ Selon les autorités bataves, les Français les avaient menacés de détruire l'île, si leur demande n'était pas satisfaite ; mais quand ils virent qu'ils n'obtenaient pas gain de cause, le délégué Jaubert exigea un paiement de 200 000 *paltinjos* afin de résoudre le problème. *Ibid.*, f. 95-95 v.

⁹⁷⁷ *Ibid.*, f. 135-135 v.

⁹⁷⁸ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 96-96 v.

Carte 5 : Fort Amsterdam et Over Zÿde



« Gotfried Carel Esdre, Jan Esdre. « *Plan van de Willemstad en het fort Amsterdam* » [détail]. 1774.

Source : Bibliothèque Royale de Belgique [en ligne]

Carte 6 : Baies de St. Ann et de St. Michel



« Curacao, from the Dutch originals of Gerard Van Keulen, regulated by astronomical observations » [détail]. Londres, printed for Robt. Sayer, 1775.

Source : David Rumsay Map Collection [en ligne]

Figure 22 : Le port de Willemstadt



J. Honig & Zoonen, *Eyland Curacao, anno 1800*. Source : The Library of Congress [en ligne]

Le même jour, le conseil se réunit, approuvant à l'unanimité une résolution qui devait être envoyée à Bresseau. Sa teneur était la suivante : une solution à l'amiable était proposée et il fut assuré à l'agent français que le gouvernement de l'île n'avait rien contre les Français. Bien au contraire, ils considéraient la République française comme une nation amie et étaient prêts à couvrir toute dépense qui s'imposerait afin que l'armée française puisse revenir en Guadeloupe. Vers le 16 août, convaincus que tout effort militaire serait voué à l'échec si l'appui de la *Vengeance* n'était pas assuré, les agents décidèrent d'accepter l'offre du gouvernement de participer financièrement à l'évacuation de l'île. Les autorités locales affrétèrent donc quatre navires supplémentaires. Elles accordèrent par ailleurs à ces agents 10 500 *paltinjos*, pour les besoins de l'état-major et la paie des soldats, et leur fournirent gracieusement des provisions. Au matin du 4 septembre, les troupes franco-antillaises embarquèrent de nouveau⁹⁷⁹.

Dans la matinée du même jour, les voiles de quatre goélettes françaises en provenance de Guadeloupe apparurent à l'horizon, chargées d'hommes et de munitions. Mais les navires des agents avaient déjà pris le large. L'arrivée de ces embarcations incita les agents à tenter à nouveau de s'emparer de Curaçao. Ils gagnèrent donc la baie de Sint Michiel, à quelques kilomètres à l'ouest de Willemstad. Ils prétexteront plus tard ne pas avoir trouvé les bons vents nécessaires au voyage, et qu'ayant aperçu quatre navires de la marine anglaise, ils s'en étaient retournés. Bresseau fit alors usage d'une lettre que lui avait été confiée par le gouverneur, dans laquelle il était expressément ordonné aux officiers hollandais des autres ports de l'île d'en permettre l'entrée aux navires français en cas de danger. De sorte que les agents purent de nouveau débarquer les troupes, s'emparant au passage des batteries de canons qui gardaient la baie⁹⁸⁰.

Informé par le commandant de Sint Michiel que l'armée française avait obtenu l'autorisation de débarquer dans sa juridiction, et ne croyant guère à la présence de navires anglais sur la côte, le gouverneur intima l'ordre de faire lever l'ancre sans délai

⁹⁷⁹ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 96 v.-97 v. ; « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 139 v. ; J. Hartog, *History of the Netherlands Antilles*, op.cit., p. 192.

⁹⁸⁰ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 97 v.-98 ; « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 140-141 v.

au général Jeannet, car il n'y avait « aucun ennemi sur terre ni en vue... »⁹⁸¹. Lauffer se mit immédiatement en marche à la tête de cinq cents hommes, troupes régulières et gardes nationaux confondus ; mais, se rendant compte de l'infériorité numérique de son armée face aux forces françaises — selon ses calculs les Français étaient alors 1 200 —, il décida de regagner Willemstad. Il y organisa un poste de défense de trois cent cinquante hommes, situé à Rood Weg, afin de protéger l'entrée de la ville sur la rive gauche du canal⁹⁸².

Le 5 septembre, le délégué de France à Curaçao, M. Jaubert, fut expulsé de Willemstad par Lauffer qui lui demanda de se retirer où se trouvaient les « soi-disantes troupes françaises de la Guadeloupe »⁹⁸³. Deux jours plus tard, les colonnes de soldats franco-antillais parties pour l'endroit où le gouverneur avait regroupé ses troupes, effectuèrent leur jonction et les troupes hollandaises furent contraintes de se retirer. Après quelques escarmouches dans les rues d'Otrabanda, le gouverneur donna l'ordre à ses troupes de regagner Fort Amsterdam, sur la rive droite du canal intérieur, laissant ainsi les Français maîtres de la rive gauche⁹⁸⁴. D'après l'agent Bresseau, ce fut une bataille fulgurante et sans autre issue possible, au point que Lauffer laissa sur le champ de bataille

« ...cinq pièces de campagne, son cheval, son chapeau et pensa se noyer en traversant dans un punk surchargé de monde, le bras de mer qui sépare la ville en deux parties. Notre petite armée ne tarda pas à arriver dans cette dite l'autre bande si précipitamment traversée par les fuyards. Le général Jeannet y cantonne vingt huit officiers de St. Domingue de la suite du général Rigaud qui s'étaient empressés de l'y venir joindre »⁹⁸⁵.

Ce ne sont cependant pas les détails sur le déroulement de l'affrontement qu'il convient de retenir de ce témoignage, mais la forte impression qu'il eut sur le

⁹⁸¹ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 98 v.

⁹⁸² « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 98 v.-99 ; « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 142.

⁹⁸³ « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 143 v.

⁹⁸⁴ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 99-100 v.

⁹⁸⁵ « Les agents des consuls au citoyen Forfait, ministre de la marine. Compte-rendu de l'expédition à Curaçao (18 pluviôse, an IX ; 07/02/1801) », CAOM, C7a54, f. 144.

gouverneur Lauffer et les autres autorités de l'île : parmi les attaquants français à Otrabanda, se trouvaient effet des hommes de couleur originaires de Saint-Domingue.

Après ce succès initial, l'agent Bresseau essaya en vain de se gagner les membres du conseil, leur présentant des conditions d'occupation plus honorables que celles proposées auparavant, mais ses membres les refusèrent. Les Français, grâce à l'aide des nombreux esclaves qui s'étaient joints à eux, prirent le contrôle des sources d'eau qui approvisionnaient la partie de la ville occupée par les hollandais. Ils s'emparèrent également du bétail qui se trouvait de l'autre côté du canal. Afin de s'assurer la prise définitive de Willemstad, ils placèrent deux navires corsaires au sud de l'île de Bonaire, interdisant de la sorte tout approvisionnement depuis la Terre Ferme⁹⁸⁶. La situation devenait critique pour les autorités de l'île, lorsqu'on aperçut, le 9 septembre, deux frégates battant pavillon des États-Unis. Les assiégés demandèrent donc au consul américain de leur prêter main-forte. Celui-ci accepta et une embarcation fut immédiatement envoyée à la rencontre des navires, porteuse d'une communication. On découvrit que sur l'une des frégates se trouvait un marchand qui apportait des armes et des munitions aux forces françaises, ainsi que des armes destinées à équiper les esclaves de l'île.

Le lendemain, au lieu du second navire étatsunien, une frégate anglaise de quarante-quatre canons fit son apparition : la *HMS Néréide*. Cette embarcation, à peine entrée dans le port de Willemstad, et « après avoir hissé son pavillon, vint faire une décharge de toute sa batterie d'à tribord sur les quartiers des français »⁹⁸⁷. À son arrivée, le capitaine, M. Watkins, informa au grand soulagement des autorités locales, qu'il avait lui-même capturé et envoyé en Jamaïque le navire marchand précédemment signalé. Il avait par ailleurs récupéré une partie des canons se trouvant sur ce navire, et tiré parti de la situation pour renforcer troupes stationnées sur la rive droite du canal⁹⁸⁸. Le 11 au

⁹⁸⁶ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 99-100 v.

⁹⁸⁷ « Registre des procès-verbaux des séances de la commission convoquée par le ministre de la marine et des colonies pour examiner la gestion des citoyens Jeannet et Bresseau (9 germinal, 2ème jour complémentaire, an X ; 19/09/1802) », CAOM, C7a54, f. 271 v-272.

⁹⁸⁸ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 100 v.-103 ; « HMS Nereide (38) [1797-1816] » [en ligne], *Ships of the Old Navy. A history of the sailing ships of the Royal Navy*, <<http://www.ageofnelson.org/MichaelPhillips/info.php?ref=1586>>, (14/08/2009).

matin, le gouverneur réunit un conseil conjoint afin de discuter d'une capitulation face aux Anglais. Après délibération, l'assemblée considéra,

« ...n'avoir d'autre choix, [...] qu'il était préférable de rendre l'île à l'ennemi [anglais] dans le cadre d'une capitulation avantageuse, plutôt que de tomber aux mains d'une bande de voleurs et d'assassins menaçant de la détruire entièrement »⁹⁸⁹.

La capitulation fut signée deux jours plus tard entre le gouverneur Lauffer et le capitaine Watkins. Parmi les arguments avancés par le gouverneur de Curaçao pour justifier la décision, figurait la crainte manifeste, voire la hantise que ne se répète un autre Saint-Domingue :

« Tous les horreurs d'une famine cruelle, tant par le manquement de vivres que d'eau ; et tomber enfin entre les mains d'une cruelle bande de voleurs et d'assassins : voir renouveler dans cette colonie, l'horrible destruction de St. Domingue. Que pouvions nous attendre de moins, vu que non seulement la troupe de Rigaud s'étaient [jointe] à eux, mais que le fameux sambo mulâtre [sic] Birot, qui avait massacré une infinité des Blancs innocents à St. Domingue, et fait exécuter les [...] autres les plus inouïs aux femmes et enfants, avait le grade de chef de brigade parmi eux, ainsi qu'un autre mulâtre, nommé Bonnet, pareillement de la troupe de Rigaud, qui occupait le même grade »⁹⁹⁰.

Dix jours plus tard arrivèrent deux corvettes étatsuniennes dont débarquèrent quatre-vingts hommes, venus épauler les autorités bataves⁹⁹¹. Malgré les renforts dont bénéficia l'ennemi, les Français firent en sorte de résister jusqu'au 22 septembre. Les agents décidèrent alors d'évacuer l'île et de regagner la Guadeloupe. Ils partirent dans onze embarcations dont trois furent prises pour cible en chemin par des corsaires anglais. Avant le départ, François Rigaud avait été fait prisonnier, et l'un de ses frères exécuté pour espionnage⁹⁹².

⁹⁸⁹ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 102 v.

⁹⁹⁰ « Exposición en francés del Gobernador y miembros del Consejo de la isla de Curazao, dirigida al Comité de Colonias de América y posesiones de la República Batava (Curaçao, 10/10/1800) », AGN, GCG, XC, f. 309.

⁹⁹¹ « Extrait d'un mémorial du gouverneur et du conseil de l'île de Curaçao (Curaçao, octobre 1800) », TNA, WO, 1/97, f. 104.

⁹⁹² M. Philips, « NEREIDE (38) [1797-1816] », *op.cit.*

L'année suivante, un comité de discipline se réunit à Paris à la demande du ministre de la Marine et des Colonies, afin de juger l'attitude des agents de cette île française, lors de leur tentative de s'emparer de Curaçao. Ils parvinrent à la conclusion suivante : par cette action, les agents de la Guadeloupe avaient outrepassé leurs attributions, et avaient violé le traité d'union existant entre la République française et la République batave. La responsabilité de la capitulation de l'île leur fut par ailleurs imputée. De même que le fait que les Français passaient désormais pour des pirates aux yeux de toutes les nations⁹⁹³.

6.2.3. La décision du « généralissime »

Les seuls cas de guerre civile présentant des caractéristiques de conflit ethno-politique similaires à celles des conflits qui ébranlèrent certaines îles françaises entre 1790 et 1804, ont été ceux des provinces de Caracas et de Cartagena à partir de 1811. Cette même année, après une succession de luttes politiques internes, ces territoires ainsi que d'autres régions d'Amérique espagnole, décidèrent de se déclarer indépendants de la métropole, tirant parti de la crise de la monarchie qu'entraîna l'occupation par Napoléon de la péninsule Ibérique. D'autres provinces choisirent de rester fidèles à la Couronne, provoquant ainsi une série de guerres civiles auxquelles participèrent nombre d'individus de couleur dans l'un ou l'autre camp, comme cela avait été le cas mais pour d'autres causes à la Martinique, la Guadeloupe et, bien entendu, à Saint-Domingue⁹⁹⁴.

Le 25 juillet 1812, après plusieurs mois de conflit avec les armées fidèles à la monarchie espagnole, le commandant en chef ou « généralissime » des armées républicaines du Venezuela, Francisco de Miranda, préoccupé par une série d'événements défavorables à sa cause, décida de capituler devant son homologue royaliste, le général Domingo Monteverde. Cette décision de capituler, dans les dernières heures de la République vénézuélienne, peut sembler quelque peu paradoxale. Il est vrai que cette action reportait une fois de plus — et peut-être à jamais au regard de son âge (62 ans) — son ancien désir de créer une grande république en Amérique espagnole.

⁹⁹³ « Rapport concernant l'affaire de Curaçao (9 germinal, 2ème jour complémentaire, an X; 19/09/1802) », CAOM, C7a54, f. 282 v.

⁹⁹⁴ Pour une analyse sur ce type de guerre « raciale », voir : C. Thibaud, « "Coupé têtes, brûlé cazes". Peurs et désirs d'Haïti dans l'Amérique de Bolivar », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2003, LVIII, n° 2..

C'était en 1783, après s'être vu contraint de désertre de l'armée espagnole, que, pendant un voyage de deux ans à travers les États-Unis, cette idée lui vint⁹⁹⁵. Lors de ce voyage, Miranda fut impressionné par le système de gouvernement des États-Unis et la grande liberté dont jouissaient ses citoyens. Il commença alors à concevoir un plan en vue de l'indépendance de l'Amérique espagnole, afin d'y mettre en place un gouvernement semblable. En 1783, l'ambassadeur d'Espagne exerça des pressions et prévint les autorités que Miranda était un déserteur. Celui-ci se vit donc contraint d'abandonner le pays et fut en Europe. Il commença alors à rechercher des appuis pour son projet indépendantiste auprès des différents gouvernants. Il s'adressa ainsi au premier ministre britannique William Pitt, de même qu'à l'impératrice de Russie, qui le plaça sous sa protection et le nomma général de son armée.

Attiré par la Révolution française, mais cherchant également un appui pour son projet, il se dirigea vers Paris en 1792. Côté du parti de la Gironde, il parvint à se lier d'amitié avec certains membres importants du gouvernement républicain en place depuis août, parmi lesquels Jacques-Pierre Brissot. Face à l'imminence de la guerre, et parce que l'on recherchait des officiers expérimentés, Miranda fut nommé général. Il partit pour les Pays-Bas, sous le commandement du général Dumouriez⁹⁹⁶. Dans le cadre de la guerre contre la coalition dont l'Espagne faisait partie, Brissot établit des plans stratégiques pour la frapper à différents points, de part et d'autre de l'Atlantique. Attaquer les colonies d'Amérique faisait partie de ses plans, et il proposa à Miranda, en décembre de cette même année, le gouvernement de Saint-Domingue. Selon le chef de file girondin, Miranda était ainsi susceptible de faire éclater une insurrection générale dans les colonies hispaniques et, ensuite, de former une armée afin de les envahir à l'aide de milliers des « valeureux mulâtres »⁹⁹⁷.

L'idée de nommer le Vénézuélien gouverneur de cette colonie fut appuyée par des personnages tels que le ministre de la marine, Monge, ou que l'influent député

⁹⁹⁵ Les références biographiques que j'utilise dans ce chapitre sur la vie de Miranda, proviennent des œuvres suivantes, K. Racine, *Francisco de Miranda, a Transatlantic Life in the Age of Revolution*, Wilmington, Scholarly Resources, 2003 ; W. S. Robertson, *Francisco de Miranda and the Revolutionizing of Spanish America*, *op.cit.*

⁹⁹⁶ M. Dorigny, « Brissot et Miranda en 1792, ou comment révolutionner l'Amérique espagnole? », in M. Dorigny, M. Rossignol, (éds.), *La France et les Amériques au temps de Jefferson et de Miranda*, Paris, Société des études robespierristes, 2001.

⁹⁹⁷ « Brissot à Miranda (Paris, 13/12/1792) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol.XIII, Caracas, Tipografía Americana, 1938, pp. 32-33.

girondin, Jérôme Pétion⁹⁹⁸. Pour sa part, Miranda préféra refuser cette nomination, bien qu'il reconnût qu'il s'agissait d'un plan « vraiment grandiose et magnifique... », déclarant que « lui ne savait rien au sujet des îles françaises » et que sa présence dans cette colonie « serait un signal d'alarme pour les cours de Madrid et de Saint-James [...], chose qui représenterait un écueil de plus pour mener à bien cette entreprise »⁹⁹⁹. En réalité, et comme le laisse pressentir sa réaction face aux plans de Pétion d'envahir l'Espagne, il semblerait que Miranda ait craint d'être à la tête d'une entreprise qui entraînerait la rupture de l'aide anglaise promise pour l'indépendance de l'Amérique espagnole¹⁰⁰⁰.

Suite au renversement de la Gironde en 1793, Miranda, comme les autres soutiens de ce parti, fut arrêté et jugé pour trahison, accusation dont il sera absout par la suite. Les mauvais traitements, les persécutions dont il a été victime, ainsi que les terribles scènes dont il a été le témoin pendant la Terreur, furent autant d'éléments qui marquèrent vivement ses idées politiques, au point de lui faire craindre l'incontrôlable dynamisme des révolutions. Pour cette raison, quelques années plus tard, il se félicitera cependant de ne pas avoir accepté le gouvernement de Saint-Domingue, décision qui aurait « certainement préservé les colonies de l'influence fatale de ce système révolutionnaire »¹⁰⁰¹.

En effet, l'expérience acquise pendant les six années passées en France et ses relations avec le parti girondin — dont beaucoup de membres appartenaient à la Société des amis des Noirs, fondée par le propre Brissot —, lui avaient permis de prendre connaissance dans le détail du processus révolutionnaire enclenché à Saint-Domingue. En 1798, il retourna à Londres pour se placer sous protection britannique et mettre en œuvre ses projets indépendantistes. Faisant part à l'un de ses collaborateurs de son inquiétude que des révolutions semblables n'éclatent dans l'Amérique espagnole, il écrit :

⁹⁹⁸ « Pétion à Miranda (Paris, 02/01/1793) », in *Ibid.*, p. 41.

⁹⁹⁹ « Miranda à Brissot (Liège, 19/09/1792) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol.XV, Caracas, Tipografía Americana, 1938, p. 69.

¹⁰⁰⁰ « Miranda à Pétion (Valenciennes, 26/10/1792) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol.XIV, Caracas, Tipografía Americana, 1938, p. 454..

¹⁰⁰¹ Cité par C. Parra Pérez, *Historia de la primera república de Venezuela*, vol.II, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1959, p. 176.

« ...je vous avouerai que je désire autant la liberté et l'indépendance du Nouveau Monde que je crains l'anarchie et le système révolutionnaire. Dieu veuille que ces terres magnifiques ne subissent le même sort que Saint-Domingue, théâtre de sang et de crimes, sous prétexte de vouloir instaurer la liberté. Il serait préférable qu'elles demeurent un siècle de plus sous l'oppression barbare et imbécile de l'Espagne »¹⁰⁰².

Par la suite, tous les projets politiques de Miranda furent marqués par cette préoccupation, qui le conduisit à s'abstenir de prendre position en maintes occasions : alors que, d'une part, il se montrait favorable à l'abolition de la traite des esclaves¹⁰⁰³, et proposait l'égalité juridique et politique aux libres de couleur, il s'abstint, d'autre part, de se prononcer sur la question de l'abolition de l'esclavage, ou toute autre mesure concernant la suppression ou le contrôle de l'esclavage. En 1806, Miranda put enfin mettre en place son plan d'invasion de l'Amérique espagnole, en commençant par sa terre natale : le Venezuela. Il prévoyait d'armer un navire et de recruter des hommes à New York, puis de faire escale en République d'Haïti, afin de renforcer ses contingents. Son navire accosta en février à Jacmel (au sud d'Haïti) où il resta plusieurs mois, parvenant effectivement à armer d'autres navires¹⁰⁰⁴. Après plusieurs tentatives de débarquement, l'invasion échoua et Miranda retourna à Londres.

À la fin de l'année 1808, il y apprit l'échec de la tentative de création d'un gouvernement autonome à Caracas par l'élite blanche. Cette conjuration était liée aux événements qui bouleversèrent la métropole hispanique à cette époque, dont l'invasion

¹⁰⁰² « Miranda a Turnbull (Dover, 12/06/1798) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol. XV, *op.cit.*, p. 207.

¹⁰⁰³ Nous pouvons penser cependant que Miranda était opposé à l'esclavagisme puisque, après être arrivé à Caracas, quand il apprit que la junte autonome qui s'était formée avait aboli le commerce d'esclaves, il écrivit à son ami, l'abolitionniste anglais William Wilberforce, pour l'informer de cette heureuse nouvelle. Cité par K. Racine, *Francisco de Miranda, a Transatlantic Life in the Age of Revolution*, *op.cit.*, p. 215.

¹⁰⁰⁴ Selon l'historien Ardouin Beaudrun, au moment d'arriver à Haïti, Miranda avait été convié à une réunion avec Jean-Jacques Dessalines. Il aurait expliqué au président haïtien qu'il avait l'intention de réunir en assemblée les hommes les plus éclairés afin de déclarer l'indépendance qui serait ensuite appuyée par le peuple. Dessalines aurait répondu ironiquement, qu'il ne parviendrait de cette manière qu'à mettre sa vie en jeu. Il lui conseilla donc d'adopter les deux seuls moyens qui existaient, à son sens, afin de mener une révolution à l'encontre d'un régime installé depuis plusieurs siècles : « coupé têtes, brûlé cases ». Selon Alain Yacou, Dessalines ne se trouvait pas à Jacmel lors du séjour de Miranda ; aussi, est-il probable que ce soit le général Ambroise qui lui ait donné le fameux conseil. Que ce récit soit avéré ou non, cette expérience n'a pas laissé de traces tangibles sur l'appréhension que pouvait avoir Miranda des révolutions. B. Ardouin, *Études Sur L'histoire d'Haïti*, vol. VI, Paris, Chez B. Ardouin, 1856, pp. 241-242 ; A. Yacou, « Du messianisme au schisme haïtien », in A. Yacou, (éd.), *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790-1822)*, Paris, Karthala, 2007, p. 441.

napoléonienne et l'abdication des Bourbons¹⁰⁰⁵. Lorsqu'il en connut les détails, il s'indigna en apprenant que le gouverneur avait eu recours à des miliciens de couleur afin de contrôler la situation. Il l'accusa d'ailleurs, en privé, de vouloir exposer la population « à la colère des mulâtres et des Noirs, pour le compte de son infâme gouvernement dans ces malheureux pays ! »¹⁰⁰⁶. Deux ans plus tard, en avril 1810, une faction moins élitiste de Blancs, appuyée cette fois par les capitaines des régiments de miliciens de couleur, parvint à prendre le pouvoir et à installer une junta autonome à Caracas. À cette nouvelle, Miranda décida de regagner sa ville natale.

À partir de janvier 1811, il réussit, grâce à son prestige, à réunir nombre de partisans blancs, de Noirs libres, de mulâtres et même des femmes. Son objectif étant de parvenir à une totale indépendance du territoire, d'obtenir la reconnaissance juridique et le statut de citoyen pour les descendants d'Africains de condition libre, mais non l'abolition de l'esclavage. Le 5 juillet 1811, l'Indépendance du territoire correspondant à l'ancienne Capitainerie Générale du Venezuela fut déclarée par le Congrès fédéral vénézuélien, sous la pression, en grande partie, de la faction dirigée par Miranda. Cet événement entraîna une forte opposition de la part d'autres villes, qui décidèrent finalement de rester loyales à la monarchie espagnole. Des armées se formèrent immédiatement afin de contrecarrer la jeune République, et une guerre civile éclata. Dans les premiers mois de 1812, les armées républicaines furent affaiblies, et l'on donna alors pleins pouvoirs à Miranda, et le titre de « généralissime ».

¹⁰⁰⁵ Lorsqu'en novembre 1808, on apprend à Caracas l'abdication du monarque espagnol, consécutive à l'occupation napoléonienne de la péninsule Ibérique (mai), les créoles blancs les plus importants de la ville proposèrent que le Cabildo de Caracas (institution placée sous leur contrôle) forme un gouvernement autonome de la capitainerie générale du Venezuela, à l'image des juntas établies en Espagne. Cette proposition provoqua le plus grand désordre, surtout parmi les libres de couleur. Un certain calme revint le 24 novembre, après que les autorités aient arrêté les principaux responsables de la conspiration. Voir à ce sujet: F. Langue, « El pensamiento venezolano de la emancipación y la conjuración de los mantuanos », in *Memorias*, vol.II, contribution à *III Congrès Latinoaméricain de l'Université de Varsovie*, Varsovie, Centro de Estudios Latinoamericanos, 1996 ; I. M. Quintero Montiel, *La conjura de los mantuanos: último acto de fidelidad a la monarquía española (Caracas, 1808)*, Caracas, Universidad Católica Andrés Bello, 2002. Concernant la réaction des *pardos* contre cette conspiration, voir : A. E. Gómez, « La Revolución de Caracas desde abajo », *op.cit.*, paragr. 31-34.

¹⁰⁰⁶ « Note de Miranda (23/05/1809) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol.XXII, Caracas, Tipografía Americana, 1938, pp. 349-350.

Carte 7 : Littoral de la Province de Caracas



Agustín Codazzi (1793-1859), *Mapa político de Venezuela, antes de la revolución de 1810* [détail]. Caracas: Agostino Codazzi; Paris: Thierry Frères, 1840.

Source : David Rumsey Map Collection [en ligne]

Les partisans de la monarchie tentèrent de faire en sorte que les esclaves prennent les armes au nom du roi. Les effets de cette proposition se firent surtout sentir dans la région cacaotière de Barlovento (à quelques kilomètres à l'est de Caracas), sur les deux rives du fleuve Tuy et vers l'embouchure, à l'endroit où se trouvaient concentrés la majorité des esclaves du territoire vénézuélien [Carte 7]. Le travail de sape de quelques prélats monarchistes, peu nombreux aux yeux de l'historien Clément Thibaud¹⁰⁰⁷, avait cependant eu comme conséquence le soulèvement de certains esclaves contre les patriotes. Ces esclaves « royalistes » entreprirent de marcher sur Caracas, commettant des atrocités sur leur passage¹⁰⁰⁸. Un officier patriote a décrit la situation comme suit :

¹⁰⁰⁷ C. Thibaud étudie le cas de soulèvement d'esclaves à Barlovento, à travers les registres démographiques de John V. Lombardi. Selon ces registres, il n'y eu à Curiepe que des prêtres entre 1784 et 1820. Aucun d'entre eux n'était présent à l'époque qui nous intéresse. On retrouve des prêtres à Capaya en 1784, puis de 1805 à 1809 ; la nomination s'est ensuite faite en 1818. Pour Río Chico on en trouve de 1802 à 1807, puis de 1809 à 1811. C. Thibaud, *Guerre et Révolution. Les armées boliviennes dans la guerre d'indépendance Colombie-Venezuela, 1810-1821*, Thèse (Ph.D.), Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2001, p. 154.

¹⁰⁰⁸ C. Thibaud, *Guerre et Révolution*, op.cit., pp. 109-113 ; J. Uslar Pietri, *Historia de la rebelión popular de 1814, Contribución al estudio de la historia de Venezuela*, Caracas, Edime, 1972, pp. 51-53.

« Ces gens inhumains et terribles, qui se réjouissaient de faire couler le sang et de s'approprier les biens des patriotes [...], se dirigeaient vers Caracas et ses alentours. Ils commirent dans ces vallées, et surtout dans le village de Guatire, les plus horribles assassinats, vols, violences et destructions. Ceux qui s'étaient rendus, les travailleurs pacifiques, les hommes les plus honorables, les innocents, étaient tués à coups de pistolet ou de sabre ou bien fouettés cruellement [...] C'était un véritable bain de sang... »¹⁰⁰⁹.

Malgré le ton dramatique de ce témoignage, et si l'on considère les rapports parvenus aux mains de Miranda, en provenance des villages des alentours (Santa Lucía, Guarenas et Petare), on se rend compte que la perception de la situation était, en réalité, fondée sur des informations fausses ou contradictoires. Certains présentaient telle description des événements, alors que d'autres en prenaient totalement le contre-pied, d'autres enfin considéraient qu'il ne s'agissait que de rumeurs. Cependant, Miranda s'attacha à tenir compte de tous ces avis. Étant donné l'apparente gravité de la situation, et dans la mesure où il s'efforçait de contrecarrer l'avantage acquis par les monarchistes en armant des esclaves, il décida d'en émanciper mille à la condition expresse de servir à la République. Cette mesure n'eut pas l'effet escompté, car seuls quelques uns acceptèrent la proposition du gouvernement.

Plus tard, dépourvu du soutien des libres de couleur et des indiens de l'intérieur du pays, et voyant que le port de La Guaira — qui approvisionnait Caracas — se trouvait bloqué, convaincu par ailleurs que la révolte d'esclaves allait atteindre bientôt Caracas, il décida de capituler devant le général espagnol Monteverde, le 25 juillet 1812. Miranda expliquera cette décision en ces termes :

« ...j'étais convaincu, d'une part, que la capitale et le port de Guaira se trouvaient dans un état désastreux à cause du manque de vivres. J'avais été informé, par ailleurs, la rapide incursion des esclaves provenant des vallées et des côtes de Barlovento — plus que convaincus par la proposition de liberté faite par nos ennemis —, ainsi que les terribles assassinats commis à Guatire et autres endroits. Tous ces événements me contraignirent à prendre des mesures... »¹⁰¹⁰.

¹⁰⁰⁹ J. D. Austria, *Bosquejo de la historia militar de Venezuela. Estudio preliminar por Héctor García Chuecos*, vol.I, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1960, p. 103.

¹⁰¹⁰ « Memorial dirigido [...] a la Audiencia de Caracas (S.d.) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol.XXIV, Caracas, Tipografía Americana, 1938, p. 537.

Cette capitulation ne fut aucunement appréciée par nombre d'officiers et de membres de son état major — dont certains de ses partisans inconditionnels —, qui le critiquèrent ouvertement et envisagèrent même d'attenter à sa vie. Le 30 juin, alors que Miranda attendait à La Guaira d'embarquer à bord d'un navire anglais en partance pour Curaçao, il fut arrêté par une partie de ses subordonnés (parmi eux, Simon Bolívar). Confronté à cette situation, il aurait dit : « Du désordre, du désordre, ces gens ne savent que faire du désordre ! »¹⁰¹¹. Il fut accusé par la suite de trahison et remis peu après au général royaliste, en échange de sauf-conduits pour quitter le territoire vénézuélien¹⁰¹².

Conclusion

Les actions menées par les personnages que nous avons étudiés dans ce chapitre représentent, comme on a pu le constater, trois cas différents de décisions prises par les plus hautes autorités de territoires coloniaux de la Grande Caraïbe, dans le cadre de sociétés esclavagistes à « trois niveaux ». Toutes visaient affronter des menaces immédiates associées directement ou indirectement avec Saint-Domingue.

Dans le cas de Lauffer, du fait de vivre dans un port commercial important où de nombreuses personnes en provenance de Saint-Domingue s'étaient réfugiées, il s'agissait d'un personnage qui connaissait parfaitement la situation de la colonie et dans d'autres territoires voisins également touchés par la vague révolutionnaire franco-antillaise. Lors du deuxième débarquement des troupes de la Guadeloupe, convaincu d'avoir identifié l'objectif des agents envoyés et pensant savoir jusqu'où ils étaient capables d'aller — souvenons-nous du premier manifeste des agents et de la tentative d'assassinat de M. Pitot —, il n'hésita pas à se battre. Après la défaite en Otrabanda, les autorités bataves vécurent des moments difficiles, non seulement à cause du siège imposé par les français, mais également de la présence parmi eux de mulâtres saint-dominguais. D'autant que les esclaves locaux les rejoignaient peu à peu. C'est à ce moment que le gouverneur et les membres du conseil, en proie à une angoisse extrême, voire à la peur, profitèrent de la présence de la *HMS Néréide* pour se soumettre volontairement à la domination de l'ennemi anglais, plutôt que risquer de se trouver confronter à un autre Saint-Domingue.

¹⁰¹¹ Cité par C. Parra Pérez, *Historia de la primera república de Venezuela*, vol.II, *op.cit.*, p. 547.

¹⁰¹² *Ibid.*, p. 436.

Il convient d'analyser à la lumière de sa première expérience sur le front de l'île de Jersey la décision de Balcarres de mobiliser les corps de cavalerie après avoir été informé de l'insurrection des Marrons de Trelawny. Il y avait, en effet, été confronté aux activités des révolutionnaires français et pris la mesure de leur volonté « d'exporter la révolution » et de s'en servir d'arme contre l'ennemi. De même, il n'était pas sans connaître les excès commis par les Jacobins durant la Terreur. Il est du reste probable qu'il en ait pris connaissance à travers des sources de première main, émanant des Français réfugiés sur l'île. Pour cette raison, dès le début de l'insurrection, il était convaincu que ce conflit faisait partie d'une stratégie plus vaste de la Convention nationale, destinée à atteindre l'Empire britannique. Une conviction qui le plaça dans une situation inconfortable puisque les habitants de l'île se refusaient à voir le danger qui, d'après lui, les guettait. L'émotion ressentie par Balcarres en apprenant la révolte des Marrons n'a pas seulement à voir avec le risque que l'île ne se transforme en une autre Saint-Domingue — ce qui était le cas des Blancs locaux. Elle procède davantage d'une conviction personnelle, presque paranoïaque¹⁰¹³, qu'une sorte de « grande tempête » aurait été déclenchée par les agents français et dirigée vers la Jamaïque, afin d'en finir avec elle, ses habitants, les autorités britanniques, y compris sa propre personne et les biens (plantations) qu'il y possédait.

Nous ne trouvons pas dans le cas de Miranda une référence claire à la colonie française, ni à Haïti lors de sa capitulation de juillet 1812, ou dans tout autre document de cette époque signé par lui. Cependant, étant donné l'appréhension qu'il ressentait antérieurement face au risque que ses projets politiques puissent déboucher sur une révolution comparable à celle de Saint-Domingue (au point de préférer rester sous le joug espagnol cent ans de plus), on pourrait se demander s'il était possible que cette émotion, attisée par l'avancée des esclaves « royalistes » depuis Barlovento, ait pu le conduire à précipiter une capitulation. Si tel était le cas — et non pour d'autres raisons telles que la lassitude, la déception ou la résignation —, ces circonstances pourraient expliquer la réaction viscérale de certains de ses partisans inconditionnels, qui virent dans sa capitulation une trahison et n'hésitèrent pas à le remettre entre les mains du général ennemi. Cette attitude signifiait, en effet, qu'ils étaient prêts à poursuivre la lutte, qu'ils considéraient comme injustifiée pareille décision, notamment en ce qui

¹⁰¹³ La paranoïa ne peut être considérée comme une manifestation de peur, mais plutôt comme une forme d'angoisse extrême, dite « angoisse paranoïaque ». P. Mannoni, *El miedo, op.cit.*, p. 26.

concerne la révolte des Noirs de Barlovento, à laquelle ils n'attribuaient point la même gravité que Miranda. Cette divergence de perception peut s'expliquer, d'une part, par le fait qu'ils n'avaient pas son expérience « atlantique », ni sa préoccupation d'éviter une « révolution noire » et, d'autre part, par le fait que ses ravisseurs patriotes avaient vécu dans une société esclavagiste pratiquement toute leur vie et s'étaient donc habitués aux risques constants des révoltes d'esclaves¹⁰¹⁴.

Ce type de divergences, tant les accusations des révolutionnaires Blancs créoles à l'encontre de Miranda que la remise en question des avertissements et des décisions de Balcarres par les Blancs en Jamaïque, reflètent le décalage existant entre la perception de ces autorités et la sensibilité collective des élites blanches. Des divergences dues à leurs différents parcours de vie, réalisés la plupart du temps, dans d'autres « espaces d'expérience » où la population de couleur était peu nombreuse, voire inexistante, et où les insurrections d'esclaves n'étaient qu'un écho lointain. On pourrait faire la même réflexion, bien que dans un sens inverse, au sujet de Lauffer à Curaçao. Celui-ci a constamment bénéficié de l'appui du conseil de cette île néerlandaise, malgré son origine suisse. À la différence des deux cas précédents, il avait passé une partie considérable de sa vie — depuis 1776 — dans une société esclavagiste à « trois niveaux ». Cela lui aurait permis de développer les mêmes inquiétudes que les Blancs locaux par rapport à la population de couleur — surtout après avoir vécu une révolte d'esclaves d'inspiration saint-domingoise en 1795 —, et de développer une méfiance comparable à l'égard des Français.

Il est également d'autres dimensions analytiques, toujours liées aux « espaces d'expérience », qui s'avèrent utiles afin d'expliquer les trois décisions auxquelles nous nous référons : d'une part, les valeurs culturelles édifiées au long de la vie des acteurs qui grandirent ou vécurent suffisamment de temps dans les sociétés où elles étaient apparues pour les avoir assimilées ou développées¹⁰¹⁵ ; et d'autre part, les traits de

¹⁰¹⁴ K. Racine, *Francisco de Miranda, a Transatlantic Life in the Age of Revolution*, *op.cit.*

¹⁰¹⁵ En ce qui concerne les valeurs, Alain Berthoz précise que d'autres « valeurs humaines » influencent aussi la prise d'une décision. Ce bio-psychologue donne comme exemple « les idées religieuses ou politiques, le sacrifice pour ses enfants, la loyauté, la droiture, la justice, la compassion, la réciprocité, la confiance. » Ceci ramène à « ce flot énorme de rémanences... » que Georges Duby dénomma « système des valeurs ». A. Berthoz, *La décision*, *op.cit.*, p. 41 ; G. Lobrichon, « Le religieux dans le système de la Féodalité occidentale (XIe-XIIe siècles) », in A. Bleton-Ruget, M. Pacaut, M. Rubellin, (éds.), *Regards croisés sur l'oeuvre de Georges Duby*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, p. 91 ; G. Duby, « L'histoire des systèmes de valeurs », *History and Theory, Studies in the Philosophy of History*, 1972, vol.XI, n° 1, pp. 15-25.

personnalité des acteurs, tant dans un sens psychanalytique en termes de *sur moi* — notion que nous n'approfondirons pas dans la mesure où nous ne disposons pas des sources nécessaires —, qu'en termes sociocognitifs¹⁰¹⁶. À cet égard, Robert Plutchik a indiqué que l'incidence des émotions sur les comportements des individus pouvait se prolonger pendant un certain temps, au point d'être considérée comme caractéristique de la personnalité individuelle¹⁰¹⁷.

Ainsi, jusqu'en 1795, Johann Rudolf Lauffer peut être considéré comme un leader patriote de Curaçao, voire comme un francophile jacobin. La façon dont la République française a traité la République batave après l'avoir occupée, ainsi que les excès commis récemment par les corsaires français, l'ont vraisemblablement convaincu d'adopter une certaine neutralité, et ce, malgré son alliance militaire avec la France. La conséquence en fut qu'il n'hésita pas à expulser un agent français, Tierce, que l'on soupçonnait d'être en train d'organiser une conspiration contre le gouvernement. Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que le gouverneur ait estimé que la petite flotte de corsaires franco-antillaise arrivée à Willemstad, en juillet 1799, constituait une menace potentielle pour l'île. De plus, si l'on considère son passé de marchand, étant donné l'animosité belliqueuse dont les représentants de la France aux Caraïbes avaient fait preuve au début de la guerre en 1793, et l'état de « quasi-guerre » entre ce pays et les États-Unis, il est probable qu'il aurait considéré le contrôle de l'île par des Français, comme un très « mauvais marché ».

Dans le cas de Balcarres, noble écossais de formation militaire, ses valeurs de militaire d'Ancien Régime l'obligeaient à défendre un territoire, confié par le roi¹⁰¹⁸. Son

¹⁰¹⁶ D'un point de vue sociocognitif, la « personnalité » (définie comme « un ensemble dynamique et organisé de caractéristiques que possède chaque personne, lequel influence de manière unique sa connaissance, ses motivations et ses conduites dans des différentes situations ») est modelée par le processus perceptif tel que nous l'avons appliqué dans le présent travail. L. A. Pervin, L. Nadeau, O. P. John, *La personnalité, De la théorie à la recherche*, Bruxelles, De Boeck Université, 2004, p. 394 ; R. M. Ryckman, *Theories of Personality*, Belmont, Thomson/Wadsworth, 2007, p. N.d.

¹⁰¹⁷ R. Plutchik, *The Emotions*, Lanham, University Press of America, 1991.

¹⁰¹⁸ Il est probable toutefois que les actions de Balcarres face à l'insurrection des Marrons en 1795 n'aient pas été tellement motivées par la défense du « corps » du roi anglais (qui comprenait imaginativement son corps physique et le territoire du royaume), étant donné le nationalisme dont il pouvait faire preuve tout comme d'autres officiers écossais de l'époque. S. Nenadic, « The Impact of the Military Profession on Highland Gentry Families, c. 1730-1830 », *The Scottish Historical Review*, 2006, vol.LXXXV, n° 1, p. 79 ; E. Kantorowicz, *Les deux corps du roi*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 228 et ss.

honneur en dépendait¹⁰¹⁹. Ainsi, une défaite aurait signifié « être déshonoré », tandis qu'une victoire était une occasion d'agrandir le prestige de sa personne et de sa famille, et de faire la preuve du courage viril propre à un homme d'armes de l'Ancien régime¹⁰²⁰. Dans sa décision d'accélérer les actions menées à l'encontre des Marrons insurgés, ses intérêts matériels ont également pu jouer — rappelons qu'il possédait plusieurs plantations dans l'île —. Son ego est aussi à prendre en compte. C'est ce que semblent démontrer les nombreuses occasions où il se vanta, *a posteriori*, d'avoir sauvé l'île, ainsi que sa satisfaction d'avoir passé outre la mise en garde de l'abbé Raynal quant à l'invincibilité des Marrons.

En ce qui concerne Miranda, au-delà de son ego — dont on savait combien il était affirmé —, bien qu'il soit parvenu à devenir officier d'Ancien régime dans l'armée espagnole, il n'avait pas vraiment été élevé dans un milieu aristocratique, mais plutôt bourgeois. Ces circonstances ont pu avoir une influence sur sa décision de capituler en 1812 : il ne défendait en effet pas une monarchie avec laquelle il était lié en termes d'imaginaire, mais une république mesurée¹⁰²¹. En outre, ses connaissances militaires et l'expérience acquise sur les champs de bataille d'Afrique du Nord, des États-Unis et en Europe l'ont vraisemblablement conduit à davantage de clairvoyance que ses compatriotes : tout était en effet perdu d'un point de vue militaire, quand il prit cette décision. Par ailleurs, au-delà de ses aspirations philanthropiques et de sa fidélité à une nation encore inexistante, rien ne le retenait dans une société qu'il avait dû quitter une quarantaine d'années auparavant. Les représentants des élites blanches créoles avaient constamment eu une attitude discriminatoire à l'encontre de sa famille. Lui-même, dans les années 1780, fut contraint de quitter Caracas pour chercher fortune hors de sa terre natale, dans d'autres contrées de l'empire espagnol.

¹⁰¹⁹ Au sujet de l'honneur militaire chez des officiers d'Ancien régime, voir, J. Bertaud, « The Soldier », Trad. par L. G. Cochrane, in M. Vovelle, (éd.), *Enlightenment Portraits*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, p. 98.

¹⁰²⁰ Pour l'historien G. L. Mosse, l'idéal masculin de la « virilité » se serait formé à la fin du XVIII^e siècle. Dès lors, les « hommes de qualité » européens et euro-américains devaient incarner des qualités morales, du courage, un sens de l'honneur et une volonté de domination. D'où l'image du soldat et de l'aventurier qui commence à apparaître à cette époque. G. L. Mosse, *L'image de l'homme, l'invention de la virilité moderne*, Trad. par M. Hechter, Paris, Abbeville, 1997. Je tiens à remercier Annick Lempérière de m'avoir signalé l'importance de la masculinité dans l'analyse des attitudes de Balcarres.

¹⁰²¹ J. Bertaud, « The Soldier », *op.cit.*, p. 98.

Au-delà de la « peur haïtienne »



Figure 23: Des « Jacobins noirs » selon Gillray
James Gillray, *Apotheosis of Hoche* [détail], Londres, 1798
Source : Wikipedia Commons [en ligne]

Qui craint le « mauvais exemple » de Saint-Domingue ?

« À n'en pas douter. L'époque de notre bonheur est arrivée »¹⁰²².

Francisco de Arango, *Discurso sobre la agricultura*, Madrid, 1792

Jusqu'à présent, nous nous sommes attachés à étudier l'impact des événements qui ont ébranlé Saint-Domingue sous l'angle des émotions négatives mises en évidence chez les élites blanches et les autorités. D'autres types de manifestations ont cependant pu être observés et feront l'objet de ce chapitre. Celles-ci ne se trouvent pas totalement dépourvues de charge émotionnelle, mais semblent néanmoins être d'une nature beaucoup plus consciente. En ce sens, elles se différencient des mesures et réactions abordées antérieurement du fait qu'il ne s'agit plus, à strictement parler, de réactions répondant à une menace concrète, mais plutôt d'attitudes ou de comportements dans lesquels les faits survenus sont évoqués comme argument.

Nous avons pu identifier des manifestations de ce type « moins émotif » dans trois domaines principaux : celui des idées politiques et raciales des indépendantistes vénézuéliens et des républicains en Virginie ; celui des aspirations économiques manifestées par les planteurs ainsi que par les autorités locales en ce qui concerne les pratiques de l'esclavage à Cuba et à la Jamaïque ; et enfin, celui de l'opinion développée par les dirigeants européens et les euro-américains à l'égard des Noirs de Saint-Domingue et, plus tard, de la nation haïtienne. Dans certains cas, ces manifestations eurent d'importantes retombées dans les sociétés où elles sont apparues, affectant leur

¹⁰²² F. D. Arango y Parreño, « Discurso sobre la agricultura en La Havane y medios de fomentarla », in *De La Factoría a La Colonia*, La Havane, Talleres de Cultural, S.A., 1936, p. 35-36.

dynamique historique de façon plus importante encore que les réactions émotives observées précédemment.

Ces manifestations reflètent généralement et à la fois, des préjugés raciaux traditionnels ainsi qu'une sorte de « racisme des Lumières » partagé par les élites intellectuelles des régions étudiées¹⁰²³. Parfois, elles semblaient prendre le pas sur la crainte ancestrale des révoltes d'esclaves, et même, effacer l'« angoisse conjoncturelle » qui s'était installée dans l'esprit des populations blanches de la Grande Caraïbe depuis les années 1790. En réalité, cet état émotif continuait bel et bien à exister, mais se trouvait canalisé à des fins sociales et politiques, par les acteurs qui font précisément l'objet de ce chapitre.

7.1. Une peur voilée

Depuis la période révolutionnaire franco-antillaise, bien que la crainte de révoltes d'esclaves se soit accrue chez les Blancs, il est possible d'identifier des comportements qui semblent contredire un tel sentiment. Aux États-Unis, où la traite était abolie depuis 1808, les planteurs désireux d'accroître leur main d'œuvre servile voient leurs marges de manœuvre réduites. La Caroline du Sud parvint néanmoins à importer près de quarante mille esclaves avant l'entrée en vigueur de ce règlement.¹⁰²⁴ Tel ne fut pas le cas en Virginie, où l'on avait volontairement interdit ce trafic humain en 1778, du fait du grand nombre d'esclaves et du taux de reproduction interne de ces derniers. Les esclaves étaient d'ailleurs si nombreux dans cet État que celui-ci devint l'une des principales sources d'« approvisionnement » des territoires du Sud profond (*Deep South*), et de l'Ouest au cours du XIX^e siècle. En revanche, en Jamaïque et à Cuba, la crise de Saint-Domingue aiguïsa les ambitions des planteurs locaux et des autorités coloniales, qui agirent afin d'occuper la place de la colonie française sur les marchés atlantiques.

¹⁰²³ D. B. Davis, *The Problem of Slavery in Western Culture*, op.cit., pp. 446 et ss. ; C. Delacampagne, *Une histoire du racisme*, Paris, LGF, 2000, p. 151 ; E. Noël, *Etre Noir en France au XVIII^e siècle*, Paris, Tallandier, 2006, pp. 27 et ss. ; L. Dubois, « An enslaved Enlightenment : rethinking the intellectual history of the French Atlantic », *Social History*, 2006, vol. XXXI, n° 1.

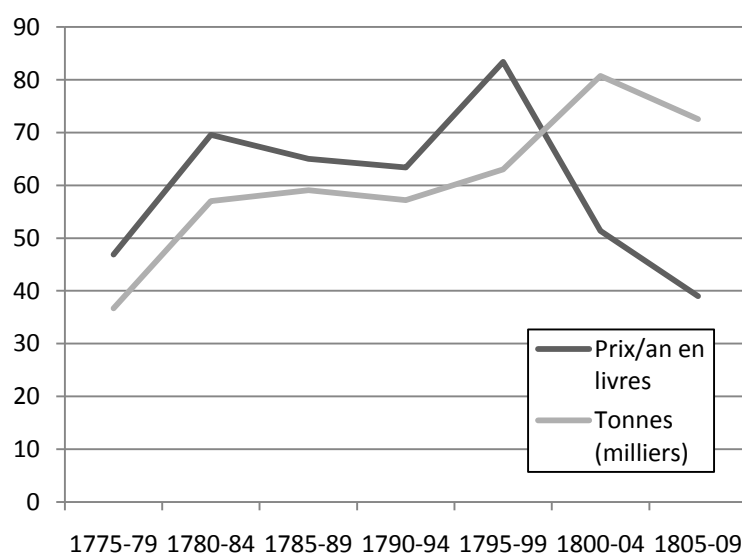
¹⁰²⁴ Cité par D. B. Davis, *The Problem of Slavery in the Age of Revolution*, op.cit., p. 121.

7.1.1. Les planteurs jamaïcains profitent de la conjoncture

Depuis 1790, et suite aux conflits déclenchés entre des factions politiques rivales à Saint-Domingue, le comte d'Effingham, gouverneur de la Jamaïque, s'était montré fort préoccupé par ces événements. Mais il se réjouissait néanmoins, non sans une certaine honte, des avantages commerciaux que ces conflits représentaient pour le Trésor britannique : « Je me dois certes de me réjouir, en tant que sujet anglais, de toute perspective d'amélioration de nos avantages commerciaux, mais je me lamente en tant qu'homme de l'Etat de Saint-Domingue »¹⁰²⁵. Il ne se trompait pas, puisque les îles anglaises, en particulier la Jamaïque, profitèrent en effet de la crise. Sur le marché britannique, le sucre de canne en provenance des îles anglaises augmenta de presque 30% entre 1790 et 1798 ; d'autres produits cultivés, comme le café, connurent une hausse plus importante encore¹⁰²⁶.

Cette hausse temporaire des prix suffit à faire sortir la Jamaïque de la crise structurelle qui la frappait depuis plusieurs décennies. Les planteurs de cette île en

Graphique 1: Prix du « muscovado » à Londres et production de sucre à la Jamaïque (1775-1809)



Source : D. Watts, *La Indias Occidentales. Modalidades de desarrollo, cultura y cambio medioambiental desde 1492*, Madrid, Alianza Editorial, 1992 (1987), pp. 311, 330.

¹⁰²⁵ « Effingham à Grenville (Jamaïque, 19/03/1791) », TNA, CO, 137/89, f. 90 v.

¹⁰²⁶ D. Watts, *Las Indias Occidentales : modalidades de desarrollo, cultura y cambio medioambiental desde 1492*, Madrid, Alianza, 1992, p. 311 ; L. J. Ragatz, *The fall of the planter class in the British Caribbean, 1763-1833: A study in social and economic history*, New York, Octagon Books, 1963, p. 205.

étaient parfaitement conscients et le firent savoir au roi dans une missive envoyée depuis l'Assemblée coloniale en 1792. Dans ce document, ils déploraient les raisons de cette hausse, mais reconnaissaient que celle-ci les avaient sauvés de la ruine¹⁰²⁷. L'explosion des prix les menaça cependant d'une autre manière : afin de réaliser des profits, la Compagnie des Indes Orientales chercha des alternatives en Extrême-Orient afin d'y introduire la culture de canne à sucre, initiative soutenue par le gouvernement britannique. Cette idée fut sévèrement critiquée par Bryan Edwards, qui faisait état d'une violation du monopole colonial mettant en péril la sécurité des îles, et provoquant le départ de nombreux Blancs devant la diminution de compétitivité qui s'ensuivait¹⁰²⁸.

Ce planteur jamaïcain ne proposait cependant pas d'augmenter le nombre d'esclaves afin de mettre à profit la hausse des prix, mais suggérait d'intensifier la culture du café¹⁰²⁹. Afin d'insister sur ce point, il ajouta dans l'édition de 1793 de son ouvrage historique sur les Indes Occidentales un texte écrit par son ami et compagnon à l'Assemblée coloniale, Samuel Vaughan : *Observations concerning the cultivation of Coffee in St. Domingo, and its probable increase in Jamaica*. Vaughan réclamait qu'il soit tiré profit de la chute de la production française conséquence directe des difficultés touchant les colonies françaises, en augmentant la production de café ainsi que l'importation d'esclaves en faveur de l'île britannique.

« ...si des laboureurs continuent à être envoyés d'Afrique à des prix modérés et que l'on tire parti des circonstances actuelles, nous serions à même d'instaurer en Jamaïque une culture extensive du café, denrée d'exportation, cela aurait des conséquences on ne peut plus bénéfiques pour la Grande-Bretagne, excédant même peut-être en terme de valeur les denrées sucrières »¹⁰³⁰.

En Jamaïque, la guerre contre la France et les conflits de Saint-Domingue n'affaiblirent que peu le trafic d'esclaves : au cours de la décennie 1790, douze mille esclaves en moyenne furent introduits chaque année, avec un point culminant en 1793

¹⁰²⁷ L. J. Ragatz, *The fall of the planter class in the British Caribbean, 1763-1833*, op.cit., p. 206.

¹⁰²⁸ B. Edwards, *The History, Civil and Commercial, of the British Colonies in the West Indies*, vol. II, London, Printed for J. Stockdale, 1793, p. 2.

¹⁰²⁹ O. M. Blouet, « Bryan Edwards and the Haitian Revolution », in Geggus, (éd.). *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, p. 48.

¹⁰³⁰ S. Vaughan, « Observations concerning the cultivation of Coffee in St. Domingo, and its probable increase in Jamaica, if the Slave trade shall not be abolished by act of Parliament », in B. Edwards, (éd.), *The History, Civil and Commercial, of the British Colonies in the West Indies*, vol. III, Philadelphie, James Humphreys, 1806, p. 131.

avec le débarquement de près de vingt-six mille Africains¹⁰³¹. Ils furent si nombreux dans le milieu de cette année que le gouverneur Williamson pouvait écrire que « l'afflux de Nègres a été sensationnel... »¹⁰³². En 1797, un groupe de planteurs important s'adressa au gouverneur afin de l'informer que l'île disposait encore de nombreuses régions cultivables, qui avaient seulement besoin d'esclaves africains pour devenir productives¹⁰³³. Vers la fin de la décennie, la population servile de l'île avait augmenté de près de 25 % : de 226 432 individus en 1788, à 300 000 en 1800¹⁰³⁴.

7.1.2. Le rêve d'Arango devient réalité

Bien avant que n'éclatent les conflits révolutionnaires dans les îles françaises, les planteurs cubains avaient pour projet de développer l'île afin d'en faire une véritable colonie de plantation, à l'image de la Jamaïque et de Saint-Domingue. Pour ce faire, il était nécessaire de mettre fin au monopole des établissements de commerce métropolitains, de développer le complexe de plantations et d'y introduire un nombre encore plus grand d'esclaves. En 1788, la municipalité de La Havane envoya un représentant en métropole afin de faire connaître une série de demandes répondant à ces objectifs au monarque espagnol¹⁰³⁵. Son représentant fut Francisco de Arango y Parreño, un jeune homme instruit issu de l'aristocratie havanaise. Une fois en Espagne, il fit pression pour la libéralisation du commerce d'esclaves, ce qu'il obtint à la faveur d'un Ordre royal (*Real Orden*) l'année suivante. Cette mesure fut renouvelée à diverses reprises, de nouveau grâce à ses interventions, au profit des planteurs cubains et des élites d'Amérique espagnole¹⁰³⁶.

¹⁰³¹ Cet accroissement de l'importation d'esclaves, comme le souligne D. Geggus, n'est pas seulement dû à l'expansion de l'économie de l'île mais également à la crainte des planteurs et des marchands d'une prochaine abolition de la traite des esclaves, étant donné que le sujet avait été débattu au Parlement. D. Geggus. « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 ». *The Americas*, 1981, vol. 38, n° 2, pp. 222, 226.

¹⁰³² « Williamson à Dundas (King's House, 20/06/1793) », TNA, CO, 137/91, f. 224.

¹⁰³³ « S. Taylor, H. Shirley, G. Murray & L. Cuthbert à Balcarres (Spanish Town, 05/12/1797) », TNA, CO, 137/98, f. 396.

¹⁰³⁴ Cité par D. Watts, *Las Indias Occidentales, modalidades de desarrollo, cultura y cambio medioambiental desde 1492*, op.cit., p. 359.

¹⁰³⁵ J. A. Piqueras, *Sociedad Civil y Poder en Cuba : Colonia y Poscolonia*, Madrid, Siglo XXI, 2005, p. 69-71.

¹⁰³⁶ M. Lucena Salmoral, *La esclavitud en la América Española*, Warszawa, Universidad de Varsovia. Centro de Estudios Latinoamericanos, 2002, pp. 280-281 ; D. C. Corbitt. « Immigration in Cuba ». *The Hispanic American Historical Review*, 1942, vol. 22, n° 2, p. 42.

En novembre 1791, après la grande rébellion de la Plaine du Nord, Arango s'adressa de nouveau au roi. Il indiquait dans sa lettre que les désordres survenus à Saint-Domingue pouvaient être profitables à l'agriculture cubaine, qui bénéficierait alors d'« un avantage décisif sur les Français »¹⁰³⁷. Cette idée fut reprise de manière plus approfondie l'année suivante dans un texte dont il fut également l'auteur, intitulé *Discurso sobre la agricultura en La Habana, y medios para fomentarla*. Il y exposait en effet son projet visant à faire de Cuba un important fournisseur de produits agricoles tropicaux ; en ce sens, il tenait compte de la nouvelle réalité géoéconomique atlantique, résultat des révolutions américaine et française, ainsi que de la chute de la production à Saint-Domingue¹⁰³⁸.

En effet, tout en déplorant « l'infortune du voisin », il soutenait que cette dernière circonstance constituait une occasion exceptionnelle de moderniser les techniques de production de l'agriculture cubaine et ainsi la mettre au niveau de ses concurrents¹⁰³⁹. Son projet suggérait notamment de s'enquérir des modalités anglaises et françaises de production et de traitement, de libéraliser le commerce, de mieux répartir les tâches confiées aux esclaves, de faire en sorte que l'Espagne achemine elle-même ses propres esclaves noirs depuis l'Afrique et, surtout, d'intensifier l'importation d'esclaves¹⁰⁴⁰.

Dans le même texte, Arango soulignait qu'il ne fallait pas sous-estimer les événements de Saint-Domingue car, si ses prévisions s'avéraient exactes, l'île de Cuba compterait bientôt plus de six cent mille descendants d'Africains, esclaves et libres de couleur. Selon lui, le danger résidait dans le fait que tous ceux-ci avaient une raison commune pour « se soulever contre ceux qu'ils considèrent comme la cause de leur avilissement », c'est-à-dire les Blancs¹⁰⁴¹. Sur ce point, Arango considérait qu'il était improbable que Cuba subisse le même sort que Saint-Domingue, car les esclaves y

¹⁰³⁷ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití, *op.cit.*, p. 180.

¹⁰³⁸ D. Tomich, « La richesse de l'empire : esclavage et production sucrière à Cuba après la révolution de Saint-Domingue », in *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises. Aux origines d'Haïti*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, pp. 329-332 ; F. D. Arango y Parreño, « Discurso sobre la agricultura en La Havane y medios de fomentarla », *op.cit.*, pp. 35-36, 58.

¹⁰³⁹ F. D. Arango y Parreño, « Discurso sobre la agricultura en La Havane y medios de fomentarla », *op.cit.*, pp. 35 et ss.

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*

¹⁰⁴¹ *Ibid.*, p. 35-36, p. 92

auraient été plus dociles¹⁰⁴². Néanmoins, il suggérait de mener une politique d'augmentation de la population blanche, ainsi que la mise en place de diverses mesures visant à maintenir la population de couleur sous contrôle. Si ses recommandations étaient suivies d'effet, il prédisait qu'en trois ans, les plantations de Cuba produiraient le double de celles de la colonie française, sans risque majeur d'agitation de la part des esclaves.

« Celui qui connaît quelque chose à ce type de plantations [ajoute-t-il] dira avec moi que si nous disposions d'assez de moyens pour acheter et introduire dans les ports de Cuba, pendant seulement un an, tous les Noirs dont elle a besoin pour la culture de ses terres, au bout de trois années ses productions auraient doublé, si ce que nous raconte notre Gazette à propos de la partie française de Santo Domingo est vrai. À n'en pas douter, le moment de notre bonheur est arrivé... »¹⁰⁴³.

La disposition des planteurs cubains en faveur de l'accroissement de l'importation d'esclaves sur leur territoire, fut ébranlée en 1795 par la rébellion de Puerto Príncipe et l'insurrection des Marrons en Jamaïque. En mai de l'année suivante, au cours d'une réunion du consulat de La Havane, un orateur (le marquis de Casa Peñalver) proposa de limiter l'introduction d'esclaves Noirs suite à ces événements, ou que ceux-ci fussent remplacés par des indiens salariés. Il insista également sur la nécessité de renforcer la population blanche — en faisant venir Espagnols de Campeche, de la Nouvelle-Espagne ou des îles Canaries — afin que la proportion des Noirs par rapport aux Blancs n'augmente pas au détriment de ces derniers. Bien que le reste des personnalités présentes ait reconnu le danger inhérent à la croissance de la population de couleur, ils insistèrent également sur le fait que l'importation d'esclaves qui « représente tellement de bénéfices pour cette colonie », devait se poursuivre. En résumé, le syndic-procureur affirmait que l'île ne devait pas craindre des « soulèvements généraux, mais plutôt des révoltes isolées ». Il proposa dans le même

¹⁰⁴² J. Gomariz, « Francisco de Arango y Parreno : El discurso esclavista de la ilustracion cubana », *Cuban Studies*, 2004, vol. XXXV, pp. 47-48.

¹⁰⁴³ F. D. Arango y Parreño, « Discurso sobre la agricultura en La Havane y medios de fomentarla », *op.cit.*, p. 35-36; 59.

ordre d'idées de favoriser l'immigration de Blancs et de dépêcher des bataillons de policiers dans les champs, en cas de rébellion des Marrons¹⁰⁴⁴.

Le trafic d'esclaves vers l'île se poursuivit ainsi sans obstacles au cours des années suivantes, y compris après l'invasion napoléonienne de la péninsule ibérique en 1808. Deux ans plus tard, alors qu'aux *Cortes* convoquées à Cádiz certains députés présentaient des propositions en vue de l'abolition de la traite et de l'esclavage, les trois principales corporations de La Havane — la Municipalité, la Société Patriotique et le Consulat — rédigèrent sous la houlette d'Arango une pétition destinée à cette assemblée, afin que soit maintenu le trafic d'esclaves. En 1817, alors que le gouvernement britannique faisait pression sur l'Espagne pour abolir la traite, cet influent aristocrate cubain intervint à nouveau en tant que conseiller des Indes à Madrid. À cette occasion, de concert avec les autres conseillers de cette institution, il défendit l'esclavage et le commerce des esclaves, faisant état une fois de plus de l'importance de cette activité pour la prospérité de Cuba. La Couronne espagnole accepta cependant d'interdire la traite dans un délai de trois ans en échange d'une indemnisation de 400 000 livres¹⁰⁴⁵.

Des avertissements se firent entendre à cette époque sous la plume des opposants à la traite, qui craignaient que ne se répètent dans les colonies hispaniques des Caraïbes les mêmes « ravages et horreurs » qu'à Saint-Domingue. En réponse, les conseillers affirmèrent qu'une rébellion d'esclaves était une éventualité « si minime et facile à prévoir qu'elle était en réalité inexistante » ; quant aux « scènes tragiques » qui se déroulèrent dans la colonie française, elles se reproduiraient difficilement ailleurs, car le contexte n'était plus le même que celui de la fin du XVIII^e siècle :

« Pour que tant de disgrâce eût lieu, il a fallu une féroce et sanglante révolution en France ; puis la formation, dans sa lignée, du projet insensé de libérer tous les Noirs et qu'ils obtiennent les mêmes droits et la même condition que les Blancs ; que les commissaires de la République [française] les dressent contre ceux qui s'opposeraient aux nouvelles institutions ; que nous-mêmes fournissions des armes et des munitions à ceux qui faisaient mine de défendre la juste cause du

¹⁰⁴⁴ « Copie des délibérations de la Junta del Consulado (La Havane, 20/05/1796) », AGS, SGU, 6865, n°24, f. 1-3.

¹⁰⁴⁵ A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba, 1817-1886*, Austin, University of Texas Press, 1967, pp. 22-29.

roi ; et enfin, il fallut que les Anglais vêtissent, arment, forment des régiments et disciplinent une proportion croissante de cette population [de couleur]... »¹⁰⁴⁶.

En 1820, suite à la rébellion libérale du général Riego, le monarque dût accepter l'instauration d'une monarchie parlementaire en Espagne, en accord avec la Constitution de Cadix de 1812. En conséquence, l'accord sur la suppression de la traite ne fut pas respecté¹⁰⁴⁷. En 1823, après la chute du régime libéral et la restauration de la monarchie absolue, le trafic d'esclaves vers Cuba continua sans encombre. De fait, la population d'esclaves passa de 84 496 à 286 942 individus vers le milieu de la décennie, soit une augmentation de 300 % par rapport à 1792¹⁰⁴⁸. Au cours des années qui suivirent, la population d'esclaves continua d'augmenter, jusqu'à dépasser la population blanche en 1841, avec 421 649 Noirs pour seulement 408 966 Blancs. La disproportion des descendants d'Africains par rapport aux Blancs était encore plus importante en ajoutant les libres de couleur (147 787), ce qui élevait donc le total de la population noire à 569 436 individus¹⁰⁴⁹.

7.1.3. Les différends au sujet du commerce avec Saint-Domingue et Haïti

L'arrivée au pouvoir de Toussaint Louverture en 1798 fut objet de controverses dans certains territoires. Peu avant le retrait de l'armée britannique de Saint-Domingue, son chef, le général Maitland, parvint à conclure un accord avec Louverture : celui-ci s'engageait à ne pas intervenir en Jamaïque et les Britanniques feraient de même à Saint-Domingue. L'accord permettait également de vendre des provisions à ce territoire. Ce dernier aspect ne fut pas du goût du gouverneur Balcarres, qui écrivit à Londres afin de souligner de façon ironique que vendre des provisions aux Noirs de la colonie française, revenait de la part de Londres à « envoyer d'immenses quantités de provisions et d'habits à une armée de Sans-culottes réunie dans le but d'envahir l'Angleterre ! »¹⁰⁵⁰.

Il ajoutait que cela serait même plus dangereux dans le cas de la Jamaïque, étant donné que cette île n'était, selon lui, pas préparée à faire face à une invasion avec des

¹⁰⁴⁶ Vote particulier de plusieurs Conseillers des Indes sur l'abolition de la traite des Noirs in F. Arango y Parreño, *Obras*, vol. II, La Havane, Dirección de Cultura, 1952, p. 338.

¹⁰⁴⁷ M. D. González-Ripoll, « Desde Cuba, antes y después de Haití », *op.cit.*, pp. 76-77.

¹⁰⁴⁸ Cité par C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, p. 98.

¹⁰⁴⁹ Cité par H. S. Klein, *Slavery in the Americas : A Comparative Study of Virginia and Cuba*, Chicago, Ivan R. Dee, 1967, p. 202.

¹⁰⁵⁰ « Balcarres à Portland (Jamaïque, 16/09/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 151.

Noirs saint-dominguais. Peu après il reconnut qu'un accord avec Louverture pouvait accélérer la rupture entre ce dernier et le gouvernement français du Directoire exécutif¹⁰⁵¹, mais la conspiration de Sasportas, ainsi que d'autres informations des services de renseignement qui annonçaient une invasion depuis Saint-Domingue, eurent pour effet d'accroître la méfiance vis-à-vis du chef noir. Après l'indépendance d'Haïti en 1804, de nouveaux efforts visèrent à établir des relations commerciales avec Dessalines. Mais en apprenant que des Blancs avaient été assassinés par leurs propres troupes, les autorités britanniques renoncèrent.

Du côté espagnol, le Cubain Francisco de Arango manifesta en 1803 son inquiétude, alors qu'il revenait d'une visite de la colonie française. Il craignait un retour au temps des désordres des « flibustiers et boucaniers » du XVII^e, ce qui ne manquerait pas de menacer la « sécurité dont a besoin le commerce de la Côte ferme, de l'île de Cuba et du sein mexicain »¹⁰⁵². La même année, le consul d'Espagne à Philadelphie, Valentín de Foronda, faisait montre de craintes similaires après l'indépendance d'Haïti et avertit l'Espagne que ces « barbares africains » pourraient être « de nouveaux flibustiers qui infesteraient toutes nos côtes de leurs pirateries et tenteraient de propager le feu révolutionnaire dans nos îles... »¹⁰⁵³. Quelques années auparavant, en 1799, dans le cadre de la « quasi-guerre » contre la France, et peu après avoir appris l'arrivée au pouvoir de Louverture, le Virginien Thomas Jefferson fit part à un ami d'une crainte du même ordre. D'après lui, le territoire antillais risquait de se convertir en ce qu'il appelait une « Alger américaine », c'est-à-dire un foyer de pirates comparables aux peuples « barbaresques » de l'Afrique du Nord, dont les corsaires s'attaquaient aux vaisseaux marchands états-uniens naviguant en Méditerranée sans la protection des Britanniques depuis l'Indépendance¹⁰⁵⁴.

¹⁰⁵¹ « Conversation entre Balcarres et M Morgin (King's House, 26/10/1798) », TNA, CO, 137/100, f. 201.

¹⁰⁵² « Comisión de Arango en Santo Domingo, Parte Francesa (17/07/1803) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, La Havane, Archivo Nacional de Cuba, 1954, pp. 251-252.

¹⁰⁵³ Cité par C. Naranjo Orovio, « De la esclavitud a la criminalización de un grupo : la población de color en Cuba ». *Op.Cit.*, 2005, n° 16, paragr. 4.

¹⁰⁵⁴ La référence à Alger faisait allusion à la menace que constituaient les Etats nord-africains pour les navires marchands des Etats-Unis après leur indépendance, car ceux-ci n'étaient plus protégés par l'armée anglaise. « Jefferson à Madison (Philadelphie, 05/02/1799) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. IX (1799-1803), New York ; Londres, G.P. Putnam's Sons, 1905 ; R. J. Allison, *The Crescent Obscured : The United States and the Muslim World, 1776-1815*, New York, Oxford University Press, 1995, p. 22.

Le président John Adams — qui dirigea les États-Unis de 1797 à 1801 —, fédéraliste originaire du Massachussetts, ne partageait pas cette crainte ; à ses yeux, il était peu probable qu'en devenant indépendant ou plus autonome, Saint-Domingue devienne un État pirate à l'image des Nord-africains de l'époque. Il avait d'ailleurs résolu le problème de la menace algérienne en concluant un accord avec le *Dey* (régent) d'Alger, à qui il avait proposé une prime généreuse si celui-ci empêchait ses corsaires d'attaquer les navires nord-américains¹⁰⁵⁵. De même, étant convaincu qu'il était impossible de chasser les Noirs du pouvoir¹⁰⁵⁶, il proposa au Congrès d'établir des relations commerciales avec Louverture afin de ne pas renoncer au commerce si lucratif avec la colonie française¹⁰⁵⁷. En dépit des objections républicaines, le Congrès vota en faveur de l'ouverture du commerce avec Saint-Domingue en février 1799¹⁰⁵⁸, fort de la popularité acquise par le gouvernement fédéraliste suite à ses victoires militaires pendant la « quasi-guerre » contre la France. Adams alla même plus loin en offrant son soutien militaire à Louverture, ce qui fut décisif pour assurer la victoire de ce dernier lors de la Guerre du Sud¹⁰⁵⁹.

Les États sudistes, comme le soulignait Jefferson au début de l'année 1799, ne virent pas d'un bon œil que le gouvernement fédéral permette des échanges commerciaux avec ceux qu'ils appelaient des « cannibales de la terrible République... »¹⁰⁶⁰. En réalité, les habitants du Sud étaient plus divisés que ne le laissait entendre le politicien virginien. Cette division dépendait en grande partie de l'appartenance politique et non d'une différence Nord-Sud. Par exemple, Charles Pickering, fédéraliste de Caroline du Sud, était d'accord avec l'action entreprise par le

¹⁰⁵⁵ En 1794, un débat eut lieu au Congrès au sujet de l'armement des navires pour protéger les marchands dans la Méditerranée. En 1797, un accord fut conclu avec le Dey d'Alger afin que ses bateaux n'attaquent pas les navires nord-américains en échange d'un versement d'environ un million de dollars. R. J. Allison, *The Crescent Obscured, op.cit.*, p. 22.

¹⁰⁵⁶ La position neutre des États-Unis pendant les guerres de la fin du XVIII^e siècle favorisa de manière substantielle les échanges commerciaux avec ce territoire français. Les exportations nord-américaines vers les Antilles françaises représentaient 3,2 millions de dollars en 1790 ; en 1793, ce chiffre atteignait 5 millions de dollars et, en 1797, 8,4 millions de dollars. D. R. Hickey. « America's Response to the Slave Revolt in Haiti, 1791-1806 ». *Journal of the Early Republic*, 1982, vol. 2, n° 4, p. 365.

¹⁰⁵⁷ T. Matthewson, *A Proslavery Foreign Policy : Haitian-American Relations During the Early Republic*, Westport, Praeger, 2003, pp. 57-59.

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*, pp. 67-68.

¹⁰⁵⁹ T. Matthewson, « Jefferson and the Nonrecognition of Haiti », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 1996, vol. CXL140, n° 1, p. 27.

¹⁰⁶⁰ « Jefferson à Burr (Philadelphie, 11/02/1799) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. IX (1799-1803), *op.cit.*

gouvernement d'Adams, car il pensait que les Noirs ne pouvaient coordonner aucune offensive sans l'aide des Français. Albert Gallatin — un Suisse vivant à Philadelphie — pensait quant à lui que cela revenait à lâcher des « tigres sauvages » sur le Sud esclavagiste. Des républicains de Virginie soutenaient enfin que le commerce pouvait amener des individus non désirés au Sud et que ceux-ci pourraient encourager les esclaves locaux à se soulever ; de plus, ils refusaient l'idée que les États-Unis puissent soutenir un gouvernement usurpant la souveraineté française¹⁰⁶¹.

En 1800, les républicains remportèrent les élections présidentielles, ce qui mit fin à la politique favorable au commerce avec le régime de Louverture. Le nouveau président Thomas Jefferson et ses alliés politiques firent en sorte de supprimer peu à peu ladite « Clause Toussaint »¹⁰⁶². Cependant, la première tentative formelle en ce sens ne fut effectuée qu'en décembre 1805, en liaison probablement avec les nouvelles des massacres de Blancs. Elle fut présentée par le sénateur républicain de Pennsylvanie, Georges Logan, qui argumenta de la sorte : « Est-il sensé de s'enticher de la population noire de Saint-Domingue, alors que nous avons une population similaire dans nos États du Sud ? »¹⁰⁶³. Lorsque la discussion fut ouverte au Congrès, elle donna lieu à un débat enflammé, durant lequel les fédéralistes défendirent le commerce avec la nouvelle république d'Haïti. Ils firent état de la prospérité générée de cette manière et refusèrent de céder aux pressions du gouvernement français qui exigeait d'y mettre fin.

Les républicains, quant à eux, soutenaient que le territoire de Saint-Domingue était toujours français et ils insistaient sur le danger que représentait le commerce avec les usurpateurs noirs pour les États esclavagistes du Sud. John W. Eppes, républicain de Virginie, avertit que le commerce avec ce territoire serait synonyme d'une « immédiate et horrible destruction d'une bonne partie de l'Amérique »¹⁰⁶⁴. La mesure mettant fin à ces échanges commerciaux fut finalement approuvée par la Congrès en février 1806, puis promulguée comme loi par le pouvoir exécutif. Celle-ci fut ratifiée à deux reprises jusqu'en 1810, date à laquelle le commerce avec Haïti

¹⁰⁶¹ T. Matthewson, *A Proslavery Foreign Policy*, *op.cit.*, pp. 67-68.

¹⁰⁶² T. Matthewson, « Jefferson and the Nonrecognition of Haiti », *op.cit.*, p. 27.

¹⁰⁶³ Cité par D. R. Hickey, « America's Response to the Slave Revolt in Haiti », *op.cit.*, p. 375.

¹⁰⁶⁴ Cité par T. Matthewson, « Jefferson and Haiti », *The Journal of Southern History*, 1995, vol. LXI, n° 2, p. 236.

redevint légal. En 1813, sous la présidence de James Madison (originaire de Virginie), le gouvernement nomma un agent commercial sur ce territoire, mais aucun effort ne fut fait pour reconnaître son indépendance par rapport à la France¹⁰⁶⁵.

7.2. La Terreur, Saint-Domingue et les idées politiques républicaines

Les conflits des Antilles françaises influencèrent également les idées politiques des révolutionnaires des Amériques, en particulier en raison du lien existant entre le républicanisme radical et la Révolution française. Les événements de Saint-Domingue, ainsi que la terreur qui se déchaîna en France en 1793, furent considérés comme des « dérives » d'un même processus révolutionnaire, ce qui causa une forte impression sur les républicains des deux côtés de l'Atlantique. Certains d'entre eux l'avaient même vécu en personne. Ce fut le cas de l'Anglo-américain Thomas Paine ou du Vénézuélien Francisco de Miranda, qui furent emprisonnés et assistèrent impuissants à l'exécution de plusieurs de leurs compagnons de la Gironde¹⁰⁶⁶.

Tous deux saluèrent l'« heureuse révolution » de Thermidor (selon le mot de Miranda)¹⁰⁶⁷ qui mit fin au régime de Robespierre en juillet de l'année suivante. Ils approuvèrent également la formation du Directoire exécutif. Pour Thomas Paine, la terreur aurait « souillé une révolution qui avait pourtant commencé dans la vertu et détruit ceux qui l'avaient portée »¹⁰⁶⁸. Miranda fit montre d'une déception similaire, comme cela transparaît dans une lettre envoyée à un ami en 1801 : « la saine Liberté avait un parti qu'elle aimait, qui la défendait sans prisons, sans guillotines, sans saccages et sans répression ! »¹⁰⁶⁹.

¹⁰⁶⁵ T. Matthewson, « Jefferson and Haiti », *op.cit.*, p. 236 ; T. Matthewson, « Jefferson and the Nonrecognition of Haiti », *op.cit.*, pp. 35-37 ; D. R. Hickey, « America's Response to the Slave Revolt in Haiti », *op.cit.*, pp. 375-378 ; T. Matthewson, *A Proslavery Foreign Policy*, *op.cit.*, p. 128.

¹⁰⁶⁶ B. Vincent, *The transatlantic republican*, Amsterdam, Rodopi, 2005, p. 88 ; K. Racine, *Francisco De Miranda, a Transatlantic Life in the Age of Revolution*, Wilmington, Scholarly Resources, 2003, p. N.d.

¹⁰⁶⁷ « Opinion du général Miranda sur la situation actuelle de la France et les remèdes convenables à ses maux (1795) », in F. D. Miranda. *Archivo del General Miranda*, vol. XIV, Caracas, Tipografía Americana, 1938, p. 389.

¹⁰⁶⁸ « To Forgetfulness, from "The Castle in The Air", to "The Little Corner of the World" », in T. C. Rickman, *The life of Thomas Paine*, N.d., T. C. Rickman, 1819, p. 235.

¹⁰⁶⁹ « Miranda à Efforo Lanjuinais (Hamburg, 8/6/1801) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol. XVI, Caracas, Tipografía Americana, 1938, p. 244.

7.2.1. Soutien à la Révolution française

De manière générale, la dérive de la Révolution française provoqua en effet un sérieux dilemme idéologique pour les républicains aux Amériques, en regard du type de républicanisme qu'ils professaient. À cette époque, les États-Unis montraient une grande sympathie pour la France, compte tenu — nous l'avons déjà indiqué — de l'aide que ce pays avait apportée à la cause de l'Indépendance nord-américaine ; qui plus est, des similitudes idéologiques existaient entre les processus révolutionnaires des deux nations. Cette affinité se manifestait de diverses façons : fondation de clubs jacobins, fêtes républicaines, solidarité avec les émigrés français, etc.¹⁰⁷⁰.

En Virginie, par exemple, les réussites de la Révolution française furent célébrées probablement plus qu'ailleurs : les habitants s'appelaient entre eux « citoyens » ou « jacobins », et partout des toasts étaient portés à « l'alliance perpétuelle » entre les deux républiques. Les plus fanatiques envisageaient même de se rendre en France pour se joindre à l'armée républicaine, et lutter pour « la plus noble cause au monde »¹⁰⁷¹. En décembre 1791, les représentants au Sénat de cet État décidèrent d'envoyer une lettre félicitant avec ferveur l'Assemblée nationale française pour la nouvelle Constitution qu'elle avait ratifiée cette année-là. Selon eux, celle-ci servirait d'exemple pour toutes les nations opprimées du monde, « jusqu'à ce que le despotisme et sa horde d'ennemis de la félicité et du progrès, soient chassés à jamais »¹⁰⁷².

La majeure partie de ces initiatives, y compris l'accueil de réfugiés, furent encouragées par des membres du parti républicain. Ceux-ci s'étaient en effet autoproclamés défenseurs des idées révolutionnaires qui avaient provoqué la rupture avec l'Angleterre en 1776. Certains des leaders les plus importants du parti, comme Thomas Jefferson et George Washington, étaient originaires de la Virginie. Ils étaient

¹⁰⁷⁰ Cela se confirma avec la formation de clubs patriotes franco-américains tout au long de la côte atlantique, ainsi que dans les événements publics durant lesquelles étaient hissés les drapeaux des deux pays en signe de solidarité révolutionnaire. Des fêtes étaient également organisées pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet et autres dates commémoratives de la Révolution française. Enfin, des milliers d'émigrants furent accueillis avec beaucoup de solidarité lorsqu'ils arrivèrent de France et des Antilles françaises dès le début de la décennie 1790. B. V. Ruymbeke, « Fêtes républicaines et club jacobins : Vivre la Révolution à Charleston en Caroline du Sud, 1792-1797 », in M. Belissa, B. Cottret, (éds.), *Cosmopolitismes, patriotismes : Europe et Amériques, 1773-1802*, Paris, Les Perséides, 2005, p. 125-136.

¹⁰⁷¹ J. Sidbury, « Saint Domingue in Virginia », *op.cit.*, p. 493.

¹⁰⁷² « Séance du 16/12/1791 », in *Journal of the House of Delegates of the Commonwealth of Virginia. Journal of the House of Delegates of the Commonwealth of Virginia*, Richmond, Augustine Davis, 1791, pp. 133-134, 140.

d'avis que le processus révolutionnaire français corroborait le leur, et faisaient de deux expériences révolutionnaires un modèle pouvant s'étendre à d'autres parties du monde¹⁰⁷³. Lorsque la radicalisation se fit sentir en France à partir de 1792, nombre d'entre eux manifestèrent leur solidarité vis-à-vis des jacobins, et justifèrent même les excès commis.

Ce fut le cas de Jefferson qui voyait en eux les authentiques représentants de la nation, porteurs de l'« esprit révolutionnaire de la nation toute entière », bien qu'il reconnaissait par ailleurs l'« abus général » qu'ils commettaient pour atteindre leurs buts politiques¹⁰⁷⁴. Au début de l'année suivante, il apprit probablement les massacres perpétrés durant la première vague de terreur à Paris, pendant l'été de 1792. Il condamna alors le fait que des personnes innocentes aient été exécutées mais justifia ces actes, pensant que tout cela avait été accompli dans le but d'atteindre un objectif plus élevé : « la liberté du monde tout entier... »¹⁰⁷⁵.

Les conflits qui troublèrent les îles françaises au cours de la décennie 1790, suscitèrent de la crainte du fait que des hommes de couleur avaient été armés à des fins militaires. Jefferson voyait cependant ces conflits comme une extension de la révolution de la métropole¹⁰⁷⁶. Il se réjouissait lorsqu'il apprenait les victoires des patriotes des îles et appelait « aristocrates ou monocrates »¹⁰⁷⁷ tous les opposants, en France comme aux États-Unis, qu'il considérait comme des ennemis de la liberté. Sa perception des conflits survenus dans les îles françaises se nourrissait des informations qu'il recevait, en tant que secrétaire d'Etat du gouvernement de George Washington. Elles provenaient des ambassadeurs à Londres et à Paris, du ministre plénipotentiaire français Edmond Genêt,

¹⁰⁷³ M. Peterson, « Jefferson and the French Revolution », *The Tocqueville Review*, 1987, n° 9, pp. 15-25 ; S. P. Newman, « American political culture and the French and Haitian Revolutions, Nathaniel Cutting and the Jefferson republicans », in D. P. Geggus, (éd.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, p. 74.

¹⁰⁷⁴ « Jefferson à Madison (Philadelphie 29/06/1792) », in T. Jefferson. *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VII (Correspondence 1792-1793), New York ; London, G.P. Putnam's Sons, 1905.

¹⁰⁷⁵ « Jefferson à Short (Philadelphie, 03/01/1793) », in *Ibid*.

¹⁰⁷⁶ « Thomas Jefferson to Martha Jefferson Randolph (Philadelphia, 24/03/1791) », in T. Jefferson. *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VI (1789-1792), New York ; London, G.P. Putnam's Sons, 1904, p. N. d.

¹⁰⁷⁷ Ce type d'expressions était employé par les républicains comme Jefferson pour critiquer ses adversaires politiques fédéralistes, accusés d'abandonner la lutte pour les droits du peuple. J. R. Sharp, *American Politics in the Early Republic : The New Nation in Crisis*, New Haven, Yale University Press, 1993, pp. 174.

mais surtout d'un républicain du Nord du nom de Nathaniel Cutting, marchand d'esclaves au Cap-Français¹⁰⁷⁸.

Au Venezuela, et dans l'Amérique espagnole en général, toujours sous domination métropolitaine, les quelques révolutionnaires de l'époque, ainsi que Miranda, se montrèrent de fervents admirateurs du processus français¹⁰⁷⁹. Il en fut ainsi pour Antonio Nariño, un Blanc créole de Bogotá, arrêté pour avoir traduit et imprimé les *Derechos del hombre y del ciudadano*¹⁰⁸⁰, et pour le Blanc créole vénézuélien Manuel Gual, l'un des chefs de la conspiration de La Guaira en 1797. Peu avant qu'elle n'éclatât, Gual, dans une lettre au commissaire français en Guadeloupe, Victor Hugues, louait la « mémorable révolution française » qui leur avait fait « comprendre la situation de notre pays et la tyrannie de notre gouvernement »¹⁰⁸¹. Hugues mit même à la disposition des conspirateurs une imprimerie portative et ils purent imprimer des textes politiques, afin de les diffuser aux habitants de la Terre Ferme.

La filiation idéologique avec la France peut également être observée dans certains aspects de cette conspiration, dont les meneurs conçurent un projet proposant l'instauration d'une république indépendante vraisemblablement inspirée du modèle de fraternité interethnique qui, croyait-on, régnait alors en Guadeloupe¹⁰⁸². Les conspirateurs souhaitèrent en effet séduire tous les secteurs ethniques et sociaux de la société coloniale vénézuélienne, en particulier les esclaves et les libres de couleur, probablement parce que ceux-ci constituaient quantitativement le groupe le plus important de la population, mais aussi parce qu'ils les considéraient comme d'authentiques « sans-culottes américains », ici rebaptisés « sans-chemise ». Ce sentiment transparaît de façon évidente dans les textes politiques où ils soutiennent que « l'esclavage [devait être] aboli, étant contraire à l'humanité » et expliquent la nécessité

¹⁰⁷⁸ En 1790, Par exemple, Cutting écrit à Jefferson car il soupçonne sérieusement que les propriétaires locaux, alliés aux aristocrates de la métropole, ne soutiennent une contre-révolution en France, raison pour laquelle ils auraient envoyé des émissaires pour semer la zizanie entre les habitants. Cutting à Jefferson (St. Marc, 04/10/1790). in B. B. Oberg, J. J. Looney, (éds.), *The Papers of Thomas Jefferson Digital Edition*, Charlottesville, University of Virginia Press, Rotunda, 2008, p. 300.

¹⁰⁷⁹ Concernant l'impact de la Révolution française sur le Venezuela, voir : F. Langue, *Las elites de Venezuela y la Revolución Francesa o la formación de un ideal democrático*, Caracas, Universidad José María Vargas, 1990.

¹⁰⁸⁰ Posada, *El Precursor ; documentos sobre la vida pública y privada del General Antonio Nariño*, Bogotá, Impr. nacional, 1903, pp. 45 et ss.

¹⁰⁸¹ Cité par A. Pérotin-Dumon, « Les Jacobins des Antilles ou l'esprit de liberté dans les Iles-du-Vent », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1988, vol. XXXV, n° 2, p. 298.

¹⁰⁸² A. E. Gómez, « Entre résistance, piraterie et républicanisme », *op.cit.*, pp. 99-105.

de renverser le gouvernement colonial espagnol, pour le remplacer par un régime dans lequel n'existeraient pas « ses lois barbares, l'inégalité, [et] l'esclavage. » On adapta également des chansons révolutionnaires françaises à la réalité ethno-sociale locale, dont *La Canción Americana*, la *Carmañola Americana* et le *Soneto Americano*. Ainsi, glorifiaient l'égalité et la fraternité entre Blancs, Noirs, indiens et *pardos*¹⁰⁸³.

7.2.2. La grande désillusion républicaine

L'affinité des républicains anglo-américains et hispano-vénézuéliens envers les idéaux du républicanisme radical commença à décliner après la grande révolte de la Plaine du Nord d'août 1791 et l'instauration du régime de la Terreur en France en 1793. Aux États-Unis, les récits des événements alors survenus en France ébranlèrent l'appui inconditionnel des politiciens nord-américains au processus révolutionnaire français. Certains déplorèrent le sort réservé à des personnages si illustres comme Lafayette¹⁰⁸⁴ ; d'autres soulignèrent que ces sombres faits discréditaient les idéaux républicains. Le fédéraliste de Caroline du Sud Henry de Saussure, fit ainsi part en 1797 de sa « triste conviction que les meneurs de la révolution [...] profanaient la noble cause de la liberté républicaine » ; ce qui avait « terni le généreux enthousiasme qui accueillait naguère les nouvelles venant de France »¹⁰⁸⁵. Quant à Jefferson, après avoir justifié les abus commis par les radicaux français en 1792, il voyait trois années plus tard dans « les atrocités de Robespierre [...] un terrible obstacle aux futures luttes pour la liberté »¹⁰⁸⁶.

La dégradation de la situation française se répercuta également dans les tensions croissantes entre membres du parti républicain et ceux du parti fédéraliste : les premiers traitant les seconds d'« aristocrates-contre-révolutionnaires », et les seconds

¹⁰⁸³ P. Grases, *La conspiración de Gual y España y el ideario de la independencia*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1997, pp. 41 et ss. ; C. F. López, *Juan Bautista Picornell y la Conspiración de Gual y España: Narración documentada de la pre-revolución de independencia venezolana*, Caracas, Ediciones Nueva Cádiz, 1955, pp. 235, 381.

¹⁰⁸⁴ Une note parue dans un journal de Virginie dirigée au général Lafayette (« ILLUSTRE patriote! Eclairé citoyen du monde ! ») signée par les « Citoyens d'Amérique », lui ôtent toute responsabilité dans le fait d'avoir émigré et lui assurent que sa personne « ...brille plus encore lorsque les nuages de l'adversité se dissipent ». « Address from Americans to Lafayette (S. d.) », *Virginia Gazette, and General Advertiser*, n° 9 janvier 1793, LOV, Main Film, N°44.

¹⁰⁸⁵ Henry De Saussure, « Answer to a Dialogue between a Federalist and a Republican », in *South Carolina Federalist (South Carolina Federalist, Charleston, septembre 1797)*, in E. A. Pearson, *Designs against Charleston: The trial record of the Denmark Vesey's slave conspiracy of 1822*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1999, p. 92.

¹⁰⁸⁶ « T. Jefferson à T. Coxe (Monticello, 01/06/1795) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VIII (Correspondence 1793-1798), New York ; London, G.P. Putnam's Sons, 1905.

qualifiant les premiers de « radicaux jacobins »¹⁰⁸⁷. Le conflit s'intensifia lorsqu'en 1793, républicains et fédéralistes s'affrontèrent autour de la question du soutien à la France dans la guerre qui avait éclaté cette année-là en Europe. Les républicains modérèrent toutefois leur solidarité car l'ambassadeur français, Genêt, avait entrepris d'armer des corsaires sur le sol américain, ce qui mettait en péril la neutralité des États-Unis décrétée en avril de l'année précédente. D'autres faits contribuèrent à détériorer la vision positive du processus révolutionnaire français, comme par exemple les nombreuses attaques de corsaires français qui provoquèrent une « quasi-guerre » contre la France à la fin de la décennie 1790.

En outre, l'idée que l'anarchie générée par les idéaux révolutionnaires puisse « contaminer » les populations nord-américaines, commençait à germer dans les esprits. C'est ce qui sembla arriver à Philadelphie à l'été 1794, lorsqu'éclata un soulèvement contre l'impôt sur le whisky (*Whiskey Rebellion*), à laquelle prirent part des membres de sociétés francophiles¹⁰⁸⁸ ; et aussi aux alentours de Richmond en 1800, lors de la révolte d'esclaves de Gabriel Prosser, laquelle semblait s'inspirer également des idéaux égalitaires français. Il appartient d'ajouter à ces faits les tentatives de réfugiés de Saint-Domingue de dénoncer la nature tyrannique du régime républicain français, et la suspicion d'une accointance de Genêt (ainsi que des agents français à Saint-Domingue) avec les abolitionnistes de la Société des amis des Noirs, à qui l'on imputait la responsabilité des désastres survenus dans les îles françaises¹⁰⁸⁹.

Les événements de Saint-Domingue constituaient ainsi, du point de vue des politiciens étatsuniens, une marque tangible du danger représenté par l'extension de l'anarchie révolutionnaire vers d'autres sociétés esclavagistes. En 1791, Nathaniel Cutting (l'informateur de Jefferson au Cap-Français) fut l'un des premiers à relever que la responsabilité de ce qui se passait dans cette colonie, n'incombait pas aux royalistes contre-révolutionnaires, comme l'avaient dénoncé certains, mais plutôt à « certaines mauvaises interprétations idéologiques au sujet des Droits de l'Homme, et aux conséquences licencieuses déclenchées de ce fait »¹⁰⁹⁰. À la même époque, Cutting écrivit

¹⁰⁸⁷ S. P. Newman, « American political culture and the French and Haitian Revolutions, Nathaniel Cutting and the Jefferson republicans », *op.cit.*, p. 76.

¹⁰⁸⁸ *Ibid.*, p. 75.

¹⁰⁸⁹ A. White, « *A flood of impure lava* », *op.cit.*, pp.198-200.

¹⁰⁹⁰ « Cutting à Jefferson (Cape François, 28/12/1791) », in B. B. Oberg, J. J. Looney, (éds.), *The Papers of Thomas Jefferson Digital Edition*, *op.cit.*, pp. 460-461.

dans son journal que les révolutionnaires étaient responsables de cette destruction « en France et partout ailleurs »¹⁰⁹¹. Six ans plus tard, voyant ce qui s'était déroulé à Saint-Domingue, ainsi que dans d'autres territoires de l'Atlantique, Jefferson semblait convaincu qu'une « tempête révolutionnaire » était en train de s'étendre dans le monde, qui finirait tôt ou tard par frapper les États-Unis. Il conseillait donc la prudence et de tout faire pour que « ce passage par notre pays se fasse de la plus douce manière possible »¹⁰⁹². Jefferson était rassuré par le fait que la révolution avait déjà eu lieu dans son pays, et que l'indépendance était un fait accompli — une indépendance garantie internationalement par le traité de Paris de 1793 —, donc il n'existait pas de « mauvais exemples à suivre » pour atteindre la liberté de son peuple¹⁰⁹³.

En revanche, les révolutionnaires hispano-vénézuéliens avaient encore devant eux tout un processus de changements sociopolitiques à élaborer, avant de s'émanciper de l'Espagne. Dans le cas de Miranda, son expérience de la Terreur orienta sensiblement ses idées politiques. Il prit de la distance par rapport aux idéaux jacobins, qu'il commença à comparer avec « la peste »¹⁰⁹⁴. Ce changement d'attitude politique apparaît en particulier dans son pamphlet publié en 1795 en France sous le titre *Opinion du Général Miranda sur la situation actuelle de la France et sur les remèdes à ses maux*. Il y parvient à la conclusion que la seule manière d'éviter de tomber dans l'anarchie et le despotisme au cours d'un processus révolutionnaire, était de confier le pouvoir à des hommes « vertueux et savants ». D'après lui, ceux-ci étaient seuls capables de concevoir

¹⁰⁹¹ Cité par S. P. Newman, « American political culture and the French and Haitian Revolutions », *op.cit.*, p. 79.

¹⁰⁹² Voici la citation complète, déjà citée au quatrième chapitre, « The “murmura venturos nautis prodentia ventos” [des murmures présagent aux marins les vents que viendront] has already reached us; the revolutionary storm, now sweeping the globe, will be upon us, and happy if we make timely provision to give it an easy passage over our land ». L'expression en latin est à l'origine de « L'Eneïde » de Virgile, mais Jefferson l'a sûrement prise de l'utilisation qu'en fait Montaigne dans son essai « De mesnager sa volonté », pour indiquer qu'il faut mettre un terme les maux qui menacent à une personne ou un pays à peine aperçus, et avant qu'il ne soit trop tard. « Jefferson à Tucker (Monticello, 28/08/1797) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VIII (Correspondence 1793-1798), *op.cit.* ; M. D. Montaigne, *Essais de Michel de Montaigne*, Paris, Garnier Frères, 1866, p. 25.

¹⁰⁹³ « T. Jefferson à T. Coxe (Monticello, 01/06/1795) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VIII (Correspondence 1793-1798), *op.cit.*

¹⁰⁹⁴ En 1798, lorsque Miranda apprend la grande quantité d'immigrés français arrivés dans une ville de l'Est du Venezuela, il écrit : « Dieu nous préserve des idées jacobines comme de la Peste! ». « Miranda à Josef de Oquendo y Atuey (Londres, 8/12/1798) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol. XV, *op.cit.*, p. 408.

un projet basé sur la doctrine graduelle d'une « liberté rationnelle », capable d'empêcher que la révolution ne tombe dans l'anarchie et le despotisme¹⁰⁹⁵.

Pour ce faire, Miranda érigeait en exemple les « deux grands modèles » disponibles : la Révolution américaine et la française. Il pensait que la première devait être imitée « de manière discrète » ; quant à la seconde, il s'agissait d'éviter « ...avec le plus grand soin ses effets néfastes »¹⁰⁹⁶. En 1800, se trouvant à Londres, il partagea ses idées avec son compatriote Manuel Gual, l'un des instigateurs de la conspiration de 1797. Ce dernier, approuva son idée d'une révolution plus prudente :

« En vérité nous avons sous les yeux les deux grands exemples que sont la France et l'Amérique : la carte morale est tracée, les dangers sont peu nombreux et la navigation facile. L'expérience est de notre côté, nous lisons le livre de ces grandes Nations et nous tirerons d'importantes leçons de leurs erreurs. Nous ne couperons pas l'arbre mais l'élaguerons ; nous ne démolirons pas l'autel de l'erreur, mais nous l'affaiblirons. Que le reste soit l'œuvre du temps... »¹⁰⁹⁷.

Après 1810, suite à l'éclatement de mouvements indépendantistes au Venezuela et en Nouvelle Grenade, de nombreux sympathisants de l'idéologie républicaine partagèrent ces craintes antijacobines et anti-haïtiennes. Ce fut le cas, à Caracas, de l'imprimeur piémontais Francesco Isnardi, qui critiqua dans un journal local ceux qui voyaient dans Miranda et ses partisans des révolutionnaires, jacobins et sans-culottes. Il accusait ces critiques d'ignorer les véritables causes qui avaient dénaturé la Révolution française, donnant libre cours « au jacobinisme français, à la guillotine de Robespierre, au despotisme militaire de Bonaparte [et] aux noires horreurs du Guarico [Saint-Domingue]... » Il les accusait enfin d'ignorer également l'histoire d'autres « révolutions bénéfiques », comme celle de Suisse, de la Hollande et des États-Unis¹⁰⁹⁸.

Alors que les références négatives à la Révolution française étaient toujours fréquentes, celles sur Saint-Domingue se firent plus rares. Cela s'explique en partie par le fait que de nombreux chefs de mouvements indépendantistes furent tués ou faits

¹⁰⁹⁵ « Cartas dirigidas al ilustre Cabildo de la Ciudad de Caracas (Londres, 06/10/1808), in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol. XXI, Caracas, Tipografía Americana, 1938, p. 368-370.

¹⁰⁹⁶ « Miranda à Caro (Londres, 31/12/1799) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol. XV, *op.cit.*, p. 404.

¹⁰⁹⁷ « Gual à Miranda (04/02/1800) », in F. D. Miranda, *Archivo del General Miranda*, vol. XVI, *op.cit.*, pp. 7, 46.

¹⁰⁹⁸ F. Isnardi, *Mercurio Venezolano, 1811*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1960, document n° 3.

prisonniers. Seul Simon Bolivar gardait ces faits à l'esprit, car il avait beaucoup appris au sujet de la révolution haïtienne lors de son passage à Curaçao, en Jamaïque ainsi qu'à Haïti.

7.3. L'utopie des nations blanches ou blanchies

Devant la présence d'une multitude d'esclaves africains et de leurs descendants libres, les Blancs vivant dans ces sociétés à « trois niveaux » grande-caribéennes, développèrent certains comportements et normes visant à les maintenir à l'écart et à les contrôler. Il faut ajouter qu'à la fin de l'époque moderne prévalait une certitude quant à leur violence intrinsèque et à leur infériorité « raciale ».¹⁰⁹⁹ Tout cela contribua à la formation des doctrines ou plutôt des attitudes discriminatoires envers les Noirs et leurs descendants, lesquelles, dès la fin du XVIII^e siècle, en raison en grande partie du « mauvais » exemple de Saint-Domingue, accélérèrent l'introduction de mesures prétendant garantir l'hégémonie ethno-sociale des Blancs.

7.3.1. Bolívar et la menace de la « pardocratie »

Bolivar ne craignait guère d'abolir l'esclavage ; contrairement à Miranda, il pensait même qu'il s'agissait d'une étape nécessaire afin d'éviter un cataclysme semblable à celui qui avait dévasté Saint-Domingue. En revanche, et toujours à la différence de Miranda, il considérait avec méfiance les *pardos* ou libres de couleur qui représentaient la majorité de la population vénézuélienne, et qui avaient été traditionnellement méprisés par l'élite blanche. Bolivar faisait partie de cette élite. Il n'était donc pas étranger aux préjugés envers les *pardos*. Dans son cas, cependant, ces préjugés semblent avoir été bousculés par son expérience personnelle, et par la nature violente de la guerre d'Indépendance qui éclata sur la Terre Ferme dans la seconde décennie du XIX^e siècle.

En 1813, après une campagne militaire victorieuse menée depuis la Nouvelle Grenade jusqu'à Caracas, Bolivar devint l'un des principaux chefs de file des patriotes. L'année suivante, il dut évacuer cette ville avec environ vingt mille civils, lorsqu'une contre-offensive royaliste menée par une armée essentiellement constituée d'individus

¹⁰⁹⁹ D. B. Davis, *The Problem of Slavery in the Age of Revolution*, op.cit., p. 446 et ss. ; A. E. Gómez, « El estigma africano en los mundos hispano-atlánticos (Siglos XIV al XIX) », *Revista de História*, 2005, n° 153.

de couleur des plaines du Sud o *Llanos*, s'apprêta à l'attaquer¹¹⁰⁰. Les atrocités commises à cette époque (notamment contre la population blanche), lui firent adopter une position plus prudente au sujet du rôle de la population de couleur dans les armées et le gouvernement républicain, ce qui pourrait s'expliquer en partie par sa connaissance de l'histoire de Saint-Domingue. À de nombreuses reprises, il associa la guerre dans son pays aux violences qui secouèrent la colonie française¹¹⁰¹, commençant lorsqu'il se trouvait à la Jamaïque en 1815.

Cette année, dans des lettres envoyées au journal jamaïcain la *Royal Gazette*, Bolivar accusait les généraux royalistes d'être responsables de l'émancipation des esclaves et de les avoir incités à la rébellion, provoquant ainsi une guerre des races semblable à celle de Saint-Domingue¹¹⁰². Les autorités royalistes au Venezuela, à leur tour, profitant de l'alliance avec le Royaume-Uni contre la France napoléonienne, essayèrent d'empêcher que les autorités britanniques des Caraïbes ne portent assistance aux leaders rebelles. Pour ce faire, ils n'hésitaient pas à accuser ces derniers d'avoir encouragé une rébellion d'individus de couleur, faisant ainsi allusion aux événements survenus dans la colonie française¹¹⁰³.

Dans cette correspondance, Bolivar tenta également de rassurer les Britanniques qui semblaient craindre l'éclatement d'un conflit similaire en Terre Ferme, les assurant qu'il y existait une fraternité entre les hommes blancs et de couleur, et que tous se considéraient comme les fils du continent américain¹¹⁰⁴. Dans l'une de ces lettres, il laisse néanmoins entendre qu'un « petit genre humain » devait selon lui mener le mouvement indépendantiste : les Blancs créoles instruits¹¹⁰⁵. Ainsi, au cours du procès

¹¹⁰⁰ Sur cette période du conflit indépendantiste vénézuélien, voir : J. Uslar Pietri, *Historia de la rebelión popular de 1814, Contribución al estudio de la historia de Venezuela*, Caracas, Edime, 1972, pp. 39 et ss. ; A. E. Gómez, « La Revolución de Caracas desde abajo », *op.cit.*, paragr. 68ss.

¹¹⁰¹ Pour un « inventaire » des références de Bolivar à Haïti, voir: J. Bosch, *Bolívar y la Guerra Social*, Buenos Aires, Editorial J. Alvarez, 1966, pp. 119 et ss.

¹¹⁰² Simón Bolívar, « Ensayo sobre las diferencias sociales en América (Kingston, après le 28 de setiembre de 1815) » [en ligne], *Biblioteca Luis Ángel Arango Virtual*, <<http://www.lablaa.org/blaavirtual/historia/ensayo/bolivar1.htm>>, (20/10/2009).

¹¹⁰³ Dans une lettre de Domingo de Monteverde, chef des forces royalistes du Venezuela, au gouverneur britannique à Curaçao, le premier rappelle « le triste sort des Français du Cap-Français et des autres îles », pour affirmer ensuite que les chefs indépendantistes avaient incité les hommes de couleur à prendre les armes, pour ensuite les abandonner. « Monteverde à Hodgson (Caracas, 26/02/1813) », in J. Uslar Pietri, *Historia de la rebelión popular de 1814, op.cit.*, p. 207.

¹¹⁰⁴ Simón Bolívar, « Ensayo sobre las diferencias sociales en América (Kingston, après le 28 setiembre 1815) » [en ligne], *op.cit.*

¹¹⁰⁵ E. P. Iturrieta, *Nueva lectura de la Carta de Jamaica*, Caracas, Monte Avila, 1999, p. 84.

d'un général de couleur (Manuel Piar) qui lui disputait le leadership militaire, il expliqua ouvertement que les créoles blancs étaient appelés à mener le mouvement pour l'indépendance. Les individus appartenant aux classes subalternes de couleur, eux, devaient se contenter de l'égalité de statut qu'ils avaient acquis avec l'instauration par la République des Droits de l'homme¹¹⁰⁶.

En 1816, Bolivar promet l'abolition de l'esclavage au président haïtien Alexandre Pétion, en échange d'un soutien militaire. Au-delà de cette promesse, il considérait de toute façon cette mesure comme nécessaire, car il pensait que les esclaves se rebelleraient tôt ou tard si l'esclavage était maintenu. Dans un discours qu'il prononça à l'ouverture du congrès d'Angostura en 1818, il demanda avec insistance que l'esclavage soit aboli, rappelant à l'esprit des membres le sort qui les attendait s'ils faisaient fi des leçons de l'histoire, comme celles des révoltes d'esclaves Ilotes contre Sparte, de Spartacus contre Rome et, bien sûr, des Noirs à de Saint-Domingue contre les Français¹¹⁰⁷. En 1820, le général Santander refusa d'émanciper quelques esclaves du nord de la Nouvelle Grenade pour renforcer les armées patriotes, Car ils appartenaient à des partisans de la cause patriote. Bolívar essaya de le convaincre, en alléguant que l'histoire avait prouvé que « tout gouvernement libre qui commet la grossière erreur de maintenir l'esclavage sera puni en retour par des rébellions et, parfois, par des massacres, comme ce fut le cas à Haïti... »¹¹⁰⁸.

D'après Aline Helg, Bolivar craignait que le mouvement pour l'indépendance n'encourageât la création d'États dirigés par des hommes de couleur, comme à Haïti¹¹⁰⁹. Il affirmait sur ce point que la possibilité d'un gouvernement populaire n'était en aucun cas envisageable, et que les individus de couleur manquaient de « talents et de vertus »¹¹¹⁰. Il n'avait pas confiance en cette catégorie de la population, considérant que

¹¹⁰⁶ Dans un discours adressé aux soldats après l'exécution de Manuel Piar en 1817, il affirme que les Blancs étaient ceux qui avaient conduit la Révolution et que sans leur intervention, les pardos seraient toujours discriminés : « Ils ont renoncé à tout pour le bien de l'humanité, de la nature et de la justice, qui imploraient la renaissance des droits sacrés de l'Homme ». « Proclama a los pueblos de Venezuela (Cuartel General de Guayana, 05/08/1817) », in Simón Bolívar, *Obras Completas*, vol. II, *op.cit.*, pp. 1105-1106.

¹¹⁰⁷ « Discurso ante el Congreso de Angostura (Angostura, 15/02/1819) », in S. Bolívar, *Doctrina del Libertador*, Caracas, Fundacion Biblioteca Ayacucho, 1995, p. 105.

¹¹⁰⁸ Cité par J. Lynch, *Simón Bolívar : A Life*, New Haven, Yale University Press, 2006, p. 152.

¹¹⁰⁹ A. Helg, « Simon Bolivar and the spectre of pardocracia : Jose Padilla in post-independence Cartagena », *Journal of Latin American Studies*, 2003, n° 35, p. 471.

¹¹¹⁰ « Contestación de un americano meridional a un caballero de esta isla (Kingston, 06/09/1815) », in S. Bolívar, *Obras Completas*, vol. I, *op.cit.*, p. 168.

son « inclination naturelle » penchait exclusivement en faveur de son groupe racial et non de la Nation dans son ensemble. Il craignait qu'à terme leur intégration ne mène à l'extermination des Blancs et à l'établissement d'une « pardocratie », c'est-à-dire d'un régime dirigé par des individus de couleur. Dans ce cas, écrivait-il en 1826, « ...nous n'aurons que la Guinée, et je ne plaisante pas, le Blanc qui réussira à s'enfuir sera bien chanceux... »¹¹¹¹.

Ses préjugés de Blanc créole appartenant à l'élite, semblent toujours avoir été à l'œuvre dans les années 1820. On peut l'observer dans une lettre qu'il envoie en 1826 à Francisco de Paula Santander, vice-président de la Grande Colombie — République créée en 1821 et comprenant les États actuels de Colombie, Venezuela, Panama et Équateur dans laquelle il déplore le fait que le peuple de sa nation soit composé en grande partie d'individus issus d'un mélange de la « pire » espèce :

« ...le composant abominable de ces tigres chasseurs [Européens] venus en Amérique pour répandre leur sang et copuler avec les victimes avant de les sacrifier, pour ensuite mélanger les fruits bâtards de cet accouplement avec des esclaves arrachés à l'Afrique »¹¹¹².

Maintenir éloignés du pouvoir politique ce genre d'individus ne s'avéra pas simple. Depuis le début du conflit en effet, et jusqu'à la victoire finale lors de la bataille d'Ayacucho (dans le haut Pérou) en 1824, nombre de *pardos* avaient atteint des grades élevés au sein de la hiérarchie militaire des armées patriotes¹¹¹³. L'obtention de grades était un moyen courant de récompenser les efforts des combattants de couleur, étant donné le manque d'argent au début de la guerre. Cela expliquerait en partie le nombre exagéré de promotions militaires, bien que certaines d'entre elles eussent été durement gagnées. Quelques années plus tard, le même Bolivar soulignait que ceux qui en temps de paix étaient considérés comme « un obstacle à l'ordre et à la tranquillité », avaient été « un mal nécessaire » en période de guerre¹¹¹⁴. Son inquiétude de ce que l'ordre établi puisse être altéré eut pour conséquence que toute tentative de remise en question de l'autorité établie sera sévèrement punie, quel que soit le rang de l'individu responsable.

¹¹¹¹ « S. Bolívar à F. de P. Santander (Magdalena, 08/07/1826) », in *Ibid.*, p. 1390.

¹¹¹² *Ibid.*

¹¹¹³ Au sujet du profil des combattants des armées bolivariennes, voir : C. Thibaud, *Guerre et Révolution. Les armées bolivariennes dans la guerre d'indépendance Colombie-Venezuela, 1810-1821*, Thèse, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2001.

¹¹¹⁴ Luís Peru de Lacroix, *Diario de Bucaramanga*, Día 9 de mayo de 1828.

En 1817, le général de couleur Manuel Piar fut exécuté à Angostura après avoir remis en cause l'autorité suprême de Bolivar. Sous la pression du chef patriote, il fut accusé d'avoir « encouragé l'éclatement d'une guerre raciale » et de « pousser les Noirs contre les Blancs »¹¹¹⁵. Après cet épisode, Bolivar avait la conviction que cela ne se reproduirait pas tant qu'il resterait « l'épée en main », car il ne s'agissait en fin de compte « ni de Constantinople ni d'Haïti »¹¹¹⁶. Une décennie plus tard, en 1828, l'amiral patriote José Prudencio Padilla, un *pardo*, fut exécuté pour avoir pris part à une conspiration avec des individus de couleur contre Bolivar¹¹¹⁷; tandis que des dirigeants comme le vice-président Santander et le gouverneur de Venezuela, le ci-devant petit-blanc José Antonio Páez, qui commirent des fautes bien plus graves à l'encontre de la patrie, furent pardonnés¹¹¹⁸. Bolivar pensait néanmoins, au sujet de Páez, qu'il n'hésiterait pas à gagner « l'appui de la plèbe et des castes noires » afin de se séparer de la Grande Colombie, et créer une « pardocratie » au Venezuela¹¹¹⁹.

Vers 1826, Bolivar considérait que la situation de la République grande-colombienne devenait critique : il existait en effet une menace de soulèvement de la population de couleur à Cartagena de Indias, ainsi qu'une tentative de sécession de la province du Venezuela. Bolivar était convaincu que tout cela était dû en grande partie à l'ascension sociopolitique des citoyens de couleur. Cette année là, il regrettait ne pas avoir réussi à rassembler la nation derrière lui. Il expliquait ce fait par les traits « raciaux » des citoyens, et par la permanence de certains facteurs d'anarchie qui lui rappelaient l'échec du républicanisme radical en France et à Haïti :

« Avec de tels mélanges physiques [écrivit-il à Santander] et de tels éléments moraux, comment prétendre fonder des lois sur des actes héroïques, et d'ériger des principes pour les hommes ? Hélas, laissons ces messieurs idéologues gouverner et combattre, alors nous verrons bien quel est ce bel idéal haïtien, et

¹¹¹⁵ Cité par Y. Salas, « Manuel Piar : Mito y leyendas de una identidad forjada en la trasgresión », in G. C. Damas, C. Leal Curiel, G. Lomné, [et al.], (éds.), *Mitos políticos en las sociedades andinas*, Valle de Sartenejas, Equinoccio; Uni v. Marne-la-Vallée; IFEA, 2006, p. 309.

¹¹¹⁶ « S. Bolívar à Briceño (San Félix, 19/06/1817) », in S. Bolívar, *Obras Completas*, vol. I, *op.cit.*, p. 241.

¹¹¹⁷ A. Helg, « Simon Bolivar and the spectre of pardocracia », *op.cit.*

¹¹¹⁸ En guise de punition, Santander fut exilé après avoir participé à un complot contre Bolívar en 1828. Quant à Páez, il fut amnistié après avoir initié un mouvement séparatiste au Venezuela en 1826.

¹¹¹⁹ Au sujet de la connotation historique du terme « pardocratie » dans l'histoire du Venezuela, voir, F. Langue, « La pardocratie ou l'itinéraire d'une "classe dangereuse" dans le Venezuela des XVIII^e et XIX^e siècles », *Caravelle*, 1997, n° 67.

les nouveaux Robespierres seront les dignes magistrats de cette terrible liberté »¹¹²⁰.

En guise de solution, il décida de former un gouvernement autoritaire : un « despotisme habile ». Pour ce faire, il se fonda paradoxalement sur la constitution haïtienne, qui d'ailleurs lui avait déjà servi de modèle pour la constitution bolivienne en 1826. Il établit ainsi un régime présidentiel dans lequel il serait élu à vie, semblable à celui formé par Pétion à Haïti dix ans auparavant. Il s'agissait en effet à ses yeux de la seule manière de pacifier ce pays en état d'« insurrection permanente » depuis son indépendance¹¹²¹. Son projet constitutionnel se heurtant à un refus à la Convention d'Ocaña, il s'autoproclama dictateur en 1828. Après deux ans de dictature, et suite à une tentative d'assassinat, Bolivar décida de renoncer à la présidence en avril 1830. Il décéda huit mois plus tard.

7.3.2. La Nation blanche des habitants de Virginie

Bien avant que n'éclatent les conflits révolutionnaires en France et dans ses colonies des Caraïbes, de nombreux habitants blancs de Virginie avaient manifesté une appréhension croissante envers les Africains présents dans cet État. Ce phénomène avait des explications d'ordre moraliste, religieux ou politique, mais répondait surtout à de nombreux préjugés raciaux ainsi qu'à une crainte à l'égard des Noirs. Thomas Jefferson l'expliqua clairement dans ses *Notes on the State of Virginia* en 1784. Dans cet ouvrage, il faisait en effet état de l'infériorité raciale des Noirs et avertissait du danger couru par ses compatriotes Blancs les deux races ne pouvant pas, selon lui, vivre en harmonie :

« Des préjugés profondément ancrés chez les Blancs ; des milliers de souvenirs, du côté des Noirs, des blessures qu'ils ont subies ; des provocations continuelles ; des distinctions réelles faites par la nature elle-même ; et bien d'autres circonstances encore vont nous diviser en deux camps et produire des désordres qui ne connaîtront certainement pas d'issue autre que l'extermination de l'une ou de l'autre race »¹¹²².

¹¹²⁰ « S. Bolívar a F. de P. Santander (Magdalena, 08/07/1826) », in S. Bolívar, *Obras Completas*, op.cit., vol. I, p. 1390.

¹¹²¹ « Discours adressé au Conseil Constituant de Bolivie (Lima, 25/05/1826) », in *Memorias del General O'Leary*, vol. XXVIII-2, Caracas, Impr. de El Monitor, 1883, p. 459.

¹¹²² T. Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, Richmond, J.W. Randolph, 1853, p. 149.

À l'époque où il écrivait, Jefferson faisait partie des planteurs les plus riches de l'État. Il possédait en effet cinq mille hectares de terres et plus de deux cents esclaves. Il pensait pourtant que la seule façon d'échapper au « danger » était de limiter la prolifération d'Africains sur le territoire, et pour commencer de suspendre l'importation d'esclaves¹¹²³. Cela n'était pas une idée nouvelle, car dès la première moitié du XVIII^e siècle des mesures d'impôt à l'importation avaient été mises en place à cet effet. Ces impôts augmentèrent avec le temps atteignant 35 % en 1755. En 1772, la Chambre basse de l'État (*House of Burgesses*) avait transmis au roi une demande de suspension de l'importation d'esclaves en Amérique du Nord, en raison du danger que cela représentait pour ses habitants blancs.

Quatre ans plus tard, au moment de la rupture avec la Grande-Bretagne, l'esclavage fut présenté comme un effet négatif de la dépendance vis-à-vis de la métropole, et comme un produit de l'ambition de marchands sans scrupules. Au moment de cette rupture, Jefferson voulut inclure une condamnation de cette institution dans son brouillon de constitution pour la Virginie, mais l'initiative fut rejetée¹¹²⁴. En dépit de ce refus, l'opinion de la plupart des Blancs de l'État par rapport à l'importation d'esclaves était toujours négative, raison pour laquelle l'Assemblée générale interdit cette activité dans une loi de 1778, et ne revint plus jamais sur sa décision. Après l'Indépendance, le débat sur l'importation d'esclaves se poursuivit au niveau fédéral. Néanmoins, la pression des représentants d'autres États où l'esclavage était en plein essor — notamment la Géorgie et la Caroline du Sud —, eut pour effet l'instauration d'un délai de vingt ans avant la suppression totale.

En 1782, au vu de la ferveur révolutionnaire ainsi que de l'action des lobbies religieux, la législature de Virginie approuva une nouvelle loi permettant aux maîtres d'affranchir leurs esclaves. La réaction de plusieurs habitants blancs à cette mesure fit apparaître leurs limites en matière d'esclavage. En effet, dans les comtés de l'est et du sud du territoire, qui concentraient la plus grande partie des esclaves — d'où son appellation de « ceinture noire » —, les planteurs s'opposèrent fermement à la

¹¹²³ W. Cohen, « Thomas Jefferson and the Problem of Slavery », *The Journal of American History*, 1969, vol. 56, n° 3, pp. 506-507.

¹¹²⁴ W. Cohen, « Thomas Jefferson and the Problem of Slavery », *op.cit.*, pp. 506-507 ; W. E. B. Du Bois. *The Suppression of the African Slave-trade to the United States of America, 1638-1870*, vol. I, New York, Longmans, Green, and Co., 1896, pp. 13-14.

législation¹¹²⁵. Des demandes signées par plus de mille deux cents individus furent ainsi présentées à l'Assemblée générale en 1784 et 1785, où ils exigeaient une suspension immédiate de la loi sur l'affranchissement. Ils avaient pour ce faire recours aux arguments classiques en faveur de l'esclavage, alléguant que cette institution servile était conforme aux Saintes Ecritures, ou que l'affranchissement constituait une violation des droits des propriétaires, etc. Ils avertissaient enfin que les Noirs émancipés (qu'ils qualifiaient de « bandits sans foi ni loi »), étaient capables de commettre toutes sortes de crimes : « les horreurs des viols, pillages, meurtres et autres outrages... »¹¹²⁶.

Au cours de la décennie suivante, la situation devint de plus en plus alarmante aux yeux des Blancs qui craignaient l'augmentation de la population de couleur. En effet, en raison des imprécisions de la législation en vigueur sur les affranchissements, celle-ci avait augmenté de 30 %. Par ailleurs, des nouvelles effrayantes commencèrent à arriver de Saint-Domingue. En conséquence, un nombre croissant de Blancs s'opposait aux émancipations d'esclaves. En guise de preuve, Eva S. Wolf signale que le nombre de lettres d'affranchissement laissées par les propriétaires à leur mort diminua de manière substantielle vers la fin du siècle. Alors qu'entre 1782 et 1793, 70 % des maîtres affranchissaient tous leurs esclaves au moment de leur décès, ce chiffre baissa à 40 % entre 1794 et 1806¹¹²⁷.

De même, les propriétaires qui affranchissaient leurs esclaves à cette époque commencèrent à être mal vus. Ce fut le cas de Robert Carter qui en libéra quatre cent quarante-deux en septembre 1791, et ceci à peine un mois après la révolte de la Plaine du Nord. Le fait fut ironiquement commenté par un journal local, dans un petit texte qui faisait apparaître en lettres majuscules le nombre d'esclaves ayant été affranchis : « nous apprenons que M. Carter, de Nominy, a affranchi QUATRE CENT QUARENTE-DEUX esclaves »¹¹²⁸. En 1796, un délégué qui avait émancipé quelques esclaves se plaignit car ses collègues législateurs faisaient courir le bruit qu'il les avait tous libérés. Cette accusation lui portait préjudice par la calomnie qu'elle supposait et qui lui paraissait

¹¹²⁵ F. T. Schmidt, B. R. Wilhelm, « Early Proslavery Petitions in Virginia », *The William and Mary Quarterly*, 1973, vol. 30, n° 1, p. 136 et ss.

¹¹²⁶ « Demande du Comté de Lunenburg (Lunenburg, 29/11/1795) », cité par *Ibid.*

¹¹²⁷ E. S. Wolf, *Race and Liberty in the New Nation*, Baton Rouge, Louisiana University Press, 2006, p. 63.

¹¹²⁸ « S. t. (S. d.) ». « S. t. (S. d.) ». *Virginia Gazette, and General Advertiser*, 28 septembre 1791, n° 6, LOV, Main Film, No.44, Reel 3, p. 299 [majuscules dans l'original].

absurde, car il s'opposait fermement aux émancipations générales, celles-ci étant susceptibles de raviver « les horreurs des Indes Occidentales [Saint-Domingue ?] »¹¹²⁹.

En dépit du fait que les pétitions contre la loi des affranchissements de 1782 furent éconduites, les opposants ne se résignèrent pas pour autant. Ils parvinrent à faire accepter quelques modifications au cours de la décennie 1790, mais sans atteindre l'interdiction totale¹¹³⁰. De nouvelles demandes se firent entendre au début du XIX^e siècle. En mai 1806, suite à un débat enflammé, l'Assemblée générale approuva une loi obligeant tous les esclaves affranchis à quitter l'État dans les douze mois suivant leur libération. L'apparition de la nation haïtienne et la possibilité qu'une guerre raciale puisse éclater, eurent une forte incidence sur les discussions. Cette loi eut pour conséquence de réduire le nombre d'affranchissements et les législateurs atteignirent ainsi leur objectif : éviter la croissance naturelle de la population de libres de couleur¹¹³¹.

Depuis l'Indépendance des États-Unis, de nombreuses propositions abolitionnistes se firent entendre en Virginie. Cela s'expliquait en particulier par un souci de sécurité pour les Blancs. Dans l'ensemble, elles proposaient d'envoyer les esclaves affranchis à coloniser d'autres territoires en dehors de la Virginie. Cette idée fut d'ailleurs présentée pour la première fois par Jefferson devant l'Assemblée générale en 1776, mais elle ne fut pas prise en compte car celui-ci fut alors nommé ambassadeur en France¹¹³². Dans ses *Notes* de 1784, il proposa ensuite que les esclaves affranchis fussent envoyés quelque part hors de l'État, tout en bénéficiant des moyens nécessaires pour subsister et créer une nation indépendante¹¹³³.

L'importance d'une politique de colonisation devint urgente aux yeux de certains au début de la décennie suivante, avec l'éclatement des conflits à Saint-Domingue. Le risque d'une contagion insurrectionnelle en l'Amérique du Nord se faisait en effet sentir.

¹¹²⁹ « Thomas Evans à John Cropper (06/12/1796) », in E. S. Wolf, *Race and Liberty in the New Nation Emancipation in Virginia from the Revolution to Nat Turner's Rebellion*, op.cit., pp. 115-116.

¹¹³⁰ En 1792 fut votée une première modification à la loi en question, permettant que des esclaves affranchis par un maître puissent de nouveau être faits esclaves, dans le cas où le maître aurait des créanciers. Puis, en 1795, il fut permis aux veuves de récupérer un tiers du patrimoine de leur défunt époux, ce qui pouvait inclure des esclaves que celui-ci aurait émancipés. *Ibid.*, pp. 113 et ss.

¹¹³¹ *Ibid.*

¹¹³² P. Slaughter, *The Virginian History of African Colonization*, Richmond, Macfarlane & Fergusson, 1855, p. 2.

¹¹³³ T. Jefferson, *Notes on the State of Virginia*, op.cit., p. 149.

En 1794, le juriste de renom George Tucker proposa à l'Assemblée générale un projet d'émancipation graduelle. Celui-ci comprenait une proposition de liberté des ventres — c'est-à-dire affranchissement des fils et des filles nés d'une mère esclave —, et l'envoi d'esclaves affranchis vers un autre territoire sur le continent américain « plus adapté à leur constitution naturelle que le nôtre »¹¹³⁴. Dans son projet, Tucker exprimait également son opposition à une émancipation générale, affirmant que « l'histoire récente des Indes Occidentales françaises montre une bien triste image de ses probables conséquences »¹¹³⁵. Cette proposition, soutenue par Jefferson, ne fut cependant pas adoptée par la législation de Virginie.

Suite à la rébellion de Gabriel Prosser en 1800, le déplacement des individus libres de couleur devint une nécessité impérieuse, et plusieurs endroits furent envisagés à cet effet. Le gouvernement anglais refusa que ceux-ci soient acheminés vers la colonie anglaise de Sierra Leone ; tandis que le gouvernement central des États-Unis n'approuva pas à son tour que soit envisagé le territoire de la Louisiane, annexé en 1803. D'autres endroits furent alors mentionnés : à l'ouest des Montagnes rocheuses (*Rocky Mountains*), au nord du Canada, dans des colonies européennes des Caraïbes, ou encore sur le territoire de Saint-Domingue. Jefferson pensait d'ailleurs que cette dernière possibilité pouvait empêcher que les Noirs ne reviennent pour se venger, car ils seraient bien accueillis par Toussaint Louverture¹¹³⁶. Cette proposition, ainsi que celles des décennies suivantes, marquèrent un tournant dans la manière dont Haïti était perçu. Constituant d'abord une menace par le « mauvais exemple » qui était donné, ce territoire devint ensuite un élément de solution lorsque se posa le problème des esclaves affranchis¹¹³⁷.

En 1816 fut fondée la Société américaine pour la colonisation des hommes libres de couleur (*American Society for Colonizing the Free People of Color*), laquelle bénéficia du soutien initial décisif du président James Monroe, qui était originaire de Virginie.

¹¹³⁴ S. G. Tucker, *A Dissertation on Slavery : With a Proposal for the Gradual Abolition of it in the State of Virginia*, Philadelphia, Matthew Carey Pub, 1861, p. 92.

¹¹³⁵ S. G. Tucker, *A Dissertation on Slavery*, op.cit., pp. 76-92 ; A. N. Hunt, *Haiti's Influence on Antebellum America*, op.cit., p. 122.

¹¹³⁶ « Jefferson à Monroe (Washington, 24/11/1801) », in T. Jefferson, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. IX (1799-1803), New York ; London, G.P. Putnam's Sons, 1904.

¹¹³⁷ Pour un exemple tardif de cette argumentation, voir par exemple : W. H. Brodnax, *The Speech of William H. Brodnax, (of Dinwiddie) in the House of Delegates of Virginia, on the Policy of the State with Respect to It Colored Population. Delivered January 19, 1832*, Richmond, T.W. White, printer, 1832, p. 36.

Celui-ci, ainsi que son successeur, John Quincy Adams, octroya des fonds fédéraux pour l'acquisition d'un territoire sur la côte ouest d'Afrique, laquelle deviendra plus tard le Libéria. En 1830, environ mille quatre cent personnes libres de couleur avaient été envoyées vers ce territoire. Au cours du XIX^e siècle, selon certaines estimations, environ douze mille individus furent ainsi « déportés », comme l'indiquaient plusieurs abolitionnistes du Nord¹¹³⁸.

7.3.3. Esclavage et libéralisme à Cuba

Le soutien à l'immigration blanche fut toujours une alternative dans les régions étudiées, afin de réduire le « danger » d'une présence massive d'individus de couleur. En Virginie, cette possibilité fut envisagée, mais elle ne fut jamais mise en pratique car il semblait préférable d'opter pour envoyer les libres de couleur coloniser des territoires à l'extérieur de l'État. En Jamaïque, hormis le cas des Marrons expulsés en Nouvelle Ecosse en 1796 (et qui reçurent après l'autorisation de s'établir en Sierra Leone), la nécessité d'envoyer les Noirs locaux vers d'autres territoires ne se fit pas sentir. En revanche, les combattants européens qui arrivèrent sur l'île après l'évacuation de Saint-Domingue en 1798, furent encouragés à rester pour augmenter la part de population blanche. Cet objectif ne fut apparemment pas atteint car les registres démographiques indiquent que la population blanche diminua plutôt au cours des trente ans qui suivirent, passant d'environ trente mille à environ quinze mille individus¹¹³⁹.

Dans les Caraïbes hispaniques, l'idée de « blanchir » la population apparut d'abord comme une initiative venant de la métropole, pour des raisons tant géopolitiques qu'économiques. Cela permettrait en effet d'assurer plus de fidèles à la Couronne et d'augmenter la prospérité de ces territoires. L'idée fut reprise et redéfinie par l'élite blanche de Cuba pour contrer l'augmentation de la population de couleur, et, si nécessaire, pour la modernisation de l'île. Cette intention était visible dès les premières propositions d'Arango au roi d'Espagne au début de la décennie 1790, et il y revint à diverses reprises.

¹¹³⁸ E. Burin, *Slavery and the Peculiar Solution : A History of the American Colonization Society*, Gainesville, University Press of Florida, 2005, pp. 11-14 ; A. G. Freehling, *Drift Toward Dissolution: The Virginia Slavery Debate of 1831-1832*, Baton Rouge, Louisiana State Univ Pr, 1982, pp. 117-121 ; A. R. Zolberg, *A Nation by Design: Immigration Policy in the Fashioning of America*, New York, Russell Sage Foundation, 2006, pp. 123-124.

¹¹³⁹ D. Watts, *Las Indias Occidentales, modalidades de desarrollo, cultura y cambio medioambiental desde 1492*, op.cit., p. 359.

Des propositions similaires peuvent être signalées dans des plans élaborés à cette époque par des émissaires envoyés par la Couronne afin d'améliorer la défense du territoire. Les débats et rapports de diverses instances locales comme la *Sociedad Económica de Amigos del País* (1794), le Consulat royal de l'agriculture et du commerce (1795), la Commission de la population blanche (1812) et l'Assemblée de la population blanche (1818), témoignent également de ce type d'initiatives. Celles-ci bénéficièrent du soutien des divers gouverneurs consécutifs, qui à leur tour proposèrent directement des mesures similaires à la Couronne. De cette façon, ils obtinrent d'importantes concessions de la part du gouvernement métropolitain sous forme de Brevets royaux (*Reales Cédulas*)¹¹⁴⁰.

Les faits survenus à Saint-Domingue perturbèrent les propositions de peuplement de l'île avec des Blancs. Les références à ce territoire servaient d'argument pour illustrer la nécessité de mettre en place ces mesures. À peine formée en 1794, ladite Société Économique nomma une commission qui présenta un rapport à la fin de cette année, et fit une proposition de ce type en faisant allusion à la « ruine calamiteuse » de cette colonie française, et aux « horribles destructions et crimes abominables commis par les Noirs... »¹¹⁴¹. De la même manière, un des rapports élaborés par des membres du Consulat royal en 1798, conseillait au gouverneur de prendre des mesures pour « éviter une catastrophe » semblable à celle de Saint-Domingue¹¹⁴². En 1817, un rapport envoyé depuis la ville de Santiago au ministre de l'Outre-mer en Espagne, affirmait que pour les habitants blancs de la région orientale de l'île, l'immigration blanche était toujours considérée comme « un rempart de défense face aux vues secrètes de la colonie négrière de Saint-Domingue... »¹¹⁴³.

Pour certains, peu importait l'origine des colons si ceux-ci étaient blancs. Dans un rapport élaboré après sa visite au Cap-Français et à Port-au-Prince, Arango proposa ainsi l'achat de terres à l'est du territoire cubain, afin d'offrir aux réfugiés désirant s'y installer, une exemption — d'impôts durant quinze ans. Il ajoutait qu'il n'y avait pas à

¹¹⁴⁰ D. C. Corbitt, « Immigration in Cuba », *op.cit.*, pp. 283-287 ; C. Naranjo Orovio, « El temor a la "Africanización": Colonización blanca y nuevas poblaciones en Cuba (el caso de Cienfuegos) », in J. A. Piqueras Arenas, (éd.), *Las Antillas en la era de las luces y la revolución*, Madrid, Siglo XXI, 2005, pp. 94-95.

¹¹⁴¹ Cité par D. C. Corbitt, « Immigration in Cuba », *op.cit.*, p. 283. [Traducción hecha del ingles]

¹¹⁴² « Copie des délibérations de la Junta del Consulado (La Havane, 20/05/1796) », *op.cit.*, f. 1-3/117.

¹¹⁴³ Cité par C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, p. 108.

craindre qu'ils fussent français, car ceux-ci n'oseraient pas encourager une révolte, ayant à l'esprit « la misère et les disgrâces qui furent le produit de l'esprit révolutionnaire et cruel des Noirs »¹¹⁴⁴. En 1815, l'intendant du Trésor royal (*Real Hacienda*), Alejandro Ramírez, appuya résolument l'idée de l'introduction de Blancs sur le territoire, avec la création de l'Assemblée de la population blanche. Cette institution ouvrit ses portes à tous les étrangers, pourvu que ceux-ci fussent catholiques. Ce projet se fit en accord avec le gouvernement métropolitain qui, deux ans plus tard, émit un Brevet royal pour encourager l'immigration blanche et libéraliser le commerce. Par conséquent, l'arrivée d'immigrants en provenance d'Europe et d'Amérique du Nord, entre autres, augmenta de manière significative au cours des années qui suivirent¹¹⁴⁵.

En dépit du fait que la population blanche de l'île avait augmenté, son pourcentage par rapport à la population de couleur continuait à diminuer, car l'importation d'esclaves n'avait pas connu d'interruption. Dans les années 1830, ce dernier secteur de la population crût de manière significative, et les Blancs craignirent ainsi de plus en plus à une « africanisation » du territoire. Cela peut être observé dans une missive envoyée par Arango au roi en 1832, intitulée *Representación al Rey sobre la extinción del tráfico de negros y medios para mejorar la suerte de los esclavos coloniales*. Ce document propose une série de mesures pour minimiser un tel « danger » : améliorer les conditions de vie des esclaves, éliminer progressivement les normes de discrimination à l'égard des libres de couleur, encourager les unions de paysans européens avec des femmes de couleur pour « blanchir » leur culture, introduire davantage des Blancs sur le territoire, et mettre fin à l'importation d'esclaves¹¹⁴⁶.

À cette époque une nouvelle génération d'intellectuels cubains fait son apparition, avec à sa tête des figures telles qu'Antonio Saco et Domingo del Monte¹¹⁴⁷. Ceux-ci critiquèrent le commerce des esclaves et certains, sans pour autant être abolitionnistes, proposèrent un système basé sur une main d'œuvre libre. Ils insistèrent

¹¹⁴⁴ « Comisión de Arango en Santo Domingo, Parte Francesa (17/07/1803) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 258.

¹¹⁴⁵ D. C. Corbitt, « Immigration in Cuba », op.cit., p. 291.

¹¹⁴⁶ « Representación al Rey sobre la extinción del tráfico de negros y medios para mejorar la suerte de los esclavos coloniales (La Havane, 28/05/1832) », in F. Arango y Parreño, *Obras*, vol. II, op.cit., pp. 650-658.

¹¹⁴⁷ Il convient de mentionner que la famille de Domingo del Monte était originaire de Saint-Domingue et faisait partie de ceux qui avaient émigré vers la Terre Ferme en 1801. Domingo naquit en 1803 dans la ville de Maracaibo et partit ensuite avec sa famille à Cuba. D. Del Monte, *La correspondance entre Domingo del Monte et Alexander Hill Everett*, éd. par S. Andioc Torres, Paris, Harmattan, 1994, p. 7.

également sur la nécessité d'un peuplement blanc de l'île et, en ce qui concernait la politique, proposèrent un gouvernement plus libéral. Cette idée fut rejetée par d'autres Blancs cubains, pour qui des idéaux similaires avaient causé la perte de Saint-Domingue. Saco répondit à cela que les circonstances de l'époque étaient bien différentes et que, au contraire, seul un gouvernement plus libéral « serait le moyen le plus sûr de préserver l'île d'une telle catastrophe »¹¹⁴⁸. Ce faisant, il ne prétendait pas obtenir l'autonomie totale par rapport à l'Espagne, mais plutôt réformer le régime colonial en le rendant moins dépendant, semblable au système anglais. Cela signifiait : une assemblée autonome et un gouverneur avec des pouvoirs limités, dans le respect des lois péninsulaires. Saco pensait d'ailleurs qu'il serait très dangereux d'encourager un processus révolutionnaire sur l'île, argumentant même qu'il n'y avait point « de pays sur terre dans lequel un mouvement révolutionnaire serait aussi dangereux qu'à Cuba »¹¹⁴⁹.

En 1837, les autorités métropolitaines expulsèrent des *Cortes* espagnoles les représentants de Cuba (dont Saco), craignant des vues indépendantistes de la part des Blancs de l'île. Il fut également décidé que l'île — ainsi que tous les territoires d'outre-mer, dont les Philippines et Puerto Rico — serait régie par des lois spécifiques, distinctes de celles de la métropole. Et à Cuba, les capitaines généraux s'entourèrent d'individus provenant de la Péninsule, faisant état de la brèche qui les séparait des Blancs créoles. Ceci produisit des affrontements entre le groupe d'intellectuels cubains précédemment mentionné et le gouvernement colonial, lesquels redoublèrent d'intensité durant le régime de Miguel Tacón (1834-1838) : ce dernier n'hésita pas à interdire leurs publications et même à exiler les auteurs. Ce fut le cas de Saco lui-même en 1834¹¹⁵⁰.

Par ailleurs, les capitaines généraux favorisaient l'importation d'esclaves, faisant fi des conseils de ces intellectuels. Ils avaient pour objectif d'augmenter ainsi la dépendance des Cubains par rapport aux forces militaires espagnoles, toujours pour éviter l'apparition de mouvements indépendantistes, et continuer à tirer profit du

¹¹⁴⁸ « Examen analítico del informe de la comisión especial nombrada por las cortes sobre la exclusión de los actuales y futuros diputados de ultramar... (1837) », in J. A. Saco, *Colección de papeles científicos, históricos, políticos y de otros ramos sobre la isla de Cuba*, Madrid, Impr. de d'Aubusson y Kugelman, 1858-1859, pp. 133, 135.

¹¹⁴⁹ Cité par J. Opatrny, « Política colonial de Gran Bretaña en la argumentación de José Antonio Saco. El caso de "Paralelo entre la isla de Cuba y algunas colonias inglesas" », in J. A. Piqueras Arenas, (éd.), *Las Antillas en la era de las luces y la revolución*, Madrid, Siglo XXI, 2005, p. 375.

¹¹⁵⁰ C. Schmidt-Nowara, *Empire and Antislavery : Spain, Cuba and Puerto Rico, 1833-1874*, University of Pittsburgh Press, 1999, pp. 15-22.

système des plantations. L'historienne Consuelo Naranjo parle ainsi d'une « peur intéressée », utilisée comme instrument par les autorités coloniales pour que l'île reste fidèle à la Couronne¹¹⁵¹. Les plus hautes autorités de l'île n'étaient pas davantage favorables à l'immigration blanche. Le gouverneur Geronimo Valdés affirmait ainsi en 1841 que si les Blancs étaient en quantité suffisante, ils « pourraient alors, sans risque (de la part des Noirs) dire définitivement adieu à l'Espagne »¹¹⁵².

À cette époque, la responsabilité de l'immigration blanche fut transférée à une assemblée de développement (*Junta de Fomento*), laquelle était plus intéressée par l'introduction de travailleurs et de techniciens qualifiés pour travailler, par exemple, dans la construction de chemins de fer, que par une politique qui compenserait l'augmentation de la population de couleur. De cette manière, plus de trente mille Blancs arrivèrent sur l'île, essentiellement en qualité de travailleurs et non comme résultat d'une politique ethno-démographique¹¹⁵³. Cependant, le pourcentage de population blanche par rapport à la population de couleur ne cessa de diminuer, ce qui aviva les craintes des Blancs cubains. Cette situation fit regretter à Saco le développement qu'avait connu l'île depuis la fin du XVIII^e siècle. Dans son *Historia de la raza africana en el Nuevo Mundo*, il indiqua que les Cubains avaient été plus enclins à profiter de la hausse du cours des prix du café et du sucre en Europe en conséquence du « désastre d'Haïti », qu'à prendre des mesures pour se protéger d'un danger futur. Ainsi, aveuglés par la prospérité, ils continuèrent à importer des esclaves dans des proportions démesurées.

« Quelle disgrâce [se lamentait-il dans cet ouvrage] que les bons patriciens de l'époque n'aient pas exigé l'abolition de la traite des esclaves ni une arrivée massive de colons blancs ! »¹¹⁵⁴.

7.4. Isoler ou détruire la nation d'ex-esclaves

En 1802, alors que le gouvernement du Consulat voulut en finir avec les régimes égalitaires instaurés dans certaines îles françaises, elle bénéficia du soutien d'autres gouvernements européens et américains qui y voyaient, en effet, un moyen de réduire la

¹¹⁵¹ C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, pp. 162-165.

¹¹⁵² Cité par *Ibid.*, p. 166.

¹¹⁵³ D. C. Corbitt, « Immigration in Cuba », *op.cit.*, pp. 294-295.

¹¹⁵⁴ Cité par *Ibid.*, p. 286. [Traducido del inglés]

menace que constituaient ces régimes. À cette époque-là, la Guadeloupe et Saint-Domingue, toujours sous contrôle apparent de la France (la Martinique était sous tutelle anglaise depuis 1794), étaient dirigés respectivement par deux leaders de couleur : le mulâtre Magloire Pélage et le Noir Toussaint Louverture. Dans la métropole, la crainte d'un regain de prétentions indépendantistes, ainsi que les ambitions impérialistes de Napoléon sur les Amériques, eurent pour effet la décision de contrôler de nouveau directement les Antilles françaises. On envisageait également de réinstaurer l'esclavage, et de supprimer l'égalité de droits accordée aux hommes libres de couleur pendant la Révolution. Ceci répondait à la pression exercée par le lobby des planteurs qui, à l'époque, avait gagné en influence sur le gouvernement consulaire, influence due, en grande partie, à l'épouse martiniquaise du Premier consul Bonaparte, Joséphine de Beauharnais¹¹⁵⁵.

Profitant de la paix conclue avec la Grande-Bretagne après la signature du traité d'Amiens en mars 1802, une puissante armée fut envoyée vers les Caraïbes. La plus grande partie était destinée à Saint-Domingue, sous le commandement du général Leclerc ; un détachement de moindres dimensions se dirigea vers la Guadeloupe et la Martinique —qui avait été rendue à la France en vertu de ce traité —, commandé par le général Villaret-Joyeuse. Tous ces généraux reçurent l'ordre d'amadouer les combattants noirs et leurs chefs, en les traitant d'abord avec « douceur ». Ensuite, après que les forces armées eurent débarqué, il s'agissait de les désarmer et de les envoyer vers les côtes du continent, après avoir arrêté leurs chefs. L'historien Thomas Ott indique ainsi que cette opération suivait la logique du « Cheval de Troie »¹¹⁵⁶. Afin de garantir le succès de l'opération, le soutien de pays neutres fut recherché, ceux-ci étant des alliés mais aussi des anciens ennemis, comme dans le cas de la Grande-Bretagne.

7.4.1. La réinstauration de l'ancien régime colonial à Saint-Domingue

En septembre 1798, le ministre plénipotentiaire britannique aux Etats-Unis, Robert Liston, proposa au président John Adams un renfort de troupes pour destituer Louverture et réinstaurer l'esclavage dans les îles françaises. Une fois l'objectif atteint, il était question de maintenir ces territoires sous tutelle britannique, mais en échange de

¹¹⁵⁵ L. Dubois, *A Colony of Citizens : Revolution & Slave Emancipation in the French Caribbean, 1787-1804*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004, pp. 351-352.

¹¹⁵⁶ T. O. Ott, *The Haitian Revolution*, op.cit., p. 147.

la Louisiane et de la Floride pour les États-Unis. Adams refusa¹¹⁵⁷. Mais lorsque les républicains arrivèrent au pouvoir en 1800 avec la victoire de Jefferson, une proposition du même acabit eut cette fois plus de succès. En juillet de l'année suivante, lorsqu'un délégué français du nom de Louis-André Pichon exposa le projet de Napoléon au président, celui-ci accepta à sa grande surprise, et offrit même un soutien militaire aux armées françaises en cas de besoin.

En échange, comme unique condition à cette offre, la France devait faire la paix avec les Anglais. Après cela, il affirmait que « rien alors ne serait plus facile que d'envoyer des renforts à votre armée et votre flotte, afin d'encercler Louverture qui finira par mourir de faim »¹¹⁵⁸. Avec cet appui de parole du président des États-Unis, et l'alliance militaire toujours en vigueur avec Espagne depuis 1796, la Grande-Bretagne constituait en effet le seul obstacle à l'exécution de ce plan. Le traité d'Amiens en 1802 mit fin aux conflits qui opposait la France à cette dernière depuis presque une décennie. Après la signature la paix, le gouvernement anglais fut contacté par un représentant français à Londres qui l'informa du projet de récupérer le contrôle des îles françaises. À cet effet, il était prévu de réunir une flotte à Brest et à La Rochelle afin d'envoyer une force de dix à douze mille hommes.

Le premier ministre britannique, Henry Addington, invita alors cet ambassadeur à Wimbledon, où il lui assura son soutien à l'opération française car « les intérêts des deux gouvernements est en tous points similaire, c'est-à-dire la destruction du jacobinisme et de celui des Noirs en particulier »¹¹⁵⁹. Il lui indiqua à cette occasion que son gouvernement ne se souciait pas du nombre de troupes envoyées par la France aux Caraïbes, pourvu que celles-ci fussent à rétablir l'ordre dans les îles. La seule exigence d'Addington fut d'être informé sur l'importance de la flotte, afin d'en informer l'opposition au Parlement¹¹⁶⁰.

Les autorités espagnoles furent les plus enthousiastes dans le soutien des forces armées napoléoniennes. En 1800, le marquis de Someruelos, gouverneur de Cuba, avait reçu d'Espagne l'ordre de ne pas établir de relations avec le gouvernement de Saint-

¹¹⁵⁷ T. Matthewson, *A Proslavery Foreign Policy*, op.cit., pp. 57-59.

¹¹⁵⁸ Cité par C. L. Lokke, « Jefferson and the Leclerc Expedition », *The American Historical Review*, 1928, vol. XXXIII, n° 2, p. 324.

¹¹⁵⁹ Cité par *Ibid.*, p. 326.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*, pp. 324, 326-327.

Domingue¹¹⁶¹. Deux ans plus tard, le gouvernement métropolitain espagnol envoya même quelques embarcations, sous le commandement de l'amiral Gravina, qui partirent de Cádiz au même moment où celles de Leclerc quittaient la France. Les autorités royales des différentes colonies hispaniques des Caraïbes se montrèrent tout aussi bien disposées envers les Français, et leur prêtèrent l'aide nécessaire. À Cuba, les Français purent se procurer des troupeaux de bétail et des mules¹¹⁶² ; ils furent même autorisés à passer par l'île pour se rendre en Nouvelle-Espagne, et y demander des prêts. Au Venezuela, ils acquirent également du bétail ainsi que du cuir, des herbes médicinales et de l'argent leur fut prêté¹¹⁶³.

Cette aide fut accordée à plusieurs reprises et de bonne grâce. Ainsi, le gouverneur du Venezuela, Guevara y Vasconcelos, ne dissimula pas sa sympathie envers ces « nouveaux » Français, et exprima sa satisfaction à l'idée de mettre finalement de l'ordre dans l'anarchique colonie de Saint-Domingue. Par conséquent, aider les forces napoléoniennes n'était pas une option, mais un devoir « dans l'intérêt commun [disait-il en 1802] qui est le nôtre d'aider à détruire le monstre Toussaint [sic], qui expose les Amériques à une ruine certaine »¹¹⁶⁴. À Cuba, Francisco de Arango fut nommé responsable de l'aide accordée par les autorités métropolitaines aux armées napoléoniennes. Après sa visite de Saint-Domingue en 1803, il avertit dans un rapport que les Cubains seraient les premiers affectés si ce territoire venait à retomber aux mains des Noirs. Il était donc impératif de « soutenir les Français dans la guerre de Saint-Domingue »¹¹⁶⁵. Au total, les autorités hispaniques prêtèrent plus de sept cent mille *pesos* aux agents français¹¹⁶⁶.

Des nouvelles envoyées par l'ambassadeur américain à Londres, Rufus King, vinrent troubler la volonté initiale d'aider les troupes françaises. Celui-ci rapporta en effet que Napoléon avait pour projet d'utiliser les forces employées à Saint-Domingue

¹¹⁶¹ « Lettre de Someruelos (La Havane, 12/03/1800) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 121.

¹¹⁶² *Ibid.*, p. 148.

¹¹⁶³ « Copie d'une lettre pour Don Octaviano Dalvimart (Caracas, 14/07/1802) », AGN, GCG, CXIII, f. 59-63.

¹¹⁶⁴ « Brouillon pour le gouverneur de Maracaibo (Caracas, 31/05/1802) », AGN, GCG, CXII, f. 99.

¹¹⁶⁵ « Comisión d'Arango à Santo Domingo, partie française (S.d.) », in J. L. Franco, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, op.cit., p. 252.

¹¹⁶⁶ J. von Grafenstein, *Nueva España en el Circuncaribe, 1779-1808 : Revolución, Competencia Imperial y Vínculos Intercoloniales*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1997, pp. 260-261.

pour ensuite occuper la Louisiane qui venait d'être restituée par l'Espagne à la France. La possibilité d'avoir des forces françaises sur le sol nord-américain amena Jefferson à menacer le gouvernement français de sérieuses représailles dans le cas où ses ambitions seraient concrétisées¹¹⁶⁷. Il projetait en effet d'intégrer éventuellement ce territoire aux États-Unis. Ainsi, il refusa d'accéder à la demande de l'ambassadeur français d'interdire tout commerce avec le « régime rebelle » de Louverture (bien qu'il s'y soit lui-même opposé auparavant), et refusa même toute aide ou prêt aux forces napoléoniennes. Ce changement d'attitude par rapport au plan de Napoléon s'explique, selon Tim Matthewson, par une préoccupation majeure : l'éventualité d'une guerre contre la France à l'embouchure du Mississippi, ce qui pourrait amener à armer des esclaves en provoquant ensuite des conflits raciaux semblables à ceux de Saint-Domingue¹¹⁶⁸.

Le gouvernement britannique fut informé du caractère disproportionné de la présence des troupes françaises, bien trop nombreuses par rapport aux objectifs initiaux. Mais il préféra la prudence et opta pour une position totalement neutre. Le gouverneur de Jamaïque reçut l'ordre de pas prêter assistance aux troupes françaises¹¹⁶⁹. Celles-ci ne purent donc se réapprovisionner sur cette île qu'en leurrant les autorités locales : en octobre 1802, le général Leclerc envoya une lettre au gouverneur de la Jamaïque par l'intermédiaire de son aide de camp, pour le féliciter de la fin de la guerre. En réalité, cet ambassadeur avait comme mission secrète de négocier avec Alexandre Lindo, un commerçant juif de Kingston, un prêt de 60 000 livres. Le montant en espèces fut chargé sur le bateau sans passer par la douane et partit pour le Cap-Français avant que les autorités britanniques ne s'en rendent compte. Le gouverneur jamaïcain envoya une lettre de reproches au général français, mais celle-ci resta sans réponse¹¹⁷⁰.

En mai 1803, après la reprise des hostilités entre la France et la Grande-Bretagne, la marine anglaise bloqua les côtes de Saint-Domingue et fournirent même des armes

¹¹⁶⁷ R. G. Kennedy, *Burr, Hamilton, and Jefferson : A Study in Character*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 138.

¹¹⁶⁸ Matthewson soutient également que ce changement d'attitude est peut-être dû également au souvenir encore frais de la révolte de Gabriel Prosser et à la menace d'attaques des corsaires français à l'encontre des États esclavagistes du Sud au cours des années précédentes. T. Matthewson, « Jefferson and Haiti », *op.cit.*, pp. 223-227.

¹¹⁶⁹ *Ibid.*, pp. 230-231.

¹¹⁷⁰ « Nugent à Sullivan (Jamaïque, 04/10/1802) », TNA, CO, 137/109, f. 4-4 v.

aux rebelles de couleur, pour qu'ils puissent combattre les forces napoléoniennes dans de meilleures conditions¹¹⁷¹.

7.4.2. « L'Amérique aux Américains », et non aux Haïtiens

Suite à l'échec du projet napoléonien de contrôle de Saint-Domingue, Haïti acquit son indépendance en 1804. L'apparition d'une nation indépendante de Noirs ne fut pas vue d'un bon œil par les autres nations américaines. Cela provoqua un isolement économique et diplomatique de la République haïtienne, qui devait se poursuivre pendant une bonne partie du XIX^e siècle. Aux États-Unis, l'interdiction de commerce avec ce territoire resta en vigueur durant les deux mandats de Jefferson et jusqu'à la moitié de celui de James Madison, également originaire de Virginie. En 1812, les campagnes napoléoniennes en Europe et une nouvelle guerre contre la Grande-Bretagne attirèrent l'attention sur le vieux continent, ce qui permit d'autoriser de nouveau les relations commerciales avec Haïti¹¹⁷².

À partir de ce moment, et pendant les cinq décennies qui suivirent, les représentants des États du Sud esclavagiste ne cessèrent de faire pression contre la reconnaissance de l'indépendance de cette nation antillaise. Ils s'opposaient à toute relation avec ce pays autre que commerciale. Alors que les principales puissances européennes — dont l'Espagne et la Grande-Bretagne — vers le milieu du XIX^e siècle avaient installé une représentation diplomatique à Haïti, les États-Unis attendirent jusqu'en 1862, en pleine guerre civile et sous le gouvernement du président Abraham Lincoln, pour reconnaître l'indépendance d'Haïti¹¹⁷³.

Dès 1823, lors de la présidence de James Monroe (également originaire de Virginie), le gouvernement étatsunien avait mis en place une politique internationale qui cherchait à limiter l'influence des puissances européennes aux Amériques, et de se montrer solidaire avec les nouvelles républiques latino-américaines, ce qui devint la « doctrine Monroe ». Cette politique n'avait qu'une exception : elle ne tenait pas compte de la République haïtienne, ce qui laissait le champ libre à la France pour tenter de la

¹¹⁷¹ T. Matthewson, « Jefferson and Haiti », *op.cit.*, pp. 230-231.

¹¹⁷² T. Matthewson, « Jefferson and Haiti », *op.cit.*, p. 236 ; T. Matthewson, « Jefferson and the Nonrecognition of Haiti », *op.cit.*, pp. 35-37 ; D. R. Hickey, « America's Response to the Slave Revolt in Haiti », *op.cit.*, pp. 375-378.

¹¹⁷³ C. H. Wesley, « The Struggle for the Recognition of Haiti and Liberia as Independent Republics », *The Journal of Negro History*, 1917, vol. II, n° 4, pp. 374-376.

recupérer. Trois ans plus tard, le Vénézuélien Simón Bolívar convoqua un congrès panaméricain au Panama afin de créer une ligue de défense destinée à contrecarrer toute tentative de l'Espagne de reconquérir ses colonies. Les États-Unis furent invités en qualité d'observateur, mais les représentants des États du Sud au Congrès s'opposèrent vigoureusement à l'envoi de délégués. Ils craignaient que cette réunion ne serve à abolir l'esclavage dans les pays participants, et à reconnaître l'Indépendance d'Haïti¹¹⁷⁴. Ils ne réussirent pas à empêcher l'envoi de délégués au Congrès, mais ceux-ci reçurent toutefois l'ordre du secrétaire d'État, Henry Clay (lui aussi virginien), de ne reconnaître en aucun cas cette indépendance¹¹⁷⁵.

La diplomatie étatsunienne veilla également à ce que de nouvelles « républiques noires » ne surgissent pas dans la région caribéenne. Cela peut être observé dans les statuts du manifeste annexionniste de Cuba signé à Ostende (Belgique) en 1854 par quatre diplomates américains (dont John Y. Mason, originaire de Virginie), en collaboration avec le secrétaire d'État. Ce document reflète surtout les vues du Sud qui avait tout intérêt à voir rejoindre l'union un nouvel État esclavagiste, mais aussi à une nouvelle doctrine expansionniste de défense nationale, la « Destinée manifeste », et enfin, à la crainte des sudistes vis-à-vis l' « africanisation » de Cuba¹¹⁷⁶. À leurs yeux, ce dernier fait ne représentait pas seulement un danger pour cette île, mais pour tout le Sud esclavagiste nord-américain :

« ...pouvons-nous permettre que Cuba s'africanise et devienne ainsi un second Saint-Domingue, avec toutes ses horreurs envers la race blanche, et souffrir ainsi les flammes qui se prolongeront vers nos propres rivages voisins, pour mettre en danger sérieusement et même consommer la belle fabrique de notre Union... »¹¹⁷⁷.

7.4.3. Bolívar : entre les préjugés et la nécessité

En 1824, après avoir vaincu le dernier bastion royaliste lors de la bataille d'Ayacucho, Simon Bolívar, alors président de la Grande Colombie, s'inquiétait que les

¹¹⁷⁴ T. Matthewson, *A Proslavery Foreign Policy*, op.cit., pp. 145-146.

¹¹⁷⁵ « Instructions aux ministres plénipotentiaires (Washington, 08/05/1826) », in G. A. D. L. Reza, *El Congreso de Panamá de 1826 y otros ensayos de integración latinoamericana en el Siglo XIX : Estudio y fuentes documentales anotadas*, México, Ediciones y Gráficos EÓN, 2006, p. 151.

¹¹⁷⁶ C. S. Urban, « The Africanization of Cuba Scare, 1853-1855 », *The Hispanic American Historical Review*, 1957, vol. XXXVII, n° 1, pp. 36 et ss.

¹¹⁷⁷ « N° 2. The Ostend manifesto, 1854 », in *American History Leaflets : Colonial and Constitutional*, Chicago ; New York, A. Lovell & Co., 1894, p. 8.

luttons indépendantistes puissent dégénérer en conflits similaires à ceux de Saint-Domingue. Il craignait surtout la formation de nouvelles républiques sur le modèle d'Haïti, dirigées par des individus de couleur considérés comme inférieurs en termes raciaux, instaurant ainsi des « pardocraties ». C'est probablement pour cette raison qu'il refusa de soutenir l'indépendance de Cuba, en dépit de la valeur stratégique qu'une telle entreprise pouvait entraîner afin d'éviter une mainmise de l'Espagne dans les Caraïbes, zone à partir de laquelle la Couronne pouvait essayer de récupérer les territoires qui avaient acquis récemment leur indépendance¹¹⁷⁸.

Le Congrès amphictyonique organisé par Bolivar au Panama en 1826 avait pour motif, outre de constituer un rempart aux prétentions impérialistes de l'Europe, la crainte de l'éclatement de nouveaux conflits semblables à celui d'Haïti. Cela est visible dans un brouillon de réflexion dans lequel Bolivar soutient que l'adoption de mesures préventives, ferait que « l'Amérique n'aurait plus à craindre ce terrible monstre qui a dévoré l'île de Saint-Domingue »¹¹⁷⁹. Sa présomption que des « pardocraties » puissent surgir des conflits indépendantistes dans des territoires ayant récemment conquis leur indépendance parut se vérifier au Mexique, avec l'ascension au pouvoir de Vincente Guerrero, suite à un coup d'Etat en 1829.

Bolivar décrit ce personnage en termes péjoratifs, non comme métis mais comme *zambo* — c'est-à-dire résultat du mélange entre un Noir et une Indienne, la catégorie raciale la plus basse durant l'époque coloniale dans l'Amérique espagnole. Il en parlait comme d'un « barbare des côtes du Sud, vil avorton né d'une Indienne sauvage et d'un féroce Africain [qui] accède au pouvoir suprême laissant deux mille cadavres derrière lui. » En raison de ces crimes présumés, ainsi que de son ambition dictatoriale, le président de la Grande Colombie en fait un « nouveau Desalines [sic] », dont l'objectif serait de priver « le peuple de sa liberté, le citoyen de ce qui lui appartient, l'innocent de sa vie et les femmes de leur honneur », comme l'avait fait avant lui ce meneur de couleur à Saint-Domingue¹¹⁸⁰.

¹¹⁷⁸ « Bolívar à Santander (Arequipa, 20/05/1826) », in S. Bolívar. *Obras Completas*, vol. II, *op.cit.*, p. 137.

¹¹⁷⁹ « Un pensamiento sobre el congreso de Panamá (1826) », in S. Bolívar, *Obras Completas*, vol. II, éd. par V. Lecuna, La Havane, Editorial Lex, 1950, p. 1215.

¹¹⁸⁰ « Una mirada sobre la América Española (Quito, 1829) », in S. Bolívar, *Obras Completas*, vol. III, éd. par V. Lecuna, Havane, Editorial Lex, 1950, p. 844.

En public, Bolivar parlait du président haïtien Jean-Pierre Boyer comme de quelqu'un de « digne »¹¹⁸¹, mais dans la pratique, son gouvernement contribua plutôt à isoler Haïti de la scène internationale. En juin 1824, un émissaire haïtien, Desrivières Chanlatte, arriva à Bogota dans l'intention de proposer une alliance de commerce et de défense entre les deux pays. Il fut reçu par le chancelier vénézuélien Pedro Gual, qui prorogea indéfiniment l'affaire¹¹⁸². En réalité, la chancellerie grande-colombienne étudiait le sujet avec attention, et arriva à la conclusion que le pays n'était en rien redevable à Haïti du soutien obtenu une décennie auparavant, car celui-ci avait été accordé à titre personnel par le président Pétion. Par ailleurs, force était d'ajouter que les Haïtiens avaient à plusieurs reprises obstrué le commerce vénézuélien, pour trouver grâce aux yeux des Espagnols. Il serait donc contre-productif, concluaient-ils, pour le prestige de la Grande Colombie, d'accepter pareille alliance politique ; leur indépendance pourrait même être remise en question par les nations européennes¹¹⁸³.

L'année suivante, le ministre des affaires étrangères, le vénézuélien Jose Rafael Revenga (proche collaborateur et homme de confiance de Bolivar) donna des instructions aux délégués allant participer audit congrès en Panama. Ceux-ci devaient consulter les membres de cette assemblée quant aux relations politiques et commerciales pouvant être établies avec la nation haïtienne. Toutes les nations hispano-américaines furent invitées à cette réunion, ainsi que des observateurs du royaume du Brésil, de Grande-Bretagne et des États-Unis. Revenga indiqua à ses délégués qu'ils étaient tenus d'accepter des relations commerciales avec cette nation antillaise, mais les avertit que « le gouvernement colombien répugne à conserver avec Haïti des considérations relevant de l'étiquette, généralement admises entre nations civilisées »¹¹⁸⁴. Pour cette raison, ils devaient donc s'opposer à toute reconnaissance formelle de son indépendance, ou à l'établissement de relations diplomatiques¹¹⁸⁵.

¹¹⁸¹ « Discurso al congreso constituyente de Bolivia (Lima, 25/05/1826) », in *Memorias del General O'Leary*, vol. XXVIII-2, *op.cit.*, p. 459.

¹¹⁸² « Gual à Revenga (Bogotá, 21/07/1824) », in *Memorias del General O'Leary*, vol. XXII, Caracas, Imprenta de "El Monitor", 1883, p. 407.

¹¹⁸³ A. P. Maingot, « Haiti and the terrified consciousness of the Caribbean », in G. Oostindie, H. Hoetink, (éds.), *Ethnicity in the Caribbean : Essays in Honor of Harry Hoetink*, Londres, Macmillan Caribbean, 1996, pp. 60-61.

¹¹⁸⁴ « J. R. Revenga à P. Gual, Briceño (Bogotá, 24/09/1825) », in *Memorias del General O'Leary*, vol. XXIV, Caracas, Imprenta de "El Monitor", 1884, p. 283.

¹¹⁸⁵ D'autres délégations hispano-américaines partageaient cette position anti-haïtienne. Ce fut le cas par exemple du Pérou, dont les délégués avaient reçu l'ordre de ne pas accepter l'établissement de

Il est probable que des rumeurs relatives à des tentatives de déstabilisation de la côte de Grande Colombie de la part d'agents haïtiens, soient à l'origine de cette attitude pour le moins hostile¹¹⁸⁶. L'annexion de Santo Domingo par Haïti en 1822, joua également un rôle. Ce fait survint après que ce territoire eut déclaré son indépendance, en décembre de l'année précédente, sous le nom d'État espagnol d'Haïti et que ses dirigeants eurent manifesté leur volonté de s'intégrer à la Grande Colombie. Cette demande était vue d'un œil favorable par Bolivar, qui offrit son aide, aussi bien philanthropique que stratégique, pour acquérir un plus grand pouvoir de négociation avec l'Espagne. Mais il était déjà trop tard, car l'occupation haïtienne avait déjà eu lieu au moment où il recevait la nouvelle¹¹⁸⁷.

Suite à l'invasion haïtienne, le chef de file indépendantiste hispano-dominicain, José Núñez de Cáceres, se vit contraint de quitter le territoire de Santo Domingo. Il émigra au Venezuela, où il devient un individu respectable jusqu'au point d'avoir une certaine influence sur le gouvernement local en qualité de conseiller personnel de José Antonio Páez. Ses opinions négatives à propos d'Haïti ont pu influencer celles des autorités grand-colombiennes au sujet d'Haïti, directement à travers des contacts personnelles qu'il avait établi avec certaines de ces autorités, ou indirectement à travers des divers journaux sortis de l'imprimerie qu'il installa à Caracas. Une lettre envoyée en août 1822 au vice-président du département, Carlos Soublette, constitue un bon exemple à cet égard. Dans celle-ci, il taxait les Haïtiens de « blancophages » et les accusait d'avoir réduit à néant le projet grandiose de rattacher l'Haïti espagnol à la Grande Colombie¹¹⁸⁸.

L'attitude ambiguë du gouvernement de la Grande Colombie ne passa pas inaperçue aux yeux du président Boyer. Celui-ci manifesta en privé sa déception quant au fait que Bolivar n'avait pas respecté sa promesse, faite selon lui par écrit, d'établir des relations politiques avec Haïti. Cette plainte arriva jusqu'à Bolivar par l'intermédiaire de

relations commerciales ou diplomatiques avec la République d'Haïti. Car si des Haïtiens parvenaient jusqu'aux côtes péruviennes, ils pourraient exhorter les esclaves, « leur insufflant un ardent désir d'émancipation et le pays sombrerait alors dans une situation désastreuse ». « Seconde instruction aux ministres plénipotentiaires (Lima, 18/02/1826) », in G. A. D. L. Reza, *El Congreso de Panamá de 1826*, *op.cit.*, pp. 93-94.

¹¹⁸⁶ A. Helg, *Liberty & Equality in Caribbean Colombia, 1770-1835*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004, p. 162.

¹¹⁸⁷ E. Rodríguez Demorizi, *Santo Domingo y la Gran Colombia ; Bolívar y Núñez de Cáceres*, Santo Domingo, Editora del Caribe, 1971, pp. 17 et ss.

¹¹⁸⁸ *Ibid.*, pp. 26-27.

l'un de ses collaborateurs à Paris, qui en informa l'ambassadeur de ce pays sud-américain à Londres en 1829¹¹⁸⁹. Bolivar, déjà affaibli à ce moment-là, répondit sur la défensive au président haïtien. Il lui fit dire qu'il ne se trouvait pas à Bogota au moment de la visite de l'émissaire Chanlatte, et qu'à cette époque il ne disposait pas des moyens suffisants pour prendre à lui seul une décision sur ce sujet.

Il affirma ensuite que, depuis qu'il était à nouveau investi de l'autorité nécessaire, il n'avait reçu aucune nouvelle proposition d'accords politiques ou commerciaux avec le gouvernement haïtien. Il lui assura enfin : « je suis incapable de refuser de négocier avec le gouvernement d'Haïti car je lui dois trop pour cela »¹¹⁹⁰. En dépit de cette affirmation, et bien que la porte ne fut jamais totalement fermée, la reconnaissance de l'Indépendance haïtienne n'arriva qu'après la chute de la Grande Colombie et la mort de Bolivar.

Conclusion

Les manifestations étudiées dans ce chapitre ont en commun le fait de répondre à des motivations de nature consciente, et non uniquement émotive. De même, ces comportements témoignent d'une autre dimension de l'impact du processus révolutionnaire de Saint-Domingue. En effet, il ne s'agit plus seulement d'éviter la répétition d'un nouveau Saint-Domingue. Cela est visible dans les changements d'idéologie politique chez les républicains du Venezuela et des États-Unis, qui — comme le signale Samuel Newman pour ce dernier cas — se sont éloignés de la doctrine du « républicanisme radical » après les événements de la Terreur et de Saint-Domingue¹¹⁹¹. Contrairement à leurs homologues de Virginie, les républicains vénézuéliens, n'ayant pas encore achevé leur processus d'indépendance, cherchèrent un modèle qui évitât à tout prix de tels degrés d'anarchie.

Pour certains, comme Miranda, il s'agissait d'octroyer des droits de citoyens aux libres de couleur, mais sans abolir pour autant l'esclavage. Bolivar, quant à lui, adoptait une posture tout à fait contraire, estimant nécessaire d'abolir l'esclavage et de limiter les

¹¹⁸⁹ « J. F. Madrid à S. Bolívar (Londres, 18/04/1829) », in *Memorias del General O'Leary*, vol. IX, Caracas, Imprenta de la "Gaceta Oficial", 1880, p. 341.

¹¹⁹⁰ « S. Bolívar à J. F. Fernández (Guayaquil, 16/08/1829) », in S. Bolívar. *Obras Completas*, vol. III, *op.cit.*, p. 742.

¹¹⁹¹ S. P. Newman, « American political culture and the French and Haitian Revolutions », *op.cit.*, p. 84.

droits politiques des libres de couleur pour éviter l'apparition de « pardocraties ». Dans un sens similaire, bien que les événements de Saint-Domingue n'aient pas entraîné de changements dans leurs valeurs raciales préexistantes, ils incitèrent les élites blanches à mettre en place des nouvelles pratiques raciales. D'où la politique de blanchissement à Cuba, les attitudes discriminatives envers les *pardos* en Grande Colombie, et les projets de colonisation ainsi que les lois visant à limiter le nombre des libres de couleur en Virginie.

En ce qui concerne l'aspiration des planteurs cubains et jamaïcains d'augmenter ou de poursuivre l'importation d'esclaves, ces attitudes paraissent en effet contraires à l'idée d'une angoisse collective qui résulterait de l'exemple de Saint-Domingue. Ceux qui insistèrent pour continuer à les introduire sur leur territoire devaient ainsi se sentir suffisamment en sécurité au niveau local. À Cuba, cela dépendait notamment de l'application de la doctrine de blanchissement de la population, laquelle se maintint pendant une grande partie du XIX^e siècle. Elle fut même défendue contre la volonté du gouvernement métropolitain à partir des années 1830, époque durant laquelle la population esclave parvint au niveau la population blanche pour ce qui est du nombre, ce qui augmenta chez cette dernière la crainte d'une « africanisation » de l'île.

Jusqu'à cette décennie pourtant, il existait une impression forte répandue — comme en témoignent les écrits d'Arango — que les faits de Saint-Domingue étaient en fait une « exception », un produit des caractéristiques uniques des conflits qui éclatèrent sur ce territoire contre la métropole française. En Jamaïque, les forces militaires étaient estimées en nombre suffisant pour faire face à une menace interne. Cela ne voulait pas dire que les Blancs de ces îles ne sentaient pas d'appréhension après les révoltes de Saint-Domingue, mais ils choisirent de tirer un profit maximum de l'économie de plantations, quitte à « vivre dangereusement », comme le signale Ada Ferrer pour le cas cubain¹¹⁹².

Les élites blanches et les autorités des territoires étudiés n'adoptèrent pas toujours la même posture face à l'éventualité d'un régime indépendant dirigé par des Noirs à Saint-Domingue. En certaines occasions, certains se réjouirent des juteux profits commerciaux qu'ils pouvaient tirer de la chute de cette riche colonie, ou de la perte d'une enclave importante pour la France en Amérique. Lorsqu'ils s'inquiétèrent, la

¹¹⁹² A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 107.

raison présente derrière cet état émotif n'était pas toujours le « mauvais » exemple ou l'idée que les Haïtiens puissent attiser des rébellions d'esclaves chez eux. Des intérêts matériels pouvaient également leur faire craindre que ce territoire puisse devenir un refuge de pirates, pouvant gravement entraver le commerce international. C'est principalement pour cette raison, mais aussi par leurs valeurs raciales et leur opposition au jacobinisme, que le président Jefferson et le premier ministre Addington acceptèrent, du moins dans un premier temps, de soutenir l'initiative napoléonienne de restaurer l'ancien régime colonial sur les Antilles françaises.

Les témoignages exposés font aussi apparaître une certaine aversion à l'idée de la formation d'une nation de Noirs. Qu'il s'agisse d'une colonie autonome (comme du temps de Louverture, entre 1798 et 1802) ou d'un État indépendant (après l'indépendance d'Haïti en 1804), cette posture est unanime. Derrière ce fait, au-delà des préoccupations géopolitiques ou commerciales, se trouve l'ensemble de préjugés raciaux traditionnels, ainsi qu'une sorte de « racisme éclairé » propre à certaines élites intellectuelles blanches de l'époque, dont Jefferson et Bolivar firent preuve¹¹⁹³. Du fait de ces facteurs, il paraissait impossible de traiter de manière égale les dirigeants d'une nation considérée comme inférieure et potentiellement dangereuse pour l'utopie des nations blanches. Comme conséquence de ce mépris, divers gouvernements états-uniens (à commencer par Jefferson) et celui de Bolivar en Grande Colombie acceptèrent d'avoir des relations uniquement commerciales avec la République haïtienne, tandis celle-ci fut volontairement maintenue en marge de la politique de la communauté des nations dites « civilisées ».

¹¹⁹³ Au sujet du « racisme » de Jefferson et Bolivar, voir : W. D. Jordan, *White Over Black: American Attitudes Toward the Negro, 1550-1812*, Baltimore, Penguin Books, 1973, pp. 429ss ; A. Helg. « Simon Bolivar and the spectre of pardocracia : Jose Padilla in post-independence Cartagena », *op.cit.* ; F. Langue. « La pardocratie ou l'itinéraire d'une "classe dangereuse" dans le Venezuela des XVIII^e et XIX^e siècles », *op.cit.* ; W. Cohen. « Thomas Jefferson and the Problem of Slavery », *op.cit.*

Un argument très convaincant

Saint-Domingue dans le débat abolitionniste métropolitain :
Parlement britannique et *Cortes* espagnoles, 1791-1886

« Aucune sagesse, aucune prévoyance n'a pu éviter le sort malheureux de l'esclavage ; mais la sagesse et la prévoyance pourraient influencer la manière d'y mettre fin. Il pourrait s'effondrer en violence, ou il pourrait expirer dans la paix. Il pourrait se terminer comme à St. Domingo, parmi les horreurs d'une guerre servile, ou il pourrait conclure en paix, en sûreté, et avec des avantages pour toutes les parties. »¹¹⁹⁴

Fowell Buxton (House of Commons, 30/05/1833)

« L'honneur de l'Espagne est donc en péril, de même que l'ordre public et l'intérêt supérieur de la civilisation. Que le souvenir de Santo Domingo parle pour tous. *Et Caveant consules !* J'ai dit. »¹¹⁹⁵.

Rafael María Labra, *El negro Santos de Santo Domingo*, 1880

Avant que l'esclavage moderne ne voie son existence remise en cause au XIX^e siècle, la cause antiesclavagiste n'était qu'un dessein utopique partagé par quelques sectes chrétiennes et quelques associations philanthropiques « éclairées ». Cette situation évolua dès le dernier tiers du XVIII^e siècle, avec l'apparition de mouvements abolitionnistes plus fermes en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et, au siècle suivant, en Espagne. Cette mobilisation permit en effet d'introduire le débat au sein des parlements modernes. Or cette évolution coïncida avec le début de la période révolutionnaire dans l'Atlantique français, pendant laquelle les controverses sur les thèmes de la citoyenneté et de la représentation, ainsi que les conflits extérieurs et intérieurs apparus au même moment, desservirent la cause de l'abolition de l'esclavage et de la traite, en rendant difficile ou favorisant son approbation par les assemblées. Des

¹¹⁹⁴ « House of Commons, Ministerial Plan for the Emancipation of Slaves (30/05/1833) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XVIII, Londres, T.C. Hansard, 1833, pp. 158-163.

¹¹⁹⁵ R. M. D. Labra, *El negro Santos de Santo Domingo (Toussaint L'Ouverture)*, Madrid, Impr. de Aurelio J. Alaria, 1880.

individus d'origine aussi bien métropolitaine que coloniale participèrent aux débats, et leurs divergences idéologiques ainsi que la diversité des intérêts matériels qu'ils incarnaient, influencèrent profondément la dynamique des discussions.

Le camp abolitionniste correspondait ainsi, et pour l'essentiel, à un groupe homogène d'individus représentatifs de ce que David Brion Davis a qualifié de nouvelle « conscience morale », à la fois religieuse et éclairée, apparue au milieu du XVIII^e siècle autour des thèmes de l'esclavage et du commerce d'esclaves¹¹⁹⁶. Fondateurs des associations abolitionnistes, ces hommes devaient ultérieurement prendre la tête de la lutte en faveur de l'interdiction de l'exploitation des Noirs africains, au sein des parlements et des *Cortes* et également en dehors de ces institutions représentatives. Dans le camp adverse, le paysage était moins homogène dans la mesure où les motivations des opposants aux mesures proposées par les abolitionnistes étaient fort diverses. Néanmoins, les plus tenaces de ces opposants étaient motivés essentiellement par des intérêts matériels, liés à leur participation économique au système des plantations ou au commerce transatlantique.

Dans ce dessein, les uns et les autres eurent recours à des arguments d'ordre religieux, moral, éthique, économique et historique, s'appuyant sur des exemples passés ou présents afin de convaincre leurs contemporains de la pertinence de leurs thèses. Parmi les divers arguments avancés à l'appui des revendications abolitionnistes ou à leur encontre, l'évocation des événements qui secouèrent La Hispaniola se signale par sa fréquence et par le caractère extrêmement émotionnel de son traitement. Cet exemple, qui fut invoqué de manière explicite ou implicite afin d'appuyer, de rejeter, de hâter ou de retarder l'approbation de mesures anti-esclavagistes, avait surtout valeur d'avertissement. Très fréquemment, le cas de Saint-Domingue fut situé dans un contexte plus large, marqué par l'influence des idéaux abolitionnistes et, sur un plan plus conjoncturel, par les conséquences de la Révolution française — notamment l'abolition de l'esclavage par la Convention nationale en 1794 — et des conflits qui avaient éclaté par la suite dans les Caraïbes.

Nous analyserons dans ce chapitre l'utilisation qui a été faite de l'exemple de Saint-Domingue dans les débats dont le Parlement britannique et les *Cortes* espagnoles furent le théâtre, lors de discussions autour de thèmes liés à l'esclavage. Il est en effet

¹¹⁹⁶ D. B. Davis, *The Problem of Slavery in the Age of Revolution*, op.cit., p. 41.

indispensable de resituer et, par là-même, d'expliquer l'apparition de ces allusions par les divers « contextes argumentatifs »¹¹⁹⁷ qui, au cours du temps, virent se développer ces débats. À cet effet, nous avons choisi d'étudier des comptes rendus de séances mais aussi d'autres sources imprimées publiées hors de ces chambres, notamment des pamphlets mentionnés lors des débats. Dans le cas britannique, nous insisterons plus particulièrement les périodes où l'activité abolitionniste — à l'intérieur comme à l'extérieur du Parlement — fut la plus intense : de l'introduction de la première motion demandant la suppression de la traite par William Wilberforce en 1789, jusqu'à son interdiction définitive en 1807 ; et de la réapparition du mouvement antiesclavagiste en 1823, jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1833. Compte tenu de la grande quantité de données disponibles et de leur extrême homogénéité, les références ont été regroupées thématiquement selon les différents arguments soutenus par les acteurs.

Dans le cas des diverses assemblées qui furent constituées en Espagne au long du XIX^e siècle, ces références ont été moins nombreuses. Nous avons, par conséquent, adopté une démarche à dominante chronologique, centrant notre étude sur les périodes pendant lesquelles la cause abolitionniste a été plus ardemment défendue. Nous évoquerons tout d'abord les premiers débats ayant porté sur des questions proches de celle de l'esclavage, dans le contexte des *Cortes* libérales de 1810-1814 et de 1821-1823, puis les discussions qui se déroulèrent dans le cadre des congrès et *Cortes* espagnoles suite à la révolution libérale de 1866, cette période s'achevant par l'abolition définitive de l'esclavage à Cuba en 1886.

8.1. Saint-Domingue dans le Parlement britannique

En Grande-Bretagne, la question du commerce d'esclaves fut débattue au Parlement dès 1783. Un groupe de quakers introduisit alors une première pétition demandant son abolition. La *Society for Effecting the Abolition of Slave Trade* fut fondée cinq ans plus tard, en 1787, par des membres de cette communauté religieuse mais également par des anglicans comme Granville Sharpe et Thomas Clarkson. William Wilberforce, qui allait prendre plus tard la tête de la lutte abolitionniste au sein du

¹¹⁹⁷ Selon M. Billig, un « contexte argumentatif » correspond aux attitudes qui surgissent dans les deux camps opposés d'une même controverse, et qui s'alimentent mutuellement. M. Billig, *Arguing and Thinking: A Rhetorical Approach to Social Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp. 117 et ss. ; M. Billig, « Rhetoric of Social Psychology », in I. Parker, J. Shotter, (éds.), *Deconstructing Social Psychology*, Londres, Routledge, 1990, pp. 51-52.

Parlement britannique, la rejoignit immédiatement. Au Parlement, il pouvait compter sur l'appui d'autres politiques influents tels que William Pitt (qui fut premier ministre entre 1783 et 1801, puis de 1804 jusqu'à sa mort en 1806), mais également de plusieurs parlementaires abolitionnistes tels que Charles James Fox et William Smith. L'opinion publique anglaise constituait également un précieux soutien, comme en témoignent les nombreuses pétitions envoyées au Parlement par des sujets britanniques originaires de diverses régions de Grande-Bretagne, lesquelles rassemblèrent jusqu'à quatre cents signatures en 1792¹¹⁹⁸.

Le groupe des opposants à la suppression de la traite comptait principalement sur le soutien de représentants des planteurs des Indes Occidentales, de planteurs absentéistes en métropole et de commerçants dont les activités étaient liées à la région. Il comprenait même des membres du cabinet de Pitt, comme Robert Banks Jenkinson (Lord Hawkesbury), propriétaire de plantations aux Antilles.¹¹⁹⁹ D'autres figures politiques britanniques importantes défendaient ouvertement la traite des Noirs et l'esclavage ; tel était le cas du comte d'Abingdon et du duc de Clarence (le futur roi Guillaume IV). D'autres, qu'ils fussent ou non favorables à l'esclavage, s'opposaient à son abolition pour des raisons distinctes : ils refusaient que l'on permît à la France d'accroître sa puissance économique en la laissant bénéficier du monopole de la traite, ou craignaient que les conflits suscités par la mesure n'entraînent à terme la perte des colonies¹²⁰⁰.

Les personnes et groupes attachés au maintien du commerce d'esclaves et à l'esclavage dans les Indes Occidentales s'appuyèrent sur des associations telles que le *West India Committee*, afin de faire pression sur les politiques les plus influents et de développer des activités de propagande¹²⁰¹. Il y eut aussi des contacts plus directs : les

¹¹⁹⁸ R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery, 1776-1848*, Londres, Verso, 1988, pp. 136-144.

¹¹⁹⁹ Cité par E. E. Williams, *Capitalism & Slavery*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1994, p. 94.

¹²⁰⁰ R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery, op.cit.*, pp. 142-143 ; *The Business of Abolishing the British Slave Trade, 1783-1807*, Londres, F. Cass, 1997, p. 80 ; J. A. Rawley, « London's defense of the slave trade, 1787-1807 », *Slavery & Abolition*, 1993, vol. XIV, n° 2.

¹²⁰¹ Le *West India Committee* naquit de l'union des intérêts des planteurs et des marchands après l'indépendance des États-Unis. Il se proposait de défendre plus efficacement le commerce et la production dans les colonies britanniques des Caraïbes, en exerçant une pression sur le gouvernement et le Parlement britannique. Sur ces questions, voir : D. Hall, *A Brief History of the West India Committee*, St. Lawrence, Caribbean Universities Press, 1971 ; A. O'Shaughnessy, « The West India Interest and the Crisis of American Independence », in R. B. Sheridan, R. A. McDonald, (éds.), *West Indies Accounts: Essays on the*

assemblées coloniales envoyaient souvent au roi et au gouvernement métropolitain des missives sur ce point, tandis que les représentants des planteurs établissaient des liens avec le gouvernement britannique, ainsi Stephen Fuller, porte-parole des planteurs de Jamaïque, dans les années 1790. Parfois, ces agents étaient eux-mêmes membres du Parlement ; ce fut le cas de James Baillie (propriétaire d'une société de commerce dans l'île de Grenade, et représentant des intérêts de ses planteurs) et de William Burge (agent des planteurs de Jamaïque dans les années 1830, île où il vécut vingt ans et où il possédait une plantation de café)¹²⁰².

En 1789, Wilberforce soumit aux membres du Parlement un premier projet de loi visant à abolir le commerce d'esclaves. La motion fut rejetée et le débat reporté sous le prétexte que le Parlement ne disposait pas d'informations suffisantes sur la question. Les discussions reprirent en 1791 et à partir de ce moment et de manière ininterrompue jusqu'en 1798, des motions sollicitant la suppression de l'esclavage ne cessèrent d'être déposées au Parlement. En avril 1792, la Chambre des Communes vota son abolition laquelle devait prendre effet au terme de quatre années. Ensuite, la Chambre des Lords exigea que lui soient présentés les mêmes arguments, ce qui ralentit le processus. La victoire du jacobinisme en France à la fin de l'année 1792 et le début de la guerre contre la République française en février 1793 fragilisèrent les appuis dont bénéficiait la cause abolitionniste au sein du Parlement. Quand vint le moment d'abolir la traite en 1796, la mesure fut reportée à un moment où il serait moins « périlleux » de relancer le débat¹²⁰³.

En 1798, après un nouveau rejet de sa motion par le Parlement, Wilberforce interrompit ses activités jusqu'en 1804. Il proposa alors une nouvelle motion réclamant l'abolition de la traite. Après la mort de Pitt en 1806, dans le contexte de la guerre contre la France napoléonienne, un gouvernement de coalition fut formé. William Grenville y était premier ministre et Charles James Fox secrétaire d'État aux Affaires étrangères, tous deux étaient abolitionnistes et leur cause gagnait un appui gouvernemental ferme. Ce nouveau gouvernement proposa en premier lieu une loi d'abolition de la vente

History of the British Caribbean and the Atlantic Economy in Honour of Richard Sheridan, Kingston, The Press, University of the West Indies, 1996, p. 140.

¹²⁰² London Society for the Abolition of Slavery, « Abstract of the Report of the Lords' Committees on the Condition and Treatment of the Colonial Slaves », *Anti-Slavery Reporter*, 1833, vol. V, n° 14, p. 475 ; D. Turley, *The Culture of English Antislavery, 1780-1860*, Londres, Routledge, 1991, pp. 53-58.

¹²⁰³ R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery*, op.cit., pp. 142-146 ; D. Turley, *The Culture of English Antislavery, 1780-1860*, op.cit., pp. 53-58.

d'esclaves à des étrangers, qui fut votée par le Parlement puis approuvée par le roi en mai. Profitant de cette conjoncture favorable, le gouvernement s'engagea plus avant : Fox soumit en juin une motion pour l'abolition totale du commerce d'esclaves, qui suscita dans les deux Chambres des débats orageux. Enfin, une loi interdisant totalement la traite fut approuvée le 24 mars 1807¹²⁰⁴.

Au cours des deux décennies suivantes, l'abolitionnisme anglais entra en sommeil. Ceci s'explique en grande partie par la conviction, alors partagée par de nombreux défenseurs de cette cause, qu'il ne serait possible d'émanciper les esclaves qu'après les avoir rendus "capables" d'être libres, et que la suppression de la traite entraînerait nécessairement l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans les années qui suivirent l'abolition de la traite, les efforts parlementaires furent plutôt dirigés vers le vote d'une loi ordonnant le recensement des esclaves afin d'éviter les importations frauduleuses. En 1816, suite à une grande révolte d'esclaves à la Barbade (*Bussa's Rebellion*), les abolitionnistes adoptèrent une attitude défensive dans la mesure où les débats sur cette question semblaient être la cause de la rébellion. L'événement contraignit Wilberforce à renoncer au projet de recensement et à adresser au prince régent une missive l'assurant qu'il n'avait nullement l'intention de proposer une émancipation générale des esclaves dans les Indes Occidentales¹²⁰⁵.

Au début des années 1820, certains abolitionnistes britanniques révélèrent et dénoncèrent les mauvaises conditions de vie des esclaves dans les possessions britanniques aux Caraïbes. S'y ajouta en 1823 une révolte d'esclaves massive à Démérara (Guyane britannique). Ces deux facteurs redonnèrent force au mouvement abolitionniste, qui proposa cette fois l'abolition graduelle de l'esclavage. Dans ce dessein, un groupe de vétérans abolitionnistes incluant Clarkson et Wilberforce, fonda la même année la *Society for Mitigating and Gradually Abolishing the State of Slavery* dans les territoires britanniques. Le parlementaire Thomas Buxton, qui succéderait à Wilberforce à la tête de la lutte pour l'abolition de l'esclavage au Parlement, les rejoignit¹²⁰⁶. À partir

¹²⁰⁴ R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery*, op.cit., pp. 307-314 ; *The Business of Abolishing the British Slave Trade, 1783-1807*, op.cit., pp. 101 et ss.

¹²⁰⁵ R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery*, op.cit., pp. 322-324.

¹²⁰⁶ *Ibid.*, pp. 421-423.

de 1825, la société commença à publier le mensuel *The Anti-Slavery Reporter*, dont les pages comportaient souvent des allusions à la révolution de Saint-Domingue¹²⁰⁷.

Au milieu de la décennie, certains abolitionnistes, essentiellement des femmes, s'éloignèrent de la proposition de suppression graduelle de l'esclavage pour défendre le projet d'une abolition immédiate. En mai 1830, à l'occasion de la refondation de la Société qui fut alors rebaptisée *Anti-Slavery Society*, s'imposa une motion « immédiate » qui allait à l'encontre de l'opinion des dirigeants traditionnels du mouvement. Néanmoins, Buxton et d'autres parlementaires plus favorables à une abolition graduelle continuèrent à soutenir la cause au sein du Parlement. La dernière étape de l'histoire des débats abolitionnistes en Grande-Bretagne se déroula dans un contexte de conflits sociaux, liés à la faible représentation des secteurs moyens et bas de la société au Parlement, ainsi qu'aux difficiles conditions de vie des travailleurs dans les villes industrielles. De fortes émeutes populaires se produisirent dans plusieurs régions ; elles coïncidèrent avec la grande révolte des esclaves de Jamaïque en décembre 1831. Ces divers facteurs expliquent la prise de conscience de la nécessité de mener à bien des réformes sociopolitiques, au nombre desquelles figurait l'abolition de l'esclavage¹²⁰⁸.

Les nouvelles que reçut Londres de cette révolte au début de l'année 1832 incitèrent Buxton à soumettre au Parlement une motion en faveur de l'abolition immédiate de l'esclavage. Face à l'agitation des esclaves d'autres régions, la peur de perdre les colonies gagna à cette motion l'appui des parlementaires. En mai 1833, le gouvernement du premier ministre Earl Grey proposa un projet de loi d'abolition de l'esclavage qui prévoyait que les maîtres fussent indemnisés. Cette loi fut approuvée à la quasi-unanimité par les deux chambres, et fut ratifiée par le roi à la fin du mois d'août de la même année¹²⁰⁹.

¹²⁰⁷ L'information la plus complète parue dans cette publication sur la révolution de Saint-Domingue est sans doute un texte paru en 1830 sur les résultats de l'abolition de l'esclavage dans le monde, où sont notamment analysées les conséquences de la mesure à Saint-Domingue et en Guadeloupe, London Society for the Abolition of Slavery, « The Question Calmly Considered », *Anti-Slavery Reporter*, 1830, vol. III, n° 22, pp. 464 et ss.

¹²⁰⁸ R. Blackburn. *The Overthrow of Colonial Slavery*, *op.cit.*, pp. 436 et ss.

¹²⁰⁹ *Ibid.*, pp. 423-457.

8.1.1. La révolte de 1791 : un événement, deux leçons

8.1.1.1. La faute aux abolitionnistes

L'exemple de Saint-Domingue fut évoqué dès les premiers débats au sujet de l'esclavage et la traite dans les deux chambres du Parlement britannique. Dès l'arrivée des premières nouvelles concernant la rébellion de la Plaine du Nord d'août 1791, les opposants à l'abolition du commerce d'esclaves tentèrent d'en tirer profit. Ils déclarèrent dans un premier temps devant le gouvernement et la Couronne britannique que les idéaux abolitionnistes étaient sans nul doute à l'origine de la révolte. L'assemblée de Jamaïque, dans la missive qu'elle envoya au roi sollicitant des renforts pour protéger l'île, l'avertissait également des « terribles effets » qu'entraînaient là-bas les « sauvages et enthousiastes doctrines » abolitionnistes soutenues en Europe par certaines personnes qui étaient « dans l'erreur » ou mal informées ; les habitants de la colonie française avaient hélas pu constater ces effets¹²¹⁰. Les lettres de l'agent Fuller au secrétaire d'État Henry Dundas adoptent le même ton ; elles l'avertissent que « le même esprit de philanthropie illusoire... » qui avait causé cette rébellion, pourrait provoquer des événements non moins « horribles » dans les Indes Occidentales, aussi demandait-il que les débats sur la question de la traite fussent suspendus au Parlement¹²¹¹.

L'année suivante, un membre du *West India Committee* fit imprimer à Londres sous le titre *A Particular Account of the Insurrection of the Negroes of St. Domingo*, au moins quatre éditions de la traduction d'une intervention de certains députés de Saint-Domingue devant l'Assemblée nationale française, qu'accompagnaient d'autres documents similaires, dont un discours du ministre de la Marine sur les causes des troubles suscités dans la colonie. Dans la préface de cette publication, l'éditeur anonyme souligne l'objectivité de ces témoignages et fait part aux lecteurs anglophones des motifs qui l'amènèrent à les publier : « mettre en garde la nation britannique contre une semblable ruine, causée par des principes et des pratiques similaires ». Ces témoignages comportaient de choquantes descriptions des faits qui avaient bouleversé Saint-Domingue depuis le mois d'août 1791. Les abolitionnistes français de la Société des Amis des Noirs s'y voyaient accusés d'avoir incité les esclaves à la révolte. Le discours du

¹²¹⁰ « L'assemblée au roi (Jamaïque, 04/11/1791) », TNA, CO, 137/90, f. 42.

¹²¹¹ Fuller donne cet avertissement en citant la lettre d'un délégué des planteurs français, M. Cadusch. « S. Fuller à H. Dundas (Stoneham, Wt. Southampton, 30/10/1791) », TNA, CO, 137/89, F.196 ; « S. Fuller à H. Dundas (Harley Street, 16/11/1791) », TNA, CO, 137/89 203-203 v.

ministre français de la Marine était de la même teneur : il disculpe les planteurs et accuse les « partisans de la liberté des Noirs », phrases mises en évidence en lettres italiques dans les éditions en anglais¹²¹².

Ces documents furent présentés au Parlement par James Baillie lors du débat qui s'ouvrit au sujet du commerce d'esclaves en avril 1792. Il en fit usage dans son discours et cita les députés de Saint-Domingue, ainsi que le ministre de la Marine, afin de démontrer la responsabilité que portaient les abolitionnistes français dans la disparition du « plus bel endroit de la Création », qui avait été détruit et dont les habitants européens avaient été massacrés. De manière plus générale, ces exemples lui permettaient d'avancer que les thèses et revendications abolitionnistes étaient à l'origine de ces désastres, tout en avertissant le Parlement des dangers que pouvaient présenter toute altération de l'harmonie des colonies due aux débats du Parlement autour d'une mesure — l'abolition du commerce d'esclaves — considérée par lui comme « impraticable »¹²¹³.

En 1797, dans son ouvrage *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St. Domingo*, Bryan Edwards affirme également que les aspirations et projets philanthropiques des abolitionnistes français constituent l'une des principales causes des conflits dont Saint-Domingue avait été le théâtre au début de la décennie, qu'il s'agisse de l'insurrection des mulâtres en 1790 ou de la rébellion des esclaves l'année suivante. À titre de preuve, il fournit la copie d'une lettre adressée par l'abbé Grégoire aux libres de couleur, où il leur reconnaît leurs droits de citoyens. Aux yeux d'Edwards, ce furent de tels documents qui amenèrent les Noirs à considérer ce prélat comme un protecteur qui les soutiendrait dans la révolte qu'ils entreprendraient, « par la rébellion et l'assassinat », pour que justice leur fût rendue. Edwards qualifie Grégoire, La Fayette, Brissot et d'autres pétitionnaires de « réformateurs pestilentiels » pour avoir proposé

¹²¹² J. Sewel, (éd.), *A Particular Account of the Insurrection of the Negroes of St. Domingo, Begun in August, 1791: Translated from the French: Speech Made to the National Assembly the Third of November, 1791, by the Deputies from the General Assembly of the French Part of St. Domingo*, Londres, N.d., 1792, pp. iv, 44.

¹²¹³ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, Londres, T.C. Hansard, 1818, p. 1074.

une mesure favorable aux mulâtres : ils avaient ainsi déclenché, d'après lui, la série de conflits qu'avait connue cette colonie française¹²¹⁴.

Ce fut aussi en 1797 que le parlementaire French Lawrence (antijacobin, proche collaborateur d'Edmund Burke et lecteur d'Edwards)¹²¹⁵, soutint lors d'un débat sur le retrait des forces britanniques de Saint-Domingue, que la responsabilité des « scènes affligeantes » qui s'y déroulèrent incombait essentiellement au club des « Friends of the Blacks ». Le désastre, selon lui, aurait été la conséquence de l'approbation par l'Assemblée nationale quelques années auparavant d'un décret établissant l'égalité entre les mulâtres et les Blancs, lequel venait à compléter une législation spéciale pour les colonies « incapables de réconcilier leur système colonial avec les maximes métaphysiques de leur révolution ». Ajoutées à la libération d'esclaves décidée plus tard afin de renforcer les forces françaises, ces causes auraient eu pour « résultat inévitable » les atrocités commises par des individus de couleur, que Lawrence n'hésite pas à décrire avec force détails¹²¹⁶.

Dans la même veine, lors des débats de 1807, Thomas Hibbert (propriétaire de plantations en Jamaïque¹²¹⁷), affirma que l'opinion la plus répandue en France était que les Amis des Noirs, en diffusant leurs thèses dans les colonies et en incitant les Noirs « à briser leurs chaînes sur les têtes de leurs oppresseurs », avaient provoqué les troubles de Saint-Domingue. Hibbert signale en outre que les pamphlets abolitionnistes qui circulaient en Grande-Bretagne contenaient parfois des formulations non moins incendiaires que celle-ci, aussi était-il à craindre que les Indes Occidentales ne connaissent le même sort¹²¹⁸.

¹²¹⁴ B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*, London, Printed for John Stockdale, 1797, pp. xx-xxi, 58, 82-93.

¹²¹⁵ Dr. Laurence, peu après cette intervention au Parlement, écrit à Burke pour lui faire part de bonnes nouvelles : la France était en train de s'éloigner de la "revolutionary madness". Il l'informe aussi qu'il avait consulté l'œuvre de Bryan Edwards. Letter LXXXI, Laurence à Burke (30/05/1797), in E. Burke, *The Epistolary Correspondence of the Right Hon. Edmund Burke and Dr. French Laurence*, Londres, C. & J. Rivington, 1827, pp. 227-229.

¹²¹⁶ « Debate on Mr. St. John's Motion for withdrawing the Troops from St. Domingo (18/05/1797) », in *The Parliamentary History of England, from the Earliest period to the year 1803*, vol. XXXIII, Londres, T.C. Hansard, 1817, pp. 593-594.

¹²¹⁷ Cité par R. B. Sheridan, « The Commercial and Financial Organization of the British Slave Trade, 1750-1807 », *The Economic History Review*, 1958, vol. XI, n° 2, pp. 255-261.

¹²¹⁸ « House of Commons, Slave Trade Abolition Bill (06/03/1807) », in *The Parliamentary History of England*, vol. IX. Londres, T.C. Hansard, 1812, pp. 126-127.

Presque deux décennies plus tard, des arguments similaires étaient toujours avancés : en 1824, le révérend John Hampden publia un pamphlet antiabolitionniste afin de répondre à un autre qu'avait publié peu de temps auparavant l'abolitionniste Thomas Clarkson, et que nous aborderons plus bas. Qualifiant ce dernier de calomniateur et de menteur, Hampden s'emploie à réfuter ses arguments tout en insistant sur le caractère « dangereux » des préceptes abolitionnistes. Quant à Saint-Domingue, bien qu'il admette la complexité des événements qui bouleversèrent ce territoire au temps de la révolution, il considère que cette confusion même empêche de déterminer de manière certaine les causes qui menèrent au désastre. Les affirmer malgré cela « serait, c'est le moins que l'on puisse dire, très peu philosophique... » or, selon Hampden, c'est bien ce que faisait Clarkson¹²¹⁹.

D'autres estimaient que les conflits qui avaient éclaté à Saint-Domingue avaient indirectement été provoqués par les abolitionnistes britanniques. En 1792, Baillie déplora que ces derniers eussent influencé leurs homologues d'outre-manche. Il ajouta : « quand je me souviens que la Grande-Bretagne a été à l'origine de toutes ces calamités [à Saint-Domingue], je me sens écrasé de tristesse »¹²²⁰. En 1797, dans le texte cité plus haut, Edwards soutint que la société abolitionniste anglaise avait servi de modèle à celle qui, fondée plus tard à Paris, avait pris des initiatives que les membres de la première n'avaient pas osé prendre¹²²¹. Ces deux sociétés étaient à ses yeux identiques, aussi qualifie-t-il les membres de la parisienne de « philosophes [...] prosélytes et imitateurs en France des [abolitionnistes] de la Vieille juiverie » (l'*Old Jewry* est le quartier de Londres où se trouvait le siège du comité abolitionniste britannique)¹²²².

À la même époque, le parlementaire William Young (propriétaire de plantations à l'île de Saint-Vincent), se montrait plus explicite encore : reprenant à son compte l'opinion d'Edwards, il soutenait que la révolte de Saint-Domingue avait pour origine

¹²¹⁹ J. Hampden (Re v.), « A commentary on Mr. Clarkson's pamphlet, entitled "Thoughts on the necessity of improving the condition of the slaves in the British Colonies, with a view to their ultimate emancipation" (London, 1824) », in D. Lee, (éd.), *Slavery, abolition, and emancipation: The emancipation debate*, vol. III, Londres ; Brookfield, Pickering & Chatto, 1999, pp. 147-169.

¹²²⁰ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, op.cit., p. 1074.

¹²²¹ B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*, op.cit., p. 86.

¹²²² *Ibid.*, pp. xx-xxi.

l'activité des comités abolitionnistes de Grande-Bretagne, étant donné que ceux-ci, par leurs procédés, « semblaient prendre parti pour les esclaves contre leurs maîtres »¹²²³.

8.1.1.2. L'opportunisme des esclaves

En avril 1792, alors que le débat sur la traite des Noirs venait de s'ouvrir, Wilberforce rejeta ce qu'il considérait comme des « déclarations erronées » sur la situation à Saint-Domingue ; ces affirmations l'avaient incité à mener sa propre enquête. L'octroi de droits aux mulâtres par l'Assemblée nationale avait certes déclenché les conflits qui suivirent, concède-t-il, mais les esclaves se révoltèrent en profitant des tensions entre les ceux-là et les Blancs¹²²⁴.

Dans un pamphlet qu'il publia la même année sur l'insurrection de Saint-Domingue, Clarkson reconnaissait de même que les actes des mulâtres, qu'il justifie toutefois, furent à l'origine de l'événement¹²²⁵. Tout aurait commencé quand ceux-ci envoyèrent des députés en France afin d'obtenir la reconnaissance de leurs droits de citoyens, à laquelle les représentants des planteurs s'opposèrent. Pour cette raison, Vincent Ogé — que Clarkson évoque dans son texte comme « un homme de propriété, d'éducation et d'habiletés » — était revenu à Saint-Domingue, où il avait été attaqué par les Blancs sans les avoir provoqués, arrêté puis condamné au cruel supplice de la roue. Sa mort avait attisé le ressentiment des libres de couleur envers les Blancs, eux-mêmes divisés. Cette situation aurait été mise à profit par les esclaves pour se soulever : « une occasion pour eux de justifier pour eux-mêmes les inaltérables Droits de l'homme, qu'ils n'auraient pas trouvée si facilement d'une autre manière »¹²²⁶.

William Roscoe, abolitionniste presbytérien de Liverpool, réagit vivement aux attaques des opposants au projet d'abolition de la traite et à leurs tentatives de manipuler en leur faveur la situation à Saint-Domingue. Dans un pamphlet publié la même année de façon anonyme, il analyse les causes de l'insurrection et dénonce les

¹²²³ Dans son intervention, Young critiqua aussi Wilberforce, en qui il reconnaît certes un homme intègre et plein d'humanité, mais qui se serait fourvoyé à cause de « modern theorists [allusion aux idées françaises ?] and canting hypocrites in religion [allusion aux quakers abolitionnistes ?] ». « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (18/02/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, Londres, T.C. Hansard, 1818, p. 742.

¹²²⁴ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *Ibid.*, pp. 1060-1063.

¹²²⁵ T. Clarkson, *The True State of the Case, Respecting the Insurrection at St. Domingo*, Ipswich, J. Bush, 1792, pp. 4-8.

¹²²⁶ *Ibid.*

affirmations des députés de l'île, récemment publiées en anglais. Roscoe attribue la responsabilité de son déclenchement aux planteurs, qui auraient avivé le conflit qui les opposait aux mulâtres en refusant, au sein de l'Assemblée coloniale, de reconnaître leurs droits de citoyens actifs. Fondant son analyse sur les sources que cette assemblée avait examinées afin de déterminer les causes de la rébellion d'août 1791, il conclut que ce refus avait bien été la cause principale de « tous les maux subséquents dont la colonie de Saint-Domingue avait souffert ». La révolte d'esclaves de 1791 s'expliquerait quant à elle par l'opportunisme de ces derniers : constatant le conflit qui opposait leurs maîtres blancs aux mulâtres, voyant que nombre de ceux-ci avaient été désarmés et sachant que rien ne serait fait en Europe pour soulager leurs souffrances, les esclaves avaient saisi l'occasion de se révolter¹²²⁷.

Dans un autre pamphlet qu'il publia en 1823 pour soutenir la cause abolitionniste, Clarkson signala que « les grands massacres et conflagrations... » qui avaient agité Saint-Domingue n'étaient en rien liés à l'émancipation générale déclarée en 1794. À l'appui de cette affirmation, il souligna que les faits avaient commencé avant cette date avec les luttes entre Blancs et mulâtres d'une part, et entre royalistes et révolutionnaires d'autre part. C'étaient les membres de ces factions et principalement les Blancs royalistes qui, ajoute-t-il, avaient encouragé les esclaves à prendre les armes. Il ajoute : « J'insiste donc sur le fait qu'en 1795 et 1796, je ne trouve aucun épisode de l'histoire de Saint-Domingue qui permît d'accuser les Noirs émancipés d'avoir commis des atrocités »¹²²⁸.

L'abolitionniste Elizabeth Heyrick défendit la même opinion dans un pamphlet publié l'année suivante, pour soutenir une abolition immédiate de l'esclavage. Dans ce texte, elle affirme que les troubles qui éclatèrent à Saint-Domingue au début des années 1790 se produisirent à un moment où l'esclavage n'avait pas encore été aboli. D'après elle, ces troubles trouvent leur origine dans les querelles entre les planteurs blancs et les planteurs de couleur qui auraient appelé leurs esclaves à la révolte¹²²⁹. Le parlementaire

¹²²⁷ J. Garran-Coulon, « Observations on the Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo », in Anonyme, (éd.), *An inquiry into the causes of the insurrection of the negroes in the island of St. Domingo*, Londres, J. Johnson, 1792, pp. 3, 12 ss.

¹²²⁸ T. Clarkson, *Thoughts on the Necessity of Improving the Condition of the Slaves in the British Colonies*, Londres, imprimé par Richard Taylor, 1823, pp. 18 et ss.

¹²²⁹ E. Heyrick, *Immediate, not gradual abolition, or, An inquiry into the shortest, safest, and most effectual means of getting rid of West Indian slavery*, Londres, J. Hatchard, 1824, pp. 12-45.

libéral Matthew Davenport Hill, favorable à une abolition graduelle, partageait cette manière de voir. En 1833, dans l'une de ses interventions au Parlement, il ne cacha pas sa crainte que fût décidée une abolition immédiate (« cette question étant en fait de toutes part entourée de dangers »). Ses réticences s'expliquaient précisément par les événements dont Saint-Domingue et la Guadeloupe avaient été le théâtre : ces deux exemples devaient servir de leçon aux planteurs, dans la mesure où tous les maux y étaient nés des « soupçons, des préjugés et de la cruauté des Blancs »¹²³⁰.

8.1.2. La « menace » latente

8.1.2.1. Trop d'esclaves comme à Saint-Domingue

Les abolitionnistes britanniques entrevirent d'emblée les conséquences pratiques qu'aurait pour leur cause la rébellion de 1791 à Saint-Domingue. Pour Wilberforce, l'événement constituait une leçon pour les planteurs : afin de ne pas périr assassinés par leurs esclaves, il leur fallait l'apprendre et la retenir. L'avertissement valait particulièrement pour les planteurs de Jamaïque qui réclamaient toujours plus d'esclaves malgré l'« alarmante disparité » existant entre les deux groupes (il y avait sur cette île quinze Noirs pour un Blanc), attitude qu'ils ne tarderaient pas à regretter¹²³¹. De la même manière, Roscoe affirme dans son pamphlet que « la préservation de nos propres îles de tout désastre militaire dépend de l'adoption rapide de mesures... » telles que l'abolition de la traite¹²³². Pour sa part, Clarkson soutient dans son ouvrage que le commerce d'esclaves est la cause de cette révolte et de celles qui précéderont ; dès lors, tant que cette activité ne serait pas supprimée, le risque de nouveaux troubles resterait latent¹²³³.

En 1795, lors du débat qui suivit la présentation d'une nouvelle motion en faveur de l'abolition de la traite, Wilberforce rappela les étapes de son combat depuis la première motion de 1789 ; la situation, signala-t-il, était désormais bien plus dangereuse étant donné le grand nombre d'esclaves introduits depuis dans les Indes Occidentales. Il formule cet avertissement en tenant compte du contexte de guerre dans lequel était

¹²³⁰ « House of Commons, Ministerial Plan for the Emancipation of Slaves (10/06/1833) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XIV, Londres, T.C. Hansard, 1826, pp. 526-527.

¹²³¹ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, pp. 1060-1063.

¹²³² J. Garran-Coulon, « Observations on the Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo », *op.cit.*, p. 22.

¹²³³ T. Clarkson, *The True State of the Case, Respecting the Insurrection at St. Domingo*, *op.cit.*, p. 9.

plongée la région, et qui menaçait de la transformer en une « scène universelle de boucherie et de désolation »¹²³⁴. En 1798, dans une vibrante intervention, Wilberforce manifesta son indignation face aux continuels refus qu'essuyaient les projets d'abolition de la traite de la part du Parlement, et rappela que les « maux » qu'avait connus Saint-Domingue pouvaient se reproduire à tout moment. Le danger, assurait-il, était imminent.

Dans la même intervention, et afin d'étayer ce plaidoyer, il évoque le grand nombre d'esclaves que le pays continuait d'introduire dans les îles britanniques, ainsi que le danger que représentait la proximité des îles françaises, où les esclaves étaient libres. La solution qu'il préconise est donc de supprimer la traite, mesure préalable à l'abolition de l'esclavage ; sa conclusion découle pour l'essentiel de l'analyse des événements dont Saint-Domingue avait été le théâtre. Constatant chez ses collègues du Parlement l'absence de toute volonté de prendre des mesures afin d'empêcher une catastrophe, il déclare qu'il « se lave les mains du sang qui sera sans nul doute versé »¹²³⁵.

En 1804, année de l'indépendance d'Haïti, Pitt dénonça les arguments de ceux qui refusaient d'aborder la question de la traite en raison des conséquences que cela pourrait entraîner dans les Indes Occidentales. Paraphrasant l'un d'eux, il affirme que ce n'est pas la suppression de la traite qui signifiera une « condamnation à mort » pour les Blancs, mais au contraire que celle-ci découlera de la « poursuite du trafic »¹²³⁶. L'année suivante, Wilberforce mit encore en garde les parlementaires : il fallait sans plus attendre supprimer la traite, car à tout moment pouvaient se produire des événements susceptibles de transformer les Indes Occidentales britanniques en

« ...scène générale de dévastation et d'horreur. L'orage se forme rapidement ; il se fait plus noir à chaque instant. Je ne sais même pas s'il n'est pas déjà trop tard pour pouvoir éviter le mal imminent, mais je suis absolument sûr d'une chose : nous n'avons pas de temps à perdre... »¹²³⁷.

¹²³⁴ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (26/02/1795) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXI, Londres, T.C. Hansard, 1818, p. 1327.

¹²³⁵ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (03/04/1798) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, pp. 1376, 1381-1383.

¹²³⁶ « Second reading of the bill of abolition (07/06/1804) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, Londres, R. Bagshaw, 1804, p. 551.

¹²³⁷ « Slave Trade » (23/02/1805) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. III, Londres, R. Bagshaw, 1805, p. 673.

Au cours du même débat, le parlementaire abolitionniste Samuel Whitbread attira également l'attention de ses collègues sur le « terrible exemple que les événements de Saint-Domingue leur mettaient sous les yeux ». Il craignait même que l'abolition immédiate de la traite n'arrivât déjà trop tard pour éviter que les îles britanniques ne connaissent un sort similaire¹²³⁸.

Dans les débats de 1805 et 1807, quelques parlementaires de tendance abolitionniste soulignèrent que la traite n'avait toujours pas été interdite, bien que la question fût débattue depuis plus d'une décennie. On avait donc continué d'importer des esclaves jusqu'à créer un fort déséquilibre démographique en faveur des Noirs, ce qui avait accru le risque de rébellions massives ; or ce déséquilibre ne cessait de s'accroître. La seule manière d'éviter que « les calamités qui ont ruiné Saint-Domingue » ne se reproduisent était par conséquent de mettre définitivement un terme à ces flux humains entre l'Afrique et les colonies¹²³⁹.

8.1.2.2. Le problème des nouveaux esclaves (Edward Long *dixit*)

Dans leur dénonciation du commerce d'esclaves, les abolitionnistes avaient recours à un autre argument : comme la révolte de Saint-Domingue l'avait démontré, les nouveaux esclaves étaient davantage enclins à se révolter. En 1792, le premier ministre Pitt souligna qu'il ne s'agissait aucunement de « pures spéculations », étant donné qu'Edward Long l'avait déjà signalé dans son *History of Jamaica*, publiée en 1774. Dans ce texte, Long révèle en effet le danger représenté par les Noirs Coromanti qui y avaient fomenté deux sanglantes révoltes, mettant à mort plusieurs Blancs. Il recommande donc de cesser d'en introduire dans les colonies¹²⁴⁰. Cet auteur indiquait en outre que le danger ne venait pas uniquement de cette ethnie, mais était lié également à la grande quantité d'esclaves récemment importés directement d'Afrique. « Il n'est pas étonnant

¹²³⁸ « Second reading of the bill of abolition (07/06/1804) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, *op.cit.*, p. 557.

¹²³⁹ « House of Commons, Slave Trade (02/02/1805) », W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. III, *op.cit.*, p. 661 ; « House of the Commons, West India Planter's Petition (12/03/1807) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. VII, Londres, R. Bagshaw, 1806, p. 60.

¹²⁴⁰ En effet, Long aborde ce thème à partir de la page 470 du tome II de son œuvre. E. Long, *The History of Jamaica ; Or, general survey of the antient and modern state of that island; with reflections on its situation, settlements, inhabitants*, vol. II, London, T. Lowndes, 1774, pp. 470ss.

que nous ayons des rébellions ! », s'exclama William Pitt lors de son intervention, s'appuyant sur une citation de Long¹²⁴¹.

Constatant que la fréquence des importations d'esclaves s'était maintenue dans les années suivantes, le premier ministre affirma que c'était là que les adversaires de l'abolitionnisme devaient chercher les causes de la rébellion de Saint-Domingue :

« ...quand des messieurs parlent avec tant de véhémence de la sécurité des îles, et nous reprochent d'y être indifférents ; quand ils parlent des calamités de Saint-Domingue et de dangers similaires qui planent au-dessus de leurs propres têtes, il leur sied bien mal de réclamer dans le même temps l'augmentation des importations. Il leur sied bien mal de nous accuser du crime de simuler des insurrections, nous qui nous bornons à adopter les principes de monsieur Long, qui furent même en partie adoptés par les législateurs de Jamaïque dans un contexte de péril afin de prévenir une semblable calamité »¹²⁴².

Afin de garantir la sécurité des Indes Occidentales et de les préserver de commotions internes et des ennemis extérieurs, Pitt demande aux Communes l'abolition complète et immédiate de la traite et invite les parlementaires à concevoir une manière sûre, graduelle ou non, de mettre fin à l'esclavage¹²⁴³. Lors de la même session, Henry Dundas s'appuie également sur l'ouvrage de Long pour évoquer les esclaves importés d'Afrique comme les individus de la "pire" espèce issus de ce continent, et avertir ceux qui défendent ce commerce qu'ils étaient en train d'introduire dans les colonies britanniques les « moteurs de leur propre destruction »¹²⁴⁴.

La même année, dans son pamphlet sur la situation à Saint-Domingue, Clarkson eut également recours à l'argument de la responsabilité des nouveaux esclaves dans toutes les rébellions. Il cite lui aussi l'ouvrage de Long, lequel devait jouir d'un grand crédit dans le camp adverse, étant donné qu'il l'évoque comme le « célèbre défenseur des Planteurs »¹²⁴⁵. En 1795, lors d'une intervention au Parlement, Charles James Fox fit également allusion au texte de Long pour s'opposer à la poursuite de l'importation d'esclaves : tous les désordres qui avaient eu lieu en Jamaïque, souligne-t-il, avaient été

¹²⁴¹ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, p. 1142.

¹²⁴² *Ibid.*, p. 1144.

¹²⁴³ *Ibid.*

¹²⁴⁴ *Ibid.*, p. 1108.

¹²⁴⁵ T. Clarkson, *The True State of the Case, Respecting the Insurrection at St. Domingo*, *op.cit.*, p. 3.

causés par des esclaves récemment introduits dans l'île¹²⁴⁶. Au cours du même débat, Wilberforce rappela cette réalité et signala que ceux-ci étaient universellement reconnus comme étant les « plus enclins à s'insurger »¹²⁴⁷.

Dans les débats de 1807, et en réponse aux discours des opposants à cette mesure — lesquels considéraient que les événements de Saint-Domingue ne devaient constituer qu'une leçon de prudence —, le parlementaire abolitionniste Lord Howick ne manqua pas d'exprimer son désaccord et introduisit une autre explication. D'après lui, les milliers d'esclaves récemment importés, les passions déchaînées au début de la Révolution française et la lutte entre factions rivales afin de gagner l'appui des Noirs, étaient les vraies causes des conflits qui y avaient éclaté¹²⁴⁸. Au cours de ce même débat, le parlementaire John Doyle invoqua la figure de Jean-Jacques Dessalines afin d'étayer la thèse de la responsabilité des nouveaux esclaves. À ses yeux, ce dernier était le premier responsable des assassinats de Blancs perpétrés après l'indépendance d'Haïti, ce que pouvait s'expliquer par le fait qu'il était lui-même un « Africain importé »¹²⁴⁹.

Parmi les adversaires de l'abolition de la traite, certains rejetèrent cette thèse. Dans son ouvrage sur les conflits à Saint-Domingue, Bryan Edwards concède qu'il y avait parmi les Noirs rebelles des esclaves récemment amenés d'Afrique, mais souligne également que nombre d'entre eux étaient nés dans la colonie même. Parmi ces derniers figuraient des esclaves domestiques, élevés au sein de familles blanches qui leur avaient appris à lire. Parfois, leurs maîtres les auraient emmené même en France, où certains eurent probablement accès aux « principes et doctrines qui [ont mené] et mèneront toujours à la subversion de toute forme de gouvernement et d'ordre ». Certains de ces esclaves domestiques, signale-t-il, avaient été les instructeurs des autres, faisant passer les planteurs comme « une horde avide de sang », comme d'« implacables tyrans ». Selon Edwards, tel était l'un des aspects majeurs de la stratégie des abolitionnistes français,

¹²⁴⁶ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, p. 1122.

¹²⁴⁷ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (26/02/1795) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, Londres, T.C. Hansard, 1817, p. 1326.

¹²⁴⁸ « House of Commons, Slave trade abolition bill (23/02/1807) », in W. Cobbett, (éd.). *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. VIII, Londres, R. Bagshaw, 1812, p. 952.

¹²⁴⁹ *Ibid.*, p. 975.

lesquels avaient presque tout fait pour susciter une révolte à Saint-Domingue, hormis fournir des armes et des munitions aux esclaves¹²⁵⁰.

Au Parlement, William Young fut le seul à réfuter totalement la thèse de la responsabilité des nouveaux esclaves dans les conflits de Saint-Domingue. En 1804, il suggéra que les vrais responsables des révoltes étaient bien plutôt ceux qui vivaient sur l'île depuis longtemps : c'étaient eux qui incitaient les nouveaux venus à se soulever¹²⁵¹. D'autres parlementaires préféraient simplement relativiser l'importance de la question : ainsi Lord Hawkesbury, qui soutint en 1796 — se référant au projet d'abolition de la traite — qu'une mesure qui liguerait les esclaves contre leurs maîtres serait autrement plus dangereuse qu'une insurrection d'esclaves récemment débarqués¹²⁵².

8.1.2.3. Sécurité des Indes Occidentales britanniques

Les deux camps rappelèrent également à diverses reprises la courte distance qui séparait les îles britanniques de Saint-Domingue et d'autres possessions françaises des Caraïbes. Ce rappel rendait manifestes les dangers que l'abolition de la traite provoquerait ou permettrait d'éviter, selon le camp auquel se rattachaient les orateurs. Parmi les abolitionnistes, Wilberforce eut recours à cet argument en 1804 pour demander aux Communes pendant combien de temps encore elles comptaient acheminer des esclaves vers les Indes Occidentales. Il signala qu'en l'espace de deux ans, entre 27 000 et 28 000 esclaves avaient été introduits en Jamaïque, alors même que nul n'ignorait que les nouveaux venus étaient plus enclins à appuyer toutes velléités insurrectionnelles. Wilberforce rappela à cette occasion la proximité géographique des ennemis français : « on a oublié que Saint-Domingue était presque visible depuis la Jamaïque, et que la Guadeloupe était au centre de nos Petites Antilles »¹²⁵³.

En 1807, le parlementaire anglais Charles Stanhope (Lord Mahon) exposa les raisons morales qui l'incitaient à soutenir l'abolition de la traite. Devant ses collègues du Parlement, il déclara que la situation de l'ancien territoire de Saint-Domingue, devenu

¹²⁵⁰ B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*, *op.cit.*, pp. xxi-xxii.

¹²⁵¹ « House of Commons, Slave Trade (22/06/1804) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, *op.cit.*, p. 854.

¹²⁵² « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (18/02/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, p. 742.

¹²⁵³ « House of the Lords, Slave Trade (03/05/1804) », *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. VII, Londres, R. Bagshaw, 1806, pp. 441-455

depuis République d'Haïti, rendait la mesure nécessaire « afin d'empêcher que la contagion de cet exemple ne s'étende à nos propres colonies »¹²⁵⁴. En 1824, lors d'un débat portant sur l'amélioration des conditions de vie des esclaves, le secrétaire d'État, George Canning, attira l'attention des planteurs de Jamaïque sur la nécessité d'une mesure de ce type : leur île était en effet encerclée des « mises en garde et d'exemples » déplorables, constitués par des territoires en proie à des guerres et à des insurrections comme la Colombie, Trinidad, Sainte-Lucie, Démérara, et bien entendu Haïti¹²⁵⁵.

Toujours du point de vue de la sécurité des Indes Occidentales, l'exemple de Saint-Domingue fut aussi évoqué en raison des avantages militaires que l'abolition de l'esclavage conférait à la France : elle pouvait d'une part renforcer ses troupes grâce à ses anciens esclaves, d'autre part y attirer ceux de ses ennemis. Dans les débats de 1794, Pitt et Whitbread s'employèrent à retourner l'argument de ceux qui rejetaient la suppression de la traite, en avançant des arguments sécuritaires. L'abolition de l'esclavage par la France était la principale argumentation en faveur de cette mesure ; le danger résidait, en revanche, dans l'incapacité du Parlement à mettre fin dans les plus brefs délais à cette grande injustice¹²⁵⁶. Soutenant eux aussi que les nouveaux esclaves avaient davantage tendance à se révolter, ils suggérèrent que l'interruption de leur acheminement vers les colonies britanniques permettrait d'éviter que le danger ne s'y étende, ou du moins en atténuerait le risque¹²⁵⁷.

L'année suivante, Fox affirma de même que poursuivre l'importation de nouveaux esclaves dans ces territoires, dont les Français pouvaient tirer parti sur le plan militaire, représentait un danger plus important que l'influence des principes révolutionnaires : « chaque nouvelle importation d'esclaves depuis l'Afrique donne davantage d'espoir aux Français et accroît les dangers auxquels sont exposées les possessions britanniques »¹²⁵⁸. Lors du même débat, Wilberforce rappela que l'abolition

¹²⁵⁴ « Slave trade abolition bill (23/02/1807) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. VII, *op.cit.*, p. 970.

¹²⁵⁵ « Amelioration on the Condition of the Slave population (16/03/1824) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. X, Londres, T.C. Hansard, 1824, p. 1107.

¹²⁵⁶ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (07/02/1794) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, *op.cit.*, p. 1440.

¹²⁵⁷ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (07/02/1794) », in *Ibid.*, pp. 1440, 1448-1449.

¹²⁵⁸ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (26/02/1795) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXI, *op.cit.*, p. 1334.

de l'esclavage avait permis à la France de récupérer la Guadeloupe et d'occuper Saint-Vincent et Grenade, mais également de prolonger son effort de guerre à Saint-Domingue. D'après lui, la Guadeloupe n'aurait pu être récupérée par les forces françaises dirigées par Victor Hugues, si les Noirs n'avaient pas été entraînés au maniement des armes. Ainsi, presque sans le vouloir, les Français avaient rendu ces îles « effroyablement adéquates au dessein de les rendre plus dangereuses pour nous »¹²⁵⁹.

Wilberforce déplora par conséquent que son projet d'abolition n'ait pas été approuvé au moment où il l'avait soumis, dans la mesure où son adoption aurait évité l'introduction de plus de 100 000 nouveaux esclaves dans les îles britanniques, et ainsi minimiser le risque d'utilisation de ces derniers à des fins militaires – directement ou indirectement — par les Français. C'était d'autant plus inquiétant, ajouta-t-il, que les soldats européens avaient du mal à s'adapter à ces régions, ce qui les rendait moins aptes à se défendre contre les ennemis intérieurs et extérieurs¹²⁶⁰. En 1796, Wilberforce souligna encore le danger qu'entraînait cette situation et reprocha notamment aux parlementaires de n'avoir jamais rien fait pour empêcher les Français de tirer profit du grand nombre d'esclaves résidant dans les Caraïbes. Si sa proposition d'abolition de la traite avait été retenue, soutint-il, les forces françaises n'auraient pu tirer parti de la situation de la sorte. Il avait bon espoir que ceux qui naguère n'étaient pas disposés à épouser sa cause par esprit de « justice et d'humanité », changeraient désormais leur façon de voir et la soutiendraient « conformément à ce que commandaient la politique et le sens commun »¹²⁶¹.

L'année suivante, Wilberforce s'opposa au retrait des forces britanniques de Saint-Domingue. Il indiqua par ailleurs que la présence de troupes européennes sur cette île devait se justifier par un impératif de sécurité en Jamaïque, le meilleur moyen d'atteindre cet objectif était d'améliorer la condition des esclaves locaux : on éviterait ainsi facilement que les « semences des principes français » n'y germent, dans la mesure

¹²⁵⁹ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (26/02/1795) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, *op.cit.*, pp. 1326-1327.

¹²⁶⁰ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (26/02/1795) », in *Ibid.*

¹²⁶¹ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (18/02/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, pp. 739-740.

où cette île ne comptait pas de « brigands » (autrement dit des insurgés de couleur endoctrinés) ni de Français susceptibles de prendre la direction les Noirs¹²⁶².

En 1798, le parlementaire Benjamin Hobhouse signala que les esclaves qui rejoignaient les forces françaises y faisaient montre d'un grand courage qui témoignait de leur gratitude envers ceux qui leur avaient rendu leur liberté. Ainsi, pour vaincre la France, il était indispensable de « l'affronter avec ses propres armes... » en abolissant immédiatement le commerce d'esclaves, voire en émancipant les esclaves existants. Lors de la même session, le premier ministre Pitt usa d'arguments similaires afin de demander l'abolition « totale et immédiate » du commerce d'esclaves. Ceux qui s'y opposaient encore, déclara-t-il, ne mesuraient pas les dangers auxquels ils s'exposaient en continuant d'introduire de nombreux esclaves dans les colonies¹²⁶³.

Wilberforce eut également recours à cet argument : le trafic d'esclaves servait les intérêts des Français qui, affirmait-il, introduisaient de nombreuses « cargaisons » d'esclaves dans les territoires qu'ils contrôlaient pour les y former au maniement des armes. Le maintien du système de la traite était donc contraire aux intérêts de la Grande-Bretagne, puisqu'il fournissait à l'ennemi des combattants qui pourraient ensuite être lancés à la conquête de territoires britanniques. Il était impossible de lutter efficacement contre cette stratégie avec des troupes européennes dans la mesure où, comme on avait pu le constater — sans doute fait-il ici allusion à la très forte mortalité que connaissaient alors les troupes britanniques d'occupation à Saint-Domingue¹²⁶⁴ —, le climat de ces régions était devenu le « tombeau de nos valeureux compatriotes »¹²⁶⁵.

8.1.2.4. Sombrée dans l'oubli

L'argument de la sécurité des îles fut également avancé à l'encontre des propositions abolitionnistes. En 1792, faisant allusion aux Français, le parlementaire Baille avait signalé que les Indes Occidentales étaient la région la plus susceptible de

¹²⁶² « Debate on Mr. St. John's Motion for withdrawing the Troops from St. Domingo (18/05/1797) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, p. 586.

¹²⁶³ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (03/04/1798) », in *Ibid.*, pp. 1039-1040.

¹²⁶⁴ À cette époque, les forces d'occupation britannique à Saint-Domingue subissaient des pertes considérables à cause de maladies tropicales, la fièvre jaune principalement. Sur ces questions, voir : D. P. Geggus, « Yellow Fever in the 1790s : The British Army in Occupied Saint Domingue », *Medical History*, 1979, n° 23.

¹²⁶⁵ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (03/04/1798) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, p. 1384.

devenir « la proie facile d'hommes rusés et intrigants »¹²⁶⁶. Deux ans plus tard, Young affirma que l'abolition de la traite constituerait une mesure inefficace et vexatoire à l'égard des marchands qui commerçaient avec les colonies. Par ailleurs, dans un contexte de guerre contre la République française, son adoption représentait « une expérience dangereuse dans un tel moment ». De manière similaire, Jenkinson jugea la proposition dangereuse au vu des événements qui agitaient les Indes Occidentales et du décret d'abolition de l'esclavage récemment promulgué par la Convention nationale. Il se demandait de plus « quel effet positif pourrait découler de cette décision, puisqu'il serait impossible de l'appliquer pendant la guerre »¹²⁶⁷.

À partir de 1794, les soutiens dont bénéficiait la cause abolitionniste furent affectés par une série d'événements : la Guadeloupe tomba aux mains des Français, la guerre des Marrons agita la Jamaïque, les Britanniques occupèrent une partie de Saint-Domingue, tandis que d'autres situations conflictuelles troublaient les îles anglaises. En 1796, année qui devait voir l'abolition de la traite, Jenkinson et Young, répétant leurs discours antérieurs, soulignèrent qu'il était désormais « infiniment plus dangereux » d'aborder la question de la traite qu'à n'importe quel autre moment du passé. Ils proposaient par conséquent de reporter le débat jusqu'à ce que les « bénédictions de la paix » permettent de le reprendre sereinement. En attendant, Jenkinson se déclare désireux de « laisser sombrer la discussion dans l'oubli [*Buried in oblivion*] »¹²⁶⁸.

Lors du même débat, le secrétaire d'État Dundas qui jusqu'alors avait soutenu la ratification du projet d'abolition du commerce d'esclaves, changea d'avis. Afin d'étayer son propos, il rappela la « guerre de dévastation » que les Français étaient en train de mener dans les Caraïbes, cherchant à retourner les esclaves des colonies ennemies contre leurs maîtres et proclamant l'abolition générale de l'esclavage. Dans l'une de ses interventions, Dundas mentionne l'exemple de Victor Hugues qui, « armé » du décret d'abolition de l'esclavage promulgué par la Convention nationale, aurait depuis la Guadeloupe, incité les esclaves de plusieurs îles britanniques à se soulever. Il interroge

¹²⁶⁶ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, p. 1081.

¹²⁶⁷ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (07/02/1794) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, *op.cit.*, pp. 1440, 1447.

¹²⁶⁸ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (18/02/1796) » ; « Debate in the Commons on the Bill for the Abolition of the Slave Trade (03/03/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, pp. 750-753, 874-877.

donc les parlementaires anglais : souhaitent-ils offrir à ce Français l'arme non moins efficace que serait « un acte du Parlement britannique les encourageant [les esclaves] à avancer, à vouloir s'unir à leurs libérateurs contre ceux qui furent si longtemps leurs oppresseurs » ? Dundas ne rejette pas définitivement la motion abolitionniste, mais propose une « pause » dans le débat sur l'interdiction du commerce d'esclaves, en d'autres termes son report à un moment plus adéquat et plus sûr¹²⁶⁹.

D'autres membres du gouvernement, dont certains avaient été favorables à l'abolition de la traite, approuvèrent sa proposition. Le secrétaire d'État à la guerre, William Windham, partageait l'opinion de Dundas : bien que les idéaux français n'aient pas influencé son opposition au commerce d'esclaves, « une période de paix était préférable à une période de guerre »¹²⁷⁰. Le premier ministre William Pitt, qui jusque-là avait fermement soutenu la cause abolitionniste, admit également que le fait d'en débattre en métropole était relativement dangereux, ceci alors même qu'il jugeait improbable que les esclaves se révoltent si la mesure était prise. Pitt suggérait par conséquent et lui aussi de mettre provisoirement le débat « en sommeil »¹²⁷¹. Dundas allait s'opposer ultérieurement à toutes les motions présentées au Parlement en vue d'abolir la traite, tandis que Pitt, qui continuerait à les soutenir, ne le ferait plus avec le même enthousiasme qu'auparavant¹²⁷².

Durant les six années qui suivirent, le sujet ne fut plus abordé au Parlement. Les débats sur l'abolition de la traite ne reprirent qu'en 1804. Certains députés eurent de nouveau recours à l'argument de la sécurité afin de reporter la discussion. Cette année-là, par devant la Chambre des lords, le comte de St. Vincent — ancien amiral de soixante neuf ans qui avait été peu de temps auparavant Premier lord de l'Amirauté au sein du gouvernement de Pitt — proposa de prolonger les débats plutôt que d'approuver dans la précipitation une mesure abolitionniste, en raison des conséquences qui pouvaient en découler, « aussi atroces que celles qui en découlèrent à Saint-Domingue ». Une telle

¹²⁶⁹ *Ibid.*

¹²⁷⁰ « Debate in the Commons on the Bill for the Abolition of the Slave Trade (03/03/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, pp. 892-893.

¹²⁷¹ « Debate in the Commons on the Bill for the Abolition of the Slave Trade (03/03/1796) », in *Ibid.*, p. 895.

¹²⁷² D. P. Geggus, « The British Government and the Saint Domingue Slave Revolt », *op.cit.*, p. 293.

situation pouvait « mener à l'extirpation de tous les Blancs de toutes les îles des Indes Occidentales »¹²⁷³.

L'année suivante, un argument similaire fut utilisé : selon Isaac Gascoyne, la suppression immédiate de la traite entraînerait la perte des îles, dont s'empareraient non plus les Jacobins mais les forces napoléoniennes. Représentant des marchands de Liverpool¹²⁷⁴, Gascoyne accusa les abolitionnistes de vouloir mettre fin au système colonial et affirma que ce n'était pas le moment de faire de telles « expériences ». En effet, la Grande-Bretagne était engagée dans une guerre coûteuse et nul n'ignorait que Napoléon cherchait à prendre possession des Indes Occidentales. Dès lors, abolir la traite revenait à abandonner entre ses mains les îles britanniques¹²⁷⁵. Deux ans plus tard, le même parlementaire suggéra ironiquement que si le préambule du projet de loi d'abolition de la traite avait été utilisé par un général français dans l'une de ces îles, il aurait eu plus de succès auprès des esclaves qu'un discours les incitant ouvertement à la révolte. Il ne serait donc guère surpris que des insurrections se produisent dans les colonies britanniques, après que les esclaves aient pris connaissance d'un document annonçant l'abolition de la traite¹²⁷⁶.

8.1.2.5. Justifier la révolte

Les abolitionnistes avaient apporté plusieurs explications à la révolte de 1791. Certains d'entre eux allèrent plus loin et cherchèrent à la justifier, voire à l'exalter. Cette attitude gêna profondément le camp adverse. Lors d'une intervention devant le Parlement en 1792, Baillie blâma les éloges proférés aux Noirs par certains abolitionnistes, au sujet des « calamités » dont l'île de La Hispaniola était le théâtre. Il suggéra également que « seule la destruction totale des colonies des Indes Occidentales pourrait les contenter »¹²⁷⁷. Cette dernière accusation était certes excessive, mais il est

¹²⁷³ « House of Lords, Slave Trade (03/07/1804) », in *The Parliamentary Debates from the year 1803 to the present time*, vol. II, Londres, T.C. Hansard, 1812, p. 931.

¹²⁷⁴ Cité par J. A. Rawley, S. D. Behrendt, *The transatlantic slave trade : a history*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2005, p. 175.

¹²⁷⁵ « House of Commons, Slave Trade (02/02/1805) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. III, *op.cit.*, p. 639.

¹²⁷⁶ « House of Commons, Slave trade abolition bill (23/02/1807) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. VII, *op.cit.*, p. 960.

¹²⁷⁷ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, p. 1074.

vrai que certains abolitionnistes avaient justifié et même loué la réaction des esclaves et des gens de couleur libres dans les îles françaises, notamment à Saint-Domingue.

En 1792, le parlementaire abolitionniste Charles James Fox soutint devant le Parlement que la « situation désastreuse » de Saint-Domingue était la conséquence de l'oppression des esclaves par leurs maîtres, lesquels avaient fait d'eux des êtres « cruels et féroces ». Il avertit de la possibilité que les mêmes causes entraînent les mêmes effets dans les îles britanniques, si le commerce d'esclaves n'était pas supprimé¹²⁷⁸. Pendant la même session, Whitbread déclara que les responsables des désastres de Saint-Domingue n'étaient pas les abolitionnistes, mais leurs maîtres qui leur avaient fait subir nombre de cruautés : « Qui a pu apprendre aux Noirs de Saint-Domingue les cruautés qu'ils pratiquent, si ce n'est ceux-là mêmes qui les pratiquaient sur eux ? », demanda-t-il aux membres de la Chambre des communes¹²⁷⁹. En ce même lieu, Smith défendit cinq ans plus tard une thèse semblable : s'il déplorait les cruautés commises par les Noirs, il n'en accusait pas moins les Blancs d'avoir été à l'origine de toutes ces horreurs par leurs actes antérieurs sur les hommes de couleur. Il cita le cas d'un chef mulâtre — probablement Vincent Ogé — qui, après son arrestation, fut traîné dans les rues et jeté vif sur le bûcher après qu'on lui eût brisé les côtes sur la roue¹²⁸⁰.

Les ouvrages parus hors du Parlement publièrent également des textes justifiant l'insurrection des Noirs de Saint-Domingue. À la fin de l'année 1791, l'abolitionniste Percival Stockdale adressa une lettre ouverte à Granville Sharpe (cofondateur de la Société pour la suppression de la traite) sous la forme d'un pamphlet, évoquant cet événement. Invoquant le droit naturel et divin qu'ont les hommes de se révolter contre l'oppression — ici, les mauvais traitements continuellement infligés aux esclaves par leurs maîtres —, il y défend les esclaves qui se soulevèrent mûs par une « juste et destructrice indignation ». Stockdale reproche également à certains auteurs d'avoir relaté les conflits qui secouèrent la colonie avec partialité en insistant sur les actes de violence commis par les Noirs, injustement qualifiés de « sauvages ». Le texte condamne aussi la cruauté et l'amour du lucre inhérents au commerce d'esclaves, pour affirmer en termes religieux l'humanité des Noirs africains. Si les insurgés de Saint-Domingue

¹²⁷⁸ *Ibid.*, p. 1122.

¹²⁷⁹ *Ibid.*, p. 1103.

¹²⁸⁰ « Debate on Mr. St. John's Motion for withdrawing the Troops from St. Domingo (18/05/1797) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, p. 593.

avaient été des Européens, demande-t-il, « et s'ils avaient exterminé leurs tyrans par le fer et le feu, ne devrions-nous pas approuver leur conduite, ou couronner leur violence de nos éloges ? »¹²⁸¹.

Dans un pamphlet publié en 1792, Roscoe explique dans les mêmes termes l'insurrection de Saint-Domingue. La vengeance exercée à cette occasion ne serait qu'une réponse aux cruels traitements infligés aux esclaves par leurs maîtres français. Cette violence aurait fourni aux esclaves un modèle à suivre dans leur révolte. Quant aux viols de femmes blanches qu'ils commirent — élément souvent mis en avant dans les récits pro-esclavagistes —, Roscoe les interprète également en termes de représailles, puisque les femmes noires étaient, pour leur part et contre leur gré, réduites au rang d'objet de luxure par les planteurs et commerçants d'esclaves¹²⁸². Dans son pamphlet publié la même année, Clarkson conçoit lui aussi l'insurrection de Saint-Domingue et celles qui la précédèrent comme la conséquence de l'indignation et de la haine que développèrent les esclaves en raison des mauvais traitements subis pendant leur voyage forcé vers l'Amérique. La brutalité avec laquelle les maîtres les traitaient ensuite afin de briser tout esprit de résistance et de les maintenir sous le joug, ne pouvait que renforcer ces sentiments d'injustice et de révolte¹²⁸³.

La même année, dans une lettre adressée à Wilberforce sous forme d'un pamphlet, son auteur anonyme déplora que les événements qui agitaient Saint-Domingue fussent utilisés par les adversaires de l'abolition du commerce d'esclaves, et justifia au contraire leur révolte. Pour l'auteur, elle était la conséquence des mauvais traitements qu'ils avaient subis des années durant et qui les avaient plongés dans un désespoir tel qu'ils avaient finalement eu l'audace de se soulever contre leurs oppresseurs et de se venger :

« Ainsi, une île fertile noyée dans le sang ! Pouvons-nous les accuser ? Non. Cette révolte n'est que la conséquence d'une décision de justice. Mettez-vous à leur place, vous qui êtes des gens civilisés et éclairés. Dites-moi ce que vous feriez dans les mêmes circonstances : cette terrible situation fournit une preuve

¹²⁸¹ P. Stockdale, *A Letter from Percival Stockdale to Granville Sharp, Esq., Suggested to the Authour by the Present Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo*, Durham, Printed by L. Pennington, 1791, pp. 3-4, 19.

¹²⁸² J. Garran-Coulon, « Observations on the Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo », *op.cit.*, pp. 4-5.

¹²⁸³ T. Clarkson, *The True State of the Case, Respecting the Insurrection at St. Domingo*, *op.cit.*, p. 3.

supplémentaire de la noblesse de leur esprit et de l'élévation de leur âme, qui ne peut se reposer tranquillement sur la chaîne de l'esclavage — c'est l'évidence même pour une âme née libre »¹²⁸⁴.

Des années plus tard, suite à la renaissance du mouvement abolitionniste dans les années 1820, les mêmes arguments furent employés mais il s'agissait désormais d'obtenir l'abolition immédiate de l'esclavage. Dans son pamphlet publié en 1823, Clarkson affirme l'excellence du régime établi par Toussaint Louverture entre 1796 et 1802 : pendant cette période, les planteurs auraient cohabité pacifiquement avec les Noirs émancipés qui continuèrent à travailler la terre, en grande partie grâce aux sages mesures prises par leur chef. En ce sens, il se pose la question suivante : « peut-il y avoir circonstance plus favorable que celle-ci après une émancipation si soudaine ? » À ses yeux, les Noirs libérés n'étaient pas responsables des conflits qui avaient commencé en 1802. Ceux-ci étaient bien plutôt la conséquence des préjugés partagés par les planteurs qui, habitués à considérer les Noirs comme appartenant à une race inférieure (« comme de simples reptiles terrestres »), avaient été incapables de les considérer comme des travailleurs libres et avaient demandé à Napoléon de les placer à nouveau en sujétion. Après l'indépendance d'Haïti, ajoute-t-il, les Noirs étaient revenus aux champs sous l'égide de Dessalines. Eux-mêmes et leurs descendants avaient continué à cultiver la terre, comme le faisaient tous les travailleurs libres du globe¹²⁸⁵.

Lors de cette étape, les partisans d'une abolition immédiate de l'esclavage continuèrent à employer des arguments liés à l'histoire de Saint-Domingue, mais leur discours se fit plus menaçant. En 1824, Elizabeth Heyrick salua l'émancipation française de 1794 et la manière dont les Noirs s'étaient comportés depuis. À ces yeux, ces faits suffisaient à réfuter les arguments des opposants à une abolition soudaine qui, à l'instar de leurs prédécesseurs de la fin du XVIII^e siècle, insistaient sur les destructions et

¹²⁸⁴ Anonyme, « An epistle to W. Wilberforce, Esq., written during the disturbances in the West Indies », in Parliament, House of Commons, (éd.), *An abstract of the evidence delivered before a select committee of the House of Commons*, Londres, Printed by R. Haworth, 1792, pp. iii-i v.

¹²⁸⁵ T. Clarkson, *Thoughts on the Necessity of Improving the Condition of the Slaves in the British Colonies*, op.cit., pp. 24-26. La prospérité d'Haïti après l'Indépendance en 1804 a été une question souvent traitée dans les années suivantes lors des débats sur l'abolition de la traite et de l'esclavage. Elle fut utilisée aussi bien pour soutenir que pour dénoncer la cause abolitionniste en Espagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Bien que la question soit liée au processus révolutionnaire haïtien, elle se dégage aussi de la thématique émotive que nous analysons ici, aussi avons-nous décidé de ne pas l'aborder dans ce travail.

massacres qu'aurait entraînés une telle mesure¹²⁸⁶. Dans son pamphlet, elle justifie non seulement le soulèvement des esclaves de Saint-Domingue, mais celui, plus récent, de Démérara. Dans un cas comme dans l'autre, leur conduite n'avait été que de la légitime défense face aux mauvais traitements et aux supplices qui leur étaient infligés. La conclusion s'imposait : il était dans l'intérêt de tous de décréter l'abolition immédiate de l'esclavage, car cette décision ôterait aux esclaves tout motif pour se soulever, et aux planteurs toute inquiétude¹²⁸⁷.

En 1833, peu avant le vote de l'abolition définitive de l'esclavage, le Parlement apporta plusieurs modifications au projet initial, dont toutes étaient défavorables du point de vue matériel aux futurs émancipés. Constatant ce fait, Buxton déclara que si les deux chambres n'abolissaient pas immédiatement l'esclavage et ne décidaient pas d'une juste rémunération pour les nouveaux libres, une révolte similaire à celle de Saint-Domingue ne manquerait pas d'éclater en Jamaïque. En effet, selon lui, telle aurait été l'une des causes qui avaient incité les milliers d'esclaves qui s'étaient soulevés récemment (entre environ soixante et trois cent mille) durant la grande révolte de décembre 1831, connue sous le nom de « guerre baptiste » (*Baptist War*). Il fallait donc sans tarder satisfaire ces revendications¹²⁸⁸.

8.1.2.6. Un exemple alarmant

Sans être partisans de l'abolition de l'esclavage et parfois même tout en y étant fermement opposés, de nombreux individus se montrèrent favorables à la suppression de la traite, dès lors qu'ils prirent connaissance des troubles qui agitaient Saint-Domingue. Dans l'ouvrage qu'il publia sur le sujet en 1797, Edwards admit qu'il pourrait être nécessaire de restreindre, puis de mettre progressivement fin, au commerce d'esclaves¹²⁸⁹. Au cours des débats de l'année 1792, Jenkinson accepta l'idée d'une suppression graduelle de la traite après s'être informé précisément des événements survenus dans la colonie française. Une telle mesure, indiqua-t-il, éviterait

¹²⁸⁶ E. Heyrick, *Immediate, not gradual abolition, or, An inquiry into the shortest, safest, and most effectual means of getting rid of West Indian slavery*, op.cit., p. 23.

¹²⁸⁷ *Ibid.*, pp. 12-45.

¹²⁸⁸ « House of Commons, Ministerial plan for the abolition of slavery » (24/07/1833) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XIX. Londres, T.C. Hansard, 1833, p. 1190.

¹²⁸⁹ B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*, op.cit., p. 194.

d'« ...exposer des sujets britanniques à des calamités similaires »¹²⁹⁰. Originaire de Jamaïque, le parlementaire Benjamin Vaughan avait commencé par vanter la manière dont les esclaves y étaient traités ; fort bien, selon lui¹²⁹¹. Il vota la motion à des fins pratiques lors du débat de 1794, considérant d'une part les désordres dont les îles françaises étaient le théâtre, et sachant d'autre part que les Noirs n'ignoraient rien des débats qui avaient lieu à Londres. Vaughan suggéra même de prendre des mesures favorables aux libres de couleur, afin de s'assurer leur fidélité¹²⁹².

En 1804, Charles Middleton (Lord Barham), qui s'était jusque-là opposé à toute motion favorable à la suppression immédiate de la traite¹²⁹³, considérait désormais et à cause de la « crise » déclenché par les événements d'Haïti, qu'il était temps de prendre une décision à ce sujet « ou renoncer à jamais à ce dessein »¹²⁹⁴. L'année suivante, il revint sur la question et eut recours aux arguments des abolitionnistes pour s'opposer à la traite, alléguant que le déséquilibre numérique entre les populations noire et blanche créait une situation potentiellement dangereuse, dans la mesure où les nouveaux esclaves témoignaient d'une attitude rebelle, et la colonie de Saint-Domingue avait été ravagée par une insurrection. Les risques que pouvait impliquer l'abolition de la traite, ajoutait-il, étaient désormais moindres puisque Saint-Domingue avait cessé de représenter une concurrence. Voici ce qu'il avance pour soutenir l'abolition :

« Prenons l'exemple d'un homme qui par son travail s'expose au risque de contracter une maladie. Que ferait un savant médecin ? Il appliquerait un remède à un patient tant qu'il serait capable de le recevoir. C'est ainsi que se présente le problème des colonies des Indes Occidentales. Le sort de Saint-Domingue doit

¹²⁹⁰ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, pp. 1132, 1135.

¹²⁹¹ Cité par T. Clarkson, *History of the rise, progress, and accomplishment of the abolition of the African slave-trade by the British Parliament*, Londres, J.W. Parker, 1839, p. 510.

¹²⁹² « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (07/02/1794) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, *op.cit.*, p. 1446.

¹²⁹³ « Debate in the Commons on the Abolition of the Slave Trade (26/02/1795) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXI, *op.cit.*, p. 1329.; « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (18/02/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, p. 761.

¹²⁹⁴ « Second reading of the bill of abolition (07/06/1804) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, *op.cit.*, p. 556.

nous servir d'avertissement [...] et nous dissuader de trop accroître le nombre d'esclaves importés chaque jour dans nos îles »¹²⁹⁵.

Lors des débats sur le même sujet qui eurent lieu l'année suivante, Lord Malgrave, qui s'était toujours montré favorable au maintien du commerce d'esclaves, reconnut que les événements de Saint-Domingue et d'autres îles, avaient semé le doute dans son esprit. Il proposait donc de débattre plus longuement de la question¹²⁹⁶.

Dans un autre cas, celui de Lord Castleragh, ces mêmes événements ne semblent pas avoir ébranlé sa position favorable à la traite. En 1804, tout en admettant le danger auquel étaient exposées les Indes Occidentales, il déclara que « la situation de Saint Domingue n'avait rien changé à son opinion sur la question ». Il était en effet convaincu qu'une telle mesure entraînerait davantage de maux que de bénéfices, dans la mesure où le commerce d'esclaves passerait aux mains d'autres puissances, ce qui nuirait considérablement au commerce britannique¹²⁹⁷.

8.1.3. Accuser la France et les abolitionnistes

8.1.3.1. Les « *Friends of the Blacks* » sont des Jacobins

Dès les débuts de la Révolution française, les critiques qu'elle suscita outre-manche associèrent souvent ses principes et ses projets politiques aux conflits qui éclatèrent à la même époque dans les colonies françaises des Caraïbes. L'influent ouvrage du parlementaire irlandais Edmund Burke, *Reflections on the Revolution in France* publié en 1790, en constitue un bon exemple. Dans ce texte, son auteur accuse les législateurs français d'avoir affaibli leur propre gouvernement par leurs réformes révolutionnaires et leurs promesses philanthropiques, ce qui les contraignit à réprimer les soulèvements populaires et à rétablir l'ordre. Ce constat était également valable pour les territoires coloniaux, qu'il faudrait peut-être « placer sous le contrôle des troupes » en raison des réformes récemment introduites¹²⁹⁸. Le problème résidait principalement dans l'application des droits de citoyen aux habitants de ces territoires lointains. Les

¹²⁹⁵ « House of the Lords, Slave Trade (02/02/1805) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. I II, *op.cit.*, pp. 653-654.

¹²⁹⁶ « House of the Lords, Slave Trade (03/07/1804) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, *op.cit.*, p. 931.

¹²⁹⁷ « Second reading of the bill of abolition (07/06/1804) », in *Ibid.*, p. 554.

¹²⁹⁸ Burke se réfère peut-être ici au décret de 1790 qui accordait aux assemblées coloniales une autonomie plus large, et aux forces qui seraient envoyées en Martinique pour mettre fin aux conflits qui y avaient éclaté.

conflits qu'entraînerait cette disposition affecteraient probablement les relations entre maîtres et esclaves :

« De même que les créoles s'élèvent contre vous, les nègres s'élèvent contre eux. Encore des troupes, encore des massacres, des tortures, des potences ; ce sont vos droits de l'homme ! Ce sont les fruits ces déclarations métaphysiques, faites imprudemment, et honteusement rétractées ! »¹²⁹⁹.

Les adversaires de l'abolition du commerce d'esclaves ne tardèrent pas à associer le rejet qu'éprouvaient certains secteurs de l'opinion britannique à l'égard de ce que signifiait la Révolution française aux idéaux abolitionnistes. Burke lui-même, actif défenseur de la cause abolitionniste dans un premier temps, proposa ensuite le maintien régulé de la traite¹³⁰⁰.

En 1792, Baillie mit les Communes en garde contre les nouvelles doctrines « sauvages et destructrices » dont les représentants britanniques faisaient quotidiennement circuler des textes, relevant de la « tendance la plus inflammatoire et la plus dangereuse ». Il rappela d'autre part que la petite distance qui sépare les colonies britanniques des françaises aux Caraïbes font de cet espace la région « la plus susceptible de devenir proie facile de ces hommes astucieux et malintentionnés »¹³⁰¹. L'année suivante, devant la Chambre des lords cette fois, le duc de Clarence évoqua les événements qui agitaient la France ainsi que Saint-Domingue, et souligna que les dommages qu'entraînaient les idéaux révolutionnaires français avaient cessé d'être une simple spéculation :

« Regardez dans quel état se trouve la colonie de Saint-Domingue, et voyez quelles sont leur liberté et leur égalité, observez ce qu'y ont causé les droits de l'homme [...] Regardez le 10 août, le 2 et le 3 septembre à Paris [allusion aux massacres qui avaient suivi l'abolition de la monarchie] et, en les comparant à l'effroyable calendrier des assassinats commis à Saint-Domingue, vous y trouverez néanmoins de l'humanité et de la compassion. En effet, là-bas [à Paris], ils auront certes vu assez d'assassins et de cannibales, mais ici [à Saint-

¹²⁹⁹ E. Burke, *Reflexions sur la Révolution de France*, Paris, A. Egron, 1823, p. 412.

¹³⁰⁰ Cité par R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery, 1776-1848*, op.cit., pp. 148-150.

¹³⁰¹ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, op.cit., pp. 1080-1081.

Domingue] ils verront des fleuves de commerce complètement asséchés et remplacés par des flots de sang humain... »¹³⁰².

Dans la même veine, les opposants à l'abolition de la traite évoquèrent également d'autres révoltes de la décennie 1790. Tel fut le cas du parlementaire Thomas Hughan, qui commerçait par ailleurs avec les Indes Occidentales¹³⁰³. En 1807, il demanda à ses collègues parlementaires si les rebellions déclenchées à l'instigation de la France (telles que « la rébellion de Grenade, l'insurrection des Caribes-noirs (*Black Caribbeans*) à Saint-Vincent, la guerre des Marrons en Jamaïque »), et surtout les événements à Saint-Domingue, ne leur offraient pas « une leçon et une série d'expériences » à même de guider leurs décisions. En ce qui concerne ce dernier événement, il le considère comme le plus « désastreux » de tous, et soutient qu'il a son origine dans les doctrines développées d'abord en France, et désormais défendues dans son propre pays. Celles-ci auraient été diffusées dans cette « infortunée » colonie par des gens qui savaient très bien quelles conséquences en découleraient, jusqu'à la laisser complètement ruinée et ravagée¹³⁰⁴.

Bryan Edwards également associe le jacobinisme aux Amis des Noirs français, aussi bien dans ses écrits¹³⁰⁵ que dans ses interventions devant le Parlement, auquel il accède en 1796. Dans son ouvrage sur Saint-Domingue, il prophétise pour les Indes Occidentales un destin aussi désastreux que celui de l'île française si les « doctrines pestilentiennes » continuent de circuler, et si les « fanatiques à tête chaude et autres détestables incendiaires » sont autorisés, au nom du « sentiment humain » et de la philanthropie, à « prêcher la rébellion et l'assassinat »¹³⁰⁶. Lors d'une session parlementaire de 1807, il accusa Wilberforce — qui venait de proposer la dernière motion en vue de la suppression définitive du commerce d'esclaves — d'ignorer la véritable situation des Indes Occidentales, tout comme la responsabilité des abolitionnistes français dans le déclenchement des conflits de Saint-Domingue, lesquels devraient être pour la Chambre une « sérieuse leçon ». Young, qui partageait son avis,

¹³⁰² « Debate in the Lords on the Abolition of the Slave Trade (11/04/1793) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, *op.cit.*, pp. 658-659.

¹³⁰³ Cité par H. Thomas, *The slave trade*, New York, Simon & Schuster, 1997, p. 555.

¹³⁰⁴ « House of Commons, Slave trade abolition bill (27/02/1807) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. VII, *op.cit.*, p. 1042.

¹³⁰⁵ B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*, *op.cit.*, p. 105.

¹³⁰⁶ *Ibid.*, p. 193.

affirma au cours de cette même séance que la motion ne visait pas à abolir la traite, mais plutôt à « provoquer une révolution »¹³⁰⁷.

8.1.3.2. Les abolitionnistes britanniques font de même

L'une des accusations les plus fréquemment adressées aux abolitionnistes de Grande-Bretagne, était d'inciter les esclaves à la rébellion du fait même de leurs activités contre la traite ou l'esclavage¹³⁰⁸. En 1792, Baillie souligna devant le Parlement que les Indes Occidentales n'avaient connu de troubles qu'à partir du moment où ceux qu'il qualifie d'« ennemis des colonies » (les abolitionnistes britanniques), avaient commencé à propager leurs « pernicieuses doctrines » provoquant l'« affliction générale » dans les populations des îles¹³⁰⁹.

Des accusations de ce genre pouvaient parfois s'appuyer sur l'exemple de Saint-Domingue. Le premier prétexte en fut un pamphlet rédigé en faveur des planteurs et publié la même année. Son auteur, Jesse Foot, affirmait avoir vécu plus de vingt ans dans une île sans que les esclaves aient témoigné d'une quelconque disposition à la révolte. Ils se montraient en revanche fort « dociles ». Hélas, les choses avaient changé depuis que Wilberforce s'était mis à « battre le tambour de la sédition à leurs oreilles... », si bien que « si l'effet opère naturellement, il entraînera les mêmes conséquences qu'à Saint-Domingue. »¹³¹⁰.

De la même manière, dans son écrit sur cette colonie paru en 1797, Edwards reproche aux abolitionnistes d'avoir encouragé les mulâtres en leur faisant miroiter l'idée d'égalité, d'avoir fait naître chez les esclaves la haine des Blancs, ainsi que de les avoir incités à la révolte et à assassiner leurs maîtres. Pour ce faire, ils auraient investi des sommes énormes dans la publication de pamphlets et dans la fabrication de médailles où était gravée la figure d'un Noir enchaîné et agenouillé dans une attitude d'imploration (les abolitionnistes avaient en effet diffusé cet emblème dès la fin des

¹³⁰⁷ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (15/05/1797) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, pp. 574-575.

¹³⁰⁸ Sur ce thème, voir par exemple les interventions des parlementaires Young et Jenkinson : « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (18/02/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, pp. 742 et ss.

¹³⁰⁹ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, p. 1075.

¹³¹⁰ J. Foot, *A Defense of the Planters in the West-Indies ; comprised in four arguments*, Londres, 1792, p. 95.

années 1780)¹³¹¹. Ces médailles avaient été distribuées par milliers parmi les Noirs des îles sucrières qui, ne sachant pas lire, étaient à même d'en comprendre le message.

D'autres, ajoute Edwards, s'efforçaient de leur transmettre le même message directement et de la manière la plus simplifiée possible, comme le révérend Stockdale, qu'il accuse d'avoir prié pour que les Noirs puissent « détruire toute la population blanche des Indes Occidentales, hommes, femmes et enfants »¹³¹². L'année suivante, depuis son siège au Parlement, Edwards accusa tous les abolitionnistes d'avoir un agenda secret et surtout des intentions cachées : derrière l'objectif affirmé d'abolir le commerce des esclaves, ils souhaitaient en fait l'abolition de l'esclavage¹³¹³.

Des accusations semblables étaient encore formulées deux décennies plus tard, quoiqu'adaptées au contexte de l'époque. Suite à la révolte de Démérara en 1823, les partisans métropolitains de l'esclavage accusèrent les abolitionnistes d'être responsables de la rébellion : avec de « malveillants » missionnaires qui encourageaient les esclaves à la révolte, ils avaient réintroduit le débat au Parlement¹³¹⁴. Dans le pamphlet qu'il publia l'année suivante, le révérend Hampden reprocha à Clarkson et à ses acolytes de chercher à soulever les colonies contre la métropole sous prétexte d'abolir l'esclavage, selon le processus qui avait conduit à l'indépendance d'Haïti : « la politique sous-jacente à cette étape préparatoire, nous le voyons bien, correspond parfaitement à l'exemple de Saint-Domingue... »¹³¹⁵.

¹³¹¹ Quant au médaillon, il fut dessiné et fabriqué à des centaines d'exemplaires par Josiah Wedgwood, un ami de Clarkson, pour la Society for the Abolition of the Slave Trade en 1787. Cet ornement symbolique fut utilisé par ceux qui soutenaient la cause abolitionniste, et devint même un accessoire de mode parmi les femmes. Sur cette question, voir : M. Guyatt, « The Wedgwood Slave Medallion : Values in Eighteenth-century Design », *Design History*, 2000, vol. XIII, n° 2.

¹³¹² B. Edwards, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo*, *op.cit.*, pp. 83-85.

¹³¹³ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (03/04/1798) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, p. 1387.

¹³¹⁴ E. V. D. Costa, *Crowns of Glory, Tears of Blood: The Demerara Slave Rebellion of 1823*, New York, Oxford University Press, 1997, p. 279.

¹³¹⁵ J. Hampden (Re v.), « A commentary on Mr. Clarkson's pamphlet », *op.cit.*, pp. 167-196.

Figure 24: « L'apothéose d'Hoche »



James Gillray, *Apotheosis of Hoche*, Londres, 1798. Cette satire a été réalisée après la mort de Louis Lazare Hoche, général de la République française pendant la Révolution, qui apparaît ici comme le noble défenseur des atrocités commises durant celle-ci. Cette œuvre est représentative du changement des mentalités en Grande-Bretagne après la radicalisation de la Révolution en 1792¹³¹⁶. En bas à droite apparaissent des figures démoniaques aux traits négroïdes qui renvoient probablement aux jacobins noirs des Antilles françaises. Source : Wikipedia Commons [en ligne]

¹³¹⁶ P. Dupuy et C. Bourgeois, « La représentation de la République française à travers les gravures satiriques et la presse quotidienne anglaise », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. CCLXXXIX, n° 1, 1992, p. 373.

8.1.3.3. Ils veulent détruire les Indes Occidentales

Parmi les abolitionnistes britanniques les plus radicaux, certains ne se contentèrent pas de manifester leur sympathie pour les insurgés de Saint-Domingue, mais soutinrent aussi la Révolution française. Ce fut le cas de Charles Stanhope, président de la *Revolutionary Society*, qui n'hésita pas à affirmer publiquement son appui au processus révolutionnaire d'outre-manche. Il répondit dans un pamphlet aux *Réflexion* de Burke¹³¹⁷ et en 1795 il proposa, seul, auprès le Parlement une motion pour la non-ingérence de la Grande-Bretagne dans les affaires internes de la France. En 1792, au sujet de l'esclavage, il écrivit une lettre au marquis de Condorcet (Girondin et membre de la Société des Amis des Noirs) qui fut publiée dans un journal parisien. Il lui signalait que le Parlement britannique ne tarderait pas à abolir le commerce d'esclaves, succès qui ne manquerait pas d'inspirer la France révolutionnaire. Ces faits annonçaient à ses yeux une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité, où « la philosophie et la raison vont faire triompher partout la justice, et où les amis des droits des hommes vont terrasser tous les abus [et] toutes les tyrannies »¹³¹⁸.

De même, Thomas Clarkson manifesta publiquement son adhésion aux principes de la Révolution française. Il défendit la cause abolitionniste en France et soutint même personnellement celle des mulâtres de Saint-Domingue¹³¹⁹. Wilberforce, chez qui ce processus révolutionnaire n'éveillait aucune sympathie, craignait que ces liens avec la France ne ternissent l'image de l'abolitionnisme britannique¹³²⁰. Ses craintes étaient fondées : les opposants à l'abolition de la traite n'hésitèrent pas à affirmer que non seulement les abolitionnistes anglais faisaient exactement la même chose que leurs équivalents d'outre-manche, mais aussi que sur le plan idéologique, ils partageaient pleinement les idéaux révolutionnaires français.

¹³¹⁷ C. S. Stanhope, *A Letter from Earl Stanhope, to the Right Honourable Edmund Burke: Containing a Short Answer to His Late Speech on the French Revolution*, Londres, Printed by George Stafford, 1790.

¹³¹⁸ « Lettre de milord Stanhope à M. Condorcet (03/04/1792, *Gazette Nationale ou Le Moniteur Universel*, n°102, 11 avril 1792) », in *Réimpression de l'ancien Moniteur*, vol. XII, Paris, H. Plon, 1862, p. 89.

¹³¹⁹ Robert Foster, « The Global Ramifications of the French Revolution », in *The Global Ramifications of the French Revolution*, éd. par Joseph Klaitis and Michael H. Haltzel, Washington, D.C., Woodrow Wilson Center Press, 1994, pp. 90-99.

¹³²⁰ Cité par R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery*, *op.cit.*, p. 147.

Lors du débat qui porta sur le commerce d'esclaves en 1792, Lord Carhampton (propriétaire d'une plantation en Jamaïque¹³²¹) évoqua une intervention de Robespierre face à l'Assemblée nationale en mai 1791, dans laquelle il aurait dit : « Laissons les îles des Indes Occidentales périr, plutôt que nous séparer d'un principe ». Le parlementaire utilise cette citation pour blâmer « un honorable gentilhomme » (très probablement Wilberforce), d'avoir proféré une opinion très semblable au sujet de la traite des Noirs : « si les îles des Indes Occidentales ne renoncent pas au trafic d'esclaves africains, renoncez à elles ! ». Aux yeux de Carhampton, ce sont opinions comme celle-ci qui aurait provoqué tous les désastres dont Saint-Domingue avait été le théâtre. Dès lors, en formulant de pareilles conceptions, les abolitionnistes britanniques (« ces maudits philanthropes ») semblaient désireux de causer dans les Indes Occidentales des désastres similaires¹³²². Edwards concéda plus tard que Wilberforce n'était pas « un grand admirateur des idées politiques et des principes français » ; néanmoins, il s'avoue surpris qu'un homme habité par ces convictions soutienne la cause abolitionniste, et considère donc ce soutien comme une exception à sa conduite générale¹³²³.

Lors d'un débat sur la traite à la Chambre des lords en 1793, le comte d'Abingdon chercha à reporter les discussions en raison de la guerre qui venait d'être déclarée entre la Grande-Bretagne et la France. Il y évoqua la « nouvelle philosophie » qui, comme si elle était contenue dans une « boîte de Pandore », avait exposé le monde à « tous les maux et tous les vices » une fois celle-ci ouverte. La proposition d'abolir le commerce d'esclaves faisait partie de cette philosophie, puisqu'elle « se fondait sur les mêmes principes »¹³²⁴. Durant le même débat, le duc de Clarence souligna que le caractère néfaste des idéaux révolutionnaires était bien réel et non pas pure spéculation. Citant explicitement ladite intervention du « citoyen » Robespierre, il accusa les « philosophes homicides » français de préférer « la mort des colonies à la perte d'un principe », et

¹³²¹ Cité par R. G. Thorne, *The House of Commons, 1790-1820*, Londres, Boydell & Brewer, 1986, p. 477.

¹³²² En guise de réponse, Wilberforce se borna à le remercier ironiquement de son « facetious speech », qui aurait contribué « to relieve the dullness of a debate, which certainly, from its nature, gave rise to other passions than that of laughter ». « Debate on Mr. Dundas's Resolutions for the Gradual Abolition of the Slave Trade (23/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, pp. 1282-1283, 1286.

¹³²³ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (03/04/1798) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, p. 1387.

¹³²⁴ Debate in the Lords on the Abolition of the Slave Trade (11/04/1793), in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, *op.cit.*, pp. 654-655.

rappela aux parlementaires que la Grande-Bretagne possédait des colonies où des conséquences catastrophiques pourraient découler de l'abolition de la traite, de même qu'à Saint-Domingue¹³²⁵.

En 1804, lors d'un débat sur l'abolition de la traite, le parlementaire Charles Ellis — qui allait devenir président de la *Society of Planters and Merchants*¹³²⁶ — rejeta la proposition abolitionniste alors débattue, parce qu'elle était très proche de celle qu'avait formulée la Convention nationale plus de dix ans auparavant « ...quand elle avait déclaré les droits universels et immémoriaux de l'homme »¹³²⁷. L'année suivante, Banstare Tarleton, représentant des intérêts des marchands du port de Liverpool (très impliqué dans le commerce d'esclaves¹³²⁸ et membre, comme Gascoyne, de la « vieille garde du trafic » d'esclaves¹³²⁹), déclara que la mesure d'abolition proposée était fondée sur les Droits de l'homme définis par les Français, lesquels avaient causé « horreurs et dévastation partout dans le monde ». Cette motion était selon lui une persistance du jacobinisme, bien que Wilberforce lui-même ne soit pas jacobin¹³³⁰.

Déclarée en 1793, la guerre contre la France donna lieu à des accusations bien plus graves formulées contre les abolitionnistes britanniques. Cette année-là, lors d'un débat sur l'abolition de la traite, Abingdon affirma que les partisans anglais de l'abolitionnisme partageaient les principes français de liberté et d'égalité ; les clubs dans lesquels ils se réunissaient étaient similaires à ceux qui avaient été fondés en France, directement liés à la Convention nationale. Il y avait donc également parmi les abolitionnistes britanniques des Condorcet, des Brissot, des abbés Grégoire, des Robespierre. Abingdon accusait notamment Stanhope de correspondre avec le

¹³²⁵ *Ibid.*, p. 658.

¹³²⁶ Cité par E. E. Williams, *Capitalism & Slavery*, *op.cit.*, p. 94.

¹³²⁷ « House of the Commons, Slave Trade (13/06/1804) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, *op.cit.*, p. 652.

¹³²⁸ Cité par S. Farrell, « “Contrary to the Principles of Justice, Humanity and Sound Policy”: The Slave Trade, Parliamentary Politics and the Abolition Act, 1807 », *Parliamentary History*, 2007, vol. XXVI, n° 4S, p. 146.

¹³²⁹ Cité par J. A. Rawley, S. D. Behrendt, *The transatlantic slave trade : a history*, *op.cit.*, p. 175.

¹³³⁰ Dans son intervention, Tarleton déclara qu'il était à Paris en 1791 et qu'il avait voulu se rendre à un club jacobin. Il en fut dissuadé par un ami qui lui rappela qu'il s'était opposé à l'abolition, or ceci était « regarded as an abomination by the Jacobins, and you might be in danger of your life ». « House of Commons, Slave Trade ” (02/02/1805) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, *op.cit.*, pp. 655-656.

révolutionnaire français Condorcet et en fournit la preuve en lisant devant la Chambre la lettre citée plus haut¹³³¹.

Lors de la même session, le duc de Clarence qualifia les abolitionnistes de « fanatiques de Pâques » (sans doute parce que plusieurs d'entre eux étaient *quakers*) et d'« hypocrites » liés aux révolutionnaires français¹³³². Lorsqu'il formula ces dures accusations, il n'épargna pas Wilberforce, à qui il présenta plus tard des excuses. En 1806, un autre parlementaire, le comte de Westmorland (fervent antijacobin dont la sœur était l'épouse de l'un des planteurs les plus fortunés de Jamaïque, Charles Blair) soutint que l'idée d'abolir l'esclavage était née quelques années plus tôt, dans des milieux « athées, enthousiastes, [et] jacobins »¹³³³.

Des années plus tard, les adversaires de l'abolition continuaient d'assimiler les abolitionnistes anglais aux Français et de leur faire porter la responsabilité des révoltes d'esclaves. Le pamphlet du révérend Hampden paru en 1824, décrit Clarkson en termes très négatifs et l'évoque comme « l'un des leaders d'un parti formé dans ce pays (équivalent à celui des Amis des Noirs en France) »¹³³⁴. En 1832, Henry Gally Knight (apparenté à une riche famille de planteurs jamaïcains, les FitzHerbert-Perrin¹³³⁵) et William Burge (représentant des planteurs de Jamaïque) déclarèrent que les actions des abolitionnistes britanniques d'alors étaient identiques à celles qu'avaient menées les Amis des Noirs et la Convention nationale à l'égard de Saint-Domingue. Afin de critiquer les premiers et attaquer leur proposition d'abolir subitement l'esclavage, ils assurent que les actions des abolitionnistes français avaient eu pour conséquences

« ...un massacre généralisé, une dévastation universelle, des crimes, horribles et inénarrables, des crimes tels qu'ils suffisaient pour damner éternellement les esclaves, ceci au moment même de leur émancipation »¹³³⁶.

¹³³¹ « Debate in the Lords on the Abolition of the Slave Trade (11/04/1793) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, *op.cit.*, pp. 654-659.

¹³³² *Ibid.*, p. 659.

¹³³³ « House of the Lords, Slave Importation Restriction Bill (16/05/1806) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. VII, *op.cit.*, p. 230.

¹³³⁴ J. Hampden (Re v.), « A commentary on Mr. Clarkson's pamphlet », *op.cit.*, p. 148.

¹³³⁵ Henry Gally Knight était le fils de Selina FitzHerbert, et son père fut le tuteur des héritiers des plantations. Pour confirmer la continuité de ces liens au fil du temps, les papiers de cette famille seraient très importants. « FitzHerbert of Tissington (Derbyshire Record Office) » [en ligne], *The National Archives*, <http://www.nationalarchives.gov.uk/a2a/records.aspx?cat=026-d239_2&cid=0#0>, (15/10/2009).

¹³³⁶ « House of Commons, Slavery in the Colonies (24/05/1832) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XIII. Londres, T.C. Hansard, 1833, pp. 74-75, 86-87.

Figure 25 : « Le génie de la France triomphe »



James Gillray, *The Genius of France Triumphant, - or - BRITANNIA petitioning for PEACE. - Vide The Proposals of Opposition. To the Patriotic Advocate for Peace, this Standy sight is dedicated.* Londres, 1795. Cette image représente la Grande-Bretagne claudiquant face à une monstrueuse personnification de la République française. Derrière elle apparaissent des hommes politiques favorables à un accord de paix avec la France, vêtus comme des sans-culottes français ; parmi eux figure l'abolitionniste Stanhope (derrière, au dernier plan), avec l'inscription "Destruction of Parliament". Source : The National Portrait Gallery [en ligne]

8.1.3.4. Les abolitionnistes aux abois

Accusés d'être les responsables de la révolte de Saint-Domingue en 1791, les abolitionnistes anglais se défendirent peu, peut-être parce que les discours de leurs accusateurs étaient sans fondement, comme l'indiqua Dundas en 1792¹³³⁷. Cette même année, Wilberforce précisa clairement qu'il n'oserait jamais inciter les esclaves à se révolter contre l'esclavage. Bien qu'ils fussent soumis à tous types de violences, il aurait effectivement été fautif et même injuste, explique-t-il, d'éveiller en eux une « conscience de liberté » avant d'avoir établi une législation qui les protégeât¹³³⁸. Dans ce même débat, le parlementaire Matthew Montagu, qui se définissait lui-même comme abolitionniste, admit qu'il était dangereux pour la sécurité des planteurs de reconnaître

¹³³⁷ « Debate on Mr. Dundas's Resolutions for the Gradual Abolition of the Slave Trade (23/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, p. 1208.

¹³³⁸ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, pp. 106.

immédiatement aux esclaves un certain nombre de droits de citoyen, dans la mesure où cela pourrait susciter en eux le désir de prendre le contrôle des îles¹³³⁹.

Dans le pamphlet qu'il publia cette année-là, Clarkson rappela que d'innombrables révoltes d'esclaves avaient eu lieu par le passé, dont on ne pouvait faire porter la responsabilité aux abolitionnistes britanniques, qui n'avaient commencé leurs activités qu'en 1787¹³⁴⁰. En 1796, William Smith mit Edwards au défi de fournir des preuves de telles accusations, tout en assurant ses collègues parlementaires que les associations anglaises d'abolitionnistes s'étaient bornées à informer le public de « toute l'horreur et de l'inhumanité du trafic », lui rendant ainsi un grand service¹³⁴¹.

Un pamphlet anonyme publié en 1792, dont l'auteur était un ancien habitant des Indes Occidentales, affirma la nécessité d'abolir le commerce d'esclaves en raison des événements qui avaient secoué Saint-Domingue. D'après lui, on ne pouvait rendre Wilberforce responsable de l'éclatement des conflits politiques en France, qui avaient été la véritable cause des troubles coloniaux. Au lieu de faire porter la responsabilité de la révolte des esclaves à la « philanthropie décevante » qu'on lui attribuait, il fallait bien plutôt se soucier de « prévenir la fatale catastrophe », ceci en interrompant l'importation d'esclaves dans les îles britanniques. Dans le cas contraire, ajouta-t-il, « un jour ou l'autre, nous pourrions assister aux mêmes scènes que celles qui ont eu lieu à Saint-Domingue. Dieu nous en garde ! »¹³⁴².

Face aux accusations de jacobinisme du comte d'Abingdon, certaines des personnes visées (abolitionnistes ou non) démentirent ses affirmations et expliquèrent les raisons de leur adhésion à la cause abolitionniste. Stanhope, que gênait davantage la motion de report que les accusations formulées à son encontre, s'employa à dissocier la cause abolitionniste des idées politiques françaises, alléguant que le commerce d'esclaves mené par les britanniques « n'avait rien à voir avec la Révolution française ». Samuel Horsley, évêque de St. David's, se sentit visé par Abingdon, quoiqu'il n'eût pas

¹³³⁹ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of Slave Trade (02/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, p. 1099.

¹³⁴⁰ T. Clarkson, *The True State of the Case, Respecting the Insurrection at St. Domingo*, *op.cit.*, p. 3.

¹³⁴¹ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (18/02/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, p. 749.

¹³⁴² Gentleman long resident in Jamaica, *A Letter on the Greater Necessity of an Abolition of the African Slave Trade in Consequence of the Insurrection at St. Domingo & C.*, Bath, Printed by R. Cruttwell, 1792, pp. 4-7.

été mentionné explicitement. Il affirma qu'il ne correspondait avec personne en France et qu'il « détestait du plus profond de son cœur... » les principes à l'œuvre dans la révolte de Saint-Domingue. Il reconnut être néanmoins partisan de l'abolition de la traite, parce qu'il était convaincu de la cruauté de cette activité¹³⁴³.

Dans le débat de 1798, Wilberforce, profitant peut-être de l'instauration d'un nouveau régime en France (le Directoire), s'adressa à ceux qui avaient dénoncé les « sauvages théories françaises et leurs prétendus droits de l'homme », et qui l'y avaient associé. À présent, après avoir présenté une nouvelle motion d'abolition de la traite, il leur lançait le défi de prouver que leur rejet se fondait exclusivement sur la répugnance qu'ils éprouvaient à l'égard des idéaux révolutionnaires français, et non sur « une incapacité à reconnaître et à respecter les droits réellement indiscutables de l'être humain ». Lors de la même session, il présenta également la pétition d'un groupe de *quakers* (les même que le duc de Clarence avait vilipendés) qui y exprimaient leur mépris pour le culte de l'Être Suprême établi en France, et blâmaient les adversaires de l'abolition tout comme ceux qui tiraient un profit matériel de l'esclavage, accusés d'adorer « une idole encore plus bas : le lucre »¹³⁴⁴.

Les abolitionnistes britanniques s'efforcèrent également de défendre leurs compagnons d'outre-manche contre les accusations qui les associaient aux troubles de Saint-Domingue. Dans le pamphlet qu'il publia en 1792, Roscoe réfute les insinuations faites en ce sens par les représentants de cette colonie devant l'Assemblée nationale, qui avaient été publiées par la suite en anglais. Il est absolument faux, affirme-t-il, que les Noirs aient mené une vie agréable jusqu'au moment où les Amis des Noirs agitèrent la question de l'esclavage, ou que ces derniers aient utilisé le caractère universel de la déclaration des Droits de l'homme pour promettre la liberté aux esclaves. Pour Roscoe, ces conflits découlèrent d'autres causes (les préjugés des planteurs à l'égard des mulâtres, la complicité de l'Assemblée nationale, l'opportunisme des esclaves, l'« appel de la nature » à résister à l'esclavage, etc.) et ne pouvaient en aucun cas être mis en rapport avec les activités et principes des abolitionnistes français¹³⁴⁵. Il cite

¹³⁴³ « Debate in the Lords on the Abolition of the Slave Trade (11/04/1793) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXX, *op.cit.*, pp. 659-660.

¹³⁴⁴ « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (03/04/1798) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXIII, *op.cit.*, p. 1384.

¹³⁴⁵ J. Garran-Coulon, « Observations on the Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo », *op.cit.*, pp. 7-12, 17.

également un discours qu'avait prononcé devant l'Assemblée nationale le fondateur de ce club politique, Jacques-Pierre Brissot, selon qui les responsables de la « catastrophe » étaient les Blancs qui, désireux de s'enrichir, avaient continué à introduire des esclaves et à leur infliger des mauvais traitements qui les avaient remplis de haine envers leurs maîtres¹³⁴⁶. Tout ceci amène Roscoe à affirmer de manière catégorique que la principale cause des troubles avait été l'attitude des planteurs français :

« *C'est vous* qui avez donné à vos Noirs le feu et le fer. *C'est vous* qui avez allumé la torche qui a brûlé vos plantations. *C'est vous* qui avez aiguisé les dagues qui ont assassiné vos frères et vos amis. *C'est vous* qui avez éveillé les passions brutales dont leurs femmes ont été les malheureuses victimes, qui avez allumé dans votre propre pays un volcan qui l'a recouvert de cendres et qui risque de le réduire à néant »¹³⁴⁷.

8.1.3.5. Distinguer abolition et émancipation

La question de l'abolition de l'esclavage avait été toujours au centre des débats parlementaires portant sur la suppression du commerce d'esclaves. Ceux qui s'y opposaient avaient souvent indiqué que l'émancipation générale décrétée par les Français en 1794, avait été la principale responsable de la destruction de Saint-Domingue. Parfois, de manière inconsciente ou à dessein, afin de tirer profit des inquiétudes existant à ce sujet, ils ne firent même pas de différence entre une mesure et l'autre au cours des discussions sur la traite. En 1804, George Rose (propriétaire de plantations en Jamaïque¹³⁴⁸) soutint que « l'abolition entraînerait de grandes cruautés et des massacres, et d'autres effets similaires à ceux qui s'étaient manifestés à Saint-Domingue »¹³⁴⁹. L'année suivante, Charles Brooke (propriétaire lui aussi des plantations, mais à Saint-Vincent et à Tobago¹³⁵⁰), expliqua que c'était l'abolition de l'esclavage en France « durant l'hystérie de la Révolution française » qui avait mené à « toutes les horreurs qui se produisirent ensuite à Saint-Domingue »¹³⁵¹.

¹³⁴⁶ *Ibid.*, pp. 7-12.

¹³⁴⁷ *Ibid.*, p. 22 [les mots en italiques sont soulignés dans l'original].

¹³⁴⁸ Cité par J. Riland, *Memoirs of a West-India Planter*, Londres, Hamilton, Adams, 1827, p. 186.

¹³⁴⁹ « House of Commons, Slave Trade (22/06/1804) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, *op.cit.*, pp. 867, 869.

¹³⁵⁰ *New reports of cases heard in the House of Lords*, Londres, Saunders and Benning, 1835, p. 114.

¹³⁵¹ « House of Commons, Slave Trade (02/02/1805) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. III, *op.cit.*, p. 645.

Conscients de l'appréhension que beaucoup de parlementaires éprouvaient quant aux conséquences d'une suppression totale de l'esclavage, les abolitionnistes s'employèrent à expliquer qu'ils ne souhaitaient pas l'approbation d'une telle mesure. En 1796, William Pitt distingua nettement la suppression de la traite d'une suppression générale de l'esclavage, allégeant qu'une chose n'a rien à voir avec l'autre¹³⁵². En 1804, Wilberforce attenta d'utiliser les derniers conflits survenus à Saint-Domingue et en Guadeloupe, afin de les "mettre au service" de la cause abolitionniste : c'était selon lui le moment idéal pour abolir sans danger le commerce d'esclaves. En fin de comptes, assurait-il devant la Chambre des lords, « quel que soit le danger auquel on songe, jamais il ne découlera de l'abolition de la traite, mais de l'émancipation générale des esclaves »¹³⁵³. L'année suivante, confronté aux discours des adversaires acharnés de la suppression de la traite — dont la cause avait gagné des soutiens de plus en plus nombreux —, Wilberforce non seulement distingua émancipation et abolition de la traite, mais affirma même que « ...ce serait une folie... » que de libérer les esclaves de manière soudaine, sans les préparer d'abord à jouir de leur liberté comme des paysans libres¹³⁵⁴.

En 1807, Lord Howick reprit la même idée : en effet, on pouvait craindre de nouvelles « scènes d'horreur » si la motion abolitionniste visait l'émancipation générale et immédiate des esclaves, mais tel n'était pas le cas. L'exemple de Saint-Domingue lui permet d'affirmer que l'esclavage doit être aboli de manière graduelle et non subite, afin de faire justice aux planteurs et aux esclaves, tout en évitant les « horreurs » observées dans cette colonie¹³⁵⁵. La même année, alors que l'abolition du commerce d'esclaves était presque achevée, Wilberforce insista sur ce point et rappela que les adversaires de la cause abolitionniste avaient toujours confondu émancipation et abolition, tandis que ses partisans avaient toujours distingué les deux notions. Il avoue attendre avec impatience le moment où il deviendra possible de libérer les esclaves en toute sécurité,

¹³⁵² « Debate on Mr. Wilberforce's Motion for the Abolition of the Slave Trade (18/02/1796) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXXII, *op.cit.*, p. 747.

¹³⁵³ « House of the Lords, Slave Trade (03/05/1804) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. II, *op.cit.*, p. 456.

¹³⁵⁴ « House of Commons, Slave Trade (02/02/1805) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. III, *op.cit.*, p. 673.

¹³⁵⁵ « House of Commons, Slave trade abolition bill (23/02/1807) », in W. Cobbett, (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates*, vol. VII, *op.cit.*, pp. 952-955.

mais être d'ores et déjà satisfait d'avoir « ...atteint l'objectif qui était atteignable en préservant la sécurité »¹³⁵⁶.

Dans son pamphlet de 1824, Clarkson affirme n'avoir jamais soutenu une émancipation subite, mais graduelle. S'il concède que ce procédé n'éliminera pas tous les dangers, il assure que la nature passive des Africains permettra de mener à bien le processus avec succès. La principale erreur commise par la France, signale-t-il, fut d'avoir émancipé soudainement et sans préparation près de 500 000 esclaves, nombre proche de celui de tous les esclaves des Indes Occidentales. Dans de telles circonstances, on ne pouvait guère espérer autre chose que la « dissolution de toute la société civilisée et sa substitution par un règne de barbarie et de terreur »¹³⁵⁷.

8.1.3.6. La précipitation “injustifiée” des abolitionnistes

Afin d'éviter de susciter des troubles parmi les esclaves, nombre d'abolitionnistes proposèrent une abolition graduelle de la traite ou de l'esclavage. Il s'agissait également d'éviter que les propriétés des planteurs et le commerce transatlantique n'en fussent affectés ; c'est ce que démontra Henry Dundas devant le Parlement en 1792¹³⁵⁸. Dans les années 1820, face à la revendication croissante d'une abolition immédiate, l'argument gradualiste fut utilisé par ceux qui rejetaient cette mesure en rappelant les conséquences qu'avait entraînée l'abolition française de 1794 à Saint-Domingue. Même ceux qui s'étaient opposé auparavant à tout type d'abolition, commencèrent à soutenir une mesure de ce genre.

En 1824, le révérend Hampden se montra favorable à un processus d'émancipation graduelle dans son pamphlet ; le repoussoir, une fois encore, était représenté par « les sanglantes annales de Saint-Domingue »¹³⁵⁹. Deux ans plus tard, une pétition abolitionniste ayant été présentée au Parlement, l'idée fut reprise plusieurs fois devant la Chambre des Lords. Un parlementaire (Lord Redesdale) le fit craignant les « effets néfastes » qu'entraînerait une abolition précipitée ; le « fatal exemple » de Saint-

¹³⁵⁶ « House of Commons, Slave Trade Abolition bill (06/03/1807) », in *The Parliamentary History of England*, vol. IX, *op.cit.*, pp. 143-144.

¹³⁵⁷ T. Clarkson, *Thoughts on the Necessity of Improving the Condition of the Slaves in the British Colonies*, *op.cit.*, pp. 15, 18, 28.

¹³⁵⁸ « Debate on Mr. Dundas's Resolutions for the Gradual Abolition of the Slave Trade (23/04/1792) », in *The Parliamentary History of England*, vol. XXIX, *op.cit.*, pp. 1208-1213.

¹³⁵⁹ J. Hampden (Re v.), « A commentary on Mr. Clarkson's pamphlet », *op.cit.*, pp. 167-196.

Domingue, ainsi que d'autres cas dans l'histoire, l'avaient démontré¹³⁶⁰. Un autre (Horace Twiss) recommanda à ses collègues de ne pas oublier « le sang qui avait été versé à Saint-Domingue ». Son intention n'était pas d'annoncer d'un ton menaçant un événement similaire dans les Indes Occidentales, mais de souligner les risques d'une « libération précipitée » des esclaves¹³⁶¹.

Dans les débats portant sur l'abolition de l'esclavage en 1832, Robert Peel (il avait figuré quelques années plus tôt à la tête d'un groupe de commerçants et d'industriels qui avaient demandé que la traite ne fût pas abolie¹³⁶²) dénonça la motion abolitionniste présentée aux Communes, en soulignant que les abolitionnistes anglais étaient en train de suivre la même voie que la Convention nationale française des années auparavant. Sa critique résidait principalement dans le fait que ni cette motion ni la mesure alors présentée au Parlement, ne comportaient le moindre mécanisme permettant d'éviter les « terrifiantes calamités » qu'elles pouvaient causer¹³⁶³. Un autre parlementaire opposé à la mesure, Charles Wetherell (opposant acharné aux réformes sociopolitiques alors envisagées, raison pour laquelle il avait échappé de peu au lynchage lors d'une insurrection populaire à Bristol), affirma qu'une abolition immédiate de l'esclavage serait une absurdité. Il renvoyait lui aussi aux conséquences qu'avait eues autrefois la décision de la Convention nationale : si les Chambres appliquaient la même mesure dans les colonies britanniques, « on verrait des scènes d'horreur similaires à celles dont les colonies françaises avaient été le théâtre lors de la Révolution »¹³⁶⁴.

¹³⁶⁰ « House of Lords, Abolition of Slavery (07/03/1826) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XIV, *op.cit.*, p. 1159 ; « House of Lords, Petition of West-India merchants for protection of their property" (07/03/1826) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. X V. Londres, T.C. Hansard, 1826, p. 386.

¹³⁶¹ « House of the Lords, Abolition of Slavery (07/03/1826) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. III, Londres, T.C. Hansard, 1831, p. 1454.

¹³⁶² Cité par R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery*, *op.cit.*, p. 534.

¹³⁶³ « House of Commons, Slavery in the Colonies (24/05/1832) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XIII, *op.cit.*, pp. 62, 65, 69.

¹³⁶⁴ *Ibid.*

Figure 26 : « The new Union Club »



George Cruikshank, *The New Union Club, Being a Representation of what took place at a celebrated Dinner, given by a celebrated - society* [détail], 1819. L'image représente une réunion d'abolitionnistes qui aurait tourné à l'anarchie, mais satirisée par l'auteur. On y trouve deux importantes références à Saint-Domingue : Wilberforce s'appuie sur un baril de rhum qui porte l'inscription « From Hayti to WW MP No.66 », et on voit au fond un tableau intitulé « Apotheosis of W.W. », où apparaît le même Wilberforce élevé par des anges noirs vers un ciel où flottent des têtes qui, selon Marcos Wood, remplacent les têtes des victimes de la Terreur révolutionnaire en France sur une caricature antérieure de Gillray, *Apotheosis of Hoche* [voir plus haut]. Il pourrait ici s'agir des têtes des victimes des jacobins noirs de Saint-Domingue¹³⁶⁵.
Source : National Maritime Museum [en ligne]

¹³⁶⁵ M. Wood, *Blind Memory : Visual Representations of Slavery in England and America*, New York, Routledge, 2000, p. 169.

Le parlementaire Joseph Hume (leader des radicaux pro-réformistes, mais sa famille avait des intérêts dans les colonies des Indes Occidentales¹³⁶⁶), rejeta lui aussi toute libération immédiate qui, étant donné que les esclaves n'avaient pas été préparés à la liberté, pourrait donner lieu à une « intoxication sauvage ». À l'appui de cet argument, il décrivit brièvement la destruction de Saint-Domingue, considérée par lui comme « une triste mais utile leçon » pour les groupes qui appuyaient ou rejetaient la mesure. Cette destruction fut selon lui le produit de différents facteurs, parmi lesquels il retient surtout « la précipitation injustifiée des abolitionnistes partisans de l'immédiatisme », laquelle ne pouvait qu'entraîner de « fatals effets » : en effet, la mesure avait poussé les esclaves à commettre nombre de crimes¹³⁶⁷.

Lors de la même session, l'agent des planteurs jamaïcains, William Burge, s'avoua gêné de ce que ceux qui soutenaient la mesure n'eussent pas même attendu que les flammes de la révolte des esclaves qui venait d'avoir lieu en Jamaïque fussent éteintes (c'est-à-dire, la rébellion de Noël 1831, laquelle mobilisa environ 60 000 esclaves), pour les rallumer en revenant sur la question de l'abolition générale. Il déplorait également que ceux-ci ne vissent dans le cas de Saint-Domingue qu'un précédent favorable à la mesure. Constatant sans doute que le Parlement semblait majoritairement gagné à son approbation, il prophétise la répétition des terribles scènes vues à Saint-Domingue et la réitération de la rébellion, avec une force accrue. Il avertit les parlementaires, le gouvernement et le roi des dangers qui planaient sur les propriétés et les vies des habitants des Indes Occidentales, et les implora de réfléchir plus longuement avant qu'il ne fût trop tard¹³⁶⁸.

Pendant le débat de 1833, Thomas Davies rappela que l'émancipation soudaine avait provoqué à Saint-Domingue des malheurs supérieurs à ceux dont l'esclavage lui-même était la cause. Il était par conséquent plus favorable à un régime qui mît les esclaves à l'épreuve et qui versât un salaire aux Noirs, pour leur permettre d'acheter plus tard leur liberté¹³⁶⁹. La même année, au cours d'un autre débat sur le même sujet, Richard Vyvyan (représentant des marchands de Bristol) indiqua qu'il ne s'appuierait

¹³⁶⁶ Cité par M. Turner, « "Setting the captive free", Thomas perronet thompson, british radicalism and the west indies, 1820s–1860s. », *Slavery & Abolition*, 2005, vol. XXVI, n° 1, p. 119.

¹³⁶⁷ « House of Commons, Slavery in the Colonies (24/05/1832) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XIII, *op.cit.*, pp. 74-75.

¹³⁶⁸ *Ibid.*, pp. 94-95.

¹³⁶⁹ *Ibid.*, pp. 74-75.

pas sur l'exemple de la récente révolte en Jamaïque pour rejeter la motion abolitionniste, mais sur un cas bien plus grave d'émancipation immédiate : celui « de l'une des plus fines îles du monde, désormais tombée aux mains des barbares ; [...] où l'émancipation fut réalisée par la violence et qui vit la plus vaste destruction de propriété possible et une succession d'horreurs... »¹³⁷⁰. Dans son discours, Vyvyan cita la communication des députés de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale en 1791 : ils auraient prédit la « calamité générale » qui y surviendrait¹³⁷¹.

8.2. Saint-Domingue dans les *Cortes* espagnoles

À la différence de ce qui se produisit en Grande-Bretagne, la conscience abolitionniste ne se généralisa en Espagne qu'à partir de la moitié du XIX^e siècle. Pour expliquer ce fait, Arthur Corwin expose une série de facteurs : il invoque notamment le rejet des idées libérales, que l'on associait à la perte des colonies américaines, ainsi que la dépendance croissante du gouvernement métropolitain à l'égard des rentes fiscales provenant de la production sucrière cubaine¹³⁷². Quelques motions abolitionnistes isolées furent certes présentées sans succès devant les *Cortes* libérales de 1810 et de 1821, mais ce ne fut que dans la seconde moitié du siècle que surgit avec force un mouvement proprement abolitionniste. Initialement suscité par des individus des Antilles, il gagna progressivement l'adhésion en métropole de nombreux hommes politiques libéraux de l'époque, qui s'unirent aux premiers au sein de la *Sociedad Abolicionista Española*. L'importante activité politique que déployèrent certains de ses membres, donna plus tard à la cause abolitionniste espagnole une impulsion décisive.

Cette communion entre l'abolitionnisme et les idéaux libéraux n'était nullement le fruit du hasard, dans la mesure où les propositions abolitionnistes furent formulées dans le cadre des revendications qu'émirent les habitants des colonies américaines, en vue d'obtenir de plus larges libertés économiques et politiques qui les rendissent égaux aux sujets métropolitains. Ceci explique que les défenseurs de cette cause aient été en majorité des Américains, comme Guridi y Alcocer issu de la Nouvelle-Espagne, le Cubain Varela dans les *Cortes* de 1810 et 1821, puis le Portoricain Vizcarrondo et le Cubain

¹³⁷⁰ « House of Commons, Ministerial Plan for the Emancipation of Slaves (30/05/1833) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XVIII, *op.cit.*, p. 130.

¹³⁷¹ *Ibid.*

¹³⁷² A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba*, *op.cit.*, pp. 21-22.

Labra dans le dernier tiers du siècle. D'autres facteurs externes acquirent à la cause abolitionniste la faveur des gouvernements espagnols, ainsi la nécessité de mettre fin à la guerre civile à Cuba — à laquelle participaient de nombreux esclaves — et d'empêcher que les États-Unis n'utilisent l'esclavage comme prétexte pour annexer les deux dernières possessions espagnoles d'Amérique¹³⁷³.

Suite au renversement de la reine Isabelle II en septembre 1868, le nouveau gouvernement organisa l'élection des membres des *Cortes* constituantes qui devaient légiférer et élaborer une nouvelle constitution pour les royaumes espagnols. Un nombre important de députés abolitionnistes y siégèrent. L'un d'eux, Segismundo Moret, fut nommé ministre de l'Outre-mer au sein du nouveau gouvernement. En 1870, il présenta devant les *Cortes* une première motion abolitionniste qui fut approuvée. Elle prévoyait la libération de tous les fils d'esclaves nés après 1868, et l'émancipation immédiate des esclaves de plus de 60 ans. Deux ans plus tard, les *Cortes* approuvaient une loi d'abolition de l'esclavage comportant une indemnisation des maîtres, mais qui n'était valable que pour l'île de Puerto Rico. Cette motion n'aurait pas été approuvée sans les interventions d'Emilio Castelar, autre abolitionniste détenteur d'un portefeuille ministériel¹³⁷⁴.

Le retour au calme à Cuba consécutif au Pacte du Zanjón (1878), l'apparition d'un front antiabolitionniste, la chute du gouvernement révolutionnaire en 1874, reportèrent la décision d'abolir l'esclavage à Cuba¹³⁷⁵. En raison de la quasi-disparition des libéraux de la scène politique, la dernière étape du débat abolitionniste en Espagne ne comporta plus de débats tumultueux. Il fut même interdit pour un temps à la Société abolitionniste, dont le nombre de membres s'était considérablement réduit, de réaliser des actes publics¹³⁷⁶. Les *Cortes* se peuplèrent alors de nobles et de conservateurs, d'où

¹³⁷³ L. A. Figueroa, *Sugar, Slavery, & Freedom in Nineteenth-Century Puerto Rico*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2005, p. 108.

¹³⁷⁴ E. Vila Vilar, « La esclavitud americana en la política española del siglo XIX », *Estudios Latinoamericanos*, vol. II, n° 6, pp. 399-403.

¹³⁷⁵ *Ibid.*

¹³⁷⁶ P. Arroyo Jiménez, « La sociedad abolicionista Española, 1864-1886 », *Cuadernos de Historia Moderna y Contemporánea*, n° 3, p. 144.

selon Rebecca Scott une atmosphère politique peu propice aux « pronunciamientos idéalistes de type antiesclavagiste »¹³⁷⁷.

Toutefois, la pression exercée à Cuba par les esclaves de l'Est, qui n'avaient pas été libérés suite à la guerre des Dix Ans, et la réapparition du mouvement abolitionniste en métropole, qui retrouva sa force en 1879, contraignirent les planteurs de l'île et le gouvernement central à concevoir un processus d'abolition graduelle de l'esclavage¹³⁷⁸. Un système de « patronage » (c'est-à-dire, mise sous tutelle) temporaire fut ainsi développé. Selon les abolitionnistes, la mesure n'avait d'autre effet que de donner un autre nom à l'esclavage, puisque ni les ceps ni les fers n'avaient été interdits. La pression abolitionniste ne fit que s'amplifier grâce à l'appui populaire croissant dont la cause bénéficiait en métropole. Cela explique que le gouvernement ait interdit par décret les châtiments corporels en 1883 puis le patronage en 1886, deux années avant la date initialement prévue. L'esclavage se trouvait ainsi définitivement aboli à Cuba¹³⁷⁹.

8.2.1. Les Cortes de Cádiz de 1810 et 1821

Au sein des *Cortes* de Cádiz (assemblée constituante célébrée de 1810 à 1814, au cours de l'occupation napoléonienne de la péninsule Ibérique), les événements de Saint-Domingue furent évoqués en premier lieu dans le cadre du débat lié à la revendication d'une plus large représentation de la part des colonies américaines, et de leurs menaces indépendantistes. Dès que l'assemblée entreprit ses travaux en septembre 1810, les députés américains réclamèrent à travers trois projets de décret l'octroi des droits de citoyen aux *Castas* (soit un secteur ethno-social hétérogène, composé d'individus non blancs), et l'instauration d'une parfaite égalité de représentation aux *Cortes* entre la métropole et les colonies. L'approbation de ces projets aurait entraîné un déséquilibre entre la représentation péninsulaire et celle des territoires d'Outre-mer favorable à ces derniers. En conséquence, les députés espagnols s'y opposèrent-ils fermement et firent-

¹³⁷⁷ R. J. Scott, *Slave Emancipation in Cuba : The Transition to Free Labor, 1860-1899*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1985, p. 123.

¹³⁷⁸ R. J. Scott, « Explaining Abolition : Contradiction, Adaptation, and Challenge in Cuban Slave Society, 1860-1886 », *Comparative Studies in Society and History*, 1984, vol. XXVI, n° 1, pp. 86-87 ; R. J. Scott, *Slave Emancipation in Cuba*, *op.cit.*, p. 123.

¹³⁷⁹ P. Arroyo Jiménez, « La sociedad abolicionista Española, 1864-1886 », *op.cit.*, pp. 145-149.

ils échouer toute tentative d'accroître de manière significative la représentation américaine, en incluant les secteurs subalternes¹³⁸⁰.

L'absence d'une attitude homogène de l'ensemble des représentants américains joua en leur défaveur. Certains, comme le ressortissant de Nouvelle-Grenade, José Mexía Lequerica, estimaient que toutes les *Castas*, y compris les libres de couleur, devaient être incluses dans leurs pétitions. D'autres, comme le péruvien Morales Duárez, que leur préjugés raciaux empêchaient d'accepter l'idée que les libres de couleur eussent les mêmes droits qu'eux, considéraient en revanche que les descendants de Noirs africains formaient une « caste étrangère provenant de divers lieux d'Afrique, et dont les membres étaient soit mahométans soit gentils »¹³⁸¹. Ce fut ce dernier principe qui s'imposa finalement quand, le 15 octobre 1810, le projet du député portoricain Ramón Power fut approuvé. Celui-ci donna lieu à un décret qui accordait les mêmes droits aux individus nés en Amérique et en Europe¹³⁸². Les métis et les indigènes américains accédaient de la sorte à la citoyenneté, tandis que les libres de couleur en étaient exclus.

À la mi-décembre, les députés américains — dont la faction conservatrice de Morales Duárez avait désormais pris la tête — présentèrent une série de propositions. La première d'entre elles ne visait qu'à leur assurer la représentation qu'ils avaient obtenue par le décret du 15 octobre. Dans la discussion qui s'ensuivit, certains députés espagnols s'inquiétèrent de la manière dont les libres de couleur pourraient y réagir¹³⁸³. Le Valencien Francisco de Borrull tenta de reporter le débat au motif que le moment n'y était pas propice parce qu'en Nouvelle-Espagne s'étaient formées des « armées d'agitateurs » (allusion à la révolte d'indiens qui, dirigée par le curé Hidalgo, avait éclaté en 1810) et parce que la « flamme de la discorde et de l'indépendance » s'était allumée dans certaines colonies. En effet, à ce moment précis, plusieurs assemblées autonomes avaient été déjà créées dans diverses parties de l'Amérique espagnole. Ce député craignait surtout que le refus des droits de citoyen aux libres de couleur ne les incite à

¹³⁸⁰ M. L. Rieu-Millán, *Los diputados americanos en las Cortes de Cádiz*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1990, pp. 146-148 ; J. F. King, « The Colored Castes and American Representation in the Cortes of Cadiz », *The Hispanic American Historical Review*, 1953, vol. XXXIII, n° 1, pp. 39-40.

¹³⁸¹ Cité par M. L. Rieu-Millán, *Los diputados americanos en las Cortes de Cádiz*, *op.cit.*, p. 151.

¹³⁸² *Ibid.*, p. 149.

¹³⁸³ J. F. King, « The Colored Castes and American Representation in the Cortes of Cadiz », *op.cit.*, pp. 46-51.

rejoindre les rangs des séparatistes, à aider les agents napoléoniens voire, pire encore, à s'insurger comme ils l'avaient fait à Saint-Domingue¹³⁸⁴.

Le député de Nouvelle-Espagne, José Miguel Girudi y Alcócer, réfuta point par point les arguments de Borrul. Il nia que le refus de donner une représentation aux libres de couleur puisse entraîner la répétition du « funeste exemple [de] la catastrophe de l'île de Saint-Domingue ». En effet, les individus de cette condition étant habitués à être « exclus de la noblesse et des charges honorables », il était convaincu qu'ils ne se plaindraient pas¹³⁸⁵. Quant à l'évocation des événements de Saint-Domingue par le député valencien, Alcócer affirma que c'était là pure spéculation :

« Ces troubles sont imaginaires non seulement pour des raisons variées, mais en particulier parce que l'exclusion n'est pas comparable aux oppressions et cruautés qui ont pu enflammer les esprits à Saint-Domingue. Preuve en est que cet exemple n'a pas été suivi dans l'île voisine de Cuba, où le nombre de Noirs est identique ou quasi identique. Seul le rude joug des Français a pu produire cet effet que l'on ne verra pas chez nous, qui nous sommes efforcés d'adoucir l'esclavage. Nous ne devons donc pas craindre de telles conséquences du simple fait que nous ne les appelons pas à siéger aux *Cortes*, et ce d'autant moins que nous leur conservons leur droit pour la constitution ! »¹³⁸⁶.

Avec l'arrivée de nouveaux députés américains essentiellement d'Amérique centrale et de Nouvelle-Espagne, le débat quant au statut des Castes s'engagea dans une nouvelle voie, bien que la crainte de susciter des révoltes continua d'empêcher les députés d'accorder la citoyenneté aux libres de couleur américains. En définitive, l'accentuation des luttes indépendantistes outre-Atlantique les conduisit à octroyer des lettres de naturalisation à des individus de cette condition, auxquels leur « mérite » et leur patrimoine permettaient d'être considérés comme des citoyens, mais la majorité d'entre eux demeura exclue. Cette décision fut sanctionnée par la Constitution approuvée par les *Cortes* en septembre 1811.

¹³⁸⁴ « Séance du 25/11/1811 », in *Diario de las discusiones y actas de las cortes*, vol. III, Cádiz, Impr. Real, 1811, p. 89.

¹³⁸⁵ *Ibid.*, pp. 91-92.

¹³⁸⁶ *Ibid.*

8.2.2. Une proposition inattendue

Quelques mois auparavant, le 26 mars 1811, le député portoricain Miguel Guridi y Alcócer présenta de manière inattendue un projet abolitionniste qui comportait la suppression immédiate du commerce d'esclaves, la manumission des nouveau-nés, des salaires pour les esclaves afin qu'ils pussent acheter leur liberté, et un meilleur traitement pour ceux qui ne sortiraient pas de leur condition servile¹³⁸⁷. La proposition fut critiquée par plusieurs députés, aussi bien américains que péninsulaires. Le député asturien Augustin Argüelles, qui était apparemment de connivence avec le gouvernement britannique, dénonça dans son intervention l'inhumanité de la traite et loua Wilberforce ainsi que la loi d'abolition britannique de 1807. Il présenta ensuite une motion abolitionniste moins ambitieuse que celle de son collègue de Puerto Rico, puisqu'il ne s'agissait que de supprimer le commerce d'esclaves. En effet, « le douloureux exemple de Saint-Domingue » montrait que la manumission d'esclaves en Amérique exigeait la plus grande « circonspection »¹³⁸⁸. Le député cubain Andrés de Jáuregui, qui était opposé à cette initiative, recommanda de même la prudence, rappelant à ses collègues « l'imprudente conduite de l'Assemblée nationale française, et ses tristes et fatales conséquences »¹³⁸⁹.

Cette dernière intervention annonçait dans une certaine mesure l'inquiétude que ces deux propositions abolitionnistes allaient susciter à Cuba, et que révélerait une communication lue en juillet, envoyée aux *Cortes* par le marquis de Someruelos, gouverneur de l'île. Le marquis y prie les députés de traiter ces questions avec prudence (« avec toute la réserve, le soin et l'attention que leur gravité requiert »), puisque leur discussion risquait d'entraîner la perte des îles. Il souligne également qu'il formule cette requête afin de dissiper les craintes de leurs habitants, qui s'inquiétaient de

« ...voir s'y répéter la catastrophe de l'île voisine de Saint-Domingue, désormais dominée par ceux qui autrefois y étaient esclaves, après que leurs maîtres aient subi de terribles et tristement célèbres malheurs »¹³⁹⁰.

¹³⁸⁷ A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba*, op.cit., p. 22.

¹³⁸⁸ « Séance du 02/04/1811 », in *Diario de las discusiones y actas de las cortes*, vol. IV, Cádiz, Imprenta Real, 1811, p. 444.

¹³⁸⁹ *Ibid.*, p. 446.

¹³⁹⁰ Cité par C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado : Poder y fomento de la población blanca en Cuba », op.cit., p. 94.

D'autres communications provenant de l'île de Cuba furent alors présentées aux députés des *Cortes*. L'une est signée de plusieurs de ses principales corporations — la municipalité de La Havane, le Consulat royal et la Société économique — et l'autre de Francisco de Arango. Leurs auteurs s'y opposent à ce que l'esclavage soit aboli de manière subite, et même à ce que la question de l'abolition soit discutée au sein des *Cortes*, invoquant à ce titre l'exemple de la France et Saint-Domingue¹³⁹¹. En novembre 1813, désormais en tant que député des *Cortes*, Arango fit échouer une motion d'abolition de l'esclavage présentée par Isodoro de Antillón¹³⁹².

Peu de temps auparavant, ce dernier avait publié un ouvrage favorable à l'abolition de l'esclavage ; les débats qui s'étaient tenus aux *Cortes* l'y avaient incité. Il s'agissait d'un discours prononcé presque dix ans plus tôt sur l'histoire de l'esclavage. Dans ce texte, Antillón évoque — tout comme l'avait fait Raynal — l'éventualité qu'un Spartacus apparaisse pour venger les esclaves. Cette éventualité aurait été, selon lui, un facteur important du surgissement de mouvements abolitionnistes en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Les événements de Saint-Domingue (qu'il considère comme « un exemple trop récent et trop horrible »), justifiaient d'autant plus ce souci, puisque les Blancs y périrent victimes de la fureur des Noirs et des libres de couleur dans une « épouvantable anarchie ». Afin de prévenir ce type de tragédie, il était, à ses yeux, nécessaire de mettre en place un mécanisme d'abolition graduelle de l'esclavage¹³⁹³.

Les informations parvenues de Cuba sur une révolte d'esclaves et libres de couleur en 1812 (la rébellion d'Aponte), et les avertissements formulés par des délégués pro-esclavagistes aux *Cortes*, accentuèrent les craintes des hommes politiques espagnols. En novembre 1812, le Conseil d'État se montra opposé à la suspension de la traite, « en raison des troubles que cela générerait dans l'île »¹³⁹⁴. Malgré la conscience aiguë de la cruauté de ce commerce, ce ne fut qu'en 1817 qu'un traité d'interdiction de la

¹³⁹¹ J. A. Saco, *Historia de la esclavitud de la raza africana en el Nuevo Mundo y en especial en los países americano-hispanos*, vol. III, La Havane, Cultura, S.A., 1938, pp. 90 et ss.

¹³⁹² Cité par A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba*, *op.cit.*, p. 25.

¹³⁹³ I. D. Antillón, *Disertación sobre el origen de la esclavitud de los negros, motivos que la han perpetuado, y medios para hacer prosperar nuestras colonias sin la esclavitud de los negros*, Barcelona, Imprenta de José Busquets, 1820, pp. vi, 82-84.

¹³⁹⁴ Cité par E. Vila Vilar, « La esclavitud americana en la política española del siglo XIX », *op.cit.*, p. 394.

traite fut signé avec l'Angleterre, suite aux pressions de cette dernière ; de plus, l'accord ne fut pas respecté puisque des négriers continuèrent à fréquenter les ports cubains¹³⁹⁵.

8.2.3. L'avertissement du père Varela

Après la Révolution libérale dont le général Riego prit la tête en 1821, les représentants de tout l'empire furent convoqués pour intégrer à nouveau des *Cortes* générales. Parfaitement conscients des conséquences qui pourraient en découler, deux des trois députés venus de Cuba — ils avaient reçu des instructions en ce sens — tentèrent d'empêcher l'abolition de la traite, ou du moins à retarder de six ans son application afin que l'on pût, pendant cet intervalle, acheminer suffisamment d'esclaves dans l'île pour lui assurer l'autosuffisance en matière de main d'œuvre servile. Le troisième député était le prélat Félix Varela, professeur de philosophie du célèbre Séminaire de San Carlos. Il faisait partie d'une élite intellectuelle de tendance libérale favorable au développement autonome de l'île et hostile à l'esclavage. Les documents qu'il présenta aux *Cortes*, qui comprenaient un projet d'abolition graduelle de l'esclavage, démontrent ce dernier point¹³⁹⁶.

Dans le prologue à son projet, Varela expose les raisons qui l'amenèrent à le concevoir. Il rappelle la situation périlleuse dans laquelle se trouvait l'île, en raison de l'énorme disproportion numérique entre la population blanche et la population noire dans les zones rurales. Afin d'éliminer cette « fatale menace », il plaide en faveur de l'abolition du commerce d'esclaves. Constatant que le gouvernement métropolitain ne les émancipait pas, les esclaves ne pouvaient manquer, tôt ou tard, pas de chercher à obtenir la liberté par la force¹³⁹⁷. Il mentionne l'exemple de Saint-Domingue afin de démontrer qu'en dépit de leur rusticité, une fois le moment venu, les Noirs avaient agi comme les meilleurs soldats des colonies françaises. Varela avoue également craindre

¹³⁹⁵ J. Moreno García, « La cuestión de la trata en el Trienio Liberal (1820-1823) », *Cuadernos de historia contemporánea*, n° extra 1, p. 159.

¹³⁹⁶ La proposition établissait divers mécanismes afin que les esclaves parviennent à l'émancipation, mais également une proposition de libération des enfants d'esclaves ou « de ventres » (c'est-à-dire la liberté dès la naissance). A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba*, *op.cit.*, p. 162 ; K. Ghorbal, *Réformisme et esclavage à Cuba*, Paris, Editions Publibook Université, 2009, pp. 561-562 ; J. Opatrny. « El Estado-Nación o la "Cubanidad" : Los dilemas de los portavoces de los criollos cubanos de la época antes de La Escalera », in M. D. E. A. González-Ripoll, (éd.), *El rumor de Haití en Cuba, temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, pp. 330-331.

¹³⁹⁷ A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba*, *op.cit.*, p. 162 ; K. Ghorbal, *Réformisme et esclavage à Cuba*, *op.cit.*, pp. 561-562 ; J. Opatrny. « El Estado-Nación o la "Cubanidad" », *op.cit.*, pp. 330-331.

une invasion haïtienne ou d'un autre pays ennemi (Colombie, Mexique, Angleterre) susceptible de fournir aux Noirs locaux un chef qui les rende capables de vaincre les Blancs. En cas de guerre, Haïti serait avantagé dans la mesure où les nombreux esclaves cubains s'insurgeraient très probablement pour appuyer des envahisseurs ayant la même couleur de peau¹³⁹⁸.

Le projet de Varela ne put être examiné, car les *Cortes* furent dissoutes avant de pouvoir le faire. En revanche, une proposition du comte de Toreno (député de Grenade) fut discutée : il s'agissait de supprimer le commerce d'esclaves conformément au traité de 1817¹³⁹⁹. Dans son intervention, ce député recourt aux arguments habituels pour dénoncer la traite et suggère que l'Espagne est sur ce point en retard par rapport aux autres nations. La mesure qu'il propose, affirme-t-il, bénéficiera aux planteurs cubains puisqu'ils échapperont ainsi au sort que connaissent leurs voisins : « ils n'auront pas à craindre que les scènes sanglantes d'une île voisine [La Hispaniola] ne se reproduisent sur leur territoire »¹⁴⁰⁰. Cette intervention donna lieu à un projet de loi qui, bien que venu en lecture à trois reprises à la Chambre, ne fut jamais voté.

En 1835, un nouveau traité fut signé avec l'Angleterre afin de suspendre le commerce d'esclaves vers les possessions espagnoles des Caraïbes. Deux ans plus tard, les représentants de Cuba furent exclus du congrès des députés, car il avait été établi que les colonies relèveraient d'une législation spéciale. En 1845, sous la pression anglaise et avec l'accord de certains planteurs cubains qui avaient tiré la sonnette d'alarme à cause des récentes révoltes massives d'esclaves et libres de couleur (notamment la conspiration de « La Escalera » en 1843), une loi comportant une disposition pénale à l'encontre des marchands d'esclaves fut votée dans l'assemblée métropolitaine¹⁴⁰¹.

¹³⁹⁸ A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba*, *op.cit.*, p. 162 ; K. Ghorbal, *Réformisme et esclavage à Cuba*, *op.cit.*, pp. 561-562 ; J. Opatrny, « El Estado-Nación o la "Cubanidad" », *op.cit.*, pp. 330-331.

¹³⁹⁹ J. Moreno García, « La cuestión de la trata en el Trienio Liberal (1820-1823) », *op.cit.*, pp. 160-166 ; A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba, 1817-1886*, *op.cit.*, p. 37.

¹⁴⁰⁰ N° 26 (23/03/1821), in *Diario de las sesiones de Cortes, legislatura de 1821*, vol. I, Madrid, Imprenta de J.A. García, 1871, p. 641.

¹⁴⁰¹ E. Vila Vilar, « La esclavitud americana en la política española del siglo XIX », *op.cit.*, p. 399 ; A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba, 1817-1886*, *op.cit.*, p. 84.

8.2.4. Les idées des nouveaux abolitionnistes espagnols

À la fin des années 1860, les contradictions internes qu'avaient suscitées à Cuba le maintien de l'esclavage, et l'éclatement de divers conflits auquel avaient pris part des libres de couleur (ainsi la Guerre des Dix Ans, 1868-1878), firent resurgir le débat autour de l'abolition. Le phénomène coïncida avec l'apparition d'une nouvelle génération d'hommes politiques libéraux, souvent de tendance abolitionniste, qui prirent le pouvoir suite à la Révolution libérale de 1868, appelée « La Glorieuse » : la déposition de la reine marqua le début du « Sexennat Démocratique ». Ce nouveau contexte politique permit l'apparition d'un mouvement abolitionniste plus vigoureux et mieux organisé que ceux du début du siècle, et dont l'objectif était cette fois l'abolition immédiate de l'esclavage¹⁴⁰².

Le mouvement prit forme en Espagne et à Puerto Rico dès les années 1850, grâce aux efforts de Julio Vizcarrondo. En 1864, ce portoricain fonda à Madrid la Société abolitionniste espagnole, à laquelle adhérèrent de nombreux politiques libéraux des deux côtés de l'Atlantique. L'année suivante, Vizcarrondo fonda le journal *El Abolicionista*, dont la direction fut assurée dès 1872 par le politicien cubain Rafael María Labra¹⁴⁰³. Il n'était pas rare d'y lire des allusions à la « catastrophe » de Saint-Domingue, utilisées pour demander une abolition immédiate de l'esclavage. Les références à l'événement permettaient surtout aux auteurs de montrer qu'une abolition graduelle serait bien plus dangereuse, et parfois de signaler au gouvernement le caractère contre-productif de certaines de ses mesures visant à contrôler les rébellions à Cuba¹⁴⁰⁴.

Cette nouvelle génération d'abolitionnistes espagnols connaissait probablement les événements à Saint-Domingue en partie par les États-Unis, puisque Vizcarrondo (protestant et marié à une Etatsunienne) avait vécu à New York dans les années 1850, où il avait fréquenté des cercles d'abolitionnistes. En partie également à travers l'expérience de vie et les recherches du Cubain Labra, qui publia alors divers travaux portant sur le réformisme social, l'esclavage en général, les abolitions antérieures dans

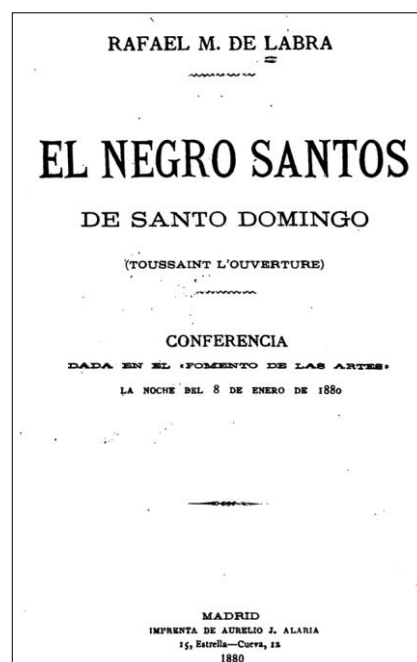
¹⁴⁰² A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba, 1817-1886*, *op.cit.*, pp. 157 et ss. ; P. Arroyo Jiménez, « La sociedad abolicionista Española, 1864-1886 », *op.cit.*, p. 128-149 ; C. Schmidt-Nowara, *Empire and Antislavery*, *op.cit.*, pp. 116 et ss.

¹⁴⁰³ L. M. Díaz Soler, *Historia de la esclavitud negra en Puerto Rico*, Río Piedras, Editorial Universitaria, Universidad de Puerto Rico, 1974, p. 293.

¹⁴⁰⁴ R. M. D. Labra, (éd.), *El Abolicionista. Periódico defensor de la libertad del trabajo*, année VI, Madrid, Redacción y administración, 1875, pp. 19, 2, 69.

d'autres pays, et où il faisait régulièrement allusion aux événements en question. Dans l'un des ces travaux, *La abolición de la esclavitud en el orden económico*, il soutient que les événements violents qui se déroulèrent à cette colonie française en 1804, n'avaient pas été la conséquence de l'abolition de l'esclavage, comme l'affirmaient les « gradualistes » : en effet, la mesure avait été prise dix ans auparavant. Pour lui, la cause de ces conflits avait été la tentative de rétablissement de l'esclavage par Napoléon. Citant Jefferson, il annonce que l'émancipation générale des esclaves aurait lieu tôt ou tard, soit par « une résolution spontanée [des législateurs], soit par des procédés aussi violents que ceux de Saint-Domingue »¹⁴⁰⁵.

Figure 27 : « El Negro Santos de Santo Domingo »



Source : Google Livres [en ligne]

Labra prononça au moins deux discours sur Saint-Domingue à l'*Ateneo de Madrid* et en d'autres lieux fréquentés par des figures politiques libérales de l'époque, discours publiés peu après sous forme d'essais. L'un, intitulé *La catástrofe de Santo Domingo*, concerne l'histoire de l'esclavage jusqu'à l'indépendance haïtienne¹⁴⁰⁶. L'autre, intitulé *Santos, el negro de Santo Domingo*, traite de la vie de Toussaint Louverture [Figure 27]. Dans ce second ouvrage, il explique l'origine des conflits qui avaient éclaté dans ce territoire caribéen suite aux luttes entre Blancs et mulâtres, et blâme ceux qui, par ignorance ou par malice, manipulèrent l'histoire afin d'éviter une abolition immédiate de l'esclavage. Labra dénonce également ceux qui, dans la même intention, avaient longtemps utilisé la figure de Louverture « pour faire peur aux enfants, faire pleurer les femmes et troubler la digestion des esclavagistes ». Lui-même le présente, bien au contraire, comme un être extraordinaire, comme un champion qui libéra son peuple d'une exploitation longue de quatre cents ans. Il exalte également la décision française

¹⁴⁰⁵ R. M. D. Labra, *La abolición de la esclavitud en el orden económico*, Madrid, Imprenta de J. Noguera, 1873, pp. xvi-xvii, 164.

¹⁴⁰⁶ Il semblerait que ce texte ait été égaré.

d'abolir l'esclavage en 1794 : étendant les Droits de l'homme aux Noirs, elle honorait les révolutionnaires d'alors¹⁴⁰⁷.

8.2.5. L'exemple haïtien dans les derniers débats

La première proposition formelle relative à l'esclavage visait à supprimer définitivement la traite en établissant de plus lourdes peines en cas de poursuite du trafic. Elle fut présentée en 1866 par le ministre de l'Outre-mer, Cánovas del Castillo, et fut votée la même année¹⁴⁰⁸. Les critiques les plus acerbes furent celles du député José Luís Riquelme (propriétaire de plantations à Cuba), qui affirma que si l'importation d'esclaves cessait, l'île connaîtrait une ruine similaire à celle de La Hispaniola et de graves troubles, ce qui sèmerait la terreur parmi les propriétaires blancs¹⁴⁰⁹. Face à ces attaques, Cánovas soutint que le fait de supprimer de manière définitive l'importation d'esclaves permettrait ensuite d'abolir graduellement l'esclavage avec plus de sécurité. Ainsi, Cuba ne pourrait devenir « un nouvel Haïti, [voire connaître une situation] plus horrible qu'Haïti »¹⁴¹⁰.

Au sein des *Cortes* qui se tenaient alors, la probabilité qu'une loi abolitionniste fût votée était faible dans la mesure où les conflits à Cuba empêchaient qu'un consensus s'établît en vue de son approbation. On craignait, en effet, qu'une telle mesure n'aggravât la situation. Toutefois, le gouvernement s'efforça de faire taire les critiques internationales et de donner satisfaction aux revendications abolitionnistes : en 1870, le ministre de l'Outre-mer, Segismundo Moret (membre de la Société abolitionniste), proposa une loi de liberté des ventres. Le texte comportait également l'émancipation des esclaves de plus de 60 ans qui auraient aidé leurs maîtres à réprimer les révoltes indépendantistes à Cuba ou Puerto Rico, ainsi que l'interdiction des châtiments corporels¹⁴¹¹. Lors du débat qui précéda l'approbation de la proposition de Moret, les députés qui s'y opposèrent rappelèrent l'état de guerre dans lequel se trouvait Cuba : débattre de ces questions en un tel moment équivalait, selon eux, à introduire dans l'île

¹⁴⁰⁷ R. M. D. Labra, *El negro Santos de Santo Domingo (Toussaint L'Ouverture)*, op.cit.

¹⁴⁰⁸ A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba, 1817-1886*, op.cit., pp. 175-183.

¹⁴⁰⁹ « N° 127 (06/07/1866) », in Congreso de los Diputados, *Diario de las sesiones de Cortes: Congreso de los Diputados, legislatura de 1879 à 1880*, Madrid, 1880, pp. 2489-2491.

¹⁴¹⁰ « N° 128 (07/07/1866) », in *Ibid.*, p. 2499.

¹⁴¹¹ L. M. Díaz Soler, *Historia de la esclavitud negra en Puerto Rico*, op.cit., pp. 290-309 ; C. Schmidt-Nowara, *Empire and Antislavery*, op.cit., pp. 137-138 ; A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba, 1817-1886*, op.cit., p. 273 ; R. J. Scott, *Slave Emancipation in Cuba*, op.cit., pp. 64 et ss.

la « pomme de la discorde », aussi plaidaient-ils pour le report de la discussion à la législature suivante¹⁴¹².

Le principal défenseur des intérêts des planteurs à cette occasion fut le député Francisco Romero Robledo : conservateur, l'un des plus acharnés opposants à la République, et propriétaire d'une plantation dans la région cubaine de Matanzas¹⁴¹³. Tout en condamnant l'esclavage, il affirma que les députés ne pouvaient se laisser guider par la philanthropie, si noble fût leur cause. L'histoire récente, rappela-t-il à la chambre, avait démontré que l'abolition de l'esclavage entraînait de grands maux ; la prudence était donc de mise. Sur cette base, Robledo signala les conséquences déplorables qui découleraient de l'abolition immédiate : les esclaves émancipés seraient incapables de se comporter en citoyens, leur abandon des champs ruinerait les campagnes, des conflits éclateraient sitôt que leur seraient concédés les mêmes droits qu'aux Blancs. À ce propos, il mentionna la « haine inextinguible » qui opposait les Noirs et les Blancs aux États-Unis, et cita également le cas de Saint-Domingue, où l'égalité établie entre les deux races avait été à l'origine de la « dévastation qui s'abattit sur cette terre »¹⁴¹⁴.

Emilio Castelar, chef du gouvernement et membre de la Société abolitionniste, intervint dans le débat pour dénoncer le choix d'une abolition graduelle de l'esclavage, et pour réfuter plusieurs arguments de Robledo, notamment son utilisation de l'exemple de Saint-Domingue. Castelar plaida pour une abolition immédiate sur le modèle de celle qu'avait votée l'Assemblée nationale française il y avait près d'un siècle, dont il loua les membres d'avoir eu le courage de prendre une telle mesure et d'étendre ainsi les droits de l'homme aux Noirs africains. Quant aux conflits qui avaient agité cette colonie française, il refuse de les expliquer en termes de lutte entre Noirs et Blancs comme l'avait fait précédemment le député Robledo, pour renvoyer plutôt aux différences entre Blancs et mulâtres et à l'intervention militaire française de 1802¹⁴¹⁵.

¹⁴¹² « N° 302 (09/06/1870) » ; « N° 303 (17/06/1870) », in *Diario de sesiones de las Cortes Constituyentes, dieron principio el día 11 de febrero de 1869*, vol. XIV, Madrid, Impr. de J.A. García, 1870. 14 vol., pp. 8729, 8759, 8765.

¹⁴¹³ Cité par E. Pérez-Cisneros, *El reformismo español en Cuba*, Madrid, Verbum Editorial, 2002, p. 108..

¹⁴¹⁴ « N° 303 (17/06/1870) », in *Diario de sesiones de las Cortes Constituyentes, dieron principio el día 11 de febrero de 1869*, vol. XIV, *op.cit.*, pp. 8912-8913.

¹⁴¹⁵ « N° 310 (20/06/1870) », in *Cortes Constituyentes, Diario de sesiones de las Cortes Constituyentes, dieron principio el día 11 de febrero de 1869*, vol. XIV, Madrid, Impr. de J.A., 1870, pp. 8987-8989.

De fait, Castelar considère Napoléon Bonaparte comme le principal responsable de la destruction finale de Saint-Domingue, pour avoir envoyé un corps expéditionnaire qui disparut dans « cet abîme d'horreurs », et d'avoir essayé de restaurer dans son « délire », la traite et l'esclavage : « Folie des despotes ! Messieurs, Napoléon a voulu présenter sur l'autel et le trône restaurés deux offrandes ; soyez horrifiés, car il a restauré la traite en même temps que l'esclavage ». Une décision qui, selon Castelar, avait dû le tourmenter jusqu'à la fin de sa vie sur l'île de Sainte-Hélène. Castelar justifie également l'attitude rebelle de Louverture et, plus généralement, celle de toute la population noire de Saint-Domingue, qui refusa d'être à nouveau soumise à l'esclavage. Il n'hésite même pas à tracer un parallèle entre leur insurrection et la résistance des “martyrs” espagnols qui s'opposèrent également à une invasion napoléonienne, cette fois de la péninsule Ibérique en 1808¹⁴¹⁶.

En 1872, un projet de loi de Labra donna lieu à un nouveau débat : il proposait en effet l'abolition immédiate de l'esclavage à Puerto Rico, et l'indemnisation des anciens maîtres. Les débats qui s'ensuivirent furent les plus houleux de tous ceux qui portèrent à l'époque sur le thème de l'esclavage. Labra affirma devant les députés que la cause principale de la « catastrophe » de Saint-Domingue était la restauration de l'esclavage par la France, et non, « mille fois non, l'œuvre de l'abolition ». Comme l'avait fait Castelar deux ans plus tôt, Labra évoqua dans son intervention le sentiment de culpabilité qu'avait dû éprouver Napoléon à la fin de sa vie ; peut-être même le spectre de Louverture lui était-il apparu pour lui dire : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère Abel ! La damnation éternelle de l'infâme dynastie napoléonienne sera une malédiction horrible »¹⁴¹⁷.

Parmi les détracteurs de la proposition de Labra figurait le député de Pampelune, José de la Gándara, qui avait été gouverneur de Santiago de Cuba et avait dirigé les troupes lors d'une occupation espagnole de Santo Domingo en 1863. Il dénonça le caractère abstrait du projet et rappela que la Convention nationale française avait jadis agi de même, sans mesurer les conséquences que pourrait avoir sa décision : « elle décréta la liberté de la race noire, mais décréta aussi l'extermination de la race blanche,

¹⁴¹⁶ *Ibid.*

¹⁴¹⁷ « N° 85 (21/12/1872) », in Congreso de los Diputados, *Diario de las sesiones de Cortes*, vol. I V. Madrid, Impr. de J. A., 1873, p. 2536.

au milieu des pires horreurs que l'on puisse concevoir »¹⁴¹⁸. Malgré cette opposition, le projet de loi en vue de l'abolition immédiate fut approuvé aux *Cortes* à une écrasante majorité.

Les abolitionnistes poursuivirent leurs efforts afin qu'une loi semblable fût votée pour Cuba, en présentant la mesure comme la solution aux conflits qui agitaient l'île. Telle fut la teneur d'un communiqué publié en 1873, dans lequel ils soutiennent également que, si l'abolition était trop longtemps reportée, la frustration des Noirs pouvait devenir un « motif de résistance, comme cela s'est passé en 1793 et 1794 sur l'île de Saint-Domingue »¹⁴¹⁹. En dépit de la restauration de la monarchie en 1874, une politique plus expéditive fut adoptée afin de mettre fin à l'esclavage à Cuba. Quatre années plus tard, le traité de paix qui mit fin à la guerre qui agitait l'île depuis dix ans (Pacte du Zanjón), exigeait pour Cuba une législation identique à celle de Puerto Rico, ainsi que la liberté pour les esclaves des troupes insurgées¹⁴²⁰.

Lors des élections aux *Cortes* de 1878, les libéraux — parmi lesquels se trouvait Labra — recueillirent à Cuba le tiers des voix. Plusieurs facteurs, dont les conflits dans cette île, de nouvelles pétitions abolitionnistes, la reconstitution de la Société abolitionniste espagnole qui avait été interdite pendant quatre ans, les pressions internationales et plus particulièrement anglaises), expliquent qu'une commission ait alors été nommée, dont les membres devaient se pencher sur la question de l'abolition de l'esclavage à Cuba. Le rapport auquel ses travaux donnèrent lieu indiquait qu'une abolition immédiate de l'esclavage comporterait de nombreux dangers, en raison de la situation insurrectionnelle qui s'y était installée depuis quelques années. Il signalait également qu'un processus d'abolition graduelle était en cours depuis l'approbation de la loi de liberté des ventres en 1870. Il recommandait enfin de ne pas opter pour une abolition immédiate, en raison des conséquences funestes que des mesures de ce type avaient eues en Jamaïque, dans le sud des États-Unis et à Saint-Domingue¹⁴²¹.

En 1879, le gouvernement présenta un projet d'abolition de l'esclavage pour Cuba : il établissait une période de « tutelle » d'une durée de huit ans pour les affranchis,

¹⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 2527.

¹⁴¹⁹ J. Vizcarrondo, R. M. D. Labra, J. M. Sanromá, [et al.], « La abolición en Cuba. A las cortes constituyentes (Madrid, 01/06/1873) », *La América (Crónica Hispano-Americana)*, 1873, XVII, n° 12, p. 14.

¹⁴²⁰ A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba*, *op.cit.*, pp. 286, 295.

¹⁴²¹ *Ibid.*, pp. 296-301.

au lieu d'une indemnisation des maîtres. Cette clause était censée empêcher que l'application de la mesure entraîne des désordres et que la production dans l'île en soit affectée. Les discussions que ce rapport suscita aux *Cortes* furent marquées par des revendications liées à l'autonomie cubaine. Aux yeux du député libéral cubain Ruíz Gómez, la grande crise que pouvait provoquer l'abolition de l'esclavage devait être compensée par l'autorisation pour Cuba de commercer librement avec les Etats-Unis, pour ainsi mieux profiter du vaste marché nord-américain¹⁴²². Un autre député cubain de tendance conservatrice et qui avait fait partie de la commission, Manuel Fernández de Castro, se montra favorable à une abolition graduelle qui dissuaderait les esclaves de se révolter, et proposa d'étendre la durée de la tutelle à quinze ans. Outre quelques cas exceptionnels comme Toussaint Louverture, les Noirs étaient à ses yeux des êtres inférieurs, et leur infériorité rendait inenvisageable une abolition soudaine¹⁴²³.

Les abolitionnistes se montrèrent défavorables à une tutelle prolongée, et exigèrent une abolition immédiate avec une indemnisation pour les maîtres, comme le prévoyait la loi adoptée pour Puerto Rico six ans auparavant¹⁴²⁴. Le député cubain de tendance libérale José Güell y Renté (compagnon de Labra) s'opposa au maintien de la tutelle pendant huit ans, et demanda à la chambre d'adopter un amendement à la loi qu'elle était en train de discuter, afin de permettre une abolition immédiate de l'esclavage. Dans son intervention, il répondit aussi aux propos racistes de Fernández de Castro sur l'infériorité des Noirs : il lut devant la chambre une proclamation émise en 1803 par plusieurs dirigeants noirs de Saint-Domingue (Dessalines, Clerveaux et Christophe), où ils appellent de leurs vœux des liens de fraternité entre Noirs et Blancs¹⁴²⁵.

Castro réagit en rappelant que Louverture et Christophe s'étaient presque montrés aussi cruels que Dessalines, puisque, lorsqu'ils voyaient des Noirs émancipés oisifs, ils les enterraient jusqu'aux épaules puis faisaient passer la cavalerie sur eux :

¹⁴²² *Ibid.*, pp. 302-303.

¹⁴²³ « N° 52 (15/12/1879) », in Congreso de los Diputados, *Diario de las sesiones de Cortes : Congreso de los Diputados, legislatura de 1879 à 1880, op.cit.*, pp. 594-597.

¹⁴²⁴ A. F. Corwin, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba, op.cit.*, p. 304.

¹⁴²⁵ « N° 54 (17/12/1879) », in Congreso de los Diputados, *Diario de las sesiones de Cortes : Congreso de los Diputados, legislatura de 1879 à 1880, op.cit.*, p. 627.

« Voici les grands hommes de race noire que mentionne monsieur Güell y Renté pour démontrer que les Noirs sont égaux aux Blancs et qu'ils doivent être considérés de la même manière que nous »¹⁴²⁶.

Un autre député espagnol opposé à l'idée d'une abolition immédiate, le marquis d'Alhama (sénateur de la Navarre à titre viager) reprocha à Güell y Renté de ne pas tirer la bonne leçon de l'exemple de Saint-Domingue et de l'abolition française : « l'exemple que vous citez démontre précisément le contraire de ce que vous cherchez à prouver ». À l'appui de cette affirmation, il décrivit brièvement les nombreux conflits qui avaient eu lieu à Saint-Domingue après la « sanglante hécatombe » de la révolte massive de 1791, dont la responsabilité incombait aux « idées subversives » de la Révolution française qui menèrent à l'abolition de l'esclavage, représentées notamment dans une phrase de Robespierre : « que l'on sauve les principes, quitte à perdre les colonies »¹⁴²⁷.

CONCLUSION

Ce chapitre montre que les références aux troubles de Saint-Domingue dans les débats autour de l'esclavage qui eurent lieu dans le Parlement britannique et aux *Cortes* espagnoles, furent aussi variées que fréquentes. Il est impossible d'affirmer qu'elles y représentèrent l'argument le plus important, mais il apparaît clairement qu'elles furent un argument récurrent et persistant dans le temps, d'où l'impression répétitive que laisse l'examen des textes cités. Ce dernier trait est à notre sens le reflet de la continuité d'un certain « contexte argumentatif » en raison essentiellement du maintien de l'esclavage, jusqu'à 1833 en Jamaïque et 1886 à Cuba. Un argument fort versatile par ailleurs, dans la mesure où il pouvait être utilisé aussi bien pour appuyer que pour rejeter les motions relatives à l'esclavage, au commerce des esclaves, à l'abolition graduelle de l'esclavage, aux futurs salaires des anciens esclaves, et à l'institution du « patronage »¹⁴²⁸. Les références en question avaient fonction principalement de menace : les abolitionnistes interprétaient cet exemple comme un avertissement de l'Histoire,

¹⁴²⁶ *Ibid.*, pp. 631-637.

¹⁴²⁷ « N° 54 (17/12/1879) », in *Ibid.*

¹⁴²⁸ L'argument des troubles à Saint-Domingue fut également utilisé dans des discussions portant sur des thèmes voisins non abordés dans cette partie de notre travail ; ainsi, quand la liberté de la presse fut débattue par le Parlement britannique en 1811, certains députés considérèrent la mesure comme dangereuse car similaire à celle qui, selon eux, avait donné lieu aux désastres dans cette colonie française. « House of Commons, Press in India (21/03/1811) », in *Hansard's Parliamentary Debates*, vol. XIX, *op.cit.*, p. 473.

sur les dangers qui pouvaient résulter de la poursuite de l'importation d'esclaves et des mauvais traitements qui leur étaient infligés. Les opposants à l'abolition cherchaient surtout à établir un lien de cause à effet entre les idéaux et les actes des abolitionnistes d'une part, la révolte des esclaves d'autre part. Parfois, ce genre d'accusations contraignit effectivement les abolitionnistes à adopter une attitude défensive.

Les références à Saint-Domingue pouvaient cependant être influencées aussi par des facteurs circonstanciels qui les dépouillaient de leur signification de menace, et les intégraient à des argumentations plus générales. Cette circonstance fut très fréquente lors des débats sur le commerce d'esclaves qui se tinrent au Parlement britannique, lesquels coïncidèrent avec la Révolution française et les guerres contre la France. Dans ce contexte, les références à Saint-Domingue et à la Guadeloupe allaient de pair avec la mention du risque que les Français utilisent les esclaves des Indes Occidentales à des fins militaires. Les conséquences « néfastes » des idéaux jacobins et abolitionnistes — notamment celles de l'abolition de 1794 — étaient aussi soulignées. Ces deux thèmes furent également exploités après cette étape, y compris lors des débats espagnols de la fin du XIX^e siècle.

Des aspects plus précis du processus révolutionnaire haïtien, comme le régime mis en place par Toussaint Louverture et l'occupation française de Saint-Domingue en 1802, furent également évoqués. Ce faisant, les abolitionnistes visaient d'une part à démontrer qu'une abolition immédiate pouvait avoir des conséquences positives, d'autre part à dénier aux idéaux qu'ils partageaient toute responsabilité historique dans les conflits qui dévastèrent ce territoire. À l'occasion, l'exemple de Saint-Domingue fut associé à d'autres événements coloniaux contemporains : les révoltes de Démérara en 1823 et de Jamaïque en 1831 furent mentionnées en Angleterre, tandis que l'on rappelait en Espagne les conflits indépendantistes d'Amérique latine, la Guerre des dix ans à Cuba, l'invasion napoléonienne de 1808, et les revendications réformistes des représentants américains.

Certains des acteurs de ces débats se montrèrent extrêmement suggestifs et convaincants dans leur évocation des événements de Saint-Domingue, ce qui révèle à quel point le sujet était sensible. Dans la majorité des cas, la manière dont ces événements les affectaient suffit à expliquer leur attitude : la majorité des abolitionnistes partageaient la conscience morale des cruautés de l'esclavage et de la

traite ; nombre d'entre eux — surtout dans le cas britannique — éprouvaient à l'endroit des esclaves de profonds sentiments de charité chrétienne, d'autres — les députés libéraux espagnols surtout — un profond désir, réformiste, de faire régner la justice. Dans le camp adverse, ceux qui invoquèrent l'exemple des ravages commis à Saint-Domingue étaient aussi, dans la plupart des cas, ceux-là mêmes qui possédaient des plantations ou avaient des intérêts économiques dans le commerce transatlantique.

Les évocations aux événements de Saint-Domingue pouvaient être chargées d'une grande émotion, même en l'absence de tels critères. Parfois, comme dans le cas d'Henry Dundas, ce type de discours s'expliquait par des intérêts impériaux ou par le souci de la santé du gouvernement. Dans d'autres, ces raisons sont moins claires, comme chez le comte d'Abingdon et le marquis d'Alhama, qui associèrent les idéaux révolutionnaires français aux conflits de Saint-Domingue pour rejeter les motions abolitionnistes. De telles prises de position peuvent être considérées aussi comme des manifestations de protection collective, en termes de rejet de certaines doctrines politiques « dangereuses » pour leurs intérêts ; d'abord de la Révolution française, en particulier le Jacobinisme, et puis du libéralisme sociopolitique du XIX^e siècle. Elles peuvent aussi être le reflet d'une certaine solidarité de classe avec les planteurs absentéistes locaux et d'outre-Atlantique. En fin de compte, ils étaient tous des propriétaires.

L'angoisse continue : Saint-Domingue dans la « mémoire historique »

« Les scènes tragiques de St. Domingo et les horreurs récentes du massacre de Southampton, ont ouvert les yeux de la nation »¹⁴²⁹.

John K. Converse, *A discourse, on the moral, legal and domestic condition of our colored population* (1832)

La possibilité que les masses d'esclaves se rebellent et troublent l'ordre établi a toujours été une source d'angoisse pour les Blancs des sociétés esclavagistes américaines. Depuis la fin du XVIII^e siècle, plusieurs écrivains et chroniqueurs, des deux côtés de l'Atlantique, ont mis en évidence l'éventualité de cet événement. A grands renforts d'exemples historiques (dans certains cas aussi lointains que l'insurrection de Spartacus contre Rome ou celle des Hilotes contre Sparte, ou aussi récents que les événements de Saint-Domingue), ils ont essayé de remémorer à leurs contemporains les dangers qu'impliquait un système exploitant des milliers d'individus contre leur volonté. Ces avertissements provenaient habituellement d'individus dont les connaissances du passé ou leur propre expérience, leur donnait accès à une « mémoire historique » beaucoup plus étendue que chez le reste de la collectivité blanche¹⁴³⁰.

Les évocations du passé — d'après M. Halbwachs et L. Valensi — n'auront pas lieu sauf si les besoins du présent le justifient, en leur conférant une « signification » qui dépend des repères ou « cadres sociaux » de chaque communauté humaine. Cela

¹⁴²⁹ J. K. Converse, *A discourse, on the moral, legal and domestic condition of our colored population, preached before the Vermont Colonization Society*, Burlington, Edward Smith, 1832, p. 21.

¹⁴³⁰ Suivant P. Ricœur y M. Halbwachs, la « mémoire collective » est celle qui se transmet de manière informelle et qui se maintient de manière immanente dans la conscience d'un groupe humain ; tandis que la « mémoire historique » est celle qui nécessite l'intervention de personnes avec des connaissances historiques pour être retenue. M. Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 130 ; P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, pp. 500 et ss.

implique qu'un même événement peut être remémoré à des moments différents et de manières différentes selon la collectivité qui se soucie de l'évoquer¹⁴³¹. Nombreux sont les cas du passé concernant notre objet d'étude qui mettent en évidence cette différence de perception. Nous avons vu dans le chapitre précédent comment, dans le cadre des débats métropolitains sur la traite et l'esclavage, on a cherché à imposer différentes interprétations sur les conflits de Saint-Domingue. Cela répondait principalement au fait que les communautés dont les représentants s'affrontaient au sein ou hors du Parlement britannique et des *Cortes* espagnoles, voyaient dans ces événements une leçon favorable à leur cause. Bien que les deux camps aient reconnu la nature « catastrophique » du processus qui conduisit à la perte de cette colonie par la France, ils étaient en désaccord sur les causes qui l'avaient provoquée ainsi que sur la manière de décrire ses aspects les plus sanglants.

Il est également un autre aspect important du processus de construction de la mémoire, à savoir les « silences »¹⁴³² ; non pas dans le sens du « non-dit » pour cause de pudeur, ni dans celui d'occultations préméditées d'un passé national « inconvenant », mais dans le sens de vides apparus inconsciemment dans une collectivité comme conséquence de la perte de besoin de se remémorer un événement. En ce sens, la réapparition des souvenirs oubliés dépend des traits particuliers d'une communauté et des nouveaux besoins qu'elle a à un moment donné, issus de l'influence de situations présentes qui rendent nécessaire la création de liens avec les faits du passé. En ce qui concerne les « horreurs » de Saint-Domingue, les circonstances qui pourraient les faire resurgir des mémoires sont des conflits au niveau local, auxquels auraient participé des individus de couleur (en particulier des rébellions d'esclaves) et l'acharnement du débat abolitionniste, ou de celui portant sur les droits des libres de couleur.

Dans ce chapitre, nous attacherons par conséquent à restituer les continuités et les disparitions de la mémoire de Saint-Domingue dans les quatre régions concernées, produit de la présence ou de l'absence des circonstances comme celles décrites au

¹⁴³¹ Pour M. Halbwachs, le passé ne réapparaît pas tel quel, « ...on le reconstruit en partant du présent ». Dans ce même sens, L. Valensi affirme que « le contenu des souvenirs répond à la pression collective et aux sollicitations du présent, la même série d'événements connaîtra inflexions et transformations au cours du temps ». L. Valensi. *Fables de la mémoire : la glorieuse bataille des trois rois, 1578 : souvenirs d'une grande tuerie chez les chrétiens, les juifs & les musulmans*, Paris, Chandeigne, 2009, p. 18 ; M. Halbwachs. *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1952, p. 7ss.

¹⁴³² L. Valensi, *Fables De La Mémoire, op.cit.*, p. 17.

paragraphe précédent. En raison de sa particularité, il conviendra de mettre en exergue le cas de la Virginie où, après un long silence à ce sujet, se produisit une véritable « explosion de mémoire » à partir des années 1830. Cette dernière s'explique surtout par l'éclatement d'une importante rébellion d'esclaves dans le comté de Southampton, et par la croissante référence aux événements survenus dans la colonie française, présentée comme une menace aux planteurs du Sud par les abolitionnistes du Nord depuis la fin de la décennie précédente.

9.1. Mémoire et oubli de la Révolution haïtienne à Cuba, à la Jamaïque et au Venezuela

9.1.1. La “menace” s'éternise

À Cuba et à la Jamaïque, dans les années qui suivirent l'indépendance d'Haïti en 1804, les événements de Saint-Domingue ne cessèrent d'être mentionnés tout au long du XIX^e siècle. Cette continuité s'explique en grande partie par la multitude de crises auxquelles prirent part des individus de couleur, suffisamment « traumatisantes » du point de vue des Blancs et dès lors susceptibles de provoquer une telle évocation. Toutefois, dans certains cas les références auxdits événements étaient absentes, ce qui ne devrait pas signifier que l'imaginaire des « horreurs » avait disparu ; d'autant plus que les conditions structurelles en termes de distribution ethno-démographique, se maintinrent dans ces dépendances coloniales. En outre, les références portant sur le même sujet continuèrent à apparaître, peu avant ou peu après, dans des contextes de crise similaires. L'ensemble de ces facteurs tendrait donc à montrer non seulement la continuité d'un « climat d'insécurité » par rapport aux révoltes d'esclaves, mais aussi de l'« angoisse conjoncturelle » en relation au « mauvais » exemple de Saint-Domingue.

9.1.1.1. Cuba

À Cuba, dans les premières décennies du XIX^e siècle, la persistance du trafic d'esclaves (légal ou clandestin) fit que les populations de couleur (les esclaves ainsi que les libres de couleur) se maintinrent à peine en-dessous de la population blanche. En 1809, les autorités de la ville de Puerto Príncipe rapportèrent que les habitants blancs, y compris les femmes, s'attendaient à ce qu'à tout moment ait lieu un soulèvement d'esclaves « semblable à ceux qu'on avait vus à Saint Domingue »¹⁴³³. Peu après, en 1812,

¹⁴³³ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 217.

à la suite d'une conspiration autonomiste de Blancs dans laquelle furent impliqués des miliciens de couleur¹⁴³⁴, et après de nombreuses insurrections dans la partie occidentale de l'île, on procéda à de multiples arrestations d'esclaves et de libres de couleur, impliqués dans un projet insurrectionnel. Parmi les meneurs du mouvement se trouvait un Noir libre du nom de José Antonio Aponte, sur lequel on saisit un livre d'images qui servait, selon les autorités, à endoctriner ses partisans. Dans celui-ci se trouvaient des portraits de quelques figures de la Révolution haïtienne, telles que Christophe, Dessalines, Louverture et Jean-François. La panique se répandit à de nombreux endroits de l'île au sein de la population blanche, réaction ayant pu être nourrie par l'inspiration haïtienne des insurgés¹⁴³⁵.

Dès 1817, la possibilité que le président haïtien Alexandre Pétion ou l'empereur Henry Christophe pourraient chercher à annexer l'île de Cuba avec l'appui de la population de couleur locale¹⁴³⁶, apparaissait également comme un sujet de préoccupation. Lors de la décennie suivante, les craintes d'une invasion se maintinrent après l'occupation haïtienne de Santo Domingo en 1822. À ce moment, les inquiétudes des Blancs étaient également associées à la possibilité que les Haïtiens aient appuyé les révolutionnaires hispano-américains dans leur rébellion contre la couronne espagnole, comme cela s'était déjà vu avec l'appui qu'avait apporté le président à l'invasion menée à bien par Bolivar sur la Terre Ferme. Ces préoccupations n'étaient pas infondées, car en 1823 furent trouvées plusieurs proclamations, encourageant les personnes de couleur à soutenir l'indépendance de l'île, et on procéda à l'arrestation d'une série d'individus appartenant à une loge maçonnique dénommée *Soles y rayos de Bolivar*, qui avait

¹⁴³⁴ J. L. Franco, *Las conspiraciones de 1810 y 1812*, La Havane, Editorial de Ciencias Sociales, 1977, pp. 8 et ss.

¹⁴³⁵ M. D. Childs, « A Black French General arrived to conquer the island : Images of the Haitian Revolution in Cuba's 1812 Aponte Rebellion », in D. P. Geggus, (éd.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina, 2001, pp. 136-145 ; M. D. Childs, *The 1812 Aponte Rebellion in Cuba and the Struggle Against Atlantic Slavery*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2006, pp. 126 et ss.

¹⁴³⁶ L'Intendant de La Havane, Alejandro Ramírez, se référait à cette menace comme les « desseins des Noirs et des mulâtres indépendants de la partie française de l'île de Saint Domingue ». De son côté, Don Martín Folch (Officier de milices ?) prévenait, après avoir saisi un navire haïtien, que l'empereur Christophe menaçait d'envahir l'île avec deux mille Noirs. Il craignait que si l'on ne prenait pas de mesures, « tous les Blancs qui habitaient cette île connaîtraient la même tragique et funeste fin que ceux qui avaient habité à Saint Domingue... ». « Intendente de Ejército de La Havanne au Secrétaire d'État (La Havane, 11/10/1817) », AGI, Ultramar, 132, n°48, f. 1-1 v. ; « Segunda parte de un discurso de Don Martín Folch (La Havane, 1817) », AGI, Ultramar, 132, n°48, f. 1-1 v.

organisé une conspiration avec l'intention de rendre Cuba indépendante, sous le nom de République de Cubanacán¹⁴³⁷.

À cette époque-là, on pensait que ce leader révolutionnaire vénézuélien était, en effet, en contact avec les conspirateurs et qu'il se disposait à envahir Cuba avec une armée de Noirs haïtiens¹⁴³⁸. Dans les années suivantes furent dévoilées quatre autres conspirations indépendantistes associées au Mexique et à la Grande Colombie (celle de *La Cadena* en 1823, celle de Agüero et Pérez en 1826, l'*Expedición de los Trece* également en 1826, et celle de *La Legión del Águila Negra* en 1829), mais sans qu'aucune d'entre elles ne connaissent le succès¹⁴³⁹. Certains de ces mouvements étaient de réels sujets de préoccupation du point de vue des autorités et de la population blanche, étant donné que leurs projets comptaient sur l'appui de la population de couleur libre et même sur celui des esclaves. On continua également à recevoir jusqu'à la décennie suivante des informations qui parlaient de projets pour révolutionner ou envahir Cuba depuis Haïti¹⁴⁴⁰.

Dans les années vingt, il y eut également d'importantes révoltes d'esclaves : en 1825, aux alentours de la ville de Matanzas, sur le littoral nord de l'île, se produisit une série de révoltes (principalement dans la vallée de Guacamaro) qui provoqua la destruction de quelques propriétés et la mort d'une quinzaine de Blancs et de quarante-six Noirs¹⁴⁴¹. De longues caravanes de Blancs se formèrent immédiatement : elles fuyaient la campagne pour aller vers la ville, cherchant dans la panique à échapper au massacre, fruit de quatre cents Noirs soulevés¹⁴⁴². Selon A. Ferrer, à cette époque-là, l'angoisse de voir se répéter sur leur terre les scènes de Saint-Domingue, se serait développée au point de favoriser la continuité de la domination espagnole sur l'île, comme l'indique un planteur havanais en 1826 :

¹⁴³⁷ D. Goncalvès, *Le planteur et le Roi. L'aristocratie havanaise et la couronne d'Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008, p. 315.

¹⁴³⁸ « Francisco Dionisio Vives, Don Juan Agustín de Ferrety au capitaine général de Cuba (La Havane, 22/08/1823) », AGI, Ultramar, 114, f. 2 v.-5 v., 74-74 v.

¹⁴³⁹ A. Yacou, « Bolivar et Cuba, Affinités et incidences, divergences et rupture », in *Bolivar et les peuples de Nuestra América*, Actes du colloque de Schoelcher (Martinique) et Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), 14-17 avril 1983, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1990, p. 135.

¹⁴⁴⁰ C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, pp. 160-161.

¹⁴⁴¹ R. D. B. Marquese, *Feitores do corpo, missionários da mente: senhores, letrados e o controle dos escravos nas américas, 1660-1860*, São Paulo, Companhia das Letras, 2004, p. 307.

¹⁴⁴² Cité par G. García, « Vertebrando la resistencia », *op.cit.*, p. 296.

« ...les propriétaires de l'île ont un intérêt direct à ne pas se séparer de la Mère patrie, car ils savent à ne pas en douter qu'un quelconque changement entraînerait leur ruine et ils craignent de s'exposer [à un risque] en suivant le même sort qu'ont eu les malheureuses victimes de Saint-Domingue »¹⁴⁴³.

En décembre 1831, la révolte massive d'esclaves qu'éclata à la Jamaïque alimenta l'angoisse des Blancs et des autorités à Cuba. Pour le gouverneur, Francisco Dionisio Vives (un officier originaire de Río de la Plata qui se trouvait à Cuba depuis 1824), l'intention des insurgés noirs de cette colonie britannique avait été de la transformer en une autre Haïti, avec l'appui des « idées subversives » des abolitionnistes britanniques¹⁴⁴⁴. L'abolition de l'esclavage qui en découla, décidée par le parlement de Grande-Bretagne en 1833, amplifia davantage cette angoisse, non pas seulement à cause des implications idéologiques et économiques que cela pouvait avoir sur Cuba, mais également en raison de sa proximité avec la Jamaïque. Ces éléments, ajoutés à la croissante préoccupation due à l'augmentation de la population de couleur sur l'île, et au voisinage avec Haïti, firent que les références à Saint-Domingue — comme l'indique Karim Ghorbal — connurent une recrudescence pendant cette décennie¹⁴⁴⁵.

La nomination de Miguel Tacón comme gouverneur de Cuba en 1834, contribua également à cette recrudescence. Ce fonctionnaire avait servi auparavant en tant qu'officier des armées royalistes à Popayán (Nouvelle Grenade) et au Pérou, durant les conflits qui aboutirent à l'indépendance de ces territoires. Ces événements en firent un centraliste convaincu, donc déterminé à ce que l'île reste sous l'égide espagnole. Pour lui, cela passait par l'augmentation de la population servile et l'encouragement de la crainte du « péril noir », afin d'augmenter ainsi la dépendance locale aux forces métropolitaines, et de dissuader les Blancs créoles de toute velléité¹⁴⁴⁶. Pendant cette décennie l'introduction d'esclaves augmenta, jusqu'à atteindre un pic en 1841. Cette année-là, pour la première fois, le pourcentage d'esclaves dans la population totale de l'île dépassa de quelques points celui des Blancs. Si l'on ajoutait les libres, l'ensemble de la population de couleur dépassait amplement celle des Blancs, arrivant à 58,4 % du total des habitants.

¹⁴⁴³ Cité par A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 180.

¹⁴⁴⁴ Cité par C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, p. 160.

¹⁴⁴⁵ K. Ghorbal, *Réformisme et esclavage à Cuba*, *op.cit.*, p. 562.

¹⁴⁴⁶ C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, pp. 162-163 ; K. Ghorbal, *Réformisme et esclavage à Cuba*, *op.cit.*, pp. 562-563.

Malgré ces circonstances, la population blanche — ou du moins un grand nombre de ses représentants — se montrait de plus en plus favorable à la suppression de la traite. L'intellectuel cubain José Antonio Saco affirma que tous les facteurs mentionnés (dont la révolte de 1826, l'insurrection à la Jamaïque en 1831, l'abolition britannique et l'augmentation de la population de couleur), outre le « funeste exemple de Saint-Domingue », avaient opéré un tel changement dans « la sombre imagination des Cubains effrayés », vis-à-vis de l'importation d'esclaves¹⁴⁴⁷. Dans la même perspective, lors d'une session de la municipalité de La Havane en 1834, ses membres, faisant référence aux nombreux esclaves qui avaient été émancipés dans les îles britanniques et à l'exemple de Saint-Domingue, se demandèrent si à « Cuba la paix et la tranquillité n'étaient pas en danger »¹⁴⁴⁸.

Au début des années 1840, se produisirent une série de révoltes dans différentes parties de l'île, suivies d'une grande conspiration d'esclaves et de libres de couleur en 1844, connue sous le nom de *La Escalera*. On accusa alors le consul britannique de La Havane, David Turnbull, qui avait peu auparavant insisté auprès du gouvernement espagnol afin qu'il abolisse la traite. Cette proposition alarma la *Junta de Desarrollo*, une association principalement composée de planteurs et de marchands, qui se plaignirent depuis cette institution des désordres que cela pouvait générer chez les esclaves. Après ladite conspiration, Turnbull fut accusé — non sans raison — d'agir clandestinement, en accord avec la société abolitionniste de son pays, avec Haïti ainsi qu'avec les libres de couleur, dans le but d'encourager des révoltes d'esclaves. Ces soupçons entraînèrent l'expulsion du diplomate de l'île¹⁴⁴⁹.

La fréquence et la gravité de ces incidents alarmèrent profondément les habitants blancs de La Havane, qui, aux dires de l'intellectuel cubain Domingo del Monte, craignaient encore plus « l'arrivée, un beau jour, d'une catastrophe »¹⁴⁵⁰. À cause de cette inquiétude collective, il se chargea lui-même de rédiger un mémorial adressé au gouvernement métropolitain au nom de ses concitoyens, dans lequel il assurait que cette

¹⁴⁴⁷ J. A. Saco, *Historia de la esclavitud de la raza africana en el Nuevo Mundo y en especial en los países americano-hispanos*, vol. III, *op.cit.*, p. 154.

¹⁴⁴⁸ Cité par K. Ghorbal, *Réformisme et esclavage à Cuba*, *op.cit.*, p. 563.

¹⁴⁴⁹ R. L. Paquette, *Sugar Is Made with Blood: The Conspiracy of La Escalera and the Conflict Between Empires Over Slavery in Cuba*, Middletown, Wesleyan University Press, 1988, pp. 97, 156, 236 et ss.

¹⁴⁵⁰ « Del Monte à H. Everett (Paris, 20/03/1844) », in D. del Monte, *La correspondance entre Domingo del Monte et Alexander Hill Everett*, *op.cit.*, p. 97.

conspiration avait été planifiée dans le but de transformer l'île en « une république noire comme celle d'Haïti, sous la protection de l'Angleterre. » Dans ce même document, il avertissait du danger que l'île encourait « pour la race blanche et le monde civilisé », si des mesures urgentes en lien avec la traite et l'esclavage n'étaient pas prises¹⁴⁵¹.

Face à la menace abolitionniste britannique et aux pressions des groupes libéraux cubains qui tentaient de mettre un terme à l'importation d'esclaves et, peut-être, d'émanciper tous les esclaves, le trésorier espagnol de la même ville, Mariano Torrente, réagit en publiant un texte favorable au maintien de l'esclavage. Parmi d'autres arguments, il rappela à maintes occasions « les scènes de sang et d'horreur... » de Saint-Domingue, pour montrer que la libération des esclaves à Cuba mènerait à « la destruction du pays, l'égorgement des Blancs, la stupeur, la violence et l'intronisation de la barbarie africaine »¹⁴⁵². Plus tard, en 1853, il publia un autre texte en espagnol et en anglais, visant certainement à améliorer l'image internationale de l'Espagne. Il insistait sur l'aspect contre-productif qu'entraînerait l'émancipation de tous les esclaves de Cuba. Citant un gouverneur de Jamaïque, il affirma que, probablement, avec une telle mesure se répéteraient sur l'île « les révolutions d'Amérique du Sud, parce qu'il est également probable [sic] que se représenterait le drame d'Haïti »¹⁴⁵³.

Dans les années qui suivirent, le contrôle de la traite exercé par le Royaume-Uni dans l'Atlantique et d'autres raisons (dont la montée du prix des nouveaux esclaves, la faible croissance naturelle de ces derniers, les craintes de l'« africanisation », et l'immigration de Blancs), firent que la population de couleur restât stable, alors que la population blanche doublait. Malgré cela, les manifestations d'inquiétude des Blancs vis-à-vis du « péril noir », parfois associées à ce qui s'était passé à Saint-Domingue, s'étendirent — comme l'a bien montré Aline Helg — durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Leur apparition fut favorisée par les divers conflits armés de nature indépendantiste qui éclatèrent durant ce laps de temps, auxquels participèrent esclaves et libres de couleur (dont la « petite Guerre » ou *Chiquita*, entre 1879 et 1880, et la « Guerre des dix ans », entre 1868 et 1878). Dans les années 1870, on reprocha à

¹⁴⁵¹ Cité par C. Naranjo Orovio, « El temor a la "Africanización": Colonización blanca y nuevas poblaciones en Cuba (el caso de Cienfuegos) », *op.cit.*, pp. 90-91.

¹⁴⁵² M. Torrente, *Question importante sur l'esclavage*, Madrid, 1841, cité par C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, pp. 158-159.

¹⁴⁵³ M. Torrente, *Slavery in the island of Cuba*, Londres, C. Wood, 1853, p. 26.

certain leaders indépendantistes de couleur, notamment à Antonio Maceo, d'avoir parmi ses connaissances des officiers haïtiens et on les accusa de chercher à créer une république comme la haïtienne¹⁴⁵⁴.

À cette même époque, les autorités espagnoles à Cuba étaient préoccupées par le fait que les rebelles soient dirigés par des libres de couleur, et que le conflit acquière un caractère de « guerre de races ». C'est pourquoi, dans un rapport officiel, on avertissait le gouvernement métropolitain qu'une défaite des forces espagnoles signifierait la « fin de la civilisation » pour l'île¹⁴⁵⁵. Ensuite, dans les années 1890, on reprocha aux meneurs des forces indépendantistes (autant à Maceo qu'à l'Espagnol Máximo Gómez) de chercher à répandre sur l'île « tous les maux d'Haïti et de Saint-Domingue »¹⁴⁵⁶. D'autres manifestations semblables apparurent dans la dernière étape de ces conflits entre, 1795 et 1798, et même au-delà : on se servit de ces arguments pour critiquer l'appartenance du Parti indépendant de couleur (PIC), et justifier les massacres d'individus de couleur qui se produisirent en 1912, lors d'une protestation organisée par cette organisation politique¹⁴⁵⁷.

9.1.1.2. La Jamaïque

À la Jamaïque, dans les années qui suivirent l'abolition de la traite en 1807, la population esclave progressa à peine de 5 %, tandis que le nombre de libres de couleur connut une augmentation spectaculaire de 200 %.¹⁴⁵⁸ En ce qui concerne la population blanche, elle se réduisit de moitié à cause de la perte de rentabilité du système de plantations, ce qui fit que beaucoup de Blancs décidèrent de l'abandonner, alors que l'immigration européenne s'arrêtait pratiquement. Au cours du XIX^e siècle, cette île, à l'instar d'autres, connut une série de révoltes d'esclaves de différentes ampleurs. À la fin de 1815, se produisit une tentative d'insurrection dans laquelle étaient apparemment

¹⁴⁵⁴ A. Helg, *Our Rightful Share : The Afro-Cuban Struggle for Equality, 1886-1912*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1995, pp. 49 et ss.

¹⁴⁵⁵ Cité par P. Zacaïr, « Haiti in his Mind : Antonio Maceo and Caribbeanness », *Caribbean Studies*, 2005, XXXIII, n° 1, p. 54.

¹⁴⁵⁶ Cité par A. Helg, *Our Rightful Share*, *op.cit.*, p. 80.

¹⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 18 ; M. Séfil, *Les Noirs à Cuba au début du XX^e siècle 1898-1933: Marginalisation et lutte pour l'égalité*, Paris, Editions L'Harmattan, 2010, pp.122, 143.

¹⁴⁵⁸ Il s'agissait fondamentalement de manumissions de femmes qui avaient été en couple ou étaient apparentées à des Blancs. Pour 1825, celles-ci constituaient deux tiers du total des libres de couleur. W. A. Green, *British Slave Emancipation : The Sugar Colonies and the Great Experiment 1830-1865*, Oxford, Clarendon Press, 1976, p. 12.

engagés plus de deux cents esclaves, principalement de l'ethnie Igbo. Ils avaient pour intention de tuer tous les Blancs et de nommer un souverain.

Les deux leaders de l'insurrection auraient été un missionnaire anabaptiste de couleur et un Noir haïtien qui se serait introduit clandestinement sur l'île¹⁴⁵⁹. À cette même époque, un planteur de la Jamaïque écrivait dans son journal, en faisant allusion à cette rébellion et à l'apparente intention des abolitionnistes d'émanciper tous les esclaves, que l'élite blanche de l'île était dans la « plus grande alerte ». Il ajoutait que raviver la question abolitionniste en métropole (se référant probablement aux propositions de registre d'esclaves faites la même année au Parlement) conduirait « à un massacre général des Blancs, et à une seconde édition des horreurs de Saint-Domingue »¹⁴⁶⁰.

En avril 1816, à la Barbade éclata une révolte encore plus importante à laquelle participèrent entre trois et cinq mille esclaves. Au bout de plusieurs affrontements, au cours desquels moururent un Blanc, deux soldats de couleur et environ mille esclaves (144 furent exécutés postérieurement et 70 furent expulsés de l'île), la rébellion fut contrôlée. Cependant, les insurgés avaient détruit de nombreuses plantations, ce qui réduisit de 25 % la production agricole de l'année¹⁴⁶¹. Un rapport publié cette année-là par l'assemblée de l'île indiquait que l'intention des insurgés avait été d'« allumer le feu, comme on l'avait fait à Saint-Domingue »¹⁴⁶².

Sept ans plus tard, en 1823, dans la région de Démérara (Guyane britannique), se produisit une autre révolte de grande ampleur qui impliqua quelque douze mille esclaves. Encore une fois, des centaines de Noirs rebelles trouvèrent la mort dans les combats ou furent exécutés après des procès sommaires, alors qu'un seul Blanc fut tué¹⁴⁶³. Un missionnaire abolitionniste anglais du nom de John Smith admit, lors du

¹⁴⁵⁹ R. Hart, *Slaves Who Abolished Slavery*, op.cit., pp. 225-227.

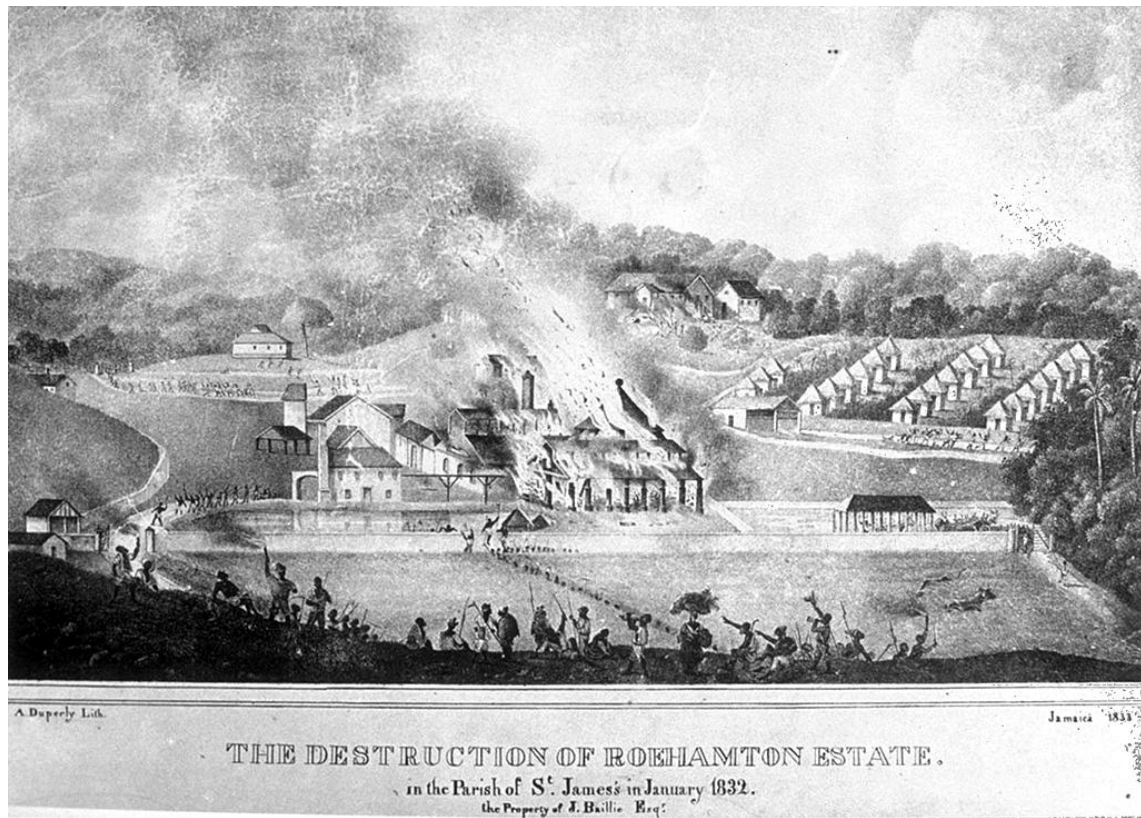
¹⁴⁶⁰ M. G. Lewis, *Journal of a West-India Proprietor, Kept During a Residence in the Island of Jamaica*, London, J. Murray, 1834, pp. 173, 227.

¹⁴⁶¹ H. Beckles, *Black Rebellion in Barbados : The Struggle Against Slavery, 1627-1838*, Bridgetown, Antilles Publications, 1984, pp. 91ss ; J. P. Rodriguez, (éd.), *Encyclopedia of Slave Resistance and Rebellion*, Westport, Greenwood Press, 2007, pp. 90-91.

¹⁴⁶² Cité par H. Beckles, *Black Rebellion in Barbados*, op.cit., p. 110.

¹⁴⁶³ E. V. D. Costa, *Crowns of Glory, Tears of Blood*, op.cit.

Figure 28 : Rébellion des esclaves à la Jamaïque



The destruction of Roehampton Estate, 1832.

Source : The Atlantic Slave Trade and Slave Life in the Americas [en ligne]

procès qui fut intenté contre lui, qu'il avait parlé aux esclaves de Saint-Domingue dans ses sermons¹⁴⁶⁴.

Ces continuelles manifestations de résistance violente et massive de la part des esclaves dans les Indes Occidentales britanniques, continuèrent à alimenter le sentiment de précarité qu'éprouvaient les planteurs blancs de Jamaïque, ainsi que leur impression d'une possible répétition des événements qui avaient détruit la colonie française. Cette idée apparaît, par exemple, dans une note publiée en septembre 1831 dans le *Courant* (un journal très populaire sur l'île) dans laquelle son auteur mit en évidence sa « grande terreur » devant l'« horripilante image » qui se formait dans son imagination, sur ce qui pouvait advenir. Il écrivit : « Je crois sincèrement que ni la terre ni l'enfer ne pourront maintenir la colonie une année de plus, car ce que Saint-Domingue est aujourd'hui, la

¹⁴⁶⁴ London Missionary Society, *Report of the Proceedings Against the Late Re v. J. Smith, of Demerara*, Londres, publié par F. Westley, 1824, p. 161.

Jamaïque bientôt le sera »¹⁴⁶⁵. Trois mois plus tard, le 27 décembre, éclata une grande révolte d'esclaves sur l'île, à laquelle participèrent entre trente et soixante mille esclaves ; en devenant ainsi la plus grande parmi celles qui se produisirent en Amérique, après celle de la Plaine du Nord en août 1791.

Au début, les esclaves impliqués cherchaient à obliger les maîtres à leur concéder la liberté pacifiquement, et à leur payer un salaire. Pour cela, beaucoup d'entre eux organisèrent une grève générale structurée autour d'un réseau de sectes religieuses baptistes, ce qui, à la suite du refus des maîtres de satisfaire leurs demandes, dériva rapidement vers une violente insurrection. Au cours de celle-ci, de nombreuses plantations furent brûlées, quatorze Blancs et plus de cinq cents esclaves moururent, dont plus de trois cents furent exécutés après avoir été jugés une fois la rébellion matée¹⁴⁶⁶. Cette rébellion, si dans l'immédiat ne généra pas une tendance favorable à une abolition définitive de l'esclavage chez les planteurs, elle permit la tenue d'un débat sur le sujet au sein du Parlement britannique, jusqu'à ce que soit approuvée la suppression définitive de cette institution servile dans tout l'empire en 1833¹⁴⁶⁷.

À la Jamaïque, cette mesure ne conduisit pas à la fin des tensions entre les dorénavant ex-esclaves et les anciens maîtres blancs. Du jour au lendemain, des milliers de Noirs sans terre à travailler ni emploi tombèrent dans la pauvreté la plus misérable. La situation devint explosive à cause des sécheresses et de la frustration que ressentit cette population, devant le manque de volonté des autorités pour améliorer leur situation. En octobre 1865, à Morant Bay (au sud-est de l'île) quelques miliciens blancs ouvrirent le feu sur des manifestants de couleur réclamant la libération de quelques camarades, ce qui marqua le début d'une révolte généralisée à laquelle participèrent environ deux mille Noirs. Ces derniers tuèrent deux planteurs et dix-huit autres personnes, dont quelques miliciens blancs. Immédiatement le gouverneur envoya un détachement de troupes régulières qui causa la mort de plus de quatre cents individus de couleur, y compris de femmes et des enfants. Un nombre semblable d'individus fut

¹⁴⁶⁵ H. Bleby, *Death Struggles of Slavery : Being a Narrative of Facts and Incidents, which Occured in a British Colony, During the Two Years Immediately Preceding Negro Emancipation*, Londres, Hamilton, Adams and Co., 1853, p. 124.

¹⁴⁶⁶ M. Reckord, « The Jamaica Slave Rebellion of 1831 », *Past & Present*, 1968, n° 40, pp. 108 et ss.

¹⁴⁶⁷ R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery, op.cit.*, pp. 451 et ss.

arrêté pour être exécuté postérieurement, tandis qu'environ six cents autres furent fouettés¹⁴⁶⁸.

Parmi les individus qui furent arrêtés après la rébellion se trouvait un mulâtre prospère du nom de George William Gordon, membre de l'Assemblée coloniale de l'île. Celui-ci avait antérieurement prononcé des discours enflammés contre le gouverneur, en faisant mention dans l'un d'eux à Haïti. Bien qu'il ait dit ne pas avoir eu l'intention d'encourager une rébellion, il fut reconnu coupable de ce crime et condamné à mort. Une fois la rébellion maîtrisée, le gouverneur Eyre, dans un discours qu'il prononça devant ladite assemblée, se montra alarmé tant « l'esprit de désaffection » était déjà installé sur l'île et parce qu'étaient encore présents des individus qui voulaient la transformer en « une deuxième Haïti »¹⁴⁶⁹. Dans le même ordre d'idées, les membres de l'assemblée, après l'avoir remercié pour son action, insistèrent sur la nécessité d'avoir un gouvernement fort si l'on voulait éviter que l'île ait un tel destin : « Rien si ce n'est l'existence d'un gouvernement fort ne pourra éviter que l'île se détériore jusqu'à [en être réduite à] la condition d'une seconde Haïti »¹⁴⁷⁰.

9.1.2. Un silence apparent au Venezuela et en Virginie

Dans les cas du Venezuela et de la Virginie la situation fut très différente. En effet, les évocations de ce qui s'était passé à Saint-Domingue disparurent du parler des Blancs qui habitaient ces territoires : dans le premier cas, de façon presque définitive, et dans le second, juste temporairement. Comme dans le cas précédent, il convient de les chercher dans les dynamiques historiques particulières de ces deux territoires continentaux.

9.1.2.1. Un « traumatisme » qui en efface un autre ?

Dès 181, les déclarations d'indépendance de plusieurs dépendances coloniales hispaniques situées au nord de l'Amérique du sud, dont le Capitainerie générale du Venezuela, fit éclater des guerres civiles qui culminèrent par la défaite définitive des forces royalistes en 1824. En raison de la dimension « raciale » que ces guerres prirent parfois, ces conflits, parmi tous ceux qui eurent lieu aux Amériques à l'ère des révolutions, fut peut-être celui qui ressemble le plus à ceux qui se déroulèrent à Saint-

¹⁴⁶⁸ G. J. Heuman, *The Killing Time : The Morant Bay Rebellion in Jamaica*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1994, pp. 59, 98, 148.

¹⁴⁶⁹ E. B. Underhill, *The Tragedy of Morant Bay*, London, Alexander & Shephard, 1895, pp. 70-71, 102.

¹⁴⁷⁰ Cité par W. A. Green, *British Slave Emancipation*, *op.cit.*, p. 395.

Domingue. Tout commença en 1808, lorsque, après avoir appris la nouvelle de l'abdication du monarque espagnol forcée par Napoléon, les membres de l'élite blanche de Caracas firent une tentative pour instaurer un gouvernement autonome. Cette tentative échoua en grande partie à cause de l'appui que les membres des milices de *pardos* apportèrent au gouvernement colonial, et en raison du grand « tumulte » qui agita les couches populaires, constituées en majorité d'individus de couleur et de canariens.

Pendant le procès qui eut lieu à la suite de l'événement, on accusa certains Blancs qui avaient pris part au mouvement autonomiste d'avoir agi en toute irresponsabilité, au risque de transformer le pays en un autre Saint-Domingue¹⁴⁷¹. On retint contre eux d'avoir déclaré que le projet compterait sur l'appui de dix mille esclaves, ce qu'ils réfutèrent en disant qu'ils étaient conscients du danger propre à une telle démarche, vu que postérieurement « ce seraient les maîtres eux-mêmes les victimes de cette entreprise, comme on le sait par expérience avec ce qui s'est passé sur l'île de Saint-Domingue »¹⁴⁷².

À la suite de la déclaration d'indépendance du Venezuela le 5 juillet 1811 à Caracas, d'autres provinces se soulevèrent au nom du roi ce qui marqua le début des guerres dites d'indépendance. Le conflit eut par moments une dimension « raciale », dès que les patriotes déclarèrent la « guerre à mort » aux Espagnols en 1813, mais surtout lorsque les *llaneros* (c'est-à-dire des hommes de couleur qui habitaient les plateaux du Sud ou *llanos*) s'impliquèrent dans le conflit, en rejoignant massivement les forces royalistes. Pendant la campagne de 1814, ces « armées de toutes les couleurs » comme les appela Juan Uslar Pietri, abattirent des milliers de Blancs indépendamment du camp auquel ils appartenaient. En raison du type de guerre auquel se livraient les deux camps, des milliers de Blancs trouvèrent la mort lors de ce conflit ou abandonnèrent le

¹⁴⁷¹ Cette accusation correspond à la plaidoirie contre un des participants de la part de l'avocat valencien José Vicente Escorihuela, « au Guarico français [Saint-Domingue] commencèrent les premiers mouvements à la demande des [individus] puissants et principaux, et dernièrement on a vu [que] ce pays dominé par les Noirs tandis que les promoteurs ne perdirent pas seulement leurs propriétés, mais aussi leurs vies ». « Déclaration de Don José Vicente Escorihuela (Caracas, 01/12/1808) », in *Conjuración de 1808 en Caracas para la formación de una junta suprema gubernativa (Interrogatorio ordenado por el regente visitador don Joaquín de Mosquera y Figueroa)*, Caracas, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, 1949, p. 27.

¹⁴⁷² « Confession de Don Mariano Montilla (Caracas, 01/03/1809) », in *Ibid.*, pp. 205-206.

territoire¹⁴⁷³. Selon les chiffres de l'émissaire britannique à Caracas, pour le mois de décembre de cette année-là, la population de cette ville et de La Guaira s'était réduite en passant de 55 000 à 7 500 habitants¹⁴⁷⁴.

En pleine guerre, l'archevêque de Caracas se plaignit de nombreuses fois en privé des multiples ressemblances entre le conflit qu'ils étaient en train de vivre sur la Terre Ferme, et « l'horrible tableau » des événements de Saint-Domingue¹⁴⁷⁵. Aussi, durant le conflit des représentants des deux camps recoururent à cet exemple pour s'accuser mutuellement des abus commis réciproquement devant les autorités britanniques dans les Caraïbes. Le patriote Simon Bolivar, afin de gagner l'appui de ces dernières, alléguait que ce furent les royalistes qui étaient à l'origine de ces abus : « suivant l'exemple de Saint-Domingue » ; ils avaient armé des esclaves et les libres de couleur, en les encourageant au pillage¹⁴⁷⁶. De son côté, le général royaliste Domingo de Monteverde, pour empêcher ce soutien, assura aux Britanniques que les responsables du désordre régnant parmi les couches inférieures avaient été les patriotes, ce qui selon lui rappelait « les malheurs survenus aux Français au Cap-Français »¹⁴⁷⁷. En général, ce furent les partisans de la faction royaliste qui se servirent le plus du cas haïtien pour critiquer les patriotes, comme on peut le constater dans quelques chroniques politico-militaires écrites à cette époque et publiées en Espagne¹⁴⁷⁸.

¹⁴⁷³ Sur le type de guerre qui eut lieu sur la Terre Ferme hispanique dans la seconde décennie du XIXe siècle, voir notamment, C. Thibaud, « « Coupé têtes, brûlé cases » : Peurs et désirs d'Haïti dans l'Amérique de Bolivar », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2003, vol. LVIII, n° 2 ; A. E. Gómez, « La Revolución de Caracas desde abajo », *op.cit.*

¹⁴⁷⁴ Cité par J. Uslar Pietri, *Historia de la rebelión popular de 1814*, *op.cit.*, p. 212.

¹⁴⁷⁵ N. Coll y Prat, *Memoriales sobre la independencia de Venezuela*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1960, pp. 40, 45, 55, 80.

¹⁴⁷⁶ S. Bolívar, « Ensayo sobre las diferencias sociales en América (Kingston, après le 28 septembre 1815 » [en ligne], *op.cit.*

¹⁴⁷⁷ « Monteverde au gouverneur de Curacao, Hodgson (Caracas, 26/02/1813) », cité par J. Uslar Pietri, *Historia de la rebelión popular de 1814*, *op.cit.*, p. 207.

¹⁴⁷⁸ Certains auteurs de ces chroniques firent des comparaisons avec ce qui était survenu à La Hispaniola, grâce à leurs expériences de vie. Tel était le cas de José Francisco Heredia, qui comptait parmi les nombreux migrants qui étaient arrivés au Venezuela en provenance de Saint-Domingue en 1801 [voir chapitre 2]. Dans ses mémoires publiées après la guerre d'indépendance, il écrivit, « ce pays délicieux [le Venezuela] était, sous le nom d'esclavage, la demeure de la paix et de l'abondance, et chaque année progressait sensiblement sa richesse, jusqu'à ce que la funeste liberté, en plantant l'arbre de la discorde, lui apporte la guerre et la désolation, et qu'en peu de temps, elle le fit reculer d'un siècle entier. Il était plus facile de prévoir ces effets avec l'exemple récent de la France et de Saint-Domingue que d'ordonner et de peindre des plaintes [sic] contre des rois... ». *Manifiesto de las provincias de Venezuela a todas las naciones civilizadas*, Madrid, Impr. de Alvarez, 1820, p. 12 ; P. Urquinaona y Pardo, *Relación documentada del origen y progresos del trastorno de las provincias de Venezuela hasta la exoneración del capitán general Don Domingo Monteverde*, Madrid, Impr. Nueva, 1820, pp. 34, 133 ; J. F. Heredia. *Memorias sobre las*

En 1815, un puissant contingent armé en provenance de la métropole sous le commandement du général Pablo Morillo, arriva sur les côtes vénézuéliennes. À cette force se joignirent les contingents royalistes déjà existants sur la Terre Ferme. Ensemble, ils réussirent à soumettre tout le territoire à la fin de cette même année. Pensant qu'il ne serait plus nécessaire de compter sur les services de troupes aussi « dangereuses », on chercha à démobiliser les combattants de couleur. Cette démarche mit en alerte certains fonctionnaires espagnols, comme le consul Llamozas et le gouverneur Cevallos, qui étaient davantage familiarisés avec la réalité locale. C'est la raison pour laquelle — se rappelant peut-être ce qui s'était passé à Saint-Domingue après avoir pris une mesure semblable en 1802 — ils avertirent le roi sur les terribles conséquences qu'une telle mesure pouvait entraîner¹⁴⁷⁹. Cette recommandation fut apparemment entendue (du moins en ce qui concerne les troupes de couleur) puisqu'en 1818 des miliciens *pardos* de Caracas et Valencia faisaient encore partie des armées royalistes, s'opposant farouchement à l'avancée des contingents patriotes¹⁴⁸⁰.

Du côté de ces derniers, une préoccupation semblable émergea chez leurs dirigeants blancs, dans la mesure où il y avait autant d'hommes de couleur parmi leurs forces. Cela conduisit le gouverneur du département du Venezuela, José Antonio Páez, à proposer à la fin de la guerre de les engager dans une campagne contre Cuba, afin de leur faire quitter le territoire¹⁴⁸¹. On craignait également que leurs leaders puissent éventuellement recommencer une « guerre des races » ; argument qui fut utilisé dans les jugements — rapportés précédemment au septième chapitre — que l'on fit au général Piar et à l'amiral Padilla, avant qu'ils ne soient exécutés respectivement en 1817 et 1828.

En ce qui concerne les esclaves, au Venezuela (dont le territoire fut adjoint à celui de la Grande Colombie sous forme de province entre 1821 et 1830) ce thème fut discuté

revoluciones de Venezuela, Paris, Garnier hnos., 1895. Sur les critiques des royalistes, voir : T. Straka, *La voz de los vencidos : Ideas del partido realista de Caracas, 1810-1821*, Caracas, Universidad Central de Venezuela, 2000.

¹⁴⁷⁹ José Antonio Llamozas, « Mémorial présenté au roi (Madrid, 31/7/1815) », in Germán Carrera Damas (comp.), *Matériaux pour l'étude de la question agraire au Venezuela*, vol. I, Caracas, Université Centrale du Venezuela, 1964, p. 169 ; José Cevallos, « Representa sobre lo necesario y conveniente que será mejorar por los medios que indica, u otro, el estado civil de las castas (Caracas, 22/7/1815) », in James F. King, « A Royalist View of the Colored Castes in the Venezuelan War of Independence », in *The Hispanic American Historical Review*, vol. XXXIII, n° 4 (no v.1953), pp. 535, 537

¹⁴⁸⁰ F. J. Vergara y Velasco, *1818 (Independencia)*, Bogotá, Librería Americana, 1892, pp. 178 et ss.

¹⁴⁸¹ M. E. González Deluca, « Entre Ayacucho y el Maine. El foco tardío de la independencia hispanoamericana », *Montalbán*, 2001, n° 34, p. 84.

à diverses occasions durant les premières décennies de la période républicaine, jusqu'à son abolition définitive en 1854. Lors des congrès de Angostura de 1818 et de Cúcuta de 1821, Bolivar intervint pour demander l'abolition de l'esclavage, en faisant allusion dans un premier temps à l'exemple haïtien, accompagné d'autres références historiques, afin de prévenir qu'il n'était pas possible de maintenir éternellement les esclaves dans un état d'exploitation. Bien que les discussions sur l'esclavage aient été ardues, les références au cas de Saint-Domingue furent absentes des débats¹⁴⁸². Le débat s'acheva par l'approbation d'une loi de « liberté de ventres » et de manumission d'esclaves déjà nés dès qu'ils atteindraient l'âge de 18 ans.

Quand la province du Venezuela se sépara de la Grande Colombie pour former de nouveau une république indépendante en 1830, on convoqua un congrès constituant dans la ville de Valencia, qui allongea la période de manumission à 21 ans. Dans les débats, on n'évoqua pas non plus ledit cas¹⁴⁸³. À cette époque-là, seule une référence a été trouvée sur ce sujet. Elle venait du président Páez qui, pour défendre ladite loi, prit appui sur l'exemple haïtien, mais dans un sens positif, et déclara que « l'homme de couleur est aussi capable que celui de race caucasienne de comprendre les biens de la démocratie »¹⁴⁸⁴. Peu avant que l'esclavage soit définitivement aboli au Venezuela en 1854, et malgré l'existence d'une loi de manumissions depuis trois décennies, on comptait encore sur le territoire un peu plus de treize mille esclaves ; bien que dépassant d'à peine 1% la population, ils pouvaient apparaître plus nombreux dans les zones agricoles où ils étaient concentrés, aux alentours de Coro, Caracas, Carabobo et Barquisimeto¹⁴⁸⁵.

Lorsqu'on annonça la possibilité d'abolir définitivement l'esclavage, quelques représentants manifestèrent leur rejet, non par crainte de l'anarchie qu'une abolition

¹⁴⁸² Venezuela, Fundación para la Conmemoración del Bicentenario del Natalicio y el Sesquicentenario de la Muerte del General Francisco de Paula Santander, Venezuela. *Actas del Congreso de Angostura, 1819-1820*, Bogotá, Fundación para la Conmemoración del Bicentenario del Natalicio y el Sesquicentenario de la Muerte del General Francisco de Paula Santander, 1988 ; R. Cortázar, L. A. Cuervo, (éds.), *Congreso de Cucuta ; Libro de Actas*, Bogota, Imprenta nacional, 1923.

¹⁴⁸³ *Actas del Congreso Constituyente de 1830*, Caracas, Ediciones del Congreso de la República, 1979.

¹⁴⁸⁴ « José A. Páez, Loi de manumission (30/9/1830) », in *Materiales para el estudio de la cuestión agraria en Venezuela. Materiales para el estudio de la cuestión agraria en Venezuela*, vol. II, Caracas, Universidad Central de Venezuela, Facultad de Humanidades y Educación, 1979, p. 21.

¹⁴⁸⁵ J. V. Lombardi. *Decadencia y abolición de la esclavitud en Venezuela, 1820-1854*, Caracas, Ediciones de la Biblioteca de la UCV, 1967, pp. 160-161.

soudaine pouvait engendrer, mais en raison des effets néfastes qu'elle pourrait avoir sur l'agriculture et pour ne pas prévoir un plan d'indemnisation pour les maîtres¹⁴⁸⁶. Néanmoins, les nombreuses rébellions sociales qui avaient éclaté dans les années précédentes (surtout en 1835 et 1844), auxquelles avaient participé des individus de couleur esclaves et libres, continuèrent à être — selon John V. Lombardi — une des principales raisons qui mena à l'abolition définitive de l'esclavage¹⁴⁸⁷.

Au milieu des années 1840, quelques éditorialistes condamnèrent la « diabolique invention » et le « projet négricide » de certains chefs rebelles qui, selon eux, cherchaient à déclencher une « guerre de races » pour gagner le pouvoir¹⁴⁸⁸. Cette posture était par rapport à l'esclavage en accord avec celle du gouvernement du président José Tadeo Monagas (1847-1858), qui manifesta la nécessité d'en finir avec « le puissant élément d'agitation, d'inquiétude et de mécontentement » que représentait cette institution servile¹⁴⁸⁹. Malgré la persistance d'un « climat d'insécurité » associée aux menaces de l'éventuelle participation d'esclaves et des libres de couleur à des conflits armés, et de l'éclatement de nouvelles guerres raciales, les références à l'exemple haïtien (quelle que soit sa dénomination, fût-elle positive ou négative) sont complètement absentes dans les débats politiques postérieurs à la mort de Bolívar et l'évocation isolée de Páez¹⁴⁹⁰.

9.1.2.2. Un « trou de mémoire » générationnel

En Virginie, après l'Indépendance d'Haïti et l'abolition de la traite par les États-Unis en 1807, il est difficile de trouver des références isolées aux événements de Saint-Domingue. Les seules qui apparaissent furent écrites par des individus contemporains

¹⁴⁸⁶ J. R. Viamonte. « La abolición de la esclavitud : aspectos financieros ». *Tierra Firme*, 2004, vol. XXII, n° 85.

¹⁴⁸⁷ J. V. Lombardi, *Decadencia y abolición de la esclavitud en Venezuela, 1820-1854*, op.cit., pp. 171-174.

¹⁴⁸⁸ Cité par *Ibid.*, p. 173n.

¹⁴⁸⁹ *Ibid.*

¹⁴⁹⁰ Il n'est pas possible d'affirmer avec une totale certitude qu'il n'y eut aucune référence aux événements de Saint-Domingue, pendant les discussions relatifs à l'esclavage entre 1830 et 1854 au Venezuela, sans avoir auparavant réalisé une révision plus exhaustive des sources primaires. Néanmoins, il convient de considérer que l'apparition de ce sorte de « trou de mémoire » que nous avons remarqué dans les sources, est peut-être une conséquence logique prenant en compte le silence existant à cet égard dans la documentation des années précédentes. Par ailleurs, aucun des historiens ayant travaillé sur l'esclavage et les conflits sociopolitiques au début de la période républicaine ou post-indépendantiste, n'a remarqué de références portant sur ce territoire antillais. F. Brito Figueroa, *El problema tierra y esclavos en la historia de Venezuela*, Caracas, Ediciones de la Biblioteca de la UCV, 1985 ; R. P. Matthews, *Violencia rural en Venezuela, 1840-1858 : Antecedentes socio-económicos de la Guerra Federal*, Caracas, Monte Avila Editores, 1977 ; J. V. Lombardi, *Decadencia y abolición de la esclavitud en Venezuela, 1820-1854*, op.cit.

du processus révolutionnaire haïtien, comme dans les cas évoqués de Thomas Jefferson et Henry Clay, respectivement nés en Virginie en 1743 et 1777¹⁴⁹¹. Apparemment, pas même la révolte de Denmark Vessey dévoilée en Caroline du Sud en 1822, dans laquelle allaient participer des centaines d'esclaves qui s'enfuiraient vers Haïti après s'être emparés temporairement de Charleston, ne semble avoir affecté la tranquillité des Virginiens ni les mener à associer cet événement avec ce qui s'était passé deux décennies auparavant dans l'ex-colonie française¹⁴⁹².

Vers la fin de cette décennie — comme l'a indiqué Allyson Goodyear — s'est produit un relais générationnel dans le leadership politique de Virginie, notamment perçu à travers la jeunesse des législateurs qui constituaient l'Assemblée générale élue en 1831¹⁴⁹³. Ces derniers n'avaient pas vécu les temps d'agitation pendant la Révolution haïtienne, lorsque des milliers d'émigrés blancs arrivèrent en provenance de Saint-Domingue à la recherche d'un refuge, en racontant les atrocités qu'étaient en train de commettre les Noirs de l'île. Ils n'avaient pas non plus connu les angoisses de leurs parents au temps de la révolte de Gabriel Prosser en 1800 et du dénommé « Complot de Pâque » de 1802, ni aucune autre manifestation importante de résistance violente de la part des esclaves locaux qui aurait pu leur remémorer ce qui était arrivé à Saint-Domingue.

Ce silence commença à se briser dès la fin de la décennie 1820, lorsque les « horreurs » de Saint-Domingue réapparurent dans l'imaginaire des Virginiens. Ceci est probablement le résultat de la combinaison de deux facteurs : la menaçante utilisation que les abolitionnistes du Nord commencèrent à faire du processus révolutionnaire

¹⁴⁹¹ Tel semblerait avoir été également le cas de Philippe Pendleton Barbour (né en 1787), qui lors d'un débat sur la *Déclaration des droits* de Virginie (*Bill of Rights*) à la Convention Constitutionnelle (assemblée réunie en 1829 pour discuter des plaintes concernant la représentativité des habitants de l'ouest de l'État), prévint du danger du principe de l'égalité naturelle entre les hommes. Il avertit que celui-ci pouvait être interprété par les esclaves comme une déclaration d'émancipation générale. Pour cette raison, il affirma qu'il fallait changer ce document, car dans le cas contraire, on pouvait s'attendre dans peu de temps à « des scènes épouvantables et effroyables d'horreur et de désolation, qui ont été produites à Saint-Domingue par une déclaration de plus ou moins la même teneur, publiée par la célèbre Assemblée nationale de France ». « Séance du 29/10/1829 », in Virginia Convention, *Proceedings and debates of the Virginia State Convention of 1829-1830*, Richmond, S. Shepherd & Co., 1830, p. 90.

¹⁴⁹² En 1822, fut découverte une insurrection en Caroline du Sud menée par un Noir libre du nom de Denmark Vessey. Bien que l'on sache que les nouvelles de cet événement furent largement répandues en Virginie, et que l'on pensait que Vessey était en contact avec Haïti, dans les sources primaires consultées sur cet État sudiste (surtout des textes pro-esclavagistes et des journaux virginiens disponibles à travers les bases de données telles que *ProQuest* et *American Historical Newspapers*) on n'y a trouvé aucune allusion à Saint-Domingue.

¹⁴⁹³ A. G. Freehling, *Drift Toward Dissolution*, *op.cit.*, p. 123.

haïtien à partir de cette époque-là, et le déclenchement d'une insurrection massive d'esclaves dans le comté de Southampton.

9.2. « Explosion de mémoire » en Virginie

9.2.1. La « tragédie » de Southampton

Le 21 août 1831, dans le comté de Southampton en Virginie, environ 70 esclaves initièrent une insurrection qui laissa un bilan de plus de 50 morts parmi les Blancs ; hommes, femmes et enfants confondus. Ce soulèvement dura quelques jours avant d'être contrôlé. Son leader, Nat Turner, resta caché plusieurs mois avant d'être capturé et exécuté avec 18 autres compagnons. La réponse des Blancs locaux n'aurait pu être plus brutale puisque, outre le déploiement militaire, beaucoup descendirent frénétiquement dans les rues pour poursuivre des Noirs et des mulâtres, donnant ainsi la mort sans discrimination à plus de cent individus.¹⁴⁹⁴ Bien que la rébellion ait été jugulée, l'angoisse d'une répétition perdura. Des demandes arrivèrent de différentes parties de l'État à l'Assemblée générale, pour réclamer des armes et des renforts afin de dissiper la « menace noire »¹⁴⁹⁵.

Le gouverneur John Floyd s'adressa à cette chambre pour éviter que se reproduisent les « scènes sanguinaires » de Southampton. Pour lui, il était « indispensablement nécessaire » que l'on retire de l'État les livres de couleur et que l'on révisé toutes les lois qui surveillaient la « nécessaire subordination, [de] la population esclave »¹⁴⁹⁶. En réponse, les représentants restreignirent les lois qui concernaient l'esclavage et celles qui régissaient les Libres de Couleur, lesquels furent dès lors soumis aux mêmes châtiments que les esclaves. De plus, on défendit la possibilité de leur enseigner la lecture et l'écriture, on leur interdit de prêcher ou d'assister à des actes religieux sauf si le pasteur qui dirigeait la liturgie était blanc, d'acheter la liberté d'autres esclaves qui ne soient des proches directs et d'imprimer ou de porter des imprimés séditieux qui chercheraient à encourager des rébellions. Cette dernière disposition incluait également les personnes blanches, qui devaient en cas de non-respect, au lieu

¹⁴⁹⁴ H. Aptheker, *American Negro Slave Revolts*, New York, International Publishers, 1993, p. 301.

¹⁴⁹⁵ Virginia Writers' Project, *Virginia. A Guide to the Old Dominion*, St. Clair Shores, Somerset Publishers, 1956, p. 78.

¹⁴⁹⁶ *Journal of the House of Delegates of the Commonwealth of Virginia*, Richmond, Thomas Ritchie, 1831, p. 10.

d'aller en prison et de recevoir des coups de fouet, payer une amende pouvant aller jusqu'à 1 000 dollars¹⁴⁹⁷.

L'insurrection de Southampton entraîna un débat sur l'émancipation des esclaves à l'Assemblée générale de l'État. Tout au long de celui-ci, la crainte d'une « guerre servile » apparut de nouveau, associée à l'exemple haïtien. Un délégué (M. Preston) pensait que si on ne faisait rien, tôt ou tard « ou bien les Blancs couperaient les têtes des Noirs, ou ces derniers couperaient la leur. » C'est ce qui était arrivé aux « crédules planteurs » de Saint-Domingue, ce qui signifiait pour lui « .une lugubre leçon, devant la vérité de laquelle on ne pouvait être aveugles »¹⁴⁹⁸. Cette crainte ressuscita également la nécessité d'abolir graduellement l'esclavage à des fins préventives. Le gouverneur Floyd lui-même reconnaissait dans son journal le besoin d'entreprendre une mesure de ce genre. Pour ce faire, il proposa qu'« avant d'abandonner le gouvernement, [il fallait contribuer] à faire passer une loi qui abolisse graduellement l'esclavage dans l'État ». Il ajouta : « je ne me reposerai pas tant que l'esclavage ne sera pas abolie en Virginie »¹⁴⁹⁹.

D'autres délégués pensaient de même. Ces derniers, outre le fait de lutter pour que soit mis en pratique un mécanisme permettant d'expulser les personnes libres de couleur de l'État et d'interdire les émancipations, se plaignirent de ne pas avoir approuvé antérieurement un programme d'abolition graduelle, et plaidèrent pour qu'on l'applique immédiatement¹⁵⁰⁰. Parmi ceux qui eurent cette approche se trouvaient le représentant Charles James Faulkner qui, faisant référence à la vision « savante et prophétique » de Thomas Jefferson, s'adressa à la chambre en indiquant que les représentants devaient « adopter un plan d'émancipation, ou le pire adviendrait »¹⁵⁰¹.

¹⁴⁹⁷ « Chap.XXII.- An act to amend an act entitled, "an act reducing into one the several acts concerning slaves, free negroes and mulattoes, and for other purposes" [Passed March 15th, 1832] », in *Acts Passed at a General Assembly of the Commonwealth of Virginia (1830-1831)*, Richmond, T. Ritchie, 1832, pp. 20-22.

¹⁴⁹⁸ « House of Delegates. Debate on Mr. Goode's Resolution, Mr. Randolph's Substitute... (16/01/1832) », ANH, *Richmond Enquirer*, 2 septembre 1832, vol. XXVIII, n°87, p. 2.

¹⁴⁹⁹ « Entrées du 21/11 et du 26/12 de 1831 », C. H. Ambler, *The Life and Diary of John Floyd, Governor of Virginia, an Apostle of Secession and the Father of the Oregon Country*, Richmond, Richmond Press, 1918, p. 170, 172.

¹⁵⁰⁰ « Séance du 09/12/1831 », *Journal of the House of Delegates of the Commonwealth of Virginia*, op.cit., pp. 21, 29.

¹⁵⁰¹ C. J. Faulkner, *The Speech of Charles Jas. Faulkner, (of Berkeley) in the House of Delegates of Virginia, on the Policy of the State with Respect to Her Slave Population*, Richmond, T.W. White, printer, 1832.

Dans le même ordre d'idées, Thomas J. Randolph (fils du même Jefferson), afin de faire passer une mesure d'abolition graduelle, lut un extrait d'un texte original de son père dans lequel il avertissait ses contemporains de la possibilité de voir se répéter « le sanglant processus de Saint-Domingue », si l'esclavage restait en vigueur¹⁵⁰². De plus, peut-être en rappelant ce que son père avait déclaré dans ses *Notes on the State of Virginia* de 1784, et en associant cela aux récents événements de Southampton, il assura l'impossibilité d'une quelconque coexistence entre Blancs et Noirs

« sur un même sol et avec une égalité de conditions, [puisque] l'un gouvernera par la force et l'autre se rebellera dans un massacre sanglant, pour être [ensuite] réprimé par la vengeance exterminatrice de l'homme blanc »¹⁵⁰³.

Ces propositions qui pouvaient mettre fin à l'esclavage furent source de réjouissance pour de nombreux habitants locaux¹⁵⁰⁴, surtout pour ceux qui habitaient à l'ouest de l'État où le nombre d'esclaves était moindre, et où l'on accusait les planteurs de l'Est de mettre leur vie en danger. En revanche, ces mêmes propositions inquiétèrent les pro-esclavagistes qui réagirent immédiatement, en alléguant que l'État n'avait pas les moyens de les indemniser s'ils émancipaient d'un coup tous des esclaves. Ils alléguèrent aussi qu'une telle mesure attentait à leur droit à la propriété et que si l'on poursuivait les débats sur l'esclavage, cela pourrait devenir dangereux, car les esclaves pourraient de nouveau se soulever en pensant qu'on les libérerait.

Quelques représentants souhaitaient laisser les choses telles quelles, montrant qu'ils ne craignaient pas une nouvelle insurrection. Ils rejetaient également la possibilité qu'elle se répète, sans doute afin de défendre leurs intérêts de propriétaires d'esclaves. L'un d'entre eux, M. Ghorsol, alla même jusqu'à nier que les esclaves pourraient saper « la sensation de sécurité » dont avaient joui les Virginiens jusqu'avant 1831, ce qui prouvait que lorsque les esclaves étaient bien canalisés ils constituaient une

¹⁵⁰² T. J. Randolph, *The Speech of Thomas J. Randolph, (of Albermarle,) in the House of Delegates of Virginia, on the Abolition of Slavery*, Richmond, T. W. White, 1832, p.13

¹⁵⁰³ C. J. Faulkner, *The Speech of Charles Jas. Faulkner*, op.cit., p. 17.

¹⁵⁰⁴ « C'est un pas important, [indiquait le *Constitutional Whig*] que la question d'une abolition lointaine et progressive soit en considération... » Ce journal se félicitait parce que finalement « les circonstances avaient soumis la morbide sensibilité qui empêchait [...] toute allusion publique sur la matière. » Un autre journal de Virginie, l'*Enquirer*, reflétait la volonté des Blancs de faire éloigner « ...le plus grand mal qui peut châtier notre terre... », à travers l'approbation d'une mesure d'abolition graduelle de l'esclavage. *Constitutional Whig*, 16 décembre 1831 ; *Enquirer*, 7 janvier 1832, cités par A. G. Freehling, *Drift Toward Dissolution*, p. 127, 128.

« population inoffensive ». C'est pourquoi, selon ce critère, l'insurrection de Southampton n'était pour lui qu'une « événement isolé »¹⁵⁰⁵.

Un autre représentant, M. Brown, mit en avant l'idée que la « *tragédie de Southampton* » (décrite par lui-même comme « brève et étrange ») n'avait pas été due au trop grand nombre d'esclaves, comme le soutenaient ceux qui réclamaient l'abolition, puisque dans cet État on comptait traditionnellement deux fois plus de Blancs. Et même là où les Noirs étaient majoritaires, comme en Louisiane, en Caroline du Sud et dans les îles des Indes Occidentales, on dénombrait très peu d'insurrections, sauf dans le cas de Saint-Domingue. Il expliquait cette exception par des « causes particulières » propres à l'époque révolutionnaire, lorsque l'Assemblée nationale de France décréta « liberté et égalité [...] pour toutes les nations. » Finalement, il prit cet exemple pour tenter d'en finir avec le débat sur l'esclavage, en invitant ses collègues représentants à se souvenir des causes des événements de Saint-Domingue, « pour considérer s'il était prudent de se réjouir dans la discussion des principes abstraits »¹⁵⁰⁶.

Cependant, parmi ceux qui se montraient favorables au maintien de l'esclavage, il y en avait quelques uns qui n'écartaient pas entièrement l'idée qu'une « catastrophe » semblable à la haïtienne puisse se produire en terres virginienues. Cette possibilité s'expliquait par les activités de ceux qu'on surnommait les « Philanthropes yanquis » et les « Abolitionnistes fanatiques » du Nord : leur enthousiasme dans la diffusion d'une « image de liberté » aux esclaves serait à l'origine des éclatements de violence entre eux. D'après un représentant, compte tenu du caractère incendiaire des textes et du degré d'impunité avec lequel ils circulaient dans le Sud, si la situation n'évoluait pas « aucun pouvoir ne pourra contenir » les esclaves et donc « les boucheries de Saint-Domingue tremperaient de sang cette belle terre »¹⁵⁰⁷. L'inquiétude quant à l'impact que ce genre de textes pourraient avoir sur les esclaves, fut aussi à l'origine de certaines mesures adoptées par l'Assemblée générale de l'État en 1832, dont des châtimens pour ceux qui essaieraient d'introduire du matériel séditionnaire, notamment de la propagande de nature abolitionniste.

¹⁵⁰⁵ « Intervención de Mr. Ghorsol. House of Delegates Debate on Mr. Goode's Resolution, and Mr. Randolph's Substitute (18/01/1832) », ANH, *Richmond Enquirer*, 21 janvier 1832, vol. XXVIII, n°79, p. 2.

¹⁵⁰⁶ « Intervención de Mr. Brown. House of Delegates. Debate on Mr. Goode's Resolution, Mr. Randolph's Substitute (18/01/1832) ». ANH, *Richmond Enquirer*, 3 octobre 1832, vol. XXVIII, n°99, p. 2.

¹⁵⁰⁷ « Intervención de Mr. Knox. Debate on Mr. Goode's Resolution, Mr. Randolph's Substitute... (17/01/1832) », ANH, *Richmond Enquirer*, 2 novembre 1832, vol. XXVIII, n° 88, p. 2.

9.2.2. Les moyens imprimés du souvenir

Dès la fin des années 1820, différents imprimés commencèrent à faire des références aux événements qui bouleversèrent la colonie française de Saint-Domingue trois décennies auparavant. Il convient de mentionner ceux qui rapportaient les débats sur l'abolition de l'esclavage dans le Parlement britannique, et qui étaient régulièrement publiés dans des journaux du Sud¹⁵⁰⁸. Plus nombreux encore étaient les imprimés de tendance pro-esclavagiste. Parmi ceux-ci, il faut souligner un pamphlet d'une trentaine de pages écrit par un éditeur de Richmond du nom de Samuel Warner, au titre très suggestif d'*Authentic and impartial narrative of the tragical scene which was witnessed in Southampton County [...] when fifty-five of its inhabitants (mostly women and children) were inhumanly massacred by the blacks !*¹⁵⁰⁹.

Cet ouvrage raconte crûment l'« horrible massacre » de Southampton (écrit à partir d'un texte paru dans le *Morning Chronicle* de Washington), pour le comparer ensuite aux événements de Saint-Domingue. On y trouve de nouveau les scènes d'horreur des plantations ravagées par le feu et de Blancs assassinés brutalement par leurs esclaves, depuis la révolte du Cap-Français en août 1791 jusqu'au « massacre général de 1804 ». L'auteur justifie cette comparaison en alléguant qu'il considérait que peu de lecteurs connaissaient « l'horrible massacre des habitants de cette malheureuse île ». Il manifeste, en outre, son désir que la connaissance de cet événement serve de référence pour se convaincre de ce dont étaient capables les esclaves du Sud, qui « ...en toute tranquillité, [...] se livreront à une boucherie humaine, si jamais ils arrivaient au pouvoir... »¹⁵¹⁰. [Figure 29]

En ce qui concerne les publications anti-esclavagistes, elles furent le reflet d'une mutation qui se produisit dans l'abolitionnisme étatsunien dès la fin des années 1820. Dans des villes comme Boston et New York, une tendance plus radicale de ce mouvement commença à se développer. Elle était représentée tant par des Blancs que

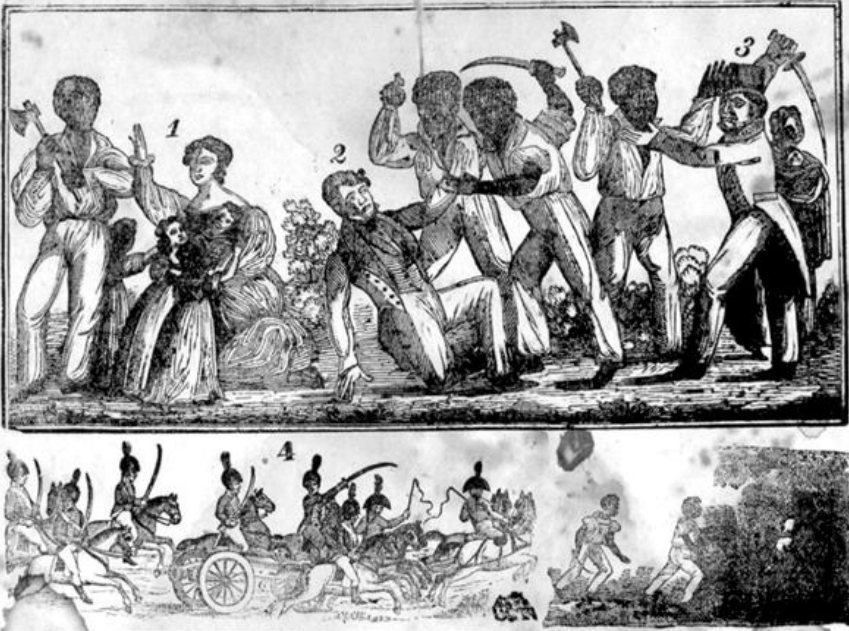
¹⁵⁰⁸ Voir par exemple : « House of Commons. Speech of Sir Robert Peel on the Colonial Slavery Question (03/06/1833) », ANH, *Richmond Enquirer*, 30 juillet 1833, vol. XXX, n° 24, p. 2 ; « Protest of His Grace the Duke of Wellington against the West India Slavery Bill (20/08/1833) », ANH, *Richmond Enquirer*, 22 octobre 1833, vol. XXX, n° 48, p. 4 ; « Extract from a Letter from Jamaica of 14th October », ANH, *Richmond Enquirer*, 4 décembre 1834, vol. XXXI, n° 61, p. 4.

¹⁵⁰⁹ S. Warner, *Authentic and Impartial Narrative of the Tragical Scene Which Was Witnessed in Southampton County*, New York, imprimé pour Warner & West, 1831, p. 26.

¹⁵¹⁰ *Ibid.*, pp. 26, 28.

Figure 29 : « Horrid massacre en Virginie »

HORRID MASSACRE IN VIRGINIA.



The Scenes which the above Plate is designed to represent, are—Figure 1. a Mother intreating for the lives of her children. —2. Mr. Travis, cruelly murdered by his own Slaves. —3. Mrs. Barrow, who bravely defended himself until his wife escaped. —4. A company of mounted Dragoons in pursuit of the Blacks.

Just Published, an Authentic and Interesting
NARRATIVE
OF THE
TRAGICAL SCENE
Which was witnessed in Southampton county (Virginia) on Monday the
**22d of August last, when FIFTY FIVE of its inhabitants (mostly
women and children) were inhumanly massacred by the Blacks!**

Short and imperfect sketches of the horrid massacre above mentioned have appeared in the public Journals, but the public are now presented with every particular relative thereto, communicated by those who were eye witnesses of the bloody scene, and confirmed by the confessions of several of the Blacks while under sentence of death.

A more shocking instance of human butchery has seldom occurred in any country, and never before in this—the merciless wretches carried destruction to every white person they found in the houses, whether the hoary head, the lovely virgin, or the sleeping infant in the cradle! they spared none!—a widow (Mrs. Whitehead) and her 10 children were murdered in one house! among the slain on that fatal night, was an amiable young lady but 17 years of age, who the day following was to have been united in marriage to a young gentleman of North-Carolina, who had left home the evening preceding with the expectation of conveying there the succeeding day the object of his affections! but, alas! how sad was his disappointment! he was the third person who entered the house after the horrid massacre, to witness the mangled remains of her whom he was so shortly to espouse! The Blacks after having completed their work of death, attempted to evade the pursuit of those who had collected to oppose them, by secreting themselves in a neighboring swamp, to the borders of which they were pursued by a company of mounted dragoons. Of the fifty five slain nearly two thirds of the number were children, not exceeding twelve years of age! and it was truly a melancholly scene (as was observed to the writer by one who witnessed it) to behold on the day of their interment so great a number of coffins collected, surrounded by the weeping relatives!

While the friends of humanity however or wherever situated, cannot but sincerely and deeply lament the awful destruction of so many innocent lives, yet, the humane and philanthropic citizens of New-England, and of the middle States, cannot feel too thankful for the repose and peace of conscience which they enjoy, by wisely and humanely abolishing laws dooming a free born fellow being (without fault or crime) to perpetual bondage!—an example truly worthy of imitation by our brethren at the South.

The Narrative (which contains every important particular relating to the horrid massacre) is afforded for the trifling sum of **12 1-2 Cents**, and This paper left for perusal, and to be returned when called for.

Affiche, *Horrid massacre in Virginia... Just published, an authentic and interesting narrative of the tragical scene ... in Southampton county*, 1831. Cette publication disposait d'une feuille pliable dans la première page, dans laquelle il y a une gravure représentant les Noirs insurgés tuant des Blancs, et d'autres en train de s'enfuir vers les forêts voisines, près de miliciens blancs à cheval. Tout ceci sous le titre « Horrible massacre en Virginie ». Les deux images ont été utilisées comme promotion pour des affiches placardées sur les murs de différentes villes des États-Unis, y compris probablement celles de Virginie. Source : Virginia Historical Society, Broad sides, No. 83738

par des Noirs libres, qui ne se contentaient pas de plaider pour la fin de l'esclavage ; mais qui, en outre, défendaient le droit des esclaves à se rebeller contre leurs maîtres. À cette époque, beaucoup d'abolitionnistes du Nord apprirent ce qui s'était passé à Saint-Domingue, et essayèrent de répandre son histoire. Des pasteurs pro-abolitionnistes rappelaient à leurs fidèles les prouesses des héros noirs saint-dominguais. De plus, lors des rassemblements abolitionnistes on lisait des documents d'époque, en lien avec Saint-Domingue et avec la première abolition française¹⁵¹¹.

Cette admiration se reflétait dans les matériaux imprimés par les abolitionnistes, lesquels sont devenus d'excellents moyens de diffusion pour faire connaître leur version de l'histoire. Les plus radicaux firent référence à l'exemple haïtien, non seulement pour encourager les esclaves du Sud à se rebeller, mais aussi pour menacer les Blancs du Sud afin qu'ils prennent conscience de ce qui les attendait s'ils ne mettaient pas fin à l'esclavage. Le premier de ces écrits à avoir eu un impact dans le Sud fut un pamphlet rédigé à Boston en 1829, par un ex-esclave de nom David Walker. Ce texte, comme son titre l'indiquait, *Appeal to the Coloured Citizens of the World*, était un appel adressé à ses pairs de couleur du monde entier, qu'il priait de se soulever pour leur vie et leur liberté.¹⁵¹² Afin de les encourager, il faisait référence aux grandes réussites et aux grandes luttes des « fils d'Afrique » dans l'Histoire, depuis l'Antiquité, assurant à ses « frères bien-aimés » que viendrait le jour où la providence leur donnerait un nouvel Hannibal, qui les libérerait du joug auquel ils étaient soumis. Il leur conseillait également de bien garder en tête la lecture de l'histoire d'Haïti, où les Africains qui s'y soulevèrent furent « cruellement assassinés par les Blancs »¹⁵¹³.

Les journaux abolitionnistes faisaient souvent référence à Saint-Domingue, et parfois, en se fondant sur cet exemple, appelaient également à la résistance des esclaves. Aucun de ces publications ne le fit avec la même dureté et la même fréquence que *The Liberator*.¹⁵¹⁴ Fondé au début de 1831 par l'activiste William Lloyd Garrison, c'était

¹⁵¹¹ A. N. Hunt, *Haiti's Influence on Antebellum America*, op.cit., pp. 148 et ss.

¹⁵¹² H. Crockett, « The Incendiary Pamphlet : David Walker's appeal in Georgia », *Journal of Negro History*, 2001, vol. LXXXVI, n° 3.

¹⁵¹³ D. Walker, *Walker's Appeal, in Four Articles ; Together with a Preamble to the Coloured Citizens of the World, but in Particular, and Very Expressly, to Those of the United States of America*, Boston, D. Walker, 1830, pp. 23-24.

¹⁵¹⁴ Par exemple, voir une note parue dans *The Liberator* en juillet 1831, peu de semaines avant la rébellion de Southampton, sous le titre suggestif de « Stimulant pour se rebeller! », « L'effusion "patriotique" suivante a été chantée dans divers endroits [...] ceux qui la copient, avec approbation, sont si

certainement l'imprimé périodique le plus radical sur lequel comptait le mouvement abolitionniste. Bien qu'au début Garrison ait manifesté du mépris pour « l'esprit et la tendance » que reflétait le pamphlet de Walker, il reconnut que ce dernier payait les planteurs « avec la même monnaie, en suivant le même credo, [et] en adaptant leur même langage »¹⁵¹⁵. Durant ses trente-quatre années d'existence, non seulement ce journal mentionna fréquemment les événements qui conduisirent à l'Indépendance d'Haïti, mais aussi il les célébra de manière enthousiaste, ainsi que les “martyrs” et les “héros” de couleur qui l'avaient rendu possible (principalement Toussaint Louverture et Jean-Jacques Dessalines). Ces références étaient parfois de véritables louanges, comme nous pouvons le constater dans un article apparu en juin 1831 :

« ...là-bas [en Haïti], la chaîne de l'esclavage, et celle du pire de tous les esclavages, l'esclavage de la peau, s'est rompue. Là-bas, le Noir se lève dressé avec toute la dignité d'un homme, et il est libre des préjugés [...] Là-bas, la couleur noire est vue comme dominante et elle a bien gagné le droit de l'être »¹⁵¹⁶.

Après la rébellion de Southampton, *The Liberator* célébra l'événement en le comparant à ce qui était arrivé à Saint-Domingue, louant la figure de Turner et indiquant qu'il s'agissait des « premières gouttes de sang, qui n'étaient que le prélude d'un déluge de nuages qui sont en train de se rassembler ». Il avertit également les esclavagistes du Sud que « seule l'émancipation immédiate pourrait les sauver de la vengeance du Ciel et annuler la dette des siècles ! » Dans une autre note, il coupa court ceux qui accusaient les abolitionnistes d'être les instigateurs de cette rébellion, affirmant que ce qu'ils étaient en train de vivre était une réponse justifiée d'un peuple opprimé :

« Ce système [l'esclavage] contient le matériel de sa propre destruction ; néanmoins, telle est l'effronterie impudente de ceux qui le soutiennent et qui n'hésitent pas à rejeter la responsabilité de l'insurrection sur quelque cause extérieure ou invraisemblable [...] Qu'est-ce qui alluma le feu en soixante-seize

décidément ennemis de l'oppression, que si les esclaves au sud se soulevaient en rébellion, dès le début ils les encourageraient avec ce très émouvant cri “À bas les tyrans, à bas! Ce sont les jours de la liberté !” Et ensuite, ils s'enrôleraient vaillamment dans leur service. Nos ennemis propagent la fausseté, que nous visons allumer une guerre civile dans ce pays.- Hypocrites impudents ! Si l'ode poétique ci-dessus, qu'ils admirent tellement, n'était pas un appel direct, sérieux, clair pour le massacre des tyrans sudistes, nous ne comprendrions pas la conception du langage ». « INCENTIVE TO REBELLION! (S. d.) », LOV, Film 456, *The Liberator*, 9 juillet 1831, vol. I, n° 28, p. 109 [majuscules dans l'original].

¹⁵¹⁵ W. L. Garrison, « Walker's Appeal », PQ, *The Liberator*, 8 janvier 1831, n°6.

¹⁵¹⁶ « The Incendiary Pamphlet : David Walker's appeal in Georgia », LOV, Film 456, *The Liberator*, 25 juin 1831, vol. I, n°26.

[année de la déclaration d'indépendance des États-Unis] ? L'oppression ! Qu'est-ce qui causa la récente Révolution [de juillet 1830] en France ? L'oppression ! Qu'est-ce qui mena les Polonais à prendre les armes [contre les russes aussi en 1830] ? L'oppression ! Qu'est-ce qui a rendu fous de colère les esclaves du Sud ? L'OPPRESSION ! »¹⁵¹⁷.

9.2.3. Un exemple pour les abolitionnistes du Nord

Logiquement, ce type d'imprimés abolitionnistes déplaisait aux planteurs du Sud. En novembre 1830, le gouverneur Floyd attira l'attention des législateurs de Virginie sur l'appel de Walker, qu'il décrivit comme une « publication incendiaire, qui s'est mise à circuler de manière étendue sur les territoires du Sud ». Quelques livres de couleur auraient contribué à leur diffusion, et il fut donc conseillé de leur faire comprendre de façon menaçante qu'il fallait arrêter cette pratique¹⁵¹⁸. Le gouverneur était convaincu que des « fanatiques nordistes » étaient aussi derrière ces publications et des projets encore plus graves : « conspirant des trahisons et des insurrections dans cet État et planifiant le massacre des personnes blanches des États du Sud par les mains des Noirs »¹⁵¹⁹. Plus au Sud, dans des États comme la Caroline du Sud, des récompenses allant jusqu'à quinze mille dollars — une véritable fortune à cette époque — étaient offertes contre l'arrestation et le jugement de n'importe quel Blanc qui aurait distribué ledit pamphlet ou *The Liberator*¹⁵²⁰.

À la même époque, les dirigeants politiques du Sud commencèrent à accuser le gouvernement fédéral de ne rien faire pour limiter la circulation de la propagande abolitionniste dans les États esclavagistes. Ils allèrent jusqu'à menacer le gouvernement central de se séparer de l'Union, s'il ne faisait rien à cet égard. Ce n'étaient pas des paroles dans le vent, mais un sentiment très profond chez les sudistes, comme cela apparaît dans une note qu'écrivit Floyd lui-même, dans son journal personnel en octobre 1831 :

¹⁵¹⁷ « S.t. », LOV, Film 456, *The Liberator*, 15 octobre 1831, vol. 1, n°42, p. 165.

¹⁵¹⁸ « States », ANH, *Richmond Enquirer*, 23 novembre 1830, vol. XXVII, n°57, p. 2.

¹⁵¹⁹ C. H. Ambler, *The Life and Diary of John Floyd, op.cit.*, p. 170, 172

¹⁵²⁰ « Incendiary Publications », AHN, *Richmond Enquirer*, 18 octobre 1831, vol. XXVIII, n°46, p. 2.

« ...cette Union est en train de s'achever, puisqu'on ne peut pas consentir que la confédération nous attache en nous empêchant de faire justice, quand les autorités de ces Etats [du Nord] se refusent à en finir avec ce mal »¹⁵²¹.

Dès lors, le gouvernement central fournit des efforts pour calmer cette inquiétude. Au milieu de 1835, le chef de la poste (*General Postmaster*) des États-Unis, Amos Kendall, peut-être sous la pression des États du Sud, du gouvernement central ou par crainte réelle –malgré son origine nordiste– de l'éclatement d'une guerre servile « à la haïtienne », tenta de dissuader les dirigeants de la Société américaine anti-esclavagiste (*The American Anti-Slavery Society*) de ne plus continuer à envoyer vers le Sud par courrier leurs « papiers inflammables ». En manquant son objectif, il laissa les mains libres aux chefs de la poste de chaque localité de saisir tout imprimé de tendance abolitionniste, comme s'il s'agissait d'écrits de propagande d'un ennemi étranger quelconque :

« Evitez qu'on vous fasse devenir [conseillait Kendall audits chefs dans l'État de New York] un agent et un complice du fanatisme occulte ou d'un dessein tordu, lors d'une démarche que, s'ils réussissent, ils ne manqueront pas de répéter sur nos rives les horreurs de Saint-Domingue et de ravager par une guerre destructrice la moitié du territoire de notre heureux pays »¹⁵²².

Dans les textes abolitionnistes on comparait parfois des Blancs célèbres à des leaders de couleur, dont quelques-uns de Saint-Domingue, ce qui était répugnant aux yeux des planteurs du Sud. Dans un écrit publié en 1831 par le professeur Thomas R. Dew du prestigieux collège virginien de *William and Mary*, il indique que quelques individus « dans la plénitude de leur folie et de leur audace » avaient osé comparer les actions de Dessalines, de Gabriel et de Nat Turner aux « nobles prouesses et [au] patriotisme dévot » démontré par des individus blancs de l'envergure de Lafayette, Kosciusko et Scherynecki¹⁵²³. Il ajoutait à cela sur un ton ironique que, en suivant cette logique, on devrait alors élever Benjamin « Lundi [Lundy était un éditeur abolitionniste]

¹⁵²¹ C. H. Ambler, *The Life and Diary of John Floyd*, op.cit., p. 165.

¹⁵²² « Post Office Department. Amos Kendall, Postmaster General, a Samuel L., Postmaster de NY [Post Office Department, 22/08/1835], governor », ANH, *Richmond Enquirer*, 9 avril 1835, vol. XXXII, n°35, p. 4.

¹⁵²³ Kosciusko y Scherynecki participèrent à une conspiration d'inspiration jacobine ayant eu lieu en Pologne en 1794. Le premier avait auparavant pris part à la Révolution nord-américaine.

et [William Lloyd] Garrison dans des niches du Temple de la Célébrité, aux côtés de Locke et de Rousseau », ce qui n'était pour lui qu'une absurdité¹⁵²⁴.

Dew avait écrit ce texte avec un double objectif : prévenir les initiatives que l'on voulait prendre pour expulser les libres de couleur de l'État, en raison des désordres que l'application de cette mesure pouvait provoquer, et surtout défendre l'esclavage après le débat tenu à l'Assemblée générale de Virginie entre 1831 et 1832, qui avait laissé des doutes sur la nécessité du maintien de cette institution servile¹⁵²⁵. À cet effet, il eut de nouveau recours à l'exemple de Saint-Domingue dont l'origine se trouverait dans ce qui avait été, selon lui, une erreur pour la France, en précipitant l'abolition de l'esclavage :

« La France révolutionnaire, agissait avec le zèle le plus rigoureux et frénétique pour la liberté et l'égalité, tentant d'octroyer aux personnes de couleur libres sur l'île de Saint-Domingue tous les droits et les privilèges des Blancs. Mais une saison plus tard, convaincue de sa folie, elle tenta de faire marche arrière, mais il était déjà trop tard. Tout était fait, l'insurrection la plus sanglante et la plus choquante jamais enregistrée dans les annales de l'histoire avait explosé, et l'île entière était emportée dans une boucherie et une anarchie effroyables. Et, au final, la France finit par être dépouillée "du joyau le plus brillant de sa couronne" — la meilleure et la plus précieuse de toutes ses possessions coloniales »¹⁵²⁶.

9.2.4. De Cap-Français à Harper's Ferry

Dans la décennie 1850, la cause de l'abolitionnisme prit une plus grande force dans le Nord. Le roman anti-esclavagiste d'Harriet Beecher-Stowe, *Uncle Toms' Cabin*, qui expose les très difficiles conditions de vie des esclaves, n'y était pas pour rien. Cette œuvre devint un véritable best-seller dans le Nord en se vendant à plus d'un million d'exemplaires, ce qui porta ladite cause à des niveaux de popularité encore jamais atteints¹⁵²⁷. L'histoire de Saint-Domingue y est abordé afin d'indiquer que les « classes inférieures » pouvaient éventuellement se soulever, comme cela s'était passé sur ce territoire et en France. Cela apparaît dans un passage où discutent dans une plantation

¹⁵²⁴ T. R. Dew, *Review of the Debate in the Virginia Legislature of 1831 and 1832*, Westport, Negro Universities Press, 1970, pp. 5-6.

¹⁵²⁵ M. L. Dillon, *Slavery Attacked : Southern Slaves and Their Allies, 1619-1865*, Baton Rouge; Londres, Louisiana State University Press, 1991, pp. 160-161.

¹⁵²⁶ T. R. Dew, *Review of the Debate in the Virginia Legislature of 1831 and 1832*, op.cit., pp. 5-6.

¹⁵²⁷ C. Fohlen, *Histoire de l'Esclavage aux États-Unis*, Perrin, 1998, pp. 213-214.

de Louisiane les maîtres, Augustine St. Clare, qui se montre compatissant envers les esclaves, et son frère Alfred, qui n'a aucune considération pour ceux-ci :

« — Attendu, poursuivit Alfred, que nous pouvons assez voir qu'il n'est *point vrai* que tous les hommes naissent libres, *point vrai* que tous naissent égaux. C'est précisément le contraire. Pour ma part, il y a beau temps que moitié de cette phraséologie républicaine n'est pour moi que du fatras. Ce sont les gens bien élevés, intelligents, riches, raffinés, qui doivent avoir des droits égaux ; jamais la *canaille*.

— Pourvu que vous puissiez maintenir la *canaille* dans cette opinion, répliqua Augustin. Elle a pris une fois sa *revanche*, en France.

— Certes, cette race doit être assujettie, avec fermeté, avec constance, *comprimée*, comme je la *comprimerais* ; et Alfred pesa sur le sol comme s'il eut foulé quelqu'un aux pieds.

— La glissade comptera, si l'opprimé se relève, dit Augustin ; à Saint-Domingue, par exemple.

— Bah ! Nous y aurons l'œil, dans ce pays-ci. Nous devrions rompre en visière à tous ces phraseurs, à ces promoteurs d'éducation qui prennent trop leurs ébats ; la basse classe ne doit jamais être instruite.

— C'est passé cure, reprit Augustin ; elle le sera. Il s'agit de savoir comment, voilà tout. Notre système est de la former à la brutalité et à la barbarie ! Nous brisons tous les liens de l'humanité pour faire de ces hommes des bêtes brutes. S'ils gagnent le dessus, eh bien, nous les trouverons ce que nous les avons faits !

— Jamais ils ne le gagneront, le dessus !

— Fort bien : poussez la vapeur, fermez solidement la soupape de sûreté, asseyez-vous dessus, et voyez où vous prendrez terre.

— Soit : *nous verrons* ! Je n'ai pas peur de m'asseoir sur la soupape, tant que la chaudière est solide et que les rouages marchent bien.

— Les nobles sous Louis XVI pensaient comme toi ; l'Autriche et Pie IX sont de nos jours du même avis ; mais par quelque beau matin, vous courez risque de vous rencontrer au haut des airs, *quand la chaudière éclatera*.

— *Dies declarabit*, s'écria Alfred en riant.

— Je te le répète, reprit Augustin, s'il est de nos jours une éclatante vérité, qui vienne aux yeux comme une manifestation divine, c'est que le jour des masses arrivera : ce jour "où les derniers seront les premiers".

— Bravo ! Une des bouffonneries de vos républicains rouges, Augustin ! Pourquoi ne pas t'enrôler dans les énergumènes, les orateurs des défrichements, et discourir, grimpé sur une souche ? Prêche, prédis, mon cher. J'espère que je serai mort avant qu'advienne pour nous ce grand millénium de tes masses crottées.

— Crottées ou non, reprit Augustin, leur temps venu, elles vous gouverneront, et vous aurez les maîtres que vous vous serez faits. La noblesse française voulut avoir

un peuple de *sans-culottes*, elle n'en a eu que trop, des gouvernants *sans-culottes* !
Le peuple d'Haïti...

— Pour le coup, assez, Augustin ! Comme si nous n'en avions pas eu par-dessus les yeux et les oreilles, de cet abominable Haïti ! »¹⁵²⁸.

À la même époque, un groupe d'abolitionnistes décida de s'engager davantage dans l'action pour en finir rapidement avec l'esclavage. Au cœur du débat qui soulevait la question de savoir si le nouvel État du Kansas devait ou non devenir esclavagiste, apparut la figure de John Brown. Ce dernier était un activiste anti-esclavagiste très radical qui joua un rôle exceptionnel dans la petite guerre civile qui y éclata en août 1856, connue sous le nom de « Kansas sanglant » (*Bleeding Kansas*). Le point culminant de ce conflit eut lieu lors de l'affrontement entre un régiment pro-esclavagiste du Missouri et les hommes de Brown, dans la localité d'Osawatomie. Il y eut vingt morts et plus de quarante blessés. Bien qu'il ne soit pas sorti victorieux, le courage dont il fit preuve à cette occasion lui permit d'acquérir de la notoriété parmi les abolitionnistes, qui lui donnèrent le surnom d'« Osawatomie Brown »¹⁵²⁹.

Plus tard, Brown avec d'autres abolitionnistes radicaux (parmi lesquels le politicien noir, Frederick Douglas) conçut des plans pour faire une incursion dans le Sud, avec des Noirs libres et des Blancs anti-esclavagistes. En octobre 1859, ils firent une incursion au nord de la Virginie, dans le secteur connu sous le nom de Harper's Ferry, afin de s'emparer d'un arsenal fédéral. L'objectif était de prendre les armes pour les répartir entre les esclaves et de créer ensuite une sorte de guérilla, qui peu à peu aurait réduit la capacité de réponse des planteurs du Sud. Cette stratégie, selon le témoignage que donna postérieurement un de ses collaborateurs¹⁵³⁰, s'inspirait de différents exemples du passé que Brown avait étudiés, mais surtout des luttes des hommes de couleur à Saint-Domingue. Ceci coïncidait avec la conclusion à laquelle parvint une commission désignée par le Congrès, afin d'enquêter sur cette affaire :

« ...il s'était mis en relation avec les guerres de Toussaint L'Ouverture [sic] ; il connaissait en profondeur les guerres d'Haïti et les îles des alentours ; et de toutes ces choses il avait tiré la conclusion, croyant [...] qu'à la première

¹⁵²⁸ H. B. Stowe, *La case de l'oncle Tom*, Trad. par S. W. Bellog, Paris, G. Charpentier, 1878, pp. 352-354 [italiques dans l'original].

¹⁵²⁹ C. Fohlen, *Histoire de l'Esclavage aux États-Unis*, *op.cit.*, pp. 267-268 ; M. L. Dillon, *Slavery Attacked*, *op.cit.*, pp. 228 et ss.

¹⁵³⁰ F. B. Sanborn, *The Life and Letters of John Brown : Liberator of Kansas, and Martyr of Virginia*, Boston, Roberts Brothers, 1891, pp. H-I.

insinuation d'un plan conçu pour la libération des esclaves, ces derniers se soulèveraient immédiatement de toutes parts dans les États sudistes »¹⁵³¹.

Lors du procès intenté à Brown après l'échec de son incursion, le procureur virginien, Andrew Hunter, conscient des intentions de l'inculpé conclut son réquisitoire par un avertissement adressé au jury qui était également formé de Virginiens : si Brown avait pu mener à bien son entreprise, il aurait pu « affranchir nos [les] esclaves, confisquer la propriété des maîtres, et [...] prendre possession de la Communauté pour la transformer en une autre Haïti »¹⁵³². John Brown fut reconnu coupable par un tribunal de l'État, puis exécuté le 2 décembre 1859.

Un article paru dans un journal du Richmond sous le titre de *The Harper's Ferry Criminals* en mars 1860, évoque également ce que ressentirent les Virginiens blancs vis-à-vis de cette événement. Pour l'auteur, cet événement était pire que les « excès de la Révolution française » et n'était comparable qu'aux « scènes d'une indescriptible horreur qui eurent lieu à Saint-Domingue, et aux atrocités mêmes d'une insurrection africaine... » C'est la raison pour laquelle, d'après lui, l'exécution des conspirateurs fut considérée en Virginie comme une « rétribution pour l'un des plus injustifiés et démoniaques complots ou insurrection et invasion qui n'aient jamais été conçus contre aucune communauté »¹⁵³³.

Les journaux virginiens critiquèrent durement encore les positions prises par les citoyens du Nord qui, au lieu de condamner « le plus grand criminel » et « le crime le plus horrible des crimes connus dans ce pays », envoyaient de manière unanime des demandes de libération pour les conspirateurs, réclamant de la « compassion pour l'homme qui voulut rapporter au Sud les scènes de Saint-Domingue. ». D'autres articles allaient jusqu'à accuser d'importantes personnalités politiques du Nord, comme ce fut le cas pour William H. Seward (proche collaborateur de Lincoln) qui fut incriminé d'être à l'instigation d'un vaste projet insurrectionnel. Ainsi, Harper's Ferry n'aurait été qu'une

¹⁵³¹ Mason, « Report of the Select Committee of the Senate Appointed to Inquire into the Late Invasion and Seizure of the Public Property at Harper's Ferry, Report n° 278 (36th Cong., 1st Sess., 1860), p. Y. » [en ligne], *West Virginia Memory Project*, <<http://www.wvculture.org/HiStory/wvmemory/jbdetail.aspx?Type=Text&Id=1902>>, (25/03/ 2009)

¹⁵³² *Ibid.*

¹⁵³³ « The Harper's Ferry Criminals », PQ, *The Daily Dispatch*, 17 mars 1860, p. 2.

des nombreuses conspirations qui devaient éclater peu de temps après dans tout le Sud¹⁵³⁴.

Cette situation aviva les craintes des Sudistes quant à ce qui pouvait se passer au cas où les « fanatiques abolitionnistes » du Nord parvenaient au gouvernement, ce qui semblait être sur le point de se produire si le républicain Abraham Lincoln arrivait au pouvoir aux élections présidentielles de 1861. Les prétentions abolitionnistes de Lincoln furent décrites dans un journal de Virginie, comme la dégradation de l'« homme blanc au niveau des Noirs ! », et elles étaient perçues comme « une autre incursion de John Brown »¹⁵³⁵. Néanmoins, dans le Nord — comme l'a montré Matthew Clavin — tous n'étaient pas d'accord avec l'abolition de l'esclavage, car beaucoup pensaient que cela pouvait rompre l'Union et, pire encore, provoquer des « guerres de race ».

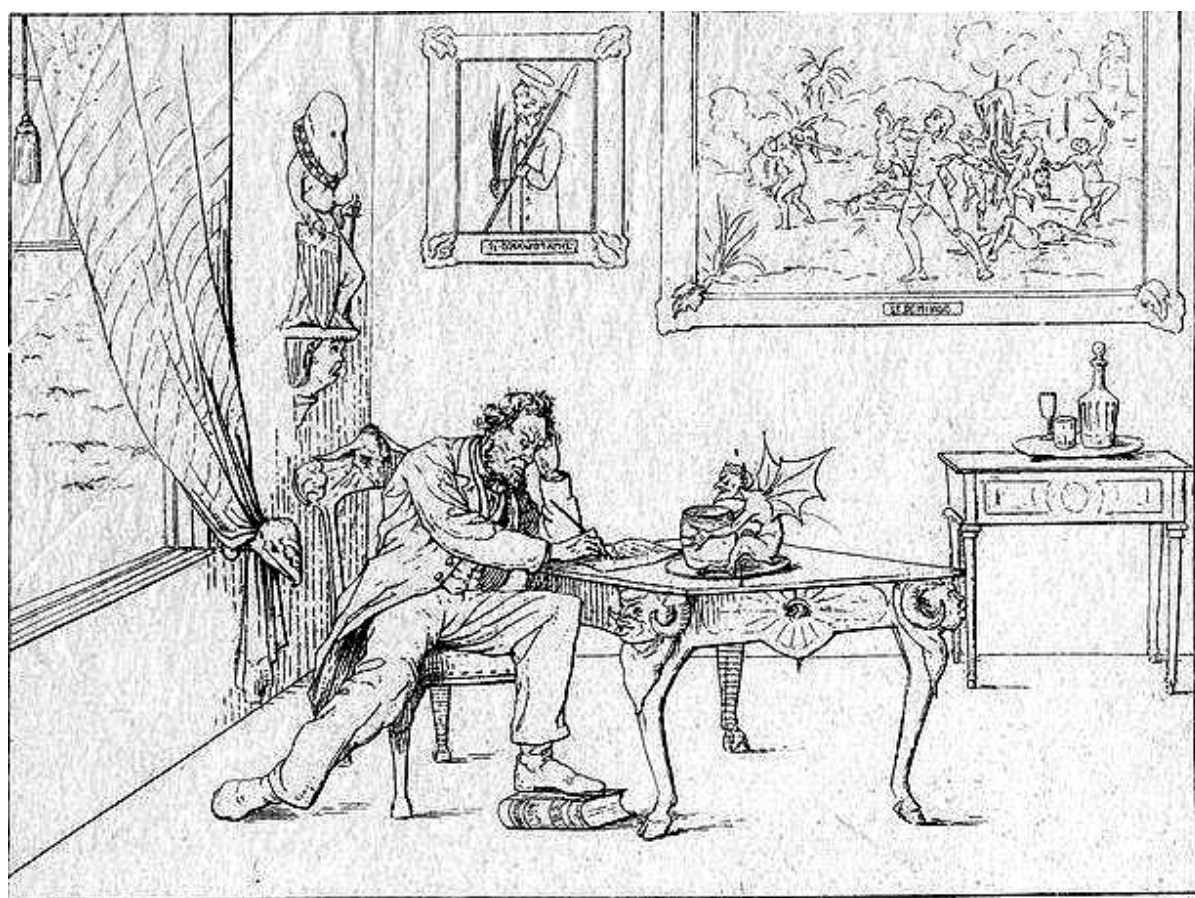
Dans quelques textes et discours, on critiqua sévèrement Brown et tous les abolitionnistes, en les comparant aux « infâmes Amis des Noirs » français. Ils décrivirent également les scènes d'horreur vues à Saint-Domingue, soulignant les atrocités commises par les Noirs sur ce territoire durant la Révolution, et faisant référence à l'œuvre de Bryan Edwards. Certains furent largement diffusés dans le Sud, l'État de Virginie inclus ; comme dans le cas d'un discours prononcé face à une foule à Boston en 1859 par le politicien du Massachussets, Edward Everett, dans lequel il déclarait que ce qu'on avait voulu faire dans le Harper's Ferry, c'était « faire à une échelle plus vaste ce que l'on a fait à St. Domingue en 1791 »¹⁵³⁶.

¹⁵³⁴ « Union Speeches ! », PQ, *The Daily Dispatch*, 13 décembre 1859, p. 2.

¹⁵³⁵ « Another John Brown Raid », PQ, *The Daily Dispatch*, 16 avril 1861, p. 2.

¹⁵³⁶ M. J. Clavin, *Toussaint Louverture and the American Civil War: The Promise and Peril of a Second Haitian Revolution*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2009, pp. 162 et ss.

Figure 30 : Lincoln signe la proclamation d'abolition de l'esclavage



Les craintes des Sudistes concernant l'élection de Lincoln à la présidence des États-Unis, qui pouvait dès lors signifier l'abolition de l'esclavage, furent représentées dans une gravure publiée à Baltimore en 1861, dont l'auteur était un immigrant allemand du nom d'Adalbert Johann Volck. Sur l'image on peut voir un Lincoln taciturne, un pied posé sur la constitution. Il est en train de signer la proclamation d'abolition de l'esclavage, avec un plume sortie d'un encrier en forme de démon, sur une table décorée de têtes de Noirs à cornes. En arrière-plan apparaissent une statue de la Liberté à tête de mandrin et deux tableaux : l'un, à gauche, représente la figure d'un saint sous les traits de John Brown intitulé « St. Osawatomie », et l'autre, à droite, représente des Noirs en train d'assassiner des Blancs et ayant déjà empalé un enfant blanc sous le titre « St. Domingo ». ¹⁵³⁷ Source : VHS. Je tiens à remercier le personnel de la *Virginia Historical Society* pour m'avoir signalé cette image.

¹⁵³⁷ Adalbert John Volck, *The Work of Adalbert Johann Volck, 1828-1912, Who Chose for His Name the Anagram V. Blada*, Baltimore, impr. par G. M. Anderson, 1970, p. 88.

Après le début de la Guerre civile en 1861, la menace d'une « guerre servile » fut employée par les hommes politiques sudistes pour poursuivre leurs attaques contre Lincoln, accusé de vouloir « transformer le Sud en un Saint-Domingue en faisant appel à l'avarice, la luxure, l'ambition et la férocité de l'esclave »¹⁵³⁸. Cet argument leur fut également utile pour encourager leurs compatriotes du Sud au point culminant du conflit. Tel fut le cas du gouverneur de la Caroline du Nord, Z. B. Vance, devant le Congrès Confédérée dans son siège à Richmond à la fin de 1862 :

« Souvenez-vous [...] que vous travaillez pour le salut de notre peuple. Le mauvais moment par lequel nos districts et nos villes ont dû passer nous montre, et avec quelle clarté!, la clémence que nous devons espérer si nos adversaires abolitionnistes venaient à nous vaincre. Dans l'amertume de leur rage déconcertante, ils ont même montré une détermination pour réactiver les horreurs de Saint-Domingue et pour libérer les passions infernales d'une insurrection servile pour qu'elle éclate en ravageant nos foyers. Les gens de la prochaine génération béniront la mémoire de ceux qui, aux champs ou au conseil, aidèrent à racheter leur pays de ces horreurs¹⁵³⁹. »

Conclusion

Les individus et groupes sociaux européens ou euro-descendants étudiés dans ce chapitre qui évoquèrent l'exemple de Saint-Domingue, le firent à des moments et dans des circonstances différents et, parfois aussi, dans des sens différents. Ce dernier aspect pourrait s'expliquer par le fait qu'ils avaient tous comme référence des « cadres de mémoire » — pour utiliser l'expression de M. Halbwachs¹⁵⁴⁰ — qui, malgré leurs similitudes, reflétaient les dynamiques socio-historiques particulières des régions dans lesquelles ils vivaient.

¹⁵³⁸ « Address of Congress to the people of the Confederate States. Joint Resolution in relation to the war (Richmond, 22/01/1864) », in *The war of the rebellion : a compilation of the official records of the Union and Confederate armies*, vol. III, Washington, Govt. Print. Off., 1900, p. 133.

¹⁵³⁹ « Executive Department. To Honorable General Assembly. Z.B. Vance (17/11/1862) », in *The war of the rebellion*, vol. II, Washington, Govt. Print. Off., 1900, p. 190.

¹⁵⁴⁰ M. Halbwachs explique ce postulat théorique en disant que pour qu'un individu puisse se souvenir du passé d'un collectif auquel il appartient, il est nécessaire qu'il se serve d'un ensemble de repères, de « cadres de mémoire » qui sont propres à sa communauté. L. Valensi en donne la définition suivante : « un ensemble de faits retenus, partagés, retransmis, sans qu'on puisse préciser la source exacte ni l'auteur de ces récits ». M. Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op.cit., p. 6 ; L. Valensi, *Fables De La Mémoire*, op.cit., p. 307.

Ainsi, dans les cas de Cuba et de la Jamaïque, l'exemple en question serait resté présent dans la « mémoire collective » des Blancs, en raison d'une continuité dans la transmission de souvenirs. Ceci produit de la nécessité de garder à l'esprit ce qui s'était passé à Saint-Domingue, pour les leçons qu'ils pourraient en tirer face à la persistance d'un « climat d'insécurité » associé aux révoltes d'esclaves, et d'autres conflits violents impliquant une participation massive des individus de couleur. Ce genre d'événements fut fréquent dans ces deux territoires tout au long du XIX^e siècle, même après l'abolition de l'esclavage dans chacun d'entre eux. Il faut y ajouter la poursuite du débat abolitionniste en métropole, et également la menace que représentait la proximité d'Haïti, non seulement comme un « mauvais exemple » pour les esclaves, mais aussi comme une menace réelle en termes d'invasion, comme on le pensait à Cuba.

Cela contraste avec les deux autres cas, le Venezuela et la Virginie, où le silence autour des événements de Saint-Domingue est véritablement « assourdissant » dans les sources à partir de la deuxième décennie du XIX^e siècle. Dans le premier cas, après cette période, seuls les préjugés de Bolivar mentionnèrent le sujet, pour avertir les dangers de voir surgir de nouvelles « pardocraties » comme celle d'Haïti [voir le chapitre 7]. Même lors des débats sur l'esclavage des congrès de 1818 et 1821, il n'y eut pas une seule référence à ladite colonie française, bien que Bolivar y ait fait allusion dans une allocution pour recommander l'abolition de l'esclavage. Ceci contraste avec la fréquence avec laquelle on faisait référence à la guerre d'indépendance, surtout en ce qui concerne les atrocités survenues au cours de la campagne royaliste de 1814. Dans les récits qui commencèrent à apparaître alors, les abus commis par les forces patriotes furent omis dans le but de glorifier la geste indépendantiste et de louer leurs « héros » dans des termes nationalistes. En revanche, on mit en exergue les atrocités commises par les royalistes au point de créer une sorte de nouvelle « Légende noire », comme l'indique Thomas Straka¹⁵⁴¹.

En Virginie, concernant cette sorte d'« explosion de mémoire » surgie après l'insurrection de 1831, il convient d'insister sur le fait que bien que la « tragédie de Southampton » ait été assez intense pour rappeler à une nouvelle génération de

¹⁵⁴¹ T. Straka, *La voz de los vencidos, op.cit.*, pp. 4-5. Sur le développement du paradigme héroïque au Venezuela, voir : F. Langue. « L'histoire officielle au Venezuela : vertus et paradoxes d'une histoire nationale ». *Jahrbuch für Geschichte Lateinsamerikas*, 2003, n° 40 ; C. Cal, « Venezuela. República negra en los informes a España », *Jahrbuch für Geschichte Lateinamerikas*, n° 38.

Virginiens les dangers de l'esclavage, cet événement par lui-même n'est pas suffisant pour expliquer les nombreuses évocations de Saint-Domingue qui sont apparues par la suite. Cette connexion n'aurait pu être possible sans références aux événements qui secouèrent ce territoire une trentaine d'années auparavant. Cela fut possible grâce à des moyens de diffusion qui alimentèrent la « mémoire historique » des Virginiens, lesquels contribuèrent à restructurer un imaginaire basé sur cette leçon du passé. Comme dans les débats abolitionnistes métropolitains étudiés dans le chapitre précédent, ces références apparurent dans la plupart des cas avec des objectifs bien spécifiques, soit pro-esclavagistes soit abolitionnistes, de telle sorte que les évocations en question deviennent une partie importante des idéologies de ces deux tendances, mais en un sens interprétatif inverse : respectivement comme le « mauvais » et le « bon » exemple haïtien.

Ce phénomène a été décrit par Alfred Hunt pour le cas des États-Unis comme un véritable « schisme » interprétatif, allant jusqu'à affirmer que ce dernier était une des raisons qui fit que « les Sudistes commencèrent à remettre en question leur place dans l'Union »¹⁵⁴². En ce sens, bien que l'éventuelle sécession des États esclavagistes du Sud nord-américain n'ait pas exclusivement répondu au radicalisme des abolitionnistes, ceci contribua, avec l'opinion favorable que beaucoup d'habitants du Nord avaient de John Brown, à consolider l'impression qu'au nord du fleuve Potomac existait une tout autre nation. Dans cette transition, la menace de Saint-Domingue joua un rôle clé, surtout lorsque les violents événements survenus à Southampton, au Kansas et à Harper's Ferry, et la possible abolition de l'esclavage par Lincoln, commencèrent à matérialiser aux yeux de certains Sudistes ce qui jusqu'à lors n'avait été que la métaphore d'une possible hécatombe, devenant désormais une possibilité dangereusement réelle.

¹⁵⁴² A. N. Hunt, *Haiti's Influence on Antebellum America*, op.cit., p. 157.

Conclusion

Ce travail s'est voulu une enquête sur la nature et la portée de l'impact d'un ensemble de faits et événements associés à la Révolution haïtienne, imaginaire social et politique compris. Le processus considéré a, par conséquent, été appréhendé non comme un événement au sens strict du terme, et par là même cohérent du point de vue historiographique, mais comme un ensemble diversifié d'informations potentiellement traumatisantes, dont l'incidence non seulement politique mais également le ressenti en termes de sensibilités et d'émotions (plus immédiates) varia d'un espace à un autre. Nous avons souhaité insister tout particulièrement sur les comportements propres aux élites blanches et aux autorités — locales ou métropolitaines, selon le cas — des différentes sociétés esclavagistes de la Grande Caraïbe que nous avons prises en compte dans cette étude. De même avons-nous prêté une attention particulière aux échos que le processus haïtien eut dans ce que l'on peut considérer comme la « sphère métropolitaine ». L'impact considérable de cette chaîne d'événements était certes connu, en termes d'émotions notamment.

La « peur haïtienne » est en effet, et de longue date, prise en compte par l'historiographie spécialisée. Il reste que nombre de manifestations qui échappaient à cette définition et plus encore aux critères que nous avons mis en œuvre tout au long de ce travail, en nous appuyant, il est vrai, sur des approches et une conceptualisation issues, entre autres, des sciences cognitives. La théorie de la peur nous a ainsi permis de les étudier au cas par cas, depuis les différents niveaux d'angoisse (inquiétude, appréhension, crainte, etc.) en passant par des émotions négatives de plus grande intensité (peur, panique, horreur), jusqu'à d'autres manifestations de nature plus consciente (principalement de type idéologique).

Afin d'expliquer la variabilité de cet impact à ces trois niveaux, nous avons mis en exergue les prédispositions psychoculturelles manifestées par les acteurs. À partir des événements survenus à La Hispaniola entre 1790 et 1805, il s'agissait en effet de répondre à la question suivante : pourquoi ont-ils agi de la sorte ? Nous avons par conséquent estimé indispensable de circonscrire les « espaces d'expérience » dans lesquels les acteurs vivaient ou avaient vécu pendant la période considérée, en nous efforçant d'identifier les « marqueurs » amenés à influencer cette typologie des dites prédispositions. Comme premier marqueur, le facteur « circulation » (des nouvelles, des individus et des objets) s'est imposé, et de ce fait, les caractéristiques des informations sur les conflits survenus dans l'île. Ce marqueur nous a donc permis d'évaluer l'ampleur et la magnitude des stimuli à l'origine des manifestations qui constituent notre objet d'étude, puis de les appréhender plus précisément. Les sources consultées font état d'un très grand nombre de moyens de diffusion, qui influencèrent de manière similaire, mais non identique, la formation des imaginaires locaux.

Cette influence présente à divers niveaux de notre analyse reste indissociable de plusieurs éléments factuels ainsi que du contexte socioculturel, lui-même lié à des considérations d'ordre politique : la fréquence des arrivées d'embarcations avec des nouvelles (plus élevée à Cuba et à la Jamaïque, plus proches géographiquement de Saint-Domingue) ; la « culture écrite » de chaque espace et société considérés, production et « demande » d'imprimés comprises (plus marquées de toute évidence et pour cette période dans l'Atlantique anglophone) ; l'accès aux rapports officiels et aux informations des services de renseignements (particulièrement fréquent dans les territoires hispaniques et britanniques, en raison, principalement des guerres dans lesquelles les métropoles se trouvaient respectivement engagées) ; et enfin, la dynamique particulière des conflits guerriers dans les Caraïbes, là aussi en étroite relation avec ce qui peut être qualifié de géopolitique atlantique des puissances métropolitaines.

Les élites blanches, selon la région de résidence, eurent un accès privilégié aux sources, ce qui leur permit de manier des informations plus nombreuses et beaucoup plus précises que ce ne fut le cas pour le reste de la population. Leur niveau supérieur d'alphabétisation, leurs contacts personnels avec l'extérieur, et les liens ou relations traditionnellement entretenus avec les autorités (accès à une information officielle) l'expliquent en grande partie. Ces élites et les autorités en vinrent par conséquent à

constituer ce que nous pouvons appeler — à la suite de Richard Brown — des « cercles de confiance », dans lesquels autorités et élites partageaient l'information et, de ce fait, l'élaboration même partielle de stratégies visant à la protection du territoire, de la vie et des propriétés des habitants blancs, et de l'ordre socioethnique établi¹⁵⁴³. L'inquiétude que les informations sur les conflits dans les îles françaises puissent encourager des insurrections ou entraîner des imitations locales, conduisit les élites à se montrer discrètes sur ce sujet (comme en témoigne notre étude de la presse locale), même si, à l'occasion, elles ne le furent point devant leurs esclaves domestiques.

Par ailleurs, dans les textes publiés dans les journaux et dans bien d'autres matériaux imprimés — pamphlets, mémoires et textes monographiques —, revendiquant une certaine objectivité ou, en revanche, une partialité assumée, on montrait un panorama apocalyptique pour les Blancs à Saint-Domingue. Le plus souvent, ces textes décrivaient les événements de manière cruelle, en adoptant un style narratif « gothique », afin d'atteindre divers objectifs : attaquer ou soutenir l'abolitionnisme ; maintenir informée l'ensemble de la communauté blanche, au-delà des cercles élitistes, afin qu'elle fût sur ses gardes ; ou simplement vendre davantage d'exemplaires¹⁵⁴⁴. Parfois, les textes étaient accompagnés d'images fortes — tel est le cas dans l'œuvre de M. Rainsford ou dans la traduction espagnole de l'œuvre de L. Dubroca —, qui contribuèrent à renforcer l'impact émotionnel du message transmis, ou de la version de l'événement que l'on voulait imposer¹⁵⁴⁵. Les images pouvaient également être disponibles et vendues séparément, comme ce fut le cas en Grande-Bretagne où les caricatures satyriques acquirent une grande popularité vers la fin du XVIII^e siècle. Les motifs présentaient habituellement un caractère patriotique, et reflétaient les inquiétudes de l'élite dirigeante (principale consommatrice de ce type de matériaux)

¹⁵⁴³ Il est surprenant de constater que, malgré l'importance de la circulation et la diffusion d'informations dans le Monde Atlantique à l'Ère des révolutions, il y ait si peu de travaux sur ces sujets. L'une des exceptions est celle de R. Brown, publié il y a déjà deux décennies. R. D. Brown, *Knowledge Is Power : The Diffusion of Information in Early America, 1700-1865*, New York, Oxford University Press, 1989.

¹⁵⁴⁴ M. Ellis, *The History of Gothic Fiction*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2000, p. 209 ; M. Clavin, « Race, Revolution, and the Sublime: The Gothicization of the Haitian Revolution in the New Republic and Atlantic World », *Early American Studies: An Interdisciplinary Journal*, vol.V, n° 1, 2007, pp. 4-5.

¹⁵⁴⁵ Sur le thème des images comme génératrices d'émotions qui affectent la perception d'un événement historique, voir : N. Archondoulis-Jaccard, C. Delporte et A. Duprat, (éds.), *L'événement : images, représentation, mémoire*, Paris, Creaphis editions, 2003.

face à la guerre survenue en 1793, et à la menace certes concrète, mais également idéologique que représentait la Révolution française pour ses membres¹⁵⁴⁶.

Ces matériaux imprimés, de même que les textes que les images (à l'exception des périodiques en Virginie), eurent de toute évidence un impact fort relatif dans les sociétés esclavagistes étudiées, surtout dans les territoires hispaniques de Cuba et du Venezuela, où peu de publications circulaient en fait, à l'exception de la *Gaceta de Madrid*. Les moyens de diffusion oraux eurent davantage d'influence, du fait que tous les territoires étudiés aient été proches de la mer, ce qui facilita dans une certaine mesure un flux constant de personnes disposant d'informations « fraîches ». Les nouvelles ainsi arrivées se transmettaient dans les ports, les tavernes, les réunions ou autres espaces de sociabilité, et se diffusaient ensuite rapidement de bouche à oreille dans tout le corps social. Le « climat d'insécurité » qui s'était installé à cette époque influença par conséquent ce processus de transmission, en incitant les habitants locaux à interpellier les nouveaux arrivants afin de connaître ce qui se passait à Saint-Domingue et dans les autres parties de l'Atlantique français, comme le faisaient d'ailleurs, d'une manière beaucoup plus formelle et organisée, les autorités locales.

Parmi ces arrivants, il convient de souligner l'arrivée massive de réfugiés et d'émigrés en provenance de La Hispaniola. Il apparaît que leur présence physique et l'aspect dramatique de leurs récits ont joué un rôle de première importance dans la sensibilisation de la population locale, et dans la formation d'un imaginaire quant aux conflits qui secouaient l'île. La majorité de ces individus étaient en effet blancs, propriétaires d'esclaves, souvent nobles ou issus de la haute bourgeoisie. Qui plus est, ils vivaient auparavant dans une société esclavagiste. Par conséquent, leurs valeurs raciales et leur sensibilité vis-à-vis des masses de couleur étaient semblables à celles qu'avaient ceux qui les accueillaient. Les Saint-Dominguois furent cependant accueillis de manière différente selon les endroits : alors qu'ils furent d'abord très bien reçus dans les territoires anglophones de la Jamaïque et de la Virginie, ils furent perçus avec méfiance et parfois même mépris dans les territoires hispaniques. D'où l'importance des centaines d'Espagnols-dominicains qui arrivèrent au Venezuela entre 1801 et 1805, et

¹⁵⁴⁶ P. Dupuy, « Promis'd Horrors : la mort dans la caricature contre-révolutionnaire anglaise (1789-1799) », *Sociétés & Représentations*, vol.X, n° 2, 2000, p. 117-133 ; P. Dupuy P., « La violence française révolutionnaire au crible de la caricature anglaise (1789-1799) », in *La Révolution (1789-1871). Ecriture d'une Histoire immédiate*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2009, pp. 241-242.

dans d'autres territoires espagnols de la Caraïbe, dont Cuba. Tout comme les Saint-Domingois, ils racontaient de manière personnelle leurs expériences, mais bénéficiaient cette fois d'une meilleure réceptivité de la part de leurs interlocuteurs, et dans une langue qui leur était compréhensible.

Le deuxième marqueur analysé tout au long de ce travail réside dans les réactions des acteurs confrontés à des situations violentes, dans lesquelles furent impliqués des individus de couleur (surtout en période de révoltes d'esclaves) ; et par conséquent, les inquiétudes qu'ils pouvaient avoir du fait de vivre dans des sociétés esclavagistes à « trois niveaux », dans lesquelles les individus de couleur étaient fort nombreux. Ces deux variables montrent que les élites blanches étaient convaincues qu'il était possible de vivre dans une relative sécurité parmi une multitude de personnes de couleur en sujétion, même après la révolte de la Plaine du Nord en 1791. Ce sentiment généralisé était dû au fait qu'elles n'avaient pas encore été confrontées à une réalité similaire, et encore moins à titre personnel, ce qui les conduisait à ne se fonder que sur les souvenirs des révoltes locales passées (toutes écrasées avec succès), et les informations qui arrivaient sur les événements de Saint-Domingue, afin de définir leurs positions.

Même si ces informations contribuèrent à la formation d'un imaginaire « horrifique », leur convergence ne suffit pas à modifier, ni même de manière inconsciente, l'opinion que les élites avaient quant au risque que comportait une condition servile persistante, en d'autres termes le nombre élevé de personnes de couleur « discriminées » ou encore réduites en esclavage. Ces circonstances les conduisirent à sous-estimer de manière répétée le risque auquel elles étaient exposées, ce qui explique le « réveil » des autorités hispano-vénézuéliennes lors de l'insurrection de Coro en 1795, ainsi que la surprise manifestée par Virginiens lors de la rébellion de Prosser en 1800¹⁵⁴⁷. Le cas des Marrons de Trelawny Town en Jamaïque est fort

¹⁵⁴⁷ Selon la Psychologie du risque, la menace réelle d'un danger est susceptible d'être dénaturée par divers facteurs affectifs, cognitifs, et motivationnels. Au nombre de ces derniers, il convient de mentionner, essentiellement par référence à notre objet d'étude, des distorsions apparues par le biais d'une « confiance exagérée » fondée sur les succès préalables obtenus dans des situations semblables. Parmi ces distorsions, il existe également des « illusions de contrôle », produites par une évaluation erronée de la réalité, et des « illusions d'invulnérabilité », associées à l'opinion positive qu'a la personne d'elle-même. D. R. Kouabenan, « Incertitude, croyances et management de la sécurité », *Le travail humain*, vol.LXX, n° 3, pp. 280-281 ; N. Przygodzki-Lionet, « Entre risque objectif et risque perçu : de la nécessaire prise en considération des représentations sociales de la dangerosité pour une optimisation de son

différent : leurs victoires passées sur les Britanniques, et peut-être aussi la révolte de Coromanti de 1759 firent que l'élite blanche de l'île réagit avec prudence face à l'insurrection massive mise en œuvre vers la moitié de l'année 1795.

À travers la personnalisation de l'analyse, il nous a été possible par ailleurs d'identifier des marqueurs individuels mis en évidence à travers des différences d'attitude, notamment chez des individus qui n'avaient pas partagé assez longtemps les mêmes « espaces d'expérience » des élites blanches. De telles différences de comportement peuvent être expliquées, tout au moins en partie, et si l'on se réfère à l'analyse de R. Plutchik, par le fait que l'exposition prolongée à des situations récurrentes crée des traits de comportements spécifiques, caractérisés par des émotions mixtes, et en particulier l'angoisse¹⁵⁴⁸. Tel semble avoir été le cas du gouverneur Balcarres et du « généralissime » Miranda, qui en période de crise, en raison de la perception différentielle qu'ils avaient du contexte sociohistorique, furent amenés à prendre des décisions que n'approuvèrent ni ne partagèrent les Blancs locaux.

Dans les deux cas, leurs expériences de vie particulières (la plupart du temps éloignées des territoires esclavagistes caribéens) les conduisirent à avoir une vision différente des problématiques locales, à la fois détachée des sentiments locaux et dans une certaine mesure plus atlantique. Le premier, de part ses convictions personnelles en tant qu'aristocrate, sa masculinité en tant qu'officier d'ancien régime, et d'autres traits de sa personnalité, n'a pu que réagir avec vigueur face aux premières nouvelles qui annonçaient la guerre des Marrons, convaincu qu'il s'agissait d'une tentative des Jacobins pour déstabiliser l'île de la Jamaïque. Dans la prise de cette décision, l'expérience qu'il avait eue de la Révolution française depuis l'île de Jersey, a de toute évidence été déterminante. Le deuxième, en raison de l'expérience acquise pendant la Terreur en France et des nouvelles qui lui parvinrent des « horreurs » de Saint-Domingue, capitula quelque peu précipitamment du point de vue de ses partisans devant des rumeurs de révoltes d'esclaves infondées, ce qui signifia la chute de la première république vénézuélienne¹⁵⁴⁹.

évaluation » [en ligne], *Psychiatrie et violence*, vol. IX, n° 1, 2009, < <http://id.erudit.org/iderudit/038869ar> >, (21/04/2010)

¹⁵⁴⁸ R. Plutchik, *The Emotions*, Lanham, University Press of America, 1991, p. 120 et ss.

¹⁵⁴⁹ Cette perspective analytique fondée sur l'expérience individuelle pourrait également être utile afin d'expliquer des différences de critère chez d'autres autorités. Tel pourrait avoir été le cas du

Le résultat de l'accumulation des informations qui circulèrent dans les territoires étudiés sur les événements à La Hispaniola, en plus des expériences violentes vécues précédemment avec la population de couleur, modelèrent dans une certaine mesure les « imaginaires collectifs » liés aux événements de l'île. Ces derniers, à leur tour, influencèrent la sensation croissante d'insécurité ressentie par les élites blanches, sous forme d'une « angoisse conjoncturelle ». Ces imaginaires ne se développèrent pas exactement de la même manière dans l'espace considéré, dans la mesure où les territoires étrangers voisins ne bénéficièrent pas tous du même accès à toutes les informations.

Ainsi, même l'information relative à la révolte de la Plaine du Nord en 1791 circula avec une relative rapidité, les documents dont nous avons fait état montrent qu'en revanche, seules les populations hispaniques pouvaient être au courant de certains faits survenus dans la partie espagnole de l'île, comme les massacres perpétrés lors de l'invasion de Dessalines en 1805. Des variations de ce type, du point de vue de la réception des informations, sont également indissociables de la manière dont chaque territoire a été affecté par la dynamique des conflits propre au Monde Atlantique de l'époque. Pour cette raison, l'angoisse évoquée se « nourrit » également d'autres éléments externes et extrêmement divers, comme la radicalisation de la révolution en France, les affrontements survenus ailleurs dans les Caraïbes (en particulier en Martinique, Guadeloupe, et Curaçao) ; les activités abolitionnistes à Paris et à Londres ; la menace française d'utiliser militairement des esclaves locaux ; et, après 1803, la perte définitive pour la France d'une riche colonie de plantation comme Saint-Domingue.

Malgré l'existence de différences notables, la résultante de l'ensemble de ces imaginaires fut l'apparition d'une « représentation sémantique » commune, non seulement aux Blancs des sociétés esclavagistes américaines, mais également dans

président fédéraliste, John Adams (originaire du Nord), dont la politique favorable à T. Louverture ne fut pas appréciée par les républicains sudistes. Ceci contraste avec l'attitude de T. Jefferson, qui s'est montré initialement favorable à un soutien en faveur des forces de Leclerc (destinées à occuper Saint-Domingue) et qui, en arrivant à la présidence, a suspendu tout commerce avec Haïti. Tel était peut-être le cas également des gouverneurs de Cuba pendant les années 1830 ; leur position favorable à l'importation d'esclaves se heurta à la crainte d'« africanisation » de l'île. Dans le cas du gouverneur Miguel Tacón, qui se devait de défendre les intérêts du gouvernement métropolitain, son comportement aurait pu être influencé par son ressentiment à l'encontre des Hispano-américains, compte tenu de l'expérience acquise pendant la révolution d'Indépendance la Terre Ferme hispanique, dont il sortit vaincu.

presque tout le Monde Atlantique. Cette représentation associait en tout premier lieu les différents noms donnés à la partie francophone de l'île de La Hispaniola (Saint-Domingue, San Domingo, St. Domingo, Santo Domingo, Hispaniola, Guarico, etc.) à une image de mort et de désolation, issue des informations portant l'extermination de la population blanche et la destruction de ses propriétés par des Noirs, mulâtres et jacobins. Ultérieurement, après l'indépendance d'Haïti en 1804, l'image « apocalyptique » se compléta lorsque l'émergence d'une République noire fut incorporée à l'imaginaire en question. Ce fait notable eut une incidence incontestable sur la continuité qui préside à cette représentation tout au long du XIX^e siècle, dans la mesure où l'événement eut une incidence directe sur la représentation « sauvage » et infériorisante qu'avaient les Européens et Euro-américains des Noirs africains ; indépendamment des risques croissants liés à leur présence dans la plupart des territoires, « bénéficiant » encore d'un système esclavagiste.

La victoire de ces derniers sur une armée considérée alors comme la plus puissante du monde (l'armée napoléonienne) et la construction par les vainqueurs d'une nation moderne, fut perçu — selon M. R. Trouillot — comme quelque chose d'« impensable » dans la logique de la pensée occidentale¹⁵⁵⁰. Ces circonstances n'étaient pas sans annoncer par ailleurs une nouvelle menace, qui associait la destruction par les afro-descendants de l'ordre ethnosocial établi par les Européens et Euro-américains — nous l'avons trouvé à plusieurs reprises dans les sources — à « la fin de la civilisation » dans les colonies. L'impossibilité d'accepter qu'une expérience politique conduite par des individus de couleur puisse se prévaloir de quelque succès se manifesta principalement dans le refus de reconnaître la République d'Haïti en tant qu'État indépendant, entre d'autres initiatives diplomatiquement isolationnistes de la part des puissances européennes et des jeunes nations américaines. Il y a des manifestations de ce type avant même l'indépendance haïtienne, comme le montre cette sorte de consensus transatlantique mis en œuvre afin de mettre un terme au régime de Toussaint Louverture en 1802.

* * *

¹⁵⁵⁰ M. R. Trouillot, *Silencing the Past : Power and the Production of History*, Boston, Beacon Press, 1995, p. 73 et ss.

L'« angoisse conjoncturelle » mise en évidence à l'époque de la Révolution haïtienne s'est nourri également d'autres éléments, internes cette fois, contemporains tout à la fois de ce processus révolutionnaire et antérieurs à celui-ci. Par rapport aux premiers éléments, nous retiendrons les insurrections et les manifestations d'insolence chez les esclaves et les libres de couleur locaux ; la présence des « Noirs français » et des Blancs suspects ; la machination des complots jacobins ; le fléau des corsaires franco-antillais, et les rumeurs — fondées ou non — de révoltes, d'invasions ou de conspirations. Quant aux seconds, il s'agit d'événements suffisamment traumatisants pour affecter l'émotivité des élites blanches, principalement des rébellions d'esclaves locaux ou des révoltes survenues dans des territoires voisins.

Au moment où ces rébellions se produisirent, elles contribuèrent également à forger des imaginaires, prenant avec le temps, et du fait de leur récurrence, un caractère structurel, qui existait encore à la veille des révolutions franco-antillaises. Si l'on se réfère à ce dernier type d'imaginaires, les sentiments éprouvés par les élites blanches à partir de 1791 pourraient donc être interprétés comme l'« éclosion » de l'inquiétude traditionnelle face à ce type d'événements, nuancée cependant par les informations qu'elles recevaient sur les nouvelles d'atrocités et de destructions venues de La Hispaniola. Tout cela étant temporairement exprimé en termes « conjoncturels », étant donné que ladite « représentation sémantique » continua de se diffuser pendant quelques années, voire, dans certaines régions, pendant plusieurs décennies.

Cette angoisse s'alimenta également des affrontements et des guerres survenus à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. En conséquence, le « mauvais » exemple de Saint-Domingue ne fut pas le seul catalyseur des initiatives et mesures prises à cette époque afin d'éviter de subir un destin comparable. Ceci est particulièrement vrai pour les autorités civiles et militaires, qui avaient la responsabilité de protéger les territoires sous leur commandement ainsi que leurs habitants, et s'il le fallait, d'appuyer les efforts de guerre de leur métropole dans la région caribéenne. Ces autorités, mieux informées de ce qui se passait de part et d'autre de l'Atlantique, prirent des décisions explicables dans le cadre particulier de leurs attributions. Ceci n'empêcha pas qu'à certaines occasions, ces mêmes autorités aient partagé les inquiétudes des locaux, comme c'est le cas des gouverneurs de Cuba (depuis Las Casas jusqu'au Someruelos), des plus importantes autorités de Virginie, et du gouverneur suisse de Curaçao, J. R. Lauffer. Ces

circonstances inédites s'expliquent par le fait qu'à ce moment précis, les intérêts de l'empire espagnol et de l'élite blanche cubaine se trouvaient en syntonie ; par le fait que les personnes les plus hautes placées de Virginie nord-américain étaient nées ou avaient passé la majorité de leur vie dans cet état ; et par le fait que le gouverneur Lauffer vivait depuis plus de dix ans sur cette île hollandaise.

* * *

Quant aux manifestations de peur chez les Blancs, comme nous l'avons indiqué, elles surgirent aux moments où une situation locale de nature violente impliquant des individus de couleur fut — ou semblait être — hors de contrôle. Dans la conjoncture révolutionnaire haïtienne ces manifestations de violence laissaient en effet à penser que les « horreurs » de Saint-Domingue allaient se répéter. Tel fut le cas du même gouverneur Lauffer, qui préféra capituler devant l'ennemi britannique lors d'une intervention militaire franco-guadeloupéenne en 1799, argumentant à cette occasion qu'il se refusait à ce que la colonie confiée à son commandement souffrit le même sort que la colonie française. Tel fut également et selon toute vraisemblance, le cas du général Miranda qui capitula de manière précipitée face aux royalistes en 1812, pensant à tort que ceux-ci étaient soutenus par des masses d'esclaves.

Au-delà des autorités, les manifestations de peur chez les élites blanches des territoires étudiés, produit de l'association imaginaire des faits et des réalités locales avec ce qui se passait à La Hispaniola, deviennent rares. De fait, nous identifions seulement son existence dans des descriptions de l'« état émotif » de certaines populations ou de certains individus blancs, en des périodes de commotions sociales ou de conflits militaires. La peur des élites obéit en effet à une certaine logique : contrairement à l'angoisse, la peur est une émotion limitée dans le temps, voire de très courte durée, ce qui fait qu'elle ne s'inscrit qu'exceptionnellement dans un registre historique. En d'autres termes, elle se trouve mentionnée dans très peu de documents.

Néanmoins, nous sommes désormais à même de constater la continuité dans le temps de la « peur haïtienne », au moyen de l'« éclosion » d'inquiétude que nous avons eu l'occasion d'analyser et qui s'est durablement installée dans l'esprit des élites blanches depuis la fin du XVIII^e siècle. À cet égard, ce phénomène pourrait constituer ce que Neil Smelser qualifie d'état de « tension structurelle », c'est-à-dire d'ambiguïté ou d'incertitude par rapport au futur. Cette « facette intermédiaire » de sa théorie de la

« valeur ajoutée » ou de la « tension » (*Added-value* ou *Strain theory*) est d'une utilité certaine lorsqu'il s'agit d'appréhender les manifestations potentielles de peur en l'absence de données empiriques¹⁵⁵¹. Selon cette théorie, une collectivité peut passer d'une étape à une autre de comportement (de l'« angoisse » à la « peur-panique » par exemple) de manière cumulative, en d'autres termes, en suivant la logique de la production industrielle : ajoutant à chaque pas un facteur de « tension » qui conduit au suivant, lequel n'aurait pu survenir par ses propres moyens. Pour ce faire, un certain nombre de conditions sont nécessaires : les facteurs de tension successifs doivent coïncider d'entrée avec le type de menace perçue, ce qui va engendrer un état de tension qui va se manifester initialement sous forme d'angoisse. Les manifestations de « peur-panique » n'apparaîtront pas, sauf s'il y a un « facteur déclencheur » (*Precipitating factor*), qui dans notre cas passe, par des rumeurs ou des événements violents impliquant des individus de couleur. Si l'on considère le caractère cumulatif de cette théorie, il est logique de penser que la « peur haïtienne » s'activait chaque fois que l'un de ces facteurs était présent, pendant tout le temps que la « représentation sémantique » évoquée est restée active, même si ceux qui en souffrirent ne l'indiquent pas explicitement.

Dans cette même perspective, où les facteurs en question continuèrent de se manifester (ainsi à Cuba et à la Jamaïque), les références « évocatrices » de ce territoire colonial français se maintinrent dans le temps. Là où ils cessèrent de se manifester, comme ce fut le cas en Virginie, elles disparurent pratiquement de la « mémoire collective » d'une nouvelle génération de Virginiens¹⁵⁵². Cette sorte d'absence ou d'effacement mémoriel se maintint jusqu'à ce que la rébellion de Southampton de 1831,

¹⁵⁵¹ N. J. Smelser, *Theory of Collective Behavior*, New York, Free Press of Glencoe, 1963 [Je remercie vivement M. Ramón Aizpurua de m'avoir signalé cet ouvrage].

¹⁵⁵² Nous sommes conscients des controverses qui peuvent entraîner l'utilisation de « génération » dans l'analyse historique, en raison des nombreux âges qui peuvent se croiser à un même moment. Cependant, nous considérons que cette notion théorique peut constituer encore un outil d'analyse utile, s'il n'est pas utilisé de manière réductionniste. En suivant la définition classique de Karl Mannheim (laquelle continue à avoir beaucoup d'influence dans les nouvelles théories développées en sociologie), ce qui importe pour pouvoir parler d'une « génération » est que ceux qui en font partie aient des âges semblables, une même identité régionale, et partagent un processus sociohistorique commun. Tel semblerait être le cas — comme nous l'indiquons dans les conclusions du chapitre neuf — des législateurs élus à l'Assemblée générale de l'État de la Virginie en 1831. R. Braungart, M. Braungart, « Générations et politique », in Jean Crête Pierre Favre, (éd.), *Générations et politique*, Paris; Québec, Economica ; Presses Université Laval, 1989, pp. 14-15 ; A. B. Spitzer, « The Historical Problem of Generations », *The American Historical Review*, vol. LXXVIII, n° 5, 1973, pp. 1353-1385 ; J. Pilcher, « Mannheim's Sociology of Generations : An Undervalued Legacy », *The British Journal of Sociology*, vol. XLV, n° 3, 1994, pp. 481-495.

n'engendre les conditions de « tension structurelle » adéquates pour rendre à nouveau nécessaire la remémoration du « mauvais exemple » haïtien. Cette rémanence de la « peur haïtienne » est imputable à divers facteurs, depuis les « ponts » générationnels qui ont pu s'établir entre les plus jeunes et des individus assez âgés pour avoir vécu le processus révolutionnaire haïtien ; les matériaux imprimés que, depuis peu, les abolitionnistes du nord faisaient circuler, écrits et pamphlets dans lesquels ils faisaient référence à cet exemple en termes de menace ; jusqu'à d'autres textes plus explicites parmi lesquels se démarque celui intitulé le *Horrid Massacre in Virginia*. Cette œuvre de circonstance joua un rôle essentiel dans la « restructuration d'imaginaire » de ce qui s'était passé à Saint-Domingue¹⁵⁵³, dans la mesure où, de manière fort pédagogique, elle décrivait non seulement les faits les plus cruels survenus sur ce territoire pendant la révolution, mais justifiait également le besoin de se les remémorer afin de parer aux risques du moment présent.

Il est possible que cette tentative, ajoutée à d'autres qui suivirent dans les années postérieures, ait cherché à faire usage de l'exemple haïtien, tirant parti de l'angoisse ressentie par la population blanche face aux masses de couleur (angoisse latente), pour « ré-traumatiser » la population blanche de cet État, et ainsi souligner encore plus la responsabilité du Nord non esclavagiste dans cette rébellion¹⁵⁵⁴. Le résultat en fut une nouvelle « éclosion » d'inquiétude, caractérisée par la revigoration de la crainte d'une « guerre servile » que Jefferson et ses compatriotes virginienais appréhendaient en réalité depuis la moitié du XVIII^e siècle. La radicalisation du mouvement abolitionniste y contribua, car ceux qui en faisaient partie évoquaient fréquemment les « horreurs » de Saint-Domingue à titre d'avertissement aux esclavagistes du Sud. Ces stratégies discursives expliquent que l'attaque contre Harper's Ferry en 1859 ait été associée aux événements survenus dans cette colonie française six décennies auparavant. Cette attaque semblait démontrer, aux yeux des Blancs de Virginie, qu'il était possible que des

¹⁵⁵³ L. Valensi, *Fables de la mémoire : la glorieuse bataille des trois rois, 1578 : souvenirs d'une grande tuerie chez les chrétiens, les juifs & les musulmans*, Paris, Chandeigne, 2009, p. 310.

¹⁵⁵⁴ Ces initiatives ont pu agir de manière semblable à celles prises par les dirigeants yougoslaves, qui utilisèrent les mythes constitutifs de leur nation. Ils firent usage en particulier d'un événement traumatique d'un point de vue culturel, la bataille du Kosovo de 1389 ; une défaite qui a signifié le début de l'hégémonie ottomane sur leur territoire pendant plusieurs siècles. Une stratégie de reconstruction de mémoire a ainsi été mise en œuvre afin d'obtenir la participation de la population serbe à l'effort de guerre durant les années 1990. D. Suber, « Myth, collective trauma and war in Serbia : a cultural-hermeneutical appraisal » [en ligne], *Anthropology Matters*, vol.VIII, n° 1, 2006, <http://www.anthropologymatters.com/index.php?journal=anth_matters&page=article&op=viewArticle&path%5B%5D=74&path%5B%5D=144>, (15/03/2010)

horreurs similaires se répètent, si les abolitionnistes du Nord continuaient à encourager les esclaves à se rebeller¹⁵⁵⁵.

Le cas vénézuélien constitue également un cas d'oubli singulier par rapport aux faits survenus à La Hispaniola, mais cette fois définitif. Dans ce cas précis, l'oubli répondait à des motivations distinctes au nombre desquelles figure un autre facteur traumatisant : la guerre d'Indépendance et, en particulier, les aspects les plus cruels de ce conflit pendant la période 1813-1815, qui prirent parfois l'allure d'affrontements raciaux. Dans les autres territoires étudiés dans ce travail, même si les rumeurs, les conspirations, les insurrections, les guerres civiles et les révoltes contribuèrent à remémorer ou faire référence de manière répétée aux « horreurs » de Saint-Domingue, aucun des conflits et des affrontements recensés n'a autant ressemblé au processus révolutionnaire haïtien. La similitude du cas vénézuélien, en termes de violence ethnique et d'ampleur de la participation de la population de couleur, est ainsi exceptionnelle. À cet égard, il convient de s'interroger sur la possibilité que la guerre d'Indépendance ait constitué un « traumatisme collectif » suffisamment intense pour obscurcir et même remplacer sémantiquement l'imaginaire des événements survenus dans la colonie française¹⁵⁵⁶.

Un autre élément qui a pu influencer sur l'imposition de ce silence collectif, pourrait avoir été la disparition, après la guerre d'Indépendance, d'une grande partie de la population qui avait le plus de raisons de garder en mémoire le « mauvais exemple » de Saint-Domingue : les Blancs de l'élite créole. Le nombre des représentants de cette

¹⁵⁵⁵ L'attaque contre Harper's Ferry en 1859 fut également utilisée par les sécessionnistes pour gagner le soutien de la population blanche des états du Sud, afin de créer une nation indépendante. Pour cela, ils soulignèrent les liens entre l'abolitionnisme et les dirigeants politiques du Nord. M. J. Clavin, *Toussaint Louverture and the American Civil War : The Promise and Peril of a Second Haitian Revolution*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2009, p. 73.

¹⁵⁵⁶ Les désordres mémoriels peuvent intervenir après une expérience traumatique, individuelle ou collective, sous forme de vides ou amnésie (syndrome de perte de la mémoire). Ces désordres doivent être liés aux aspects négatifs de l'expérience vécue, et non pas à d'autres événements ou états émotifs préalables. Il y aurait également une « mémoire sémantique », plus encline à changer que la « mémoire épisodique », basée sur des expériences individuelles. Ainsi, et à titre d'hypothèse, nous pourrions indiquer que la mémoire des « horreurs » de La Hispaniola aurait pu être remplacée en termes sémantiques, en raison des épisodes les plus traumatisants de la guerre d'Indépendance du point de vue des Blancs, et auxquels prirent part esclaves et libres de couleur. On en trouve une illustration dans les premiers ouvrages de la jeune historiographie nationaliste, où il est fait mention des atrocités commises par les royalistes de couleur, mais pas des « horreurs » en question. *Memory and Emotion*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 77 ; M. Van der Linden, « Une approche cognitive du fonctionnement de la mémoire épisodique et de la mémoire autobiographique », *Cliniques méditerranéennes*, vol.I, n° 67, 2003, p. 53-66.

catégorie sociale s'était réduit de manière substantielle, en raison de la très forte mortalité et des migrations consécutives au cours de ce long conflit. En outre, un grand nombre d'entre eux, de tendance indépendantiste, se réfugièrent en République haïtienne en 1815, d'où l'effet « cathartique » qui peut avoir joué en ce qui concerne la « peur haïtienne ».

* * *

Cette réflexion finale serait incomplète si nous n'abordions les manifestations physiques liées à la peur extrême de vivre soi-même les « horreurs » de La Hispaniola. Elles peuvent consister en des réactions incontrôlables, telles que crises nerveuses et actions irrationnelles ou inhabituelles, principalement sous forme d'impulsion soudaine de fuir pour sauver sa propre vie : c'est la *panique*¹⁵⁵⁷. De même qu'avec la peur, il n'existe pas beaucoup de références qui relient de manière explicite ce type de réactions aux imaginaires des événements qui se sont produits dans cette île entre 1791 et 1805. D'un point de vue collectif, et si l'on suit à nouveau la logique de la « valeur ajoutée » de Smelser (qui définit la panique comme une action de fuite associée à une « croyance hystérique » partagée par le groupe qui la vit)¹⁵⁵⁸, l'imaginaire des « horreurs » en question put avoir été présent dans les esprits apeurés des Blancs qui abandonnèrent La Havane en 1812, fuirent les zones rurales vers Matanzas en 1825, et émigrèrent vers l'est du Venezuela en 1814.

Vivre des « peurs extrêmes » peut également induire des réponses précipitées, plus rationnelles cependant que la panique¹⁵⁵⁹. Au nombre de ces réponses possibles, et en suivant toujours la même logique, figurent les préparatifs désespérés afin de défendre la ville cubaine de Puerto Príncipe en 1795 et la ville virginienne de Richmond en 1800, lors de révoltes d'esclaves. Ces émotions peuvent également engendrer d'autres types de « psychoses collectives », ou des attitudes de revanche et de vengeance envers les personnes considérées comme responsables d'une menace¹⁵⁶⁰. Tel a été le cas des Blancs qui assassinèrent et agressèrent des dizaines de personnes de couleur dans

¹⁵⁵⁷ A. Blum, « Panic and Fear : On the Phenomenology of Desperation », *The Sociological Quarterly*, vol. XXXVII, 4, 1996, p. 673-698 ; Naphy W.G. et Roberts P. (éd.), *Fear in Early Modern Society*, *op.cit.*, p. 6.

¹⁵⁵⁸ N. J. Smelser, *Theory of Collective Behavior*, *op.cit.*, p. 85.

¹⁵⁵⁹ L. Clarke, « Panic : myth or reality? », *Contexts*, vol. I, n° 3, 2002, p. 21.

¹⁵⁶⁰ P. Mannoni, *El miedo*, México, Fondo de Cultura Económica, 1982, p. 132.

cette ville de Virginie après la révolte de Southampton en 1831, et perpétrèrent d'autres actes de brutalité à l'encontre de personnes de couleur dans des circonstances similaires, comme les exécutions massives d'esclaves à Démérara en 1823. Les sources font également référence à des pathologies physiques d'origine émotive moins évidentes, associées aux événements de Saint-Domingue, et dont l'explication en l'absence de plus amples détails relève cependant de la spéculation : telle fut l'interprétation donnée à l'« agitation des esprits » des Blancs de Charleston, confrontés en 1797 à des rumeurs de révolte de « Noirs français ».

* * *

Nous avons également abordé dans cette étude, un autre aspect, fort distinct du registre des émotions, de l'influence des conflits à Saint-Domingue et de l'indépendance d'Haïti. Il s'agit en effet et pour l'essentiel d'adaptations conscientes aux circonstances changeantes de cette époque de grandes convulsions sociales et politiques. D'un point de vue matériel, les Blancs cubains et jamaïcains tentèrent de tirer parti de l'effondrement de la production de la colonie française afin de prendre sa place sur les marchés internationaux.

À cet effet, il leur fallut augmenter leur propre niveau de production, et ils furent confrontés par conséquent à la nécessité d'introduire à nouveau un nombre considérable d'esclaves, ce qui montre à quel point ils étaient disposés — pour utiliser à nouveau l'expression d'Ada Ferrer — à « vivre dangereusement » afin d'augmenter leurs gains¹⁵⁶¹. À Cuba, cette tendance se maintint jusqu'aux années 1820 au moins, lorsque de nombreux Blancs cubains prirent conscience du risque qui les entourait, en se rendant compte que la population de couleur de l'île avait, de loin, dépassé la blanche¹⁵⁶². Désormais, le souci de l'« africanisation » de l'île devint une constante qui favorisa une opposition de plus en plus marquée à l'importation d'esclaves, et contribua à encourager les aspirations indépendantistes et les projets annexionnistes en faveur des États-Unis.

En Virginie et au Venezuela, on relève une attitude semblable chez les élites intellectuelles blanches, lorsqu'elles durent déterminer les conditions de l'accès à la

¹⁵⁶¹ A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 107.

¹⁵⁶² A. Ferrer, « La société esclavagiste cubaine et la Révolution haïtienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. LVIII, n° 2, 2003, pp. 7 et ss.

citoyenneté dans les nouvelles républiques indépendantes. Depuis l'indépendance, les idées politiques de certains de leurs membres ne firent que refléter une inquiétude allant croissant face à l'augmentation de la population de couleur, facteur de menace pour l'utopie des nations blanches, dans le cas du *Commonwealth* de Virginie, ou dirigées par des Blancs, dans le cas de la Grande Colombie. Ces inquiétudes furent fortement marquées par les préjugés raciaux euro-américains des habitants blancs de ces sociétés esclavagistes.

Dans cet État nord-américain, l'importation d'esclaves avait été abolie peu après la déclaration d'Indépendance des États-Unis (plus précisément en 1778), afin d'éviter que le modèle de la nation blanche ne soit affecté. De même les premières propositions de « colonisation » avaient-elles été formulées, à cet effet, afin de déplacer et d'éloigner la population de couleur du territoire de Virginie. Dans les années 1790, cette idée fut encouragée à certaines occasions, par l'imaginaire des conflits à Saint-Domingue, comme nous le voyons clairement dans le pamphlet de Tucker de 1794. Néanmoins, la véritable impulsion est à mettre au compte après l'insurrection de Prosser en 1800, et qu'on croyait inspirée précisément par ces conflits. Cette insurrection conforta dans une très large mesure la politique colonisatrice de l'État pendant la première moitié du XIX^e siècle. Ce projet fit des adeptes dans le Nord (où l'idée avait surgi initialement), même dans les rangs abolitionnistes qui y voyaient une possibilité de tarir la source africaine, et par conséquent de mettre fin à l'esclavage. Toutefois, pour les plus radicaux, indépendamment des raisons qui les motivaient, l'idée était simplement inconcevable¹⁵⁶³.

Au Venezuela, où la population libre de couleur était majoritaire, le problème des principaux dirigeants blancs après l'Indépendance était que le pouvoir politique ne tombe pas aux mains des Noirs et des *pardos*. Cette préoccupation fut particulièrement manifeste dans l'action et les idées politiques de Bolivar, qui craignait la réactivation de la « guerre de races » — qui avait secoué le territoire jusqu'en 1815 — voire de nouvelles révolutions, susceptibles de conduire à l'installation de « pardocraties » sur le modèle haïtien. Ces inquiétudes le conduisirent à implémenter mettre en œuvre des pratiques discriminatoires à l'encontre des nouveaux citoyens de couleur, et même, à

¹⁵⁶³ P. Slaughter, *The Virginian History of African Colonization*, Richmond, Macfarlane & Fergusson, 1855, p. 68-70 ; E. Burin, *Slavery and the Peculiar Solution : A History of the American Colonization Society*, Gainesville, University Press of Florida, 2005, pp. 8-9.

sacrifier d'importantes figures métisses de la révolution, dont le général Piar et l'amiral Padilla. Même s'il fit usage de la constitution d'Haïti, en faisant un modèle pour celle de la Bolivie en 1826, ce choix participa de la conviction du *Libertador*, développée au cours de cette décennie, que seul un régime monarchique fort était à même de maintenir l'ordre¹⁵⁶⁴. Sur ce point, A. Helg soutient par ailleurs que, bien que Bolivar soit favorable à l'abolition de l'esclavage, ce projet politique et son refus de voir des hommes de couleur occuper des postes de pouvoir, fit obstacle, après la guerre d'Indépendance, à l'imposition d'un ordre républicain plus égalitaire en termes raciaux¹⁵⁶⁵.

À la Jamaïque, nous ne trouvons pas chez l'élite blanche de variations sur le long terme qui mettent en évidence une modification des attitudes envers les populations de couleur ou l'esclavage. Dans cette île, l'angoisse traditionnelle liée aux révoltes d'esclaves en général semblerait s'être maintenue et en quelque sorte stabilisée jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1834. Seuls les échos de la période révolutionnaire franco-antillaise, et surtout, la menace abolitionniste dans sa propre métropole, affectèrent quelque peu les Blancs de l'île. Cela malgré les expressions d'apparente — ou de fausse — inquiétude concernant la croissance de ces populations dans cette colonie, émanant des planteurs et de leurs représentants ou alliés au Parlement, dans les moments les plus agités du débat abolitionniste et des guerres depuis les années 1790. Cette continuité dans les attitudes des Blancs envers les individus de couleur, semble être due en partie au fait que la population blanche de Jamaïque avait un caractère « flottant » ou moins stable que dans d'autres régions de la Grande Caraïbe. Les immigrants prétendaient y faire fortune rapidement, en créant leurs plantations pour, ensuite, rentrer riches en métropole quelques années plus tard. Afin d'y réussir, ils devaient nécessairement se procurer de la main-d'œuvre esclave. De fait, lorsque l'abolition de la traite en 1807 fit disparaître cette source de main d'œuvre, les Britanniques au fur et à mesure cessèrent de s'y rendre, et commencèrent même à abandonner l'île.

* * *

La position de Bolivar et des autres leaders politiques indépendantistes des Amériques doit également être comprise depuis la perspective des changements que

¹⁵⁶⁴ C. Thibaud, « « Coupé têtes, brûlé cazes » : Peurs et désirs d'Haïti dans l'Amérique de Bolivar », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol.LVIII, n° 2, 2003, pp. 67-69.

¹⁵⁶⁵ A. Helg, « Simon Bolivar and the spectre of pardocracia : Jose Padilla in post-independence Cartagena », *Journal of Latin American Studies*, vol.XXXV, 2003, p. 471.

connurent les idéaux républicains, après le début des conflits révolutionnaires dans l'Atlantique français. En Virginie, et aux États-Unis en général, nous avons analysé la manière dont les républicains (principaux défenseurs du processus révolutionnaire français dans leur pays) changèrent d'attitude en raison des atrocités commises durant la période de la Terreur en France et des conflits dans les colonies françaises, principalement à Saint-Domingue. Nous ne devons pas oublier par ailleurs que nombre de ces républicains étaient eux-mêmes propriétaires d'esclaves, avaient passé la plus grande partie de leur vie dans des sociétés esclavagistes à « trois niveaux », ce qui leur conférait une sensibilité particulière aux effets, supposés ou réels, des idéaux égalitaires de la Révolution française dans ces colonies. L'impression d'anarchie qui s'imposa après la dissolution de la Convention nationale en 1795 — cet épisode eut même une expression locale avec la « quasi-guerre » contre les corsaires franco-antillais —, provoqua d'autre part une déception généralisée vis-à-vis de la nation française, et un éloignement idéologique par rapport au « républicanisme radical ».

Une situation semblable est celle des révolutionnaires vénézuéliens, et en premier lieu de Miranda, qui avait lui-même subi les excès du régime de la Convention, et à qui le conflit de Saint-Domingue avait fait forte impression. Se fondant sur ces deux expériences, il construisit un projet politique visant à l'établissement d'une république égalitaire, en s'efforçant toutefois d'éviter les conséquences « néfastes » d'une révolution radicale, impératif qui semblait exclure au moins dans un premier temps, l'abolition de l'esclavage. Telle fut de toute évidence la philosophie politique défendue par ses partisans lors de l'évolution de Caracas, pendant laquelle l'octroi de la citoyenneté à tous les libres de couleur fut certes un enjeu, mais la libération des esclaves un projet remis *sine die*, à moins que les circonstances ne l'exigent (guerre). Une fois ce premier projet républicain réduit à l'échec, les dirigeants du mouvement indépendantiste s'en tinrent à une perception plus traditionnelle de la société coloniale, et pour cette raison, même s'ils n'osèrent pas défaire ce qui avait été fait, ils s'efforcèrent — comme nous l'avons déjà indiqué — de maintenir les nouveaux citoyens de couleur en marge du pouvoir politique¹⁵⁶⁶.

De l'autre côté de l'Atlantique, dans les *Cortes* et congrès espagnols ainsi qu'au Parlement britannique, un autre volet « moins émotif » de l'impact du processus

¹⁵⁶⁶ C. Thibaud C., « “Coupé têtes, brûlé cazes” », *op.cit.*, p. 74.

révolutionnaire haïtien et de la réception des événements qui lui étaient associés, fut pris en considération. Il comporta d'ailleurs de grandes conséquences à l'échelle atlantique. Dans ces assemblées, même si des représentants américains furent présents, la majorité de leurs membres étaient européens. Par conséquent, l'émotion ressentie par rapport à ce qu'il se passait à Saint-Domingue ne fut pas marquée par le risque immédiat de mourir aux mains des Noirs soulevés, mais par des intérêts fort différents. Une analyse rhétorique des arguments ou — pour le dire en termes aristotéliens — des « moyens de persuasion », utilisés aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des assemblées considérées afin de s'opposer ou d'appuyer des mesures de type abolitionniste, fait état d'un « contexte argumentatif » dans lequel le cas de la colonie française, souvent associé à un autre type d'allégations, fut l'un des plus cités¹⁵⁶⁷.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer la manière dont deux contextes de discussion aussi éloignés dans le temps et dans l'espace, comme le furent le britannique et l'hispanique, en vinrent à se rejoindre sur de nombreux points. La similitude des motivations matérielles et morales des acteurs l'explique en partie, similitude qui se refléta dans leurs opinions, ne variant que sous l'influence de circonstances bien particulières entourant les débats. En ce sens, il n'est guère surprenant que les mêmes argumentations faisant appel aux événements de Saint-Domingue et même à la Révolution française soient amenées à se répéter : rappelons, par exemple, les multiples références qui furent faites dans les deux cas au discours de Robespierre de mai 1791. Dans les deux cas, ces ressemblances couvrent principalement dans trois aspects : le caractère très moral et religieux des idéaux des défenseurs de la cause abolitionniste, le rejet de classe des élites métropolitaines et coloniales des idéaux jacobins ou des idées politiques sociolibérales en général, et l'association que les pro-esclavagistes faisaient de ces derniers avec les préceptes de l'abolitionnisme.

Il existe un consensus parmi les historiens sur l'importance à attribuer à l'impact de la Révolution haïtienne sur l'effondrement du système esclavagiste aux Amériques. Robin Blackburn a ainsi décrit cette influence comme « une épine plantée dans la peau de l'ordre esclavagiste du monde occidental »¹⁵⁶⁸. Paradoxalement, cette même « épine » fut utilisée dans les diverses assemblées politiques des deux côtés de l'Atlantique, afin

¹⁵⁶⁷ M. Billig, « Rhetoric of Social Psychology », in I. Parker, J. Shotter, (éds.), *Deconstructing Social Psychology*, London, Routledge, 1990, pp. 48 et ss.

¹⁵⁶⁸ R. Blackburn, *The Overthrow of Colonial Slavery, 1776-1848*, Londres, Verso, 1988, p. 257.

d'inscrire l'institution de l'esclavage dans le long terme, comme nous pouvons le constater dans l'usage presque systématique que les opposants aux propositions abolitionnistes firent du « mauvais exemple » haïtien pour les combattre, les altérer ou reporter leur approbation. Tel fut également le cas de la Virginie, où le « mauvais exemple » de Saint-Domingue fut utilisé comme argument afin de décourager tout projet d'abolition graduelle, que certains Virginiens avaient commencé à proposer depuis les années 1780. Après l'insurrection de Southampton en 1831, il fut également utilisé comme argument par les pro-esclavagistes afin de préserver l'institution de l'esclavage, attaquer les abolitionnistes du Nord, et introduire des politiques encore plus discriminatoires à l'encontre des libres de couleur.

De la même manière, à Cuba, la certitude que n'importe quel conflit puisse engendrer des affrontements comparables à ceux de Saint-Domingue fut habilement exploitée par les autorités coloniales, afin de maintenir l'esclavage et le commerce des esclaves, facilitant ainsi (contrairement à la majorité des autres colonies hispano-américaines, le Venezuela inclus) la continuation de la domination espagnole sur l'île¹⁵⁶⁹.

* * *

Dans l'ensemble, les manifestations émotives ou plus conscientes décrites dans ce travail, associées aux événements violents survenus à La Hispaniola entre 1790 et 1805, révèlent un phénomène historique de grandes proportions, dont l'étendue va bien au-delà de la chronologie communément acceptée par l'Histoire atlantique¹⁵⁷⁰. Nous avons vu que celles-ci s'étendent sur une bonne partie du XIX^e siècle, se manifestant parfois même à l'époque postabolitionniste. L'étude de la perception des conflits à Saint-Domingue a révélé la complexité de cette succession d'événements, connus et interprétés non seulement dans les sociétés esclavagistes américaines, mais également par les élites métropolitaines, ce qui laisse à penser que la révolution de Saint-Domingue

¹⁵⁶⁹ A. Ferrer, « Cuba en la sombra de Haití », *op.cit.*, p. 180.

¹⁵⁷⁰ La chronologie communément acceptée de l'Histoire atlantique trouve ses origines dans l'expansion européenne au XIV^e siècle, jusqu'au processus de décolonisation de la fin du XVIII^e siècle et les guerres d'Indépendance hispano-américaines au début du XIX^e. P. Morgan et J. Green soutiennent qu'après ces conflits, l'Atlantique continue d'être à maints égards une échelle d'analyse utile, alléguant que dans quelques parties de cet espace l'esclavage n'a pas été aboli, que la traite ne fut complètement abolie que dans les années 1880, et que la circulation d'individus et de marchandises entre les deux rives de cet océan augmenta au XIX^e siècle. J. P. Greene, P. D. Morgan, (éds.), *Atlantic History: A Critical Appraisal*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2009, pp. 19-21.

a constitué un véritable « traumatisme culturel » à l'échelle occidentale¹⁵⁷¹. Un phénomène collectif qui pourrait expliquer ce que M. R. Trouillot décrit comme une « réduction au silence », parfaitement consciente, de la Révolution haïtienne dans les annales de l'historiographie occidentale tout au long du XIX^e siècle, une sorte d'« anamnèse » négative qui aurait été également héritée par l'historiographie contemporaine¹⁵⁷².

Ce ne fut qu'au cours de ces dernières décennies, grâce au travail de toute une génération de chercheurs, que cette tendance a commencé à s'inverser. Ces derniers, agissant comme de véritables archéologues du silence, ont donné au processus révolutionnaire considéré la place, décisive, qui lui revient dans l'histoire universelle et dans tous les cas, atlantique¹⁵⁷³. Cette recomposition équivaut à nos yeux à fonder un nouveau point de départ pour les études de ce processus révolutionnaire, qui, nous l'espérons, permettra d'approfondir encore davantage sur ses imbrications et implications dans le cadre atlantique. Il est par ailleurs souhaitable que la revalorisation de ce type d'études grâce des historiens professionnels contribue à la multiplication des approches véritablement critiques de l'aire caribéenne. L'enjeu est réel, dans la mesure où, de nos jours encore, cette aire de recherche est sous l'influence de la vision engagée de la *Diaspora* africaine, souffre du manque de rigueur scientifique des études littéraires qui la prennent en général en considération, et de la superficialité de certaines tendances dans le domaine des études culturelles.

En ce qui concerne la « peur haïtienne », ce travail ne prétend pas mettre un point final à l'étude et à l'analyse d'un phénomène historique aussi étendu, tant d'un point de vu temporel que géographique. Bien au contraire, puisque les remarques, observations et hypothèses formulées dans les derniers chapitres de cette thèse, et notamment le fait

¹⁵⁷¹ Un « traumatisme culturel » peut être défini, selon J. C. Alexander, de la manière suivante : « Quand les membres d'un groupe ressentent qu'ils ont vécu un événement terrible qui laisse des marques indélébiles dans la conscience de son groupe, marquant ses mémoires pour toujours, et en changeant son identité future de manière fondamentale et irrévocable ». J. C. Alexander, « Toward a Theory of Cultural Trauma », in J. C. Alexander, (éd.), *Cultural Trauma and Collective Identity*, Berkeley, University of California Press, 2004, pp. 1-30.

¹⁵⁷² Trouillot M., *Silencing the Past*, op.cit., pp. 88 et ss. ; Ricœur P., « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 55, 4, 2000, pp. 731-747.

¹⁵⁷³ Dans l'épilogue d'un ouvrage collectif publié récemment sur le processus révolutionnaire haïtien, Robin Blackburn écrit avec satisfaction : « Avec cette excellente publication et beaucoup d'autres collections récentes sur la Révolution haïtienne et sur des sujets connexes, ainsi que d'autres études d'auteurs individuels, la "mise en silence" [silencing] du passé d'Haïti est terminée ». D. P. Geggus, N. Fiering, (éd.), *The World of the Haitian Revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 2009, p. 393.

de l'appréhender en termes de « traumatisme culturel », tendent à dévoiler et à esquisser des problématiques fort différentes et à en souligner les imbrications jusqu'à des époques plus contemporaines. Au nombre de ces aspects, il convient en effet d'en souligner l'impact sur la mémoire collective des sociétés postesclavagistes, la nature des relations ethniques et sociales au sein de celles-ci, les relations internationales non seulement de « l'après-décolonisation » mais postcoloniales, et surtout, sur les représentations sociales des afro-descendants et des personnes de couleur en général.¹⁵⁷⁴ Or, il semblerait que la Révolution haïtienne soit devenue ainsi un point de repère désormais incontournable afin de comprendre le monde moderne et contemporain, « car en son fonds, cet événement [comme l'indiqua Hegel par rapport à la Révolution française] a une portée historique universelle... »¹⁵⁷⁵.

¹⁵⁷⁴ Nous pensons ici à la continuité des craintes raciales et des représentations des afro-descendants chez les euro-américains au cours du XX^e siècle, notamment par rapport à l'éclatement de "nouveaux" conflits ethnosociaux connus dans les pays anglophones sous le nom d'« émeutes raciales » (*race riots*). L'une des plus importantes fut la « Rébellion de Détroit » de 1967, dans laquelle plus de quarante personnes périrent, dont dix blanches. Cette événement accéléra le processus migratoire hors de la ville, dont la population blanche passa entre cette année et 1990 de 1100 000 à 360 000 individus. Dans d'autres villes où rien ne s'était passé, comme à New Jersey et à Richmond en Virginie, des rumeurs qui disaient que des Noirs locaux préparaient des rébellions similaires coururent, et par conséquent les autorités intervinrent. Une bonne représentation du « climat d'insécurité » régnant dans la population euro-américaine des États-Unis à cette époque est le film *Conquest in the Planet of the Apes* (1972), dans lequel des esclaves singes dans un futur se rebellent contre leurs maîtres en mettant ainsi fin à la domination humaine dans un bain de sang. S. Welch, *Race and place : race relations in an American city*, New York, Cambridge University Press, 2001, p. 27 ; L. C. Goldberg, « Ghetto Riots and Others : The Faces of Civil Disorder in 1967 », *Journal of Peace Research*, 1968, vol.V, n° 2, p. 122 ; M. T. Shockley, *"We, too, are Americans" : African American women in Detroit and Richmond*, Urbana, University of Illinois Press, 2004, p. 199 ; E. Greene, R. Slotkin, *Planet of the apes as American myth*, Middletown, Wesleyan University Press, 1998, pp. 80-81 ; E. Greene, *Planet of the Apes as American Myth : Race and Politics in the Films and Television Series*, Jefferson, McFarland, 1996, pp. 24-25.

¹⁵⁷⁵ G. W. F. Hegel, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Paris, Vrin, 1987, p. 343.

Annexe 1 : Les élites blanches « euro-américaines »

Pendant la période qui nous intéresse (de la fin du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e) les élites « euro-américaines »¹⁵⁷⁶ ou blanches des sociétés esclavagistes de « trois niveaux » grand-caribéennes, se trouvaient au sommet d'une pyramide à la fois politique social, économique, et ethnique¹⁵⁷⁷. Dans les territoires hispaniques, elles y étaient parvenues grâce à des alliances familiales, parfois endogamiques, et finirent par constituer des groupes très homogènes d'un point de vue à la fois ethnique et de classe. Ces élites blanches possédaient la plupart des terres, et les cultures qu'ils y développaient marquaient honorifiquement leur lignée ; on peut citer pour exemple les « grandes cacaos » du Venezuela (aristocratie du cacao) ou la « saccharocratie » cubaine (aristocratie du sucre). Elles détenaient par conséquent un pouvoir politique pour la plupart restreint à une échelle locale, au sein des municipalités ou bien sous forme de charges ecclésiastiques ou publiques, en dehors du domaine exécutif. Ces dernières étaient réservées aux autorités nommées par le roi, lesquelles étaient normalement d'origine métropolitaine. Les réseaux de pouvoir ainsi constitués pouvaient s'étendre jusqu'à la péninsule Ibérique, et il arrivait même parfois que les représentants de ces élites accèdent à de hautes fonctions dans la métropole, comme ce fut le cas des élites

¹⁵⁷⁶ La notion d'« Euro-amérique » que nous avons utilisée est celle développée par François-Xavier-Guerra, mais dans un sens psychoculturel, proche de ce que l'académie anglo-saxonne dénomme « Whiteness », un terme adoptée par des personnes d'ascendance européenne définies par la religion, l'appartenance ethnique, la région, et la classe social. F. X. Guerra, « Introduction », in A. Lempérière, (éd.), *L'Amérique latine et les modèles européens*. Paris, Editions L'Harmattan, 1998 ; F. X. Guerra, « L'Euro-Amérique, constitution et perceptions d'un espace culturel commun », in *Les civilisations dans le regard de l'autre*, Paris, Unesco, 2002 ; E. Avila, « Whiteness », in S. Oboler, D. J. González, (éds.), *The Oxford Encyclopedia of Latinos and Latinas in the United States*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

¹⁵⁷⁷ Pour réaliser cette annexe, nous avons consulté les ouvrages suivants : N. Dessens, *Myths of the Plantation Society: Slavery in the American South and the West Indies*, Gainesville, University Press of Florida, 2003, pp. 28-30 ; F. Langue, « Las élites en América española, actitudes y mentalidades », *Boletín Americanista*, 1992, vol. XXXIII, n° 42-43 ; C. E. Billingsley, *Communities of Kinship : Antebellum Families and the Settlement of the Cotton Frontier*, Athens, University of Georgia Press, 2004, pp. 102-103 ; L. J. Ragatz, *The fall of the planter class in the British Caribbean, 1763-1833: A study in social and economic history*, New York, Octagon Books, 1963 ; R. J. Ferry, *The Colonial Elite of Early Caracas : Formation & Crisis, 1567-1767*, Berkeley, University of California Press, 1989 ; T. Burnard, « A Failed Settler Society : Marriage and Demographic Failure in Early Jamaica », *Journal of Social History*, 1994, vol. XXVIII, n° 1, pp. 63-65, 78 ; T. Burnard, *Mastery, tyranny, and desire*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004 ; D. Goncalvès, *Le planteur et le Roi. L'aristocratie havanaise et la couronne d'Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008, p. 88 ; F. Langue, « Les élites vénézuéliennes et la Révolution d'indépendance : fidelisme et particularismes régionaux », *Caravelle*, 1994, n° 62, p. 231 ; F. Langue, *Aristocratas, honor y subversión en la Venezuela del siglo XVIII*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 2000 ; A. Amadori, P. Ponce Leiva, « Élités en la América Hispana : Balance bibliográfico (1992-2005) » [en ligne], *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos*, 2006, n° 6, < <http://nuevomundo.revues.org/1576> >, (14/03/2010)

cubaines qui parvinrent à la fin du XVIII^e siècle à avoir des représentants au sein du Conseil des Indes.

Dans les possessions coloniales britanniques des Caraïbes, les élites locales étaient intrinsèquement liées à celles de la métropole. Beaucoup de propriétaires ne vivaient pas sur leurs plantations ; ils résidaient à Londres, où ils constituèrent un puissant lobby (appelé *West India Interest*) et parvinrent même à occuper des postes au Parlement. En Jamaïque, ils contrôlaient l'Assemblée coloniale, ce qui leur conférait le pouvoir de légiférer dans le domaine politique, tandis que le gouverneur nommé par le roi contrôlait principalement les institutions militaires. Le cas de la Virginie, bien que similaire à celui de l'Amérique espagnole d'un point de vue ethnosocial, différait cependant de tous les cas de figure dans la mesure où il s'agissait d'un État faisant partie d'une nation indépendante : les représentants de l'élite locale contrôlaient donc le pouvoir politique, non seulement au niveau local (au sein de l'assemblée de l'État ou du gouvernement), mais parfois aussi au niveau du pouvoir central lorsqu'un Virginien accédait à la présidence des États-Unis.

Les possibilités d'ascension sociale sur les territoires hispaniques étaient extrêmement réduites compte tenu de la rigidité des coutumes et de la prégnance des normes sociales, mais également parce que dans certains cas (comme le Venezuela) les meilleures terres étaient déjà prises. En Virginie, la situation était moins tendue, dans la mesure où la disponibilité des terres rendait possible l'apparition de nouvelles fortunes, dont les bénéficiaires et leurs descendants allaient s'unir à l'élite préexistante. En Jamaïque, l'élite jouissait d'un grand pouvoir, et d'une influence notable dans le cadre de l'empire, grâce aux bénéfices tirés des plantations. Cependant, elle était numériquement peu consistante, le développement de la population de son île ayant été limité, comme dans la plupart des colonies continentales britanniques en Amérique du Nord. La majorité de la population avait un caractère « flottant » : des Anglais et des Écossais venaient sur l'île pour faire fortune, mais ils ne s'installaient guère de manière définitive. Dans tous ces territoires coloniaux, la transgression « raciale » était mal perçue et légalement interdite, ce qui rendait presque impossible qu'une personne d'ascendance africaine puisse réussir à faire partie de l'élite. C'est pour cette raison que nous parlons d'« élite blanche ».

Les membres de ce groupe bénéficiaient également de ce que l'on peut considérer comme un monopole intellectuel, qui se reflétait dans leurs contributions à la pensée politique et économique des communautés d'appartenance. Nous pouvons observer cette configuration dans le cas de figures telles que Francisco de Arango, Simón Bolívar, Bryan Edwards, y Thomas Jefferson. Logiquement, ils existent plusieurs « marqueurs sociaux » qui rassemblent et différencient ces élites blanches, mais un en particulier leur était commun à toutes, et qui — comme l'indique Trevor Burnard pour le cas jamaïcain — et les contraignaient à préserver leur cohésion en tant que groupe ethnosocial : la crainte d'être éventuellement submergés par une population de couleur toujours plus nombreuse et aspirant à un meilleur statut social¹⁵⁷⁸. C'est cet aspect “sensible” qui se voit remis en question avec l'extension des conflits révolutionnaires dans l'Atlantique français (surtout à Saint-Domingue), et plus particulièrement dans les territoires évoqués.

¹⁵⁷⁸ T. Burnard, *Mastery, tyranny, and desire*, op.cit., p. p.97.

Annexe 2 : Approche méthodologique

La « révolution des sciences cognitives » et l'« atelier » de l'historien

Du point de vue des sciences cognitives, en particulier de la psychologie expérimentale, les « perceptions » qu'un individu a d'une réalité (objet, événement) dépendent non seulement des moyens ou récepteurs sensoriels qui permettent de recueillir des stimuli externes, mais également de l'expérience de vie et de la mémoire. Ainsi, la « représentation mentale » résultante dépendra dans une grande mesure des connaissances acquises précédemment et ses souvenirs (propres ou acquis) en relation à des situations antérieures semblables. D'un point de vue collectif, une fois qu'une représentation acquiert un caractère « social »¹⁵⁷⁹, cela signifie qu'elle est composée d'idées, de pratiques et de systèmes de valeurs qui, dans l'ensemble, agissent comme un « filtre cognitif ». Celui-ci non seulement influence l'interprétation de la réalité, étant devenu une forme de connaissance collective¹⁵⁸⁰, mais confère également une cohésion identitaire à la « communauté imaginée » qui la partage¹⁵⁸¹.

En termes de théorie de l'Histoire, les « représentations sociales » tendent — surtout en ce qui concerne les valeurs¹⁵⁸² — à résister aux influences externes sur le long terme. Elles peuvent pourtant occasionnellement affectées par celles-ci à travers d'une expérience personnelle, ainsi lorsque les individus font face à une réalité en se

¹⁵⁷⁹ Le concept que nous évoquons de « représentation sociale » est celui communément utilisé en psychologie sociale, tiré du travail classique de Moscovici : « systèmes de valeurs, des idées et des pratiques dont la fonction est double, en premier lieu, établir un ordre qui permettra aux individus de s'orienter et de maîtriser leur environnement matériel, ensuite, faciliter la communication entre les membres d'une communauté en leur procurant un code pour désigner et classer les différents aspects de leur monde et de leur histoire individuelle et de groupe ». S. Moscovici, *La Psychanalyse, son image et son public. Étude sur la représentation sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1961, p. xiii ; P. Gosling, F. Ric, *Psychologie sociale*, vol.II, Paris, Editions Bréal, 1996, p. 114.

¹⁵⁸⁰ D. Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989, p. 36.

¹⁵⁸¹ La fonction identitaire des « représentations sociales », laquelle est reconnue tant par des psychologues sociaux que des historiens, nous amènent à penser qu'elles jouent un rôle important dans ce que B. Anderson qualifie de « communautés imaginées », dont le nationalisme moderne étudié par lui, ne serait que seulement une de ses manifestations. B. R. O. Anderson, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Révisée, Londres, Verso, 1991, pp. 5-8, 46 ; R. Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1989, vol. XLIV, n° 6, p. 1514 ; J. Abric, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, pp. 15-18.

¹⁵⁸² G. Duby, « L'histoire des systèmes de valeurs », *History and Theory, Studies in the Philosophy of History*, 1972, vol.XI, n° 1, pp. 15-16.

rendant compte, à leur grande surprise, qu'elle ne correspond pas à ce que l'on en attendait ; ou lorsqu'on assume des « pratiques sociales » inhabituelles, afin de s'adapter à de nouvelles circonstances. Les modifications qui en résultent peuvent être réalisées seulement au niveau périphérique de la représentation, tandis que son essence ou « noyau central » demeure intact tant qu'il n'est pas remplacé par un autre ou ne disparaît simplement l'absence de cohérence avec la réalité devient par trop marquée¹⁵⁸³.

Depuis que Lucien Febvre a affirmé l'intérêt d'une « psychologie historique », évoquant même la nécessité d'une « histoire du sensible », l'étude des sociétés du passé s'est attachée à prendre en compte les expressions diverses du psychisme humain¹⁵⁸⁴. Ces appels ont été entendus par de nombreux historiens, dont les travaux ont influencé — directement ou indirectement — plusieurs courants historiographiques, ainsi celui de la psychohistoire (fondée sur la psychanalyse), l'histoire de la famille, l'anthropologie sensorielle, l'histoire des mentalités, des représentations, des sensibilités et, enfin, des émotions. Des études récentes provenant des neurosciences, notamment celles effectuées par Antonio Damasio sur l'incidence des « émotions secondaires » ou sociales sur les actions¹⁵⁸⁵, ont mis en évidence les limitations propres à l'analyse du comportement humain, si ces dernières ne devaient recourir qu'à des explications d'ordre neurologique ou psychanalytique.

D'après la théorie psycho-cognitive, ces émotions de deuxième ordre surgissent des états émotifs plus élémentaires : les émotions primaires ou innées (au nombre desquelles se trouve la peur), dont l'intensité n'est pas susceptible de varier compte tenu de la nature de la réponse produite. Le cerveau, afin d'améliorer les réponses à des stimuli, développerait des « émotions secondaires » (dont l'angoisse) issues de son interaction avec l'environnement, de manière à développer des réactions plus efficaces. Ainsi, ces émotions sont déterminées par les contextes psychoculturels dans lesquels elles sont produites, et donnent lieu à la production de ce que Damasio appelle

¹⁵⁸³ J. Abric, *Pratiques sociales et représentations*, op.cit., p. 13 ; C. Flament, *Structure, dynamique et transformation des représentations sociales*, éd. par J. Abric, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 50 ; M. Rouquette, P. Rateau, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998.

¹⁵⁸⁴ L. Febvre, *Combats pour l'Histoire*, Paris, Librairie Armand Colin, 1992.

¹⁵⁸⁵ J. E. Le Doux, *The Emotional Brain: The Mysterious Underpinnings of Emotional Life*, New York, Simon & Schuster, 1996 ; A. R. Damasio, *Descartes' Error: Emotion, Reason, and the Human Brain*, New York, Putnam, 1994.

« marqueurs somatiques ». Il s'agit de sentiments particuliers générés dans la section préfrontale du cerveau, qui donnent une « orientation » à l'interprétation de la réalité, à travers l'expérience de vie et la mémoire, en prédisposant les individus à réagir d'une certaine manière lorsqu'ils se trouvent dans certaines situations¹⁵⁸⁶.

Le fait que l'émotivité en tant que phénomène biologique ait une incidence sur la rationalité, comporte des conséquences épistémologiques non négligeables¹⁵⁸⁷. Dans les Sciences sociales, cette caractéristique a favorisé l'apparition de nouvelles lignes de recherche, et donné lieu à de nombreuses publications au cours de ces dernières années, au point que l'on a évoqué un « tournant émotif »¹⁵⁸⁸. Paradoxalement, l'origine empirique de la preuve semblerait avoir favorisé un haut degré subjectivité chez certains chercheurs, plus favorables à une notion d'émotivité plus « romantique ». Ceux-ci sembleraient se réjouir qu'il ait encore place pour un certain « esprit » afin d'expliquer les attitudes des humains, ce qui — à notre sens — irait cependant à l'encontre du bon exercice de l'« intelligence historique »¹⁵⁸⁹. Par ailleurs, les nouveaux historiens des émotions continuent de ne pas prêter suffisamment d'attention au paradigme « moniste » en neuropsychologie. Ainsi, des œuvres aussi suggestives que *L'homme neuronal* de Jean-Pierre Changeux (qui établit que le cerveau conditionne les représentations du monde) et *L'hypothèse stupéfiante* de Francis Crick (où il lance sa prémisse déjà classique : « Tu n'es rien d'autre qu'un paquet de neurones »), demeurent absentes dans la réflexion des émotions en tant qu'objet d'étude historique¹⁵⁹⁰.

Quelles sont, dès lors, les répercussions méthodologiques et théoriques que peut avoir cette « révolution cognitive » pour l'atelier de l'historien¹⁵⁹¹ ? Le fait que les émotions influencent la prise de décisions est, en soi déjà, un élément fondamental à

¹⁵⁸⁶ A. R. Damasio, *Descartes' Error*, op.cit., pp. 127 et ss.

¹⁵⁸⁷ D. L. Smail, *On Deep History and the Brain*, Berkeley, University of California Press, 2008, pp. 154-155.

¹⁵⁸⁸ H. Vester, « Emotions in Postemotional Culture », in J. Schlaeger, G. Stedman, (éds.), *Representations of Emotions*, Tübingen, G. Narr, 1999, pp. 19-20.

¹⁵⁸⁹ C. Prochasson, *L'empire des émotions: les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, 2008, pp. 3ss.

¹⁵⁹⁰ J. Changeux, *L'homme neuronal*, Paris, Fayard, 1983 ; F. Crick, *L'hypothèse stupéfiante, à la recherche scientifique de l'âme*, trad. par H. Prouteau, Paris, Plon, 1994, p. 17.

¹⁵⁹¹ H. Gardner, *Histoire de la révolution cognitive: la nouvelle science de l'esprit*, Paris, Payot, 1993 ; Jean-François Dortier, « La révolution cognitive », in *Le cerveau et la pensée. La révolution des sciences cognitives*, ed. Jean-François Dortier, Paris, Éditions Sciences humaines, 2003, pp. 35-42.

prendre en considération pour comprendre les actions des individus dans le passé¹⁵⁹². Cependant, la prudence s'impose à cet égard dans la mesure où, dans la phase finale du processus de perception, au moment même de l'interprétation, il existe encore une incidence de la rationalité. De fait, selon les termes du biopsychologue Alain Berthoz, les émotions n'établissent qu'un contexte préparatoire à l'action, ce qui est comparable à ce que « la posture est au geste »¹⁵⁹³. Ceci nous conduit de nouveau sur le terrain des représentations sociales, dont l'étude, avec celle des émotions, pourrait constituer un domaine plus adéquat afin d'étudier historiquement les perceptions humaines.

Malheureusement, les études disponibles en psychologie expérimentale et psychologie sociale n'ont pas souvent abordé la question de l'interaction entre émotions et représentations. De fait, ces deux branches des Sciences cognitives semblent aller chacune dans sa direction, comme s'il s'agissait de disciplines différentes. Certains psychologues sociaux pensent même qu'il serait logique, compte tenu du fait que les premières sont présentes dans tout processus subjectif, qu'elles aient un impact quelconque sur la modification, la formation et l'action perceptive des secondes¹⁵⁹⁴. En ce sens, tout semble indiquer — du moins du point de vue d'un non-spécialiste — que toutes deux constituent un système sociocognitif cohérent, dans lequel les émotions formeraient une dimension suffisamment importante pour pouvoir affecter aussi bien le « noyau central » que les « éléments périphériques » des représentations sociales¹⁵⁹⁵. En tant qu'historien, je ne peux qu'attendre avec intérêt les futurs apports des sciences cognitives dans les années à venir.

¹⁵⁹² P. Nagy, « Historians and Emotions: New Theories, New Questions (conférence prononcée au colloque international "Cultural History of Emotions in Premodernity", Université d'Umeå, Suède, 23 au 26 octobre 2008) » [en ligne], *Les émotions au Moyen Âge*, < <http://emma.hypotheses.org/147> >, (19/03/2009).

¹⁵⁹³ A. Berthoz, *La décision*, Paris, Odile Jacob, 2003, pp. 286-287.

¹⁵⁹⁴ F. Gonzalez-Rey, « Subjectivité sociale, sujet et représentations sociales », *Connexions*, 2008, vol.LXXXIII, n° 1, p. 114 ; C. Meyer, *Une histoire des représentations mentales: contribution à une archéologie de la société de la connaissance*, Paris, Editions L'Harmattan, 2007, pp. 39-46.

¹⁵⁹⁵ H. Faria Campos, M. Rouquette, « Abordagem estrutural e componente afetivo das representações sociais », *Psicologia : Reflexão e Crítica*, 2003, vol.XVI, n° 3, pp. 435-436, 444.

Annexe 3 : Distribution ethno-démographique

(Cuba, Jamaïque, Virginie et Venezuela)

La Jamaïque était vers la fin du XVIII^e siècle la dépendance coloniale européenne qui rassemblait le plus grand nombre d'esclaves après Saint-Domingue, et également celle qui montrait la plus haute disproportion entre ceux-ci et les Blancs de toutes les Caraïbes, après la colonie française. En 1788, on y recensait 236 442 esclaves, pour à peine 18 347 Blancs et près de 6 000 de libres de couleur. Cette différence augmente d'environ 30 % aux années 1790, étant donné l'élan que donnent à l'importation d'esclaves aussi bien les problèmes survenus dans les îles françaises, que l'envie d'occuper le vide laissé par celles-ci en termes de production sur les marchés internationaux de sucre et autres produits tropicaux. Au cours des premières décennies du XIX^e siècle, la population esclave resta stable, si l'on tient compte de l'abolition de la traite par le Parlement britannique en 1807, tandis que celle des libres de couleur tripla jusqu'à atteindre les 35 000 individus. Dans cette même période, la population blanche se réduisit progressivement, liée à une moindre immigration compte tenu sûrement de la perte de rentabilité du système esclavagiste après l'approbation de cette mesure. De fait, lorsque l'esclavage est aboli en 1833, elle n'est plus que de la moitié de ce qu'elle comptait à la fin du siècle précédent¹⁵⁹⁶.

À Cuba, dès la fin du XVIII^e siècle, la population de couleur avait, dans l'ensemble, toujours été supérieure à celle des Blancs, situation qui se maintiendra jusqu'à la dernière décennie. En 1791, il avait dans l'île 272 301 habitants, dont 133 559 (49 %) étaient blancs, 84 590 (31 %) esclaves et 54 854 (20 %) libres de couleur ; par conséquent, si l'on totalise ces deux derniers secteurs, la population de couleur atteignait 139 444 individus (51 %). À partir de cette date, le nombre d'esclaves connaît une forte croissance, favorisée par les prétentions impériales et de l'élite cubaine de transformer l'île en une colonie de plantation. La réussite de ce projet fit que la population esclave dépassa rapidement celle des Blancs dès les années 1830. Dans un recensement de 1841, les esclaves représentaient 43 % de la population (436 495), les

¹⁵⁹⁶ D. Watts, *Las Indias Occidentales. Modalidades de desarrollo, cultura y cambio medioambiental desde 1492*, Madrid, Alianza Editorial, 1992, p. 359.

libres de couleur 15 % (152 838), tandis que les Blancs se voyaient pour la première fois dépassés par les premiers avec 41 % (418 291). Ces données signifient que la population de couleur s'élevait désormais à 58 % de la population totale. Cette situation s'inversera cependant dans les années suivantes, compte tenu de la crainte manifestée par les Blancs créoles d'une « africanisation » de l'île, de l'arrivée d'immigrants blancs et des restrictions imposées de facto par les Britanniques au commerce d'esclaves¹⁵⁹⁷.

En Virginie, dans les années 1790, les Blancs étaient amplement majoritaires, dans une proportion de 3 à 2 : 442 117 Blancs, 292 627 esclaves et 12 866 libres de couleur. Étant donné que la traite avait été interdite par l'assemblée de l'État en 1778, la population locale d'esclaves n'avait connu qu'une croissance naturelle. Ce fait, ajouté à l'exportation d'esclaves locaux vers d'autres États du Sud et aux fugues vers les territoires non esclavagistes du Nord, firent que la population n'augmenta que très lentement, n'atteignant que 492 865 individus à la veille de la Guerre Civile en 1860. On constate un phénomène similaire chez les libres de couleur dont le nombre n'était que de 58 042 individus, en raison des mesures introduites depuis le début du siècle afin de contrôler leur nombre. Les Blancs dépassaient largement la somme de ces deux secteurs — esclaves et libres de couleur —, avec 1 047 299 individus. Cependant, la perception qu'avaient les Blancs du nombre de personnes de couleur dans l'État était très nettement accentuée dans les régions où se trouvait la majorité des plantations, autrement dit à l'est et au sud (dans la « Ceinture noire» (*Black Belt*) [Graphique 6]), ainsi que dans des centres urbains tels que Richmond. En 1800, la population de couleur de cette ville représentait presque la moitié d'un total d'environ 5 737 individus, dont 2 293 esclaves et 607 libres de couleur¹⁵⁹⁸.

Au Venezuela, la population de couleur avait toujours été supérieure à la population blanche en raison du très grand nombre de libres de couleur. En 1800, d'après les estimations réalisées par le naturaliste prussien Alexander de Humboldt, ce territoire comptait environ 800 000 habitants : 212 000 Blancs (26 %), 120 000 indiens

¹⁵⁹⁷ D. Watts, *Las Indias Occidentales*, *op.cit.*, p. 374 ; H. S. Klein, *Slavery in the Americas : A Comparative Study of Virginia and Cuba*, Chicago, Ivan R. Dee, 1967, p.202 ; C. Naranjo Orovio, « La amenaza haitiana, un miedo interesado », *op.cit.*, pp. 98-99 ; K. Ghorbal, *Réformisme et esclavage à Cuba*, *op.cit.*, p. 130 ; D. R. Murray, « Statistics of the Slave Trade to Cuba, 1790-1867 », *Journal of Latin American Studies*, 1971, vol.III, n° 02, p. 136.

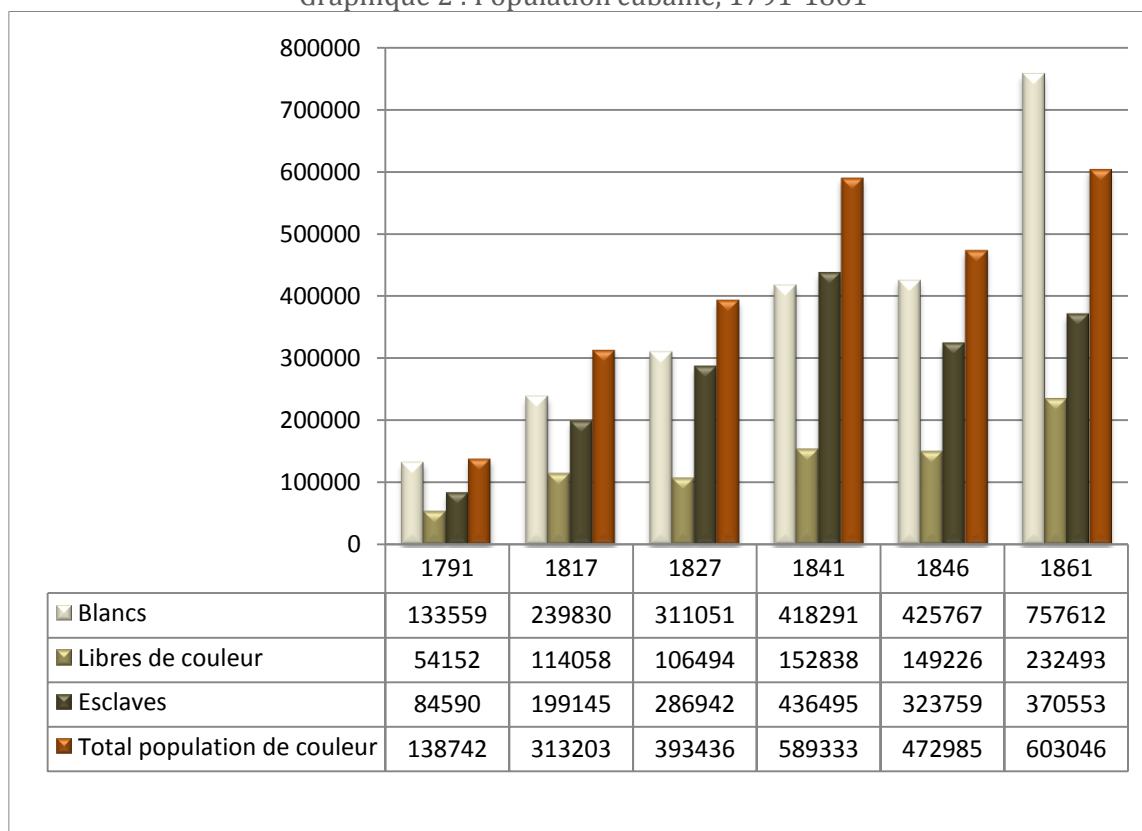
¹⁵⁹⁸ H. S. Klein, *Slavery in the Americas*, *op.cit.*, pp. 177, 236 ; J. Sidbury, *Ploughshares into Swords*, *op.cit.*, p. 19 ; M. B. Sheldon, « Black-White Relations in Richmond, Virginia, 1782-1820 », *The Journal of Southern History*, 1979, vol.XLV, n° 1, p. 28n.

(15 %), 62 000 esclaves (8 %), et 406 000 individus de « races mixtes » (51 %). La population de couleur du territoire s'élevait par conséquent à 61.3 % du total¹⁵⁹⁹. Ce pourcentage élevé était perceptible dans les rues de Caracas, comme l'indiqua un Français qui y a séjourné à la fin du XVIII^e siècle, François de Pons. Dans un ouvrage qu'il publiera plus tard, il écrit à propos de la population de cette ville que « par rapport à d'autres classes sociales, dans toutes les Indes Occidentales, il n'est sans doute pas de ville qui compte autant d'esclaves émancipés ou de descendants d'émancipés »¹⁶⁰⁰. À la suite de la guerre d'Indépendance qui prend fin en 1823, la population avait été décimée, notamment le secteur des Blancs. Il va falloir atteindre près de vingt ans pour que cette population se stabilise à nouveau. En 1839, cinq ans avant l'abolition de l'esclavage, le total de la population s'élevait à 945 548, dont 260 000 blancs, 218 415 indiens, 414 151 de « races mixtes », et 49 782 esclaves.

¹⁵⁹⁹ Se fondant sur les chiffres de Humboldt, F. Brito Figueroa propose une estimation plus élevée : 893 043 habitants, répartis en Blancs (184 727 ; 20.3 %), indiens (161 154 ; 18.4 %), esclaves (87 800 ; 9.7 %), Marrons (24.000 ; 2.6%), et libres de couleur, soit des *pardos* et Noirs libres (440 362 ; 49 %). F. Brito Figueroa, *Historia económica y social de Venezuela : Una estructura para su estudio*, vol.I, Caracas, Universidad Central de Venezuela, 1963, p. 160.

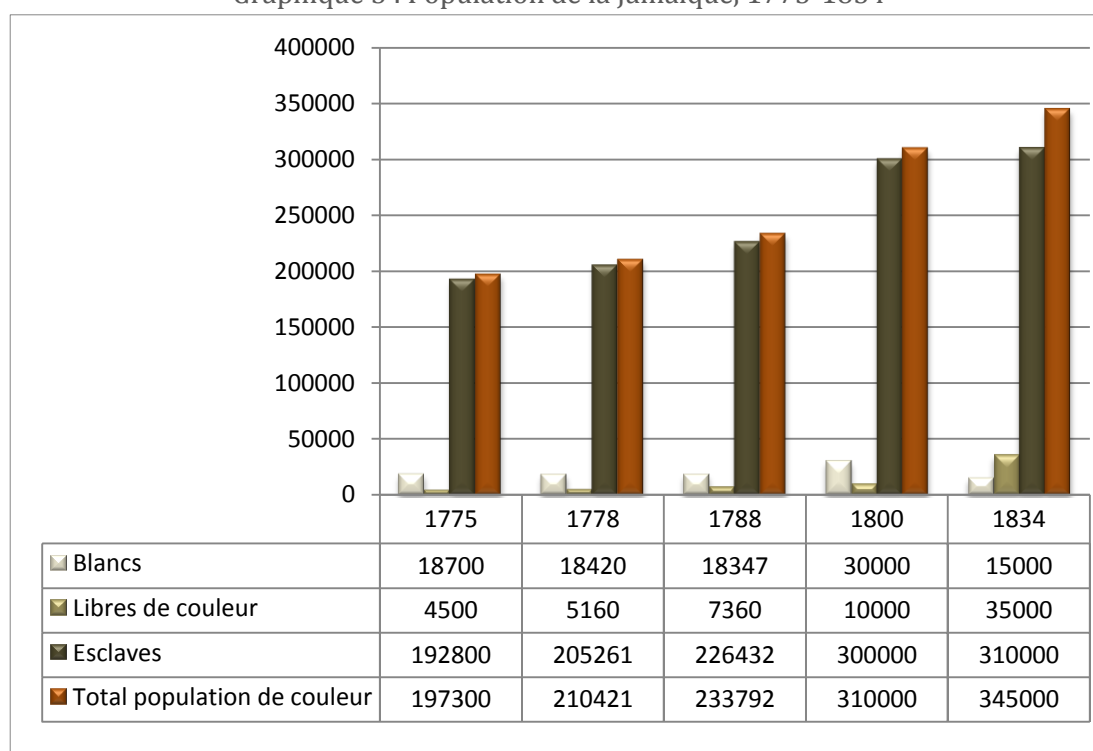
¹⁶⁰⁰ F. J. D. Pons, *Viaje a la parte oriental de Tierra Firme en la América meridional*, vol.II, Caracas, Banco Central de Venezuela, 1960, p. 233.

Graphique 2 : Population cubaine, 1791-1861



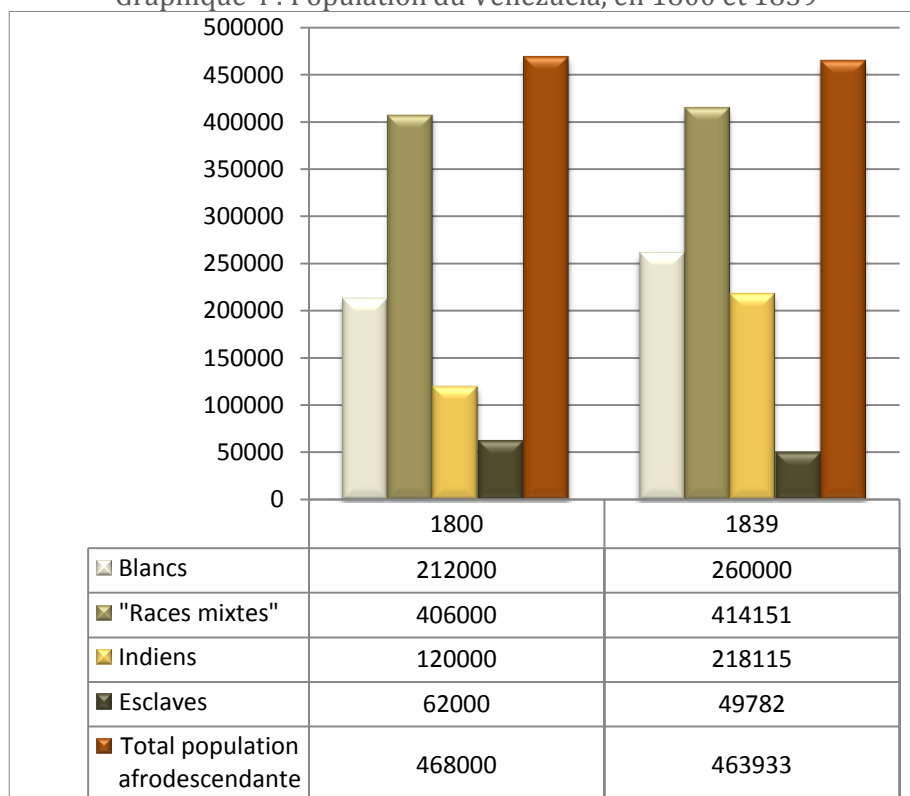
Source : D. R. Murray, « Statistics of the Slave Trade to Cuba, 1790-1867 », *Journal of Latin American Studies*, vol.III, n° 2 (1971), p. 136

Graphique 3 : Population de la Jamaïque, 1775-1834



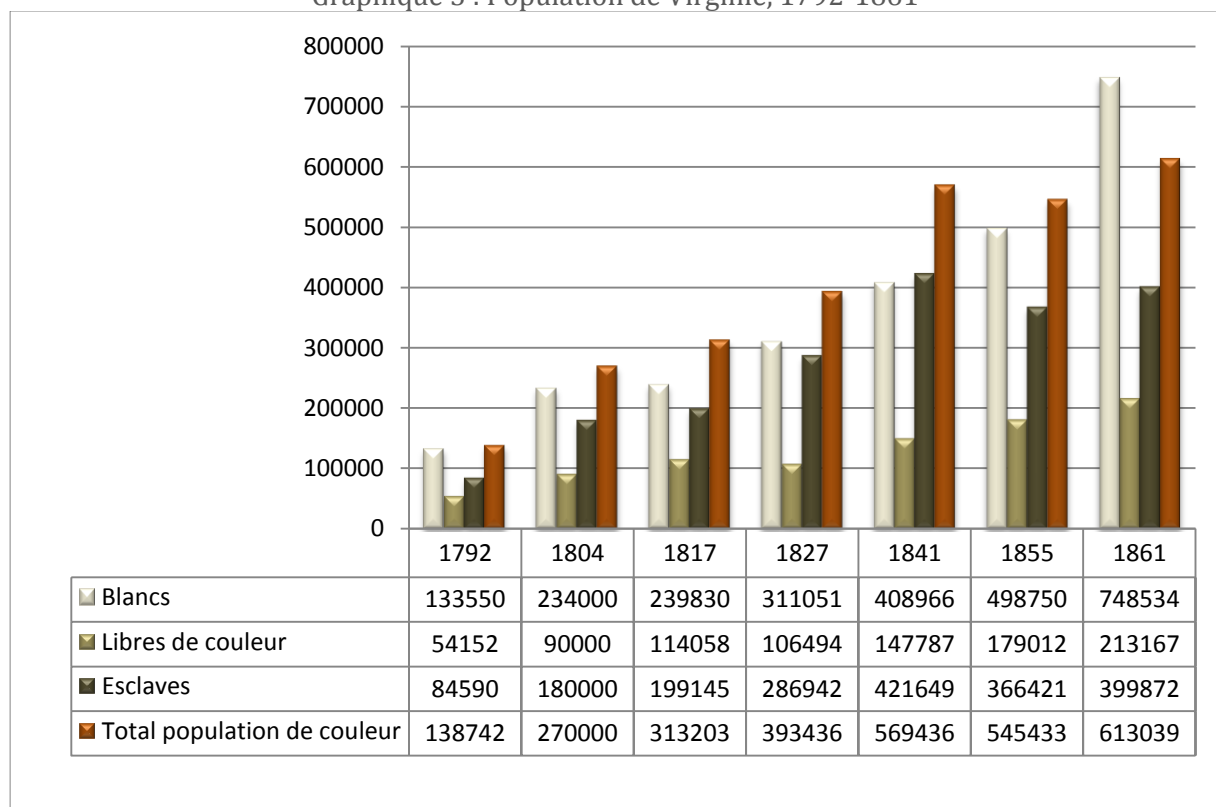
Source : D. Watts, *Las Indias Occidentales: modalidades de desarrollo, cultura y cambio medioambiental desde 1492*, Madrid, Alianza Editorial, 1992), p.359 [Les chiffres de libres de couleur des années 1778 et 1788 on été extrapolées]

Graphique 4 : Population du Venezuela, en 1800 et 1839



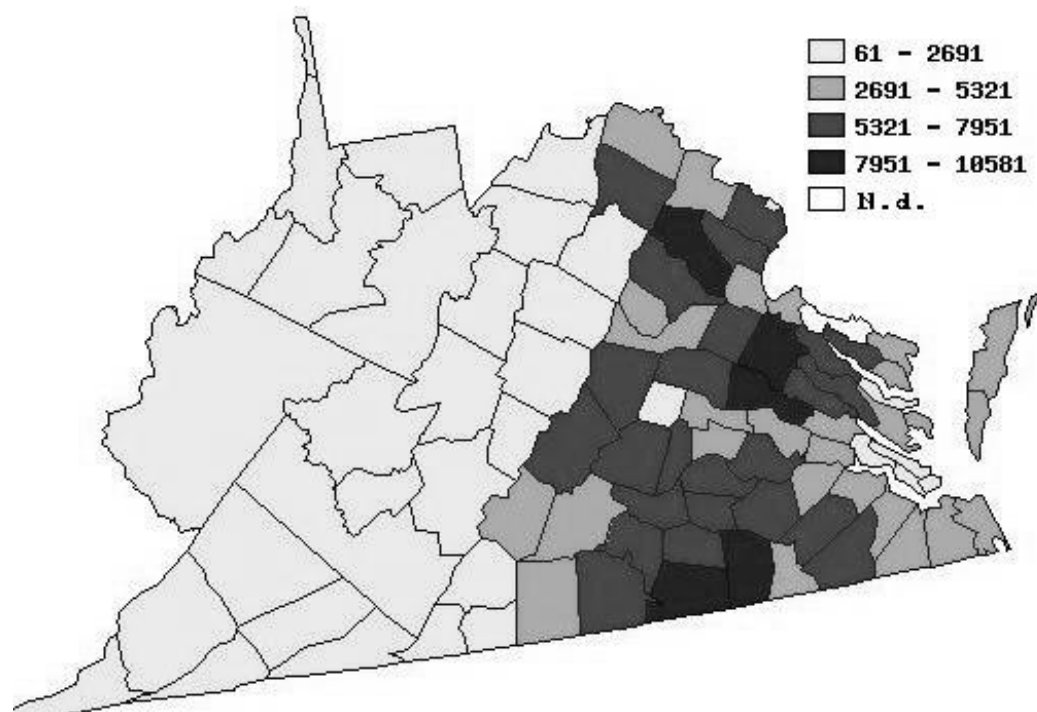
Source : Codazzi A., *Resumen de la geografía de Venezuela*, Paris, Impr. de H. Fournier y Cia., 1841

Graphique 5 : Population de Virginie, 1792-1861



État de Virginie. Quantité d'esclaves par comté. Recensement national des États-Unis de 1800. Source : *Historical Census Browser*, University of Virginia Library [en ligne]

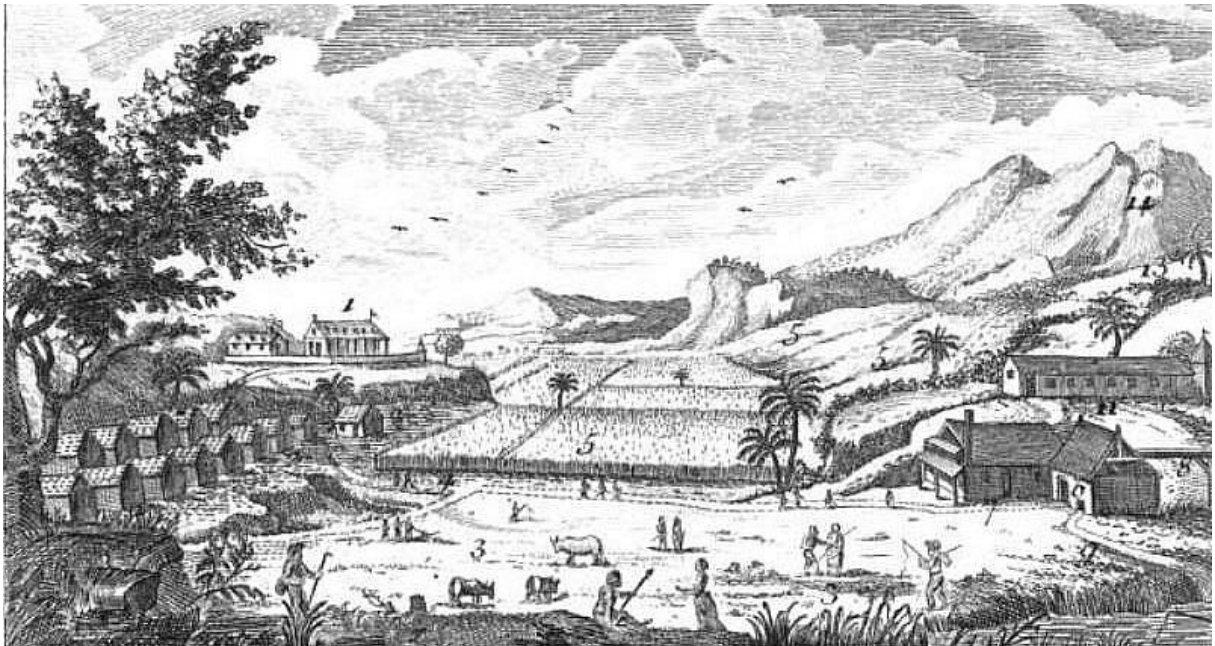
Graphique 6 : Virginie. Quantité d'esclaves par comté



Recensement national des États-Unis de 1800.
Source : *Historical Census Browser*, University of Virginia
Library [en ligne]

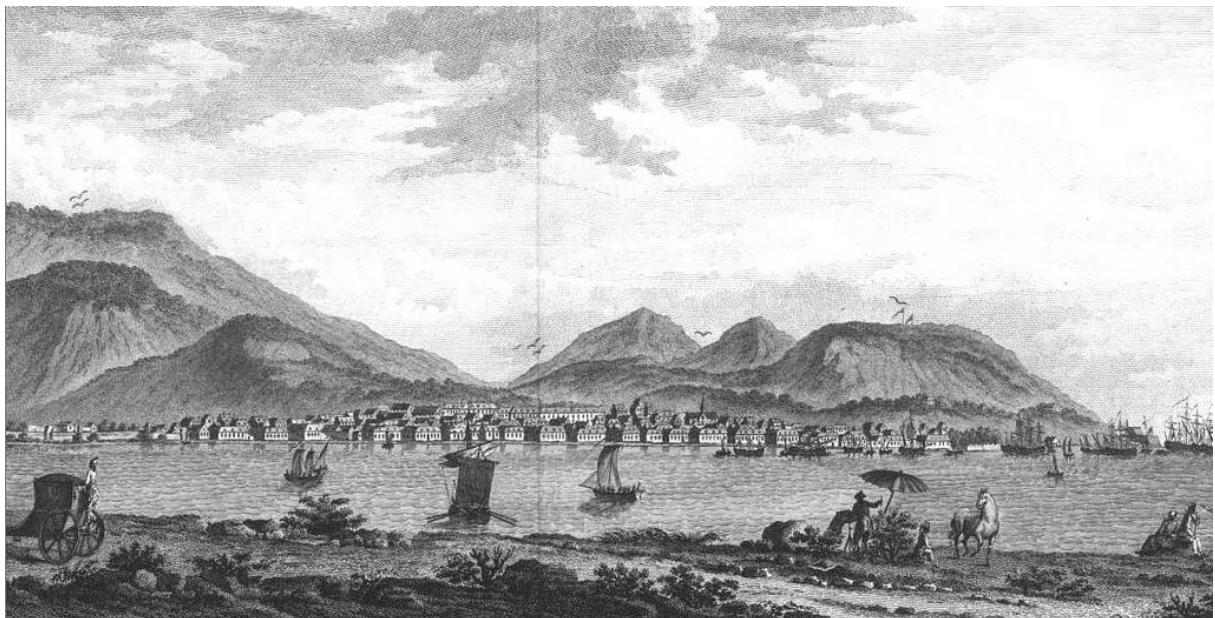
Annexe 4 : Le « paradis » des Antilles

Figure 31 : Une plantation aux Antilles

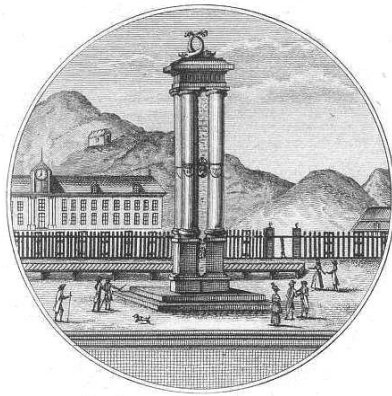


« Vue d'une habitation », in M. De Felice (dir.), *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines*, vol. IX, Yverdon, 1779. Source : Google livres [en ligne]

Figure 32 : Vue du Cap-Français.



F. de la Brunière et N. Ponce, « Vue du Cap Francois, Isle St. Domingue, prise du Chemin de l'embarcadere de la petite Anse » [détail], in M. de Saint-Méry et al., *Recueil de vues des lieux principaux de la colonie française de Saint-Domingue*, Paris, 1791. Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]



PLACE ET FONTAINE MONTARCHER,
DEVANT LE GOUVERNEMENT,
au Cap-François, Isle S.^t Domingue.

Figure 33 : Une place au centre du Cap-Français
F. de la Brunière et N. Ponce, « Place et Fontaine Montarcher », in
M. de Saint-Méry et al., *Recueil de vues des lieux principaux de la
colonie française de Saint-Domingue*, Paris , 1791.
Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]

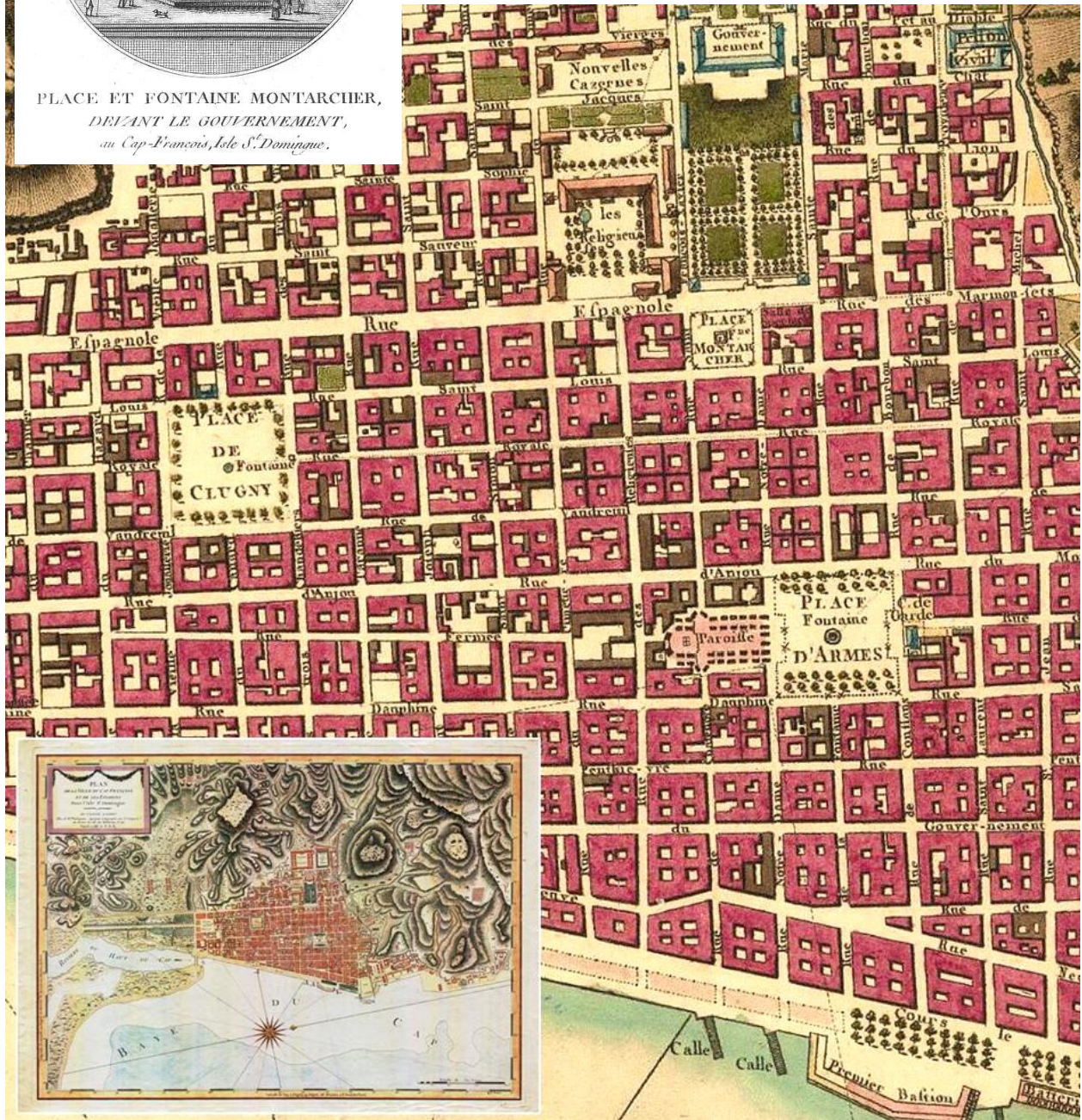


Figure 34 : Plan de la ville du Cap François

M. Phelipeau, *Plan de la Ville du Cap François et de ses Environs Dans l'Isle St. Domingue*, Paris, 1786.
Source : JCB Archive of Early American Images [en ligne]

Annexe 5 : Liste de gouverneurs, 1790-1805

(Cuba, la Virginie, la Jamaïque et le Venezuela)

Cuba	Virginie	Jamaïque	Venezuela
<i>1790-1796</i> Luis de las Casas y Arragorri	<i>1788-1791 : Beverley Randolph</i>	<i>1790-1791</i> Thomas, comte d'Effingham	<i>1786-1792</i> Juan de Guillelmi y Andrada
<i>1796-1799</i> Juan Procopio Bassecourt, comte de Santa Clara	<i>1791-1794 : Henry Lee</i>	<i>1792-1795</i> Sir Adam. Williamson	<i>1792-1799</i> Pedro Carbonell Pinto Vigo y Correa
<i>1799-1812</i> Salvador de Muro y Salazar, marquis de Someruelos	<i>1794-1796 : Robert Brooke</i>	<i>1795-1801</i> Alexander Lindsay, comte de Balcarres	<i>1799 (jan-avril)</i> Joaquín de Subillaga
	<i>1796-1799 : James Wood</i>	<i>1801-1805</i> Sir George Nugent	<i>1799-1807</i> Manuel de Guevara y Vasconcelos
	<i>1799-1802</i> James Monroe	<i>1806-1808</i> Sir Eyre Coote	
	<i>1802-1805</i> John Page		

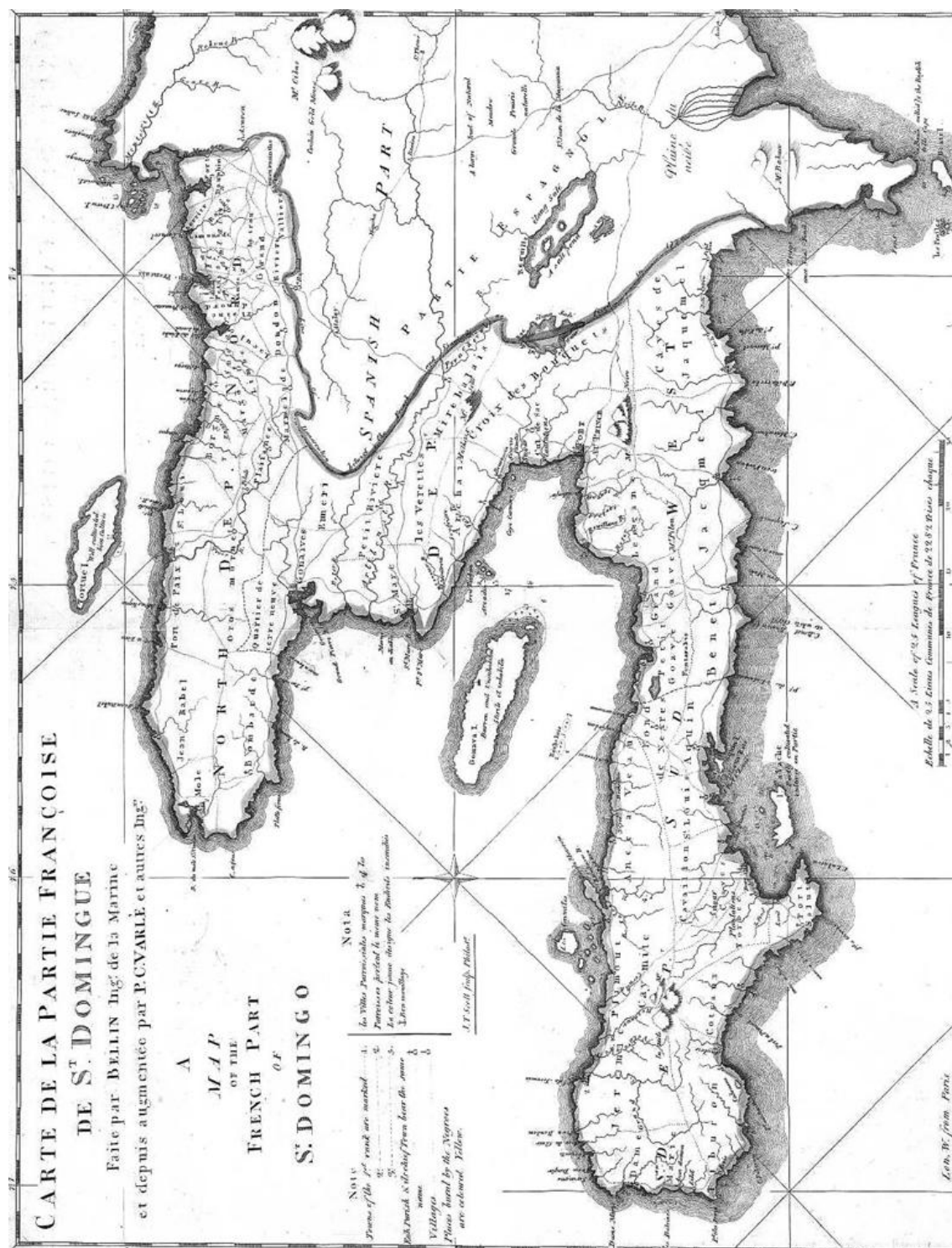
Annexe 6 : Chronologie

Événements qui favorisèrent l'émergence
du syndrome de Saint-Domingue

Annexe 7 : Cartes historiques

(Saint-Domingue, Cuba, la Virginie, la Jamaïque et la Terre Ferme hispanique)

Carte 8 : Saint-Domingue



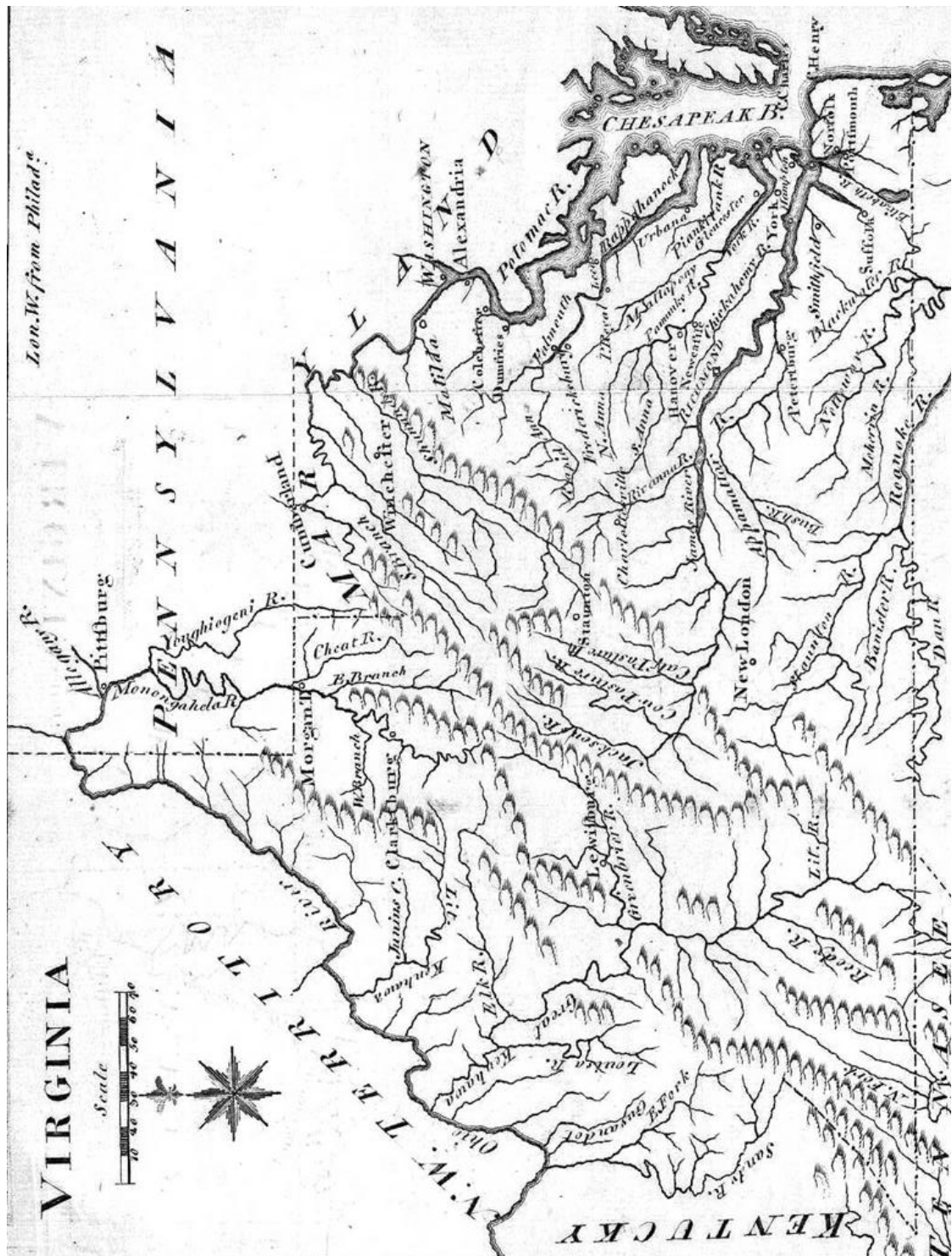
J. N. Bellin, « Carte de la partie françoise de St. Domingue... », M. Matthew (édit.),
 Carey's General Atlas, Philadelphie, M. Carey, 1814.
 Source : David Rumsay Map Collection [en ligne]

Carte 9 : Cuba



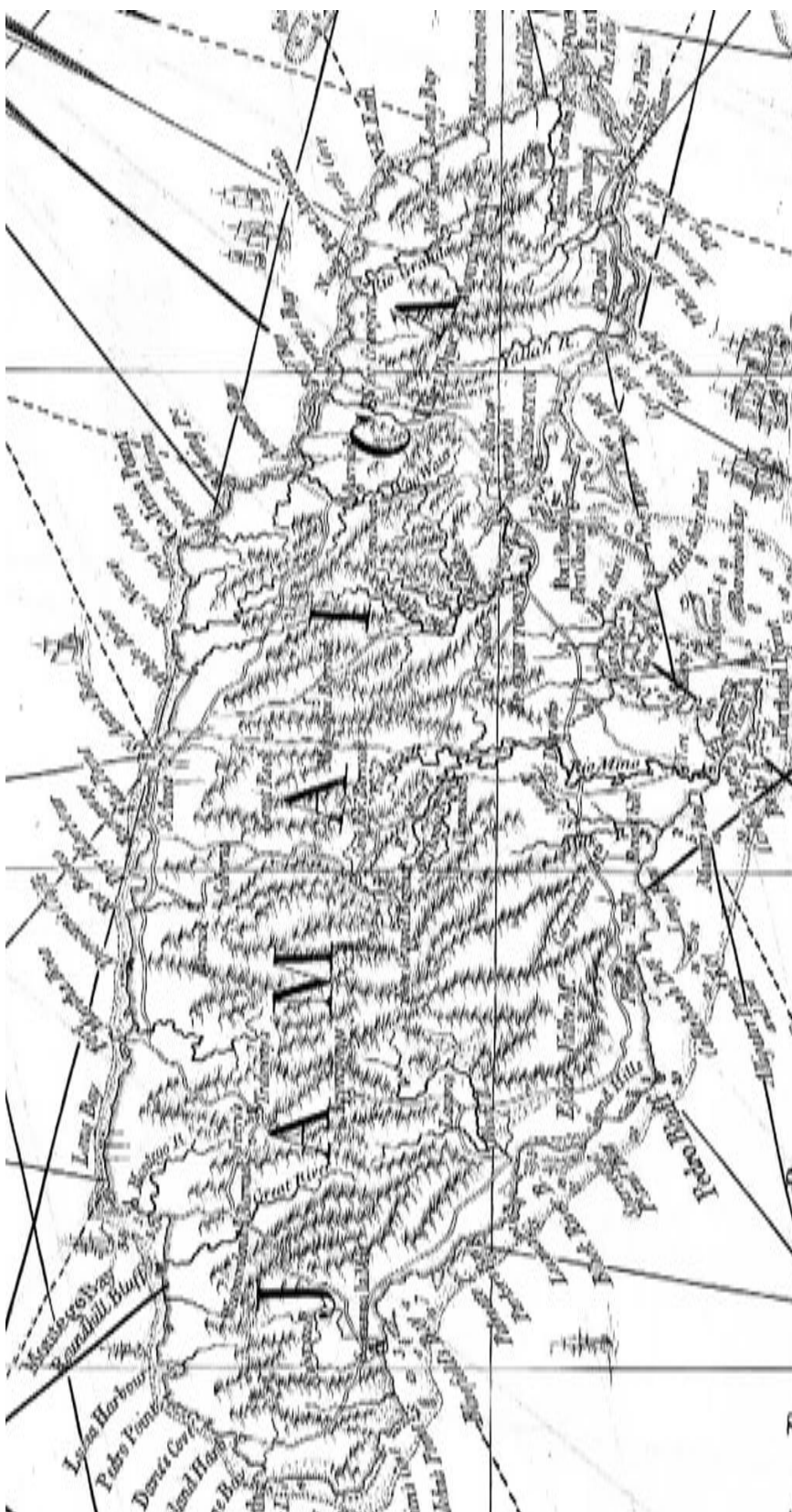
J. Popple, « A Map of the British Empire in America » [détail], Londres, Engrav'd by Willm. Henry Toms & R.W. Seale, 1733. Source : David Rumsey Map Collection [en ligne]

Carte 10 : Virginie



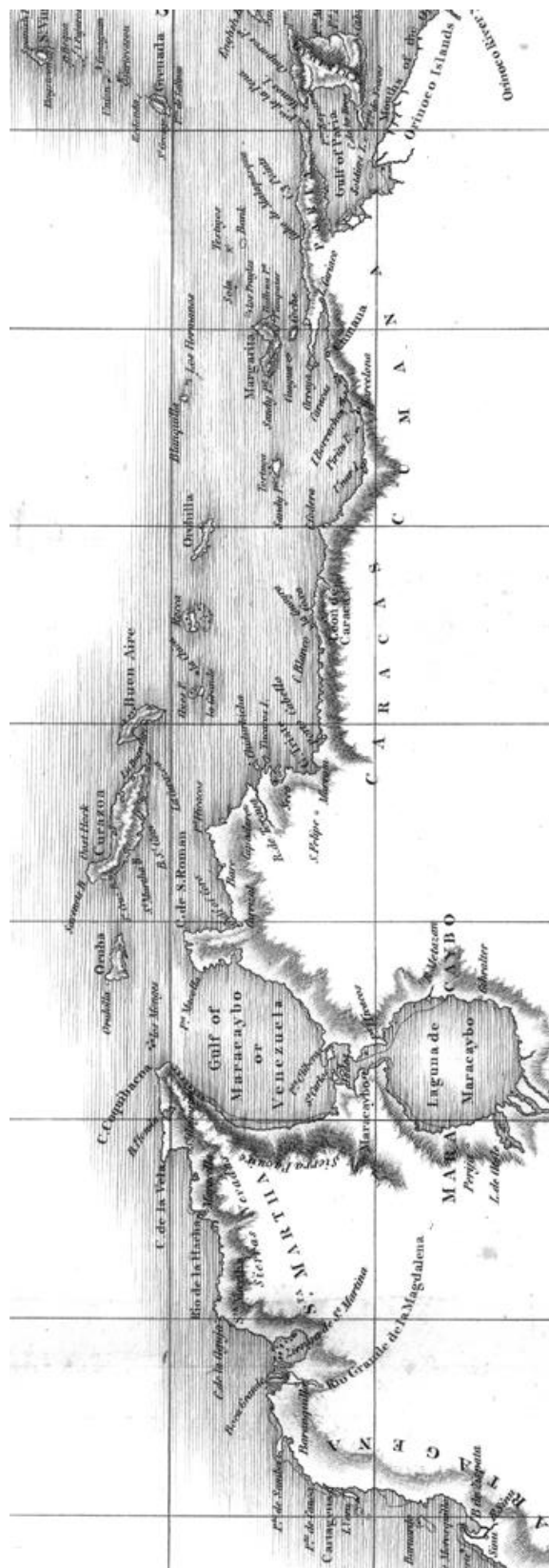
J. Scott, « Virginia » [détail], *The United States Gazetteer*, Philadelphie, Printed By F. & R. Bailey, at Yorick's Head, No. 116, High Street. 1795.
Source : David Rumsey Map Collection [en ligne]

Carte 11 : Jamaïque



J. Popple, « A Map of the British Empire in America » [détail],
Londres, Engrav'd by Willm. Henry Toms & R.W. Seale, 1733.
Source : David Rumsey Map Collection [en ligne]

Carte 12 : La Terre Ferme hispanique



P. Playfair, « West Indies » [détail], *A New General Atlas, Ancient and Modern; Accurately Constructed*, Londres, Printed for The Author; and Sold By T. Underwood, Fleet Street, London; and P. Hill, Edinburgh, 1814.
Source ; David Rumsey Map Collection [en ligne]

Sources et bibliographie

I. Sources manuscrites

Archivo General de Indias (Séville, Espagne)

Section : **Caracas**

Liasses : 427, 430,

Section : **Estado**

Liasses : I, II, V-A, V-B, VII, IX, X, XIII, XIV, XVI, XVII, XVIII, LII, LVIII, LXII, LXVII, LXVIII, LXXI, XCII

Section : **Indiferente**

Liasse : 802

Section : **Libros Manuscritos**

Microfilm : XII

Section : **Santo Domingo**

Liasses : 1029, 1030, 1031, 1033, 1038

Section : **Ultramar**

Liasses : 114, 132

Archivo General de la Nación (Caracas, Venezuela)

Section : **Expedición Naval a América**

Tome : Unique

Section : **Gobernación y Capitanía General**

Tomes : X, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, XLIX-2, LVI, LVII, LIX, LX, LXIII, LXIV, LXV, LXVIII, LXIX, LXXX, LXXXI, LXXXII, LXXXV, LXXXIX, XC, XCII, XCIII, XCIV, XCV, XCVI, XCVII, XCVIII, CI, CVI, CXII, CXIII, CXXI, CXXV, CXXXI, CXXXVII, CXXXVIII, CLXIX

Section : **Reales Órdenes**

Tome : X

Archivo General de Simancas (Valladolid, Espagne)

Section : **Secretaría del Despacho de Guerra**

Liasses : 6845, 6850, 6852, 6865, 7165, 7202, 7247

Centre d'Archives d'outre-mer (Aix-en-Provence, France)

Section : **Colonies**

Microfilm : C^{7a}54

Library of Virginia (Richmond, Virginie, États-Unis)

Microfilms : Misc.Reel 3002, Misc.Reel 3004, Misc.Reel 5051 ; Misc.Reel 5052, Reel 219 (boite 273/107)

Service Historique de la Marine (Paris, France)

Séction : **Marine BB⁴**

Liasse : 129

The National Archives (Kew Gardens, Royaume-Uni)

Section : **Colonial Office**

Tomes : 137/56, 137/88, 137/89, 137/90, 137/91, 137/92, 137/94, 137/93, 137/95, 137/96, 137/97, 137/98, 137/99, 137/100, 137/101, 137/102, 137/103, 137/104, 137/108, 137/109, 137/110, 137/111, 137/117

Section : **War Office**

Tome : 1/97

II. Sources imprimées

a. Journaux

Alexandria Advertiser And Commercial Intelligencer (Virginie)

Alexandria Daily Advertiser (Virginie)

Alexandria Expositor, for the Country (Virginie)

Anti-Slavery Reporter (Grande-Bretagne)

El Abolicionista Español (Espagne)

Gaceta de Madrid (Espagne)

La América (Espagne)

Mercurio Venezolano (Venezuela)

Minerva o El Revisor General (Espagne)

The Liberator (Massachusetts)

The Virginia Gazette (Virginie)

The Virginia Gazette, and General Advertiser (Virginie)

The Daily Dispatch (Virginie)

The Richmond Enquirer (Virginie)

The Royal Gazette (Jamaica)

The Times (Grande-Bretagne)

The Times; and District of Columbia Daily Advertiser (Virginie)

Virginia Chronicle (Virginie)

Virginia Gazette, and General Advertiser (Virginie)

b. Actes, écrits, récopilations et correspondance officiels

1. *Actas del Congreso Constituyente de 1830*, Caracas, Ediciones del Congreso de la República, 1979.
2. *Actas del Congreso de Angostura, 1819-1820*, 2^e éd., Bogotá, Fundación para la Conmemoración del Bicentenario del Natalicio y el Sesquicentenario de la Muerte del General Francisco de Paula Santander, 1988, 451 p.
3. *Acts Passed at a General Assembly of the Commonwealth of Virginia (1830-1831)*, Richmond, T. Ritchie, 1832.
4. ANONYME, *A Particular Account of the Commencement and Progress of the Insurrection of the Negroes in St. Domingo, Which Began in August Last: Being a Translation of the Speech Made to the National Assembly, the 3d of November, 1791, by the Deputies from the General Assembly of the French Part of St. Domingo.*, 4^e éd., Londres, 1792, 8 p.
5. ANONYME, « An epistle to W. Wilberforce, Esq. written during the disturbances in the West Indies », dans *An abstract of the evidence delivered*

- before a select committee of the House of Commons, in the years 1790 and 1791; on the part of the petitioners for the abolition of the slave trade., 2^e éd., Londres, Printed by R. Haworth, 1792, p. 272.
6. ANONYME, *An essay concerning slavery, and the danger Jamaica is expos'd to from the too great number of slaves*, Londres, Charles Corbett, 1746, 67 p.
 7. ANONYME, *Letter to a member of the General Assembly of Virginia, on the subject of the late conspiracy of the slaves*, Baltimore, Printed by Bonsal & Niles, 1801, 23 p.
 8. ANONYME, *My Odyssey; Experiences of a Young Refugee from Two Revolutions*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1959, 204 p.
 9. ANTILLON Isidoro de, *Disertación sobre el origen de la esclavitud de los negros, motivos que la han perpetuado, y medios para hacer prosperar nuestras colonias sin la esclavitud de los negros*, Barcelona, Imprenta de José Busquets, 1820, 134 p.
 10. ARANGO Y PARREÑO Francisco, *Obras*, vol. II, La Havane, Dirección de Cultura, 1952.
 11. ARANGO Y PARREÑO Francisco de, « Discurso sobre la agricultura en La Habana y medios de fomentarla », dans *De la factoría a la colonia*, La Havane, Talleres de Cultural, 1936.
 12. ARRATE José Martín Félix de, *Llave del Nuevo Mundo. Antemural de las Indias Occidentales*, México, FCE, 1949, 264 p.
 13. BOLÍVAR Simón, *Obras Completas*, vol. I, 2^e éd., La Havane, Editorial Lex, 1950.
 14. BOLÍVAR Simón, *Obras Completas*, vol. II, 2^e éd, La Havane, Editorial Lex, 1950.
 15. BOLÍVAR Simón, *Obras Completas*, vol. III, 2^e éd, La Havane, Editorial Lex, 1950.
 16. BOLIVAR Simón, *Doctrina del Libertador*, Caracas, Fundacion Biblioteca Ayacucho, 1995.
 17. BOLIVAR Simón, « Ensayo sobre las diferencias sociales en América Kingston, después del 28 de setiembre de 1815 », Biblioteca Luis Ángel Arango, consulté le 7 février 2008, à <http://www.lablaa.org/blaavirtual/historia/ensayo/bolivar1.htm>.
 18. BRODNAX William H, *The Speech of William H. Brodnax, (of Dinwiddie) in the House of Delegates of Virginia, on the Policy of the State with Respect to It Colored Population. Delivered January 19, 1832*, Richmond, T.W. White, printer, 1832, 44 p.
 19. BURKE Edmund, *Reflexions sur la Révolution de France*, Paris, A. Egron, 1823, 463 p.
 20. CARRERA DAMAS Germán, (éd.), *Materiales para el estudio de la cuestión agraria en Venezuela*, vol. II, Caracas, Universidad Central de Venezuela, Facultad de Humanidades y Educación, 1979.
 21. CLARKSON Thomas, *History of the rise, progress, and accomplishment of the abolition of the African slave-trade by the British Parliament*, Londres, J.W. Parker, 1839.
 22. CLARKSON Thomas, *The True State of the Case, Respecting the Insurrection at St. Domingo*, Ipswich, J. Bush, 1792, 8 p.
 23. CLARKSON Thomas, *Thoughts on the Necessity of Improving the Condition of the Slaves in the British Colonies, with a View to Their Ultimate Emancipation:*

- And on the Practicability, the Safety, and the Advantages of the Latter Measure*, Londres, Imprimé par Richard Taylor, 1823, 60 p.
24. COBBETT William (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates, during the second session of the second parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, and of the Kingdom of Great Britain the Nineteen*, vol. II, Londres, R. Bagshaw, 1804.
 25. COBBETT William (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates, during the second session of the second parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, and of the Kingdom of Great Britain the Nineteen*, vol. III, Londres, R. Bagshaw, 1805.
 26. COBBETT William (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates, during the second session of the second parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, and of the Kingdom of Great Britain the Nineteen*, vol. VII, Londres, R. Bagshaw, 1806.
 27. COBBETT William (éd.), *Cobbett's Parliamentary Debates, during the second session of the second parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, and of the Kingdom of Great Britain the Nineteen*, vol. VIII, Londres, R. Bagshaw, 1812.
 28. CODAZZI Agostino, *Resúmen de la geografía de Venezuela*, Paris, Impr. de H. Fournier y Cia., 1841, 648 p.
 29. « Colonel William Byrd on Slavery and Indented Servants, 1736, 1739 », *The American Historical Review*, vol. 1, n°. 1, 1895, p. 88-90.
 30. CONGRESO DE LOS DIPUTADOS, *Diario de las sesiones de Cortes*, vol. IV, Madrid, Imprenta de J.A., 1873.
 31. CONGRESO DE LOS DIPUTADOS, *Diario de las sesiones de Cortes: Congreso de los Diputados : legislatura de 1879 à 1880*, Madrid, s.n., 1880.
 32. *Conjuración de 1808 en Caracas para la formación de una junta suprema gubernativa (Interrogatorio ordenado por el regente visitador don Joaquín de Mosquera y Figueroa)*, Caracas, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, 1949, 265 p.
 33. CONVERSE John Kendrick, *A discourse, on the moral, legal and domestic condition of our colored population : preached before the Vermont Colonization Society, at Montpelier, October 17, 1832*, Burlington, Edward Smith, 1832, 32 p.
 34. CORTÁZAR Roberto et CUERVO Luis Augusto (éd.), *Congreso de Cucuta; Libro de Actas*, Bogota, Imprenta nacional, 1923, 818 p.
 35. CORTES CONSTITUYENTES, *Diario de las sesiones de Cortes : legislatura de 1821 (Esta legislatura dió principio en 20 de Febrero de 1821 y terminó en 30 de Junio del mismo año)*, vol. I, Madrid, Imprenta de J.A. García, 1871.
 36. CORTES CONSTITUYENTES, *Diario de sesiones de las Cortes Constituyentes, dieron principio el día 11 de febrero de 1869*, vol. XIV, Madrid, Imprenta de J.A. García, 1870.
 37. CORTES DE CADIZ, *Diario de las discusiones y actas de las cortes*, vol. III, Cádiz, Imprenta Real, 1811.
 38. CORTES DE CADIZ, *Diario de las discusiones y actas de las cortes*, vol. IV, Cádiz, Imprenta Real, 1811.
 39. D. V. A. E. P., *Historia de la Isla de Santo Domingo, continuada hasta los últimos acontecimientos durante la insurrección de los jefes negros, especialmente en el año 1800 (VIII de la República Francesa) y siguientes*

- hasta el presente de 1806*, Madrid, Imprenta de Villalpando, 1806, 270 p.
40. DALLAS Robert Charles, *The History of the Maroons, from Their Origin to the Establishment of Their Chief Tribe at Sierra Leone: Including the Expedition to Cuba for the Purpose of Procuring Spanish Chasseurs and the State of the Island of Jamaica for the Last Ten Years, with a Succinct History of the Island Previous to That Period: In Two Volumes*, Londres, Printed by A. Strahan, 1803, 514 p.
 41. DEW Thomas R., *Review of the Debate in the Virginia Legislature of 1831 and 1832*, Westport, Negro Universities Press, 1970, 133 p.
 42. DUBROCA Louis, *La Vie de Bonaparte... depuis sa naissance jusqu'au 18 brumaire an X, époque de la paix générale. Précédée d'un hommage à la paix*, Paris, Dubroca, 1801, 132 p.
 43. DUBROCA Louis, *La vie de J.-J. Dessalines, chef des noirs révoltés de Saint-Domingue, avec des notes très détaillées sur l'origine, le caractère, la vie et les atrocités des principaux chefs des noirs, depuis l'insurrection de 1791*, Paris, DUBROCA, 1804, 142 p.
 44. DUBROCA Louis, *The life of Toussaint Louverture*, Londres, C. Whittingham, 1802.
 45. DUBROCA Louis, *Vida de J. J. Dessalines, gefe de los negros de Santo Domingo; con notas muy circunstanciadas sobre el origen, carácter y atrocidades de los principales gefes de aquellos rebeldes desde el principio de la insurreccion en 1791*, México, M. de Zúñiga y Ontiveros, 1806.
 46. EDWARDS Bryan, *An Historical Survey of the French Colony in the Island of St Domingo: Comprehending a Short Account of Its Ancient Government ... a Narrative of the Calamities ... Since ... 1789 ... and a Detail of the Military Transactions of the British Army ... to the End of 1794*, Londres, Printed for John Stockdale, 1797.
 47. EDWARDS Bryan, *The History, Civil and Commercial, of the British Colonies in the West Indies*, vol. II, Londres, Printed for J. Stockdale, 1793.
 48. EDWARDS Bryan, *The History, Civil and Commercial, of the West Indies: : With a Continuation to the Present Time*, vol. I, Londres, Whittaker, 1819.
 49. EDWARDS Bryan et M'Kinnen Daniel, *The history, civil and commercial of the British Colonies in the West Indies*, vol. IV, Philadelphie, Printed and sold by James Humphreys, 1806, 408 p.
 50. FAULKNER Charles James, *The Speech of Charles Jas. Faulkner, (of Berkeley) in the House of Delegates of Virginia, on the Policy of the State with Respect to Her Slave Population. Delivered January 20, 1832*, Richmond, T.W. White, printer, 1832.
 51. FOOT Jesse (Surgeon), *A Defense of the Planters in the West-Indies; comprised in four arguments*, Londres, 1792.
 52. FRANCO José Luciano, *Documentos para la historia de Haití en el Archivo Nacional*, La Havane, Archivo Nacional de Cuba, 1954, 259 p.
 53. Franco José Luciano, *Las conspiraciones de 1810 y 1812*, La Havane, Editorial de Ciencias Sociales, 1977, 220 p.
 54. GARDNER W. J., *A History of Jamaica from Its Discovery by Christopher Columbus to the Year 1872, Including an Account of Its Trade and Agriculture; Sketches of the Manners, Habits, and Customs of All Classes of Its Inhabitants; and a Narrative of the Progress of Religion and Education in the Island*, Londres, F. Cass, 1971, 510 p.

55. GARRAN-COULON Jean-Philippe, « Observations on the Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo », dans Anonyme (dir.), *An inquiry into the causes of the insurrection of the negroes in the island of St. Domingo. To which are added, Observations of M. Garran-Coulon on the same subject, read in his absence by M. Guadet, before the National assembly, 29th Feb. 1792*, Londres, J. Johnson, 1792.
56. Gentleman long resident in Jamaica, *A Letter on the Greater Necessity of an Abolition of the African Slave Trade in Consequence of the Insurrection at St. Domingo* & C, Bath, Printed by R. Cruttwell, 1792, 8 p.
57. GROS, « A Concise History of the Principal Facts, which happened previous to, and after the twenty-sixth Day of October, 1791; and which will serve to throw a Light in the Proceedings of that Day », dans *An Historick Recital, of the Different Occurrences in the Camps of Grande-Revire, Dondon, Sainte-Suzanne, and Others, from the 26th of October, 1791, to the 24th of December, of the Same Year*, Baltimore, Printed by Samuel & John Adams, in Gay-Street, 1792, p. 69-118.
58. GROS, *An Historick Recital, of the Different Occurrences in the Camps of Grande-Revire, Dondon, Sainte-Suzanne, and Others, from the 26th of October, 1791, to the 24th of December, of the Same Year*, Baltimore, Printed by Samuel & John Adams, in Gay-Street, 1792, 118 p.
59. GROS ET VERNEUIL, *Ile St-Domingue, province du nord. Précis historique, qui expose dans le plus grand jour les manoeuvres contre-révolutionnaires employées contre St-Domingue, qui désigne et fait connaître les principaux agents de tous les massacres, incendies qui s'y sont commis*, Paris, Impr. de L. Potier de Lille, 1793.
60. HAMPDEN (Rev.) John, « A commentary on Mr. Clarkson's pamphlet, entitled "Thoughts on the necessity of improving the condition of the slaves in the British Colonies, with a view to their ultimate emancipation" » (Londres, 1824) », dans Debie Lee (dir.), *Slavery, abolition, and emancipation: The emancipation debate*, vol. III, Londres ; Brookfield, Pickering & Chatto, 1999.
61. *Hansard's Parliamentary Debates: Forming a continuation of 'The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803'*, vol. III, Londres, T.C. Hansard, 1831.
62. *Hansard's Parliamentary Debates: Forming a continuation of 'The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803'*, vol. X, Londres, T.C. Hansard, 1824.
63. *Hansard's Parliamentary Debates: Forming a continuation of 'The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803'*, vol. XIII, Londres, T.C. Hansard, 1833.
64. *Hansard's Parliamentary Debates: Forming a continuation of 'The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803'*, vol. XIV, Londres, T.C. Hansard, 1826.
65. *Hansard's Parliamentary Debates: Forming a continuation of 'The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803'*, vol. XV, Londres, T.C. Hansard, 1826.
66. *Hansard's Parliamentary Debates: Forming a continuation of 'The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803'*, vol. XVIII, Londres, T.C. Hansard, 1833.

67. *Hansard's Parliamentary Debates: Forming a continuation of 'The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803'*, vol. XIX, Londres, T.C. Hansard, 1833.
68. HEYRICK Elizabeth, *Immediate, not gradual abolition : or, An inquiry into the shortest, safest, and most effectual means of getting rid of West Indian slavery*, Londres, J. Hatchard, 1824.
69. ISNARDI Francisco, *Mercurio Venezolano, 1811*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1960, 233 p.
70. JEFFERSON Thomas, *Notes on the State of Virginia*, Richmond, J.W. Randolph, 1853.
71. JEFFERSON Thomas, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VI (1789-1792), Federal Edition, New York et Londres, G.P. Putnam's Sons, 1904.
72. JEFFERSON Thomas, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VII (Correspondence 1792-1793), Federal Edition, New York et Londres, G.P. Putnam's Sons, 1905.
73. JEFFERSON Thomas, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. VIII (Correspondence 1793-1798), Federal Edition, New York et Londres, G.P. Putnam's Sons, 1905.
74. JEFFERSON Thomas, *The Works of Thomas Jefferson*, vol. IX (1799-1803), Federal Edition, New York et Londres, G.P. Putnam's Sons, 1905.
75. *Journal of the House of Delegates of the Commonwealth of Virginia*, Richmond, Augustine Davis, 1791.
76. *Journal of the House of Delegates of the Commonwealth of Virginia*, Richmond, Thomas Ritchie, 1831.
77. LABAT Jean-Baptiste, *Nouveau voyage aux isles de l'Amerique, : contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les moeurs, la religion & le gouvernement des habitans anciens & modernes. Les guerres & les evenemens singuliers qui y sont arrivez pendant le séjour que l'auteur y a fait.*, vol. VI, Paris, Guillaume Cavelier père, Libraire au Lys d'or, 1742, 502 p.
78. LABRA Rafael María de (éd.), *El Abolicionista. Periódico defensor de la libertad del trabajo*, 4e année, Madrid, Redacción y administración, 1875.
79. LABRA Rafael María de, *El negro Santos de Santo Domingo (Toussaint L'Ouverture)*, Madrid, Imprenta de Aurelio J. Alaria, 1880, 49p, consulté le 31 janvier 2010, .
80. LABRA Rafael María de, *La abolición de la esclavitud en el orden económico*, Madrid, Imprenta de J. Noguera, 1873, consulté le 31 janvier 2010.
81. LONDON MISSIONARY SOCIETY, *Report of the Proceedings Against the Late Rev. J. Smith, of Demerara*, Londres, Publié par F. Westley, 1824, 204 p.
82. LONDON SOCIETY FOR THE ABOLITION OF SLAVERY, « Abstract of the Report of the Lords' Committees on the Condition and Treatment of the Colonial Slaves », *Anti-Slavery Reporter*, vol. V, n°. 14, 1833, p. 473-476.
83. LONDON SOCIETY FOR THE ABOLITION OF SLAVERY, « The Question Calmly Considered », *Anti-Slavery Reporter*, vol. III, n°. 22, 1830, p. 451-475.
84. LONG Edward, *The History of Jamaica; Or, general survey of the antient and modern state of that island; with reflections on its situation, settlements, inhabitants*, vol. II, Londres, T. Lowndes, 1774.
85. LOVELL, A. (éd), *American History Leaflets: Colonial and Constitutional*, Chicago ; New York, A. Lovell & Co., 1894.
86. *Manifiesto de las provincias de Venezuela a todas las naciones civilizadas*,

- Madrid, Imp. de Alvarez, 1820, 31 p.
87. *Memorias del General O'Leary*, vol. XXII, Caracas, Imprenta de "El Monitor", 1883, 34 p.
 88. *Memorias del General O'Leary*, vol. XXIV, Caracas, Imprenta de "El Monitor", 1884, 650 p.
 89. *Memorias del General O'Leary*, vol. IX, Caracas, Imprenta de la "Gaceta Oficial", 1880, 616 p.
 90. *Memorias del General O'Leary 28*, vol. XXVIII-2, Caracas, Imprenta de "El Monitor", 1883.
 91. MIRANDA Francisco de, *Archivo del General Miranda*, vol. XIII, Caracas, Tipografía Americana, 1938.
 92. MIRANDA Francisco de, *Archivo del General Miranda*, vol. XIV, Caracas, Tipografía Americana, 1938.
 93. MIRANDA Francisco de, *Archivo del General Miranda*, vol. XV, Caracas, Tipografía Americana, 1938.
 94. MIRANDA Francisco de, *Archivo del General Miranda*, vol. XVI, Caracas, Tipografía Americana, 1938.
 95. MIRANDA Francisco de, *Archivo del General Miranda*, vol. XXI, Caracas, Tipografía Americana, 1938.
 96. MIRANDA Francisco de, *Archivo del General Miranda*, vol. XXII, Caracas, Tipografía Americana, 1938.
 97. MIRANDA Francisco de, *Archivo del General Miranda*, vol. XXIV, Caracas, Tipografía Americana, 1938.
 98. MONTAIGNE Michel de, *Essais. Livre premier et second*, Bourdeaux, Par S. Milanges, 1580, 496 p.
 99. MOREAU DE SAINT-MERY Louis-Élie, *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue*, vol. III, Philadelphie, Chez l'auteur, 1797.
 100. MOREAU DE SAINT-MÉRY M. L. E, *Voyage aux États-Unis de l'Amérique, 1793-1798*, New Haven, Yale University Press, coll. «Yale historical publications; manuscripts and edited texts», 1913, 440 p.
 101. *New reports of cases heard in the House of Lords*, Londres, Saunders and Benning, 1835.
 102. OBERG Barbara B. et LOONEY J. Jefferson (éd.), *The Papers of Thomas Jefferson Digital Edition*, Charlottesville, University of Virginia Press, Rotunda, 2008.
 103. PALMER William Pitt et McRae Sherwin (éd.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol. V (1790-1792), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968.
 104. PALMER William Pitt et McRae Sherwin (éd.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol. VI (1792-1793), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968.
 105. PALMER William Pitt et McRae Sherwin (éd.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol. IX (1799-1807), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968.
 106. PALMER William Pitt et McRae Sherwin (éd.), *Calendar of Virginia State Papers and other Manuscripts*, vol. X (1808-1835), Richmond, Kraus Reprint Corporation, 1968.
 107. POSADA, *El Precursor; documentos sobre la vida pública y privada del*

- General Antonio Nariño*, Bogotá, Imprenta nacional, 1903, 653 p.
108. RAINSFORD Marcus, *A Memoir of Transactions That Took Place in St Domingo in the Spring of 1799; Affording an Idea of the Present State of That Country, the Real Character of Its Black Governor, Toussaint L'Ouverture, and the Safety of Our West India Islands, Etc*, Londres, 1802, 31 p.
 109. RAINSFORD Marcus, *An Historical Account of the Black Empire of Hayti: Comprehending a View of the Principal Transactions in the Revolution of Saint Domingo; with Its Ancient and Modern State*, Londres, J. Cundee, 1805, 467 p.
 110. RAINSFORD Marcus, *St. Domingo, or an Historical, Political and Military Sketch of the Black Republic, with a View of the Life and Character of Toussaint L'Ouverture ... Second Edition ... with a ... Map, Etc*, Londres, R. B. Scott, 1802, 63 p.
 111. JEFFERSON Randolph Thomas, *The Speech of Thomas J. Randolph, (of Albermarle,) in the House of Delegates of Virginia, on the Abolition of Slavery: Delivered Saturday, Jan. 21, 1832*, Richmond, Printed by T. W. White, 1832.
 112. RAYNAL Guillaume-Thomas-François, abbé, *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans le deux Indes*, vol. VII, Paris, A. Costes, 1820, 468 p.
 113. *Réimpression de l'ancien Moniteur*, vol. XII, Paris, H. Plon, 1862.
 114. *Report of the Select Committee of the Senate Appointed to Inquire into the Late Invasion and Seizure of the Public Property at Harper's Ferry, Report No. 278*, Senate, 36th Cong., 1st Sess., 1860.
 115. SACO José Antonio, *Coleccion de papeles cientificos, historicos, politicos y de otros ramos sobre la isla de Cuba*, Madrid, Impr. de d'Aubusson y Kugelman, 1858-1859, 3 vols.
 116. SACO José Antonio, *Historia de la esclavitud de la raza africana en el Nuevo Mundo y en especial en los países américo-hispanos*, vol. II, La Havane, Cultura, S.A., 1938.
 117. SACO José Antonio, *Historia de la esclavitud de la raza africana en el Nuevo Mundo y en especial en los países américo-hispanos*, vol. III, La Havane, Cultura, S.A., 1938.
 118. SEWEL J. (éd.), *A Particular Account of the Insurrection of the Negroes of St. Domingo, Begun in August, 1791: Translated from the French: Speech Made to the National Assembly the Third of November, 1791, by the Deputies from the General Assembly of the French Part of St. Domingo*, 2^e éd., Londres, 1792, 32 p.
 119. SHEPHERD Samuel (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol. I, Richmond, S. Shepherd, 1835.
 120. SHEPHERD Samuel (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol. II, Richmond, S. Shepherd, 1835.
 121. SHEPHERD Samuel (éd.), *The Statutes at Large of Virginia, from October Session 1792, to December Session 1806*, vol. III, Richmond, S. Shepherd, 1835.
 122. STANHOPE Charles Stanhope, *A Letter from Earl Stanhope, to the Right Honourable Edmund Burke: Containing a Short Answer to His Late Speech on the French Revolution*, Londres, Printed by George Stafford for P. Elmsly and sold by J. Debrett, and J. Stockdale, 1790, 34 p.
 123. STEPHEN James, *The Slavery of the British West India Colonies Delineated*, as

- It Exists Both in Law and Practice, and Compared with the Slavery of Other Countries, Ancient and Modern*, Londres, J. Butterworth and Son, 1824, 2 vols.
124. STOCKDALE Percival, *A Letter from Percival Stockdale to Granville Sharp, Esq., Suggested to the Authour by the Present Insurrection of the Negroes in the Island of St. Domingo*, Durham, Printed by L. Pennington, 1791, 28 p.
 125. STOWE H. Beecher, *La case de l'oncle Tom*, Paris, G. Charpentier, 1878, 506 p.
 126. *The Debates and Proceedings in the Congress of the United States. (Sixth Congress. Comprising the period from December 2, 1799, to March 3, 1801, inclusive)*, Washington, Gales and Seaton, 1851.
 127. *The Parliamentary Debates from the year 1803 to the present time*, vol. II, Londres, T.C. Hansard, 1812.
 128. *The Parliamentary History of England, from the Earliest period to the year 1803*, vol. IX, Londres, T.C. Hansard, 1812.
 129. *The Parliamentary History of England, from the earliest period to the year 1803*, vol. XXIX, Londres, T.C. Hansard, 1818.
 130. *The Parliamentary History of England, from the Earliest period to the year 1803*, vol. XXX, Londres, T.C. Hansard, 1817.
 131. *The Parliamentary History of England, from the earliest period to the year 1803*, vol. XXXI, Londres, T.C. Hansard, 1818.
 132. *The Parliamentary History of England, from the earliest period to the year 1803*, vol. XXXII, Londres, T.C. Hansard, 1818.
 133. *The Parliamentary History of England, from the Earliest period to the year 1803*, vol. XXXIII, Londres, T.C. Hansard, 1817.
 134. *The war of the rebellion: a compilation of the official records of the Union and Confederate Armies*, vol. LII (Part II), Washington, Govt. Print. Off., coll. «1», 1898.
 135. *The war of the rebellion: a compilation of the official records of the Union and Confederate armies*, vol. II, Washington, Govt. Print. Off., coll. «4», 1900.
 136. *The war of the rebellion: a compilation of the official records of the Union and Confederate armies*, vol. III, Washington, Govt. Print. Off., coll. «4», 1900.
 137. TORRENTE Mariano, *Slavery in the island of Cuba*, Londres, C. Wood, 1853, 139 p.
 138. TUCKER St. George, *A Dissertation on Slavery: With a Proposal for the Gradual Abolition of it in the State of Virginia*, Philadelphie, Matthew Carey Pub, 1861, 104 p.
 139. TURNER Frederick Jackson (éd.), *Correspondence of the French Ministers to the United States, 1791-1797*, vol. II, New York, Da Capo Press, 1972.
 140. VAUGHAN Samuel, « Observations concerning the cultivation of Coffee in St. Domingo, and its probable increase in Jamaica, if the Slave trade shall not be abolished by act of Parliament. », dans Bryan Edwards (dir.), *The History, Civil and Commercial, of the British Colonies in the West Indies*, vol. III, Philadelphie, James Humphreys, 1806.
 141. VIRGINIA CONVENTION, *Proceedings and debates of the Virginia State Convention of 1829-1830*, Printed by S. Shepherd & Co., for Ritchie & Cook, 1830, 919 p.
 142. WALKER David, *Walker's Appeal, in Four Articles; Together with a Preamble] to the Coloured Citizens of the World, but in Particular, and Very Expressly, to*

Those of the United States of America. Written in Boston, State of Massachusetts, Sept., 28, 1829, 2d ed, Boston, D. Walker, 1830.

143. WALTON William, *Present State of the Spanish Colonies; including a particular report of Hispañola, or the Spanish part of Santo Domingo*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme, and Brown, 1810, 404 p.
144. WARNER Samuel, *Authentic and Impartial Narrative of the Tragical Scene Which Was Witnessed in Southampton County*, New York, Printed for Warner & West, 1831, 33 p.

c. Mémoires, souvenirs, témoignages, récits de voyage des contemporains et échanges épistolaires

1. AMBLER Charles Henry, *The Life and Diary of John Floyd, Governor of Virginia, an Apostle of Secession and the Father of the Oregon Country*, Richmond, Richmond Press, 1918, 248 p.
2. ARREDONDO Y PICHARDO Gaspar, « Memoria de mi salida de la isla de Santo Domingo, el 28 de abril de 1805 (Puerto Príncipe, 14/08/1814) », dans Emilio Rodríguez Demorzi (dir.), *Invasiones Haitianas de 1801, 1805 y 1822*, Ciudad Trujillo, Ed. del Caribe, 1955.
3. AUSTRIA José de, *Bosquejo de la historia militar de Venezuela. Estudio preliminar por Héctor García Chuecos*, vol. I, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1960, 390 p.
4. BEGOUËN-DEMEAUX Maurice, *Mémorial d'une famille du Havre*, vol. II, Paris, Société française d'histoire d'outremer, 1982, 319 p.
5. BUISSET David (éd.), *Jamaica in 1687: the Taylor Manuscript at the National Library of Jamaica*, Kingston, University of West Indies Press, 2007, 330 p.
6. BURKE Edmund, *The Epistolary Correspondence of the Right Hon. Edmund Burke and Dr. French Laurence*, Londres, C. & J. Rivington, 1827, 305 p.
7. COLL Y PRAT Narciso, *Memoriales sobre la independencia de Venezuela*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, coll. «Biblioteca de la Academia Nacional de la Historia», 1960, 403 p.
8. CRAWFORD LINDSAY Alexander, *Lives of the Lindsays; or, A Memoir of the Houses of Crawford and Balcarres*, vol. III, Londres, J. Murray, 1849.
9. DEL MONTE Domingo, *La correspondance entre Domingo del Monte et Alexander Hill Everett*, Paris, Harmattan, 1994, 155 p.
10. DORVO-SOULASTRE, *Voyage par terre de Santo-Domingo : capitale de la partie espagnole de Saint-Domingue, au Cap-Français, capitale de la partie française de la même isle*, Paris, Chaumerot, 1809, 407 p.
11. HEREDIA José Francisco, *Memorias sobre las revoluciones de Venezuela*, Paris, Garnier hnos., 1895, 304 p.
12. HUMBOLDT Alexander von, *Essai politique sur l'île de Cuba: avec une carte et un supplément qui renferme des considérations sur la population, la richesse territoriale et le commerce de l'archipel des Antilles et de Colombia*, Paris, Librairie de Gide fils, 1826, 2 vols.
13. LACROIX (vicomte de) Pamphile de, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, vol. I, Paris, Pillet aîné, 1819, 416 p.
14. LEWIS Matthew Gregory, *Journal of a West-India Proprietor, Kept During a*

- Residence in the Island of Jamaica*, Londres, J. Murray, 1834, 184 p.
15. MCINTOSH Malcolm E. et WEBER Bernerd Clarke (éd.), *Une correspondance familiale au temps des troubles de Saint-Domingue; lettres du marquis et de la marquise de Rouvray à leur fille, Saint-Domingue-États-Unis, 1791-1796*, Paris, Société de l'histoire des colonies françaises, 1959, 179 p.
 16. NUGENT Maria, *Lady Nugent's Journal of Her Residence in Jamaica from 1801 to 1805*, Mona, Jamaica, University of the West Indies, 2002, 331 p.
 17. NUGENT Maria Skinner, *Lady Nugent's Journal, Jamaica One Hundred Years Ago*, Londres, Published for the Institute of Jamaica, A. & C. Black, 1907, 404 p.
 18. PERU DE LACROIX Luís, *Diario de Bucaramanga*, Madrid, Editorial América, 1924, 267 p.
 19. PONS François J. de, *Viaje a la parte oriental de Tierra Firme en la América meridional*, vol. II, Caracas, Banco Central de Venezuela, coll. «Colección histórico-económica venezolana», 1960, 476 p.
 20. PONS François Raymond Joseph de, *A Voyage to the Eastern Part of Terra Firma, or the Spanish Main, in South-America, During the Years 1801, 1802, 1803, and 1804*, vol. II, New York, I. Riley and Co, 1806, 362 p.
 21. RILAND John, *Memoirs of a West-India Planter*, Londres, Hamilton, Adams, 1827, 218 p.
 22. ROUVRAY (Comte de) Gaston, *Count de Rouvray: Diary of an Officer in Miranda's Expedition of 1806*, Port of Spain, G.J. Correa, 2006, 86 p.
 23. SANSAY Leonora, *Secret History, or, The Horrors of St. Domingo in a series of letters written by a lady at Cape Francois, to Colonel Burr*, Philadelphie, Bradford & Inskeep; R. Carr, Printer, 1808, 225 p.
 24. STEWART John, *An Account of Jamaica, and Its Inhabitants*, Londres, Printed for Longman, Hurst, Rees and Orme, 1808, 302 p.
 25. URQUINAONA Y PARDO Pedro (Don), *Relación documentada del origen y progresos del trastorno de las provincias de Venezuela hasta la exoneración del capitán general Don Domingo Monteverde*, Madrid, Impr. Nueva, 1820, 172 p.
 26. VALERIO Francisca, « Relación dirigida al presbitero doctor Don Francisco González y Carrasco, residente en Santiado de Cuba », dans Emilio Rodríguez Demorzi (dir.), *Invasiones Haitianas de 1801, 1805 y 1822*, Ciudad Trujillo, Ed. del Caribe, 1955.

III. Bibliographie

a. Études monographiques

1. ABRIC Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 251 p.
2. AJMAD Diego Rojas, *Mundos de tinta y papel: la cultura del libro en la Venezuela colonial*, Caracas, Equinoccio, 2007, 115 p.
3. ALLISON Robert J, *The Crescent Obscured: The United States and the Muslim World, 1776-1815*, New York, Oxford University Press, 1995, 266 p.
4. ANDERSON Benedict R. O'G, *Imagined Communities: Reflections on the Origin*

- and Spread of Nationalism*, Révisée, Londres, Verso, 1991, 160 p.
5. APTHEKER Herbert, *American Negro Slave Revolts 1984*, New York, International Publishers, 1983, 411 p.
 6. ARDOUIN Beaubrun, *Études Sur L'histoire d'Haïti*, vol. VI, Paris, Chez B. Ardouin, 1856, 555 p.
 7. BARROS Juanita de et al., *Beyond Fragmentation: Perspectives on Caribbean History*, Princeton, Markus Wiener Publishers, 2006, 299 p.
 8. BECKLES Hilary, *Black Rebellion in Barbados: The Struggle Against Slavery, 1627-1838*, Bridgetown, Barbados, Antilles Publications, 1984, 164 p.
 9. BERLIN Ira, *Many Thousands Gone: The First Two Centuries of Slavery in North America*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 2000, 497 p.
 10. BERTHOZ Alain, *La décision*, Paris, Odile Jacob, 2003, 400 p.
 11. BILLIG Michael, *Arguing and Thinking: A Rhetorical Approach to Social Psychology*, New ed, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 325 p.
 12. BILLINGSLEY Carolyn Earle, *Communities of Kinship: Antebellum Families and the Settlement of the Cotton Frontier*, Athens, University of Georgia Press, 2004, 215 p.
 13. BLACKBURN Robin, *The Overthrow of Colonial Slavery, 1776-1848*, Londres, Verso, 1988, 560 p.
 14. BLEBY Henry, *Death Struggles of Slavery: Being a Narrative of Facts and Incidents, which Occured in a British Colony, During the Two Years Immediately Preceding Negro Emancipation*, Londres, Hamilton, Adams and Co., 1853, 304 p.
 15. BONNEL Ulane, *La France, les États-Unis et la guerre de course (1797-1815)*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1961, 489 p.
 16. BOSCH Juan, *Bolívar y la Guerra Social*, Buenos Aires, Editorial J. Alvarez, 1966, 162 p.
 17. BRAUN Claude M. J. et Crépeau François, *Évaluation neuropsychologique*, Montréal, Décarie, 1997, 424 p.
 18. BRICE Angel Francisco, *La sublevación de Maracaibo en 1799*, Caracas, Italgráfica, 1960, 44 p.
 19. BRITO FIGUEROA Federico, *El problema tierra y esclavos en la historia de Venezuela*, 2^e éd., Caracas, Ediciones de la Biblioteca de la UCV, 1985, 431 p.
 20. BRITO FIGUEROA Federico, *Historia económica y social de Venezuela: Una estructura para su estudio*, vol. I, Caracas, Universidad Central de Venezuela, 1963, 289 p.
 21. BROWN Richard D, *Knowledge Is Power: The Diffusion of Information in Early America, 1700-1865*, New York, Oxford University Press, 1989, 372 p.
 22. BUCKLEY Roger Norman, *The British Army in the West Indies: Society and the Military in the Revolutionary Age*, Gainesville, Fla, University Press of Florida, 1998, 441 p.
 23. BURIN Eric, *Slavery and the Peculiar Solution: A History of the American Colonization Society*, Gainesville, University Press of Florida, 2005, 223 p.
 24. BURNARD Trevor, *Mastery, tyranny, and desire*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004, 320 p.
 25. CARON Aimery et HIGHFIELD Arnold R, *The French Intervention in the St. John Slave Revolt of 1733-34*, Charlotte Amalie, Bureau of Libraries, Museums, and Archaeological Services, Dept. of Conservation and Cultural Affairs, 1981, 58 p.

26. CARRERA MONTERO Fernando, *Las complejas relaciones de España con La Española: El Caribe hispano frente a Santo Domingo y Saint Domingue, 1789-1803*, Santo Domingo, República Dominicana, Fundación García Arévalo, 2004, 595 p.
27. CAUNA Jacques, *Au temps des îles à sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle*, Paris, A.C.C.T, 1987, 285 p.
28. CHANGEUX Jean-Pierre, *L'homme neuronal*, Paris, Fayard, coll. «Le Temps des sciences», 1983, 419 p.
29. CHARTIER Roger, *Le jeu de la règle : lectures*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2000, 285 p.
30. CHILDS Frances Sergeant, *French Refugee Life in the United States, 1790-1800; an American Chapter of the French Revolution*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1940, 229 p.
31. CHILDS Frances Sergeant, *French Refugee Life in the United States, 1790-1800; an American Chapter of the French Revolution*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1940, 229 p.
32. CHILDS Matt D, *The 1812 Aponte Rebellion in Cuba and the Struggle Against Atlantic Slavery*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2006, 300 p.
33. CLAVIN Matthew J, *Toussaint Louverture and the American Civil War: The Promise and Peril of a Second Haitian Revolution*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2009, 238 p.
34. CÓRDOVA-BELLO Eleazar, *La independencia de Haití y su influencia en Hispanoamérica*, Caracas, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, 1967, 376 p.
35. CORTES LOPEZ José Luis, *Esclavo y colono: Introducción y sociología de los negros africanos en la América española del siglo XV*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 2004, 339 p.
36. CORWIN Arthur F, *Spain and the Abolition of Slavery in Cuba, 1817-1886*, Austin, Published for the Institute of Latin American Studies by the University of Texas Press, 1967, 373 p.
37. COSTA Emília Viotti da, *Crowns of Glory, Tears of Blood: The Demerara Slave Rebellion of 1823*, New York, Oxford University Press, 1997, 400 p.
38. CRATON Michael, *Testing the Chains: Resistance to Slavery in the British West Indies*, Ithaca, Cornell University Press, 1982, 389 p.
39. CRICK Francis, *L'hypothèse stupéfiante : à la recherche scientifique de l'âme*, Paris, Plon, 1994, 424 p.
40. CURTIN Philip D, *The Rise and Fall of the Plantation Complex: Essays in Atlantic History*, Cambridge [England], Cambridge University Press, coll. «Studies in comparative world history», 1990, 222 p.
41. DAMASIO Antonio R, *Descartes' Error: Emotion, Reason, and the Human Brain*, New York, Putnam, 1994, 312 p.
42. DAVIS David Brion, *The Problem of Slavery in the Age of Revolution, 1770-1823*, Londres, Cornell University Press, 1975, 576 p.
43. DAVIS David Brion, *The Problem of Slavery in Western Culture*, New York, Oxford University Press, 1988, 505 p.
44. DAYAN Joan, *Haiti, History, and the Gods*, Berkeley, University of California Press, 1995, 339 p.
45. DEIVE Carlos Esteban, *Las emigraciones dominicanas a Cuba*, Santo

- Domingo, Fundación Cultural Dominicana, 159 p.
46. DELACAMPAGNE Christian, *Une histoire du racisme*, Paris, LGF, 2000, 288 p.
 47. DELUMEAU Jean, *La peur en Occident, XIVe-XVIIIe siècles: une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978, 485 p.
 48. DESSENS Nathalie, *Myths of the Plantation Society: Slavery in the American South and the West Indies*, Gainesville, University Press of Florida, 2003, 213 p.
 49. DÍAZ SOLER Luis M, *Historia de la esclavitud negra en Puerto Rico*, Río Piedras, Editorial Universitaria, Universidad de Puerto Rico, 1974, 439 p.
 50. DILLON Merton L., *Slavery Attacked: Southern Slaves and Their Allies, 1619-1865*, Baton Rouge; Londres, Louisiana State University Press, 1991, p.300.
 51. DU BOIS W. E. B, *The Suppression of the African Slave-trade to the United States of America, 1638-1870*, vol. I, New York, Longmans, Green, and Co., coll. «Sourcebooks in Negro history», 1896, 282 p.
 52. DUBOIS Laurent, *A Colony of Citizens: Revolution & Slave Emancipation in the French Caribbean, 1787-1804*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2004, 452 p.
 53. DUBOIS Laurent, *Avengers of the New World: The Story of the Haitian Revolution*, Cambridge, Mass, Belknap Press of Harvard University Press, 2004, 357 p.
 54. EGERTON Douglas R, *Gabriel's Rebellion: The Virginia Slave Conspiracies of 1800 and 1802*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1993, 262 p.
 55. ELLIS Markman, *The History of Gothic Fiction*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2000, 261 p.
 56. FARGE Arlette, *Le cours ordinaire des choses dans la cité du XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1994, 148 p.
 57. FEBVRE Lucien, *Combats pour l'Histoire*, Paris, Librairie Armand Colin, 1992, 456 p.
 58. FELICE Cardot Carlos, *La rebelión de Andresote (Valles del Yaracuy, 1730-1733)*, Caracas, Impr. Nacional, 1952, 112 p.
 59. FERRY Robert J, *The Colonial Elite of Early Caracas: Formation & Crisis, 1567-1767*, Berkeley, University of California Press, 1989, 342 p.
 60. FIGUEROA Luis A., *Sugar, Slavery, & Freedom in Nineteenth-Century Puerto Rico*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2005, 290 p.
 61. FISCHER Sibylle, *Modernity Disavowed: Haiti and the cultures of slavery in the Age of revolution*, Durham, Duke University Press, 2004, 364 p.
 62. FFOHLEN Claude, *Histoire de l'esclavage aux États-Unis*, Perrin, 1998, 342 p.
 63. FRANCO José Luciano, *Ensayos Históricos*, La Havane, Editorial de Ciencias Sociales, 1974, 230 p.
 64. FRANCO-FERRAN José Luciano, *Revoluciones y conflictos internacionales en el Caribe 1789-1854*, La Havane, Academia de Ciencias, 1965, 363 p.
 65. FREEHLING Alison Goodyear, *Drift Toward Dissolution: The Virginia Slavery Debate of 1831-1832*, Baton Rouge, Louisiana State Univ Press, 1982, 360 p.
 66. GARDNER Howard, *Histoire de la révolution cognitive: la nouvelle science de l'esprit*, Paris, Payot, 1993, 487 p.
 67. GARRIGUS John D., *Before Haiti: Race and Citizenship in French Saint-Domingue*, New York, Palgrave Macmillan, 2006, 396 p.
 68. GEGGUS David Patrick, *Haitian Revolutionary Studies*, Bloomington, Indiana University Press, 2002, 334 p.

69. GEGGUS David Patrick, *Slavery, War, and Revolution: The British Occupation of Saint Domingue, 1793-1798*, New York, Oxford University Press, 1982, 492 p.
70. GENOVESE Eugene D., *From rebellion to revolution. Afro-American slave revolts in the making of the modern world*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1979, 173 p.
71. GHORBAL Karim, *Réformisme et esclavage à Cuba*, Paris, Editions Publibook Université, 2009, 720 p.
72. GOMEZ Alejandro E., *Fidelidad bajo el viento. Revolución y contrarrevolución en las Antillas Francesas en la experiencia de algunos oficiales emigrados a Tierra Firme (1790-1795)*, México, Siglo XXI, 2004, 130 p.
73. GONCALVES Dominique, *Le planteur et le Roi. L'aristocratie havanaise et la couronne d'Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008, 460 p.
74. GONZÁLEZ-RIPOLL Navarro Ma. Dolores, *El Caribe en la época de la independencia y las nacionalidades*, Morelia, Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, 1997, 144 p.
75. GOSLING Patrick et RIC François, *Psychologie sociale*, vol. II, Paris, Editions Bréal, 1996, 287 p.
76. GOSLINGA Cornelis Ch, *A Short History of the Netherlands Antilles and Surinam*, The Hague, M. Nijhoff, 1979, 198 p.
77. GRAFENSTEIN Johanna von, *Nueva España en el Circuncaribe, 1779-1808: Revolución, Competencia Imperial y Vínculos Intercoloniales*, 1. ed, México, Universidad Nacional Autónoma de México, coll. «Nuestra América», 1997, 378 p.
78. GRASES Pedro, *La conspiración de Gual y España y el ideario de la independencia*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1997, 300 p.
79. GREEN William A, *British Slave Emancipation: The Sugar Colonies and the Great Experiment 1830-1865*, Oxford, Clarendon Press, 1976, 449 p.
80. GREENE Eric et SLOTKIN Richard, *Planet of the apes as American myth*, Middletown, Wesleyan University Press, 1998, 248 p.
81. GREENE Eric, *Planet of the Apes as American Myth: Race and Politics in the Films and Television Series*, Jefferson, McFarland, 1996, 247 p.
82. GUTTRIDGE Leonard F, *Mutiny: A History of Naval Insurrection*, New York, Berkley Books, 2002, 318 p.
83. HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997, 204 p.
84. HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1952, 299 p.
85. HALL Douglas, *A Brief History of the West India Committee*, St. Lawrence, Barbados, Caribbean Universities Press, 1971, 60 p.
86. HAMMON Neal O, *Virginia's Western War: 1775-1786*, Mechanicsburg, PA, Stackpole Books, 2002, 279 p.
87. HART Richard, *Slaves Who Abolished Slavery*, Kingston, Jamaica, Institute of Social and Economic Research, University of the West Indies, 1980, 248 p.
88. HARTOG Johannes, *History of the Netherlands Antilles*, vol. III: Curacao from Colonial Dependence to Autonomy, Aruba, De Wit, 1968, 424 p.
89. HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, Paris, Vrin, 1987, 349 p.
90. HELG Aline, *Liberty & Equality in Caribbean Colombia, 1770-1835*, Chapel

- Hill, University of North Carolina Press, 2004, 363 p.
91. HELG Aline, *Our Rightful Share: The Afro-Cuban Struggle for Equality, 1886-1912*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1995, 361 p.
 92. HEUMAN Gad, *The Killing Time: The Morant Bay Rebellion in Jamaica*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1994, 199 p.
 93. HEUMAN Gad, *Between Black and White: Race, Politics, and the Free Coloreds in Jamaica, 1792-1865*, Westport, Greenwood Press, 1981, 231 p.
 94. HONYCHURCH Lennox, *The Dominica Story: A History of the Island*, Roseau, Dominica Institute, 1984, 225 p.
 95. HUNT Alfred N., *Haiti's Influence on Antebellum America (Slumbering Volcano in the Caribbean)*, Baton Rouge; Londres, Louisiana State University Press, 2006, 216 p.
 96. ITURRIETA Elías Pino, *Nueva lectura de la Carta de Jamaica*, Caracas, Monte Avila, 1999, 147 p.
 97. JENKINS William Sumner, *Pro-Slavery Thought in the Old South*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1935, 381 p.
 98. JENNINGS Judith, *The Business of Abolishing the British Slave Trade, 1783-1807*, Londres, F. Cass, 1997, 157 p.
 99. JODELET Denise, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989, 398 p.
 100. JORDAN Ervin L., *Black Confederates and Afro-Yankees in Civil War Virginia*, Charlottesville, Va, University Press of Virginia, 1995, 447 p.
 101. JORDAN Winthrop D., *White Over Black: American Attitudes Toward the Negro, 1550-1812*, Baltimore, Penguin Books, 1973, 651 p.
 102. JOWETT Garth, *Propaganda and Persuasion*, 4^e éd, Thousand Oaks, Sage, 2006, 422 p.
 103. KANTOROWICZ Ernst, *Les deux corps du Roi*, Paris, Gallimard, 1989, 643 p.
 104. KENNEDY Roger G., *Burr, Hamilton, and Jefferson: A Study in Character*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 476 p.
 105. KLEIN Herbert S., *Slavery in the Americas: A Comparative Study of Virginia and Cuba*, Chicago, Ivan R. Dee, 1967, 270 p.
 106. KOSSELECK Reinhart, *Futuro pasado. Para una semántica de los tiempos históricos*, Barcelona, Paidós, 1993, 368 p.
 107. KUSHNER Tony, *Refugees in an Age of Genocide: Global, National, and Local Perspectives During the Twentieth Century*, Londres ; Portland, F. Cass, 1999, 505 p.
 108. LANGUE Frédérique, *Aristocratas, honor y subversión en la Venezuela del siglo XVIII*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 2000, 356 p.
 109. LANGUE Frédérique, *Las elites de Venezuela y la Revolución Francesa o la formación de un ideal democrático*, Caracas, Universidad José María Vargas, 1990, 23 p.
 110. LARA Oruno D., *Caraïbes en construction: espace, colonisation, resistance*, Epinay-sur-Seine, Editions du CERCAM, 1992, 2 vols.
 111. LARRIBA Elisabel, *Le public de la presse en Espagne à la fin du XVIII^e siècle (1781-1808)*, Paris, Honoré Champion, 1998, 403 p.
 112. LeDoux Joseph E, *The Emotional Brain: The Mysterious Underpinnings of Emotional Life*, New York, Simon & Schuster, 1996, 384 p.
 113. LOMBARDI John V., *Decadencia y abolición de la esclavitud en Venezuela, 1820-1854*, Caracas, Ediciones de la Biblioteca de la UCV, 1967, 269 p.
 114. LÓPEZ CASTO Fulgencio, *Juan Bautista Picornell y la Conspiración de Gual y*

- España: Narración documentada de la pre-revolución de independencia venezolana*, Caracas, Ediciones Nueva Cádiz, 1955, 440 p.
115. LUCENA SALMORAL Manuel, *La esclavitud en la América Española*, Warszawa, Universidad de Varsovia. Centro de Estudios Latinoamericanos, 2002, 408 p.
 116. LYNCH John, *Simón Bolívar: A Life*, New Haven, Yale University Press, 2006, 349 p.
 117. MALUQUER DE MOTES Bernet Jordi, *Nación e inmigración: Los Españoles en Cuba (ss. XIX Y XX)*, Oviedo, Ediciones Jucar, 1992, 190 p.
 118. MANNONI Pierre, *El miedo*, México, Fondo de Cultura Económica, 1982, 162 p.
 119. MANNONI Pierre, *La peur*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982, 127 p.
 120. MARQUESE Rafael de Bivar, *Feitores Do Corpo, Missionários Da Mente: Senhores, Letrados E O Controle Dos Escravos Nas Américas, 1660-1860*, São Paulo, Companhia das Letras, 2004, 479 p.
 121. MATTHEWS Robert Paul, *Violencia rural en Venezuela, 1840-1858: Antecedentes socio-económicos de la Guerra Federal*, Caracas, Monte Avila Editores, 1977, 210 p.
 122. MATTHEWSON Tim, *A Proslavery Foreign Policy: Haitian-American Relations During the Early Republic*, Westport, Conn, Praeger, 2003, 159 p.
 123. MEDINA José Toribio, *Historia de la imprenta en los antiguos dominios españoles de América y Oceanía*, vol. I, Santiago de Chile, Fondo Histórico y Bibliográfico, 1958, 542 p.
 124. MEYER Claude, *Une histoire des représentations mentales: contribution à une archéologie de la société de la connaissance*, Paris, Editions L'Harmattan, 2007, 343 p.
 125. MOSCOVICI Serge, *La Psychanalyse, son image et son public. Étude sur la représentation sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1961, 650 p.
 126. MOSSE George Lachmann, *L'image de l'homme : l'invention de la virilité moderne*, Paris, Abbeville, 1997, 215 p.
 127. MUHLMANN Géraldine, *Une histoire politique du journalisme (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, 247 p.
 128. MULLIN Michael, *Africa in America: Slave Acculturation and Resistance in the American South and the British Caribbean, 1736-1831*, Urbana, University of Illinois Press, coll. «Blacks in the New World», 1992, 412 p.
 129. NICOLAS Jean, *La Rébellion Française : mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Seuil, 2008, 1076 p.
 130. OJEDA Jorge Victoria, *Las Tropas Auxiliares del Rey en Centroamérica: Historia de Negros Súbditos de la Monarquía Española*, San José, Costa Rica, Editorial UCR, 2009, 223 p.
 131. OJEDA Jorge Victoria, *Tendencias monárquicas en la revolución haitiana*, México, Siglo XXI, 2005, 149 p.
 132. OJER Pablo, *El golfo de Venezuela: una síntesis histórica*, Caracas, Instituto de Derecho Público de la U.C.V, 1983, 624 p.
 133. ORTIZ Fernández Fernando, *El engaño de las razas*, La Havane, Editorial Páginas, 1945, 428 p.
 134. ORTIZ Altagracia, *Eighteenth-Century Reforms in the Caribbean: Miguel De Muesas, Governor of Puerto Rico, 1769-76*, Rutherford, Fairleigh Dickinson

- University Press, 1983, 258 p.
135. OTT Thomas O., *The Haitian Revolution, 1789-1804*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1973, 232 p.
 136. PACTOR Howard S., *Colonial British Caribbean Newspapers: A Bibliography and Directory*, New York, Greenwood Press, coll. «Bibliographies and indexes in world history», 1990, 144 p.
 137. PAQUETTE Robert L., *Sugar Is Made with Blood: The Conspiracy of La Escalera and the Conflict Between Empires Over Slavery in Cuba*, 1st ed, Middletown, Conn, Wesleyan University Press, 1988, 346 p.
 138. PARRA PÉREZ Caracciolo, *Historia de la primera república de Venezuela*, vol. II, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1959.
 139. PARRAMORE Thomas C. et al., *Norfolk. The First Four Centuries*, Charlottesville; Londres, University of Virginia Press, 2000, 528 p.
 140. PEARSON Edward A., *Designs against Charleston: The trial record of the Denmark Vesey's slave conspiracy of 1822*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1999, 387 p.
 141. PEREZ-CISNEROS Enrique, *El reformismo español en Cuba*, Madrid, Verbum Editorial, 2002, 171 p.
 142. PÉROTIN-DUMON Anne, *La ville aux îles, la ville dans l'île: Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, 1650-1820*, Paris, Karthala, 2000, 990 p.
 143. PERVIN Lawrence A. et NADEAU Louise et JOHN Oliver P., *La personnalité : De la théorie à la recherche*, Bruxelles, De Boeck Université, 2004, 549 p.
 144. PICHOT André, *La société pure: De Darwin à Hitler*, Paris, Flammarion, 2000, 458 p.
 145. PIQUERAS José A., *Sociedad Civil y Poder en Cuba: Colonia y Poscolonia*, Madrid, Siglo XXI, 2005, 393 p.
 146. PLUTCHIK Robert, *The Emotions*, Lanham, University Press of America, 1991, 216 p.
 147. POPKIN Jeremy D., *Facing Racial Revolution: Eyewitness Accounts of the Haitian Insurrection*, Chicago, University of Chicago Press, 2007, 400 p.
 148. PROCHASSON Christophe, *L'empire des émotions: les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, 2008, 253 p.
 149. QUINTERO MONTIEL Inés, *La conjura de los mantuanos: último acto de fidelidad a la monarquía española (Caracas, 1808)*, Caracas, Universidad Católica Andrés Bello, 2002, 238 p.
 150. RACINE Karen, *Francisco De Miranda, a Transatlantic Life in the Age of Revolution*, Wilmington, Scholarly Resources, 2003, 336 p.
 151. RAGATZ Lowell J., *The fall of the planter class in the British Caribbean, 1763-1833: A study in social and economic history*, Octagon Books, 1963, 520 p.
 152. RAWLEY James A. et Behrendt Stephen D., *The transatlantic slave trade: a history*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2005, 419 p.
 153. RÉGENT Frédéric, *Esclavage, Métissage, Liberté: La Révolution Française En Guadeloupe, 1789-1802*, Paris, B. Grasset, 2004, 504 p.
 154. REZA Germán A. de la, *El Congreso de Panamá de 1826 y otros ensayos de integración latinoamericana en el Siglo XIX: Estudio y fuentes documentales anotadas*, 1. ed, México, Ediciones y Gráficos EÓN, 2006, 286 p.
 155. RICKMAN Thomas Clio, *The life of Thomas Paine*, T. C. Rickman, 1819, 277 p.
 156. RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, 675 p.
 157. RIEU-MILLAN Marie Laure, *Los diputados americanos en las Cortes de Cádiz*,

- Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1990, 438 p.
158. ROBERTSON William Spence, *Francisco de Miranda and the Revolutionizing of Spanish America*, Washington D.C., Government Printing Office, 1909, 351 p.
 159. RODIGNEAUX Michel, *La guerre de course en Guadeloupe, XVIIIe-XIXe siècles, ou, Alger sous les tropiques*, Paris, Harmattan, 2006, 428 p.
 160. RODRÍGUEZ DEMORIZI Emilio, *Santo Domingo y la Gran Colombia; Bolívar y Núñez de Cáceres*, Santo Domingo, Editora del Caribe, 1971, 218 p.
 161. RODULFO CORTÉS Santos, *El régimen de "las Gracias al Sacar" en Venezuela durante el Período Hispánico*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1978.
 162. ROSCOE Henry, *The life of William Roscoe*, vol. I, Londres, Russell, Odiorne, and Company, 1833, 374 p.
 163. ROUQUETTE Michel-Louis et RATEAU Patrick, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998, 159 p.
 164. ROUSSIAU Nicolas et BONARDI Christine, *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, vol. CCXXXVII, Liège, Editions Mardaga, 2001, 250 p.
 165. ROUSSO Henry, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987, 378 p.
 166. RYCKMAN Richard M., *Theories of Personality*, 9^e éd., Belmont, Thomson/Wadsworth, 2007, 711 p.
 167. SANBORN F. B., *The Life and Letters of John Brown: Liberator of Kansas, and Martyr of Virginia*, 2^e éd., Boston, Roberts Brothers, 1891, 645 p.
 168. SCHMIDT-NOWARA Christopher, *Empire and Antislavery: Spain, Cuba and Puerto Rico, 1833-1874*, University of Pittsburgh Press, 1999, 324 p.
 169. SHOCKLEY Megan Taylor, *"We, too, are Americans": African American women in Detroit and Richmond*, Urbana, University of Illinois Press, 2004, 204 p.
 170. SCOTT Rebecca J., *Slave Emancipation in Cuba: The Transition to Free Labor, 1860-1899*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1985, 509 p.
 171. SÉFIL Marc, *Les Noirs à Cuba au début du XXe siècle 1898-1933: Marginalisation et lutte pour l'égalité*, Paris, Editions L'Harmattan, 2010, 280 p.
 172. SHARP James Roger, *American Politics in the Early Republic: The New Nation in Crisis*, New Haven, Yale University Press, 1993, 365 p.
 173. SIDBURY James, *Ploughshares into Swords: Race, Rebellion, and Identity in Gabriel's Virginia, 1730-1810*, New York, Cambridge University Press, 1997, 292 p.
 174. SIEMERS David J., *Ratifying the Republic: Antifederalists and Federalists in Constitutional Time*, Stanford, Stanford University Press, 2002, 292 p.
 175. SLAUGHTER Philip, *The Virginian History of African Colonization*, Richmond, Macfarlane & Fergusson, 1855, 116 p.
 176. SMAIL Daniel Lord, *On Deep History and the Brain*, Berkeley, University of California Press, 2008, 271 p.
 177. SMELSER Neil J., *Theory of Collective Behavior*, New York, Free Press of Glencoe, 1963, 436 p.
 178. SMITH Mark M., *Stono: Documenting and Interpreting a Southern Slave Revolt*, Columbia, University of South Carolina Press, 2005, 134 p.

179. STRAKA Tomás, *La voz de los vencidos: Ideas del partido realista de Caracas, 1810-1821*, Caracas, Universidad Central de Venezuela, 2000, 262 p.
180. THOMAS Hugh, *The slave trade*, New York, Simon & Schuster, 1997, 908 p.
181. THORNE R. G., *The House of Commons, 1790-1820*, Londres, Boydell & Brewer, 1986.
182. TROLLOPE Anthony, *The West Indies and the Spanish Main*, Londres; New York, T. F. Unwin ; G. P. Putnam's sons, 1896, 395 p.
183. TROUILLOT Michel-Rolph, *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Boston, Beacon Press, 1995, 191 p.
184. TURLEY David, *The Culture of English Antislavery, 1780-1860*, Londres, Routledge, 1991, 284 p.
185. UNDERHILL Edward Bean, *The Tragedy of Morant Bay*, Londres, Alexander & Shephard, 1895, 219 p.
186. USLAR PIETRI Juan, *Historia de la rebelión popular de 1814, Contribución al estudio de la historia de Venezuela*, Caracas, Edime, 1972, 225 p.
187. VALENSI Lucette, *Fables de la mémoire : la glorieuse bataille des trois rois, 1578: souvenirs d'une grande tuerie chez les chrétiens, les juifs & les musulmans*, Paris, Chandeigne, coll. «Péninsules», 2009, 383 p.
188. VINCENT Bernard, *The transatlantic republican*, Amsterdam, Rodopi, 2005, 178 p.
189. VOLCK Adalbert John, *The Work of Adalbert Johann Volck, 1828-1912, Who Chose for His Name the Anagram V. Blada*, Baltimore, Privately printed by G. M. Anderson, 1970, 222 p.
190. WATTS David, *Las Indias Occidentales. Modalidades de desarrollo, cultura y cambio medioambiental desde 1492*, Madrid, Alianza Editorial, 1992, 650 p.
191. WELCH Susan, *Race and place: race relations in an American city*, New York, Cambridge University Press, 2001, 206 p.
192. WILLIAMS Eric Eustace, *Capitalism & Slavery*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1994, 285 p.
193. WOLF Eva Sheppard, *Race and Liberty in the New Nation Emancipation in Virginia from the Revolution to Nat Turner's Rebellion*, Baton Rouge, Louisiana University Press, 2006, 284 p.
194. WOOD Marcus, *Blind Memory: Visual Representations of Slavery in England and America*, New York, Routledge, 2000, 341 p.
195. WRIGHT Philip et DEBIEN Gabriel, *Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque: 1792-1835*, Basse-Terre, Archives départementales], 1975, 217 p.
196. ZOLBERG Aristide R, *A Nation by Design: Immigration Policy in the Fashioning of America*, New York, Russell Sage Foundation, 2006, 658 p.

b. Ouvrages collectives, chapitres de livres, actes de colloques

1. AIZPURUA Aguirre Ramón, « La conspiración por dentro: un análisis de las declaraciones de la Conspiración de La Guaira de 1797 », dans *Gual y España, la independencia frustrada*, Caracas, Fundación Polar, 2007, 176 p.
2. ALDERSON Robert, « Charleston rumored Slave Revolt of 1793 », dans David P Geggus (dir.), *Columbia, University of South Carolina Press*, 2001, p. 93-111.

3. ALEXANDER Jeffrey C., « Toward a Theory of Cultural Trauma », dans Jeffrey C Alexander (dir.), *Cultural Trauma and Collective Identity*, Berkeley, University of California Press, 2004, p. 1-30.
4. ANES Gonzalo, « España y la Revolución Francesa », dans *Revolución, Contrarrevolución e Independencia*, Madrid, Turner, 1989, p. 17-39.
5. ARCHONDOULIS-JACCARD Nelly et al. (éds.), *L'événement: images, représentation, mémoire*, Paris, Creaphis editions, 2003, 265 p.
6. BARCIA ZEQUEIRA María del Carmen, « Des bataillons de pardos et de morenos à Cuba (1600-1868) », dans Carmen Bernand Alessandro Stella (dir.), *D'esclaves à soldats: miliciens et soldats d'origine servile, XIIIe-XXIe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 245-264.
7. BECKLES Hilary McD., « Social and Political Control in the Slave Society », dans Franklin W Knight (dir.), *General History of the Caribbean. The Slave Societies of the Caribbean*, vol. III, Londres, Macmillan Caribbean ; Paris : UNESCO Pub, 1997, p. 194-221.
8. BECKLES Hilary McD., « The Wilberforce Song : How Enslaved Caribbean Blacks Heard British Abolitionists », dans Melanie Unwin James Walvin (dir.), *The British slave trade : abolition, parliament and people*, Edinburgh, Edinburgh University Press for the Parliamentary History Yearbook Trust, 2007, p. 113-126.
9. BELMONTE POSTIGO José Luís, « Para que puedan sacudir de sí la cadena que les liga: el fin del alzamiento de los esclavos de El Cobre, 1780-1801 », dans Pilar García Jordán (dir.), *Poder local, poder global en América Latina*, Edicions Universitat Barcelona, p. 69-82.
10. BERTAUD Jean-Paul, « The Soldier », dans Michel Vovelle, Lydia G Cochrane (dir.), *Enlightenment Portraits*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, p. 85-121.
11. BILLIG Michael, « Rhetoric of Social Psychology », dans Ian Parker John Shotter (dir.), *Deconstructing Social Psychology*, Londres, Routledge, 1990, p. 47-60.
12. BLOUET Olwyn M., « Bryan Edwards and the Haitian Revolution », dans David Patrick Geggus (dir.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World (Carolina Lowcountry and the Atlantic World series.)*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, p.44-57.
13. BRAUNGART Richard et BRAUNGART Margaret, « Générations et politique », dans Jean Crête Pierre Favre (dir.), *Générations et politique*, Paris; Québec, Economica; Presses Université Laval, 1989, p. 7-52.
14. CORDERO Michel Emilio, « Dessalines en Saint-Domingue espagnol », dans Alain Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790-1822*, Paris, Karthala, 2007, p. 413-434.
15. CARRERA DAMAS Germán, « Huída y enfrentamiento », dans *África en América Latina*, México, Siglo Veintiuno Editores, 1977 coll. «El Mundo en América Latina», p. 34-52.
16. CHILDS Matt D, « A Black French General arrived to conquer the island: Images of the Haitian Revolution in Cuba's 1812 Aponte Rebellion », dans David Patrick Geggus (dir.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina, 2001, p. 135-156.
17. CRATON Michael, « Forms of resistance to Slavery », dans *General History of the Caribbean. The Slave Societies in the Caribbean*, vol.III, Hong Kong,

- Macmillan; UNESCO, 1997, p. 222-270.
18. DEBIEN Gabriel, « The Saint-Domingue Refugees in Cuba, 1793-1815 », dans Carl A Brasseaux Glenn R Conrad (dir.), *The Road to Louisiana: The Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, 1992, p. 31-112.
 19. DEBIEN Gabriel et La Gardeur René, « The Saint-Domingue Refugees in Louisiana, 1792-1804 », dans Carl A Brasseaux Glenn R Conrad (dir.), *The Road to Louisiana: The Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, 1992, p. 113-243.
 20. DEIVE Carlos Esteban, « Les réfugiés français dans la partie espagnole de l'île Saint-Domingue au temps de la fronde des Grands Blancs et de la révolte de Mulâtres », dans Alain Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790-1822)*, Paris, Karthala, 2007, p. 122-133.
 21. DONAHUE-WALLACE Kelly, « Ilustrando el terror de rebelión. Los grabados de la vida de J.J. Dessalines », dans Fernando Guzmán Schiappacasse, Gloria Cortés Aliaga, Juan Manuel Martínez Silva (dir.), *Arte y Crisis en Iberoamérica: Segundas Jornadas de Historia del Arte*, Providencia, Santiago de Chile, RIL Editores, 2004, p. 85-94.
 22. DORIGNY Marcel, « Brissot et Miranda en 1792, ou comment révolutionner l'Amérique espagnole? », dans Marcel Dorigny Marie-Jeanne Rossignol (dir.), *La France et les Amériques au temps de Jefferson et de Miranda*, Paris, Société des études robespierristes, 2001, p. 93-106.
 23. DORTIER Jean-François, « La révolution cognitive », dans Jean-François Dortier (dir.), *Le cerveau et la pensée. La révolution des sciences cognitives*, Paris, Éditions Sciences humaines, 2003, p. 35-42.
 24. DREXLER Michael, « Brigands and Nuns: The Vernacular Sociology of Collectivity after the Haitian Revolution », dans Malini Johar Schueller Edward Watts (dir.), *Messy Beginnings: Postcoloniality and Early American Studies*, New Brunswick, N.J, Rutgers University Press, 2003, p. 175-202.
 25. DUPUY Pascal, « La violence française révolutionnaire au crible de la caricature anglaise (1789-1799) », dans *La Révolution (1789-1871). Ecriture d'une Histoire immédiate*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2009, p. 241-258.
 26. ELIZABETH Léo, « Déportés des Petites Antilles Françaises, 1801-1823 », dans Yves Bénot et Marcel Dorigny (dirs.), *Rétablissement De l'esclavage dans les colonies françaises, 1802: ruptures et continuités de la politique coloniale française, 1800-1830: Aux origines d'haïti: actes du colloque international tenu à l'université de Paris VIII les 20, 21 et 22 juin 2002*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 69-94.
 27. ELORZA Antonio, « El temido árbol de la libertad », dans Jean René Aymes (dir.), *España y la Revolución Francesa*, Barcelona, Editorial Crítica, 1989, p. 68-117.
 28. FERRER Ada, « Cuba en la sombra de Haití: Noticias, Sociedad y Esclavitud », dans María Dolores González-Ripoll, Ada Ferrer, Consuelo Naranjo Orovio, Gloria García, Josef Opatrny (dirs.), *El rumor de Haití en Cuba : temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, p. 179-231.
 29. LAMENT C., « Structure, dynamique et transformation des représentations sociales », dans J. Abric (éd.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris,

- Presses universitaires de France, 1994, p. 37-57.
30. GARCIA Gloria, « Vertebrando la resistencia: La lucha de los negros contra el sistema esclavista », dans María Dolores et al. González-Ripoll (dir.), *El rumor de Haití en Cuba : temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, p. 233-320.
 31. GEGGUS David Patrick et Gaspar David (éd.), *A Turbulent time: the French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington; Indianapolis, Indiana University Press, 1997, 262 p.
 32. GEGGUS David Patrick, « L'indépendance d'Haïti et l'opinion publique britannique », dans Marcel Dorigny Yves Bénot (dir.), *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises, 1802*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, p. 149-159.
 33. GEGGUS David Patrick, « Saint-Domingue on the eve of the Haitian Revolution », dans David Patrick Geggus et Norman Fiering (dir.), *The World of the Haitian Revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 2009, p. 3-20.
 34. GEGGUS David Patrick, « Slavery, War, and Revolution in the Greater Caribbean, 1789-1815 », dans David P Geggus et David Gaspar (dir.), *A Turbulent Time. The French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington; Indianapolis, Indiana University Press, 1997, p. 1-50.
 35. GEGGUS David Patrick, « The Haitian Revolution », dans Hilary Beckles Verene Shepherd (dir.), *Caribbean slave society and economy : a student reader*, New York, New Press, 1991, p. 402-418.
 36. GEGGUS David Patrick (éd.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, 255 p.
 37. GEGGUS David Patrick et Fiering Norman (éd.), *The World of the Haitian Revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 2009, 405 p.
 38. GIRARD P. R., « Toussaint Louverture and the Failure of the 1799 French Plans for a Slave Uprising in Jamaica », communication présenté à l'AHA Conference, New York, janvier 2009 [inédit].
 39. GONZÁLEZ-RIPOLL María Dolores, « Desde Cuba, antes y después de Haití: Pragmatismo y dilación en el pensamiento de Francisco Arango sobre la esclavitud », dans María Dolores González-Ripoll et al. (dir.), *El rumor de Haití en Cuba : temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, p. 9-81.
 40. GREENE Jack P. et Morgan Philip D. (éd.), *Atlantic History: A Critical Appraisal*, Oxford, New York ; Oxford University Press, 2009, 371 p.
 41. GUERRA François-Xavier, « Introduction », dans Annick Lempérière (dir.), *L'Amérique latine et les modèles européens*, Paris, Editions L'Harmattan, 1998, p. 3-15.
 42. GUERRA François-Xavier, « L'Euro-Amérique : constitution et perceptions d'un espace culturel commun », dans *Les civilisations dans le regard de l'autre*, Paris, Unesco, 2002, p. 183-192.
 43. HEUMAN Gad, « From Slave Rebellion to Morant Bay: The Tradition of Protest in Jamaica », dans Wolfgang Binder (dir.), *Slavery in the Americas*, Wuerzburg, Königshausen & Neumann, 1993, p. 151-164.
 44. HIGMAN B. W., « The Development of Historical Disciplines in the Caribbean », dans B. W. Higman (dir.), *General History of the Caribbean: Methodology and historiography of the Caribbean*, vol. VI, Hong Kong, Unesco Publishing,

- 1999, p. 3-18.
45. KNIGHT Franklin W. et LISS Peggy K. (éds.), *Atlantic Port Cities: Economy, Culture, and Society in the Atlantic World, 1650-1850*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1991, 302 p.
 46. LANGUE Frédérique, « Métissage et rédemption au Venezuela. Des milices coloniales à la révolution bolivarienne », dans Carmen Bernand Alessandro Stella (dir.), *D'esclaves à soldats: Miliciens et soldats d'origine servile, XIIIe-XXIe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 301-328.
 47. LANGUE Frédérique, « Transgressions et stratégies du métissage en Amérique coloniale », dans Bernard Lavallé (dir.), *Transgressions et stratégies du métissage en Amérique coloniale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1999, p. 224-248.
 48. LOBRICHON Guy, « Le religieux dans le système de la Féodalité occidentale (XIe-XIIe siècles) », dans Annie Bleton-Ruget, Marcel Pacaut, Michel Rubellin (dir.), *Regards croisés sur l'oeuvre de Georges Duby*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, p. 87-98.
 49. NAPHY William G. et ROBERTS Penny (éds.), *Fear in Early Modern Society*, Manchester, England, Manchester University Press, coll. «Studies in early modern European history», 1997, 245 p.
 50. MAINGOT Anthony P., « Haiti and the terrified consciousness of the Caribbean », dans Gert Oostindie H. Hoetink (dir.), *Ethnicity in the Caribbean: Essays in Honor of Harry Hoetink*, Londres, Macmillan Caribbean, 1996, p. 53-80.
 51. NARANJO OROVIO Consuelo, « El temor a la "Africanización": Colonización blanca y nuevas poblaciones en Cuba (el caso de Cienfuegos) », dans José A. Piqueras Arenas (dir.), *Las Antillas en la era de las luces y la revolución*, Madrid, Siglo XXI, 2005, p. 85-121.
 52. NARANJO OROVIO Consuelo, « La amenaza haitiana, un miedo interesado: Poder y fomento de la población blanca en Cuba », dans María Dolores et al. González-Ripoll (dir.), *El rumor de Haití en Cuba : temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, p. 83-178.
 53. NEWMAN Samuel P., « American political culture and the French and Haitian Revolutions : Nathaniel Cutting and the Jefferson republicans », dans David Patrick Geggus (éd.) *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, p. 72-93.
 54. NOËL Erick, *Être Noir en France au XVIII^e siècle*, Paris, Tallandier, 2006, 320 p.
 55. OPATRNY Josef, « El Estado-Nación o la "Cubanidad": Los dilemas de los portavoces de los criollos cubanos de la época antes de La Escalera », dans María Dolores González-Ripoll et al. (dir.), *El rumor de Haití en Cuba : temor, raza y rebeldía, 1789-1844*, Madrid, CSIC, 2004, p. 321-416.
 56. OPATRNY Josef, « Política colonial de Gran Bretaña en la argumentación de José Antonio Saco. El caso de "Paralelo entre la isla de Cuba y algunas colonias inglesas" », dans José A Piqueras Arenas (dir.), *Las Antillas en la era de las luces y la revolución*, Madrid, Siglo XXI, 2005, p. 265-380.
 57. O'SHAUGHNESSY Andrew, « Redcoats and Slaves in the British Caribbean », dans *The Lesser Antilles in the Age of European Expansion*, Gainesville, University Press of Florida, 1996, p. 104-127.
 58. O'SHAUGHNESSY Andrew, « The West India Interest and the Crisis of

- American Independence », dans Richard B Sheridan Roderick A McDonald (dir.), *West Indies Accounts: Essays on the History of the British Caribbean and the Atlantic Economy in Honour of Richard Sheridan*, Kingston, The Press, University of the West Indies, 1996, p. 126-148.
59. PORTUONDO Olga Z., « La inmigración negra de Saint-Domingue en la jurisdicción de Cuba, 1789-1809 », dans *El Caribe en la encrucijada de la Historia, 1780-1840*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1993, p. 47-74.
 60. RAVEN James, « The Importation of Books in the Eighteenth Century », dans Hugh Amory David D. Hall (dir.), *A History of the Book in America*, vol. I : The Colonial Book in the Atlantic World), New York, Cambridge University Press, 2007, p. 183-198.
 61. ROEBER A. G., « A New England woman's perspective on Norfolk, Virginia, 1801-1802 : excerpts from the diary of Ruth Henshaw Bascom », dans *American Antiquarian Society proceedings*, vol. 88, Worcester, American Antiquarian Society, 1978, p. 277-325.
 62. RUYMBEKE Bertrand van, « Fêtes républicaines et club jacobins : Vivre la Révolution à Charleston en Caroline du Sud, 1792-1797 », dans Marc Belissa Bernard Cottret (dir.), *Cosmopolitismes, patriotismes : Europe et Amériques, 1773-1802*, Paris, Les Perséides, 2005, p. 125-140.
 63. SALAS Yolanda, « Manuel Piar: Mito y leyendas de una identidad forjada en la trasgresión », dans Germán Carrera Damas, Carole Leal Curiel, Georges Lomné, Frédéric Martínez (dir.), *Mitos políticos en las sociedades andinas*, Valle de Sartenejas, Equinoccio; Univ. de Marne-la-Vallée; IFEA, 2006, p. 301-325.
 64. SCOTT Julius S., « Crisscrossing empires: ships, sailors, and resistance in the Lesser Antilles in the eighteenth century », dans *The Lesser Antilles in the Age of European Expansion*, Gainesville, University Press of Florida, 1996, p. 128-146.
 65. SORIANO Cristina, « El correr de los libros en la cotidianidad caraqueña. Mercado y redes de circulación de libros en Caracas durante el siglo XVIII », dans Gregorio Salinero et John Huxtable Elliott (éds.) *Mezclado y sospechoso: Movilidad e identidades, España y America, siglos XVI-XVIII (Coloquio Internacional, 29-31 mayo 2000)*, vol. XC, Madrid, Casa de Velázquez, 2005, p. 229-252.
 66. SUBRAHMANYAM Sanjay, « Connected Histories: Notes Towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », dans Victor B. Lieberman (dir.), *Beyond binary histories: re-imagining Eurasia to c.1830*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1999, p. 289-315.
 67. TOMICH Dale, « La richesse de l'empire: esclavage et production sucrière à Cuba après la révolution de Saint-Domingue », dans *Rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises. Aux origines d'Haïti*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 329-365.
 68. VESTER Heinz-Günter, « Emotions in Postemotional Culture », dans Jürgen Schlaeger Gesa Stedman (dir.), *Representations of Emotions*, Tübingen, G. Narr, 1999, p. 19-28.
 69. VINSON III Ben, « Los milicianos pardos y la relación estatal durante el siglo XVIII en México », dans Juan Ortiz Escamilla (dir.), *Fuerzas Militares en Iberoamérica: Siglos XVIII y XIX*, México, El Colegio de México, 2005, p. 47-

- 60.
70. YACOU Alain, « Du messianisme au schisme haïtien », dans Alain Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790-1822)*, Paris, Karthala, 2007, p. 439-454.
71. YACOU Alain, « Les résonances à Cuba de la révolution de Saint-Domingue dans les rébellions des libres de couleur et des esclaves », dans Alain Yacou (dir.), *Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre d'Haïti (1790-1822)*, Paris, Karthala, 2007, p. 221-230.
72. YACOU Alain, « Bolivar et Cuba : Affinités et incidences, divergences et rupture », dans *Bolivar et les peuples de Nuestra América: Des sans-culotte noirs au Libertador: Actes du Colloque de Schoelcher (Martinique) et Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), 14-17 Avril 1983*, Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1990, p. 131-144.

b. Articles de revues scientifiques

1. ACUÑA José Polo, « La colonización agrícola-ganadera y el papel del comercio en las relaciones inter-étnicas en las tierras del río Limón, Guajira venezolana 1830-1880 », *Jangwa Pana*, n° 4, 2005, p. 19-37.
2. AGUIRREZABAL María Jesús, « La conspiración de Picornell (1795) en el contexto de la prerrevolución liberal española », *Revista de historia contemporánea*, n° 1, 1982, p. 7-38.
3. AIZPURUA Aguirre Ramón, « La insurrección de los negros de la Serranía de Coro de 1795: una revisión necesaria », *Boletín de la Academia Nacional de la Historia*, vol. LXXI, n° 283, 1988, p. 705-723.
4. AMADORI Arrigo et PONCE LEIVA Pilar, « Élités en la América Hispana: Balance bibliográfico (1992-2005) », *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos*, n° 6, 2006, consulté le 21 mai 2010, à <<http://nuevomundo.revues.org/1576>>.
5. ARROYO JIMENEZ Paloma, « La sociedad abolicionista Española, 1864-1886 », *Cuadernos de Historia Moderna y Contemporánea*, n° 3, p. 127-149.
6. BARCIA Manuel, « Les « Epines de la Truite » », *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos*, n° 8, 2008, consulté le 23 juin 2008, à <<http://nuevomundo.revues.org/index33062.html>>.
7. BAUR John E., « International Repercussions of the Haitian Revolution », *The Americas*, vol. 26, n° 4, 1970, p. 394-418.
8. BLUM Alan, « Panic and Fear: On the Phenomenology of Desperation », *The Sociological Quarterly*, vol. 37, n° 4, 1996, p. 673-698.
9. BURNARD Trevor, « A Failed Settler Society: Marriage and Demographic Failure in Early Jamaica », *Journal of Social History*, vol. 28, n° 1, 1994, p. 63-82.
10. CAL Consuelo, « Venezuela. República negra en los informes a España », *Jahrbuch für Geschichte Lateinamerikas*, n° 38, p. 201-231.
11. CALLAHAN William J., « La propaganda, la sedición y la revolución francesa en la capitánía general de Venezuela, 1786-1796 », *Boletín Histórico*, n° 14, 1967, p. 177-205.
12. CAÑIZARES-ESGUERRA Jorge, « Entangled Histories: Borderland Historiographies in New Clothes? », *The American Historical Review*, vol.

- CXII, n° 3, 2007, p. 787-799.
13. CAVE Roderick, « Early Printing and the Book Trade in the West Indies », *The Library Quarterly*, vol. XLVIII, n° 2, 1978, p. 163-192.
 14. CHARTIER Roger, « La conscience de la globalité (commentaire) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. LVI, n° 1, 2001, p. 119-123.
 15. CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. XLIV, n° 6, 1989, p. 1505-1520.
 16. CLARKE Lee, « Panic: myth or reality? », *Contexts*, vol. I, n° 3, 2002, p. 21-27.
 17. CLAVIN Matt., « Race, Revolution, and the Sublime: The Gothicization of the Haitian Revolution in the New Republic and Atlantic World », *Early American Studies: An Interdisciplinary Journal*, vol. V, n° 1, 2007, p. 1-29.
 18. COBBAN A., « The Beginning of the Channel Isles Correspondence, 1789-1794 », *The English Historical Review*, vol. LXXVII, n° 302, 1962, p. 38-52.
 19. COHEN William, « Thomas Jefferson and the Problem of Slavery », *The Journal of American History*, vol. 56, n° 3, 1969, p. 503-526.
 20. CORBITT Duvon C., « Immigration in Cuba », *The Hispanic American Historical Review*, vol. 22, n° 2, 1942, p. 280-308.
 21. CROCKETT Hasan, « The Incendiary Pamphlet: David Walker's appeal in Georgia », *Journal of Negro History*, vol. 86, n° 3, 2001, p. 305-318.
 22. DUBOIS Laurent, « An enslaved Enlightenment: rethinking the intellectual history of the French Atlantic », *Social History*, vol. XXXI, n° 1, 2006, p. 1-14.
 23. DUBY Georges, « L'histoire des systemes de valeurs », *History and Theory, Studies in the Philosophy of History*, vol. XI, n° 1, 1972, p. 15-25.
 24. DUPUY Pascal et BOURGEOIS Caroline, « La représentation de la République française à travers les gravures satiriques et la presse quotidienne anglaise », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. CCLXXXIX, n° 1, 1992, p. 367-381.
 25. DUPUY Pascal, « Promis'd Horrors : la mort dans la caricature contre-révolutionnaire anglaise (1789-1799) », *Sociétés & Représentations*, vol. X, n° 2, 2000, p. 117-133.
 26. FARIA Campos Humberto et Rouquette Michel-Louis, « Abordagem estrutural e componente afetivo das representações sociais », *Psicologia: Reflexão e Crítica*, vol. XVI, n° 3, 2003, p. 435-445.
 27. FARRELL Stephen, « "Contrary to the Principles of Justice, Humanity and Sound Policy": The Slave Trade, Parliamentary Politics and the Abolition Act, 1807 », *Parliamentary History*, vol. XXVI, n° 4S, 2007, p. 141-202.
 28. FERRER Ada, « La société esclavagiste cubaine et la Révolution haïtienne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. LVIII, n° 2, 2003, p. 333-356.
 29. FERRER Ada, « Noticias de Haïti en Cuba », *Revista de Indias*, vol. 63, n° 229, 2003, p. 675-694.
 30. GEGGUS David Patrick, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *The Americas*, vol. XXXVIII, n° 2, 1981, p. 219-233.
 31. GEGGUS David Patrick, « The Enigma of Jamaica in the 1790s: New Light on the Causes of Slave Rebellions », *The William and Mary Quarterly*, vol. XLIV, n° 2, 1987, p. 274-299.
 32. GEGGUS David Patrick, « The British Government and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *The English Historical Review*, vol. XCVI, n° 379, 1981, p. 285-305.
 33. GEGGUS David Patrick, « The Enigma of Jamaica in the 1790s: New Light on

- the Causes of Slave Rebellions », *William and Mary Quarterly*, vol. XLIV, n° 2, 1987, p. 274-299.
34. GEGGUS David Patrick, « Jamaica and the Saint Domingue Slave Revolt, 1791-1793 », *Americas: A Quarterly Review of Inter-American Cultural History*, vol. XXXVIII, n° 2, 1981, p. 219-233.
 35. GEGGUS David Patrick, « Yellow Fever in the 1790s: The British Army in Occupied Saint Domingue », *Medical History*, n° 23, 1979, p. 38-58.
 36. GOLDBERG Louis C., « Ghetto Riots and Others: The Faces of Civil Disorder in 1967 », *Journal of Peace Research*, 1968, vol.V, n° 2, pp. 116-132.
 37. GOMARIZ José., « Francisco de Arango y Parreno: El discurso esclavista de la ilustración cubana », *Cuban Studies*, vol. XXXV, 2004, p. 45-61.
 38. GOMEZ Alejandro E., « ¿Ciudadanos de color? El problema de la ciudadanía de los esclavos y Gente de Color durante las revoluciones franco-antillanas, 1788-1804 », *Anuario de Estudios Bolivarianos*, vol. XI, n° 5, 2005, p. 117-158.
 39. GOMEZ Alejandro E., « El estigma africano en los mundos hispano-atlánticos (Siglos XIV al XIX) », *Revista de História*, n° 153, 2005, p. 139-179.
 40. GOMEZ Alejandro E., « Entre résistance, piraterie et républicanisme: mouvements insurrectionnels d'inspiration révolutionnaire franco-antillaise dans la Côte de Caracas, 1794-1800 », *Travaux et Recherches de l'UMLV*, n° 11, 2006, p. 91-120.
 41. GOMEZ Alejandro E., « La Revolución de Caracas desde abajo. Impensando la primera independencia de Venezuela desde la perspectiva de los Libres de Color, y de las pugnas político-bélicas que se dieron en torno a su acceso a la ciudadanía, 1793-1815 », *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos*, n° 8, 2008, consulté le 10 février 2008, à <http://nuevomundo.revues.org/document13303.html>.
 42. GONZALEZ Deluca María Elena, « Entre Ayacucho y el Maine. El foco tardío de la independencia hispanoamericana », *Montalbán*, n° 34, 2001, p. 77-104.
 43. GONZALEZ-REY Fernando, « Subjectivité sociale, sujet et représentations sociales », *Connexions*, vol. LXXXIII, n° 1, 2008, p. 107-119.
 44. GOULD Eliga H., « Entangled Histories, Entangled Worlds: The English-Speaking Atlantic as a Spanish Periphery », *The American Historical Review*, vol. CXII, n° 3, 2007, p. 764-786.
 45. GREEN Nancy L., « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. XLV, n° 6, 1990, p. 1335-1350.
 46. GRUZINSKI Serge, « Les mondes mêlés de la monarchie catholique et autres « connected histories » », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 56, n° 1, 2001, p. 85-117.
 47. GUYATT Mary, « The Wedgwood Slave Medallion: Values in Eighteenth-century Design », *Design History*, vol. XIII, n° 2, 2000, p. 93-105.
 48. HELG Aline, « Race and Black Mobilization in Colonial and Early Independent Cuba: A Comparative Perspective », *Ethnohistory*, vol. XCIV, n° 1, 1997, p. 53-74.
 49. HELG Aline, « Simon Bolivar and the spectre of pardocracia: Jose Padilla in post-independence Cartagena », *Journal of Latin American Studies*, n° 35, 2003, p. 447-471.

50. HERNANDEZ Franco Juan, « Floridablanca entre la reacción y la revolución (1787-1792) », *Estudios románicos*, n°. 6, 1987, p. 1659-1672.
51. HICKEY Donald R., « America's Response to the Slave Revolt in Haiti, 1791-1806 », *Journal of the Early Republic*, vol. II, n°. 4, 1982, p. 361-379.
52. IZARD Miquel, « Vagos, prófugos y cuatreros. Insurgencias antiexcedentarias en la Venezuela tardocolonial », *Boletín americanista*, n°. 41, 1991, p. 179-201.
53. JENKINS H. J. K., « The Heyday of French Privateering from Guadeloupe, 1796-98 », *The Mariner's Mirror*, n°. 64, 1978, p. 245-250.
54. JOURDAN Annie, « La grand illusion: la république batave et le 18 brumaire », *Annales historiques de la Révolution française*, n°. 318, 2006, consulté le 12 août 2009, à <<http://ahrf.revues.org/document301.html>>.
55. KING James F., « The Colored Castes and American Representation in the Cortes of Cadiz », *The Hispanic American Historical Review*, vol. XXXIII, n°. 1, 1953, p. 33-64.
56. KOUABENAN Dongo Rémi, « Incertitude, croyances et management de la sécurité », *Le travail humain*, vol. LXX, n°. 3, p. 271-287.
57. LANGUE Frédérique, « El pensamiento venezolano de la emancipación y la conjuración de los mantuanos », dans *Memorias*, vol. II, Varsovie, Centro de Estudios Latinoamericanos, 1996, p. 97-105.
58. LANGUE Frédérique, « L'histoire officielle au Venezuela: vertus et paradoxes d'une histoire nationale », *Jahrbuch für Geschichte Lateinsamerikas*, n°. 40, 2003, p. 355-372.
59. LANGUE Frédérique, « La pardocratie ou l'itinéraire d'une "classe dangereuse" dans le Venezuela des XVIIIe et XIXe siècles », *Caravelle*, n°. 67, 1997, p. 57-72.
60. LANGUE Frédérique, « Las élites en América española, actitudes y mentalidades », *Boletín Americanista*, vol. XXXIII, n°. 42-43, 1992, p. 123-139.
61. LANGUE Frédérique, « Les élites vénézuéliennes et la Révolution d'indépendance: fidelisme et particularismes régionaux », *Caravelle*, n°. 62, 1994, p. 227-239.
62. LAVIÑA GOMEZ Javier, « Lucharon por la libertad: los negros de Martinica arrojados en la Guajira », *Boletín americanista*, n°. 33, 1983, p. 7-11.
63. LEAL Ildefonso, « La aristocracia criolla venezolana y el Código Negro de 1789 », *Revista de Historia*, vol. II, n°. 6, 1961, p. 61-81.
64. LOKKE Carl Ludwig, « Jefferson and the Leclerc Expedition », *The American Historical Review*, vol. XXXIII, n°. 2, 1928, p. 322-328.
65. LOVE Edgar F., « Legal Restrictions on Afro-Indian Relations in Colonial Mexico », *The Journal of Negro History*, vol. CV, n°. 2, 1970, p. 131-139.
66. LUCENA SALMORAL Manuel, « La sociedad en la provincia de Caracas a comienzos del siglo XIX », *Anuario de Estudios Americanos*, n°. XXXVII, 1980, p. 157-189.
67. MASSIO R., « Lettres de Bigourdans de Saint-Domingue (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XI, n°. 3, 1957, p. 407-413.
68. MATTHEWSON Tim, « Jefferson and the Nonrecognition of Haiti », *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. CXL, n°. 1, 1996, p. 22-48.
69. MATTHEWSON Tim, « Jefferson and Haiti », *The Journal of Southern History*,

- vol. LXI, n° 2, 1995, p. 209-248.
70. MEADOWS R. Darrell., « Engineering Exile: Social Networks and the French Atlantic Community, 1789-1809 », *French Historical Studies*, vol. XXIII, n° 1, 2000, p. 67-102.
 71. MIKE Rapport, « Deux nations malheureusement rivales » : les Français en Grande-Bretagne, les Britanniques en France, et la construction des identités nationales pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 342, 2005, p. 21-46.
 72. MORALES CARRION Arturo, « Ojeada a las corrientes abolicionistas en Puerto Rico », *Anuario de Estudios Hispanoamericanos*, n° 43, 1986, p. 295-309.
 73. MORALES José, « Fleeing the nightmare: French emigres in Cuba and Louisiana during the Haitian revolution, 1791-1810 », *MACLAS Latin American Essays*, 2000, consulté le 21 novembre 2008, à http://findarticles.com/p/articles/mi_hb6520/is_/ai_n25868529.
 74. MORENO GARCIA Julia, « La cuestión de la trata en el Trienio Liberal (1820-1823) », *Cuadernos de historia contemporánea*, n° extra 1, p. 157-167.
 75. MUNFORD Clarence J. et ZEUSKE Michael, « Black Slavery, Class Struggle, Fear and Revolution in St. Domingue and Cuba, 1785-1795 », *The Journal of Negro History*, vol. LXXIII, n° 1/4, 1988, p. 12-32.
 76. MURRAY D. R., « Statistics of the Slave Trade to Cuba, 1790-1867 », *Journal of Latin American Studies*, vol. III, n° 02, 1971, p. 131-149.
 77. NAGY Piroška, « Historians and Emotions: New Theories, New Questions (conférence prononcée au colloque international "Cultural History of Emotions in Premodernity", Université d'Umeå, Suède, 23 au 26 octobre 2008) », *Les émotions au Moyen Âge*, 2008, consulté le 26 mars 2010, à <http://emma.hypotheses.org/147>.
 78. NARANJO OROVIO Consuelo, « De la esclavitud a la criminalización de un grupo: la población de color en Cuba », *Op.Cit.*, n° 16, 2005, p. 137-179.
 79. NENADIC Stana, « The Impact of the Military Profession on Highland Gentry Families, c. 1730-1830 », *The Scottish Historical Review*, vol. LXXXV, n° 1, 2006, p. 75-99.
 80. NUÑEZ DE PRADO Clavell Sara, « De la Gaceta de Madrid al Boletín Oficial del Estado », *Historia y comunicación social*, n° 7, 2002, p. 147-160.
 81. PATON Diana, « Punishment, Crime, and the Bodies of Slaves in Eighteenth-Century Jamaica », *Journal of Social History*, vol. XXXIV, n° 4, 2001, p. 923-954.
 82. PEROTIN-DUMON Anne, « Les Jacobins des Antilles ou l'esprit de liberté dans les Iles-du-Vent », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. XXXV, n° 2, 1988, p. 275-304.
 83. PEROTIN-DUMON Anne, « Révolutionnaires Français et Royalistes Espagnols dans les Antilles », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, vol. LXXVI, n° 282-283, 1989, p. 126-158.
 84. PETERSON Merrill, « Jefferson and the French Revolution », *The Tocqueville Review*, n° 9, 1987, p. 15-25.
 85. PILCHER Jane, « Mannheim's Sociology of Generations: An Undervalued Legacy », *The British Journal of Sociology*, vol. XLV, n° 3, 1994, p. 481-495.
 86. POTOFSKY Allan, « The "Non-Aligned Status" of French Emigrés and Refugees in Philadelphia, 1793-1798 », *Transatlantica*, n° 2, 2006, consulté

- le 29 juillet 2010, à <<http://transatlantica.revues.org/1147>>.
87. PRZYGODZKI-LIONET Nathalie, « Entre risque objectif et risque perçu : de la nécessaire prise en considération des représentations sociales de la dangerosité pour une optimisation de son évaluation », *Psychiatrie et violence*, vol. IX, n° 1, 2009, consulté le 21 avril 2010, à <<http://id.erudit.org/iderudit/038869ar>>.
 88. RAMIREZ OLIVARES Alicia V., « Dessalines y Santo Domingo en la Nueva España, de la libertad al horror », *Graffylia*, vol. V, n° 5, 2005, p. 108-115.
 89. RAWLEY J. A., « London's defense of the slave trade, 1787-1807 », *Slavery & Abolition*, vol. XIV, n° 2, 1993, p. 48-69.
 90. RECKORD Mary, « The Jamaica Slave Rebellion of 1831 », *Past & Present*, n° 40, 1968, p. 108-125.
 91. RICCEUR Paul, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. LV, n° 4, 2000, p. 731-747.
 92. RIME Bernard et al, « Social Sharing of Emotion: New Evidence and New Questions », *European Review of Social Psychology*, vol. IX, 1998, p. 145-189.
 93. RUIZ Nydia M., « Fuentes, relatos y construcción de la historia patria », *Revista Venezolana de Economía y Ciencias Sociales*, vol. XI, n° 2, 2005, p. 237-249.
 94. SCHAEFFER Wendell G., « The Delayed Cession of Spanish Santo Domingo to France, 1795-1801 », *The Hispanic American Historical Review*, vol. XXIX, n° 1, 1949, p. 46-68.
 95. SCHMIDT Fredrika Teute et WILHELM Barbara Ripel, « Early Proslavery Petitions in Virginia », *The William and Mary Quarterly*, vol. XXX, n° 1, 1973, p. 133-146.
 96. SCOTT Rebecca J. et HEBRARD Jean M., « Les papiers de la liberté. Une mère africaine et ses enfants à l'époque de la révolution haïtienne », *Genèses*, vol. I, n° 66, 2007, p. 4-29.
 97. SCOTT Rebecca J., « Explaining Abolition: Contradiction, Adaptation, and Challenge in Cuban Slave Society, 1860-1886 », *Comparative Studies in Society and History*, vol. XXVI, n° 1, 1984, p. 83-111.
 98. SEVILLA SOLER Rosario, « Santo Domingo, Frontera Franco-Española. Consecuencias de la Presencia Francesa en la Isla Española », *Revista de Indias*, vol. Anexo 4, 1990.
 99. SHELDON Marianne Buroff, « Black-White Relations in Richmond, Virginia, 1782-1820 », *The Journal of Southern History*, vol. XLV, n° 1, 1979, p. 27-44.
 100. SHERIDAN Richard B., « The Commercial and Financial Organization of the British Slave Trade, 1750-1807 », *The Economic History Review*, vol. XI, n° 2, 1958, p. 249-263.
 101. SHERIDAN Richard B., « The Jamaican Slave Insurrection Scare of 1776 and the American Revolution », *The Journal of Negro History*, vol. LXI, n° 3, 1976, p. 290-308.
 102. SIDBURY James, « Saint Domingue in Virginia: Ideology, Local Meanings, and Resistance to Slavery, 1790-1800 », *The Journal of Southern History*, vol. LXIII, n° 3, 1997, p. 531-552.
 103. SPITZER Alan B., « The Historical Problem of Generations », *The American Historical Review*, vol. LXXVIII, n° 5, 1973, p. 1353-1385.
 104. SUBER Daniel, « Myth, collective trauma and war in Serbia: a cultural-hermeneutical appraisal », *Antropology Matters*, vol. VIII, n° 1, 2006,

- consulté le 15 mars 2010, à
http://www.anthropologymatters.com/index.php?journal=anth_matters&page=article&op=viewArticle&path%5B%5D=74&path%5B%5D=144>.
105. THIBAUD Clément, « “Coupé têtes, brûlé cazes”. Peurs et désirs d’Haïti dans l’Amérique de Bolivar », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. LVIII, n° 2, 2003, p. 305-331.
 106. TREUDLEY Mary B., « The United States and Santo Domingo, 1789-1866 », *Journal of Race Development*, vol. VII, 1916, p. 83-145.
 107. TURNER Michael, « “Setting the captive free” : Thomas perronet thompson, british radicalism and the west indies, 1820s-1860s. », *Slavery & Abolition*, vol. XXVI, n° 1, 2005, p. 115-132.
 108. UPDEGRAFF John A et SILVER Roxane Cohen et HOLMAN E Alison, « Searching for and finding meaning in collective trauma: results from a national longitudinal study of the 9/11 terrorist attacks », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. XCV, n° 3, 2008, p. 709-722.
 109. URBAN C. Stanley, « The Africanization of Cuba Scare, 1853-1855 », *The Hispanic American Historical Review*, vol. XXXVII, n° 1, 1957, p. 29-45.
 110. Van der Linden Martial, « Une approche cognitive du fonctionnement de la mémoire épisodique et de la mémoire autobiographique », *Cliniques méditerranéennes*, vol. I, n° 67, 2003, p. 53-66.
 111. VAN DIJK Teun, « Politique, idéologie et discours », *Semen*, n° 21, 2006, consulté le 16 février 2010, à
<http://semen.revues.org/document1970.html>>.
 112. VIAMONTE Jesús Rafael, « La abolición de la esclavitud: aspectos financieros », *Tierra Firme*, vol. XXII, n° LXXXV, 2004, p. 61-74.
 113. VIDAL Cécile, « La nouvelle histoire atlantique en France : Ignorance, réticence et reconnaissance tardive », *Nuevo Mundo-Mundos Nuevos*, n° 8, 2008, (Journée d'études : L'histoire atlantique de part et d'autre de l'Atlantique, Paris, 24 mars 2006), consulté le 15 avril 2010, à
<http://nuevomundo.revues.org/42513#tocto1n5>>.
 114. VILA VILAR Enriqueta, « La esclavitud americana en la política española del siglo XIX », *Estudios Latinoamericanos*, vol. II, n° 6, p. 385-403.
 115. WARREN Harris Gaylord, « The Early Revolutionary Career of Juan Mariano Picornell », *The Hispanic American Historical Review*, vol. XXII, n° 1, 1942, p. 57-81.
 116. WESLEY Charles H., « The Struggle for the Recognition of Haiti and Liberia as Independent Republics », *The Journal of Negro History*, vol. II, n° 4, 1917, p. 369-383.
 117. WHITE Ashli, « The Politics of “French negroes” in the United States », *Historical Reflections / Reflexions historiques*, vol. IXXX, n° 1, p. 103-121.
 118. YACOU Alain, « Esclaves et libres français à Cuba au lendemain de la Révolution de Saint-Domingue », *Jahrbuch für Geschichte von Staat, Wirtschaft un Gesellschaft Lateinamerikas*, n° 28, 1991, p. 162-197.
 119. YACOU Alain, « La presencia francesa en la isla de Cuba a raíz de la revolución de Saint-Dominique (1790-1809) », *Tebeto: Anuario del Archivo Histórico Insular de Fuerteventura*, n° 5, 2004, p. 218-232.
 120. ZACAÏR Philippe, « Haiti in his Mind: Antonio Maceo and Caribbeanness », *Caribbean Studies*, vol. XXXIII, n° 1, 2005, p. 47-78.
 121. ZIMMERMANN Bénédicte et WERNER Michael, « Penser l'histoire croisée :

entre empirie et réflexivité », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. LVIII, n° 1, 2003, p. 7-36.

c. Thèses de doctorat / Ph.D

1. BABB Winston C., « French Refugees from Saint-Domingue to the Southern United States: 1791–1810 », Thèse, University of Virginia, 1954, 864 p.
2. SCOTT Julius S., « The Common Wind: Currents of afro-american communication in the era of the Haitian Revolution », Thèse, Duke University, 1986, 334 p.
3. THIBAUD Clément, « Guerre et Révolution. Les armées bolivariennes dans la guerre d'indépendance Colombie-Venezuela, 1810-1821 », Thèse, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2001, 812 p.
4. WHITE Ashli, « “A flood of impure lava” : Saint Dominguan refugees in the United States, 1791-1820 », Thèse, Columbia University, 2003, 327 p.

d. Ouvrages de reference

1. DAVIES, Carole B., *Encyclopedia of the African Diaspora: Origins, Experiences, and Culture*, Santa Barbara, Calif, ABC-CLIO, 2008, 351 p.
2. INGRAM K. E., *Sources of Jamaican History 1655-1838: A Bibliographical Survey with Particular Reference to Manuscript Sources*, Zug, Inter Documentation, 1976, 1310 p.
3. MARLEY David, *Historic Cities of the Americas: An Illustrated Encyclopedia*, vol. I, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2005, 1010 p.
4. OBOLER Suzanne et González Deena J. (dir.), *The Oxford Encyclopedia of Latinos and Latinas in the United States*, Oxford University Press, 2005, 2344 p.
5. QUEVAUVILLIERS Jacques et al., *Dictionnaire médical*, Paris, Elsevier Masson, 2007, 1516 p.
6. PERKINS Bradford et al. (éds.), *The Cambridge History of American Foreign Relations*, vol. I, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.
7. RODRIGUEZ Junius P (éd.), *Encyclopedia of Slave Resistance and Rebellion*, Westport, Conn, Greenwood Press, coll. «Greenwood milestones in African American history», 2007, 748 p.
8. SILLA David (dir.), *International Encyclopaedia of the Social Sciences*, vol. II, New York, Macmillan and Free Press, 1968, p. 306-319.
9. VIRGINIA WRITERS' PROJECT, *Virginia. A Guide to the Old Dominion*, St. Clair Shores, Somerset Publishers, 1956, 699 p.

III. Sources et bases de données électroniques

1. « America's Historical Newspapers », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://newsbankschools.com/readex/index.cfm?content=96>>.
2. « Annals of Congress: U.S. Congressional Documents », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://memory.loc.gov/ammem/amlaw/lwac.html>>.
3. « Archive.org », consulté le 17 août 2009, à <http://www.archive.org>
4. « Biblioteca Digital Hispánica », 2009, consulté le 26 février 2010, à <<http://www.bne.es/es/Catalogos/BibliotecaDigital/index.html>>.
5. « Biblioteca Virtual – Banco República Cultural », consulté le 28 septembre

- 2010, à <<http://www.banrepcultural.org/blaavirtual/indice>>.
6. « Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes - », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://www.cervantesvirtual.com/>>.
7. « Bibliothèque royale de Belgique », consulté le 24 septembre 2010, à <<http://www.kbr.be/>>.
8. « British Museum », consulté le 21 septembre 2010, à <<http://www.britishmuseum.org/>>.
9. « Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage », consulté le 25 mai 2010, à <<http://www.comite-memoire-esclavage.fr>>.
10. « David Rumsey Historical Map Collection », consulté le 3 avril 2010, à <<http://www.davidrumsey.com/>>.
11. « Digital History », consulté le 3 avril 2010, à <<http://www.digitalhistory.uh.edu/>>.
12. « Documenting the American South », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://docsouth.unc.edu/index.html>>.
13. « Eighteenth Century Collections Online », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://find.galegroup.com.ezproxy.scd.univ-paris3.fr/ecco/>>.
14. « France in America - La France en Amérique », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://memory.loc.gov/intldl/fiahhtml/fiahome.html>>.
15. « Fundación Centro de Estudios Constitucionales 1812 », consulté le 23 janvier 2010, à <http://www.constitucion1812.org/listado_completo.asp?tipo_libro=3>.
16. « Gallica, Bibliothèque nationale de France », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://gallica.bnf.fr/>>.
17. « Google Livres », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://books.google.fr/>>.
18. « HANSARD 1803–2005 », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://hansard.millbanksystems.com/>>.
19. « HNET - H-Latam », consulté le 7 juillet 2010, à <<http://h-net.msu.edu>>.
20. « BNE Hemeroteca Digital », consulté le 10 mars 2010, à <<http://www.bne.es/es/Catalogos/HemerotecaDigital/>>.
21. « ICOMOS Nederland », consulté le 5 juin 2010, à <http://www.icomos.nl/st_stanley_marugg.html>.
22. « JCB Archive of Early American Images », consulté le 25 juin 2010, à <<http://www.lunacommons.org/luna/servlet/JCB~1~1>>.
23. « La BitBlioteca », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://www.analitica.com/bitblioteca/home/default.asp>>.
24. « Making of America Books », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://quod.lib.umich.edu/m/moa/>>.
25. « National Maritime Museum: sea, ships, time and the stars », consulté le 20 février 2010, à <<http://www.nmm.ac.uk/index.php>>.
26. « National Portrait Gallery », consulté le 20 février 2010, à <<http://www.npg.org.uk/>>.
27. « New York Public Gallery - Digital Gallery », consulté le 21 septembre 2010, à <<http://digitalgallery.nypl.org/nypldigital/>>.
28. « Online Library of Liberty », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://oll.libertyfund.org/>>.
29. « Portal de Archivos Españoles - PARES », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://pares.mcu.es/>>.
30. « Proquest – Historical Newspapers », consulté le 20 février 2008, à

<<http://www.proquest.com/>>.

31. « Rotunda - Virginia University Press », consulté le 15 octobre 2009, à <<http://rotunda.upress.virginia.edu>>.
32. « Samuel J. May Anti-Slavery Collection », consulté le 23 janvier 2010, à <<http://dlxs.library.cornell.edu/m/mayantislavery/>>.
33. « Ships of the Old Navy : A history of the sailing ships of the Royal Navy », consulté le 13 août 2009, à <<http://www.ageofnelson.org/MichaelPhillips/info.php?ref=1586>>.
34. « The Atlantic Slave Trade and Slave Life in the Americas », consulté le 4 octobre 2010, à < <http://hitchcock.itc.virginia.edu/Slavery/index.php>>.
35. « The National Archives », consulté le 15 février 2010, à <<http://www.nationalarchives.gov.uk>>.
36. « The National Army Museum », consulté le 17 février 2010, à <<http://www.national-army-museum.ac.uk/>>.
37. « The National Maritime Museum », consulté le 3 août 2010, à < <http://www.nmm.ac.uk/collections/> >.
38. « The Times Digital Archive », consulté le 20 juillet 2010, à <http://infotrac.london.galegroup.com.ezproxy.scd.univ-paris3.fr/itw/infomark/757/362/83150860w16/purl=rc1_TTDA_0_CS50467662&dyn=4!zoom_3?sw_aep=unipari>.
39. « University of Virginia Library - Historical Census Browser », consulté le 3 avril 2010, à <<http://mapserver.lib.virginia.edu/>>.
40. « West Virginia Memory Project », consulté le 28 septembre 2010, à <<http://www.wvculture.org/HiStory/wvmemory/index.html>>.
41. « Wikimedia Commons », consulté le 20 février 2010, à <http://commons.wikimedia.org/wiki/Main_Page>.